



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753188 9

613
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*ADM

Mercury

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

MARS 1745.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.

Chés { La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

Nous changeons l'ADRESSE générale du *Mercur*, qui sera dorénavant à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derrière entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuier, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions. —

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France rue du Champ-Fleuri, pour renvoyer à M. de la Bruere,

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
De France,
DEDIÉ
AU ROI.
Mars 1745.

Pieces Fugitives,
Tant en Vers, qu'en Prose.
La Maison, Et l'Architecte.

TABLL.

Un homme un jour bâtit une
Maison;
Qui dit bâtir, dit mettre la raison
A la plus dangereuse épreuve,
Et qui dit homme, dit aussi
Chose bien folle, Dieu merci.

4 MERCURE DE FRANCE,

Mon Bâtisseur en est la preuve.

Chaque jour un projet nouveau.

Venoit lui troubler le cerveau.

Il démolit, il abbat, il relève,

Du quarré fait un rond, met le rond en quarré,

Enfin l'édifice s'acheve,

Sans qu'il ait pû le tourner à son gré;

Qu'y manque t-il, rien qu'il ait désiré,

Mais seulement ce qu'il désire,

C'en est assés pour trouver à redire

A chaque point, & ne jouir de rien.

L'espoir du mieux est l'ennemi du bien.



A S I L V I E.

Heuroux, heureux qui libre de tendresse

D'un fol amour ne nourrit point son cœur!

Heureux cent fois celui dont le bonheur

Ne dépend pas des feux d'une Maîtresse!

Indifferent, sans soucis, sans desirs,

Il voit couler ses jours dans les plaisirs.

Le tendre amour lui semble une chimere;

Il rit de lui comme de son mystere.

Heureux encor qui change chaque jour!

Ainsi jadis j'osai braver l'amour,

Du Dieu charmant j'ignorois la magie;

Il m'instruisit en me montrant Silvie.

Par M. Gaillon,

REPOSSE de l'Anonyme à l'Ecrit du
R. P. Texte Dominicain, inséré dans le
Mercure de Juillet 1744. p. 1504.

IL faut avouer que j'ai du bonheur vis-à-vis du R. P. Texte, Dominicain. Ma petite Lettre insérée dans le Mercure de Janvier 1743, m'a attiré dans celui de Juillet 1744 une réponse de ce Reverend Père, laquelle a près de 17 pages, datée du 1. Avril précédent.

Nardi parvys vixx eliciet cadum.

Le P. Texte en méditant sa réponse pendant plus d'une année, a sans doute fait de profondes réflexions sur mon petit Ecrit : il est surprenant après cela que sa fécondité ne lui ait pas pu fournir de nouvelles raisons pour la défense de son sentiment : ce sont de pures répétitions, & s'il y a quelque chose de nouveau, ce ne sont que des louanges déplacées de quelques Dominicains ; je dis déplacées, car est-il possible que le P. T. ne sente pas que comme les louanges qu'on se donne à soi-même, à sa famille, & à ses parens, sont toujours ridicules, & qu'elles ne

A iij

ME RCURE DE FRANCE.

Ceux qui péchent contre cette Regle de viennent en peu de temps la fable du Public & la ressource des Beurrieres.

Mais que fais-je? J'agis comme si le R. P. Texte étoit capable de changer sur cet article, & cela est-il croyable, quand on le voit encore recourir à des *Professions tacites* ou *clandestines*, inouïes jusqu'ici dans l'Ordre de S. Dominique, pour se préparer d'avance une réponse *telle quelle*, au sujet du prétendu Dominicanisme de Hennuyer, malgré les démonstrations réitérées d'un Agresseur, qui quoiqu'il l'ait déjà terrassé par des raisons sans réplique, est bien en état par les nouvelles découvertes qu'il a faites, de le réduire pour toujours au silence?

Et moi, je m'obstine au contraire à croire que le P. Texte n'est pas tout-à-fait desespéré. Il en peut encore revenir. Il peut ouvrir les yeux; il a de la lecture, de la piété. Je me persuade qu'enfin il me rendra justice, & en attendant, le Public & ses Confreres me la rendront pour lui.

Mais venons au point principal de la dispute qui est entre ce Pere & moi. Il s'agit d'une certaine Médaille, laquelle a été rapportée par Mezeray au sujet d'un Vœu par Philippe de Valois, lequel Vœu est déterminé par cette Médaille à l'an 1329; il

est certain, que Mezeray a copié cette Médaille & b'en d'autres de l'Ouvrage d'un nommé Debic, intitulé *la France Métallique*, & je ne vois pas que le R. P. T. se soit encore avisé de nier ce fait évident.

Maintenant de quoi est-il question ? D'une chose fort simple, sçavoir si cette Médaille est de l'invention de Debic, ou si elle a été vraiment frappée & fabriquée du temps de Philippe de Valois. Le P. T. s'est mis dans l'esprit qu'il ne pouvoit défendre sa cause qu'en soutenant que la Médaille est authentique, & qu'elle est du XIV. siècle, & il l'a soutenu. Pour agir dans les règles il eût fallu commencer par produire la Médaille en original, & citer quel Cabinet, où elle se trouve actuellement. Voilà comme on procède, même quand il s'agit des Médailles Romaines & Impériales (à moins que ce ne soit des pièces communes & indubitables pour l'ancienneté.) Et la raison de cette conduite est que l'on trouve souvent dans des Livres célèbres & même dans des Cabinets de Curieux des Médailles fausses ou falsifiées, & sans aller plus loin ne révoque-t-on pas en doute plusieurs des Médailles produites par Goltzius ? Et dernièrement n'a-t-on pas vu dans les Mercurès des remarques sur une fameuse Médaille qui avoit embarrassé tous les Sça-

vans ; & qui enfin s'est trouvée fautive, & telles enseignes que l'on dit que feu M. l'Abbé de Rothelin l'a fait rompre en deux, afin que personne n'y fut plus trompé ? Enfin M. de Valois de l'Académie des Belles-Lettres ne travaille-t-il pas depuis long-tems à donner une liste des Médailles faul-fes qui se sont glissées dans les Recueils & dans les Catalogues ?

Mais le P. Texte ne s'embarresse pas de tout cela ; il trouve la gravure d'une prétendue Médaille dans Mezeray : cela lui suffit ; mais elle n'a pas même été frappée, & elle n'existe que sur du papier dans Debic & dans Mezeray son Copiste. N'importe, le P. T. a intérêt qu'elle soit vraie, & elle l'est à son égard.

Moi qui ai affaire dans cette occasion à un adverfaire redoutable, je suis obligé de le ferrer de près, & de le combattre pied à pied.

Je pose donc deux faits comme constans & indubitables, & je ne crains point d'en être démenti à la face du Monde Littéraire.

10. Que la Médaille en question n'a point été faite au XIV. siècle, mais imaginée au XVII par Debic : que Mezeray qui l'a copiée, ainsi que plusieurs autres du Recueil de ce *Chalcographe*, a été blâmé de toute

la République des Lettres pour avoir fait usage de ces pièces visiblement recentes & sans autorité.

Les Médailles font un des principaux objets de l'Académie Royale des Belles-Lettres; qu'on demande à qui l'on voudra de ceux qui la composent s'ils croient ces Médailles de Debic véritablement anciennes; & s'il y en a un seul d'entr'eux qui y ajoute foi, je perds ma cause, & paye telle amende que le P. Texte me demandera.

Mais examinons la Médaille en sa gravure dans Debic & dans Mezeray; la seule forme des lettres, le dessein, la conformité des traits dans celle-là & dans les autres du même Recueil, tout annonce un Ouvrier du XVII. siècle, & un même Ouvrier pour presque toutes ces Médailles.

Nous avons l'avantage d'avoir ici une pièce de comparaison. Le P. Daniel a donné la gravure d'un Médaillon de Philippe de Valois & de l'une de ses femmes. La pièce existoit ci-devant dans le Cabinet de l'Abbé Fauvel, & elle existe peut-être encore; il est vrai que quelques Sçavans la croient fautive, mais du moins elle a des caractères semblables à ceux du XIVE. siècle; l'Ouvrier a voulu tromper & il a pris les précautions nécessaires pour en imposer par la ressemblance des Lettres; que l'on compare

maintenant cette pièce à celle en question du Recueil de Debic, & la différence sautera aux yeux : ce sont d'un côté des Lettres Gothiques & de l'autre de belles Lettres Romaines.

20. Je pose en fait que Debic n'a pas eu intention de tromper le Public en publiant cette Médaille & les autres qui l'accompagnent. Que le P. T. se résolve enfin à jeter les yeux sur la Préface de l'Ouvrage de Debic, il y apprendra que toutes ces pièces, ou presque toutes, ont été faites d'imagination au commencement du XVIIe. siècle, tant par Debic même que par un de ses amis, que l'on sçait avoir été le sieur Duval d'Auxerre. Je dis *presque toutes*, parce que Debic a sans doute inséré dans ce Livre quelques unes des Médailles frappées aux derniers siècles, depuis que l'art d'en faire a été inventé, ou plutôt renouvelé : ce qu'on fixe communément au tems du Concile de Constance.

L'autre sujet de dispute que j'ai avec le P. Texe, est sur le sentiment de M. Joli Chanoine de Paris, par rapport au tems du Vœu de Philippe de Valois qui est représenté sur la Médaille dont il vient d'être parlé. J'avois cité cet Auteur dans son *Voyage de Munster*, * où l'on trouve une Digression

* Voyez l'Édition du *Voyage fait à Munster &c.*

curieuse sur cet article: & à la fin on voit des Lettres du sieur Jonnet, que ce même Chanoine de Paris a fait imprimer, dans lesquelles il y a des copies & des extraits de plusieurs Actes authentiques & contemporains qui regardent cette dispute. Par ces Actes comparés avec le témoignage des Chroniques du tems il demeure pour constant que le Roi Philippe de Valois racheta au mois d'Octobre 1328 du Chapitre de Chartres son cheval & ses armes qu'il avoit présentés en l'Eglise de cette même Ville peu auparavant, & cela moyennant la somme de mille livres, que le Chapitre ordonna par Acte Capitulaire du Samedi avant la S. Luc de la même année, être employée en acquisition de fond. Ce sont les Régistres de l'Eglise de Chartres qui font foi de ce dernier fait. Donc l'offrande du Roi Philippe de Valois, (qui n'étoit que l'accomplissement de son Vœu) a précédé le Samedi avant la S. Luc 1328. Ce témoignage est au-dessus de toute chicane & suffiroit seul pour démontrer que la prétendue Médaille qui place ce fait en 1329 est fausse & fabriquée après coup

par M. Joly &c. de l'an 1670. La digression commence à la page 25. Les Lettres du sieur Jonnet commencent à la page 339. Les Actes Capitulaires de l'Eglise de Chartres de 1328 sont compris aux pages 345, 346 & 347.

14 MERCURE DE FRANCE.

sur la foi des Historiens ignorans & sans exactitude qui avoient raporté cette action à l'an 1329.

Le P. Texte ne touche pas à ces autorités mentionnées dans les Lettres de Jonnet, il fait comme s'il ne les avoit pas même lûes, il s'accroche à un mot de M. Joli, par lequel il paroît que cet Auteur n'avoit pas reconnu la fausseté de la Médaille, & qu'il avoit été embarrassé de l'objection qu'on en tiroit, quoiqu'il eût tout ce qu'il falloit pour y répondre. Il ne l'avoit pas examiné cette Médaille; il ne s'imaginait pas que Mézeray eût été assez impudent pour citer comme un Monument ancien une gravure en Taille-Douce faite vers 1620 ou 1625. Dans cet embarras il a cru devoir rapporter la Médaille au voyage de Philippe de Valois à Chartres, sans faire attention que lui-même fournissoit des preuves incontestables que ce Voyage a été fait en Octobre 1328, & que par conséquent la Médaille doit être fautive, mais le P. T. prenant droit sur cette légère inattention du Chanoine Joli, argumente ainsi ou à peu-près.

Joli croit la Médaille vraie; il pense qu'elle regarde le Voyage de Philippe de Valois à Chartres; cette même Médaille rapporte le fait à l'an 1329. Donc selon Joli le Voyage de Philippe est de cette année-là.

Mais il est facile de démeler l'équivoque & le paralogisme.

M. Joli a crû la Médaille vraie.

Réponse. Il s'est trompé en cela, & selon ses principes il devoit en reconnoître la fausseté.

Il l'a appliquée au voyage de Chartres.

R. Il ne pouvoit pas faire autrement dès qu'il croyoit que c'étoit un Monument légitime.

Cette Médaille est datée de 1329.

R. Oui & c'est précisément ce qui en démontre la supposition.

Donc M. Joli a cru que le Voyage de Chartres est de 1329.

R. Non, il ne l'a pas cru puisqu'il a produit des Lettres de son ami Jonnet qui prouvent qu'il est du mois d'Octobre 1328, mais la vérité est que M. Joli n'a pas aperçu la contradiction entre la Médaille & les Actes, & qu'il a dit ce qu'il a pu, sans avoir approfondi ce point.

Ce qu'il y a ici de plus plaisant ce sont les efforts que fait le P. T. pour reculer le Voyage de Philippe jusqu'en 1329. La Bataille, qui faisoit le sujet ou plutôt l'occasion du Vœu, avoit été gagnée le 23 Août 1328 au Mont - Cassel. Pourquoi ce Roi attendit-il jusqu'en 1329 à accomplir son Vœu ?

Voici les raisons du délai que le P. T. par

16 MERCURE DE FRANCE.

une heureuse imagination supplée après plus de 400 ans, sans qu'il puisse produire un seul Auteur contemporain qui l'appuie.

*Il falloit que le Roi & ceux de sa suite fatigués & mal équipés après tant de travaux eussent le tems de respirer & de s'équiper avec quelque loisir &c. **

Quoi donc! un Roi qui étoit alors au plus haut point de sa prospérité, qui venoit de remporter une grande victoire, avoit besoin de *s'équiper avec quelque loisir*?

On diroit que le P. T. veut parler de quelque Gentil-homme de Campagne. Mais qu'on fasse attention que dans ce tems-là l'année commençoit à Pâques en France, ainsi l'année 1328 selon la manière de compter d'alors, ne dût finir que plus de 7 mois après la Bataille en question; si donc le Vœu ne fut accompli qu'en 1329 & même après l'hommage d'Edouard qui est de Juin 1329, selon la conjecture du P. T. le Roi aura été près d'un an à *s'équiper avec quelque loisir*. Il falloit qu'il fût bien délabré au sortir d'une victoire pour avoir besoin de tant de tems pour *respirer*; mais comment accorder ce *Roman* des fatigues de Philippe de Valois avec le Voyage qu'il fit au commencement d'Octobre 1328 à Chartres, selon les Régîtres du Chapitre de

* *Merc. Juill. 1744. P. 1515.*

Chartres ? Quelle différence de cinq semaines à une année !

Finissons ; il faut laisser *respirer* le P. T. & lui donner le tems de nous prouver ce qu'il vient d'ajouter dans son dernier Écrit, que les noms de Fleuves , comme *Sequana* , sont masculins ou féminins *ad libitum*.

A Paris ce 14 Decembre 1744.



Sur une personne habituellement malade,

E L E G I E.

QUoi ! vos infirmités vous font perdre courage,
 Et vous appréhendez qu'un ami vous soulage !
 Prenez-vous donc plaisir à troubler son repos ,
 En disant qu'il n'est point de remède à vos maux ?
 Helas ! que votre sort est triste & déplorable !
 La mort n'est plus pour vous un objet effroyable :
 Vous consentez , dit-on , à subir ses rigueurs ,
 Et vous voulez par-là terminer vos douleurs ,
 Mais il est d'autres maux qui sont bien plus à craindre ,

Que vous dissimulez , au lieu de vous en plaindre.
 Le dépit , le chagrin & les soupçons jaloux
 Sont des tyrans cruels qui s'emparent de vous :
 Ces maîtres absolus , quand leur fureur s'allume ,
 Versent sur vos beaux jours le fiel & l'amertume.

18 MERCURE DE FRANCE.

Sous le poids des ennuis votre cœur abbatu
Rappelle vainement sa force & sa vertu ;
Votre esprit agité par de frivoles craintes
Reçoit en s'abusant de mortelles atteintes ,
Et les soins qu'on apporte à votre guérison
Si j'en crois vos discours, ne sont plus de saison,
Ah ! si jamais le Ciel par sa bonté suprême
Vous inspire de faire un retour sur vous-même ,
Songez qu'on a pour vous les mêmes sentimens
Qu'on vous a témoignés dans ces heureux momens
Où l'on voyoit en vous briller cette Sageffe
Qui fait tout l'ornement d'une verte Jeunesse ;
Que lorsqu'il s'agira de vous faire du bien
Malgré tous vos jaloux on n'épargnera rien,
Oùi pour vous , soins, conseils , bienfaits & contem-
plaisance ,
Tout sera prodigué. Que sur cette assurance
Un transport d'allégresse en votre ame excité ,
Y rappelle le calme & la sérénité.
Bannissez au plutôt ces troubles, ces allarmes,
Ces soucis, ces langueurs, qui vous coûtent des
larmes ,
Et que de la Raïson l'impérieuse voix
Vous force maintenant à respecter ses loix,
Gardez-vous d'une humeur trop triste & trop ti-
mide :
Ne craignez jamais rien quand la Vertu vous guide.
Que dis-je ? profitez de tous les grands secours

Qu'on vous offre aujourd'hui pour prolonger vos
jours,

Mais n'oubliez jamais cet avis salutaire :

Pour prix de tous les biens qu'on promet de vous
faire,

On s'attend que suivant les regles de l'honneur

Et les ordres prescrits par le Divin Sauveur,

Vous aurez pour les gens remplis de bienveillance

Un peu d'attachement & de reconnoissance.

Par M. Cottoreux, Curé de Donnemarie.



RÉPONSE de M. de la Soriniere à M.
de la Coste au sujet du Discours inséré
dans le dernier Mercure de Septembre,
intitulé la Supériorité des Dames sur les
Hommes &c.

LE beau Sexe doit vous être obligé,
Monfieur, des choses charmantes, avan-
tageuses & vraies que vous avez publiées en
son honneur dans le Mercure de Septembre,
& vous avez plaidé une si bonne cause que
vous n'auriez pas dû vous attendre à trouver
des contradicteurs.

Depuis la Création ce Sexe enchanteur a
fait les délices de ce monde, & il les fera tou-

jours. Je crois que quand il seroit possible de dépouiller ce tendre préjugé avec lequel la Nature nous a fait naître à son égard, notre sang-froid ne serviroit qu'à nous faire découvrir des sources de Vertus plus pures & plus abondantes dans cette adorable portion du genre humain, que les plus honnêtes gens font constamment profession d'admirer & d'aimer; il y a même eû des gens (& des gens sensés) qui ont osé soutenir que ce Sexe fait pour mériter nos plus sincères hommages, étoit aussi estimable par ses défauts que par ses Vertus même. Pour moi je me contenterois de mettre cette Proposition en Problème, & de la laisser décider aux plus galans.

Me permettriez-vous, M., sans cesser un moment d'admirer votre Erudition galante, de relever une Proposition de votre Discours sur laquelle j'ai peine à croire que tout le monde soit d'accord avec vous? Elle est de votre part plus obligeanté que vraie, & je doute que les Dames reçoivent le présent que vous leur faites avec tant de désintéressement. Quand vous nous les représentez justes, modestes, raisonnables, croyez-vous, M., qu'elles soient si flatées de la prééminence dont vous dépouillez si inhumainement les hommes en leur faveur? Je

ne le crois pas : elles ne demandent que ce qui leur appartient.

L'égalité bien entendue entre ces deux Sexes faits l'un pour l'autre, me sembleroit bien plus justement établie ; ce seroit un système tout des plus aisés à soutenir ; l'expérience le démontre : je ne crois pas qu'il y ait rien de plus d'un côté que de l'autre. Je me représente une Balance où les Vertus & les Vices mis exactement de chaque côté tiennent les deux bassins en équilibre.

D'ailleurs, M., cette idée de supériorité traîne avec soi je ne sçais quelle image si peu agréable à l'esprit de ce Sexe, naturellement un peu jaloux de sa liberté, que de quelque côté qu'on la fasse passer, je ne puis me persuader que les Dames s'en accommodassent.

Esprit, talens, sagacité, délicatesse de sentimens, noblesse, constance, grandeur d'ame, Héroïsme, tout cela me paroît assés également départi entre les deux Sexes. Chaque Sexe a ses Héros ; l'un & l'autre en a dans tous les genres. Nous avons actuellement des Héroïnes en Europe, des Princesses qui jouent de grands Rolles, & il ne faut pas croire qu'on ne reverra plus d'Elizabeth.

aussi-bien que beaucoup d'autres qu'elle a faits, mérite d'être lû & sérieusement médité.

J'étois sur le point de fermer ma lettre, M., & j'aurois peut-être bien fait, mais il se présente une foule de reflexions à mon esprit étonné au sujet des Dames de Chio, dont je ne sçaurois vous faire grace. Pendant 700 ans, dites-vous, M. on ne reconnut pas dans cette Isle fortunée la moindre trace d'incontinence, mais cela n'est guères croyable (je vous demande pardon) dans un Pays si voisin de ces Isles consacrées à l'Amour: & quels sont vos garants d'un fait si extraordinaire? Je doute que les Dames de Chio leur soient aussi obligées de leur politesse, comme ils pourroient peut-être se le persuader. On respecteroit moins les femmes vertueuses si celles qui ne le sont pas étoient moins communes.

Les Romains auroient bien fait de choisir leurs Vestales parmi les jeunes filles de cette Isle privilégiée: ils auroient épargné des châtimens aussi rigoureux que desagréables & fréquens.

On sçait trop qu'il ne s'écouloit presque pas de lustre qu'on ne punit dans quelque Prêtresse de Vesta quelque chose de plus que d'avoir laissé éteindre le Feu sacré: & pourtant ce chaste Collège n'a jamais été composé

compôsé de plus de six Prêtresses à la fois.

Convenez M. que vous ne nous avez pas conté sérieusement la Fable de Chio, & que vous vous êtes laissé prévenir pour un Sexe que je respecte tout autant que vous, & que je redoute beaucoup (malgré mes huit lustres complets.)

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, au-delà de toute expression votre &c.

A la Soriniere



A une Demoiselle qui fait des Vers, qui en a exigé de l'Auteur.

NON, je n'ai point l'heureux talent
Qui par tout vous rend adorable :
Auprès de vous tendre & galant,
C'en est assés pour être aimable.



Lorsque vous m'ordonnez d'écrire,
D'écrire en vers, vous m'allarmez ;
En tremblant je touche la Lyre ;
Je pense à vous, vous m'inspirez.



Fille que chérit Apollon,
Vous chérissiez ce Dieu de même ;

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Où j'aurai sa protection

Quand il sçaura que je vous aime.



Présentez - moi donc de ce pas ;

Dites lui que je veux bien faire.

Je lui plairai , n'en doutez pas ,

Si j'ai le bonheur de vous plaire,



Comme vous son plus tendre enfant

Il nous chérira l'un & l'autre ;

On aime à former un talent

Qu'on reconnoît semblable au nôtre,



Je suis un disciple ignorant,

Bientôt je cesserai del'être,

En amour rendez moi sçavant,

Phœbus en vers fera mon maître.

B. S.





O B S E R V A T I O N S

Envoyées du Havre sur la construction des Ouvrages de Mer, telle qu'elle se pratique dans tous les Ports de France & peut-être ailleurs.

UN abus aussi vieux que le monde ne doit point être suivi, dès qu'il est reconnu pour tel.

PREMIERE. On a remarqué, & la preuve en est dans l'état actuel de tous les Ouvrages de Mer ainsi qu'aux Bajoyers des Ecluses, que les lits des pierres de parement comme C. * se dégradent de toute la profondeur du joint de lit, c'est-à-dire de deux à 3 pieds, enforte que la Mer s'y fraye dans l'intervalle de 12 à 15 ans un passage de 2 pouces de hauteur au moins.

2^e. Que par ce moyen les pierres de parement sont en l'air l'une sur l'autre, & soutenues respectivement par quelques petits gallets que la Mer y chasse avec violence.

3^e. Qu'après une tempête on trouve presque toujours des pierres de parement culbutées lorsque la Mer a déchassé les gallets qui les soutenoient à sec, enforte que quelque soin que l'on prenne pour les replacer sous

* V. la fig. pag.^m 31.

œuvre, cette construction est toujours mauvaise par la peine que l'on a de mal garnir le derrière & les enfourchements.

4^e. Qu'afin de placer les pierres de parement plus aisément selon leur taluds, les ouvriers les démaigrissent trop sur la queue comme on le voit en CD, & CO, & les soulèvent avec des cales, qui lorsque les ciments sont partis laissent une voye considérable, où la Mer perce avec violence sur le derrière des pierres, les fait acculer & en suite tomber.

5^e. Et enfin que quelques joints de lit deviennent si grands & si ouverts qu'on est obligé de les remplir de briques de deux pouces d'épaisseur, encore le fait-on fort tard, & lorsque les pierres sont presque toutes dérangées & détachées de la maçonnerie vers leur queue, & il ne faut pas s'étonner s'il en coûte au Roi des sommes immenses pour des réédifications entières dont la maçonnerie neuve ne fait jamais une excellente liaison avec la vieille qu'on laisse sur le derrière & sur les côtés.



*Moyen proposé pour remédier à ces
inconveniens.*

1^o. De faire un renforcement dans la pierre de retraite comme il se voit en K I d'un pouce & demi de profondeur, enforte que la retraite I P soit de huit pouces de faille à l'ordinaire.

2^o. De faire toutes les pierres de parement avec le renforcement H G d'un pouce & demi ou d'un bon pouce au moins sur le lit supérieur, enforte que l'épaulement F E soit de quatre bons pouces d'épaisseur, & au lit de dessous de chaque pierre sera fait un embrèvement E F G des mêmes mesures pour recouvrir le talon ou épaulement G E.

3^o. D'avoir une grande attention, & qui est fort négligée aujourd'hui presque par tout, à obliger les tailleurs de pierre de faire les deux lits de leurs pierres exactement relatifs au taluds qu'on veut donner, afin que les lits de pierres soient parallèles & rapprochés les uns des autres les plus près qu'il est possible.

4^o. De poser ces pierres avec du ciment fin & ne point s'embarrasser de l'exactitude du taluds afin de ne point les relever de dessus leur ciment ni les caler par derrière, sauf à donner un coup de marteau aux balévres

30 MERCURE DE FRANCE.

qui se feront par devant lorsqu'on voudra reprendre le vraitaluds , ce qui sera bientôt fait.

Consequences.

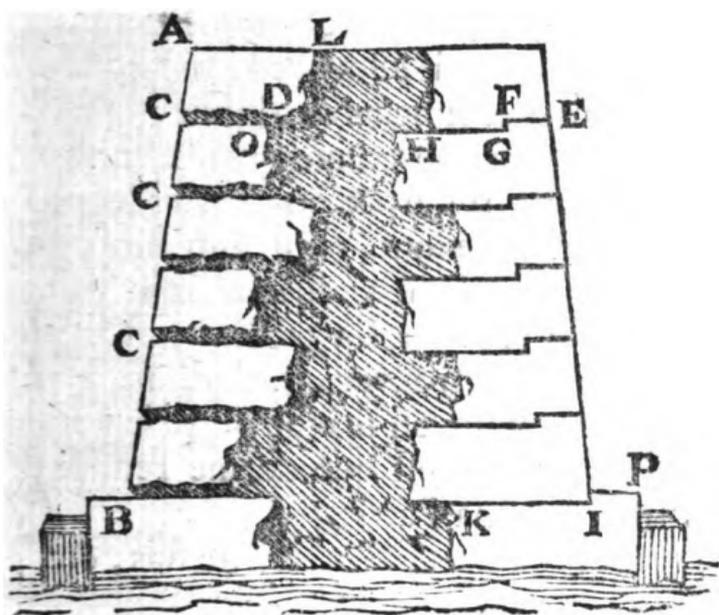
1°. Par ce moyen les ciments des lits KI H G. ne s'échaperont jamais , à cause de la garantie des talons IP. G E. & l'on entretiendra aisément les 4 pouces de lit de rejointoiement en F E.

2°. Quand bien même ces rejointoiements F E seroient négligés la pierre supérieure ne s'affaîssera jamais sur son inférieure, & il n'est pas possible non plus qu'elle coule en avant à cause des talons IP. G E.

3°. Et enfin que cette construction qui ne dépensera qu'un huitième de pierres de plus doit être éternelle , & exemptera même d'employer des crampons de fer , comme on a fait mal à propos à mon avis à la construction de plusieurs têtes de jettées , & de plusieurs Bajoyers d'écluse , la rouille de ces crampons faisant fendre les pierres , comme tout le monde sçait , & leur usage n'empêchant pas les joints de lit de se vider.

4°. Si l'embrèvement d'un pouce & demi semble trop fort on pourra le réduire à un pouce , pour lors cette construction ne dépensera en parement de pierres de taille seulement qu'un douzième de plus.

FIGURE



Coupe en travers d'une jettée ou mur de Quay, exposés à la mer.

AB. Construction usitée jusqu'à présent.
 EI. Construction proposée.

B iij

Conclusion.

On objectera que cette prétendue invention n'est pas bien surprenante, ce qui est vrai : mais pourquoi ne la met-on pas en usage puisqu'il est clair comme le jour qu'un ouvrage construit selon cette methode donne le tems aux ciments de durcir, & ne doit jamais surplomber comme tant d'autres qui tombent en ruine, & que toutes les pierres de parement ne font, pour ainsi dire, qu'un corps par leur liaison du haut jusqu'en bas ? & comme j'ignore les raisons qui la pourroient faire improuver, je m'adresse à vous, Monsieur, pour en sçavoir votre sentiment ; mon intention n'est que de me rendre utile au Roi & à ma Patrie.

Je suis, &c.

Au Havre ce 2 Février 1745.





V E R S

A SON ALTESSE SERENISSIME
M. le Prince de Conty.

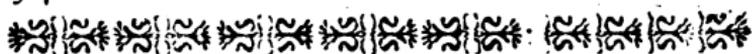
*Par M. A. Chef aux travaux, & Garde
Magasin des Vivres de l'armée du Roi
en Piedmont.*

Ministre de Cérés, au fond d'un magasin
Est-ce à toi d'un Héros d'oser chanter la
gloire ?

Ce sublime sujet veut un chantre divin
Dont le nom soit inscrit au Temple de mémoire.

Inspire moi, Dieu du sacré vallon ;
A mon foible génie épargne trop de gêne.
Transporte Castellane au pied de l'Helicon,
Et fais couler dans le fougueux Verdon
Les douces eaux de l'Hipocrène ;
Mais cessons d'implorer ces merveilleux secours,
A la vérité seule ayons ici recours ;
Eloquente sans art, elle parle, elle touche ;
Voici ce qu'elle vient exprimer par ma bouche.
CONTY peut s'égalier aux plus fameux Vainqueurs ;
Dans sa course rapide il n'est rien qui l'arrête
Eh ! jusqu'où ne doit pas s'étendre sa Conquête,
Quand il a fait celle des cœurs !

Bv



LETTRE à Monsieur de Montval Président au Présidial de Mâcon.

JE suis en possession, Monsieur, de vous fatiguer par de longues lettres. En voici une sur un nouveau système d'Astronomie. Ne vous effrayez pas de ce mot. Il n'y a ni tourbillons, ni attractions, ni hypotheses incertaines suivant lesquels un Philosophe bâtit l'arrangement des Cieux sur ses propres idées. Ici, tout est simple, clair, précis. Tout est fondé sur l'expérience & la Géométrie. Tout est représenté dans une machine admirable, dont je vous tracerai la description. Je l'ai vue & examinée attentivement dans mon dernier voyage de Saint Claude en Franche-Comté.

L'inégalité des jours Solaires a occasionné la découverte de ce système, dont M. l'Abbé Tornier, Prêtre de la Ville de Saint Claude est l'Auteur. Vous sçavez qu'il est démontré par l'expérience que les Pendules les plus justes ne s'accordent pas avec le Soleil. Tantôt il retarde, tantôt il avance; la différence va jusqu'à quinze minutes d'avance & autant de retard. De-là les Astronomes ont distingué deux mouvemens du Soleil, le vrai & le moyen. Le mouvement vrai, c'est le cours diurne conforme aux Cadrans Solaires. Chaque jour il varie. L

mouvement moyen , c'est le cours du Soleil qu'on suppose toujours sous l'Equateur. Ce mouvement est fixe.

On y a conformé les Pendules , & c'est relativement à ce mouvement fixe qu'on juge de toutes les irrégularités du mouvement vrai. On a bien trouvé la différence juste de ces deux mouvemens , on en a donné des Tables pour l'Equation des Horloges , mais on ne l'a trouvé que sur l'expérience. La cause en est restée inconnüe aux Copernics même , & aux Newtons. Voici un système qui la dévoile.

La Terre est placée au centre. Elle a un mouvement régulier de révolution sur son axe seulement , en 24 heures ou environ. La Lune parcourt son orbite autour de la Terre. Le Soleil est sur le plan de l'Ecliptique. Chaque jour il parcourt un degré. Mars & Venus l'y accompagnent comme ses Satellites. Les autres Planettes ont leur orbite supérieur à celui du Soleil ; leur cours , leurs stations , progressions , retrogradations y sont très bien expliquées.

Le concours du mouvement du Soleil & de la Terre , c'est la clef qui explique tout , & qui resout le nœud Gordien. La Terre tourne sur son axe , gardant toujours la même position de ses Pôles. Voilà ce qui fait les jours & les nuits. Le Soleil parcourt chaque

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

jour un degré de l'Ecliptique. Voilà ce qui fait l'année. L'Obliquité & l'excentricité de ce cercle par rapport à la Terre, voilà la source de toutes les irrégularités.

Il faut distinguer deux révolutions de la Terre. La Périodique, c'est-à-dire, sa révolution précise sur son axe. La Sinodique, c'est-à-dire l'espace qui s'écoule entre le midi d'un jour & celui du lendemain. Voici ce qui en fait la différence. La Terre tourne sur son axe en vingt trois heures 56 minutes, & des secondes d'Occident en Orient : Pendant le cours de cette révolution le Soleil avance aussi d'Occident en Orient l'espace d'un degré. Il faut donc que la Terre pour atteindre le midi du lendemain parcoure ce degré. Voilà sa révolution Sinodique. Elle est de 361 degrés. Or ce degré ajouté chaque jour compose à la fin de l'année un total de 365 degrés. Ainsi pour 365 jours il y a 366 révolutions de la Terre sur son axe (nouvelle découverte).

Delà il s'ensuit que chaque jour le midi vrai du Soleil doit varier, non que le Soleil avance ou retarde son cours. Son mouvement est très regulier aussi bien que celui de la Terre, mais comme chaque jour le Soleil avance d'un degré vers l'Orient, il faut que la Terre après avoir tourné sur son axe parcoure encore ce degré pour avoir son vrai midi. Or le Soleil ayant son cercle oblique

& excentrique à la Terre, ses degrés ne sont point égaux par rapport à la Terre. Ils sont plus ou moins longs, suivant qu'il est ou sous l'Equateur, ou sous les Tropiques. De cette obliquité du Zodiaque, de cette inégalité des degrés vient nécessairement la variété prodigieuse des jours.

Le cours de la Lune s'explique avec la même précision. Elle parcourt autour de la Terre le Zodiaque en 27 jours ou environ. Mais comme pendant cet espace de tems le Soleil a parcouru dans le même sens, c'est-à-dire, d'Occident en Orient vingt-sept degrés du Zodiaque, il faut que la Lune les parcoure aussi pour avoir sa conjonction. Son cours d'une conjonction à l'autre s'appelle révolution Sinodique. Elle comprend vingt-sept degrés de plus que la révolution du Zodiaque. Pour douze conjonctions Lunaires il faut environ treize révolutions Périodiques.

Telle est suivant M. Törnier la disposition & le cours du Soleil, de la Lune & de la Terre. Il prouve son système 1°. en supposant, ainsi que Copernic, le Soleil immobile; on ne peut expliquer la variété des jours & des saisons qu'en donnant à la Terre un mouvement forcé & contraire à toutes les règles du mouvement. Chaque jour elle présente au Soleil un aspect différent; il faut donc que le mouvement change chaque jour & même chaque instant du jour, puisque le

38 MERCURE DE FRANCE.

changement est successif. On ne peut concilier le mouvement diurne & annuel qu'en admettant des irrégularités réelles dont on ne sçauroit dire les causes. Il est vrai que le fameux Newton dans son systéme des attractions prétend avoir trouvé le principe du mouvement des masses celestes. Par un effort prodigieux de calcul il a pésé, pour ainsi dire, ces masses, pour y trouver par la raison inverse des quarrés des distances, le sujet de leur gravitation & impulsion. Comprendra qui pourra la raison de cette gravitation réciproque, que ce grand Philosophe ne comprenoit pas lui-même. Ses Partisans envain s'offensent-ils, quand on leur dit que ces attractions prétendues sont les qualités occultes d'Aristote déguisées sous un autre nom, & revétuës à grands frais d'un appareil de Géometrie. La chose n'en est pas moins constante; ses attractions sont justes parce qu'il les a calculées sur l'expérience, mais les principes en sont arbitraires. Il est aussi facile de les nier que de les poser. Or quoi de plus opposé à la simplicité de la Nature que cette multiplicité de causes aussi incertaines qu'inconnues?

Au contraire dans le systéme de M. Tournier tout y est simple, naturel, conforme aux Loix du mouvement. La Terre a sa révolution diurne sur son axe; le Soleil sa révolution annuelle dans le Zodiaque. De ces

deux mouvemens très réguliers s'ensuivent toutes les irrégularités : elles ne sont qu'apparentes & non pas réelles. 2°. Il prouve son système par la Géométrie. Il a calculé (& ce calcul égale presque celui de Newton,) il a calculé la durée de chaque jour, la diminution successive de chaque jour suivant que le degré de l'Ecliptique est plus ou moins oblique ou excentrique ; il a mesuré les angles d'avance & de retard du Soleil ; il a réuni & divisé ces calculs, & ils se trouvent naturellement conformes aux observations astronomiques. Il travaille actuellement à un ouvrage où toutes ces démonstrations seront détaillées. 3°. Enfin une autre preuve plus sensible, sur-tout pour ceux qui ne savent pas l'Algebre ni la Géométrie, c'est une machine qui est comme l'exécution & la pratique de son système ; en voici la description.

C'est une grande Pendule ; la noix à laquelle l'aiguille est attachée, représente la Terre. La Pendule a 24 heures, en sorte que le tour de l'Aiguille autour du Cadran représente la révolution de la Terre sur son axe.

La Lune parcourt son orbite autour de la Terre. Dans l'espace précis de sa révolution on y voit sa conjonction, son opposition, son croissant, son déclin, ses Eclipses.

Autour de l'Aiguille est un Cadran dont les heures sont conformes au mouvement

70 MERCURE DE FRANCE

moyen, c'est-à-dire au mouvement des Pendules. Il y a un autre Cadran qui embrasse ce premier dont les heures sont conformes au mouvement vrai du Soleil.

Autour de ces Cadrans est représenté le Soleil qui parcourt le Zodiaque en 365 jours &c. Une rouë oblique placée dans l'intérieur de la machine retarde ou précipite son cours, suivant qu'il est ou sous l'Equateur ou sous les Tropiques, ainsi quoique le cercle que parcourt le Soleil autour de ces Cadrans soit rond, la rouë oblique rend son mouvement oblique.

Les deux Cadrans sont mobiles ainsi que le Soleil. Ils avancent chaque jour d'un degré; sçavoir le Cadran moyen d'un degré toujours égal, & le Cadran vrai ou solaire d'un degré inégal, conforme au degré que parcourt le Soleil. La seule vue de cette machine presente une image nette de l'arrangement des Cieux & de l'inégalité des Méridiens. On y voit en même-tems & la régularité réelle du Soleil, de la Lune, de la Terre, & les irrégularités apparentes qui en naissent. L'Aiguille attachée à la Terre parcourt les 24 heures; pendant cet intervalle le Soleil & les Cadrans ont avancé d'un degré. L'inégalité des degrés de ces deux Cadrans montre la difference du midi vrai & moyen. L'Aiguille montre toujours le midi moyen, mais le midi vrai en est

quelquefois éloigné d'un , deux & même quatre degrés, ce qui fait 16 minutes, & cela précisément suivant les observations astronomiques. Au-dessus de ces deux Cadrans est encore un troisième Cadran, mais plus petit. Il est fixe, semblable en tout à nos Pendules. Il s'accorde parfaitement avec le grand Cadran moyen, & par-là sert encore de preuve à cette démonstration.

Ce n'est pas tout : au-dessus de la caisse de cette machine est une entaille dans laquelle entre le piedestal d'une Sphere de Laiton avec tous ses cercles. Voici comme elle est composée. La Terre est dans le centre. Elle tourne en 24 heures sur son axe, entraînant avec elle le cercle de son Horison, & de son Méridien. L'Horison est mobile pour le mettre au degré de latitude du lieu. La Lune y tourne autour de la Terre, & coupe l'Ecliptique en deux points. Ses nœuds sont mobiles; elle y a sa latitude Septentrionale & Méridionale. Le Soleil y parcourt l'Ecliptique dans le tems précis de sa revolution. On y observe l'heure de son lever & de son coucher sur un Cadran de 24 heures qui suit le mouvement du Soleil. Les Eclipses, les Phases de la Lune s'y observent exactement. Cette Sphere est travaillée dans toute la précision géométrique, & le même mouvement des Pendules la fait mouvoir.

42 MERCURE DE FRANCE

Avouez, Monsieur, que cette machine est peut-être la plus surprenante qu'il y ait en Europe. Vous l'admirez encore davantage, si vous faites attention, que M. l'Abbé Tornier non seulement a inventé ce nouveau système, a imaginé cette machine pour le prouver, mais qu'il l'a exécutée lui-même, & cela sans le secours d'aucun ouvrier, sans avoir appris le mécanisme des Horlogers ; bien plus, sans avoir jamais appris que de lui-même l'Algebre & l'Astronomie. S'il avoit étudié sous d'habiles maîtres, & qu'il se fût appliqué uniquement à l'Astronomie, il auroit fait des progrès surprenans. Il travaille actuellement à mettre son système au jour. Je vous avoue que j'aurois bien de la joye si ces principes aussi solides qu'ils sont clairs renversoient les attractions de Newton. Un homme inconnu dans la République des Lettres sortir du Mont-Jura, & l'emporter sur Copernic & sur Newton que l'on voudroit presque diviniser en Angleterre, la Victoire seroit singuliere & curieuse. Le Public sçavant & impartial en jugera. Pourvû que M. Tornier réussisse aussi-bien à développer ses idées dans son ouvrage, qu'il a réussi à les exécuter dans sa machine, je ne doute pas de la fortune de son système. Je crois qu'il paroitra l'année prochaine. Ce système fera

voir que celui de Newton est inutile à l'Astronomie ; qu'il pose des principes obscurs & incertains ; qu'en les suivant ou on ne trouve point de vérités , ou si on en trouve , c'est par hazard : à peu près comme les Alchimistes qui en cherchant la pierre philosophale ont trouvé des secrets utiles qu'ils ne cherchoient pas. Au lieu que le systême de M. Tornier ouvre une carrière aux plus utiles & aux plus sûres découvertes.

On dira peut-être que sa machine n'en prouve pas la vérité, puisqu'on en voit de semblables suivant le systême de Copernic. Je ne crois pas qu'il y en ait d'aussi parfaites. Mais quand on le suposeroit, voici ce qui en fait la différence. Les machines Coperniciennes n'imitent le mouvement des Globes que par des irrégularités réelles. Au lieu que celle-ci représente par des mouvemens parfaitement réguliers toutes les irrégularités. Donc elle est plus conforme au vrai arrangement des Cieux. La conséquence est des plus justes. La justesse de cette machine ne vient pas de l'habileté de l'Artiste qui rend regulier un mouvement irrégulier en lui-même, mais elle vient de la disposition des ressorts qui sont tous reguliers, & qui ne produisent des effets reguliers que par leur concours. Je ne crois pas qu'on puisse donner une solution plus juste, plus naturelle &

44 MERCURE DE FRANCE

plus noble des difficultés presque insurmontables qu'on rencontre dans les autres systèmes. Elles s'évanouissent dans celui-ci, & il fait connoître mieux qu'aucun autre la sagesse & la puissance de celui qui a créé & arrangé l'Univers.

Je souhaite que vous goûtiez ce nouveau système, & qu'il vous fasse autant de plaisir qu'il m'en a fait. Il faudroit pour cela voir sa machine. Vous y pourrez suppléer par son Ouvrage que je vous enverrai dès qu'il sera imprimé. J'ai l'honneur d'être &c.

De Louhans en Bourgogne le 24 Juillet 1744.

1. La Terre qui tourne sur son axe ; l'Aiguille sert de Meridien.
2. La Lune qui fait sa révolution autour de la Terre.
3. Premier Cadran conforme au mouvement moyen. Chaque jour il avance d'un degré inégal.
4. Second Cadran conforme au mouvement vrai du Soleil. Chaque jour il avance d'un degré inégal.
5. Le Soleil qui fait sa révolution dans le Zodiaque. Chaque jour il en parcourt un degré égal en lui-même, mais inégal par rapport à la Terre à cause de l'obliquité & excentricité du Zodiaque.
6. Un Cadran fixe semblable aux Pendules, toujours conforme au Cadran marqué numero 3.
7. Le pied de la Sphere.







SONNET.

L'Homme sans contredit est plus sçavant que sage :

Ses progrès en tout Art parlent en sa faveur.
 Du Dieu qui le fit naître , & dont il est l'image,
 Il ose approfondir la bonté , la grandeur.

Des plantes , des métaux il sçait l'utile usage :
 De ce vaste Univers curieux spectateur ,
 Il connoît les beautés d'un si charmant ouvrage ,
 Et fonde avec succès au fond de notre cœur.

Mais que lui sert , hélas , cette ample con-
 noissance !

Il est , malgré ses soins , plongé dans l'ignorance :
 Oui , vante qui voudra son esprit , son sçavoir,

L'homme sera toujours dans une erreur extrême,
 Et ne pourra jamais de rien se prévaloir ,
 Tant qu'il ne sçaura pas se connoître soi même.

Par M. Cottereau Curé de Donnemarie.



E X P L I C A T I O N

D'une ancienne Enigme insérée dans le Dictionnaire de Moreri au sujet du mot Ælia.

VOici l'Enigme avec les Observations qui la précédent & qui la suivent dans Moreri, Edition de 1712.

» *Ælia Lælia Crispis*, premiers mots d'une
 » célèbre *Inscription* qui se voit dans la mai-
 » son de campagne du Sénateur Votta, pro-
 » che Boulogne en Italie, & qui a exercé
 » quantité de Sçavans qui se sont mêlés de
 » l'expliquer. Elle porte qu'*Ælia Lælia Cris-*
 » *pis* n'étoit ni homme, ni femme, ni her-
 » maphrodite : qu'elle n'étoit morte ni par
 » la faim, ni par le fer, ni par le poison,
 » mais par tout cela ensemble ; qu'elle n'é-
 » toit ni dans les Eaux, ni *au Ciel*, ni en
 » la Terre, mais en tous ces lieux. Cette
 » *Epitaphe* lui fut consacrée par Lucius Aga-
 » tho Priscus, qui n'étoit ni son mari, ni
 » son galant, ni son parent, mais tout cela
 » à la fois. Voici l'*Inscription Latine* pour les
 » Sçavans,

48 MERCURE DE FRANCE,

Ælia Lalia Crispis,

Nec vir, nec mulier, nec androgyna

Nec puella, nec juvenis, nec anus,

Nec meretrix, nec pudica,

Sed omnia :

Sublata neque fame, nec ferro, neque veneno,

Sed omnibus :

Nec Cælo, nec Aquis, nec Terris,

Sed ubique jacet.

Lucius Agatho Priscus,

Nec maritus, nec amator, nec necessarius,

Neque mærens, neque gaudens, neque flens,

Sed omnia ;

Hanc neque molem, nec pyramidem, nec sepulchrum

Scit & nescit quid posuerit :

Hoc est, sepulchrum intus ca'aver non habens,

Hoc est, cadaver sepulchrum extrâ non habens,

Sed cadaver idem est & sepulchrum sibi,

„ Marius Michael Angelus, Professeur de
„ Padouë, prétendant expliquer cette Enyg-
„ me, a dit que c'étoit l'eau de la pluie :
„ Joannes Turius, Flamand, que c'étoit la
„ matiere premiere ; Ricardus Vitus, An-
„ glois, que c'étoit Niobé, ou l'ame, ou
„ l'idée : Nicolas Barnaud, François, que
„ c'étoit le Mercure, & Gaspard Guérard,
„ Hollandois, que c'étoit l'amour. Ce der-
„ nier

„ nier rapporte qu'il s'est fait un recueil des rai-
 „ sons des uns & des autres, imprimé premie-
 „ rement à Padoüe , & ensuite à Dordrecht.
 „ M. Spon croit que ces Enigmes sont les
 „ pensées ridicules de quelque moderne qui
 „ a voulu faire le bel esprit , & que cette
 „ pièce-là n'est pas antique. Il ajoûte que
 „ ce qu'on en montre n'est qu'une copie,
 „ & qu'il n'a pû apprendre ce qu'étoit de-
 „ venu l'original. Il remarque encore que
 „ celui qui a fait cette *Inscription* , n'enten-
 „ doit pas l'œconomie des noms Latins , car
 „ *Ælia* & *Lælia* sont deux familles differen-
 „ tes, & *Agatho* , *Priscus* , sont deux sur-
 „ noms , sans avoir aucune famille jointe. „

Les Antiquaires , à l'exemple des Phi-
 losophes , disent les plus plaisantes choses du
 monde sur les matieres qu'ils n'entendent pas.
 Si j'avois pû trouver le recueil dont le Hol-
 londois Gaspard Guérard fait mention , j'en
 aurois fait usage pour divertir le lecteur.
 Je m'imagine bien qu'on n'auroit pû s'em-
 pêcher de rire à la vûe des efforts qu'ont
 fait les Sçavans qu'on vient de nommer ,
 pour trouver dans les termes de notre Enig-
 me , *l'eau de la pluye* , *la matiere premiere* ,
Niobé , *l'ame ou l'idée* , *le mercure* & *l'amour*.
 Au reste sans avoir jamais lû cet Ouvrage
 singulier, je me persuade qu'il doit avoir beau-
 coup de rapport avec les idées chimériques

C

de quelques étymologistes de nos jours, dont les prétendues découvertes ne méritent d'être réfutées que par ces quatre jolis vers

Alfana vient d'*equus*, sans doute,
 Mais il faut avouer aussi
 Qu'en venant de-là jusqu'ici,
 Il a bien changé sur la route.

La Sentence de M. Spon a été portée sans connoissance de cause. Les pensées que renferme notre Enigme peuvent bien être celles de quelques modernes, mais elles n'ont rien de ridicule. La remarque du docteur voyageur sur les noms & surnoms de anciens Romains ne prouve point que l'Auteur de cette pièce n'ait point entendu l'économie des noms Latins. *Ælia* & *Lalia* sont deux familles & *Agatho*, *Priscus*, sont deux surnoms : mais que résulte-t'il de-là, si non qu'il s'agit dans l'Enigme de plusieurs personnes de différente famille ? Sur les surnoms *Agatho* & *Priscus*, il suffira d'observer en passant que les Latins désignoient souvent les personnes par un seul de leurs surnoms. *Cicero*, *Maro*, *Naso*, &c,

Mais il est tems d'en venir à l'Enigme même, & d'en donner l'explication. Cette pièce a deux parties relatives l'une à l'autre. Dans la première *Ælia*, *Lalia* & *Crispis*,

sont trois personnes différentes, il en est de même de Lucius, Agatho & Priscus, dont il est parlé dans la seconde. Cette multiplicité de personnes une fois admise fait disparaître toutes les contradictions, dissipe tous les nuages, & montre à découvert toute la finesse de l'Enigme.

I. En effet si on reconnoît qu'Ælia, Lælia & Crispis sont trois personnes différentes, on n'a plus de peine à concevoir que l'une n'étoit ni homme ni fille, l'autre ni femme ni jeune homme, & la troisième ni Hermaphrodite ni vieille. Cependant en les considérant toutes trois à la fois on comprend bien qu'elles pouvoient être tout cela ensemble: *sed omnia.*

Ælia n'étoit ni homme ni fille, mais vieille femme. Lælia n'étoit ni homme ni femme, mais Hermaphrodite, & Crispis n'étoit ni Hermaphrodite ni vieille, mais jeune Fil-
le. De plus, l'une de ces personnes étoit une Prostituée; l'autre sans être telle ne menoit pas une vie assés régulière; pour la troisième elle étoit d'une vertu à l'épreuve.

Ælia n'étoit point morte par la faim, *neque fame*, ni Lælia par le fer, *nec ferro*: ni Crispis par le poison, *neque veneno*, néanmoins elles avoient été enlevées par ces trois genres de mort, *sed omnibus*, sçavoir, Ælia par le fer ou le poison, Lælia par le

poison ou la faim, & Crispis par la faim ou le fer.

Après leur mort le corps d'Ælia ne se trouvoit point dans les airs, *nec Cælo*, mais bien dans l'eau ou sur la terre : celui de Lælia ne se rencontroit point dans l'eau, *nec aquis*, mais il se voyoit ou dans les airs ou sur la terre : enfin le corps de Crispis n'étoit point resté sur la terre, *nec terris*, mais il étoit ou en l'air ou dans les eaux, de sorte que ces trois Cadavres qui n'étoient ensemble ni dans les airs ni dans les eaux ni sur la terre, se rencontroient séparément en ces trois differens endroits. C'est là précisément ce que signifie la premiere partie de notre Enigme, qui doit être rangée & ponctuée de la sorte :

<i>Ælia,</i>	<i>Lælia,</i>	<i>Crispis,</i>
<i>Nec vir,</i>	<i>Nec mulier,</i>	<i>Nec androgyna,</i>
<i>Nec puella,</i>	<i>Nec juvenis,</i>	<i>Nec anus,</i>
<i>Nec meretrix, nec pudica,</i>		
<i>Sed omnia;</i>		
<i>Sublata,</i>		
<i>Neque fame,</i>	<i>Nec ferro,</i>	<i>Neque veneno,</i>
<i>Sed omnibus;</i>		
<i>Nec Cælo,</i>	<i>Nec aquis,</i>	<i>Nec terris,</i>
<i>Sed ubique jacet.</i>		

II. Il n'y a pas plus de difficulté dans la seconde partie de cette pièce que dans la pre-

niere. Tout ce qu'on y dit est relatif à ce qui a précédé. Lucius, Agatho & Priscus font trois hommes à chacun desquels les qualités & les dispositions qu'on leur attribue conviennent sous un certain rapport, & ne conviennent pas sous un autre.

Lucius ne s'afflige point de la mort d'Ælia, qui n'étoit point son épouse, *nec maritus neque mœrens*, mais il est touché de la mort de Lælia qu'il aimoit, au lieu qu'il se réjouit du malheur de Crispis dont il est le parent & l'héritier.

Agatho époux d'Ælia est insensible à la perte de Lælia qu'il n'aimoit point, *nec amator neque gaudens*: il est charmé d'eux d'avoir perdu sa vieille femme, mais en même-tems il déplore le triste sort de la jeune Crispis qu'il adoroit.

Priscus ne pleure point la malheureuse destinée de Crispis qui ne lui étoit point parente, *nec necessarius neque flens*, mais il gémit sur le sort d'Ælia qu'il aimoit, tandis qu'il est charmé de la mort de Lælia dont il étoit parent, & dont il lui revient une ample succession.

Lucius,	Agatho,	Priscus,
Nec maritus,	Nec amator,	Nec necessarius,
Neque mœrens,	Neque gaudens,	Neque flens,
<i>Sed omnia.</i>		

54 MERCURE DE FRANCE.

Il faut supposer que Lucius, Agatho & Priscus étoient eux-mêmes les auteurs de la mort d'Ælia, de Lælia & de Crispis, & qu'ils avoient placé leurs corps dans les lieux où ils se trouvoient, mais comme chacun d'eux avoit caché aux autres ce qu'il avoit fait en particulier, on peut dire en style énigmatique qu'ils sçavoient & ne sçavoient pas ce qui avoit réduit ces trois personnes à un état si déplorable; *scit & nescit quid posuerit.* Une comparaison toute simple rendra la chose plus sensible.

Trois personnes ont appris, l'une la Musique, l'autre la Grammaire & la troisième la Médecine: elles sçavent ces trois Sciences, quoique chacune d'elles en particulier soit supposée n'en posséder qu'une seule: *scit & nescit.*

*Hanc neque molem, Nec pyramidem, nec sepulchrum:
Scit & nescit quid posuerit.*

*Hoc est, sepulchrum intus cadaver non habens,
Hoc est, cadaver sepulchrum extra non habens,
Sed cadaver idem est & sepulchrum sibi.*

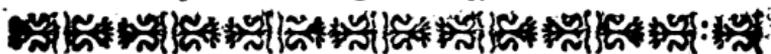
Ælia, Lælia & Crispis étant restées sans sépulture, on ne leur avoit fait ni mole, ni pyramide, ni tombeau. Leurs corps étoient des sépulchres qui ne renfermoient point de cadavres; des cadavres qui n'étoient point

renfermés dans des sépulchres, & qui n'avoient d'autre sépulchre que leur propre substance.

Tel est le sens naturel de cette fameuse Enigme. L'art avec lequel elle est composée fait allés sentir qu'elle ne doit pas être regardée comme fort ancienne. Outre les applications que j'ai faites on pourroit encore en faire plusieurs autres qui ne seroient peut-être pas moins justes, mais il me suffira d'avoir ouvert le chemin. Chacun pourra y marcher sans craindre aucune opposition de ma part.

A Crepi le 21 Fevrier 1745.

*A. BOURGEOIS Prêtre Chanoine de la Collegiale
& Principal du Colledge de Cr-py en Valois.*



*R E F L E X I O N S sur le Courage des
Femmes.*

DE tout tems & en tout Pays les femmes sont soumises aux hommes; ceux-ci sont les plus forts, ils ont fait les loix & se sont adjudgé la supériorité. En vertu de cette décision plus ancienne qu'équitable, ce sexe que nous adorons est réduit à nous séduire & à nous tyranniser n'ayant pas le droit de nous conseiller ni de nous conduire. Il n'est que subalterne dans l'ordre de la société civile. Nous l'avons écarté des emplois & des dignités, souvent même des

biens que la Nature lui a destinés, & lui ôtant tout objet d'émulation nous l'avons resserré dans le cercle étroit des soins domestiques. Nous avons fait plus: par le pouvoir de l'éducation dont nous avons réglé la tournure nous avons disposé pour ainsi dire de l'ame des femmes, & nous avons poussé l'abus du droit du plus fort jusqu'à leur interdire certaines Vertus, comme s'il avoit dépendu de nous de les en dépouiller, ou qu'en nous les réservant en apparence nous eussions dû nous enrichir réellement de leur part. Parmi ces Vertus interdites aux femmes le Courage est celle qui est le plus généralement reconnue pour n'être pas de leur ressort. Certaines autres comme la prudence, la discrétion, la solidité leur sont disputées, mais comme ces qualités sont de l'usage journalier dans la société, les occasions de reconnoître qu'elles sont aussi familières aux femmes qu'à nous sont si fréquentes que nous sommes forcés d'avouer du moins qu'elles en sont susceptibles, mais le courage étant une vertu dont l'usage est interdit aux femmes, il passe pour constant que c'est une vertu au-dessus de leur portée & qui est hors de leur Sphere. Cependant parmi celles que les accidens de leur vie ont mises dans des situations où le Courage leur étoit nécessaire, il s'en est trouvé un si grand nombre à qui

ce secours n'a pas manqué, qu'il nous a fallu reconnoître encore que certaines femmes avoient été courageuses. Mais nous avons satisfait notre amour propre en supposant que ces femmes avoient une ame d'une trempe singuliere. Telles nous nous figurons l'illustre Penthée, les deux Artemises, la fidelle Eponine & les illustres Romaines vantées dans l'Histoire. Nous rendons justice à ces Heroïnes, mais en convenant de leur vertu, nous ne permettons pas à leur sexe de s'en attribuer l'honneur. Nous aimons mieux y trouver quelque chose de surnaturel, & ne pouvant ôter à certaines femmes la réputation de Courage qui leur est dûë, nous disons que ces femmes avoient la fermeté des hommes, l'esprit, le Courage mâle. Enfin nous ne voulons point que la fermeté & le Courage soient des qualités que la Nature puisse accorder aux femmes sans erreur ou sans miracle. Seroit-ce donc par une secrette jalousie de leurs agrémens que nous avons de la peine à partager avec elles le lot de la Vertu & que nous voulons qu'elles nous cedent tout à fait celle que nous respectons le plus ? Cette injustice peut bien avoir fondé en grande partie notre prévention sur cet article, mais je crois que quelqu'autre motif encore y a contribué. Je conviens que les femmes paroissent plus

58 MERCURE DE FRANCE.

attachées à la vie que nous ne le paroissions & peut-être le font-elles en effet plus que nous ne le sommes, mais s'ensuit-il de là que le Courage leur soit une vertu plus étrangère qu'à nous? Je n'en crois rien & je ne pense pas qu'il faille être indifférent à la vie pour être courageux. Il est vrai que la peur de la mort exclut le Courage dans les perils qui la rendent prochaine. Mais l'amour de la vie, & la crainte de la mort sont deux sentimens bien différens.

Examinons les différens effets qui en résultent, je crois que c'est le moyen le plus sûr de les apprécier au juste. Ces deux affections nous sont comme toutes les autres données par la Nature, & leurs effets sont aussi anciens que le monde. Rappelons-nous ces premiers tems où l'homme ignorant & simple ne se connoissoit pas encore & ne faisoit que sentir; le désir de vivre & de vivre le plus heureusement qu'il nous est possible n'étoit pas inconnu puisqu'il est le compagnon inséparable de l'existence. Mais alors moins varié dans les moyens, & déguisé sous moins de formes qui ne se sont multipliées qu'en proportion de nos connoissances, il exigeoit des soins, des précautions & des projets plus bornés. Alors une mere féconde rendoit sa maison l'appui ou l'effroi de ses voisins; le pere de cette nombreuse

famille étoit à son gré l'arbitre du canton qu'il habitoit : s'il étoit ambitieux il en devenoit la terreur, le maître s'il étoit heureux, & le tyran s'il étoit injuste. Tous ces cas sont arrivés sans doute bien souvent, car les hommes sont nés avec toutes leurs passions & tous leurs vices. Je suppose un de ces premiers Conquerans dont les exploits se bornoient à l'envahissement de quelques arpens de terre, à la destruction ou l'usurpation de quelques cabanes. Qu'arrivoit-il alors? Il se faisoit une fermentation générale dans les esprits. Chacun craignoit pour soi, mais chacun ne sçavoit pas prendre des mesures hardies pour avoir moins à craindre. Les uns pourtant, & peut-être étoit-ce le plus grand nombre, car il paroît que les dominations se sont accrûes bien lentement, les uns, dis-je, courageux par tempéramment, ou seulement par raison & par nécessité réfléchissoient aux moyens de prévenir la mort & la servitude; deux choses qui nous répugnent presque également; frappés de la même crainte le même intérêt les unissoit, & sans doute plus le danger étoit pressant, plus le Traité étoit prompt & sincère. Les foibles ainsi rassemblés devenoient respectables, quelquefois invincibles, ou si la fortune se déclaroit contr'eux, ils se défendoient du moins & faisoient acheter chèrement leurs biens,

leurs libertés & leurs vies. Voilà ce que leur inspiroit l'amour de la vie, tandis que ceux en qui la crainte de la mort produisoit cette incertitude accablante qui la caractérise, insensibles à tout, hors à l'effroi du péril & incapables de s'en garantir, s'enfuyoient au hazard, occupés seulement de fuir, ou contents de traîner dans l'esclavage une vie honteuse, échapoient à la mort quand le vainqueur étoit las de la donner. C'est une chose remarquable que cette léthargie de l'ame que produit la peur. L'homme qui craint la mort n'en sçauroit soutenir l'approche & ne sçait rien faire pour l'éloigner. Il est troublé, consterné, anéanti; il y en a qu'une fuite aveugle a précipités dans des fleuves; il y en a qui n'ont pas eu même la force de fuir. Il semble que la mort leur soit douce pourvû qu'ils ne l'envisagent pas sous la forme qui les a fait trembler; quelques uns intimidés à l'aspect d'une armée qui se met en mouvement se deshonnorent avant que le danger commence, d'autres augmentent le danger qui les menace par la folle conduite qu'ils tiennent pour l'éviter. Crésus n'eut pas plutôt rangé son armée en bataille que prenant ouvertement la fuite avec toutes ses chariots, il donna au reste de ses troupes l'exemple honteux qu'elles ne tarderent pas à suivre. Démosthène croyant fuir plus ai-

fément, jetta sa cuirasse & son bouclier qui le garantissoient des armes qu'il fuyoit. Telle est la conduite absurde & infâme qui résulte de la crainte de la mort ; il s'en faut bien que l'amour de la vie ait jamais inspiré rien de pareil. J'avoüerai pourtant que celui-ci produit quelquefois des effets dont l'autre s'accommode fort bien. L'amour de la vie a fait élever des remparts qui la mettent en sûreté. Il a fait revêtir aux hommes des armes défensives , & leur a fait penser qu'il valoit mieux être fatigué du poids d'une armure que percé des traits de leurs ennemis. C'est l'amour de la vie qui arme & qui réunit les caravanes des Voyageurs contre l'audace des brigands dont les chemins d'Asie sont infestés : c'est lui qui fait sonner la retraite au parti que la fortune abandonne ; c'est lui qui fait chercher les postes avantageux , qui les fait attaquer avec précaution, qui empêche même de les attaquer s'ils le sont trop. Il n'y a rien-là que la crainte de la mort ne trouve très-bon , mais elle n'est capable de s'en servir que lorsque le péril est éloigné ; à son approche l'homme effrayé oublie tout ce qui peut le défendre & ne voit que ce qui le menace. L'amour de la vie nous fait tirer parti des secours qu'il a imaginés , la crainte de la mort nous ôte la possibilité & jusqu'à la

2. MERCURE DE FRANCE.

pensée d'en profiter ; ces deux affections ont pourtant un principe commun. Ce sont deux fleuves qui sortent du sein de la même roche , qui même suivent à peu près la même route au commencement de leurs cours , mais qui s'éloignent ensuite l'un de l'autre & se séparent enfin tout à fait. Ainsi l'amour de la vie & la crainte de la mort partent du même point , la connoissance & par conséquent le désir de l'existence ; mais ils ne marchent ensemble que jusqu'à un autre point qui est bien remarquable , je veux dire la nécessité amenée par les circonstances & prouvée par la raison. L'amour de la vie exige qu'on ne s'expose pas mal-à-propos , voilà tous ses droits , & s'il inspire quelque fois une petite répugnance qui va plus loin , elle se tait devant la raison. L'amour de la vie non-seulement permet qu'on l'expose quand c'est un moyen de la conserver , mais il y engage même , & comme nous aimons la vie non-seulement pour le plaisir d'exister , mais aussi relativement aux choses accessoires qui nous rendent l'existence plus agréable , il permet que nous hazardions notre vie dans la vûe de conserver les agrémens qui nous y attachent. Nous aimons nos femmes , nos enfans , nos peres , nos amis. La liberté nous est précieuse , nos biens nous sont utiles , notre Patrie nous est chere , nos engagements , source

de l'assurance, nous sont sacrés. L'amour de la vie nous permet de la risquer pour le maintien & la conservation de toutes ces choses sans lesquelles notre propre existence nous deviendrait onéreuse. Enfin l'amour de la vie qui évite les dangers inutiles, à qui même les nécessaires répugnent; mais qui est toujours accompagné de raison & de réflexions, nous permet de nous hasarder lorsqu'il est à propos de le faire; mais la crainte de la mort ne connoît point d'apropos sur cela. Ce sont donc deux sentimens très-distincts, l'un est universel, c'est l'amour de la vie qui veille à notre conservation, l'autre par un attachement outré pour l'existence est capable d'en anéantir toutes les propriétés, c'est la crainte de la mort qui heureusement n'est pas générale. Celle-ci fait nécessairement des lâches, celui-là permet d'être courageux. Aussi en disant que les femmes poussent peut-être l'amour de la vie plus loin que les hommes, je suis bien éloigné d'en conclure qu'elles soient moins susceptibles de Courage. Peut-être même en ont-elles naturellement plus que nous, puisque malgré la force de l'éducation molle qu'elles recevoient, cette Vertu perce si souvent chés elles aussi-tôt qu'elles se trouvent dans des circonstances qui l'exigent; ce qu'il y a de vrai c'est que les femmes ont si peu

64 MERCURE DE FRANCE.

d'occasions d'exercer cette vertu , que nous disons hautement qu'elle n'est pas de leur ressort, & nous les élevons tellement à ne pas s'imaginer qu'elles y puissent prétendre, qu'elles mêmes ne pensent pas trop à leurs droits sur cet article , & que la plupart n'osent pas se croire capables de Courage & de fermeté. Les femmes ne connoissent de la vie que les agrémens & les commodités , elles se croient faites uniquement pour en jouir. Elles n'ont pas appris à s'en passer sans murmure ; & combien y a-t-il d'hommes qui l'ignorent ? ce n'est pas qu'ils ne soient tous à portée de s'en instruire par l'éducation & l'expérience. Les femmes sont bien éloignées d'avoir les mêmes ressources. On les tient dans l'ignorance de tout ce qui pourroit élever, fortifier, étendre leur ame, s'il est permis de parler ainsi ; on les borne à quelques Vertus qui toutes admettent la complaisance pour soi-même, on ne leur fait envisager le bonheur que sous le point de vûe de la tranquillité. Le Courage ainsi que toutes les autres Vertus a besoin d'être développé & encouragé. L'encouragement aux Vertus, c'est l'estime qu'on acquiert par elles & la nécessité dont elles sont dans la conduite de la vie. Les femmes sont dépourvues de tous ces secours par rapport à la Vertu du Courage. On ne leur laisse pas penser qu'elles puissent

en avoir besoin ni qu'elles en puissent retirer aucun honneur. L'éducation ne crée pas le caractère mais elle le forme, & les Vertus portent l'empreinte du caractère.

L'éducation des femmes les borne à se rendre aimables, leur caractère est de s'en occuper, leur mérite est de l'être; parvenues à plaire, elles recueillent les suffrages empressés & exagérés de tout ce qui les entoure. Elles sont recherchées, chéries, aimées, elles ne reçoivent que des respects, elles n'entendent que des éloges. Tous les momens de leur vie leur préparent, leur annoncent, leur offrent des amusemens. Qu'il y a loin de cette tournure de vie à celle des Cincinnatus & des Regulus! Faut-il s'étonner que parmi les femmes il n'y ait pas beaucoup d'ames Romaines? Il ne devoit point y en avoir du tout par le bon ordre que nous y avons mis, & il faut véritablement s'étonner de trouver si souvent la fermeté jointe aux graces dans ce Sexe charmant, que nous nous obstinons à n'apprécier que par ses charmes. La belle Penthée étoit - elle moins courageuse que son Mari? Abradate avoit combattu avec valeur. Il étoit mort avec gloire, mais dans le fond il n'avoit rien fait que toute l'armée de Cyrus dont il faisoit partie, n'eut fait aussi bien que lui. Penthée par le genereux sang froid

66 MERCURE DE FRANCE.

avec lequel elle s'opiniâtra à rejoindre les manes d'Abrodade étonna Cyrus même. Il ne se trouva personne dans l'armée qui ne fut saisi d'admiration pour cet excès de Vertu, & peut-être personne qui s'en sentit capable. La mort de Caton, ce fameux martyr du fanatisme Romain seroit, quoi qu'en ait dit un très-bel esprit de nos jours, la plus belle mort que le désespoir amené par les circonstances & autorisé par la raison puisse conseiller, si celle de sa femme ne lui avoit pas enlevé la supériorité. Parmi les femmes dont le Courage fait honneur à la Nature humaine, on peut citer Cleopatre, cette même Cleopatre qui abandonna son amant dans l'instant où il commençoit cette bataille dont elle avoit amené la nécessité. Je ne prends point excuser son action en ne l'attribuant pas à une foiblesse pusillanime. Malheureusement il y a dans notre cœur assés d'autres sources d'actions infâmes. Cleopatre pouvoit penser qu'Antoine vaincroit aussi bien sans elle, & lui sauveroit aux yeux d'Auguste & des Romains de son parti, le tort impardonnable de leur avoir marqué une animosité personnelle. Elle esperoit peut-être qu'Auguste vainqueur ne changeroit point sa fortune & elle comptoit se ménager sa protection en paroissant avoir favorisé sa victoire, quoique dans le fond sa

fuite dût naturellement être assés indifféren-
 te au succès de la bataille, car ce ne fut point
 la fuite de Cleopatre, ce fut celle d'Antoine
 qui amena la victoire d'Auguste, & la fuite
 de Cleopatre n'entraînoit pas nécessairement
 celle d'Antoine, ainsi la politique de la Rei-
 ne d'Egypte pouvoit se faire illusion sur les
 suites de sa retraite dont je n'ai garde de ju-
 stifier les motifs. Mais quand toutes les res-
 sources de la politique & de la coquetterie
 furent épuisées, quand il ne resta plus à
 Cleopatre de choix à faire qu'entre la mort
 ou l'esclavage, son Courage s'éveilla, elle
 n'hésita point & finit une vie voluptueuse
 par un trépas héroïque. L'aventure si con-
 nuë de Petus & d'Arria est une de celles
 qui concourt le plus à établir la magnani-
 mité des femmes. On pourroit appliquer à
 ces deux personnages le mot de Xerxès
 après la bataille de Salamine, où la vaillan-
 te Artemise s'étoit distinguée avec éclat plus
 qu'aucun Capitaine. J'ai vû, dit le Roi des
 Perses, des hommes devenus femmes & des
 femmes devenues hommes. En parlant de
 la prévention generale, ce mot est très juste
 & très applicable à Petus & à sa femme.
 On ne peut gueres se tuer de plus mauvaise
 grace que le fit ce Proconsul. Il mourut
 comme une femme & sa femme mourut en
 Romain.

L'Histoire fourmille de traits mémorables de cette espèce , mais il y a plus , on voit des Nations entières chés qui les femmes endurcies par l'éducation aux fatigues & accoutumées aux périls , partageoient avec les hommes les travaux & les dangers de la guerre. Tel est, sans avoir recours aux Annales de l'Antiquité fabuleuse , tel est le portrait fidele que Tacite nous a laissé de ces Nations guerrieres connuës sous le nom de Francs & de Germains. Leur Patrie , dit-il , est toute entiere dans leurs Camps , les femmes , les enfans , les vieillards y suivent les fils , les peres & les époux ; les fruits de la victoire , les désastres de la défaite , les horreurs du combat , tout est commun à tous.

Voilà les Mœurs de nos ayeux , ces Heros que nous ne respectons pas assés , & à qui nous ressemblons trop peu. C'est avec ces Vertus qu'ils ébranlerent tant de fois & qu'ils renverserent enfin la puissance Romaine. Ensuite civilisés par un commerce réglé pendant la tranquillité d'une domination paisible , les occupations des femmes & celles des hommes furent séparées , & la difference des occupations amenant celle de l'éducation , les femmes bornées aux soins domestiques , oublierent bientôt qu'elles fussent capables de mieux & les hommes crurent être seuls capables de tout.

Dès-lors les femmes n'ont plus imaginé que la Nature leur eût donné du Courage, & bornées à un train de vie qui s'accorde avec la foiblesse, elles ont cru être foibles, tandis qu'il ne leur manquoit que les occasions de montrer de la fermeté. Ce qui le prouve incontestablement, c'est que parmi celles que leur rang ou des aventures extraordinaires ont tiré des circonstances communes, il s'en est trouvé un très grand nombre à qui les Vertus fortes dont elles avoient besoin n'ont pas manqué. Telles ont été la fameuse Comtesse de Montfort & sa courageuse Rivale, la célèbre Marguerite d'Anjou, Isabelle de Castille, la Mexicaine de Cortez, la Reine Elisabeth, la Landgrave de Hesse, Amelie de Hanau, cette Heroine du siècle passé, & de nos jours la femme du grand Alexiovitz qui dut son élévation à son intrepredité. Si je voulois citer des exemples moins illustres, les tristes Anecdotes de la Ligue & de nos guerres de Religion me fourniroient de quoi remplir un volume du nom des femmes de tout âge qui ont péri dans ces horreurs avec un Courage digne des Cornelies, & peut-être plus admirable en ce qu'il devoit moins à l'éducation. Mais, me dira-t-on, n'y a-t-il donc pas de difference entre les hommes & les femmes pour le

Courage? Sans doute, je conviens qu'il y en a, mais s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, je la crois plutôt extérieure qu'intérieure, apparente que réelle. Les femmes ne croient point devoir jamais l'exercer, de-là elles croient ne point l'avoir, & comme leur honneur leur permet de s'en passer, elles se livrent sans scrupule à tous les ménagemens que l'amour de la vie peut conseiller, que nous appellons foiblesses, & que nous mépriserions dans un homme; une femme avoue qu'elle a peur d'une épée, qu'elle a une frayeur horrible de la mort & en l'avoüant elle se le persuade. Elles sont à l'égard du Courage comme sont les gens de qualité à l'égard de la force du corps. Les jeux & les plaisirs d'exercice sont bannis de notre siècle, aussi l'homme de la Cour le mieux fait & le plus fort ne pourroit pas porter ce qu'un crocheteur d'une taille médiocre porte à son aise. Mais que cet homme élevé dans une mollesse noble soit pris par des Corsaires d'Alger qui le forceront à des travaux proportionnés à sa constitution apparente, la Nature rentrera bientôt dans les droits & le Courtisan délicat deviendra un esclave infatigable. Ainsi les femmes élevées dans la mollesse & pour la mollesse, éloignées par leur genre de vie de toutes les occasions où le

courage est nécessaire , ont besoin pour être courageuses de crises violentes qui les tirent de leur état naturel. Elles ne sont point préparées aux morts accidentelles , elles n'ont jamais fait reflexion qu'elles puissent en courir le risque , elles ne sont pas même préparées comme nous à mourir un jour. Elles le savent, mais on ne les a pas accoutumées à se le dire , à y porter la vûe & à l'y porter sans horreur. Aussi dans l'éloignement la mort leur paroît plus affreuse qu'à nous , car chés nous autres hommes c'est tout le contraire ; une jeune femme jouissant de la plus fraîche santé ne parle de la mort qu'en tremblant & il n'y a point d'homme qui quand il se porte bien ne prétende l'envisager de sang froid. Mais à son approche l'illusion de la coutume tombe , le sentiment de la Nature reste & les femmes ne meurent pas avec plus de foiblesse que les hommes. L'expérience journaliere nous apprend cette vérité. Nous avons encore sous les yeux une autre expérience d'un genre moins serieux mais aussi vraie , aussi instructive & par conséquent aussi utile à rapporter , parce que tout ce qui sert à éclairer l'humanité est respectable. Cette expérience certaine & d'un usage journalier est aisée à tirer des intrigues de galanterie où les femmes s'embarquent quelquefois avec tant de dangers

72 MERCURE DE FRANCE.

pour elles de la part de leurs tuteurs, de leurs peres, de leurs maris. Toujours elles sont contraintes, souvent observées, quelquefois surprises. Dans tous ces cas, sans excepter le dernier qui est le plus embarrassant, c'est une chose singuliere que le sang froid & la présence d'esprit, signes non équivoques de la fermeté avec lesquels elles reçoivent, soutiennent, & pour l'ordinaire reparent ces accidens imprévus qui autorisent la rigueur d'un mari en le rendant témoin d'une occasion de l'exercer. Alors me dira-t-on, elles sont animées & encouragées par un sentiment plus vif & plus fort que la crainte, l'amour, devant qui se taisent toutes les passions, & qui peut bien donner des Vertus puisqu'il a aussi le pouvoir de les anéantir, Elles ont ce secours, j'en conviens quoiqu'il y eut bien à chicaner sur cela, mais l'heureux ou malheureux amant qui est surpris avec elles n'est-il pas dans le même cas & n'a-t-il pas la même ressource sans compter sa prérogative mâle de n'être pas susceptible de peur? Quel est pourtant le plus embarrassé, le plus troublé, le plus interdit des deux? Je laisserai cette question indécidée par amour propre pour moi & pour mon sexe, et je dirai seulement que je croirois pouvoir appliquer ici le mot de Xerxés que j'ai déjà appliqué à Petus & à sa

la femme. Enfin je terminerai ces réflexions par une observation importante & qui me paroît décisive, c'est que d'après l'éducation que reçoivent les hommes & les femmes par rapport au courage, tous les hommes devoient être intrépides & toutes les femmes pusillanimes, & que le nombre des hommes qui se deshonnorent par leur foiblesse étant égal à peu-près à celui des femmes qui s'illustrent par leur fermeté, il en faut conclure que le courage est une vertu distribuée par la nature également dans les deux sexes. Notre éducation fortifie notre courage, celle des femmes leur laisse ignorer le leur. Mais l'éducation n'est qu'un verre convexe ou concave qui grossit ou qui diminue les objets qu'il représente, mais qui n'en altere que la représentation. Il y a une réalité que les apparences cachent quelquefois. Mais les circonstances de notre vie qui sont la pierre de touche de nos vertus réelles font évanouir les apparences. Les femmes sont toutes foibles en apparence, mais dans la réalité le courage n'est pas plus rare parmi elles que parmi les hommes.



D



O D E.

Ciel ! de ma cendre rallumée
 Sort à la voix de mon vainqueur
 Une éteincelle envenimée
 Qui se communique à mon cœur.
 Je reconnois trop à ma flâme
 Le Dieu qui jadis dans mon ame
 Porta ce coup si bien gravé
 Le barbare jurant ma perte
 Plonge en ma blessure rouverte
 Un trait de mon sang abreuvé.



Enyvré d'amour & de rage
 L'amant jaloux de Briseis
 Ainsi se plaignoit au rivage
 Qu'il fit retentir de ses cris.
 Rendez moi Pfiché ; je l'adore ;
 Amours , le feu qui me dévore
 S'allume à la voix de Venus ,
 Accourez , l'ingrat Fils d'Egée
 Cherche son amante affligée ,
 Et la redemande à Bacchus.

Permets qu'à la fleur de ton âge
 Pfiché, le fouris des amours
 Dissipe le sombre nuage
 Qui semble obscurcir tes beaux jours ;
 Eh quoi ! ton aimable jeunesse
 A peine a ressenti l'ivresse
 Du nectar qui coule à Paphos ;
 Du plaisir la coupe enchantée
 Dans tes mains se trouve infectée
 Du suc de l'If & des pavots !



Quel emploi de votre puissance !
 Pourquoi, fils cruel de Cypris,
 M'arracher à l'indifférence
 Dont je connoissois tout le prix ?
 Pfiché goûte un calme paisible,
 Mais Pfiché fut-elle sensible,
 Ne peut rien pour moi désormais,
 Faites plutôt que je l'oublie,
 Et que ma flâme ensevelie
 Périisse & s'éteigne à jamais !



Mais tandis que je vous atteste,
 Cruels, redoublant mon malheur,
 Je prononce ce nom funeste,
 Et vous le gravez dans mon cœur.
 Barbares, chaque instant redouble

Dij

76 MERCURE DE FRANCE,

La douleur , la honte & le trouble
Où vous prétendez m'égarer ,
Et vos flèches éteincelantes ,
M'arrachent des larmes brulantes
Qu'en vain je voudrois dévorer.

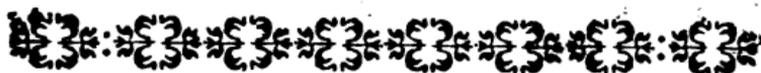


Favorite de Cithérée .

Reconnois la touchante voix . . .
Ton ame d'amour enyvrée
S'ouvroit à ses sons autrefois ;
Reviens ; c'est ton amant lui-même,
L'objet de cette ardeur extrême ,
Qu'en ton ame il sçut allumer,
Plus doux , peut-être plus aimable ,
Qu'importe ; fidèle ou coupable ,
Tu te plûs toujours à l'aimer.



L'amour vainqueur battant de l'aîle .
De roses mélange tes lys ,
Et Démophon infidèle
Revient dans les bras de Philis :
Jeux, pour le Dieu qui vous appelle,
C'est une victoire plus belle
Que d'allumer de nouveaux feux ;
Accourez ; l'objet qui m'engage
Sçait seul obliger un volage
A reprendre ses premiers nœuds.



E X A M E N

D'un Passage de l'histoire Ecclesiastique d'Orderic-Vital par M. Polluche d'Orleans.

ORderic-Vital dans son Histoire Ecclesiastique de Normandie, écrit sous l'an 1134, que Jean Evêque d'Orleans étant dans un âge très-avancé, Hugues Doyen de la même Eglise avoit été choisi pour lui succéder, mais que ce dernier qui étoit alors à la Cour, voulant aller prendre possession de sa nouvelle dignité, avoit été tué par des scelerats qui l'attendirent sur le chemin. (a) Ce Passage avoit échappé aux Annalistes de l'Eglise d'Orleans, & le Pere Mabillon qui le relève dans ses notes sur la 156^{me} lettre de saint Bernard, loin de soupçonner la vérité du fait qu'il contient, nous donne cet Hugues comme un Prélat qui doit être ajouté au Catalogue de nos Evêques, du moins dans le rang de ceux dont l'élection n'a pas eu de suite (b).

Il faut convenir que le témoignage d'Or-

(a) *Lib. 13. p. 896. Collect. Hist. Norm.*

(b) *S. Bern. Opera Tom. I. p. 157.*

78 MERCURE DE FRANCE.

deric qui vivoit pour lors, & le nom de Hugues qu'on trouve environ ce tems-là dans les listes imprimées des Doyens de l'Eglise d'Orleans, favorisent fort ce recit. Il s'en faut pourtant bien que le rapport d'Orderic se rapporte aux Chartes du tems; toutes au contraire reclament contre, & leur opposition unanime en assure le peu de solidité: développons en les preuves.

Jean II. du nom Evêque d'Orleans dont il s'agit ici, & qui avoit été élu dès l'an 1096, siégeoit encore dans les premiers mois de l'an 1136, puisque nous avons de lui des lettres du 6 Mars de cette même année, données au sujet des biens Ecclésiastiques qu'on abandonnoit aux Laïcs moyennant quelques redevances censuelles (a). Orderic en le faisant mourir en 1134, a avancé sa mort d'environ deux ans, mais comme cette faute est une erreur de tems qui pourroit ne rien changer au fond de la chose, je ne m'y arrêterai pas. Après la mort de Jean il y eut des contestations assés vives sur le choix de son successeur, mais qui ne durèrent pas aussi long tems que le recit du même Orderic veut le faire entendre. Helie Abbé de saint Sulpice de Bourges réunir bien-tôt tous les suffrages en sa faveur

(a) Trésor de l'Eglise d'Orleans.

& fut élu unanimement, ou dans les derniers mois de cette même année 1136, ou au commencement de la suivante, comme en font foi les lettres que nous avons de lui, portant donation à l'Abbaye de S. Benoît sur Loire de l'Eglise de S. Ythier de Sully, dattées de l'an 1137, qu'il désigne le premier de son administration, & du Regne de Louis le Gros (a). Or non-seulement dans le peu de tems qui s'est écoulé depuis la mort de l'Evêque Jean, jusqu'à l'élection d'Helie, mais long-tems devant & long-tems après, c'est-à dire depuis 1113 jusqu'en 1146 inclusivement, toutes les Chartes ne font mention que d'un seul Doyen, le célèbre Etienne de Garlande Chancelier & Senechal de France, oncle de Manassés de Garlande Evêque d'Orleans; sans vouloir ici en citer un grand nombre, je me contenterai de deux qui tombent vers le tems de la mort de l'Evêque Jean. Elles suffissent à mon dessein.

La premiere Charte est de Jean II. lui même, qui à la priere de Pierre son Chapelain, affranchit une maison que ce dernier avoit vis-à-vis l'Eglise Cathédrale de toutes les redevances dont elle étoit chargée envers les Evêques d'Orleans. Elle est de l'an 1129, signée d'Etienne Doyen, de Philippe Chantre,

(a) Cartul. de S. Benoît sur Loire.

80 MERCURE DE FRANCE.

& des autres Dignités de l'Eglise (a)

La seconde Charte est de l'an 1137 & la même dont je me suis servi plus haut. On y trouve, comme à la première, les noms d'Etienne Doyen, de Philippe Chantre & des autres Dignités.

Voilà par ces deux actes Etienne de Garlande reconnu Doyen de l'Eglise d'Orléans, dans un tems où Orderic nous en présente un autre que le premier exclut totalement. Il ne me reste qu'à répondre à une difficulté qu'on peut m'objecter.

Que devient, me dira-t-on? cet Hugues Doyen que la Saussaie place en 1120 (b) & que l'auteur d'une notice Mss. de ces Dignitaires appuie sur des titres de la même année, de 1122 & de 1126? (c). Il y a toute apparence que c'est le même dont a voulu parler Orderic Vital.

À cela je réponds que les Actes qu'on cite des années 1120 & 1122, & qui font mention de Hugues Doyen, sont à la vérité datés de ces années dans le cartulaire de l'Eglise d'Orléans d'où on les a tirés, mais que la date a été mal lûë par celui qui les y a transcrits, vû que sur les originaux on lit

(a) Trésor de l'Eglise d'Orléans.

(b) *Anna'. Eccl. Auc'. in notit a Decanorum.*

(c) Cette notice est chés plusieurs personnes.

1190 & 1192, ce qui a déjà été remarqué dans une autre occasion par l'Auteur de la Notice de nos Evêques imprimée à la tête des Statuts Synodaux du Diocèse. J'ai moi-même vérifié cette différence par la communication qu'on a bien voulu me donner de ces pieces. Ce sont des lettres de Henri de Dreux Evêque d'Orleans qui notifie dans la premiere qu'un nommé Renaud Maire de Bou lui avoit engagé la Mairie de ce lieu (a), & dans la seconde que Gilon de Loury Clerc & ses freres avoient cédé à Hugues Doyen & à Manassès Chefecier tout le droit qu'ils avoient dans l'Eglise de Chilleuere, (b) pour revenir à l'Eglise d'Orleans après leur mort. Et cet Hugues Doyen dont il est fait mention est Hugues de Garlande petit-neveu d'Erienne qui posseda cette dignité depuis 1167 jusqu'en 1198 qu'il fut élu Evêque d'Orleans.

Le titre de l'an 1126 merite un peu plus d'attention. Jean II. y confirme la donation faite par Raoul I. du nom Seigneur de Baugency aux Chanoines du même lieu de tous les droits qui lui étoient dûs sur les Eglises de Notre-Dame, de S. Firmin & de Vouzon. Il y est fait mention de Hugues

(a) Trésor de l'Eglise d'Orleans.

(b) *Ibid.*

82 MERCURE DE FRANCE.

Doyen, de Geoffroy sous Doyen, de Seguin Chantre & de plusieurs autres comme témoins. Mais pour peu qu'on se donne la peine de lire ces lettres avec quelque attention, on voit assés que la présence de Hugues & des autres qui y sont nommés a rapport, non au tems de la confirmation de l'Evêque Jean en 1126, mais au tems de la donation même de Raoul faite dans le Concile de Baugency en 1104. *Hoc donum prius factum publicè Baugenciaci, regnante Philippo Rege, presentibus idoneis testibus scilicet Hugone S. Crucis Decano, G sub Decano . . . per manum Johannis Aureliane Episcopi novissime confirmatum est* (a). Dans ce texte *presentibus idoneis testibus* ne se rapporte pas plus à la dernière date de 1126 que la formule *regnante Philippo Rege* qui n'y peut convenir; il convient donc uniquement à la première 1104, surtout l'année 1126 se trouvant couverte comme nous l'avons dit par les dates du Decanat d'Etienne de Garlande dont Hugues ici mentionné fut le prédécesseur jusqu'en l'an 1112 qu'il fut nommé à l'Evêché de Laon (b).

De tout ceci il faut ou conclure à la

(a) *Cartul. de l'Abb. de Baugency Gallia Cbrist.* p. 114. Tom. 3.

(b) *Sigebert Gembl. Chronolog. ad an. 1113.*

rigueur que le recit d'Orderic est insoutenable dans toutes ses parties, ou pour l'expliquer d'une maniere favorable, dire que l'erreur ne vient que d'avoir fait mal à propos Hugues Doyen d'Orleans, puisqu'en le supposant dans une autre Eglise, & en reculant la date de deux années, toute la difficulté dispaeroit. Hugues élu Evêque d'Orléans par la Cour, tandis que le Chapitre s'étoit déclaré pour Helie, cette double élection aura causé les mouvemens dont l'Eglise d'Orleans fut agitée à la mort de Jean II. Celle de Hugues les aura fait finir & Helie se trouvant sans concurrent sera resté paisible possesseur d'une dignité qu'on lui disputoit.





LETTRE d'un Lieutenant - Colonel
François à un de ses amis sur la démolition
du Château de Démont.

JE conviens, Monsieur, que ce que je vous ai mandé de Barcelonnette le 24 Novembre au sujet de la démolition du Château de Démont, ne quadre gueres avec ce qu'en ont publiés quelques nouvellistes mal informés, ou qui se plaignent à déguiser les faits, pour ne les présenter que sous une face conforme à leur partialité, & que vous êtes en droit d'exiger un détail que je n'ai pas eu le tems de vous faire alors, pour vous mettre en état de réfuter ce qu'on pourra vous dire de captieux à cet égard : ce n'est pas qu'il faille s'en inquiéter, on en connoît assés la futilité, & je n'écris que pour vous satisfaire.

Depuis la paix de 1737, le Roi de Sardaigne a dépensé plus de neuf millions pour rendre le Château de Démont un des plus forts de l'Europe ; encore n'a-t-on executé qu'une partie du projet général ; sa fortification se réduisoit anciennement à une enceinte située au sommet d'un rocher isolé au milieu de la Vallée de Sture. Son escarpement fort élevé a été taillé de façon à former deux nouvelles enceintes par amphithéâtre, dont la plus basse qui se trouvoit encore escarpée de plus de deux cent pieds étoit flanquée de quatre bastions de bonne maçonnerie. Comme le front qui regarde la France étoit le plus accessible, on l'avoit fortifié par un ouvrage à corne & de quelques pièces détachées ; tous ces dehors revêtus de maçon-

nerie n'étoient pas achevés à beaucoup près au commencement de la campagne dernière; il n'y avoit que les trois enceintes qui fussent en état d'une bonne défense, disposées de maniere à soutenir chacune un siège particulier.

Pour faciliter les manoeuvres de la garnison en cas de siège on avoit percé dans le roc avec des dépenses excessives plusieurs poternes en rampes bien voûtées, pour descendre de la première enceinte dans la seconde, de la seconde dans la troisième & de la troisième dans les caponneres qui défendoient l'accès de l'escarpement de l'enceinte inférieure du côté du Nord & du Midi.

On avoit aussi construit nouvellement dans le donjon ou enceinte supérieure, un superbe logement pour le Gouverneur, distribué à pouvoit servir au besoin de magasin pour les vivres, ayant plusieurs étages voûtés & des souterrains à differens usages; près de-là il y avoit deux magasins à poudre, deux grandes citernes à l'épreuve de la bombe & plusieurs souterrains servant d'entrepôts pour les munitions de Guerre, tous creusés fort avant dans le roc comme les précédens, & la plupart adossés à l'enceinte.

Il y avoit encore dans la première enceinte inférieure un grand magasin à poudre & une citerne, répondans immédiatement au rempart du front de la Sture, & dans le milieu de la courtine qui regarde la France, une grande porte d'entrée magnifiquement décorée d'architecture, ayant à droite & à gauche plusieurs pieces voûtées avec des souterrains dans l'épaisseur du rempart: cette porte servoit de logement à la plus grande partie de la garnison; enfin dans le terreplein de la même enceinte du côté du Nord il se trouvoit un Aqueduc voûté pour l'écoulement des eaux qui ve-

86 MERCURE DE FRANCE.

noient du donjon ; vous allez voir , Monsieur , l'usage qu'on a fait de tous ces souterrains pour la démolition de la place.

Quoique S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty sentit toute la nécessité de démolir Démont pour se conserver une entrée dans le Piedmont par la Vallée de Sture. Il ne laissa pas que de faire travailler un grand nombre d'ouvriers à réparer les bâtimens du Château que l'incendie avoit rendus impraticables , afin d'y établir une forte garnison pendant l'hyver ; il entroit tous les jours dans le Château une quantité considérable de provisions de bouche qu'on faisoit venir de Provence & de Dauphiné pour la subsistance de cette garnison , tandis que de leur côté les mineurs perçoient des fourneaux dans les revêtements des principales défenses des trois enceintes ; ce Prince alloit fréquemment animer par sa présence le travail des uns & des autres , afin que quelles que fussent les résolutions de la Cour sur le sort de Démont , l'armée ne restât campée que le moins de tems qu'il seroit possible dans une saison aussi avancée.

En suivant les regles ordinaires de la démolition des places , il auroit fallu au moins six mois pour raser les fortifications & édifices de Démont ; M. le Prince de Conty à qui rien n'échappoit , ayant reconnu par lui-même jusqu'aux moindres endroits du Château , sentit le parti qu'on pourroit tirer des poternes , caves , citernes , magasins & autres souterrains , qui étoient autant de fourneaux tout formés dont on pouvoit se servir avec avantage pour abrégér sa démolition & la rendre plus complete , en les chargeant d'une quantité extraordinaire de poudre ; la place en contenoit sept cent milliers qu'on ne pouvoit employer plus à propos ; n'étant pas

en situation de les transporter sur nos frontières par préférence au canon dont ce Château étoit bien mu ni; aussi toute la grosse artillerie a-t'elle été évacuée en France à la suite de la nôtre, ne laissant dans les batteries que les pieces de fer & quelques-unes de fonte d'un petit calibre irrégulier; d'ailleurs il convenoit de garder ses pieces pour les tirer sur les Barbets lorsqu'ils paroissent dans le voisinage, & montrer que le Château étoit toujours en état de défense.

Cependant les fourneaux de la démolition se multiplioient sans nombre; les édifices se réparaient à force, on rassembloit de toutes parts des bois pour faire des blindages à l'abri des bombes, qui pouvoient aussi servir à renfermer les poudres dans les endroits où elles pouvoient être logées: il est vrai que malgré la célérité du travail des Mineurs on pouvoit croire que les fourneaux n'étoient que provisionnels, comme on venoit de faire à la Citadelle de Ville-Franche & au Château de Montalban; M. le Prince de Conty ne s'expliquoit pas sur une conduite aussi opposée, mais au fond tout paroissoit décidé pour la conservation de Démon. Quelques fussent les motifs de son silence, les plus clairvoyants y ont été trompés jusqu'à la veille de l'événement.

Lorsque ce Prince vit qu'il y avoit environ 500 fourneaux de faits qui suffisoient pour démolir les fronts des trois enceintes & les ouvrages des dehors auxquels on s'étoit attaché par préférence, il ordonna le 12 Novembre à M. de Turmel commandant les Mineurs de les faire charger, ainsi que tous les souterrains qui en devoient tenir lieu, pour les mettre en état d'opposer le sur-lendemain jour que S. A. S. avoit pris pour le départ de l'armée, campée alors dans la Vallée de Sture la

88 MERCURE DE FRANCE.

droite appuyée au Château de Démont, & la gauche au pied des montagnes adjacentes au Col de Valoria. Dans les journées du 12 & 13 elle fit distribuer par gratification aux troupes les vivres qui étoient dans le Château, & le 14 tout se trouva disposé pour faire jouer les mines.

L'armée se mit en marche à midi & fut rangée en bataille en deça de Démont sur une hauteur à une juste distance du Château, pour n'être pas incommodée des débris que les mines devoient chasser fort loin ; elle vit de-là démanteler le front de l'enceinte inferieure du côté du midi, celui de la porte avec les differens ouvrages qui en defendoient l'accès, & crever deux grands puits, nouvellement achévés renfermés dans ces mêmes ouvrages, ensuite elle partit vers les quatre heures pour se rendre à Sambuc, laissant l'arrière-garde commandée par M. d'Arambourg Lieutenant Général Espagnol, pour observer la conduite des ennemis.

Comme on avoit évacué la garnison du Château pour rentrer dans les corps d'où elle avoit été tirée, & que je me trouvai ce jour là de service aux ordres de ce Général, il me détacha avec 6 compagnies de Grenadiers & deux piquets pour en aller garder les avenues & soutenir les mineurs contre les entreprises des Barbets qui paroissent au pied des montagnes voisines, dont quelques-uns avoient été assés hardis pour venir furtivement arracher les saucissons qui devoient porter le feu à deux mines pratiquées exterieurement dans la maçonnerie du front qui regarde le Piedmont, sans que cela ait tiré à conséquence ; ce front qui est le seul qui n'a pas été démoli, avant été négligé comme de nulle importance, dès qu'il cessoit d'être protégé par ceux qu'on devoit détruire.

Tous les fourneaux des autres enceintes ont joué immédiatement après les précédents avec autant de succès qu'on pouvoit le désirer, mais ce n'étoit que le prélude de l'effet que devoient faire ceux qui restoit à sauter ; on mit le feu aux trois poternes qui répondoient par cascades au front du Nord qui firent un effet terrible, & bien propre à ôter aux ennemis la curiosité de venir examiner ce qui se passoit au pied du Château où ma troupe n'étoit pas elle-même en sûreté. Les trois enceintes & les roches furent ouvertes depuis le pied jusqu'au sommet par une large brèche où un escadron auroit pu monter de front ; peu après on mit le feu à 30 milliers de poudre qui étoient dans l'Aqueduc, & qui firent une seconde brèche du même côté.

Les autres Poternes qui regardoient le Midi ; chargées comme les précédentes, formerent à quelques tems delà un désordre encore plus épouvantable, & des brèches creusées jusqu'au cœur du rocher, dont de gros quartiers furent cassés à plus de 400 toises ; il en est même venus des débris jusques près de l'arrière garde, qui ont tué & blessé plusieurs soldats Espagnols.

Une de ces Poternes, servant à descendre du donjon dans la seconde enceinte, produisit un grand malheur ; les souterrains & autres lieux voutés qui étoient aux deux côtés de la grande porte d'entrée, se trouvoient chargés de 90 milliers de poudre auxquels on ne devoit mettre le feu que pour la dernière opération ; le Rocher où étoit percée cette fatale Poterne, qui contenoit 60 milliers de poudre, fit un grand écart, se fendit du côté intérieur de la porte, sous le passage de laquelle on venoit dans le

90 MERCURE DE FRANCE.

moment de placer à couvert un de mes deux piquets, que j'avois eu des ordres réitérés de faire passer dans le Château, pour plus de sûreté ; il sortit de l'ouverture de ce rocher une langue de feu qui s'étant lancée sous la porte, alluma le saucisson principal repondant à 20 fourneaux pratiqués dans les pieds droits des voutes, qui prirent tous à la fois avec les 90 milliers de poudre, renverserent cette porte, de même que les bâtimens qui l'accompagnoient & ensevelirent sous leurs ruines les 50 malheureux dont je viens de parler, sans qu'après on en ait apperçu les moindres vestiges.

Plusieurs Officiers qui étoient alors à quelque distance delà penserent tous être écrasés. M. de Tarmel y fut blessé, un de ses Lieutenants fut tué à côté de lui avec un Sergent & trois Mineurs ; de ce triste événement il en est résulté une dernière brèche, qui s'étend presque sur toute la courtine de l'enceinte inferieure du côté de la France, dont les Bastions avoient été démantelés en premier lieu. Jamais on a rien vû de si effrayant que le vacarme avec lequel cette porte a sauté, dont les débris ont été chassés jusques dans la Ville de Démont, où les habitans s'étoient réfugiés dans les caves, n'ignorant pas les risques qu'ils couroient.

Toutes les charges des Poternes avoient rempli leurs objets, de même que celles des autres souterains, les puits & ciernes étoient entierelement détruits, ainsi que le magasin à poudre de l'enceinte inferieure, quand l'accident de la porte arriva ; mais il restoit encore à faire sauter les deux magasins du donjon, & le Gouvernement, dont les caves étoient remplies de cent milliers de poudre, qui devoient prendre par un

feu commun, en même-tems que les magasins.

Nous étions avancés dans la nuit ; tout étoit bouleversé dans le Château, il n'y avoit plus d'autre chemin pour monter au donjon que celui des breches, bien difficile à pratiquer ; le feu qu'on venoit de mettre aux ouvrages de fascina-ge pouvoit être porté aux poudres par le grand vent qu'il faisoit alors, ce qui en rendoit les approches très dangereuses ; les Mineurs remplis d'effroi, presque tous hors d'état d'agir s'étoient retirés du Château, & s'excusoient d'y retourner sans qu'on pût leur en faire un crime ; on affronte la mort dans les occasions ordinaires, animées par la force de l'exemple, autant que par honneur ; mais combien la trouveroient plus redoutable, si abandonnés à eux-mêmes dans les cas propres à intimider, ils n'avoient d'autres guides que leur seul devoir.

Cependant la promesse de trente Louis de récompense rendit le courage à deux Mineurs des moins maltraités qui se determinerent avec beaucoup de résolution. Peu après leur retour, on entendit sauter le Gouverneur avec un bruit épouvantable, multiplié encore par celuides Echos des rochers voisins ; avec des circonstances bien capables d'inspirer la terreur. La terre trembla à une lieue à la ronde, on eut dit que la nature perissoit, & que tout alloit être confondu. Dans ce moment de trouble, le feu avoit pris par accident à la ville de Démont, d'où il partoit des cris & des gémiffemens affreux ; moins causés par l'incendie, que par les violences de quelques Miquelets Espagnols, qui s'étoient détachés de leurs corps, pour piller une place que nous venions d'abandonner, ce qui augmentoit encore l'étonnement des spectateurs.

92 MERCURE DE FRANCE.

Nous comptions tous en être quittes, & que c'étoit la dernière opération ; j'avois joint l'arrière garde où je trouvai M. Chauvelin Major Général qui avoit voulu suivre la démolition jusqu'au bout ; il témoigna douter que les deux magasins eussent sauté avec le Gouvernement , quoique la disposition eut été faite en conséquence , & ce doute étoit bien fondé ; il s'agissoit de remonter au donjon pour en juger , & n'y laisser aucune ressource aux ennemis ; les Mineurs représentèrent qu'ils ne le pouvoient sans un péril évident, puisque si les magasins n'avoient pas pris, cela venoit sans doute de ce que le feu des saucissons avoit été coupé, qu'il couvoit peut-être , comme cela arrive quelquefois ; & gagneroit les poudres au moment qu'ils en seroient à portée. M. de la Malardière Officier d'Artillerie , d'une grande distinction , qui avoit commandé dans le Château, s'offrit d'aller avec eux pour ne rien laisser d'imparfait ; sentiment de zèle & de courage qui lui fait beaucoup d'honneur , il partit , & je retournai le soutenir avec mon détachement ; il trouva que les deux magasins existoient encore , il y fit appliquer l'amadou , de même qu'à la charge de deux souterrains voisins pratiqués sous les batteries les plus élevées du donjon , contenant chacun 20 milliers de poudre , que quelques accidens avoient apparemment empêché de prendre avec les autres. A peine ce digne Officier & les Mineurs eurent regagné le pied de la rampe , que les deux magasins sautèrent l'un après l'autre , & ensuite les souterrains, par conséquent les dernières batteries du Château.

Il ne restoit plus aucun doute sur la parfaite exécution de tout ce qu'on s'étoit proposé de dé-

puire. M. d'Arambourg avoit rendu le calme à la Ville de Démont par le bon ordre qu'il avoit apporté, à la vexation des Miquelets, ainsi son objet se trouvant rempli, l'arrière garde partit & joignit à une petite distance la queue de la Colonne.

C'est ainsi que tant de travaux élevés à grands frais ont été subitement renversés & que dans l'intervalle de six heures ce Château redoutable a été réduit en un cahos de décombres de rochers, de maçonnerie & de charpente.

Voilà, Monsieur, dans la plus exacte vérité, l'état où nous avons laissé le Château de Démont; je soumets volontiers ce que je viens de rapporter à la censure des Officiers Piedmontois qui ont été les jours suivans examiner la situation; ainsi vous pouvez juger de la difficulté de réparer ce Château, du tems & de la dépense prodigieuse qu'il en coûteroit par l'étendue du dommage; que si quelque partie essentielle avoit échappé à l'effet des mines, M. le Prince de Conty en eût été informé sur le champ, & n'eût pas manqué de suspendre la marche de l'armée pour y mettre ordre le lendemain, car quoique le Roi de Sardaigne à la tête de la sienne, ne fût qu'à une lieue & demie de Démont la démolition s'en est faite trop tranquillement pour en redouter les suites, nous étant retirés sans la moindre inquiétude. Je souhaite que cette Relation puisse vous amuser, & devienne un témoignage de l'estime avec laquelle je suis, M. votre très-humble & très-obéissant Secrétaire BELIDOR.

A Grenoble le 14 Décembre, 1744



E P I T H A L A M E

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Descends, Hymen, descends des Cieux ;
 Viens remplir les vœux des deux mondes ;
 Les BOURBONS, ces enfans des Dieux,
 Unissent leurs Tiges fécondes ;
 Descends, Hymen, descends des Cieux ;
 Viens remplir les vœux des deux mondes.

Tandis qu'au sein de ses roseaux
 La Nymphé du Tage éplorée
 Répand sur son Urne azurée
 Des pleurs qui grossissent ses eaux,
 Les Dieux, enfans de Cytherée,
 A la lueur de leurs flambeaux
 Conduisent l'Infante adorée.

Descends, Hymen, descends des Cieux ;
 Viens remplir les vœux des deux mondes ;
 Les BOURBONS, ces enfans des Dieux ;

Unissent leurs Tiges fécondes ;
Descends, Hymen, descends des Cieux ;
Viens remplir les vœux des deux mondes.

Pour célébrer un si beau jour,
Dione, dans les airs portée,
Répand par les mains de l'Amour
Les riches trésors d'Amalthée :
Ses Cygnes volent à l'entour,
Et couvrent d'une aîle argentée
Les plaisirs qui forment sa Cour ;
Cypris du Ciel est descenduë ;
La Terre est son heureux séjour ;
Les Oiseaux chantent son retour ;
Toute la nature est émuë !
Il semble qu'au gré de nos vœux
Le feu des plaisirs se rallume ;
A l'ombre d'un Myrthe amoureux
Hébé couronne ses cheveux ;
La jeune Flore les parfume ;
Il semble enfin que l'Univers
Sorte du cahos & renaisse ;
Vertumne étend ses tapis verts,
Et les couleurs de la jeunesse
Brillent sur le front des hyvers.
O toi, qui choisis la décence
Pour servir de guide aux plaisirs,
Toi, qui couronnes les desirs
Sans faire rougir l'innocence,

Descends , Hymen , descends des Cieux ;
 Viens remplir les vœux des deux mondes ;
 Les BOURBONS , ces enfans des Dieux ,
 Unissent leurs Tiges fécondes ;
 Descends , Hymen , descends des Cieux ;
 Viens remplir les vœux des deux mondes ,

Junon dans les airs embellis
 De Borée enchaîne la rage ;
 L'Hymen porté sur un nuage
 Descend dans l'Empire des Lys.
 Bientôt nos Vœux seront remplis :
 L'Hymen approche de son Temple ;
 L'Hymen au bruit de mille voix
 Perce la foule qui contemple
 Le fils du meilleur de nos Rois.
 Conduite par la main des Graces
 L'Infante est aux pieds des Autels ,
 L'Epoux semblable aux immortels ;
 S'empresse & vole sur ses traces ;
 Des Dieux par l'Hymen avertis
 La troupe auguste est assemblée ;
 Ce sont les Noces de Thetis ;
 Tous les yeux y cherchent Pélée ;
 Tous les yeux y trouvent son fils.
 Les plaisirs en foule descendent . . .
 Que tous les François vous entendent ,

Jeunes

Jeunes Epoux , tendres amans !
Prononcez vos derniers sermens ;
L'Hymen & l'Amour les attendent :
Le nœud que vous allez former
Ne sçauroit être trop durable :
L'Hymen fait un devoir d'aimer ,
L'Amour rend ce devoir aimable ;
Tous deux épuisent leurs bienfaits ;
Tendres Amans ils vous unissent.
Ils vous enyvrent à longs traits
Du plaisir pur dont ils jouissent ;
Que tous les peuples applaudissent
Au présage heureux de la paix !
Que la Discorde défarmée
Se taise au bruit de nos Concerts !
Que l'Europe moins allarmée !
Répète nos chants & nos vers !
Les cent voix de la Renommée
Les apprendront à l'Univers.
Bénissons le siècle où nous sommes ;
L'Hymen en comblant tous nos vœux
Promet au monde de grands hommes
Et de grands Rois à nos neveux.
C'en est fait ; l'Amour & la Gloire
Couronnent nos tendres Amans ;
Les Dieux ont gravé leurs sermens ;
Au Temple immortel de Mémoire ;

Remonte , Hymen , remonte aux Cieux ;

E

98 MERCURE DE FRANCE,

Tu remplis les vœux des deux mondes ;
Les BOURBONS, ces enfans des Dieux
Ont uni leurs Tiges fécondes ;
Remonte, Hymen, remonte aux Cieux,
Tu remplis les vœux des deux mondes,

Par M. L. D. B. de l'Académie Française,



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

LE Reverend Pere *Griffet* de la Compagnie de Jesus vient de donner au Public le premier volume des ouvrages du celebre Pere Porée son confrere ; il est *indouze*, & contient six Tragedies Latines dont les deux dernieres sont en trois actes avec des intermedes François.

L'Editeur a mis à la tête de ce premier volume, qui sera suivi de plusieurs autres, une vie abrégée de l'Auteur, écrite avec toute l'élegance de la plus pure latinité ; il nous apprend que le R. P. Porée né dans un Bourg voisin de Caën, d'une honnête famille & distinguée par son amour pour les Lettres, entra dans la Société au mois d'Août de l'année 1692 âgé de 16 ans,

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDÉN FOUNDATION.

prof
ber p
lit le
pur
de la
de la
re de
comb
pote
& qu
rue.
Apr
Renne
devoit
fit son
fait le
Super
rempli
noie a
fameu
Perpu
un Jou
ceffeur
tout a
reunifi
d'eux.
En
regle p
loit

117

pressé d'un désir vif & sincere de se sanctifier par des vertus utiles aux autres, il choisit le genre de vie, le plus propre à remplir ses vûes, & il se penetra si pleinement de l'esprit de son nouvel état, que le reste de sa vie fut consacré sans relache à la gloire de Dieu & à l'avantage du Prochain, double objet que saint Ignace s'étoit proposé dans l'établissement de sa Compagnie, & que les enfans n'ont jamais perdu de vûe.

Après avoir enseigné les humanités à Rennes avec un éclat qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour, le jeune Pere Porée fit son cours de Théologie comme il avoit fait le reste, & rentrant par l'ordre de ses Superieurs dans sa premiere carrière, il vint remplir une place de Professeur de Rhétorique au College de Louis le Grand, école fameuse qui comptoit parmi les maîtres un Perpinien, un Petau, un Cossart, un la Ruë, un Jouvenci, grands hommes dont un Successeur tel que le Pere Porée rappelloit tout à la fois & faisoit oublier la perte, en reunissant en lui seul les talens de chacun d'eux.

En effet un feu prodigieux d'imagination, réglé par un jugement droit & exquis sembloit faire le caractère singulier de son esprit; il possédoit à un degré peu commun

Eij

30307

100 MERCURE DE FRANCE.

La plus belle & la plus rare qualité du génie. L'invention, son extrême fécondité, le rendoit capable de s'exercer heureusement dans tous les genres avec une abondance que rien ne pouvoit épuiser, & la flexibilité de son stile étoit telle, qu'il étoit sans effort, élevé, simple, grave, enjoué, sérieux, badin, tendre, fort, insinuant, pathétique, chauffant avec un égal succès le soc & le Cothurne, arrachant à son gré des ris ou des larmes, passant tour à tour du chalumeau à la trompette, étant enfin toujours si parfaitement tout ce qu'il vouloit être, qu'il ne paroïssoit jamais pouvoir être autre chose que ce qu'il étoit actuellement.

Quel bonheur pour les jeunes gens que l'on confioit à un tel homme ! car c'étoit à eux qu'il se devoit sans partage ; de-là cette sagacité industrieuse & attentive qui lui faisoit démêler à coup sûr la route qu'il falloit prendre pour amener chacun de ses élèves, au point de succès dont il le sentoit capable, persuadé qu'ils pouvoient réussir tous jusqu'à un certain degré, il n'en négligeoit aucun, mais plus convaincu encore que la culture du cœur doit marcher de compagnie avec celle de l'esprit, il ramassoit pour ainsi dire toutes ses forces pour former à la Religion & à la Patrie de vertueux

Citoyens , pendant qu'il préparoit à la République des Lettres des sujets capables de la rendre encore plus florissante , par des talens qu'il avoit sçû développer.

Au milieu de tant de travaux , dit l'Editeur , qui chés les hommes ordinaires sont autant de distractions par rapport aux devoirs severes qu'impose l'état Religieux, le pere Porée ne perdit jamais de vûë ce qu'il demandoit de lui. Partagé en apparence par une infinité de soins & d'occupations toutes humaines , la Religion le posseda toujours tout entier , & tandis que la Cour & la Ville retentissoient à l'envi des applaudissemens qu'on lui devoit , il ne pensoit humblement caché dans le fond de sa retraite , qu'à devenir un Saint.

- Aussi l'étoit - il , & la grace qu'il demanda souvent à ses Superieurs d'aller porter le flambeau de la Foi chés ces Nations malheureuses qui sont assises dans l'ombre de la mort , fit-elle bien voir qu'une pieté éminente couronnoit en lui les dons les plus rares de l'esprit & du cœur. Dieu se hâta de recompenser l'usage qu'il en avoit fait. Il l'appella à lui le onzieme de Janvier de l'année 1741 , âgé seulement de 65 ans , dont il avoit passé trente trois & demie , à la tête de la plus célèbre Academie de France; sa mort fut regardée com-

me une de ces pertes publiques que tout le monde doit pleurer ; les gens de Lettres & les gens de bien melerent leurs regrets, & crurent tous avoir perdu leur Maître ou leur modele ; le Roi lui-même voulut bien paroître singulierement touché de ce triste événement, espece de consolation qui en adoucissant la douleur generale ne fit que la rendre encore plus amere.

Le reste de la préface dont nous rendons compte roule sur l'ordre que l'Editeur s'est prescrit dans la publication des ouvrages du Pere Porée ; on commence, dit-il, par donner au Public, les Tragédies de cet illustre Rheteur, parce que c'est sans contredit celui de tous ses ouvrages, auquel il s'est appliqué davantage & qu'il a châtié avec le plus de séverité, comme si (ajoute-t-il ingenieusement) le Pere Porée eut voulu mettre la Scene latine en état de n'avoir rien à envier au Théâtre françois.

Viendront ensuite les Comédies pleines de ce sel chaste & piquant, qui sans interesser les mœurs pures d'une jeunesse innocente, l'accoutume de bonne heure à saisir & à mépriser les ridicules qui l'attendent dans le monde, espece de leçons que la malignité naturelle rend plus efficaces que les preceptes, mais que la tyrannie de l'exemple ne fait malheureusement oublier que trop tôt.

Une nouvelle Edition des discours latins, plus étendue que celle qui a déjà paru, suivra les Comédies; le Pere Porée avoit souffert qu'on les rassemblât en deux volumes, ou plutôt on les lui avoit arrachés comme par force; ils seront accompagnés de ses Catechismes latins, espece d'exhortations que les Professeurs de Rethorique font à leurs élèves la veille des grandes fêtes: tout y respire l'esprit de piété dont le Pere Porée étoit animé, & on espere que le Lecteur ne les trouvera pas moins éloqu岸tes que les harangues même. On sçait assés le succès prodigieux qu'ont eû ces dernières malgré la critique que les Partisans zelés de Cicéron ont cru qu'elles méritoient, & il faut avoier, dit ingenûment le Pere Griffet, que le nombre & l'harmonie majestueuse du stile Ciceronien ne s'y font pas toujours sentir, mais en revanche, elles ne laissent rien à desirer pour l'ordre des choses, la finesse des pensées, l'éclat des figures, l'élegance & la pureté de la diction.

Aux discours tant latins que françois succederont differens morceaux de Prose & de Poësie, que le Père Porée composoit pendant le cours de chaque année, avec une facilité d'autant plus admirable que tout y paroît fait avec soin.

Enfin les plaidoyers françois dont ce céle-

bre Rheteur donnoit le sujet à ses élèves, & qui retouchés de sa main faisoient la matiere des exercices publics qui portent ce nom, termineront le recueil des ouvrages du Pere Porée, dignes par ses travaux Litteraires de la plus solide immortalité; le R. P. Griffet la partage en quelque sorte avec son illustre confrere, autant par la force, l'élégance & la verité dont il le peint, que par le soin qu'il prend de le transmettre à la posterité.

La préface dont nous venons de donner une legere idée est suivie de plusieurs pieces en vers latins, composées par quelques Jesuites amis particuliers du Pere Porée sur le fatal événement de sa mort; elles sont toutes marquées au bon coin; différentes entre elles par des beautés propres & de divers genres, elles se ressemblent parfaitement par une tendresse de sentiment & d'expression qui fait le veritable prix de ces sortes d'ouvrages. On sent que l'esprit a, pour ainsi dire, écrit sous la dictée du cœur; on ne voit dans le Poète qu'un ami penetré jusqu'au fond de l'ame; c'est sa douleur qui l'inspire, c'est elle qui parle & qui se communique au Lecteur; si nous ne consultations ici que les interêts des amateurs de la poësie latine nous parlerions plus au long de ces éloges funebres, mais les bornes étroites que nous nous sommes prescrites ne nous le per-

mettent pas , nous nous contenterons de choisir dans l'Hendecasyllabe anonime un petit nombre de vers qui désignent les Tragédies comprises dans le volume qu'on donne au Public ; nous invitons le Lecteur à lire tout le morceau dont ces vers sont tirés , aussi-bien que l'építaphe qui le suit. Elle nous a paru un chef-d'œuvre en son genre ; aussi est-elle du R. P. de la Sante digne Collegue de l'illustre mort.

*Vives Brute , patrem exuens superbe ,
 Vives Sennacherib Deo rebellis ;
 Et Myrses quoque : vivet Imperator
 Phoca barbarie & dolis peremptus :
 Quæ vos , Christiadum decus perenne
 Fratres egregii , tacebit atas ?
 Spectatorum Agapitus , usque & usque
 Dabit pectoribus pios dolores ;
 Spectatorum Agapitus usque & usque
 Dabit pectoribus pios amores.*

Le Pere de la Sante annonce ici avec une juste confiance aux Tragédies du Pere Porée , la destinée qui les attend , elle leur est dûë à tant de titres qu'on ne doit pas douter un moment que sa prédiction ne s'accomplisse.

A l'égard du détail des Tragédies mêmes,

E v

nous nous garderons bien d'y entrer ; nous sommes très-perfuadés que les R. R. P. P. Jéfuites donneront inceffamment fur cet article une entière fatisfaction au Public ; le compte qu'ils lui rendent fi régulièrement & fi bien de tout ce qui peut enrichir la Litterature , le met en droit d'attendre d'eux l'extrait étendu d'un ouvrage qu'ils doivent regarder comme une efpece de patrimoine qu'ils abandonnent au profit de l'Empire des Lettres. Tout ce que nous prenons la liberté d'affûrer ici , c'eft que pour le choix des fujets , la construction de la Fable , la beauté foutenuë des caracteres , le pathétique des fituations , la noblèffe des fentimens , l'élevation des penfées , la chaleur des mouvemens , l'élégante fimplicité des tours & de l'exprefion le Tragique latin moderne l'emporte communément de beaucoup fur les anciens Tragiques Latins qui ne prennent que trop fréquemment , l'enflé pour le majeflueux , le gigantesque pour le vrai grand , & dont le feu fouvent étouffé fous des tours contraints & un langage froidement empoulé , donne la plupart du tems au mépris du précepte d'Horace , plus de fumée que de véritable lumière : nous fommes fi convaincus de l'équité de ce jugement que nous ne difsimulerons point un petit reproche qu'on eft en droit de faire au Pere Porée de

n'avoir pas été assés en garde dans quelques endroits de ses Tragédies contre ces especes de Concetti & d'Antitheses , qu'il se permettoit peut-être un peu trop dans ses harangues , il étoit fait pour dédaigner constamment ces beautés frivoles qui ne sont que dans les mots , qu'il regardoit lui-même comme les superfluités d'une imagination vive & bouillante , & qui aux yeux des vrais connoisseurs ne seront jamais que la ressource puerile des Auteurs médiocres ; mais le Pere Porée a tellement effacé ces taches legeres par des beautés sans nombre & du premier ordre , qu'au sujet de ses Tragedies , nous concluerons avec Horace.

*Ast ubi plura nitent in Carmine , non ego paucis
Offendar maculis , quas aut incuria fudit ,
Aut humana parum cavit natura , &c.*

Le but de la Tragedie est d'emouvoir, d'attendrir, d'effrayer, d'enlever l'ame, le Pere Porée fait tout cela, & il le fait sans emprunter des secours dont une Muse aussi chaste que la sienne auroit eu à rougir ; sans l'amour qui est le principal ressort de la plupart de nos Tragédies françoises.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot des intermedes françois qui se trouvent dans les

Tragédies d'Agapit & de Séphœbus ; il est triste pour nous de n'en pouvoir donner ici qu'une très petite partie , cependant malgré le tort que cette épargne nous fera sans doute auprès des Lecteurs sensibles aux vraies beautés de notre Poësie, nous nous renfermerons à dire qu'il regne dans celle ci ce tour libre & naturel & qui devient tous les jours moins commun. Il est bien singulier qu'une qualité qui n'est pour l'ordinaire que le fruit d'un talent très-exercé , soit le partage d'un homme qui n'usoit de la Poësie françoise que comme d'un délaissement passager, pendant que la plupart de ceux qui en font leur capital, ne sont que de froids & fatiguants versificateurs ; c'est que cet homme étoit né Poëte. Voici quelques morceaux de ces intermedes choisis sans affectation.

PROLOGUE D'AGAPIT.

C'Est une Hymne déclamée par de jeunes Idolâtres Romains à l'honneur d'Hebé dont ils viennent encenser la Statuë, le grand Prêtre à leur tête, qui commence ainsi :

Venez jeunes Romains , venez offrir vos
vœux
A la Divinité qui préside à votre âge.

D'Hebé reconnoissez l'image ;
 Ses sacrifices sont des jeux ;
 Hâtez-vous de lui rendre hommage ;
 Un seul de ses regards pourra vous rendre heu-
 reux.

UN JEUNE IDOLATRE.

Puissante Hebé, Déesse aimable,
 Tu nous vois prosternés aux pieds de tes Autels ;
 Nous ne fatiguons point les autres immortels ;
 Daigne jeter sur nous un regard favorable.

UN AUTRE.

Avare de mes vœux, je n'en offre qu'à toi ;
 Prodigue de tes dons, répands les tous sur moi.

LE CHOEUR.

Puissante Hebé, &c.

UN IDOLATRE.

Reçois nos vœux,
 Favorise nos jeux.

UN AUTRE.

Reçois nos hommages ;
 Protege le plus beau des âges,

E N S E M B L E,

Rends nous heureux :

UN IDOLATRE.

Par l'éclat de ces fleurs dont ma main te couronne

110 MERCURE DE FRANCE.

Conserve moi toujours la fleur des premiers ans.

UN AUTRE.

Par la douce vapeur qu'exhale cet encens

Parfume l'air qui m'environne :

UN AUTRE.

Qu'un Printems éternel regne dans ces climats,

Que le doux soufle du Zephire

En bannisse à jamais la rigueur des frimats ,

Que le fier Aquilon foufflé à son empire

N'ose plus murmurer :

S'il veut encore se faire entendre

Que son murmure soit si tendre ,

Qu'ainsi que le Zephire il semble soupirer.

UN AUTRE.

Disfipe les affreux orages ;

UN AUTRE.

Ecarte les moindres nuages

Qui pourroient alterer le calme de mes jours ,

ENSEMBLE

Que ces jours soient nombreux , & qu'ils nous sem-
blent courts :

UN AUTRE.

Que mes yeux ignorent les larmes ,

Que sur eux le sommeil répande ses payôts ,

Et me fasse goûter les charmes ,

D'un long & tranquile repos !

CHOEUR.

Puissante Hébé, Déesse aimable , &c.

Que nos Musiciens seroient heureux si
les Poètes qui travaillent pour l'Opera , leur
fournissoient de semblables paroles ! Qui-
naut, l'inimitable Quinaut les eût sans doute
avoiées.

En voici d'autres dont il ne se seroit peut-
être pas moins fait honneur . Scene III. de
l'intermede du II. Acte.

A l'ombre d'un hêtre

Le Berger assis ,

Sans avoir appris

Chante sur un pipeau champêtre ,

L'objet dont son cœur est épris :

Un fol amour lui sert de maître ;

Pour moi , je chante le Seigneur ,

Son amour prend soin de m'instruire ;

A ce doux vainqueur

Je laisse conduire

Et ma bouche & mon cœur :

Quelle charmante naïveté ?

Ibid. Le Papillon toujours volage ,

Erre , vole de fleurs n fleurs ,

Sans qu'aucun d'elles l'engage

A fixer ses folles erreturs ;

312 MERCURE DE FRANCE.

Telle est la jeunesse peu sage ;
Elle vole à tous les plaisirs
Qui se trouvent sur son passage ,
Sans qu'aucun fixe ses désirs.

Quelle délicatesse , quelle légereté , quel
agrément !

Nous n'avons pas pu dans un seul extrait rendre compte à nos lecteurs de tout ce qui méritoit leur attention & leur estime , dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie des Sciences ; nous avons promis d'en parler encore , & nous allons remplir nos engagements.

*SUR L'ORGANE immédiat de la Voix &
de ses differens tons. Memoire de M Ferrein.*

IL semble qu'on ait été un peu trop sévere à l'égard des Anciens lorsqu'on les a repris d'avoir comparé l'organe de la Voix humaine à une flute. Il n'est pas vraisemblable qu'ils aient entendu autre chose par là , sinon que cet organe étoit fait à peu près comme cet instrument , & que l'un &

l'autre agissent ou donnent leurs tons par le moyen de l'air ou du vent qui passe par leurs cavités, & en effet la trachée-artere est un tuyau par où passe l'air qui vient des poulmons, & sa tête ou le larynx qui la termine du côté de la gorge & au milieu duquel est la petite ouverture ou fente qu'on nomme la Glotte, représente assés bien la tête & l'embouchure de la flute à bec. Il est vrai que dans la flute le vent qui produit le son est poussé de l'embouchure vers l'autre extrémité du tuyau, & que c'est tout le contraire dans l'organe de la Voix, en quoi il n'est pas possible que les anciens non plus que les modernes ayent jamais erré, mais il y a tout lieu de croire que les uns & les autres se sont trompés quand ils ont crû que l'organe de la Voix n'étoit à proprement parler qu'un instrument à vent comme la flute, le flageolet ou le haut-bois.

M. Ferrein se trouve là-dessus d'une opinion très différente, & si l'on veut très paradoxé mais fondé sur des experiences dont il fera difficile d'éluder la conclusion. L'organe de la Voix est selon lui un instrument à corde & à vent, & beaucoup plus à corde qu'à vent; l'air qui vient des poulmons & qui passe par la glotte n'y faisant proprement que l'office d'un archet sur les fibres tendineuses de ses levres, que M. Ferrein appelle

114 MERCURE DE FRANCE.

Cordes Vocales ou Rubans de la Glotte. C'est la collision violente de cet air & des cordes vocales qui les oblige à fremir & c'est par leurs vibrations plus ou moins promptes qu'elles rendent differens tons selon les loix ordinaires des instrumens à corde.

Ces deux sortes d'instrumens de Musique à corde & à vent différent entre eux en ce que dans les uns le son dépend & de leur construction & de la matiere dont ils sont faits, tandis qu'ils ne résultent dans les autres que de leur simple construction. Dans les premiers, tels que la viole, le clavecin, les cloches, la qualité de la matiere influë sur la nature du son, parce que c'est des vibrations de cette matiere presque toujours sensible à la vûë ou au toucher que dependent le son ou les differens tons qu'on en tire, au lieu que les seconds ne sonnent ou ne rendent tels & tels sons qu'en conséquence de leurs dimensions, ou des ouvertures des fentes & des bizeaux qu'on y a ménagé & par le moyen desquelles les parties toniques de l'air sont differemment agitées & mises en contraction. Ainsi les métaux les plus mols comme les plus durs, l'ivoire, le bois, le carton même & la cire y produisent à peu-près les mêmes effets, & ce phenomene que qu'extraordinaire qu'il paroisse se trouve constaté par l'expérience. C'est que le son que rendent la

plûpart des instrumens à vent & surtout les flutes , n'est point dû aux vibrations & sensibles de la matiere qui les compose. On peut émousser ces vibrations à volonté , les interrompre & les arrêter entièrement par la pression , ou par quelon'autre cause que ce soit sans que le son de l'instrument change sensiblement de force ni de nature , & s'il y a là-dessus quelques distinctions délicates & quelques choix à faire pour la perfection de ces instrumens , c'est un détail de pratique dans lequel nous n'entrerons point ici. L'organe de la Voix de l'homme & des quadrupèdes est au contraire selon M. Ferrein un instrument à corde ; mais un instrument à corde que le vent fait agir en qualité d'archet.

M. Dodart qui est celui de tous les modernes qui'a le plus travaillé sur la Voix humaine , sur ses differens tons & sur les mécanismes que la nature y employe , a admis ou plutôt n'a pas exclus les frémissemens des parties insensibles des lèvres de la Glotte ; mais il paroît par le résumé qu'il en a dit & qui selon M. Ferrein differe peu de ce qu'en avoit déjà dit M. Perault , qu'il ne les a admises que comme accesssoires , & non comme causes principales. Ce sont selon M. Dodart les differentes ouvertures dont la Glotte est susceptible qui constituent cette cause ;

ſçavoir les grandes ouvertures pour les tons graves, & les petites pour les tons aigus. C'eſt ainſi du moins que M. de Fontenelle dans ſes extraits, & les Auteurs qui ſont venus depuis & qui ont traité la même matiere, l'ont entendu, mais ſans nous embarraffer davantage de ce qu'on a cru juſqu'ici, voyons ce qu'il convient de croire & quelles ſont les preuves que M. Ferrein apporte de ſon ſentiment.

Comme il n'y a que deux Rubans ou cordes vocales à la Glotte & qu'elles y ſont ſenſiblement de la même longueur, il eſt viſible qu'elles ne ſçauroient ſuffire à donner certe multiplicité de tons hauts & bas dont la Voix humaine eſt capable, à moins qu'elles ne ſoient prolongées ou accourcies, ce qui revient au même que plus ou moins tenduës, mais leur longueur ne peut changer que par voye de diſtenſion & de contraction, donc toute la difference des tons ou graves & aigus ſera duë au plus ou moins de tenſion des fibres tendineuſes de la Glotte, & l'air qui viendra à être pouſſé des poulmons dans la trachée-artere, & à froter contre les bords de la fente étroite qu'elles y forment ne produira des tons plus ou moins aigus qu'autant que ces fibres ou ces cordes qu'il met en vibration, ſe trouveront plus ou moins tenduës & qu'elles feront par-là des vibra-

tions plus ou moins promptes indépendamment du plus ou du moins d'ouverture de la Glotte.

Voilà ce qui doit arriver selon M. Ferrein ; mais est-ce là ce qui arrive ? Il n'y a pas assurément de meilleure maniere de le justifier ou de réfuter le système de M. Dodart , que de mettre cet effet sous les yeux , en donnant par exemple différentes ouvertures à la Glotte avec une même tension des Rubans, ou au contraire différentes tensions avec la même ouverture, ou enfin une plus petite ouverture avec une moindre tension, & au contraire. Dans le premier de ces quatre cas, il faut que le ton demeure le même, quoique l'ouverture change. Dans le second ce doit être le contraire, il faut que le ton change, malgré une ouverture de Glotte constante ; & dans le troisième ou le quatrième, il faut que le ton qu'on vient d'entendre avec une tension & une ouverture donnée devienne plus aigu par une plus grande tension, malgré une plus grande ouverture, ou au contraire plus grave, malgré une tension & une ouverture plus petite. Or c'est ce que M. Ferrein a éprouvé de mille manieres tant sur l'homme que sur divers animaux avant que de composer son mémoire, & c'est aussi ce qu'il a fait voir à l'Académie assemblée & à plusieurs de ses membres en particulier.

118 MERCURE DE FRANCE.

Il prend une trachée-artere détachée du Cadavre avec son larynx; il souffle dans la trachée, tenant en même-tems les Rubans de la Glotte plus ou moins bandés, & l'on entend la Voix humaine ou animale hauffer & baisser de ton ou demeurer sur la tenuë dans toutes les circonstances que nous venons d'énoncer.

Ce qui est digne de remarque & à quoi sans-doute l'on ne se seroit pas attendu en accordant même à M. Ferrein tout ce que suppose son systême, est que les différentes Voix que donne cette expérience changent peu de nature, & qu'elles sont encore très-reconnoissables. Le mugissement d'un taureau, le cri d'un chien qui souffre, &c. s'y font parfaitement distinguer, cependant combien y manque-t-il de parties capables de modifier & de caractériser ces Voix? Plus de palais, de dents, ni de levres; le larynx même arraché de la gorge de l'animal a été pour l'ordinaire très-mutilé, on a retranché dans quelques uns l'épiglotte, & tous les morceaux de cartilage qui environnent ou qui couvrent la Glotte & les cordes Vocales pour mieux voir le jeu & les vibrations en effet de ces cordes visibles & malgré tous ces retranchemens la Voix de chaque animal y conserve encore tout ce qui la distingue de celle des autres animaux.

Enfin M. Ferrein a fait voir que les Rubans tendineux qui bornent la Glotte à droite & à gauche sonnent comme les cordes Sautées & qu'ils ont les mêmes propriétés qu'elles.

Il montre par les expériences comment les cordes Vocales peuvent rendre ensemble & séparément différens tons ; comment on peut accorder par exemple l'octave aiguë de l'une avec l'octave grave de l'autre ; comment on peut partager ces cordes suivant leur longueur & faire sonner leurs parties , leurs moitiés & leurs tiers.

Dans l'animal vivant ce sont ceux des cartilages du larynx où les bouts des cordes Vocales sont attachés qui tirent ou qui relâchent ces cordes. M. Ferrein découvre par l'Anatomie de ces parties les articulations & les muscles qui leur donnent le mouvement nécessaire , & il va même jusqu'à montrer la manière de s'assurer par le tact dans l'homme vivant non seulement de la réalité mais encore des degrés de ce mouvement & de juger à peu-près de la différence des tons qui en doivent résulter ; c'est en tirant ces mêmes cartilages dans les expériences , & en imitant leur jeu naturel qu'il fait varier les tons des larynx dont il se sert.

Il annonce en finissant, un nouvel organe qu'il a découvert indépendamment de ce qu'on vient de voir & qui don-

ne certaines différences particulières de la Voix ; il assure même qu'il y a tel animal qui fait entendre naturellement les deux Voix qui dépendent de ces deux organes, & qui sont à plus d'une octave l'une de l'autre, mais il n'en parlera que dans un autre mémoire.

Ce qu'on appelle Voix fausse dans le chant vient communément du défaut d'oreille plutôt que d'aucune défectuosité dans l'organe de la Voix : il faut convenir cependant qu'il y a des Voix fausses par elles-mêmes & la théorie que nous venons d'expliquer en rend la cause & la possibilité très-sensibles. Il suffit pour cela d'un petit manque d'uniformité dans le tissu, la tension, l'élasticité ou enfin dans la longueur des deux cordes Vocales & que la différence qui s'y trouve ne soit pas harmonique, qu'elle soit au contraire de faux accord ou incommensurable.

Sur un Etain présenté à l'Académie.

ON n'admet guères de nouvel établissement de quelque importance dans le Royaume touchant les Manufactures & les Arts, à moins que l'Académie ne soit consultée auparavant sur les utilités qu'on en peut attendre, & à moins qu'elle n'accorde sa protection à ceux qui le proposent. Mais si
l'Aca-

l'Académie se sent honorée par cette confiance de la part du Gouvernement. Nous pouvons assurer que de son côté elle n'oublie rien pour tâcher de la mériter de plus en plus, par le soin qu'elle prend de s'instruire à fond des matieres sur lesquelles on lui demande de prononcer. Il y a telle de ces décisions que l'on trouve rapportée en peu de mots, & qui a couté des recherches & des discussions immenses aux Commissaires qu'elle nomme à ce sujet, & sur le rapport desquels elle doit regler son jugement. Messieurs Geoffroy & Helot nous fournissent dequoi en donner un exemple dans le mémoire qu'ils ont lû à la Compagnie sur un Etain présenté à M. le Comte de Maurepas pour en établir une nouvelle fabrique de vaisseaux avec privilege exclusif & dont ce Ministre avoit renvoyé l'examen à l'Académie. Il s'agit de sçavoir si ce métal que le sieur Jean-Baptiste-Nicolas de Kemerlin dit être de sa composition est dépouillé de son alliage; s'il est véritablement plus pur & d'un meilleur usage que celui dont on se sert ordinairement, & si pour le dépouiller de cet alliage on n'employe point quelque composition capable de nuire à la santé de ceux qui se serviroient de vaisselle faite de cette matiere. On ne peut douter que pour se mettre en état

F

de donner ces éclairciffemens il n'ait fallu employer differens moyens & faire bien des opérations sur le métal qui en est l'objet. Ce n'est que par une longue suite d'expériences qu'on peut parvenir à connoître ce qui entre dans la composition des mixtes; les substances métalliques sur-tout étant d'un tissu plus ferré, plus lié, plus tenace que les végétaux & les animaux, exigent un travail plus long & plus obstiné, mais entre les métaux l'Étain est un des plus difficiles à traiter lorsqu'on en veut reconnoître la pureté. L'or & l'argent par exemple sont aisés à éprouver en ce que leur parfaite décomposition ayant été jusqu'ici impossible, on peut toujours séparer aisément de leurs parties les matieres hétérogenes qui s'y mêlent.

Un des meilleurs moyens de s'assurer de la pureté de l'Étain est de le calciner, car on sçait que la chaux de l'Étain ou la potée, cette espece de cendre qui reste à la place de ce métal après la calcination, est d'autant plus blanche qu'il est plus pur. L'Académie a vû des preuves de cette vérité, lorsque M. Geoffroi l'un des Commissaires nommés à l'examen dont il s'agit, lût il y a trois ans un premier mémoire sur l'Analyse de l'Étain. Les chaux qu'il fit voir alors à la compagnie & qu'il a conservées.

à l'abri des impressions de l'air ont servi aujourd'hui de comparaison.

Outre la calcination de l'Etain du fleur de Kemerlin Mrs. Geoffroi & Helot en ont fait la preuve par la Pierre d'essai des Potiers d'Etain, espece de petit moule de pierre de Tonnerre, où l'on fait couler ce métal fondu pour examiner la couleur qui lui vient à la superficie après son refroidissement. Cet essai, le seul qui soit en usage chés les Potiers d'Etain de Paris, quoique fort douteux, a indiqué cependant à nos deux Chymistes la route qu'ils devoient tenir pour imiter l'Etain du fleur de Kemerlin, & par conséquent pour donner leur avis sur sa pureté.

Ils se sont aussi servi du marteau des Planeurs, pour sçavoir si l'Etain proposé se forge aussi bien ou mieux que l'Etain fin des Potiers qui est en usage pour la vaisselle, & de la lime, pour connoître quelle couleur il prend à l'air après ce simple déchirement de sa surface avant qu'on lui donne un poli plus parfait. Le même Etain a été pesé dans l'air & dans l'eau à l'imitation de ce que pratiqua Archimede sur la fameuse couronne du Roi Hieron, pour l'indication de son alliage au cas que ce métal en eut, en comparant son poids à celui des Etains communs. On l'a dissous dans une eau régale.

F ij

affoiblie pour ſçavoir ſ'il ne ſ'en précipitoit rien de ſale comme cela arrive aux Etains communs & alliés de plomb, & cette même diſſolution appellée compoſition dans l'Art de la teinture a été employée enſuite dans un bain de cochenille fait à l'ordinaire pour juger par la vivacité de la couleur écarlate qu'elle donneroit à du Drap, ſi cet Etain eſt plus pur que tout autre, car ce n'eſt qu'avec une pareille diſſolution d'Etain le plus pur qu'on peut faire le bel écarlatte.

On a mis tremper dans cet Etain de la diſſolution d'Or pour voir auſſi par la couleur pourpre que l'Etain fait prendre à la diſſolution de ce métal ſi l'Etain dont il ſ'agit eſt auſſi pur qu'un Etain qu'on ſçavoit l'être beaucoup.

Il a été fondu dans un même vaiſſeau & au même feu avec trois autres Etains, l'un reconnu pour être pur, l'autre ſimplement pour bon, & l'autre mauvais, afin de ſçavoir combien il réſiſtoit plus, que les autres à l'action du feu.

On n'a pas dédaigné de conſulter quelques Potiers d'Etain des plus habiles & de faire en leur préſence une partie des opérations dont nous venons de parler.

iEnſin Meſſieurs Geoffroy & Helot ont eſſés bien imité l'Etain du ſieur Kemerlin

pour se déterminer sur ce qu'ils avoient à en dire.

Toutes ces épreuves, ces diverses expériences & plusieurs autres faites & répétées plusieurs fois accompagnées de toutes les précautions & même de tous les calculs dont elles étoient susceptibles ayant été rapportées à l'Académie dans le plus grand détail, la compagnie a jugé que l'Etain présenté à M. le Comte de Maurepas par le sieur de Kemerlin, bien loin d'être comme l'Etain d'Angleterre en larme, dépouillée de tout alliage, en a même plus que l'Etain qui est de tous les métaux le plus léger.

La couleur de ses chaux apportées à l'assemblée par les Commissaires démontre aussi qu'il n'est pas pur puisqu'elles n'ont pas la blancheur de l'Etain d'Angleterre non allié: cependant l'Académie croit qu'il peut être employé utilement à fabriquer de la vaisselle sans que ceux qui s'en serviroient en ayant rien à craindre pour la santé, & qu'il a encore cet avantage sur l'Etain fin des Potiers de ne point laisser appercevoir de cuivre & d'être un peu plus difficile à fondre.

Sur la jauge des Tonneaux.

UNE des parties de la Géométrie des plus difficiles est la Stéréométrie ou la mesure

des solides, sur tout lorsqu'ils sont terminés par des surfaces courbes; c'est principalement de ceux là que nous allons parler ici. La difficulté de cette mesure participe non seulement de celle des surfaces planes curviignes, souvent impossible en rigueur, lorsque les courbes qui les renferment ne sont pas quarrables comme par exemple, le cercle, l'hiperbole &c. mais elle a encore ses difficultés particulieres. Tel solide peut-être engendré par la revolution d'une courbe quarrable dont la cubature sera impossible à cause de cette révolution ou de la rotation qui le fait participer du cercle. Ainsi un Conoïde parabolique ne peut être cubé exactement, quoique la parabole sa génératrice puisse être quarrée. La Stéréométrie exige aussi dans la résolution de ses problèmes & dans ses démonstrations, des lignes & des plans tracés ou imaginés dans le solide dont l'assemblage est lui-même quelquefois assés difficile à imaginer & encore plus à rapporter, ou à projeter sur le papier qui n'est qu'un plan. Cependant lorsque les solides sont ou réguliers ou renfermés par des surfaces dont les courbes génératrices sont connues, on en vient sûrement à bout, c'est-à-dire qu'on en a la valeur exacte ou approchée & aussi approchée que l'on veut, soit par la Géométrie ordinaire, soit

par celle de l'infini où par le calcul différentiel & intégral. Mais si ces solides sont irréguliers & renfermés par des surfaces curvilignes dont les-généralices soient inconnues, il vient alors outre les difficultés précédentes celle d'imaginer un assemblage de plans, ou la surface courbe, ou les diverses surfaces courbes capables de produire la figure la plus approchante qu'il est possible de celle du solide donné. C'est dans ce choix & dans cette espece d'arbitraire que l'adresse & la sagacité du Géometre peuvent se montrer. Ce n'est pas tout encore, il faut le plus souvent & lorsque les besoins ordinaires de la vie s'y trouvent intéressés que cette maniere de déterminer la valeur & le contenu du solide qu'on demande, soit réductible à quelque méthode facile, ou à des formules, ou à des tables dont l'usage soit à la portée de gens qui sont pour l'ordinaire très peu Géometres.

C'est là l'objet de ce qu'on appelle la Jauge ou le Jaugeage en général, dont celui des Navires, tant par rapport à leur charge qu'aux droits du Roi & de l'Amirauté, & celui des tonneaux par rapport au commerce des vins, des huiles &c. font les principales branches. On peut voir dans l'Histoire & dans les mémoires de 1721 & de 1724 ce qui fut décidé par l'Académie

sur le jaugeage des Navires , lorsque S. A. R. M. le R^{egent} & le Conseil de Marine lui firent l'honneur de la consulter sur ce sujet , & dans l'Histoire de 1726 il est fait mention d'une méthode de jauge sur les tonneaux présentée par M. de Gamaches frere de l'Académicien, où cette matiere est traitée avec beaucoup d'exactitude & de sçavoir.

La jauge des tonneaux qui est celle dont il s'agit présentement ne roule pour l'ordinaire que sur leur capacité totale , & les suppose entierement pleins. Il seroit cependant commode & utile en bien des maisons de connoître la quantité de liqueur qu'ils contiennent lorsqu'ils n'en sont pleins qu'en partie , ce qui fait un cas difficile par les differens segments dont il exige la cubature. Kepler le propose ce cas , dans une Stéréométrie des tonneaux qu'il fit imprimer en 1615 ; il exhorte tous les Géometres à le résoudre , & nommement Suellius qui étoit un des plus fameux de ces tems là , mais nul ne l'ayant encore resolu d'une maniere satisfaisante pour la pratique ; le P. Pezenas Jesuite Professeur d'Hydrographie à Marseille a travaillé sur ce sujet & a envoyé un mémoire à M. le Comte de Maurepas intitulé solution d'un problème proposé par Kepler sur les propositions des segments d'un tonneau coupé parallelement de son axe. Ce

Ministre l'ayant communiqué à M de Mayran & lui ayant demandé son avis, il crut cet ouvrage digne d'être présenté à l'Académie tant par l'utilité dont il peut être que par la manière sçavante dont il est écrit : en voici le précis tel qu'il résulte du Rapport que les Commissaires nommés en ont fait & le jugement qu'en a porté la Compagnie.

Le P. Pezenas suppose avec la plûpart des Géomètres qui ont traité de la Jauge, que la moitié du tonneau coupé perpendiculairement à son axe ne diffère pas sensiblement d'un conoïde parabolique tronqué. Mais si l'on coupe un conoïde parabolique par un plan parallèle à son axe, la section sera toujours une parabole qui aura le même paramètre que la parabole generatrice du conoïde : donc un segment de tonneau pris parallèlement à son axe ou le vuide que laisse une moitié de tonneau couché selon sa longueur & qui n'est pas entierement plein pourra être considéré comme rempli par les plans d'une infinité de portions de paraboles qui toutes ont le même paramètre, que celle qui auroit engendré par sa révolution le conoïde tronqué, qui représente la moitié du tonneau. Ces portions de paraboles décroîtront depuis le plan qui passe par l'axe jusqu'à celui qui touche le sommet de la cour-

Fv.

bure du tonneau ou le bondon ; & ce sont ces suites de paraboles décroissantes que le P. Pezenas employe pour la solidité des differens segmens d'un tonneau , de maniere que connoissant la longueur d'un tonneau , les diametres des fonds & du bouge , c'est-à-dire du milieu ou de la partie la plus enflée , & la partie du diametre du bouge occupé par le liquide , ce qu'on peut toujours très-aisément connoître, on aura par le moyen d'une table dressée sur cette théorie la solidité du segment vuide que l'on cherche. Il a donné cette table en trois colonnes calculées pour les tonneaux dont les dimensions auroient differens rapports.

On juge bien que tout ceci n'a pu se faire sans y employer bien de la Géometrie & du calcul ; aussi s'en trouve-t-il beaucoup dans ce mémoire & du calcul différentiel & intégral , dont l'usage paroît être très-familier au P. Pezenas.

Il ne s'est pas contenté de démontrer la solution du problème & sa méthode aux yeux des Géomètres , il a voulu en faire voir la certitude aux plus ignorans. Pour cela il a fait plusieurs experiences desquelles il rapporte deux : dans la premiere les differences qui se trouvent entre l'épreuve & le calcul sont fort petites , & dans la seconde elles le sont encore davantage , de sorte

qu'il n'est pas douteux que par ce moyen on n'approche extrêmement, & même autant qu'on voudra, de la cubature ou de la valeur du paraboloidé proposé. On a douté seulement si la pratique qui en résulte, quelque facile qu'elle paroisse avec le secours des tables, le seroit assés cependant pour ceux qui sont chargés de jauger les tonneaux. Ce doute communiqué au P. Pezenas a valu un second mémoire de sa part, ou par le moyen d'un quartier de réduction très-ingénieux il relève les difficultés qui pourroient arrêter les Jaugeurs les moins instruits sur la pratique de sa méthode.

Du reste rien ne prouve plus l'importance du problème & la nécessité d'une réforme sur ce sujet que ce que le P. Pezenas rapporte d'un riche Négociant de Marseille à qui les erreurs du jeaugeage causerent 30 ou 40 mille francs de perte sur des huiles qu'il avoit fait venir du Levant l'année du grand hyver; il n'y a rien là dont on doive être surpris quand on sçait en quoi consiste la jauge de Marseille; on voit au contraire par l'examen qu'en a fait le P. Pezenas, qu'elle ne peut être que très-fautive, & par-là très ruineuse dans le commerce, soit pour l'acheteur soit pour le vendeur. Elle est fondée sur la supposition que les tonneaux sont des cylindres qui ont pour ba-

se le grand cercle qui passe par le bondon ; ce qui est visiblement faux , & peut causer une telle erreur dans leur mesure que faisant les deux diametres du milieu & des bouts en raison de 10 à 8 , proportion ordinaire des tonneaux de Marseille , le premier segment trouvé par la table des Jaugeurs de cette Ville est à celui qu'on auroit dû trouver comme 17 est à 1. Il est vrai que quelques uns de ces Jaugeurs plus intelligens voyans que leur table s'écartoit si énormément de l'expérience , ont pris le parti de diminuer d'un tiers les premiers segments , & d'agir par estime d'après différentes épreuves qu'ils en ont faites , mais leur estime manque absolument à l'égard des segments qu'ils n'ont pas éprouvés , ainsi il en faut nécessairement venir , ou à un nombre presque infini d'expériences , ou à une méthode fixe & lumineuse telle que nous a paru être celle du P. Pezenas. Combien y a-t-il encore à faire dans les Villes & dans les Etats les mieux policés , pour remedier aux abus que l'esprit de routine , & une coutûme aveugle entretiennent !

Quelques mois avant que le P. Pezenas envoyât ses recherches sur la jauge des tonneaux pleins & vuides en partie , l'Académie avoit été consultée sur le tarif de la jauge des tonneaux en general & tel qu'on

l'a pratiqué à Paris. M. Camus l'un des Commissaires nommés par la Compagnie à cet examen conçût dès-lors l'idée d'un instrument propre à jauger les tonneaux & les autres vaisseaux qui servent à contenir les liqueurs dont il a donné la description & l'usage. Les figures qu'on a attribuées jusqu'ici à nos tonneaux par voie d'hypothèse peuvent être réduites à trois espèces de solides connus.

On a regardé le tonneau comme l'assemblage de deux cones tronqués qui se joignent par leurs grandes bases, ou comme deux troncs de paraboloides assemblés de même par leurs plus grandes bases; c'est la maniere dont nous avons vû que le P. Pezenas le considere, ou enfin comme un sphéroïde elliptique allongé & tronqué par ses deux bouts ou sommets perpendiculairement à son axe qui est la figure ordinaire sous laquelle M. de Gamaches le considere dans le mémoire dont nous avons parlé ci-dessus.

M. Camus n'admet aucunes de ces figures. Il rejette la premiere, celle qui resulte des deux cones tronqués comme s'éloignant trop sensiblement de la figure des tonneaux; la seconde qui en approche davantage lui paroît défectueuse en ce qu'elle représente le tonneau comme tranchant par

son milieu , & la troisieme pèche selon lui en ce que les douves du tonneau y auroient leurs plus grandes coubures à leurs extrémités , au lieu que c'est à leur milieu qu'elles sont le plus courbes.

Il a recours cependant à la parabole comme le P. Pezenas, mais il prend cette courbe en un sens tout différent , il suppose qu'elle porte par son sommet sur le bondon , d'où il imagine que ses deux branches s'étendent de part & d'autre jusques vers le milieu de chaque moitié de tonneau , après quoi elle se termine comme droite ou tangente jusqu'à chacun des fonds , & c'est par la révolution de cette ligne mixte sur l'axe même du tonneau qu'il imagine que ce vaisseau est formé , comme s'il résulteroit une infinité de douves de cette figure.

La verge ou la baguette pithométrique , ou comme on l'appelle communément la jauge ou le bâton de jauge , est l'instrument dont se servent les Jaugeurs Jurés pour mesurer la contenance des tonneaux ; ce bâton qui est ordinairement de bois & quelquefois de fer , est quarré , ou a quatre faces à 4 ou 5 lignes & de 4 pieds 2 ou 3 pouces de longueur qui est la longueur de la pipe , le plus grand des vaisseaux en usage pour contenir les liqueurs , l'une de ses faces est divisée selon sa longueur en pieds, pouces

& lignes, les autres sont marquées de divisions relatives aux différentes especes de tonneaux les plus usitées dans les Pays du commerce, de maniere que le Jaugeur ayant pris avec sa jauge une, deux ou trois des principales dimensions du tonneau d'espece donnée, par exemple, sa profondeur ou son diamètre vis-à-vis le bondon, & sa longueur, il peut déterminer la capacité de ce tonneau.

L'instrument ou le bâton de jauge de M. Camus est une construction très-différente & d'un usage plus sûr & plus universel, il sert à mesurer la capacité des tonneaux, supposée non seulement de la figure que nous avons vu ci-dessus que M. Camus leur attribue, mais de figure quelconque, conique, parabolique à deux conoïdes opposés, ellipsoïde, cylindrique, parallélepipedé &c. & cela avec beaucoup d'exactitude & d'expédition; aussi est-il chargé de divisions fondées sur une hypothèse moins variable & plus générale. Il servira également à mesurer la liqueur renfermée dans les vaisseaux qui ne sont pas tout-à-fait pleins, ce qui manque de la liqueur pour les rendre pleins, ou le vuide qui en résulte, pouvant aisément être réduit à quelqu'une des figures tronquées dont il est parlé ci-dessus. Par exemple, si le tonneau qui n'est pas plein est posé vertica-

136 MERCURE DE FRANCE.

lement sur un de ses fonds, il est clair que la partie vuide qu'il se trouvera au-dessus vers l'autre fond sera un cone ou un konoïde tronqué &c. tous détails qu'il convient mieux de lire dans le mémoire même que dans un extrait.

ELEMENS des Mathematiques par M. Liger Commis au Bureau de la Guerre seconde partie, 1744, à Paris, in-12 chés Gueffier, parvis Notre-Dame.

NOUVELLE Méthode pour enseigner plus facilement & plus naturellement aux enfans à lire & l'ortographe, avec des reflexions tant sur la maniere ordinaire d'enseigner que sur cette méthode, par le sieur Fessard, Paris in-12, 1745, chés Mesnier ruë Saint Severin.

DISSERTATION sur les vertus & l'usage de l'essence balsamique, stomachique & anti-vermineuse par M. de Pasturel Paris in-12 1745, chés Mesnier ruë saint Severin.

LE TRIOMPHE de l'Hymen, ou le Mariage de Monseigneur le Dauphin. Poëme par M. Daquin fils, in-12. Paris 1745 chés Thiboult.

O D E au Grand Conty avec un petit recueil de différentes Poësies par le même, Paris in-12, chés Thibouft.

V E R s présentés au Roi sur ses conquêtes, sa convalescence, son retour & son entrée à Versailles, par M. Laffichard, Paris in-12 1745, chés Gonichon.

LE QUARTIER d'hyver, Comédie en vers & en un acte. Paris in-12 1744, chés la veuve Piffot: cette petite Comédie qui a pour objet le retour du Roi à Paris, a été jouée au mois de Novembre dernier avec succès.

C A T A L O G U E des Livres qu'Antoine Boudet a nouvellement reçus des Pays Etrangers.

C Odex fabrianus definitionum forensium & rerum in sabaudia senatu tractatarum. fol. 2 vol. 1740.

Joan. Calvini magnum Lexicon Juridicum fol. 2 vol. Colon. 1734.

Franciscus Mantica, de tacitis & ambiguis conventionibus, fol. 2 vol. Genev. 1723.

Merlinus de pignoribus & hyppothecis fol. Colon. 1742.

Julius Clar. Alexandrinus. Practica Civilis & Criminalis fol. 2 vol. Genev. 1739.

- 138** **MERCURE DE FRANCE,**
 Felicianus Oliva, de Foro Ecclesiæ, fol
 Coloniae 1733.
 Guttierrez Opera Civilia, Canonica & Cri-
 minalia fol. 8 vol. Colon. 1731.
 Fleuri. Institutiones Juris Ecclesiastici 8. 2
 vol. Lips. 1743.
 Les devoirs de l'homme & du citoyen
in-8.
 Philip. Theoph. Paracelsus. Opera Medica,
 Chymica, Chirurgica. fol. 3 vol.
 Fredericus Hoffmannus. Opera Medica fol
 6 vol. Genev. 1740
 Bonetus. Thesaurus medico practicus, fol.
 3 vol. Genev.
 Carolus Musitanus. Opera Medico-Chirur-
 gica, fol. 2 vol. Lugd. 1733.
 Richardus Morton. Opera Medica 4. Ge-
 nev. 1727.
 Bianchi de Generatione *in-8* Genev. 1741.
 Astruc. Tractatus Pathologicus & Therau-
 peuticus *in-8.* Genev. 1743.
 Schola-salernitana *in-16* Genev. 1738.
 Mangeti Opera fol. 24 vol.
 D. Jacobus Marchantius. Hortus Pastorum
 fol. Lugd. 1742
 Sanchez de Sacramento Matrimonii fol. 3
 vol. Lugd. 1739.
 Joan. Boria Cardin. Opera fol.
 Index librorum prohibitorum Hispanus &
 Romanus, fol.

Leonardi Bruffi Aretini Epistolæ 8. Flor.
1741

Eustathii Commentaria in Dionisium 8. Co-
lonn. 1741.

Abregé de l'entendement humain , par L.o-
ke *in-8.*

Abregé Chronologique de Newton. 8.

Methode pour apprendre l'Histoire Romai-
ne *in-12.*

Bibliotheque Italique *in-8.* 18 vol.

Jacobi Bernoulli Opera Physica 4. Genev.
1741.

Nouveau Dictionnaire Allemand - Fran-
çois, Latin & François , Allemand-Latin,
pour la commodité des Voyageurs 8. 2
vol.

Grammaire Allemande & Française *in-8.*

TRAITE' DES TESTAMENS *codicil-
les* , Donations à cause de mort & autres dis-
positions de derniere volonté , suivant les prin-
cipes & les dispositions du Droit Romain , les
Ordonnances , les Coûtumes & Maximes
du Royaume , tant des Pays du Droit Ecrit
que Coûtumier & la Jurisprudence des Ar-
rêts , par M. Jean-Baptiste FURGOLE
Avocat au Parlement de Toulouse , 1745
in-4. A Paris au Palais , chés Jean de Nully
Libraire , Grand'Sale du côté de la Cour des
Aydes , à l'Ecu de France & à la Palme.

Ce Traité des Testamens & autres dispositions de dernière volonté, est le seul ouvrage *ex professo* en cette matière ; l'usage des dispositions à cause de mort y est examiné dans son principe & dans son origine. Les difficultés qui peuvent naître tant du Droit Romain que du Droit Coutumier, y sont discutées avec beaucoup de solidité ; l'Auteur y observe avec soin les dérogations que les maximes générales du Royaume observées dans les Pays Coutumiers & ceux du Droit écrit ont fait au Droit Romain. Les principes de l'un & l'autre Droit y sont éclaircis avec soin, & l'on y voit l'application aux différentes dispositions des Ordonnances & notamment à celle du mois d'Août 1735. Cet ouvrage contient de plus une critique solide & judicieuse des Interpretes qui se sont quelquefois écartés du vrai sens des Loix Romaines. Enfin tout y est approfondi avec une parfaite érudition digne de l'Auteur, & l'on peut dire que ce Traité mérite d'être mis au Catalogue des Originaux qui sont en petit nombre.

Ce livre se vend chés Jean de *Nully*, Libraire au Palais. *A Paris* 9 liv. tout relié.

M. L'ABBE' MOORE se propose de faire imprimer incessamment *les Voyages*

d'Angleterre & d'Ecosse en lettres aussi amusantes qu'instructives, dans lesquelles on trouvera une description exacte & particulière des Villes, Bourgs, Châteaux, Maisons de campagne, Curiosités anciennes & modernes de chaque Edifice, Monumens, Coûtumes & Loix de ces Royaumes, traduit de l'Anglois en trois volumes in-8., avec deux Cartes.

Desprez & Cavelier Libraires à Paris rue S. Jacques à S. Prosper & aux trois Vertus donnent avis au public qu'ils délivrent actuellement aux souscripteurs les 8 premiers volumes en feuilles de la Bible de M. de Saci in 8°. 32 vol., conformément aux projets qu'ils en ont donnés. Comme il vient tous les jours chés eux grand nombre de personnes qui veulent souscrire pour cette Bible, ils recevront encore quelque tems des assurances en faveur de ceux qui par l'éloignement n'ont pu venir se faire inscrire.

Le total de la Bible est de 90 liv. en feuilles, payables en cinq payemens de 18 liv. chacun.

Le premier payement se fait actuellement & ceux qui donneront 36 liv. c'est-à-dire les deux premiers payemens recevront présentement les 8 premiers volumes qui con-

142 MERCURE DE FRANCE.

tiennent *la Genèse, l'Exode & le Levitique, les Nombres & le Deuteronomie, Josué, les Juges & Ruth, les 4 Livres des Rois 2 vol. les Paralipomenes, Esdras & Nehemias, Tobie, Judith & Esther.*

Au mois de Janvier 1746 il sera payé 18 liv, & on recevra les volumes suivans. *Job, les Pseaumes 3 vol, les Proverbes de Salomon, L'Ecclésiaste & la Sagesse, le Cantique des Cantiques, & l'Ecclésiastique.*

Au mois de Juillet 1746 on payera encore 18 liv, & on recevra les volumes suivans. *Isaye, Jeremie & Baruth, Ezechiel, Daniel & les Machabées, les 12 petits Prophetes, S. Mathieu & S. Marc 2 vol., S. Luc & S. Jean 2 vol.*

Enfin à la fin de l'année 1746 il sera payé pour la dernière fois 18 liv, & on recevra le reste de la Bible qui contient *les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul 4 vol. les Epîtres Catholiques & l'Apocalypse.*

Le sieur *Guillemain* Ordinaire de la Musique Chapelle & Chambre du Roi fait graver son XIII^e. Œuvre composé de six Sonates en pieces de Clavecin avec un accompagnement de violon; il espere par les soins qu'il s'est donné pour la perfection de cet Ouvrage que le Public lui fera la grace de le recevoir aussi favorablement

qu'il a fait les douzes précédens; ce livre paroîtra à la fin du mois d'Avril 1745 & se vendra à Paris chés Madame *Boivin* à la Regle d'Or ruë S. Honoré, chés M. le *Clerc* à la Croix d'Or ruë du Roule; à Lyon chés M. de *Bretone* ruë *Merciere* près la Banniere de *France*.

E S T A M P E S N O U V E L L E S.

LA DEFAITE DES SARRAZINS gravée par Jean *Moyreau* d'après le tableau original de *Wauvermens* de dix-sept pouces six lignes de largeur sur treize pouces de hauteur, qui est dans le cabinet de M. Croat de *Thugny* Président au Parlement, 1745, à Paris chés *Moyreau* Graveur du Roi ruë S. Jacques à la vieille Poste vis-à-vis la ruë du Plâtre.

T A B L E A U X I M P R I M E ' S.

ON sçait que les Arts qui nous paroissent aujourd'hui portés au plus haut point de perfection ont eu leur enfance.

Avant *Raphael* qui a porté l'Art de peindre en huile à son plus haut degré il n'est fait mention d'aucun Maître qui ait mérité l'attention des Connoisseurs. *Léonard de Vinci* dont ce grand Maître étoit Eleve ne l'a traité qu'imparfaitement.

Au commencement de ce siècle *Christophe Leblond* disciple de *Carlomarato*, & Peintre Allemand du premier ordre, entreprit de graver les Tableaux & de les imprimer en couleurs; son premier morceau fut une Vierge qu'il grava d'a-

près Carlomarato son Maître, qui quoiqu'imparfaite étonna & satisfit les curieux; ils sentirent dans cette première ébauche toute la beauté & l'utilité de cette découverte, si elle pouvoit être conduite à sa perfection comme elle l'est aujourd'hui.

Le Blond passa à Londres où il fut reçu avec distinction de tous les amateurs des Beaux Arts; il y resta pendant vingt années, & on voit encore aujourd'hui la suite de ses ouvrages à la Société Royale de cette grande Ville & dans les plus sçavans cabinets, mais s'il avoit des partisans il avoit aussi des ennemis: ce dernier parti étant devenu le plus fort, le Blond quitta Londres & vint à Paris; il avoit alors soixante-quinze ans; ses ouvrages le firent connoître, & sa Majesté protectrice des beaux Arts eut la bonté de lui accorder en 1729 un privilège exclusif, un logement à la Cour des marbres du Roi, & 600 liv. de pension qu'elle a bien voulu continuer à sa fille depuis son décès arrivé il y a environ cinq ans.

Le Blond a donc, pour ainsi dire, laissé au berceau ce nouvel Art qui en cet état avoit mérité cependant l'attention des connoisseurs & la protection singulière de sa Majesté mais, les Tableaux imprimés tels que ceux qui paroissent aujourd'hui & dont le sieur Gautier de Marseille est l'Inventeur ont non seulement le coloris de chaque Peintre dont les Tableaux sont gravés, mais ils ont la force & le moëlleux de ces mêmes Tableaux. Il n'y paroît aucun coup de burin; ils sont exactement conformes aux Tableaux d'après lesquels ils ont été gravés, en un mot ils trompent le premier coup d'œil des Connoisseurs.

Pour atteindre à la perfection où le sieur Gautier

Gautier

tier a porté cette nouvelle découverte , il a passé a Londres où il n'a pas été long-tems sans être connu de la Societé Royale de cette ville , & dans trois assemblées où le sieur Gautier fut admis pour ce sujet , il démontra que les ouvrages de le Blond n'avoient rien eu de semblable aux siens ; que l'exécution en étoit entierement differente & qu'il n'y avoit aucun parallele à faire entre les ouvrages de ces deux Auteurs , ce qui fut ainsi jugé par cette Societé sur quelques Tableaux imprimés présentés par le sieur Gautier , qui étoient ses Enfans de Corrége , son point du jour , du Parmesan , son Paroussel , & ses Salvator Rosa , tous traités dans le goût des Originaux , au lieu que cette Societé reconnut que le Blond avoit un ton général & qu'il donnoit au Raphael , le Guide & Wandeck le même ton ou coloris , c'est-à-dire celui qu'il s'étoit formé , & que les traits de burin dont s'est servi le Blond dans sa gravure font sur ses Tableaux l'effet de l'Estampe , ce qui n'est en aucune façon dans ceux-ci ; on observa aussi que le Blond ne donnoit aucune touche sensible , & que les Tableaux imprimés du sieur Gautier sont touchés aussi hardiment que les Tableaux peints ; il faut ajouter encore que les Tableaux du sieur Gautier sortent de la presse tout finis , & que ceux de le Blond étoient retouchés au pinceau ; le Public fera en état de juger par lui-même du mérite des ouvrages dont il s'agit & du progrès de l'Auteur.

Le sieur Gautier qui seul peut exercer ce nouveau genre de gravure & peinture , jouit du privilege du sieur le Blond ; il a été ci-devant annoncé dans les Journaux & Gazettes , il espere que le Public qui a déjà reçu favorablement ses ouvrages , sera pleinement satisfait du progrès qu'il

G

a fait dans cet Art; il donne actuellement un morceau qu'il a gravé à Londres, composé de treize figures, qui peut être placé dans les cabinets & servir de dessus de porte, il a trente pouces de large sur vingt-quatre de haut, représentant un espion jugé au Conseil de Guerre, d'après Paroussel, & deux Paysages de Salvator Rosa faisant Pendant, de vingt-quatre pouces de large sur dix-neuf de haut; on voit encore sur les Listes imprimées distribuées au Public ses anciens morceaux.

Le sieur Gautier demeure & débite ses Ouvrages rue S. Honoré au coin de la rue S. Nicaise où est son enseigne.

Il a établi un Bureau ou Magasin rue Bourtibourg chés le sieur Magin Greffier des Bâtiments,

Il vient de paroître une nouvelle Carte du cours du Rhin de Constance à Elfeld sous Mayence en neuf feüilles, beaucoup plus détaillée que tout ce qui a paru sur cette partie jusqu'à présent; cette Carte très-utile aux Officiers qui vont sur le Rhin, se trouve chés le sieur *le Rouge* Ingenieur Géographe du Roi rue des Grands Augustins, vis-à-vis le Panier Fleuri; elle contient les 4 Villes Forestieres, l'Alsace, le Palatinat & l'Electorat de Mayence.

On y trouve aussi un nouveau Plan de Gand, de Namur, d'Ath, de Mons & de Tournay.



P R I X P R O P O S E

*Par l'Académie Royale de Chirurgie pour
l'année 1746.*

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1746. de déterminer ce que c'est que les remèdes suppuratifs, d'expliquer leur manière d'agir, de distinguer leurs différentes especes, & de marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales.

L'Académie désireroit que ceux qui travailleront sur ce sujet s'attachassent sur-tout à ranger par classes les differens genres de remèdes suppuratifs simples & composés ; à distinguer soit par le degré d'activité, soit par les différentes qualités de ces remèdes, les diverses especes que chaque genre peut renfermer ; à prescrire les préparations, les formules & l'usage de ces remèdes dans les maladies selon leurs genres, leurs différentes complications, leurs differens tems, & les différentes parties où elles arrivent ; à appuyer leur doctrine sur l'expérience & sur les observations des meilleurs Praticiens.

L'Académie qui n'a en vûe que l'avan-

Gij

cement de la Chirurgie, n'adopte que les connoissances qui peuvent conduire sûrement dans la Pratique, & elle rejette toutes opinions, toutes explications purement ingénieuses, & tous raisonnemens qui ne sont fondés que sur des conjectures ou sur des vraisemblances.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cent livres, qui sera donné à celui qui au jugement de l'Accadémie, aura fait le meilleur Ouvrage sur le sujet proposé.

L'Auteur du Mémoire qui remportera le Prix sera agrégé à l'Accadémie, s'il a satisfait aux conditions qu'elle prescrit.

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en Latin ou en François, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature, & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port à M. Quesnay Secrétaire de l'Académie de Chirurgie. ou à M. Hevin Secrétaire pour les correspondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelques qualités & Pays quelles soient pourront aspirer au

Prix, on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de sa part, l'un ou l'autre représentant la marque distinctive & une copie nette du Mémoire. Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier Fevrier 1746 inclusivement, & l'Académie à son assemblée publique de la même année, qui se tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piece qui aura remporté le Prix.

On a dû expliquer le 1^{er}. Logogryphe de Fevrier second volume par *Pyramide*; on y trouve *Mer*, *Rame*, *Pirame*, *Parme*, *Drap* & *Arme*.

On a dû expliquer le second par *Mortalité*. On y trouve *Mort* & *alité*, *Rot*, *Or*, *Marot*, *Lit*, *Ail*, & *Morale*.

L'Enigme suivante est *l'Ecu Faux*.

Le Logogryphe qui vient après est *Journal*. On y trouve *Jour*, *An* & *Io*, en mouillant l'I.

L'Enigme en Logogryphe de M. Jacques est *Souspape* on y trouve *Sous*, *Pape*, *Poupe*, *Sappe* & *Soupe*.

L'Ode Enigmatique par le même est *Cheminée*.



LOGOGYPHE

JE n'ai ni dos ni bras , & je sers tour à tour
 La molesse à l'Eglise & l'honneur à la Cour.
 Mon nom par vingt-trois mots se devine & s'expli-
 que ;

De huit lettres formé , voici ce qu'il comprend :
 Un métal précieux ; chaussure que l'on prend
 Lorsqu'on monte à cheval ; machine de Physique ;
 Deux mets exquis ; la peau d'un insect animal ,
 Un poisson dont on fait un excellent régal ;
 Un mont ; terme d'escrime , un autre de pratique ;
 Ce qu'à tout char il faut pour qu'il puisse rouler ;
 Une étoffe grossiere ; un instrument antique
 Dont on se sert encor oujourd'hui pour filer ;
 Deux outils ; une bête ; une route publique ;
 Une herbe ; un vêtement ; ce dont le Créateur
 Forma nos foibles corps ; deux notes de musique ;
 Que dirai-je de plus ? Le nom d'un grand Auteur ,
 Poëte , Historien , excellent profateur ,
 Que Paris a vû naître & qui par ses ouvrages
 Enleve tous les jours les plus doctes suffrages.



A U T R E.

QUE dans les mains d'un petit maître en
France

Souvent je suis un meuble bien requis
Pour lui servir de contenance !

En compagnie , au défaut d'éloquence ,
Il croit avoir tous les talens acquis ,

Quand je tourne en ses mains de toutes les ma-
nieres.

Cela posé , Lecteur , neuf lettres font mon nom ;
Dont la troisième & les quatre dernières
Présenteront une amère boisson ;

Dans 5, 6, 3, 8, 9, un fleuve va paroître ;

Dans 4, 5 & 8 un Élément ;

Dans 1, 6, 2, 8, 9, on ne peut méconnoître

Du Pontife Romain un superbe ornement ;

4, 8, 1, Imitent la Nature ;

3, 8, 6, 7, font voir dans la France un Pays

Qui fournit un fromage exquis ;

Dans cinq lettres je suis terme de procédure ;

Dans cinq autres un peuple ; un grand péché dans
trois ;

Dans deux un mets cheri par les Chinois.

Retranche une consonne , efface trois voyelles ,

Au Sexe féminin j'offre un mets délicat ;

G iiij

152 MERCURE DE FRANCE.

3, 2 & 5 toujours a des guerres nouvelles

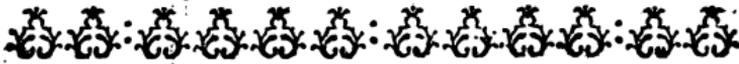
A soutenir contre le peuple chat ;

Enfin ce que j'enferme est si fort à la mode ,

Qu'à force d'en user bien du monde aujourd'hui

En devient incommode ;

Adieu , Lecteur ; c'est trop t'avoir causé d'ennui.



A U T R E.

MON image sert bien souvent

A peindre allégoriquement

Ce qui n'admit jamais de forme ni d'image.

On a beau me traiter de cornard & de plat,

Pour les occasions d'éclat

Je suis d'un merveilleux usage.

Mon tout sert à connoître & les Cieux & les
champs,

Et mon ventre contient la mesure des tems.

Je renferme trois fois les deux tiers de moi-même ;

J'ai beau changer de taille & de largeur :

On me trouve dans chaque extrême

Pri& ensemble toujours de la même grandeur.

De mes pieds seulement ôtez le quatrième ,

Je porte ce qui sert à garantir du vent ;

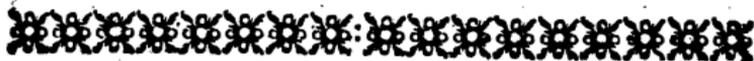
Que vous faut-il de plus ? au laboureur qui sème

J'offre un mets utile en Carême ;

En moi vous trouverez un remède excellent

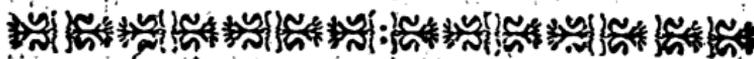
Quoiqu'il soit né du plus vil excrément
Un fleau de la terre, un Etre

Qu'on peint fort beau sans le connoître;
Le plus vil des farceurs; un fleuve, un Elém^{en}t
J'en dis trop & je suis deviné sûrement.



A U T R E.

POUR venir me trouver il faut plus que ses pieds
Et souvent en chemin on dit sa patenôte.
Mon tout est séparé d'une de mes moitiés:
L'une de ces moitiés sert à mesurer l'autre.



E N I G M E.

VENEZ fameux Devins entendre une merveille,
On me voit à Paris, à Toulon, à Marseille,
Même en cent autres lieux.
Quoiqu'unique & toujours produite d'un seul être
A quatre pas de vous vous me voyez paroître,
Si vous etes dedans, au bord, ou deffus l'eau.





S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a remis sur son Théâtre le Dimanche 7 Mars *Amadis de Grece*, Tragédie Lyrique de M. Houdart de Lamotte, mise en Musique par M. Destouches Surintendant de la Musique de la Chambre du Roi. Cette Piece fut imprimée la premiere fois le 26 Mars 1699; elle fut reprise le 3 Novembre 1711, & ensuite en Mars 1727. Il y a à la tête de cet Ouvrage des vers adressés au Roi, où Louis le Grand est loué avec finesse; en voici le début.

Grand Roi, c'est vainement qu'en t'offrant mon
ouvrage,

Tout semble à te louer exciter mon courage;

Vainement mon ardeur m'en veut faire une loi;

Ma plume se refuse à ce pénible emploi:

La langue désormais pour servir notre zèle

N'a plus de tours heureux ni de graces nouvelles;

Mille fameux Auteurs à ta gloire ont écrit,

Si Louis a tout fait, Appollon a tout dit.

Le Prologue de cet Opéra est ingénieux; l'Auteur y trouve le secret d'annoncer le su-

jet de sa Tragédie , d'en louer le Héros , effacé cependant par la gloire de Louis XIV. Le Spectacle en est brillant.

La premiere Scene du premier acte de la Pièce se passe entre Amadis de Grece & le Prince de Thrace son ami & son rival secret , & cela pendant la nuit ; le Prince de Thrace parle en faveur de Melisse célèbre Enchanteresse, amoureuse d'Amadis, qui l'a amusé par des fetes tandis qu'il alloit finir l'enchantement de Niquée sa maîtresse. Il lui vante les charmes & les cadeaux de la Magicienne ; Amadis lui répond

Tu sçais l'objet à qui je rends les armes ,
Et tu peux me vanter de si foibles attraits !

A ces mots il lui montre le Portrait de Niquée , sans songer qu'il est nuit & lui dit

Les yeux qui connoissent ces traits
Peuvent-ils trouver d'autres charmes ?

Le Prince de Thrace court avertir Melisse du départ précipité du Héros qu'elle adore.

Amadis en attendant le retour de son rival caché implore le secours de la nuit toujours favorable aux amans & chante un **beau Monologue.**

G ▼

La nuit se dissipe. Une clarté Magique
 éclaire les jardins de Mélisse ; il y naît des
 berceaux & des fontaines. Une troupe cham-
 pêtre vient s'opposer au départ d'Amadis
 qui ne l'écoute qu'avec distraction, & enfin
 la renvoie ; dans le moment qu'il veut par-
 tir il est arrêté par la tendre Mélisse qui
 lui reproche son amour pour Niquée.

L'image de Niquée a porté dans ton ame
 Des feux dont tu fais ton bonheur.
 Son nom même, son nom vient d'émouvoir ton
 cœur ,
 Et tes yeux trahissent ta flâme.

A M A D I S.

Pourquoi voulez-vous m'engager,
 Quand je suis sous les loix d'une autre ?
 Un cœur capable de changer
 Ne seroit pas digne du vôtre.

La conversation finit par des menaces de
 Melisse picquée des refus d'Amadis qui la
 quitte en s'écriant ,

Ô Ciel, peut-on former des vœux si pleins d'hor-
 reur !

Ah ! fuyons. Ma présence irrite sa fureur.

On ne sçait pas trop comment dans

deuxieme acte il se retrouve avec le Prince de Thrace qui l'avoit prié de l'attendre là. Cependant on les revoit ensemble devant le perron enflâmé qui défend la gloire de Niquée après avoir vaincu des monstres & des géants. On devroit lire sur ce perron,

Un seul peut passer dans ces feux,
Un seul doit y trouver une gloire immortelle.
C'est l'Amant le plus généreux,
Et le Héros le plus fidèle.

Mais l'Opera œconome a épané les fra is de l'Ecriteau. Amadis se dispose à traverser les flâmes. Il est arrêté par le Prince de Thrace qui lui dit

J'oppose encor ce bras à ton audace.
Connois dans le Prince de Thrace
Ton rival & ton ennemi.

Amadis retenu par l'amitié, lui repart

En vain tu prodigues ta vie,
Ton sang me fut trop cher pour y tremper mes
mains.

Je veux punir ta perfidie
En te forçant de voir le bonheur que tu crains.

Amadis traverse les flâmes du perron qui

158 MERCURE DE FRANCE.

se brise au bruit du tonnerre & laisse voir la gloire de Niquée où elle paroît sous un pavillon magnifique au milieu des Chevaliers & des Princesses enchantées avec elle. Le Prince de Thrace sort furieux & court implorer le secours de Melisse ; qui vient bien-tôt interrompre la tendre conversation de ces heureux amans, & la fête des Princes désenchantés. Elle fait enlever Niquée par les démons soumis à ses ordres & l'envoie où l'attend le Prince de Thrace.

La décoration du troisième acte représente très-modestement la fontaine de la Vérité d'Amour qui n'est ornée que dans le Livre de colonnes & de statues. Amadis vient la consulter, après que son juste désespoir lui a fait traverser au hazard les forêts & les plaines. Il débite là un monologue dont le chant est gracieux & touchant. Amadis consulte la fontaine ; il y voit son rival aux genoux de l'objet qu'il adore. Il tombe évanoui sur un gazon ; Melisse survient ; le malheureux amant entr'ouvre les yeux & sans la regarder & l'écouter se plaint douloureusement de la prétendue infidélité de Niquée, enfin excédé par les amoureuses persécutions de la Magicienne, il termine la scène en lui disant,

Je ne puis trop vous détester.

Tous mes malheurs sont votre ouvrage.

Inhumaine, achevez . . . qui peut vous arrêter ?

N'osez - vous dans mon sang couronner votre rage ?

Je voudrois pour vous irriter

Pouvoir vous faire encor quelque nouvel ou-
trage . . .

Frappez. Vous devez vous hâter ;

Je sens qu'à chaque instant je vous hais davantage.

Melisse outrée appelle les démons. Ils brû-
sent les ornemens succints de la fontaine. Ils
déracinent les arbres, ils renversent les ro-
chers & l'enfer paroît ; il y a un très-beau
chœur de Magiciens qui finit le troisième
acte avec éclat.

CHŒUR.

Tremble Amadis ; crains la mort , crains les fers ,

Ces embrasemens , ce ravage ,

Ces rochers renversés , ces abîmes ouverts

Sont les essais de notre rage.

Dans la première scène du quatrième
acte le Prince de Thrace ressemblant à
Amadis par la force des enchantemens de
Melisse lui dit

Je parois Amadis aux yeux de la Princesse ;

Elle me jure une fidèle ardeur ,

Mais c'est à mon rival que son serment s'adresse ,

Et vous trompez ses yeux sans séduire son cœur.

Mélisse lui dit

Demeurez en ces lieux, attendez la Princesse ;
Je veux rendre Amadis témoin de vos discours.
Pour voir l'ingrat sensible à ma tendresse
Il faut de son dépit emprunter le secours.

LE P. DE THRACE

Quoi? devant la Princesse Amadis va paroître..

MELISSE.

Ne craignez rien; ses yeux doivent le méconnoître.

Dans la troisieme scene Niquée prend le Prince de Thrace pour Amadis; elle est coupée par une troupe de Matelots envoyés par Melisse, & l'on ne devine pas le sujet de cette fête marine. Le Prince de Thrace qui a raison de n'en être pas trop occupé, puisqu'elle a troublé l'entretien qu'il avoit avec la Princesse, *apperçoit Amadis & sort pour le combattre*; & ce duel est bientôt expédié, l'agresseur est tué dans la minute, & Mélisse accourt en s'écriant à Niquée;

Apprens tout; je ne veux plus feindre.

Sous les traits d'Amadis je t'offrois son rival;

Mon projet m'est devenu fatal;

Il est bien d'avantage au malheureux

Prince de Thrace qui en est la victime,

M E L I S S E.

Amadis à rempli sa vengeance ;

Le Prince sous ses coups expire en ce moment.

N I Q U E'E.

Pourquoi me trompiez-vous par cette ressemblance ?

Question spirituelle & qui prouve la tranquillité de la Princesse dans cette situation tragique & inquiétante pour elle.

M E L I S S E.

*Va ; ne crains plus d'erreur , tu vas voir ton amant ;
Mais tu ne le verras que pour voir son tourment.*

Dans ce quatrième acte le Prince de Thrace apostrophe la Mer quoique le spectateur ne l'aperçoive gueres & qu'une fête de Matelots semble exiger la proximité du rivage. Ces Matelots sont envoyés par Melisse toujours occupée à divertir les gens qu'elle persécute. Jamais divertissement marin n'a été si peu attendu.

Le cinquième acte est rempli des fureurs de Melisse & des terreurs réciproques d'Amadis & de Niquée que la Magicienne menace tour à tour d'une mort barbare.. Elle suspend ses terribles transports pour évoquer l'ombre du Prince de Thrace, qui sort des

enfers avec une intention plus noble que celle d'Ardan Canile , qui dit à Arcabone

Ah ! tu me trahis malheureuse !

Ah ! tu vas trahir tes sermens !

Le bon Prince de Thrace ne ressuscite que pour annoncer le bonheur de son Rival. Melisse sent redoubler sa colere à cette facheuse nouvelle , & cela est naturel , mais dans l'instant qu'elle veut frapper Niquée elle est arrêtée par un pouvoir inconnu qui ne s'explique pas dans le denouement : on peut conjecturer que c'est Zirphée qui arrive après la longue agonie de Melisse qui ne s'est pas si bien tuée qu'elle n'ait encore le loisir de chanter long-tems.

On a donné en 1731 sur le Théâtre Italien une Parodie *d'Amadis de Grece* , sous le titre *d'Amadis le cadet*. Ceux qui seront curieux de voir si les traits de critique en sont justes , peuvent se satisfaire aisément & lire cet Ouvrage comique dans le second volume du Recueil des Parodies du nouveau Théâtre Italien , page 281. Il est imprimé & se vend chés Briasson Libraire à la science rue S. Jacques.

Le lundi 29 Mars on a donné pour la capitulation des Acteurs de l'Académie Royale de Musique une représentation de

Thésée avec les deux charmantes Pantomimes du signor *Pietro Sodi*, l'une à la fin du Prologue, l'autre à la fin du 5^{me}. Acte; on a mal orthographié dans les précédens Mercurès le nom de l'excellent Pantomime Italien qui brille depuis quelque tems sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique. Il s'appelle *Pietro Sodi*, & non pas *Soli*.

De même dans l'imprimé du Ballet héroïque de *Zaïde* représenté sur le Théâtre de Versailles construit à l'occasion des fêtes magnifiques qui ont suivi l'heureux Mariage de Monseigneur le Dauphin, on a écrit dans la liste des danseuses du Prologue *Caroline C.* pour désigner la petite sœur de la charmante *Coraline*. Elle se nomme *Camille Veroneze*. Elle possède les graces naïves & la vivacité d'une danseuse légère.

La deuxième suite des reflexions sur les Ballets est remise au Mercure suivant pour ne pas trop étendre l'article des Spectacles.

Le mardi 25 Mars jour de l'Annonciation, on a exécuté un Motet de *M Cheron* qui a été applaudi. Ensuite *Mde. Levi* a joué un concerto sur le pardessus de viole qui a réuni tous les suffrages. La vicavité de son jeu n'altère point les graces tranquilles de sa contenance, & n'excitent point en elle ces mouvemens presque convulsifs qui échappent

pent quelquefois aux plus habiles Symphonistes.

Le Dixit de M. de la Lande suivit le concerto, & M. de Mondonville termina le concert en charmant les Auditeurs par un second concerto & son Motet *Regnavit*.

Le vendredi 12 Mars les Acteurs François ont donné la première représentation d'une pièce en vers, en cinq actes, intitulée *le Médecin par occasion*. Elle est de la composition de M. de Boissi : les pensées brillantes que cet ingénieux Auteur y a répandues le déceleroient s'il avoit voulu garder l'incognito. On craindroit d'en alterer les agrémens si on risquoit d'en donner un extrait avant l'impression.

C'est sur ce ton que nous avons résolu de publier les louanges de M. de Boissi & cela sur la foi de ses admirateurs, avant que d'avoir entendu nous-mêmes sa Comédie, mais nous avons été retenus par un trait lâché peut être avec justice contre nous. Le voici ; le noble campagnard de sa pièce attaqué violemment de la métromanie & représenté si agréablement par M. Poisson, dit dans une scène que pour augmenter sa réputation il fera mettre ses vers dans le *Mercur* ; *le Médecin par occasion* lui répond d'un air d'Hypocrate petit Maître

Pour s'immortaliser cette voie est peu sûre.

Ce vers démontre clairement ce que pense du Mercure l'Auteur de la Comédie nouvelle. Nous donnerons tous nos soins pour empêcher cette opinion là de s'étendre & de devenir opinion épidémique. Ce n'est pas nous qu'elle insulte le plus; elle offense tous les habiles gens qui veulent bien nous confier l'édition de leurs ouvrages. S'ils nous permettoient d'y ajouter leurs noms, M. de Boissi verroit bien que leur compagnie l'honoreroit & qu'on peut *s'immortaliser* en suivant leur exemple.

« Nous renouvelons ici à tous les Auteurs nos sincères protestations de neutralité; nous les prions encore d'excuser les fautes involontaires que nous fait commettre la précipitation nécessitée du travail des Imprimeurs; nous nous efforcerons de contenir l'exactitude littéraire, & sur-tout d'observer scrupuleusement les justes loix de l'impartialité & de la circonspection, mais nous attendons des autres les égards que nous leur promettons.

Nous convenons que le Mercure est un livre qui depuis la Bruyère est en possession d'être dénigré même par les plus vils habitans du Parnasse, mais nous voulons travailler à sa réhabilitation & nous ne comptons

pour cela que sur le secours des génies supérieurs qui nous remettent le fruit de leurs veilles. L'esprit de paix nous empêchera de répondre à M. de Boissi en Auteurs picqués; & quoiqu'à travers les éclairs petillans dont sa Comédie est parsemée, on aperçoive bien des nuages ténébreux, nous ne les indiquerons pas au Public avide de critique; nous ne dirons rien des vers pour le Roi que M. de Boissi a inférés dans sa piece & qu'il fait débiter après avoir satyrifié tous les Poëtes qui ont couru depuis six mois cette illustre carrière, quoique M. de Boissi paroisse avoir eu la politesse de vouloir consoler les Muses qu'il raille, en chantant à leur unisson le vainqueur de la mort & des ennemis de la France. Nous ne dirons pas même que si M. de Boissi trouve *la voie* du Mercure peu sûre pour aller à l'immortalité, bien des connoisseurs nous ont certifié que jusqu'à présent il n'avoit pas pris le plus court chemin pour arriver promptement au Temple de Mémoire. Nous nous garderons bien d'être l'Echo du Public, cela fentiroit la colere & la vengeance, & nous avons fait vœu de ne jamais les écouter.

S'il en faut croire la pluralité des voix ce n'est pas là faire un petit sacrifice à la modération.

La Comédie a été précédée par quelques

représentations de la plus belle des Tragédies de M. Racine ; c'est *Athalie* de l'aveu general. Ce rôle est parfaitement bien rempli par Mlle. Dumenil qui a débüté au Théâtre avec des talens qui ordinairement ne sont perfectionnés que par une longue experience.

Le rôle de *Joas* a été très-bien joué par un aimable enfant qui n'a que l'âge qu'avoit ce royal rejetton de David quand il est monté au Trône de Juda.

Le mercredi 30 Mars Me. Dubois a débüté à la Cour dans le rôle de Cleantis de Democrite après l'avoir joué à Paris avec feu & grace.

On a représenté le lundi suivant *Arlequin Peintre* , petite Comédie Italiene très-amufante par les lazis bouffons d'Arlequin qui varie toujours son jeu , sans jamais l'affoiblir ; elle est de la composition de M. Riccoboni le pere.

Le 9 Mars , à la suite de l'Avare *l'heureux dénoûment* , Comédie Italienne en un Acte.

Le Mercredi 17 Mars , la Comédie Italienne a donné la premiere Representation du *Tresor caché* en prose & en cinq actes ; ce tresor là ne l'a pas enrichie ; le Parterre fut assés orageux pour le soupçonner d'être cabaliste , cependant le goût & la

raison ont confirmé son arrêt quoique rendu tumultuairement ; il fut dit gravement ce jour-là que le Public avoit grand tort de condamner une Pièce avant que de l'avoir entendüe jusqu'à la fin. Le partisan de cette maxime quelquefois judicieuse nous permettra d'être l'Orateur du Parterre & de repondre pour lui qu'il y a des expositions dramatiques si vicieuses qu'on peut décider sans témérité de l'intrigue & du dénoûment qu'elles dévancent. Il n'est pas nécessaire pour juger de la fabrique d'une étoffe d'en examiner la pièce entiere ; un échantillon suffit aux connoisseurs. Quand un Architecte a parcouru les fondemens d'un édifice , il en prédit sûrement la chute ou la durée. Plaute a fourni le sujet du *Tresor caché* c'est son *trinummus*. L'ancien n'a pas été embelli par le moderne , on n'a pas trouvé dans le comique des Italiens le sel & l'élegance loués par Varron dans le *Traité* qu'il a fait sur le comique Romain. *Plautus homo lingua atque elegantia in verbis latina Princeps.*

Nous avons des Auteurs François à qui Plaute a plus d'obligations qu'à celui du *Tresor caché* ou plutôt les *Menechmes* de Renard, l'*Avare* & l'*Amphitruon* de Moliere font un autre tort à leur modele , en immortalisant les copies ils ont effacé les originaux. De

De justes estimateurs des talens ont demandé plusieurs représentations de *Coraline Magicienne* & de *Coralin Esprit follet* qui ont toujours attiré à cette aimable & jeune Actrice les mêmes applaudissemens.

Le 18 on représenta *Arlequin Medecin volant*, Comédie Italienne en cinq actes, & pour petite Pièce, *Arlequin toujours Arlequin*, Comédie Française.

Le Vendredi 26 Mars on représenta le *Debauché*, Pièce Italienne en cinq actes qui est *del signor luigi Riccoboni* qui a quitté le Théâtre trop-tôt au gré du Public, & le lendemain le *Combat magique*, Comédie en cinq actes & Italienne qui a diverti les Spectateurs par des lazis plaisans & foutenus. La présence de Coraline a orné ces deux Comédies.

On a continué sur le Théâtre de l'Opera Comique les représentations des *Amours Grivois* Vaudeville heureux, à qui les connoisseurs n'appliqueront pas cet hémiistiche d'Ovide *materiam superabat Opus*. *L'Amour au village* qui a suivi les Amours Grivois n'a pas suivi leur fortune.

Le Jeudi 19 Fevrier une nouvelle Parodie de Thésée a diverti les Spectateurs. On la dit d'un Auteur très-jeune; il commen-

H

ce avantageusement sa carrière, & l'on peut en attendre d'autres ouvrages dignes de l'approbation publique.

Le Jeudi 4 Mars *la Gageure* Pièce d'un acte est venu consoler l'Auteur de *l'Isle d'Antieyre* de sa disgrâce en la partageant scrupuleusement avec lui. Ces deux Opera Comiques ont eu chacun deux représentations.

Le Lundi 8 Mars on a rouvert *les Jardins de l'Hymen*. Jardins où le Public ne s'est pas souvent promené quoiqu'on lui en ait souvent offert l'entrée, & quoique la jeune Actrice qui représente allégoriquement la Rose en ait la fraîcheur & les agrémens; l'Auteur qui a présenté ce sujet au Théâtre ne pourroit se glorifier que de la forme, si les fleurs de son jardin n'étoient pas couvertes de glaçons; on connoit le propriétaire du fond qui certainement l'auroit mieux cultivé.

Le Mercredi 17 Mars l'Opera Comique a pris un nouveau Restaurant toujours d'un acte (car il n'est pas pour les gros morceaux) cette petite Pièce est intitulée *les Temoins contr'eux-mêmes*; elle a paru pendant les foires précédentes sous differens titres. C'est un sujet tiré des contes Arabes qui a été traité il y a plus de vingt ans &

représenté par la troupe de l'Arlequin Simon frere cadet de Francisque ; il étoit alors intitulé *les Coffres*. Cette Pièce n'a pas gagné à changer de nom.

Les Comédiens françois ont représenté le même jour à Versailles par ordre précis de la Cour *Momus Fabuliste* Comédie d'un acte faite à l'occasion d'un volume de fables nouvelles qui n'éprouverent pas le sort de celles de la Fontaine. On a retranché dans cette reprise - ci tous les traits de critique qui ont saisi les auditeurs de l'année 1719, époque de la premiere représentation de cette petite Pièce qui eut alors un succès éclatant. Elle a été représentée depuis avec la même réussite, & il paroît que la Cour a confirmé les jugemens favorables qu'elle a obtenus autrefois. L'Auteur non content d'élaguer sa piece en a retranché quelques fables pour en substituer de convenables aux tems & aux talens des Acteurs nouveaux. Il a satisfait le goût du Public en fournissant à Mlle. Gautier l'occasion de faire briller sa voix & la finesse méthodique de son chant ; il a contenté son zèle en faisant la fable du Lion. Quoique cette fable paroisse après le déluge poétique qui a inondé la France, on ose avancer que c'est un des premiers ouvrages que l'amour françois ait dicté.

des délais de Théâtre sont cause qu'on ne l'a pas vû dans sa naissance, & qu'elle n'a pas été débitée sur la scene par l'Acteur qui jouë si finement le rôle de Momus. On ne donnera pas un long détail de Momus fabuliste. C'est une intrigue des plus simples. Jupiter veut marier Venus, & s'en rapporter à son choix; il est le rival secret de tous les Dieux qui soupirent pour elle; prévenu justement contre la langue satyrique de Momus, il lui deffend la médifance dans un jour destiné à la galanterie & jure de punir du bannissement la moindre contravention à ses ordres. Le Dieu mordant intimidé par les menaces de l'époux de Junon cherche un expédient pour lui défobéir sans éprouver sa vengeance, & il le trouve. *Ne nommons pas les Dieux, dit-il, mais empruntons hardiment pour eux les noms des animaux, des hommes, tout cela est égal.... devenons fabuliste, puisqu'on me contraint de l'être, je n'ai que cet expédient pour soulager ma bile & pour frauder impunément la Loi qu'on vient de me faire.*

Après cette commode résolution il se poste judicieusement dans l'avenüe du Temple du Destin ou les prétendans à l'Hymen de la mere des Amours doivent se rendre, & là ce Dieu malin les regale chacun en passant d'une fable caustique, Tableau peu

flateur de leurs caractères. Nous ne donnerons ici que celle qui termine la scène de Mlle. Gautier, qui sous le nom de Canente représente une chanteuse qui se pique de rassembler toutes les espèces différentes de la musique. Cette fable est une critique des Amphions qui ne sçavent pas finir, & qui lassent les oreilles qu'ils veulent délecter.

L' E L E V E de Comus.

F A B L E.

Du succulent Comus un élève capable
 Dans la science de la Table
 Rassembloit les talens de très bien fricasser,
 Rotir & patisser.
 Chés les Apicius on citoit la finesse
 De ses ragouts; jamais tant de délicatesse
 N'avoit regné dans les festins;
 Ses sausses étoient dévorées;
 On se bruloit les doigts pour tâter ses entrées;
 Ses entremêts étoient divins,
 Enfin la nouvelle cuisine
 Lui devoit son éclat comme son origine;
 Il avoit corrigé le Cuisinier François,
 Et pas un seul Traiteur ne faisoit à ses Loix
 D'argument ni de Commentaire.
 Qu'il causoit de réplétions!

74 MERCURE DE FRANCE.

L'excès suivoit toujours sa bonne chere ,

Et par des indigestions

Il avoit fait crever plus de trente Gascons.

On n'avoit dans son Art qu'un reproche à lui faire :

C'est qu'il prodiguoit trop les viandes dans les
mets ;

Il mettoit neuf perdrix quand il en falloit quatre :

Et sans jamais en rien rabattre

Il servoit à trois six Poulets.

Ce n'étoient pas les Clercs qui prenoient la licence

De critiquer cette abondance ,

C'étoit l'élite des Gourmets.

Ils avoient bien raison ; telle est l'espece humaine :

Elle ne peut goûter

De félicité pleine

Sans desirer ou regretter.

Son plaisir doit toujours être mêlé de peine ,

Et dès qu'il rassasie il cesse de flater.

Cette Pièce se vend chés la Veuve Piffot
à la croix d'or au bout du Pont neuf.



F A B L E sur la convalescence du Roi ajoutée
dans *Momus Fabuliste*.

UN Lion des Lions l'Achille , le Titus ,
Fameux par ses exploits , chéri par ses vertus ,
Tombe malade au sein de la victoire .
Accablé sous l'effort d'un mal inopiné ,

Par l'arrêt de la Parque il sembloit condamné
 A changer en cyprés les lauriers de la gloire,
 Quand le Ciel favorable aux plus sinceres vœux
 Lui rendant la santé rendit son peuple heureux,
 Dans l'instant le Lion ne vit dans son Empire
 Que folatrer les ris, que badiner les jeux.
 Que de fêtes la joye inspire !
 Les forêts on illumina ;
 On gambada partout , partout on festina ;
 Le Parnasse empressé se dépêcha d'écrire ;
 Froides Odes on fit qu'aux Caffés on prôna ,
 Et le Peuple *gratis* chés Thalie alla rire ;
 A l'honneur du Lion la lyre fredonna ,
 Pour chanter ses vertus enfin on entoana
 Jusqu'à la vielle de la foire ,
 Et tout ce qui chanta ne chanta pas sans boire :
 Ceci prouve affés clair qu'après de longs soupirs
 La mesure des maux est celle des plaisirs ;
 Les perils surmontés en redoublent les charmes ;
 Quand le Lion souffroit son courage indompté
 Par le Renard , le Singe, à l'envi fut vanté ,
 Leur esprit peignit leurs allarmes ,
 Mais le Prince cheri se trouva plus flaté
 Par le cœur des Moutons , leurs regrets , & leurs
 larmes.



Ainsi des Orateurs quoique disent les voix ,
 Quoique dise l'Art Poétique ,

176 MERCURE DE FRANCE.

L'amour des Peuples pour leur Rois.

Fait bien mieux leur panégyrique.

On a donné cette pièce sur le Théâtre de Paris le Jeudi suivant avec le même succès.

Momus fabuliste a eu l'honneur d'être critiqué quand il a paru pour la première-fois en 1719 ; il fut attaqué par un zélé partisan de M. D. L. M. par une Lettre insérée dans le Mercure de Janvier 1720. On y répondit dans la deuxième Edition de cette petite Comédie. Les curieux des événemens tracassiers du Parnasse peuvent lire la Préface de cet ouvrage , & le discours sur les Parodies , imprimé au commencement du premier volume des Parodies du Théâtre Italien qui se vend chés Briasson Libraire rue S. Jacques à la Science. Momus fabuliste n'a été maltraité que par des censeurs très infidèles & encore plus ignorés. Le Journal des Sçavans du Lundi 12 Fevrier 1720 l'a honoré d'un extrait où la Fable de la dragée est transcrite entierement. Et enfin Momus fabuliste traduit en Anglois a obtenu les suffrages éclairés de Londres sur le Théâtre Royal de *Lincolns-inn fields* , après avoir joui des applaudissemens réitérés de Paris Le Momus Anglois a été imprimé à Londres en 1739

& le François a eu plus de six Editions tant en France qu'en Hollande.

CONCERT DE LA REINE.

Le samedi 6 on exécuta chés la Reine le 2^e. & le 3^e. Acte du Ballet des *Elémens* où la Dlle. de Canavas nouvellement reçüe à la Musique du Roi fit avec succès le rôle d'Emilie. Ceux d'Arion & de Valere furent remplis par les sieurs Poirier & Benoit.

Le lundi 8 la Reine entendit le Prologue du Ballet des *Stratagèmes* de la composition de M. Destouches, & l'Acte d'Ixion du Ballet des *Elémens*. La Dlle. Celle & le sieur de la Garde firent dans ce Prologue les rôles du Prêtre & de la Prêtresse de la Gloire. La Dlle. Deschamps & le sieur Benoit remplirent ceux de Junon & d'Ixion.

Le Mercredi 10 l'Opera de *Zaide* de M. Royer Maître de Musique des Enfans de France fut représenté avec succès sur le grand Théâtre.

Le samedi 13 il y eut chés la Reine en présence de Madame la Dauphine un Concert Italien composé d'une Overture, d'un Concerto, de plusieurs Sonates, de deux Arietes chantées par la Dlle. Vanlo qui y soutint parfaitement la réputation qu'elle s'est acquise, & d'un Duo chanté par la

H v

478 MERCURE DE FRANCE.

même avec le sieur Dauta Italien de la Musique du Roi.

Le lundi 15 on chanta chés la Reine le Prologue & le premier Acte de l'Opera d'*Omphale*.

Le mercredi 17 on représenta sur le Théâtre de la grande Ecurie la Tragedie de *Méropé* de M. de Voltaire, qui fut suivie du Ballet intitulé le *Sylphe*; les paroles de ce Ballet sont de M. de Montcrif Lecteur de la Reine, & l'un des quarante de l'Académie Françoisé; l'intérêt qui regne dans cet acte, la tournure élégante & lyrique des détails, les Fêtes galantes amenées avec art, en font un des meilleurs ouvrages qui ait paru jusqu'ici sur le Théâtre lyrique. La Musique qui est de Messieurs Rebel & Francœur Surintendans de la Musique du Roi en survivance a parfaitement secondé les paroles. Le Ballet obtint tous les suffrages, & le Roi ordonna qu'il fût représenté une seconde fois le mercredi suivant.

Nous craindrions de ne donner à nos Lecteurs qu'une idée imparfaite de l'Ouvrage de M. de Montcrif dans un Extrait, & puisque sa briéveté nous permet de l'insérer dans notre recueil, nous saisissons avidement l'occasion d'en enrichir le public qui ne l'auroit pas eu sans cela, l'édition se bornant au petit

nombre d'exemplaires qui ont été distribués dans la sale.

ZELINDOR ROI DES SILPHES.

Le Théâtre représente une campagne ornée d'arbres, de gazons, de fleurs, & semée en quelques endroits de rochers. On voit descendre deux Silphes portés sur des nuages d'azur & de lumière; l'un des Silphes tiens son Sceptre.

SCENE PREMIERE.

ZELINDOR, ZULIM.

ZULIM.

UN souverain Genie adore une mortelle!

Quoi! vous, Silphe enchanteur, qui regnez dans les airs,

Vous n'êtes point flaté d'avoir donné des fers

A la Silphide la plus belle?

ZELINDOR.

Hé! Comment ne pas m'enflâmer

Pour l'aimable objet qui m'enchanté?

Une Silphide sçait aimer,

Mais une mortelle est charmante.

Hé! comment ne pas m'enflâmer

Pour l'aimable objet qui m'enchanté?

H. vj.

180 MERCURE DE FRANCE.

Oui , la jeune Zirphé m'a fixé dans ces lieux :
Par mille enchantemens mon art ingénieux
Prévient ses vœux , l'étonne & l'amuse sans cesse :

Cent fois pendant les nuits

Les songes que j'instruis

Lui peignent mon image , annoncent ma tendresse.

J'ai soin qu'à sa félicité

Tout conspire dans la Nature ;

Cherche-t'elle ses traits au sein d'une onde pure ?

Elle y voit les Amours couronner sa beauté.

Ce matin encore

Portant sur ce gazon ses regards enchanteurs ,

Elle lisoit ces mots formés par mille fleurs :

Zirphé , qui vous voit vous adore.

Z U L I M.

On sçait que vous aimez ;

Annoncez vous même

Les vœux que vous formez.

On sçait que vous aimez ;

Croyez qu'on vous aime.

Z E L I N D O R.

Laisse-moi m'armer constamment

Contre une flateuse chimere ;

On ne croit que trop aisément

Posséder le talent de plaire.

Z U L I M.

Est-ce à vous de craindre en aimant ?

Hé ! Que faut-il encore
 Pour être heureux amant ?
 Vous êtes Roi , jeune & charmant !
 Et vous doutez qu'on vous adore ?
 Vous êtes Roi , jeune & charmant ;
 Hé ! que faut-il encore
 Pour être heureux amant ?

Z E L I N D O R.

Connois le cœur d'une mortelle ;
 Toujours sensible & rarement fidèle ,
 A de nouveaux plaisirs il se laisse emporter,
 Comme un Zéphyr qui caresse
 Une fleur sans s'arrêter ,
 Une volage maîtresse
 En flatant notre tendresse,
 S'empresse de nous quitter ,
 Comme un Zéphyr qui caresse
 Une fleur sans s'arrêter.

Dans le cœur de Zirphé par un art infailible
 Je vais découvrir en ce jour
 Si c'est l'orgueil de plaire, ou le plus tendre amour
 Qui la fait paroître sensible ,
 Mais elle porte ici ses pas ;
 Contemplons ses beaux yeux qui ne me verront pas.
 Ce sceptre que je tiens va me rendre invisible.

*Zélindor touche Zulim de son sceptre. Zulim devient
 invisible pour Zirphé, & reste sur la scène avec
 Zélindor.*

S C E N E II.

ZIRPHE, ZELINDOR *sans être apperçus
de Zirphé, & s'occupant toujours d'elle.*

Z I R P H E.

Pourquoi me refuser le plaisir de vous voir ?
 Cher Enchanteur ; volez , remplissez mon espoir.

Dieux ! à mon trouble extrême
 Puis-je m'accoûter ?

Quoi ! j'aime autant qu'on peut aimer ,
 Et je n'ai point vû ce que j'aime ?

Pourquoi me refuser le plaisir de vous voir ?
 Cher Enchanteur ; volez , remplissez mon espoir.

Si j'en crois mon impatience ,
 Si j'en crois de mon cœur l'heureux pressentiment,
 votre plus doux enchantement
 Doit naître de votre présence.

Pourquoi me refuser le plaisir de vous voir ?
 Cher Enchanteur ; volez , remplissez mon espoir.
 Un songe cette nuit me traçoit votre image :
 Vous paroissiez charmant , vous traversiez les airs ;
 L'entendois d'aimables concerts.

Eclater à votre passage :

Des arbres, des rochers, en Nymphes transformés,

Par des jeux me rendoient hommage :

Ah ! si de ces objets mes sens étoient charmés,

Croyez. . .

Z E' L I N D O R *sans être vu par Zirphé.*

Belle Zirphé, que ce qui peut vous plaindre

Pour vous jamais ne soit un bien trompeur !

Qu'une chimere

Qui vous est chere,

Au même instant cesse d'être une erreur ;

Songes, qui flattiez ce que j'aime,

Devenez une verité..

Des arbres & les rochers sont changés successivement en Nymphes.

SCENE III.

ZIRPHE, ZELINDOR.

NIMPHEs.

Z I R P H E.

Que vois-je ? Non. malgré votre pouvoir su-
prême,

Si vous ne vous offrez vous-même,

Non. vous ne faites rien pour ma félicité.

*On danse.**Chœur de Nymphes à Zirphé.*

Il faut que tout seconde

Ou prévienne vos vœux.

Le plus aimable objet du monde

Doit être encor le plus heureux.

On danse.

UNE NIMPHE.

Sur vos pas par quel charme admirable

Les plaisirs viennent se rassembler ?

Près de vous tout devient aimable ;

Tout s'empresse à vous ressembler ;

Régnez au gré de votre envie ;

Voyez triompher vos desirs ;

N'ayez d'autres soins dans la vie

Que d'imaginer des plaisirs.

Sur vos pas par quel charme admirable

Les plaisirs viennent se rassembler ?

Près de vous tout devient aimable,

Tout s'empresse à vous ressembler ;

*On danse.**ZIRPHE' interrompant les danses des Nymphes.**C'en est assés,**Les Nymphes se retirent & marquent par des attitudes leur regret de quitter Zirphé.*

Ah ! paroissez enfin.

Venez , cher Enchanteur , . Je vous appelle en
vain . . .

Vous triomphez de l'amour qui m'enflâme ;
 Charmer est votre seul plaisir ;
 Non vous n'aimez qu'à tourmenter une ame,
 Et vous ne pouviez mieux choisir.

ZE'LINDOR *toujours invisible pour ZIRPHE'*.

Ah ! Jugez mieux d'un cœur qui vous adore,
 Et n'accusez que vous si je me cache encore
 Je regne dans les airs sur des peuples charmans ;
 Si vous êtes sensible à l'ardeur qui m'inspire,
 Vous pouvez dès ce jour partager mon Empire ;
 Vous pouvez posséder l'art des Enchantemens,
 Mais, malgré ce bonheur que je vous fais connoître,

Dès que vous pourrez sçavoir
 A quel prix le destin me permet de paroître,
 Aimable Zirphé, peut-être,
 Vous ne voudrez plus me voir.

Z I R P H E'.

Quelle injustice extrême !

Le plaisir de voir ce qu'on aime
 Recompense cent fois de ce qu'il doit coûter :
 Déclarez ce secret. Qui peut vous arrêter ?

ZE'LINDOR, *toujours invisible pour ZIRPHE'*.

Hé bien, il faut céder à votre impatience.

A vos regards dès que je m'offrirai,
 Si pour moi votre cœur est dans l'indifférence
 Ordonnez mon exil ; hélas ! j'obéirai.
 Plus heureux, si l'Hymen nous unit l'un à l'autre.

186 MERCURE DE FRANCE.

Mon fort sera charmant , mais apprenez le vôtre :
Vos yeux , ces yeux si beaux , en redoublant mes
fers ,

Perdront sur tous les cœurs leur empire ordinaire ;
Je serai dans tout l'Univers ,

Le seul amant à qui vous pourrez plaire.

Parlez

ZIRPHE' *avec vivacité.*

Oui j'y consens , je le veux , paroissez .

*Elle aperçoit le Génie qui a jetté son sceptre , & qui
tombe à ses genoux.*

Ah ! Gardez-vous de jamais disparaître.

ZELINDOR *aux genoux de ZIRPHE'*

Vous sçavez nos destins ; hâtez-vous , prononcez . . .

ZIRPHE' *relevant ZELINDOR.*

Non vous n'exigez pas assés

Pour le prix du plaisir qu'on trouve à vous con-
noître .

ZELINDOR.

L'empire de mon cœur pourra vous contenter ?

ZIRPHE'

Quand on charme l'amant qui sçait nous enchanter ,

A d'autres yeux que sert-il d'être belle ?

Je n'aurai rien à regretter

Si vous m'êtes toujours fidelle .

ZELINDOR.

Elle aime ! Amour , je sens le plus heureux trans-
port ;

Zirphé, forttez d'erreur, & connoissez ma flâme :

C'étoit pour éprouver votre ame

Que je vous annonçois un vain arrêt du sort ;

Non, vous plairez toujours, tout vous rendra les
armes ;

Mille cœurs vous feront offerts ;

Hé ! quel pouvoir dans l'Univers !

Borneroit celui de vos charmes ?

E N S E M B L E

Ah ! combien vous m'aimerez,

Si mon cœur vous sert de modèle !

Qu'avec plaisir vous formerez

Les nœuds d'une chaîne éternelle !

Z E' L I N D O R.

Embellissez ce fortuné séjour,

Peuples des Elemens, venez ici vous rendre ;

Voyez unir par les mains de l'Amour

Le plus charmant objet & l'amant le plus tendre.



Le Théâtre change , & représente le Palais du
Roi des Silphes.

S C E N E IV.

ZIRPHE', ZELINDOR, ZULIM,
GENIES ELEMENTAIRES,
SILPHES, GNOMES, ONDINS,
SALAMANDRES.

Z E L I N D O R.

Que dans les airs vos chants harmonieux ,
Que le feu , que la terre & l'onde ,
Que tout rende hommage à des yeux
La gloire & le charme du monde.

C H Œ U R.

Que dans les airs nos chants harmonieux ,
Que le feu , que la terre & l'onde ,
Que tout rende hommage à des yeux
La gloire & le charme du monde.

On danse.

Z U L I M à Z I R P H E'

Des Silphes vos sujets les vœux vous sont offerts ;
Sçachez quel est leur fort dans l'empire des airs ,
Notre art chaqu'instant fait éclore
Quelqu'événement enchanteur

Et l'habitude du bonheur
 Nous le fait mieux goûter encore.
 Animés des plus doux desirs,
 Jamais l'ennui ne nous livre la guerre;
 Tandis que tout dort sur la terre,
 Pour tout repos nous changeons de plaisirs.

On danse.

U N E S I L P H I D E à Z I R P H E.

Quel amant sous vos loix s'engage!
 Que de fleurs vont former vos fers!
 L'Enchanteur qui vous rend hommage
 Vous élève au trône des airs.

Quels plaisirs vous sont offerts!

Que votre empire
 Doit vous charmer!
 On n'y respire
 Que pour aimer.

On danse.

C H Œ U R D E S I L P H I D E S.

Vos destins changent leur cours;
 Vous cessez d'être mortelle,
 Pour n'avoir que de beaux jours,
 Et pour être toujours belle.

L A S I L P H I D E,

Ah! Ah! quel bien est plus doux!
 Ah! qu'il est digne de vous!

Que votre empire

190 MERCURE DE FRANCE.

Doit vous charmer !

On n'y respire

Que pour aimer.

LE CHŒUR.

Ah ! Ah ! quel bien est plus doux ?

Ah ! qu'il est digne de vous !

LA SILPHIDE.

Que votre empire

Doit vous charmer !

LE CHŒUR.

On n'y respire

Que pour aimer.

On danse.

CHŒUR DES GENIES.

Que dans les airs nos chants harmonieux ,

Que le feu , que la terre & l'onde ,

Que tout rende hommage à des yeux

La gloire & le charme du monde.



ACTEURS CHANTANS.

ZELINDOR, *Roi des Silphes*, Le Sr. Jelyotte.

ZIRPHE', *mortelle*

aimée de ZELINDOR, La Dlle Le Maure.

ZULIM, *Silpha, confident de ZELINDOR*,
Le Sr de Chasté.

CHOEUR DE NIMPHEs.

UNE NIMPHE. La Dlle Fel.

CHOEUR DE GENIES ELEMENTAIRES,
SILPHES, GNOMES, QNDINS, SALAMAN-
DRES.

UNE SILPHIDE, La Dlle Fel.

PREMIER DIVERTISSEMENT.

N I M P H E S.

La Demoiselle Sallé ;
Les Demoiselles Dalmand , Le Breton ;
Les Demoiselles Rabon, Carville, Erny , Rozaly ;
Courcelle, St. Germain , Beaufort , Thiery.

SECON D DIVERTISSEMENT.

GENIES ELEMENTAIRES.

G N O M E S.

Le Sieur D-Dumoulin ;
Les Sieurs Matignon , P-Dumoulin , Dupré.

192 MERCURE DE FRANCE

ONDINES.

La Demoiselle Dalmand ;
Les Demoiselles Courcelle, St Germain, Beaufort.

SALAMANDRES.

Le Sieur Pitro ;
Le Sieur Malter-troisième ;
Les Sieurs Monfervin, Gherardi, de-Vice.

SILPHIDES.

La Demoiselle Camargo ;
La Demoiselle Le Breton ;
Les Demoiselles Erny, Thiery, Puvigné.

Le samedi 20 & le lundi 22 on exécuta devant la Reine les 4 derniers Actes d'*Omphale*. L'exécution de cet Opera a été très brillante. Les D^les. de la Lande & Canavas remplirent les rôles des deux Graces du Prologue. Ceux d'*Omphale* & d'*Argine* furent chantés par les D^les. de Romainville & de la Lande, & ceux d'*Alcide* & d'*Iphis* par les sieurs Benoit & Poirier.

Le

Le mercredi 24 on représenta pour la deuxième fois le Ballet du *Silphe* suivi de la Comédie des *Précieuses ridicules*, & de la Comédie Ballet de *Ragonde*.

Le samedi 27 il y eut Concert Italien chés la Reine par les mêmes qui ont exécuté le premier.

Le mercredi 31 *Platée*, Ballet dont les vers sont de M. Autereau, & la musique de M. Rameau fut représenté sur le grand Théâtre.



A Monsieur l'Abbé de Pomponne.

DE tes ayeux tu suis les traces ;
 Tu merites comme eux les faveurs d'Apollon ;
 Ton nom fait honneur à tes places ,
 Et tes vertus font honneur à ton nom.

*Par M. Besson Auteur de la Pastorale sur la
 Maladie du Roi.*



O D E

SUR le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante d'Espagne.

Quelle est cette auguste Immortelle
 Qui s'avance vers nos Climats ?
 Les graces volent autour d'Elle ;
 Les Vertus marchent sur ses pas :
 N'en doute point , heureuse France ;
 C'est Thérèse dont la présence
 De ton Dauphin comble les vœux.
 Hâte-toi , Dieu de l'Hyménée ;
 Non jamais ta main fortunée
 N'a scû former de si beaux nœuds.

Que de plaisirs & que de charmes
 Nous promet l'éclat de ce jour !
 Disparaissez , tristes allarmes ;
 Les Jeux vont régner à leur tour,
 Cette union si désirée ,
 De Bellone désespérée
 Confond les odieux projets,
 Elle éteint les feux de la guerre ,
 Et dans le repos de la terre
 Elle trouvera ses succès,

Que du Pô jusqu'au Boristhene
 Mars faisant voler ses drapeaux,
 Contre les Peuples de la Seine
 Arme mille Peuples nouveaux ;
 Qu'au gré des filles du Tenare,
 La fiere Albion se prépare
 A renouveler sa fureur,
 Et qu'encore dans l'Aufonie
 L'Autriche à l'Angleterre unie
 Seme l'épouvante & l'horreur.

Que peuvent ces efforts terribles
 Contre l'Etoile des Bourbons ?
 Race de Héros invincibles,
 Tout tremble au bruit de leurs grands noms.
 L'Hymen unissant leur courage
 Se rit de l'impuissante rage
 De ces redoutables Guerriers,
 Et fait dans l'ardeur qui le presse
 Tomber aux pieds de la Princesse
 Et leurs foudres & leurs lauriers.

Ainsi des rivages de l'Ebre
 Therése nous ramene encor
 Ce tems autrefois si célèbre
 Où l'on vit fleurir l'Age d'or.
 Ainsi dans les champs, dans les villes,
 Les peuples heureux & tranquilles,
 Vont à l'ombre de ses bienfaits

Gouter une paix délectable
 Dont la durée inaltérable
 Ira plus loin que leurs souhaits,

Telle dès l'aube matinale,
 Chassant les ombres de la nuit,
 La belle Amante de Céphale
 Annonce l'astre qui nous luit,
 Et telle à travers les nuages,
 Parmi les feux & les orages
 Ministres des Dieux irrités,
 Iris dans un char de lumière
 Présage à la Nature entière
 La fin de ses calamités,

Venez donc, Déesse du Tage ;
 Venez ; la Seine vous attend ;
 Elle vous présente l'hommage
 De tout ce qu'elle a de plus grand,
 L'Époux que sa main vous réserve,
 Digne objet des soins de Minerve,
 Fera votre félicité.
 Les ris triomphent sur ses traces,
 L'Amour a mis en lui ses graces,
 Et Jupiter sa majesté.

Vaillant Fils d'un Roi magnanime,
 Il brule de suivre ses pas.
 Que dis-je ? au beau feu qui l'anime,
 Princesse, opposez vos appas ;

Leur pouvoir bannit nos allarmes.
 Cher D A U P H I N , puissent tant de charmes
 Te retenir loin des hazards !
 Telle Flore dans son Empire
 De l'aimable & tendre Zéphire
 Arrête & fixe les regards.

Où suis-je ? La voute azurée
 Reprend ses plus vives couleurs.
 Quel Dieu met en fuite Borée ?
 Les champs sont émaillés de fleurs !
 J'entens la voix de Philomèle !
 La Nature se renouvelle !
 Quel est ce spectacle nouveau ?
 Tout tressaille sur cette rive !
 Heureux instant ! T H E R E S E arrive.
 L'Hymen allume son flambeau.

Mais quelle image magnifique
 Ravit encore mes esprits ?
 Quel est ce Livre prophétique
 Où les grands Destins sont écrits ?
 D'où vient cette divine flâme
 Dont l'éclat éblouit mon ame ?
 Un Dieu daigne-t-il me parler ?
 Qu'entends-je ? ô Ciel ! Quelle merveille !
 Univers prête-moi l'oreille ;
 L'Oracle va se dévoiler.

Monarque l'amour de la France ;

198 MERCURE DE FRANCE.

• Tes vœux enfin sont accomplis.
Conçois la plus haute espérance ;
Je vois un pere dans ton fils.
O Sang Auguste ! O Race heureuse !
Quelle Postérité nombreuse !
Les Dieux te comblent de leurs dons ,
Et dans toi leur main liberale
Avec pompe à mes yeux étale
Toute la grandeur des Bourbons. •

Oui ces Princes font ton image ,
LOUIS , & dans eux j'apperçois
Le rare & brillant assemblage
Des vertus que j'admire en toi.
Tu verras leur ardeur guerriere
Se signaler dans la carriere
Où Mars a tracé tes hauts faits.
Mais , ô délices de la terre !
Ils ne s'armeront du Tonnerre
Que pour faire régner la Paix.

Ombre du plus grand Roi du monde ,
Contemple ces Trônes d'ivers ;
Voi ta tige en Héros féconde
S'étendre dans tout l'Univers !
L'É T E R N E L prend soin de ta gloire ;
Il fait reflleurir ta mémoire ,
Comme tu fis fleurir ses Loix.
Et dans une race qu'il aime

Laissant le plus beau de toi-même,
Il te reproduit dans cent Rois.

Un Prince à ses devoirs fidèle
Qui défend l'intérêt des Cieux,
Craint peu de la Parque cruelle
Les caprices injurieux.
Son Nom triomphant des ténèbres
Sort du sein des tombeaux funèbres
Brillant de gloire & de splendeur.
Dans les siens son peuple l'adore,
Et du couchant jusqu'à l'aurore,
Tout rend hommage à sa grandeur.

*Par le P. Pierre - Xavier Marion de la
Compagnie de Jesus.*



S T A N C E S.

Dans ses sçavantes rêveries,
La Fable avec dexterité,
Souvent par des allégories,
Présageoit quelque vérité.



C'étoit fiction poétique.
Il me seroit sans doute aisé,
De citer plus d'un songe antique
Que le tems a réalisé

100 MERCURE DE FRANCE.



Plus illustre que sa couronne,
Protecteur du sacré vallon,
LOUISE GRAND dans sa personne
Nous fit contempler Apollon.



Son Successeur qui lui ressemble
Par la valeur dans les hazards,
Par sa splendeur est tout ensemble
Et Jupiter & le Dieu Mars.



Regardez son Eponse Auguste ;
Des vertus trésor précieux,
Par un parallele aussi juste,
C'est Astrée offerte à vos yeux.

L'éclat de la voûte Etherée
Dont les regards sont éblouis ;
La Majesté de l'Empirée ;
N'est-ce pas la Cour de **LOUIS** ?



Ce qui prouve encor mon système,
Espagne, c'est ce noeud qu'enfin
Forme ta Princesse suprême
Avec notre aimable Dauphin. !



Que l'on se rapelle la Fable,

Quand sur eux l'œil est attaché,
 On la trouve en tout véritable,
 Et l'Amour s'unit à Psiché.



L'Hymen, les Graces & leur Mere,
 Livrés aux transports les plus doux,
 Les Astres brillants de Cythere
 Sont visibles dans ces Epoux.



Quelle fête, quelle allegresse
 Charme les yeux, ravit les cœurs !
 Quelle sainte & sçavante yresse
 Rassemble ici les chastes sœurs !



Par le pou voir de l'harmonie
 S'éleve un Temple sous leurs mains ;
 Tel un enfant de Polymnie,
 Bâtit jadis les murs Thebains.



Chacune d'elles, couronnée
 De Laurier, de Myrthes naissants
 Au triomphe de l'hymenée
 Consacre à l'envi ses accents.



Descend de la Sphère divine,
 Hâte-toi d'habiter ces lieux,
 Viens présider, chaste Lucine,
 A la posterité des Dieux.



JOURNAL DE LA COUR 'ET DE PARIS.

LE 7 de ce mois premier Dimanche du Carême le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique.

L'après midi le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Madame Adelaïde assistèrent à la prédication du Pere Segaut de la Compagnie de Jesus, & leurs Majestés accompagnées de même entendirent le 10 le Sermon du même Prédicateur.

Le 8 pendant la Messe du Roi l'Evêque de St. Brieux prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 14 de ce mois second Dimanche du Carême le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après midi leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin,

de Madame la Dauphine & de Madame Adelaïde, assistèrent à la prédication du Père Segaut.

Le Roi & la Reine accompagnés de même avoient entendu le 12 le Sermon du même Prédicateur.

Le Roi ayant quitté le 7 de ce mois le deuil de l'Empereur, l'a repris le même jour pour la mort de l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas & S. M. l'a quitté le 17.

Le 21 troisième Dimanche du Carême le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. La Reine accompagnée de Madame la Dauphine & de Mesdames de France assista l'après midi à la prédication du Père Segaut.

Le 25 fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge & le 28 quatrième Dimanche du Carême le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. Les mêmes jours leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France assistèrent au Sermon du Père Segaut.



PRISES DE VAISSEAUX.

ON a été informé par les lettres écrites de la Corogne qu'il y étoit arrivé un Brigantin Anglois armé de quatre canons & de deux pierriers dont la cargaison étoit composée de lard , de beure & de quelques ballots de marchandises , & qui a été pris par M. de S. Alloüarn commandant la Fregatte l'*Emeraude*.

Le Capitaine Giraudel qui commande le Corsaire le *Chasseur* a fait conduire à Bayonne un Bâtiment de la même Nation chargé de sardines.

On a appris de Calais que le Corsaire le *St. Benoît* commandé par le Capitaine Duvall s'est rendu maître d'un Vaisseau ennemi d'environ cent tonneaux, sur lequel il y avoit du bœuf, du lard & de la moruë , & qu'il l'a conduit à Dunkerque.

La Frégate la *Fine* commandée par M. Azan est entrée au Port-Louis avec une prise Angloise nommée la *Suzanne* de 14 canons dont la charge consistoit en poisson salé.

On mande de Bayonne que le Corsaire la *Bellone* commandé par le Capitaine Pi-

queffarry y a conduit le Navire *la Bretagne* de 180 tonneaux, armé de 10 canons & de 8 pierriers, qui alloit de la nouvelle Yorck à Londres avec un chargement de pelletteries, de cacao, d'indigo, de coton & d'autres marchandises. Il s'est trouvé sur ce Bâtiment deux barils dans lesquels il y avoit plus de 80000 livres en especes.

Le Capitaine Balangué commandant le Corsaire *le Vautour* a fait conduire au même Port un Vaiffeau Anglois d'environ 180 tonneaux chargé de bled, de farine & de biscuit.

Selon les avis reçûs de la Rochelle M. de Bertauville commandant le Corsaire l'*Avanturier* y est entré avec le Navire l'*Elisabeth* de Cowes.

On mande de Brest que M. Gomain commandant la Fregate *la Sirene* s'est rendu maître des Navires *le Penroze* de Corek, d'environ 35 tonneaux, dont la charge consistoit en bœuf, en fromage, en beurre & en quelques autres marchandises, & le *Prince de Galles* de Londres qui portoit des vivres à l'Isle de S. Christophe.

La Corvette *la Nayade* armée aussi en course à Brest & commandée par M. Vessard y a conduit le Vaiffeau *la Marie* de Guernafey d'environ 130 tonneaux, qui alloit à Madere avec une cargaison de vin & de fardines.

On apprend de Dunkerque que le Capitaine Godefroy Bachelier, qui commande le Corsaire *les trois Freres* de ce Port y est rentré après y avoir envoyé un batteau de Pêcheur d'Anvers & après avoir rançonné un Bâtiment ennemi pour la somme de 250 livres sterlings.

Le Corsaire *le Grand Turc* de S. Malo commandé par le Capitaine Turc a repris un Vaisseau Hollandois de 200 tonneaux, chargé de cuirs, de bœuf salé, de fromage & de suif pour le compte de quelques Négocians de Nantes, dont le Vaisseau de guerre Anglois l'*Auguste* s'étoit emparé. Ce même Corsaire s'est rendu maître du Navire l'*Hélène* de Dublin qu'il a mené à Brest.

Un Bâtiment d'environ 400 tonneaux nommé *la Belle Frégate* qui portoit de S. Christophe à Londres 593 boucaux de sucre & de coton a été conduit à S. Malo par le Corsaire l'*Heureux*, qui a fait une autre prise appelée l'*Industrie* qu'il a envoyée à Perros.

Le Brigantin Anglois *la Reine de Hongrie* de 140 tonneaux, dont la charge consistoit en pelletteries, en cacao, en sucre, en vin de Madere, en cire & en tabac a été pris par le Corsaire *le Lys* de S. Malo, lequel conjointement avec le Corsaire *le Comte de Clermont* s'est emparé du Vaisseau *le Georges Betty* destiné pour l'Amérique.

Il est arrivé à Morlaix deux Bâtimens Anglois, l'un de 150 tonneaux nommé *la Dame Elizabeth*, chargé d'indigo, de dents d'Elephants, de drogues, de poudre d'or & d'especes d'or & d'argent, lequel a été pris par le Capitaine Deshayes, commandant le Corsaire *le Grenot* de Grandville; l'autre de 190 tonneaux, chargé de 32 boucaux de tabac & de 40 milliers de fer, dont le Capitaine Sohier commandant le Corsaire *le Comte de Clermont* s'est rendu maître. Ce dernier Capitaine s'est emparé d'un autre Navire ennemi dont la cargaison consistoit en sel, & qui a été conduit au Havre.

M. Vefnard commandant la Fregate *la Nayade* a conduit dans le même Port le Vaisseau *la Perille* de 330 tonneaux, à bord duquel on a trouvé une grande quantité de ritz, d'indigo, de bois de Gayac & d'autres marchandises.

Le Corsaire *le Lys* de S. Malo commandé par le Capitaine la Cour-Gaillard est rentré dans ce Port avec le pinque Anglois *le Succes* sur lequel il y avoit 180 Pipes de vin destinées pour Londres.

Selon les lettres écrites de Boulogne le Capitaine Coillot commandant le Corsaire *le Bacquencourt* s'y est rendu avec une prise nommée *le Bon Retour* qui portoit du vin de Madere en Angleterre.

On mande de Bayonne que le Corsaire

l'Entreprenante commandé par le Capitaine Graciet s'étoit rendu maître du Navire *le Mary Make* de Boston, chargé de 2300 quintaux de moruë seche, & de deux autres Bâtimens dont les chargemens étoient composés de 336 boucaux de sucre.

CHARGES ET DIGNITÉS.

Le Marquis de *Maulevrier-Langeron* Lieutenant General des armées du Roi a été nommé Maréchal de France.

Le Comte de Brionne auquel le Roi avoit accordé il y a déjà quelque tems la Charge de Grand Ecuyer de France en survivance du Prince Charles-de-Lorraine son Grand Oncle, a prêté le 25 serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roi a donné au Duc de Bethune la place de Chef du Conseil Royal des Finances vacante par la démission volontaire du Duc de Charost son pere.

La Duchesse d'Ancenis Dame du Palais de la Reine ayant demandé au Roi la permission de remettre cette place, S. M. l'a accordée à la Duchesse de Nivernois.

S. M. a accordé à M. de Voltaire le Brevet d'Historiographe du Roi avec tous les honneurs & prérogatives attachés à cette Charge & deux mille francs de pension.

Ce titre d'Historiographe a été possédé par Alain Chartier, depuis par Dupleix,

par Mezerai & par l'Abbé de Corde-
moi, qui est le dernier qui en ait été revêtu,
car Racine & Despréaux quoique pensionnés
par le feu Roi pour travailler à l'Histoire de
ce Monarque, n'ont jamais eu le Brevet d'His-
toriographe. Cette place donne les droits
de Commençal de la Maison du Roi, & Du-
pleix prenoit le titre de Conseiller du Roi
en ses Conseils. Nous ne nous étendrons pas
ici sur les louanges de M. de Voltaire; son
éloge est imprimé dans ses Ouvrages. Cet
illustre Ecrivain a excellé dans plusieurs gen-
res & l'on pourroit former de ses succès la
réputation de plusieurs grands hommes.

Il jouit de la gloire d'avoir donné un Poë-
me Epique à la France qui n'avoit encore
rien produit de supportable en ce genre; la
scene retentit à ses Ouvrages dramatiques
des mêmes applaudissemens qui ont été pro-
digés à MM. Corneille, Racine & Crebillon,
& l'Histoire de Charles XII. donne lieu d'at-
tendre dans celle de Louis XIV. qu'il pré-
pare, un morceau qui ne laisse à l'Anti-
quité aucun avantage sur nous à cet égard.
Nous ne parlerons point des pièces fugitives;
tout le monde convient que l'Abbé de Chau-
lieu & Chapelle avoient acquis à moins de
frais une réputation éclatante.

Nous sommes persuadés que le Public
verra ici avec plaisir des vers qui ont été

adressés à M. de Voltaire sur la grace que le
Roi lui a accordée.



*A. M. de Voltaire sur la place d'Historiogra-
phe que le Roi lui a donnée.*

TOi qui réunis à la fois
Et l'art d'écrire & le talent de plaire ,
A célébrer ses faits , le modèle des Rois ,
Ta destiné, divin Voltaire ;
Qu n'applaudiroit à son choix ?
Pour chanter un Achille il falloit un Homere.
Nos cœurs & ses vertus à la posterité
D'un nom si cher eüssent transmis la gloire ,
Mais Louis te chargeant d'écrire son Histoire ,
S'ouvre un chemin de plus vers l'Immortalité.

Campan Officier de la Reine



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Bazas.

MAdame la Dauphine arriva à Bazas le
24 Janvier à 2 heures après midi ,
et après avoir été haranguée à la porte de
la Ville par M. le Maire , elle fut descendre
à l'Evêché où M. l'Evêque à la tête de son
Chapitre eût l'honneur de la haranguer. On

trouvèra ci-joint son compliment dont Madame la Dauphine parut si contente qu'elle en fit demander copie.

Elle fut pareillement haranguée par M. le Lieutenant Général à la tête du Sénéchal & Presidial de cete Ville, & sa piece fut aussi goûtée.

Madame la Dauphine voulut bien ensuite entendre une Pastorale composée de quatre Bergers & de quatre Bergeres qui eurent l'honneur de lui présenter des panieres remplies de petits ouvrages de la façon des Religieuses, ce qui l'amusa beaucoup.

Le Palais Episcopal étoit parfaitement décoré dans les dehors & dans les dedans par les soins de M. l'Evêque. Madame la Dauphine s'y trouva très-bien logée avec toutes ses Dames & le Commandant des Gardes. Elle se montra plusieurs fois aux fenêtres: elle y étoit comme sur le théâtre des Victoires du Roi. Toutes les Villes de ses conquêtes étoient peintes en transparent & rangées dans tout l'intérieur de la cour. Chaque Ville étoit renfermée dans un portique formé par des pilastres ornés de guirlandes, de festons & de devises, le tout chargé de plusieurs milliers de Lampions, aussi-bien que toute la façade du portail qui est attenant l'Eglise Cathédrale & répond sur la place.

Dans le fond de l'intérieur de la cour

212 MERCURE DE FRANCE.

étoit le Portrait du Roi qui avoit devant lui toutes ces Villes , & au bas du portrait étoit cette devise.

Veni , vidi , vici.

Le fronton du portail étoit garni du même côté de la cour d'un grand Soleil avec cette devise au-dessus.

Major ab eclipsi surgit.

Ce Soleil transparent étoit soutenu par deux grands Dauphins dorés & brillantés , avec cette devise.

Splendor ab obsequio.

Tout le fronton du côté de la place étoit garni par un grand tableau peint en transparent qui représentoit le Roi à cheval sortant victorieux de Fribourg & couronné par la victoire , avec ces paroles.

Ibat ovans victor.

Le haut du fronton étoit dominé des deux côtés par la Déesse Iris portant l'arc-en-ciel sur sa tête avec une branche d'Olivier à la main , & au bas étoient les Armes de France & celles d'Espagne.

Tout le haut de la façade du portail qui forme de chaque côté une espece de galerie, étoit garni de pyramides, de pots de fleurs, & de deux fontaines jaillissantes de vin. Le long de cette galerie on avoit distribué un artifice très varié qui joua dès-que tout fut illuminé & qui réussit de façon que pas une pièce ne manqua. Madame la Dauphine en témoigna bien de la satisfaction; elle voyoit de ses fenêtres tout ce spectacle qui fut favorisé par le plus beau jour & la plus belle nuit qu'elle ait eû sur sa route, 1

Les appartemens de l'Evêché qui sont meublés dans le meilleur goût étoient éclairés par une quantité de lustres, de bras & de girandoles. Cette illumination, sur-tout celle de la sale Synodale, & celle des lampions dura presque jusqu'au jour.

Le lendemain Madame la Dauphine partit vers les dix heures du matin après avoir entendu la Messe dans la Chapelle de l'Evêché, & après avoir témoigné à M. l'Evêque combien elle étoit satisfaite de tout ce qu'elle avoit vû,



*HARANGUE à Madame la Dauphine
prononcée dans le Palais Episcopal par M.
l'Evêque de Bazas à la tête de son Chapitre
le 24 Janvier 1745.*

ENfin nous voilà sortis de nos impatien-
ces, & nous la voyons de nos yeux, cet-
te merveille des Nations, cette Auguste
Dauphine, si digne de sa haute destinée &
des profonds hommages que nous avons
l'honneur de lui rendre.

Vous ne verrez rien ici, Madame, qui
puisse approcher de ces pompeuses & bril-
lantes fêtes qui vous sont préparées sur votre
passage, & encore moins de ces Palais, &
de tous ces lieux enchantés qui vous atten-
dent à Versailles.

Mais vous y voyez des cœurs dans le ra-
vissement & pleins de ces désirs, enfans de
l'admiration, qui voudroient porter jus-
qu'aux Etoiles les marques de nos respects &
de notre amour, & alors encore serions-nous
contens à la vûe du plus ravissant de tous
les spectacles, &c'est, Madame, celui que
votre Auguste présence nous laisse voir ici.

Née sur le Trône & pour le Trône, vous tenez dès-le berceau à toute les Couronnes. Fille du Roi des Espagnes & des Indes, vous êtes la Princesse de l'un & de l'autre hemisphere. Que le Soleil se leve ou qu'il se couche, c'est toujours sur les terres de l'Auguste pere qui vous a donné le jour. Interrogez le nouveau monde, il vous dira que les Lys y croissent & y regnent sur l'or du Perou. Mesurez la terre entiere & regardez le Ciel, vous verrez que tout y est plein de vos Ayeux.

Aussi voyons-nous, Madame avec transport, briller sur votre Auguste front, je ne sçai quoi de plus frappant encore que la beauté, & il semble que la Nature y ait exprès rassemblé toutes les graces les plus propres à orner la sagesse, à parer la vertu, & à faire respecter la grandeur. Mais en parlant de l'Épouse, n'ai-je point fait ici, sans y penser, le portrait de l'Époux? Quel nouvel attrait pour vous, Madame, de trouver dans votre ravissant Dauphin, un si rare & si parfait assortiment!

Il est vrai qu'il en aura coûté à votre cœur pour vous tirer des bras d'un pere & d'une mere dont vous faisiez les délices. Ah! Madame; en allant faire les délices de la Cour de France, il sera bien aisé à Madame la Dauphine de faire toujours celles

de la Cour d'Espagne, & ces nouveaux rayons de gloire qui rejaillissent sur les Couronnes de l'Auguste Philippe, & sur la tête forte de la magnanime & glorieuse Farnese, loin de s'affoiblir en s'éloignant, n'en deviendront que plus ressemblans à ceux du Soleil, dont la lumière n'est jamais plus vive ni plus éclatante qu'à mesure qu'il monte & qu'il s'éloigne de l'horison.

Allez donc, Madame, allez avec confiance combler les vœux d'un Roi & d'une Reine dont vous devenez la fille bien aimée. A côté de leur Trône, où vous verrez toutes les Vertus, vous régnerez dans leur cœur. Ils s'y attendent, Madame, & sans doute que l'illustre Dame * qui brille ici de votre gloire & de la sienne, aussi bien que les Seigneurs d'un grand nom, & les Dames de haute distinction, qui tous ensemble font de votre Cour comme un nouveau Ciel, ne vous auront pas laissé ignorer avec quelles impatiences vous êtes attenduë. Bientôt, Madame, vous le sentirez vous-même partous ces doux attendrissemens dont je vois d'ici que toute la Cour se trouvera saisie au moment de votre arrivée, moment heureux, & qui par un vol de l'Amour se fera peut-être sentir jusqu'à Lunéville & à Madrid.

Puissiez-vous, Madame, arriver à Ver-

* *Madame la Duchesse de Brancas*

sailles,

faillies, comme l'Arc-en-Ciel après le déluge, on comme la Colombe avec cette branche, simbole de la Paix aujourd'hui plus désirée que toutes nos Victoires par le vainqueur de Fribourg, qui lassé de vaincre ses ennemis voudroit pour toute vengeance finir par les rendre tous heureux, & ne voir plus dans l'Europe embrasée d'autres feux que ceux que l'amour de ses Peuples & votre glorieux Hymen vont encore allumer,



NOUVELLES ETRANGERES.

R U S S I E.

ON a appris de Pétersbourg du 2 de ce mois que le Comte de Woronzoff Vice-Chancelier a déclaré au Comte de Rosemberg Ministre de la Reine de Hongrie que la Czarine employeroit avec plaisir ses bons offices à terminer les differends de S. M. H. avec le Roi de Prusse, & qu'elle choisiroit cette voye préferablement à toutes les autres qui pourroient conduire au même but.

La même déclaration a été faite au Baron de Mardfeldt Envoyé de S. M. Pr. & la Czarine a fait aussi sçavoir à Mr. Pezoldt Ministre du Roi de Pologne Electeur de Saxe qu'elle désiroit de pouvoir contribuer par sa médiation à rétablir la tranquillité en Allemagne & particulièrement à procurer un accommodement entre S. M. P. & le Roi de Prusse,

K

218 MERCURE DE FRANCE.

M. de Wisnakow Résident de la Czarine à Constantinople a fait sçavoir à S. M. Cz. qu'on n'y doutoit point que la paix ne fut bientôt conclüe entre le Grand Seigneur & Thamas Kouli-Kan.

A L L E M A G N E.

Les avis reçus de Vienne du 13 de ce mois portent qu'on y a appris de Prague que le Baron d'Erthal devoit remettre à la Régence du Royaume de Boëme le Diplôme par lequel l'Electeur de Mayence convoque la Diëtte pour l'élection d'un Empereur.

La Reine de Hongrie a nommé le Comte de Staremberg pour aller résider à Ratisbonne en qualité de son Ministre. Elle a donné au Comte de Brown le commandement des troupes destinées à agir vers la Baviere, & le Duc d'Artemberg s'étant excusé d'accepter celui des troupes d'Italie, elles seront commandées par le General Bathiany, auquel le Conseil de guerre a envoyé ordre de pourvoir à la sûreté de Schardingén & de Passau.

Le Comte de Rooth a informé S. M. des mesures qu'il a prises pour se défendre dans Ingolstadt si les ennemis en entreprennent le siège, & qu'un détachement de 50 Hussards & d'un pareil nombre de Coates de la garnison de la Place commandé par le Capitaine Szelesky ayant passé le Danube à la faveur des glaces, avoit fait prisonniers dans le Village de Hirsching un Lieutenant, un Caporal & 3 Grenadiers des troupes Françoises & qu'il y avoit enlevé 22 Chevaux. Un nouveau Corps de 3000 Croates devoit se rendre en Italie, & la Reine a résolu d'y faire passer encore d'autres troupes.

S A X E.

ON apprend de Dresde du 2 de ce mois que les
cles du Traité que le Roi de Pologne Elec-
teur de Saxe a conclu avec la Reine de Hongrie ; le
Roi de la Grande Bretagne & la Republique de
Hollande , porte qu'il y auroit entre ces puissances
dans tous les tems une alliance inaltérable ; qu'el-
les seroient obligées de se soutenir & de s'entr'ai-
der reciproquement , de veiller non seulement à
la sûreté commune , mais encore à celle de chacu-
ne en particulier , & de faire tous leurs efforts pour
contribuer aux avantages que quelqu'une d'entre
elles pourroit esperer ; que pour cet effet elles
prendroient dès-à-présent & de concert les mé-
sures les plus propres à leur assurer la possession des
Etats dont elles jouissent ou dont elles doivent
jouir ; que tous les Traités conclus antérieurement
entre elles subsisteroient , & que le Roi confir-
meroit sur tout & renouvelloit expressément la Ga-
rantie de l'ordre de Succession établi par la Prag-
matique Sanction , S. M. promettant d'employer
toutes ses forces pour qu'il ne soit donné aucune
atteinte à ce reglement ; que le Roi con-
tinueroit de fournir 30000 Hommes de troupes
auxiliaires à la Reine de Hongrie tant qu'il y au-
roit sujet de craindre une invasion dans le Royau-
me de Boheme , qu'afin de subvenir aux dépenses
d'un secours si considerable , S. M. Br. & les Etats
Generaux des Provinces Unies accorderoient au
Roi un subside annuel de 150000 livres sterlings à
commencer du 1er. Janvier de cette année ; que
les deux tiers de ce subside seroient payés par
la Grande Bretagne & l'autre tiers par la Hollan-
de dont le contingent seroit évalué à 550000 flo-

K ij

fins; qu'aussitôt que tout danger auroit cessé du côté de la Bohême & de l'Electorat de Saxe, S. M. feroit marcher à la premiere requisition & entretiendrait à ses dépens moyennant la continuation d'un subside de 60000 livres sterlings de la part de la Grande Bretagne & de 30000 de la part de la Hollande, ces dernieres 30000 livres sterlings évaluées à 300000 florins, un Corps de 8000 hommes d'Infanterie & de 2000 de Cavalerie où le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Generaux le jugeroient nécessaire pour le bien de la cause commune; que si en consequence des engagements que le Roi contracte par la présente alliance ses Etats d'Allemagne venoient à être attaqués, les Alliés indépendamment de l'assistance qu'ils lui donneroient pour sa défense immédiate s'efforceroient de lui faire obtenir de l'agresseur une satisfaction entiere pour les dommages que cet Electorat auroient soufferts, & que si une Puissance étrangere envahissoit quelque partie de cet Electorat, ils ne quitteroient point les armes avant que les Pais conquis sur S. M. ne lui eussent été restitués; que le Roi participeroit à tous les avantages qui résulteroient des succès des armes des Alliés, & que lorsqu'on pourroit travailler à la paix, la Reine de Hongrie, le Roi de la Grande Bretagne & la République de Hollande prendroient tous les soins possibles des intérêts de S. M.; qu'après la paix les puissances contractantes concerteroient ensemble les nouvelles mesures qu'il seroit à propos de prendre pour continuer de travailler à leur sûreté reciproque; que la Cour de Russie & la République de Pologne seroient nommément invitées à accéder au présent Traité, & que les Rois, Electeurs, Princes, & Etats qui voudroient entrer dans l'alliance, y seroient admis; que l'échange des Ratifications de

Le Traité seroit fait dans l'espace de deux mois à compter du jour auquel il a été signé.

Le 22 du mois dernier le Marquis de Valory Envoyé du Roi de France auprès du Roi de Prusse & qui étoit venu à Dresde, exécuter une commission de S. M. T. C. eut son audience de congé du Roi.

On a appris depuis de Dresde que l'échange des Ratifications du Traité que le Roi a conclu le 8 Janvier dernier avec la Reine de Hongrie, le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Generaux des Provinces-Unies se fit le 15 de ce mois chés le Comte de Bruhl Premier Ministre de Conference & du Cabinet.

On attend à Dresde le Comte de Vaulgrenant nommé par le Roi de France pour y résider en qualité de son Ministre Plénipotentiaire à la place du Comte de S. Severin qui a obtenu de S. M. T. C. la permission de retourner en France à cause de sa mauvaise santé.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe en vertu du pouvoir que lui donne sa Dignité de Vicaire General de l'Empire dans les Pays du Droit Saxon a disposé de la Charge de Feldt-Maréchal General de l'Empire en faveur du Duc de Saxe Wesselsfeldt.

Le Comte de Bestuchef Ministre Plenipotentiaire de la Czarine à la Cour de Dresde a appris que S. M. Cz. avoit nommé le Comte de Keyserling son Ministre auprès de la Diette qui doit se tenir pour l'Electioin d'un Empereur.

P R U S S E.

ON apprend de Berlin du 8 de ce mois que le départ du Roi de Prusse pour l'armée étoit fixé au 10.

Le 3 il arriva un courier dépêché au Roi par le Prince Feldt Maréchal d'Anhalt Dessau pour informer S. M. qu'un Corps de troupes Prussiennes ayant pénétré en Bohême avoit exigé de fortes contributions de plusieurs Bourgs & de plusieurs Villages, & qu'il en avoit pillé quelques uns qui appartiennent au Comte de Collowrath, & dont les habitans avoient pris les armes.

S. M. a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères une réponse au Mémoire dans lequel le Roi de la Grande Bretagne prétend prouver qu'il a des droits sur la succession du feu Prince d'Oost-Frise.

Le 11 de ce mois le Marquis de Valory Envoyé Extraordinaire du Roi de France donna à l'occasion du Mariage de Monseigneur le Dauphin une Fête extrêmement magnifique que la Reine honora de sa présence.

B A V I E R E.

ON a appris de Munich que l'Electeur de Bavière avoit fait publier un Décret qui annulle toutes les Ordonnances rendues par les Officiers de la Reine de Hongrie pendant qu'elle étoit en possession de la Bavière. L'Electeur ordonne en même tems la révision de tous les procès jugés par des Magistrats qui tenoient leurs Commissions de la Cour de Vienne.

FRANCFORT.

ON mande du 4 de ce mois que selon les lettres de Treves le Mⁿistre qui y réside de la part du Roi de France a déclaré à l'Electeur de Treves que S. M. T. C. ayant été informée des mouvemens faits par les ennemis pour s'avancer sur les bords du Mein, ne pouvoit douter que leur dessein ne fut de s'affûrer du district de cette Ville; que la liberté de l'Electio*n* d'un Empereur interessoit trop le Roi de France pour qu'il souffrit qu'elle fût gênée par le voisinage d'une armée aussi nombreuse que celle des Alliés; que pour éviter d'apporter le moindre obstacle à cette Electio*n* il avoit d'abord résolu de retirer les troupes qui sont sous les ordres du Maréchal de Maillebois mais que la considération du danger auquel l'Electio*n* pourroit être exposée ne permettoit point à S. M. T. C. de suivre cette résolution; qu'elle se trouvoit au contraire obligée de renforcer ses troupes dans l'Empire afin d'être en état de s'opposer à toutes les démarches qui pourroient tendre au prejudice de la liberté des Electeurs; que pour cet effet le Roi de France avoit ordonné à la plus grande partie de celles de ses troupes qui étoient dans les trois Evêchés ainsi qu'à celles qui avoient des quartiers entre la Meuse & la Moselle, de se mettre en marche pour aller joindre le Maréchal de Maillebois; que plusieurs de ces troupes ne pouvant se dispenser de passer sur les terres de l'Electeur de Treves; S. M. T. C. demandoit à ce Prince le passage pour elles; qu'on apporteroit la plus grande attention pour que leur marche ne fût point à charge aux sujets de l'Electeur & pour qu'elles payassent exactement tout ce qui leur seroit fourni.

K iiii

Les François occupent actuellement tous les postes sur la gauche du Mein depuis Aschaffembourg jusqu'à Hoeffch & il leur arrive tous les jours des renforts de l'autre côté du Rhin.

Le Maréchal de Maillebois qui a établi son quartier général au Gros Gerau a fait la visite de ces differens postes & il a réitéré ses ordres pour que les troupes qu'il commande observassent la plus exacte discipline.

L'armée des Alliés continue de s'avancer vers le Mein & un Corps considérable de Hussards de cette armée a déjà paru sur la droite de cette riviere. Un détachement de ce Corps a même attaqué le Village de Floersaheim, mais il a été repoussé avec perte par les troupes Françoises qui sont dans ce poste.

On a appris de Ratisbonne que 4 à 5000 hommes des troupes de la Reine de Hongrie s'étoient assemblés entre Deckendorf & Bogen dans le dessein de passer le Danube & d'aller brûler un magasin établi à Pladling par les Bavaurois, mais que ceux ci étant venus à la défense de ce magasin avec des forces superieures, les premiers s'étoient retirés sans pouvoir exécuter leur entreprise.

Les mêmes avis ajoutent qu'un Corps de troupes Françoises commandé par le Marquis de Putange étoit arrivé à Donavert & avoit assuré sa communication avec les troupes qui sont sous les ordres du Marquis de Segur.

On mande de Francfort du 21 de ce mois que les Officiers & les soldats du détachement des troupes Hanoveriennes que les François ont fait prisonniers dans le Château de Cronembourg ont été envoyés à Landau par le Maréchal de Maillebois, & que ce détachement étoit composé de 419 hommes des Régimens d'Infanterie de Som-

merfeldt , de Soubiron & de Maxwel ; de 55 Cavaliers du Régiment de Wreden & de quelques Huffards.

Deux Corps des troupes du Roi T. C. ayant occupé les Villes de Bingen & d'Oppenheim , l'une au-dessus & l'autre au-dessous de Mayence , ils ont coupé à cette dernière Ville la communication avec l'armée des Alliés.

Toute la Cavalerie à laquelle le Maréchal de Maillebois avoit fait prendre des quartiers de cantonnement dans le Comté de Hanau se mit le 20 en marche pour aller joindre ce Général qui se disposoit à s'approcher de la Lohne. Il a mis 4000 hommes dans Wsbaden & 600 dans Idstein depuis que ce dernier poste a été abandonné par le Colonel Wartensleben qui y étoit avec cinq Compagnies d'Infanterie & 60 dragons des troupes Hollandoises , & qui s'est retiré aussi-tôt qu'il a été averti que l'armée du Roi de France avoit passé le Mein. Les Compagnies Franches de cette armée font des courses dans toute la Veteravie, mais elles n'exigent des habitans que des contributions de fourages. Le Maréchal de Maillebois en a fait demander 80000 rations à l'Electorat de Mayence & il veut qu'on lui livre quelques payfans de cet Electorat qui ont tiré sur un détachement de grenadiers des troupes de S. M. T. C.

Les détachemens de l'armée des Alliés , qui avoient passé la Lohne sont retournés de l'autre côté de cette riviere , & les Hanoveriens dont le quartier général étoit à Fridberg se sont retirés avec tant de précipitation qu'ils ont fait faire huit lieues en un jour à leur artillerie.

Selon les avis reçus de Ratisbonne le Baron de Thungen fait assembler beaucoup de troupes près de Stat-Am-Hoff sur le bord du Danube dans le

dessein de tenter le passage de ce fleuve & d'attaquer le poste de Kelheim , & l'Electeur de Bavière de son côté a ordonné à un Corps de ses troupes de s'avancer à Straubingen & de s'y joindre à celles de Hesse pour s'opposer aux entreprises de ce Général.

Le Partisan Geschrey a enlevé dans les environs de Braunau 25 Officiers de l'armée de la Reine de Hongrie qui faisoient avec des Dames une course de traîneaux.

On mande de Hoëchts du 14 de ce mois que le Maréchal de Maillebois s'étant mis en marche du Gros Gerau le 12 après midi , a passé le Mein sur le pont de bateaux qu'il a fait construire, & que le 13 à la pointe du jour il fit avancer dans la plaine qui est entre cette Ville & les montagnes une partie de l'armée qu'il commande tandis que les troupes qui étoient à sa droite sur le Haut Mein passèrent cette riviere sur le pont établi à Birget & celles de la gauche sur le pont établi à Floërsheim. Toutes ces troupes se sont étendues dans la plaine & s'y étant mises en bataille elles sont demeurées sous les armes jusques vers les quatre heures du soir qu'elles sont entrées dans les cantonnemens qui avoient été reconnus par ordre du Maréchal de Maillebois. Les trois divisions de l'armée étoient commandées, celle du centre par ce Maréchal , celle de la droite par le Comte de Chabannes & celle de la gauche par le Marquis de Reffuges. Elles avoient été précédées par trois détachemens aux ordres du Comte de Maulevrier Maréchal de Camp , du Marquis de Monmorin & de M. d'Arnault Brigadiers , & à la vûe de ces détachemens les ennemis qui avoient déjà occupé plusieurs postes les ont abandonnés faisant une retraite si précipitée qu'on n'a tué que

sept ou huit Hussards & qu'on n'a pu faire que quelques prisonniers.

Le 14 deux heures avant le jour le Maréchal de Maillebois a envoyé reconnoître le poste de Cronembourg où il avoit appris que les ennemis avoient un détachement considérable. L'Officier chargé de cette commission ayant été informé qu'il y avoit dans ce poste 480 Hanoveriens commandés par un Colonel & un Major les a fait sommer de se rendre, & sur leur refus il a dépêché un courier au Maréchal de Maillebois qui y a fait marcher sous les ordres du Marquis de Vibraye Brigadier un Bataillon du Régiment de Picardie & le Régiment de Cambrelis avec trois pièces de canon. Le Marquis de Vibraye ayant joint les troupes qui étoient allées reconnoître ce poste & ayant fait ses dispositions on a canonné pendant près de trois quarts d'heure le détachement ennemi qui a tiré quelques coups de fauconneau & qui après cette legere défense s'est rendu prisonnier de guerre.

I T A L I E.

ON mande de Rome du premier de ce mois que plusieurs Bataillons & Escadrons des troupes du Roi des deux Siciles s'étant mis en marche pour aller joindre l'armée de S. M. C. Mr. Clarelli a reçu ordre du Pape de se rendre sur la frontiere pour les y recevoir, & de pourvoir à leur subsistance dans tous les lieux de leur passage.

Le Comte de Gages a fait établir plusieurs magasins à Pérouse où il a envoyé le Régiment de Lombardie pour les garder.

Il paroît un Bref par lequel le Pape ordonne

K vj

à tous les Cardinaux qui viendront à Rome de lui demander audience dans les premiers jours de leur arrivée & de ne point quitter cette Ville sans avoir pris congé de Sa Sainteté.

On apprend de Venise du 14 de ce mois que selon les dernières lettres de Constantinople le Grand Visir ayant invité à une conférence tous les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers qui résident à la Porte, il déclara particulièrement à M. de Penckler Ministre de la Reine de Hongrie, que le Grand Seigneur ne pouvoit regarder qu'avec peine la guerre qui troubloit l'Europe; que l'amitié qui subsistoit entre sa Hauteffe & plusieurs Puissances Chrétiennes & le préjudice du commerce de ses sujets l'engageoient à offrir sa médiation aux puissances belligerantes, & que le Grand Seigneur espéroit qu'elles peseroient à la balance de l'équité les droits & les prétentions qui causoient leurs différends, & qu'elles chercheroient les moyens de se réunir en bannissant toute passion capable de nuire à un objet si salutaire.

Depuis l'arrivée de ces lettres on a appris de Vienne que la Reine de Hongrie ayant été informée de la déclaration faite à M. de Penckler par le Grand Visir, elle avoit envoyé ordre à M. de Penckler d'assurer ce Premier Ministre de l'Empire Ottoman qu'elle étoit fort sensible aux dispositions du Grand Seigneur, & que rien ne lui seroit plus agréable que d'en profiter si les circonstances le permettoient, mais qu'elle étoit obligée de se concerter avec les Puissances ses Alliées avant que de pouvoir s'expliquer sur les offres que faisoit sa Hauteffe.

E S P A G N E.

LE Roi a appris par des lettres de l'Intendant de Marine de Malaga que l'Armateur Don Sebastien de Morales y avoit conduit une Balandre Angloise chargée de grains & d'autres marchandises dont il s'est emparé dans le Détroit de Gibraltar.

Les avis reçus du Ferol marquent qu'un Brigantin de la même Nation nommé *le Thomas & Sara* de cent tonneaux & qui portoit de Lisbonne à Londres 550 caissons de limons & d'oranges a été pris par l'Armateur Don Charles Etienne Marcate entre le 43 & le 44 degré de Latitude Septentrionale.

L'Armateur Olivier Collin a conduit au Port de Bayona un Vaisseau Anglois de 200 tonneaux, armé de 18 canons ou pierriers qui alloit de Poll à Lisbonne, & dont la charge consistoit en bled.

Un Pacquetbot de la même Nation sur lequel il y avoit 450 barriques de ritz & 2000 cuirs a été pris dans les environs de Marin par l'Armateur Michel Roman.

G E N E S E T I S L E D E C O R S E.

ON mande de Gènes du 15 de ce mois que les nouvelles reçues de Viterbe portent que le Comte de Gages devoit se mettre en marche le 6 avec l'armée qui est sous ses ordres pour s'avancer du côté de Perouse & de Foligno.

D U S S E L D O R F .

ON a appris du 6 de ce mois que l'avantgarde des troupes de la Reine de Hongrie qui font partie de l'armée des Alliés arriva le 28 du mois dernier sur le bord de la Lohne , où elle fut jointe le même jour par la première colonne des troupes Hollandoises & le lendemain par la seconde colonne des mêmes troupes.

Le 27 les deux premières divisions des troupes Hanoveriennes à la solde de la Grande Bretagne se rassemblèrent dans le Comté de Solms , & les autres divisions devoient incessamment les joindre. Le Duc d'Artemberg a établi son quartier general à Neuwied ; le quartier du Baron de Sommerfeldt qui commande les troupes Hanoveriennes est à Limbourg & celui du General Smiffaart sous les ordres duquel sont les troupes Hollandoises est à Dietz.

G R A N D E B R E T A G N E .

ON mande de Londres du 5 de ce mois que le Roi s'étant rendu à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées , & ayant mandé la Chambre des Communes il fit aux deux Chambres le discours suivant.

MY LORDS ET MESSIEURS , c'est avec beaucoup de plaisir que je profite de cette occasion pour vous marquer combien je suis satisfait de la promptitude & de l'unanimité avec lesquelles vous travaillez à l'exécution des affaires & combien j'approuve le zèle que vous témoignez pour la cause commune ainsi que pour l'honneur & pour l'intérêt de la Grande Bretagne.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES , je vous remercie de la diligence avec laquelle

vous avez déjà pourvû à une partie si considérable des subsides, & je ne doute pas que les dispositions où vous êtes ne vous portent à me mettre en état de remplir les engagements que j'ai contractés avec les Puissances mes Alliées, & à contribuer à toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour défendre la Reine de Hongrie, & pour parvenir à une paix solide & honorable.

M. Y LORDS ET MESSIEURS, j'ai conclu conjointement avec la Reine de Hongrie & la République de Hollande un Traité avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, & j'ordonnerai qu'on vous en remette la copie. Je vous recommande de continuer de tenir dans vos délibérations la même conduite que vous avez tenue jusqu'à présent. Cela ne pourra que donner un grand encouragement à mes Alliés & ajouter un grand poids à nos efforts.

On apprit le 23 du mois dernier que le Maréchal & le Chevalier de Belle-Isle étoient débarqués le même jour à Harwich; ils en partirent le 27 & ils ont été conduits au Château de Windsor où ils arriverent le 2 de ce mois, & où ils demeureront avec une garde de 90 Soldats des trois Régimens des Gardes à pied, dont on a détaché huit Capitaines & huit autres Officiers pour rester auprès de ces deux prisonniers.

Le Duc de S. Albans Gouverneur du Château de Windsor s'y est rendu pour recevoir le Maréchal & le Chevalier de Belle-Isle qui conformément aux ordres du Roi sont traités avec beaucoup de distinction.

On a appris du 12 de ce mois que le Duc de Cumberland a été déclaré Généralissime des troupes de la Grande Bretagne qui sont dans les Pays Bas. Le Lord Dunmore commandera sous ce Prince qui aura pour Aides de Camp le Lord Catchard, le Lord Bury, M. Points, & le Capitaine Yorch.

232 MERCURE DE FRANCE.

Le Duc de Newcastle & le Lord Harrington allerent le 10 dîner au Château de Windsor avec le Maréchal & le Chevalier de Belle-Isle. On croit que ce Maréchal dont le Roi a dessein d'adoucir la détention autant qu'il sera possible obtiendra la permission d'aller prendre les bains à Bath.

H O L L A N D E E T P A Y S - B A S .

LE Baron de Schwigeldt est arrivé à la Haye pour demander aux États Généraux que le Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur de Hanover fut reconnu sur le pied de principale partie Contractante dans tout ce qui sera concerté entre les Alliés pour l'intérêt de la cause commune.



MORTS ET MARIAGES.

Le 18 Février Alexandre d'Alsace Comte de Bossu, Prince de Chimay, Prince de l'Empire, Lieutenant Feldt - Maréchal des armées de la Reine de Hongrie, Gouverneur & Grand Bailly d'Oudenarde y mourut âgé de 74 ans. Il étoit fils puiné de Philippe-Louis d'Alsace de Hennin Lietart. Comte de Bossu, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 25 Mars 1688 & d'Anne Louise de Verreyken, & il avoit pour freres aînés 1. Charles-Louis - Antoine d'Alsace Comte de Bossu, Prince de Chimay & de l'Empire, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant General des armées de S. M. C. puis de celles de France en 1722, mort le 3 Février 1740 marié 10. avec Diane Gabrielle - Victoire

Maricini morte le 12 Septembre 1716, sœur de M. le Duc de Nevers. 20, avec Charlotte de Rouvroy fille de M. le Duc de S. Simon, 2 Thomas-Philippe d'Alsace né le 12 Novembre 1680, nommé Archevêque de Malines, Primat des Pays Bas en 1714, fait Cardinal-Prêtre le 27 Novembre 1719 dit le Cardinal d'Alsace, &c. Voyez pour la Généalogie des Princes de Chimay le Nobiliaire de Champagne, dressé par ordre de M. de Caumartin Intendant de Justice de cette Province en 1670, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Vol. 1 contenant la Généalogie de la Maison de France, fol. 257.

Le 11 M^r. Jean-Louis de la Bourdonnaye, Evêque & Seigneur de S. Pol, Comte de Leon en Basse Bretagne, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris du 20 Janvier 1695, mourut à Brest âgé de 72 ans. Il étoit Vicairé Général du Diocèse de Nantes, lors qu'il fut nommé le 3 Octobre 1701 à l'Evêché de S. Pol. Il fut sacré le 23 Avril 1702 dans l'Eglise du Noviciat des Jésuites par l'Evêque de Viviers, assisté des Evêques de Québec & de Sarlat. Il assista aux assemblées générales du Clergé de France de 1710 & 1711 en qualité de Député de la Province de Tours, & étant Député des États de Bretagne pour le Clergé il harangua le Roi à Versailles à la tête de la Députation le 27 Janvier 1732; il étoit fils de Louis de la Bourdonnaye, Seigneur & Comte de Coëtion, Conseiller au Parlement de Bretagne, & avoit pour frere aîné Yves-Marie de la Bourdonnaye, Seigneur & Comte de Coëtion, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort Conseiller d'Etat ordinaire le 28 Aoust 1726, laissant de son mariage avec Dame Catherine de Ribeyre,

234 MERCURE DE FRANCE.

Louis-François de la Bourdonnaye aujourd'hui Maître des Requêtes & Intendant de Justice de la Generalité de Rouen depuis 1732. Le nom de la Bourdonnaye est marqué parmi les Militaires de la Province de Bretagne, & également distingué dans la Robe; la Généalogie en sera rapportée dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes, à laquelle on travaille actuellement.

Le 24 Robert de Créquy, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & ci-devant Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin dont il avoit été fait Gentilhomme de la Manche au mois de Novembre 1735, mourut à Versailles âgé d'environ 40 ans, étant né le 17 Juin 1705. Il avoit été reçu Page de la petite Ecurie du Roi le 16 Juillet 1720, & étoit fils d'Henri-Alexandre de Créquy Marquis de Hemont & de Dame Marie-Charlotte de Mannay de Camps. Voyez la Généalogie de la Maison de Créquy l'une des plus anciennes & des plus illustres de Picardie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. *Vol. 6. fol. 777. & 789.*

M. le Marquis d'Harcourt, ancien Capitaine de Vaisseaux retiré avec des Pensions du Roi, est mort à Vallogne la nuit du 27 au 28, & fut entermé le même jour. M. d'Entrecheaux Commandant du Régiment de Ponthieu en garnison en cette Ville, rempli d'égards pour le mérite, & la naissance du Marquis d'Harcourt lui a fait rendre avec distinction tous les honneurs militaires.

La nuit du Mercredi au Jeudi 11 de ce mois Marie-Yves des Marests Marquis de Maillebois,

Maître de la Garderobe du Roi en survivance de M. le Maréchal de Maillebois son pere depuis l'an 1736 , & Maréchal des camps & armées de S. M. depuis le 2 Mai 1744 ; fils de Jean-Baptiste-François des Mareffs Marquis de Maillebois , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi & Maître de la Garderobe de S. M. , & de Dame Marie-Emanuelle d'Aligre fille de feu M. le Maréchal d'Aligre , fut marié avec Marie-Marguerite-Catherine de Voyer de Paulmy d'Argenson , née le 25 Novembre 1724 , fille de René-Louis de Voyer de Paulmy , Marquis d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, Grand-Croix Chancelier & Garde des Sceaux Honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , & de Dame Marie-Magdeleine-Françoise Méliand & Nièce de M. le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre &c. La Généalogie de M. le Maréchal de Maillebois sera rapportée dans le Supplément à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , à l'article des Maréchaux de France. Pour la Généalogie de la Maison de Voyer d'Argenson voyez le vol. 6 des Grands Officiers de la Couronne. fol. 595 & 604.

Le 22 Mars 1745 ont été mariés Anne-Louis-Alexandre de Montmorency Comte d'Estaire , Baron de la Forêt sur Sevre , Seigneur de la Boutarriere &c. Colonel du Régiment de Limozin , fils d'Anne-Auguste de Montmorency Prince de Robecq , Grand d'Espagne , Lieutenant General des armées du Roi &c. & de Dame Catherine-Felicité du Bellay Princesse de Robecq , & Dlle Anne Maurice de Montmorency-Luxembourg , fille de Charles-François de Montmorency-Luxembourg , Duc de Luxembourg de Montmorency &c. Pair & premier Baron Chrétien de France &c. Lieutenant

236 MERCURE DE FRANCE.

général des armées du Roi, & de Dame Marie
Sophie Colbert de Seignelay.

A ■ ADEMOISELLE DE LUXEMBOURG *le jour de son mariage.*

Fille de Mars & de Vénus,
Aux Autels de l'Hymen par l'Amour amenée,
De la main du plaisir vous serez couronnée,
Et vos destins me sont eonnus ;
Un fils vous naîtra pour la guerre,
Et pour faire trembler nos ennemis jaloux ;
Une fille semblable à votre mere, à vous,
Sous un plus doux pouvoir affermira la terre ;
Le passé, le présent annoncent l'avenir,
Vous naîsez tous pour conquérir.

T A B L E.

P ièces fugitives en Vers & en Proses. La Maison & l'Architecte, Fable,	3
Vers à Sivic	4
Réponse au R. P. Texte	5
Sur une personne malade Elegie.	17
Réponse de M. de la Soriniere au sujet de la supe- riorité des Dames sur les Hommes.	19
A une Dlle qui fait des Vers.	25
Observations sur les ouvrages de Mer.	27
Vers à M. le Prince de Conty.	33
Lettre à M. de Montyal &c.	34
Sonnet.	46
Explication d'une ancienne Enigme &c.	47
Reflexion sur le courage des Femmes,	55
Ode.	71
Examen d'un passage de l'Histoire Ecclésiastique d'Orderic Vital.	77
Lettre sur la démolition de Démon.	84
Epithalame de Monseigneur le Dauphin.	94
Nouvelles Litteraires des Beaux Arts, 1er. vol. des Ouvrages du P. Porée, Extrait & son Eloge.	98
Mémoire de M. Ferrein sur la Voix.	112
Autte sur un Etain présenté à l'Académie,	120
Autre sur la Jauge des tonneaux.	125
Elemens de Mathématique.	136
Novelle Méthode pour enseigner à lire.	<i>Ibid.</i>
Dissertation sur une Essence balsamique &c.	<i>Ibid.</i>
Le triomphe de l'Hymen.	<i>Ibid.</i>
Ode au Grand Conty.	137
Vers présentés au Roi,	<i>Ibid.</i>

Le Quartier d'Hyver Comedie.	<i>Ibid.</i>
Catalogue de Livres des Pays Etrangers.	<i>Ibid.</i>
Traité des Testamens Codiciles &c. Extrait.	139
Voyages d'Angleterre & d'Ecoffe.	140
Bible de M. de Sacy.	141
XIIe. Œuvre de Musique du sieur Guillemain.	142
Estampes nouvelles & Tableaux imprimés.	143
Nouvelle Carte du Cours du Rhins.	146
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie pour 1746.	147
Enigmes & Logogripes.	149
Spectacles, Extrait d'<i>Amadis de Grece.</i>	154
Parodie du même Opéra.	162
<i>Le Medecin par occasion</i> Pièce nouvelle.	164
<i>Le Tresor caché</i> autre Pièce nouvelle.	167
<i>Momus Fabuiste</i> représenté à la Cour.	171
<i>L'Eleve de Comus</i> Fable.	173
Fable sur la convalescence du Roi.	174
Concert de la Reine.	177
<i>Zelinder</i>, Roïdes Silphes, représenté à la Cour.	179
Vers à M. l'Abbé de Pomponne.	193
Ode sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin.	<i>Ibid.</i>
Stances.	199
Journal de la Cour.	202
Prises de Vaisseaux.	204
Charges & dignités.	208
Vers à M. de Voltaire &c.	210
Extrait d'une lettre écrite de Bazas.	<i>Ibid.</i>
Harangue à Madame la Dauphine	214
Nouvelles Etrangères, Russie, Allemagne &c.	217
Morts & Mariages	232
Vers à Mademoiselle de Luxembourg.	236

M E R C U R E
D E F R A N C E,
D É D I É A U R O I.
A V R I L 1745.



A P A R I S,
G U I L L A U M E C A V E L I E R,
rue S. Jacques.
Chés { La Veuve P I S S O T, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
J E A N D E N U L L Y, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

Nous changeons l'ADRESSE générale du *Mercur*e, qui sera dorénavant à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri, dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derrière entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL 1745.

~~NOUVEAU PLAN D'UNE HISTOIRE DE L'ESPRIT HUMAIN~~
PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

NOUVEAU *Plan d'une Histoire de
l'esprit humain.*



Personne n'a plus senti que nous
la satisfaction qu'ont eu tous
les honnêtes gens en appren-
nant les recompenses accordées
par S. M. aux longs travaux de M. de
V. Parmi les graces dont le Roi l'a hon-

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

noré , il l'a nommé Historiographe de France , avec 2000 liv. d'appointemens & avec les prérogatives attachées à cette place.

Nous avons scû qu'en effet il s'efforçoit depuis long-tems de se rendre digne de cette grace en travaillant à une espece d'Histoire Universelle à laquelle nous croyons ne pouvoir donner de titre plus convenable que celui d'Histoire de l'esprit humain. Le beau siècle de L O U I S XIV, entre dans ce grand ouvrage , & doit le terminer ; nous avons lu plusieurs feuilles de ce Manuscrit , & nous avons crû faire plaisir au Public d'en publier le commencement. L'Auteur s'est rendu à nos desirs d'autant plus volontiers qu'il a voulu par cet essai connoître le gout du Public & y conformer la suite de son travail.





A V A N T P R O P O S.

PLusieurs esprits infatigables ayant débrouillé autant que l'on peut le Cahos de l'antiquité, & quelques génies éloquents ayant écrit l'Histoire Universelle jusqu'à Charlemagne, j'ai regretté qu'ils n'ayent pas fourni une carrière plus longue; j'ai voulu pour assembler ce qu'ils ont négligé, mettre sous mes yeux un précis de l'Histoire du monde, laquelle nous intéresse davantage à mesure qu'elle devient plus moderne.

Ma principale idée est de connoître autant que je pourrai les mœurs des hommes & les revolutions de l'esprit humain; je regarderai l'ordre des Successions des Rois & la Chronologie comme mes guides, mais non comme le but de mon travail; ce travail seroit bien ingrat si je me bornois à vouloir apprendre en quelle année un Prince indigne d'être connu succeda à un Prince barbare.

Il semble en lisant les Histoires que la

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

terre n'ait été faite que pour quelques Souverains, & pour ceux qui ont servi leurs passions : presque tout le reste est abandonné ; les Historiens en cela ressemblent à quelques tyrans dont ils parlent , ils sacrifient le genre humain à un seul homme.

N'y a-t-il donc eu sur la terre que des Rois , & faut-il que presque tous les inventeurs des Arts soient inconnus , tandis qu'on a des suites Chronologiques de tant d'hommes qui n'ont fait aucun bien , ou qui ont fait beaucoup de mal ?

Autant qu'il faut connoître les grandes actions des Souverains qui ont changé la face de la terre , & surtout de ceux qui ont rendu leurs peuples meilleurs & plus heureux , autant on doit négliger le vulgaire des Rois qui ne seroit qu'un fardeau à la mémoire , comme ils l'ont été à leurs peuples ; qu'ils servent d'époques dans les registres des tems , chacun peut les consulter , mais un Voyageur ne cherche dans une Ville que les principaux Citoyens qui représentent en quelque sorte l'esprit de la Nation ; c'est ainsi que j'en use dans ce vaste dénombrement des maîtres de la terre.

Je me propose de conduire mon étude par siècles , mais je sens qu'en ne présentant à mon esprit que ce qui s'est fait précisément dans le siècle que j'aurai sous les

yeux, je serois obligé de trop diviser mon attention, de partager en trop de parties les idées suivies que je veux me faire, d'abandonner la recherche d'une Nation ou d'un art ou d'une revolution pour ne la reprendre que trop long-tems après; je remonterai donc quelquefois à la source, éloignée d'un Art, d'une Coûtume importante, d'une Loi, d'une révolution; j'anticiperai quelques faits, j'en réserverai d'autres à des tems posterieurs, mais le moins que je pourrai & seulement pour éviter autant que ma foiblesse le permettra la confusion & la dispersion des idées; je tâcherai de présenter à mon esprit une peinture fidele de ce qui mérite d'être connu en bien & en mal, forcé de voir une foule de cruautés & de trahisons pour arriver à quelques vertus repandues çà & là dans les siècles, comme des abris dans des deserts immenses.

Avant que de considerer l'état où étoit l'Europe vers le tems de Charlemagne, & les débris de l'Empire Romain, j'examine d'abord s'il n'y a rien qui soit digne de mon attention dans le reste de notre hemisphere: ce reste est environ dix fois plus étendu que la domination Romaine, & m'apprend d'abord que ces monumens des Empereurs de Rome, chargés des titres de

§ MERCURE DE FRANCE.

Maîtres & de Restaurateurs de l'Univers font des témoignages immortels de vanité & d'ignorance non moins que de grandeur.

Frappés de l'éclat de cet Empire, & de ses accroissemens & de sa chute, nous avons jusqu'à présent dans la plûpart de nos Histoires Universelles, traité les autres hommes comme s'ils n'existoient pas. La Grece, les Romains se sont emparés de toute notre attention, & quand le célèbre Bossuet dit un mot des Mahomerans, il n'en parle que comme d'un déluge de Barbares, cependant beaucoup de ces Nations possedoient des Arts utiles que nous tenons d'elles; leurs Pays nous fournisent des commodités & des choses précieuses que la Nature nous a refusées, & vêtus de leurs étoffes, nourris des productions de leurs terres, instruits par leurs inventions, amusés même par les jeux qui sont le fruit de leur industrie, nous ne sommes ni justes ni sages de les ignorer.





D E , L A C H I N E .

Chapitre premier.

EN portant ma vûë aux extrémités de l'Orient je considere en premier lieu l'Empire de la Chine qui dès - lors étoit plus vaste que celui de Charlemagne , surtout en y joignant la Corée & le Tonquin, Provinces alors tributaires des Chinois; environ vingt-neuf degrés en longitude & vingt quatre en latitude forment son étendue; le corps de cet Etat subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans , sans que les loix , les mœurs , le langage , la maniere même de s'habiller ayent souffert d'alteration sensible.

Son Histoire incontestable , la seule qui soit fondée sur des observations celestes , remonte par la Chronologie la plus sûre jusqu'à une Eclipe calculée 2150 années avant notre Ere vulgaire , & verifiée par les Mathématiciens Missionnaires qui envoyés dans les derniers siècles chés cette Nation, inconnue l'ont admirée & l'ont instruite. Le Pere Gaubil a examiné une suite de 36 Eclipses de Soleil rapportées

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

dans les Livres de Confucius, & il n'en a trouvé que deux douteuses & deux fausses.

Il est vrai qu'Alexandre avoit envoyé de Babilone en Grece les observations des Chaldéens qui remontoient à 400 années plus haut que les Chinois, & c'est sans contredit le plus beau monument de l'Antiquité, mais ces Ephémérides de Babilone n'étoient point liées à l'Histoire des faits, les Chinois au contraire ont joint l'Histoire du Ciel à celle de la terre & ont justifié l'une par l'autre.

Deux cent trente ans au delà de cette fameuse Eclipsé calculée dont je viens de parler, leur Chronologie atteint sans interruption, & par les témoignages les plus authentiques, jusqu'à l'Empereur Hiar, bon Mathématicien pour son tems, qui travailla lui-même à reformer l'Astronomie, & qui dans un regne d'environ 80 années chercha à rendre les hommes éclairés & heureux; son nom est encore en veneration à la Chine comme l'est en Europe celui des Titus, des Trajans & des Antonins.

Avant ce grand homme on trouve encore six Rois ses prédecesseurs, mais la durée de leurs regnes est incertaine; je crois qu'on ne peut mieux faire dans ce silence de la Chronologie que de recourir à la regle de Newton, qui ayant composé

une année commune des années qu'ont régné les Rois de différents Pays, réduit chaque regne à vingt-deux ans ou environ.

Suivant ce calcul d'autant plus raisonnable qu'il est plus modéré, ces six Rois auront régné à peu-près 130 années, ce qui est bien plus conforme à l'ordre de la Nature que les 250 ans qu'on donne aux sept Rois de Rome, & que tant d'autres calculs semblables démentis par l'expérience de tous les tems.

Le premier de ces Rois nommé Fotis regnoit donc 25 siècles au moins avant l'Ère vulgaire au tems que les Babiloniens avoient déjà une suite d'observations Astronomiques; & dès lors la Chine obeissoit à un Souverain; les quinze Royaumes réunis sous un seul homme prouvent que plusieurs siècles auparavant cette Region étoit très peuplée, policée, partagée en beaucoup de Souverainetés, car jamais un grand Etat ne s'est formé que de plusieurs petits; c'est l'ouvrage du tems, de la politique & du courage.

La Chine étoit au tems de Charlemagne, comme long tems auparavant, & sur tout aujourd'hui, plus peuplée encore que vaste.

Le dernier dénombrement dont nous avons connoissance fait seulement dans les

A vj

quinze Provinces qui composent la Chine proprement dite , monte jusqu'à près de soixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre , en ne comptant ni les Soldats Veterans , ni les vieillards au-dessus de soixante ans , ni la jeunesse au-dessous de vingt , ni les Mandarins , ni la multitude des Lettrés , ni les Bonzes , encore moins les femmes qui sont partout en pareil nombre que les hommes , à un quinzisième ou seizième près , selon les observations de ceux qui ont calculé avec le plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain : à ce compte il paroît difficile qu'il y ait moins de deux cent millions d'habitans à la Chine ; notre Europe n'en a gueres plus de la moitié à compter , en exagerant vingt millions en France , vingt-cinq en Allemagne , & le reste à proportion.

On ne doit pas être surpris si les Villes Chinoises sont immenses , si Pequin , la nouvelle Capitale de l'Empire , a près de six de nos grandes lieues de circonference & renferme environ quatre millions de Citoyens ; Nanquin , l'ancienne Metropole , en avoit autrefois davan age ; une simple Bourgade nommée Quientseng où l'on fabrique la Porcelaine , contient encore un million d'habitans.

Ce grand avantage que la Chine a sur

nos climats me paroît venir de trois causes , de la fécondité que la Nature y a donnée aux femmes , du peu de guerres qui ont désolé le Pays , & enfin de ce que la peste qui a détruit quelquefois la quatrième partie du genre humain dans l'Europe & dans l'ancienne Asie ne s'est jamais fait sentir à la Chine , car la peste est une maladie originaire d'Afrique qui n'a pu s'introduire encore dans des Pays fermés aux étrangers , & les Annales de la Chine ne rendent compte que d'une seule contagion qui fit quelques ravages au commencement du seizième siècle.

Les forces de cet Etat consistent , selon les relations des hommes les plus intelligents qui ayent jamais voyagé , dans une milice d'environ 800000 soldats bien entretenus ; 570000 chevaux sont nourris dans les écuries ou dans les pâturages de l'Empereur , pour monter les gens de guerre , pour les voyages de la Cour & pour les couriers publics. Plusieurs Missionnaires , que l'Empereur Cang-hi dans ces derniers tems approcha de sa personne , rapportent qu'ils l'ont suivi dans des chasses magnifiques vers la grande Tartarie où cent mille Cavaliers , & soixante mille hommes de

14 MERCURE DE FRANCE.

piéd marchoient en ordre de bataille. *

Les Villes Chinoises n'ont jamais eü d'autres fortifications que celles que le bons sens a inspirées à toutes les Nations: avant l'usage de l'artillerie , un fossé , un rempart , une forte muraille & des tours. Depuis même que les Chinois se servent de canon , ils n'ont point encore suivi le modèle de nos Places de guerre.

Mais au lieu qu'ailleurs on fortifie des Places , les Chinois ont fortifié leur Empire. La grande muraille qui séparoit & défendoit la Chine des Tartares , bâtie cent trente-sept ans avant notre Ere , subsiste encore dans un contour de cinq cent lieuës , s'eleve sur des montagnes , descend dans des précipices , ayant presque par-tout vingt deux de nos piéd de largeur sur plus de trente de hauteur , monument supérieur aux Pyramides d'Egypte par son utilité comme par son immensité.

Ce rempart n'a pu empêcher les Tartares de profiter dans la suite des tems des divisions de la Chine , & de la subjuguér , mais la constitution de l'Etat n'en a été ni

* Tout ce qui est dit ici de la Chine est différent de ce qui est rapporté dans les continuations de Puffendorf , parce que ces continuations ont été faites avant le recueil du Pere du Halde Jésuite.

affoiblie ni changée; le Páys des Conqué-
rants est devenu une des parties du Pays
conquis, & les tartares Mantchouse, Maî-
tres aujourd'hui de la Chine, n'ont fait au-
tre chose que se soumettre les armes à la
main aux loix du Pays dont ils ont envahi
le Trône.

Le revenu ordinaire de l'Empereur se mon-
te, selon les supputations les plus vrai-sem-
blables, à deux cent millions d'onces d'ar-
gent; il est à remarquer que l'once d'ar-
gent ne vaut pas cent de nos sous valeur in-
trinsèque, comme le dit l'Histoire de la Chi-
ne, car il n'y a point de valeur intrinsèque
numeraire, mais à prendre le marc de notre
argent à cinquante de nos livres de comp-
te, cette somme revient à mille deux cent
cinquante millions de notre monnoye en
1740, je dis en ce tems, car cette valeur
arbitraire n'a que trop changé parmi nous,
& changera peut-être encore; c'est à quoi
ne prennent point garde les Ecrivains plus
instruits des Livres que des affaires, qui éva-
luent souvent l'argent étranger d'une ma-
niere trop fautive. Ils ont eu des monnoyes
d'or & d'argent frappées avec le coin long-
tems avant que les Darignes fussent frap-
pées en Perle. L'Empereur Cang-hi avoit
rassemblé une suite de trois mille de ces
anciennes monnoyes, parmi lesquelles il y

en avoit beaucoup des Indes ; autre preuve de l'ancienneté des Arts dans l'Asie ; mais depuis long-tems l'or n'est plus une mesure commune à la Chine ; il y est marchandise comme en Hollande, l'argent même n'y est plus monnoyé ; le poids & le titre en font le prix ; on n'y frappe plus que du cuivre qui seul a dans ce Pays une valeur arbitraire.

Le Gouvernement dans des tems difficiles a payé en papier, comme on a fait depuis dans plus d'un état de l'Europe, mais jamais la Chine n'a eu l'usage des Banques publiques, qui augmentent les richesses d'une Nation en multipliant son crédit.

Ce Pays favorisé de la Nature possède presque tous les fruits de notre Europe & beaucoup d'autres qui nous manquent ; le bled, le ri, la vigne ; les légumes, les arbres de toute espece y couvrent la terre, mais les peuples n'ont jamais fait de vin, satisfaits d'une liqueur assez forte qu'ils savent tirer du ri.

L'insecte précieux qui produit la soye est originaire de la Chine, c'est delà qu'il passa en Perse assez tard avec l'Art de faire des étoffes du duvet qui le couvre, & ces étoffes étoient si rares que sous les Antonins la soye se vendoit en Europe au poids de l'or.

Le Papier fin d'un blanc éclatant étoit fabriqué chés les Chinois de tems immémorial, on en faisoit avec des filets de Bannabou bouilli, avant que de se servir du linge; on ne connoît pas la premiere époque de la Porcelaine & de ce beau Vernis qu'on commence à imiter en Etrope; ils sçavent depuis deux mille ans fabriquer le verre, mais moins beau & moins transparent que le nôtre.

L'Imprimerie y fut inventée par eux du tems de Jules-César; on sçait que cette Imprimerie est une gravûre sur des planches de bois, telle que Guttemberg la pratiqua le premier à Mayence au quinzième siècle; l'Art de graver les caractères mobiles & de fonte beaucoup supérieure à la leur n'a point encore été adopté par eux, tant ils sont attachés à leurs anciens usages.

Ils avoient un peu de Musique, mais si informe & si grossiere qu'ils ignoroient les semitons.

L'usage des Cloches est chés eux de la plus haute antiquité; ils ont cultivé la Chymie, & sans devenir jamais bons Physiciens ils ont inventé la poudre, mais ils ne s'en servoient que dans des Fêtes & dans l'Art des feux d'artifice, où ils ont surpassé les autres Nations; ce sont les Portugais qui dans ces derniers siècles leur ont enseigné

18 MERCURE DE FRANCE.

l'usage de l'artillerie, & ce sont les Jesuites qui leur ont appris à fondre le canon. Si les Chinois ne s'appliquèrent pas à inventer ces instruments destructeurs, il ne faut pas en louer leur modération, puisqu'ils n'en ont pas moins fait la guerre.

Jamais leur Géométrie n'alla au-delà des simples Elements ; ils poussèrent plus loin l'Astronomie en tant qu'elle est la Science des yeux & le fruit de la patience. Ils observerent le Ciel assidûment, remarquerent tous les Phénomènes & les transmirent à la Postérité ; ils divisèrent, comme nous, le cours du Soleil en 365 parties & demie ; ils connurent, mais confusément, la précession des Equinoxes & des Solstices ; ce qui mérite peut-être le plus d'attention c'est que de tems immémorial ils partagent le mois en semaines de sept jours ; on montre encore les instrumens dont se servoit un de leurs plus fameux Astronomes mille ans avant notre Ere dans une Ville qui n'est que du troisième rang.

Nanquin, l'ancienne Capitale, conserve un Globe de Bronze que trois hommes ne peuvent embrasser, posé sur un Cube de Cuivre qui s'ouvre & dans lequel on fait entrer un homme pour tourner ce Globe, sur lequel sont tracés les Méridiens & les Paralleles.

Pekin a eu un Observatoire rempli d'Astrolabes & de Sphères armillaires, instrumens à la vérité inférieurs aux nôtres pour l'exactitude, mais témoignages célèbres de la supériorité des Chinois sur les autres Peuples de l'Asie.

La Bouffole qu'ils connoissoient ne servoit pas à son véritable usage de guider la route des Vaisseaux; ils ne navigoient que près des côtes. Possesseurs d'une terre qui fournit tout ils n'avoient pas besoin d'aller, comme nous, au bout du monde; la Bouffole ainsi que la poudre à tirer étoit pour eux une simple curiosité, & ils n'en étoient pas plus à plaindre.

Il est étrange que leur Astronomie, & que leurs autres Sciences soient en même-tems si anciennes chés eux & si bornées; ce qui est moins étonnant c'est la crédulité avec laquelle ces Peuples ont toujours joint les erreurs de l'Astrologie judiciaire aux vraies connoissances célestes. Cette superstition a été celle de tous les hommes, & il n'y a pas long-tems que nous en sommes guéris, tant l'erreur semble faite pour le genre humain.

Si on cherche pourquoi tant d'Arts & de Sciences cultivés sans interruption depuis si long-tems à la Chine, ont cependant fait si peu de progrès, il y en a peut-être deux

raisons, l'une est la nature de leur Langue, premier principe de toutes les connoissances.

L'Art de faire connoître ses idées par l'Écriture, qui devoit n'être qu'une méthode très-simple, est chés eux ce qu'ils ont de plus difficile; chaque mot a des caractères différents. Un sçavant à la Chine est celui qui connoît le plus de ces caractères, & quelques uns sont arrivés à la vieillesse avant que de sçavoir bien écrire.

L'autre cause de cette longue permanence dans la médiocrité est le respect superstitieux qu'ont les Chinois pour tout ce qui leur a été transmis par les anciens; ils sont ce que nous étions quand nous respections la Physique d'Aristote,

Ce qu'ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c'est la Morale & les Loix. Le respect des Eufans pour les Peres est le fondement du Gouvernement Chinois. L'autorité paternelle n'y est jamais affoiblie; un fils ne peut plaider contre son pere, qu'avec le consentement de tous les parens. & celui des amis & des Magistrats; les Mandarins Lettrés y sont regardés comme les peres des Villes & des Provinces, & le Roi comme le pere de l'Empire; cette idée enracinée dans les cœurs forme une famille de cet Etat immense,

Tous les vices y existent comme ailleurs, mais plus reprimés par le frein des Loix.

Depuis l'an 1637 avant Jesus-Christ, tous les pauvres vieillards sont nourris dans ce vaste Empire aux dépens du trésor public. Mais comment concilier cette admirable police établie en faveur de la vieillesse avec la négligence que le Peuple Chinois a pour l'enfance? On dit qu'il n'est point chés eux de maison d'Orphelins & que rien n'est plus commun que des enfans abandonnés. S'il est ainsi leur Gouvernement beaucoup plus parfait que les nôtres à certains égards est en d'autres fort inférieur, & presque tout est contradiction à la Chine comme parmi les autres peuples.

Les Cérémonies continuelles qui y gênent la Société & dont l'amitié seule s'affranchit dans l'intérieur des maisons, ont établi dans toute la Nation une retenüe & une honnêteté qui donnent à la fois aux mœurs de la gravité & de la douceur. Ces qualités s'étendent jusqu'aux derniers du Peuple; des Missionnaires racontent que souvent dans des marchés publics, au milieu de ces embarras & de ces confusions des voitures qui excitent dans nos contrées des clameurs si barbares & des emportemens si fréquens & si odieux, ils ont vû les Payfans se mettre à genoux les uns devant les

autres, selon la coûtume du Pays, se demander pardon de l'embarras dont chacun s'accusoit, s'aider l'un l'autre & débarasser tout avec une tranquillité qui rendoit le dénoûment encore plus facile.

Dans les autres Pays les Loix punissent les crimes; à la Chine elles font plus, elles recompensent la Vertu; le bruit d'une action généreuse & rare se repand-t-il dans une Province? le Mandarin est obligé d'en avertir l'Empereur, qui envoie une marque d'honneur à celui qui l'a si bien meritée.

Cette Morale, cette obéissance aux Loix, jointes à l'adoration d'un Etre suprême, forment la Religion de la Chine, celles des Empereurs & des Lettrés.

L'Empereur est de tems immémorial le premier Pontife; c'est lui qui sacrifie au Tien Souverain du Ciel & de la terre, il doit être le premier Philosophe, le premier Prédicateur de l'Empire; ses Edits sont presque toujours des instructions qui animeroient à la Vertu, si les hommes n'étoient pas trop accoûtumés à ces leçons qui ne sont plus que de stile.

Confutée que nous appellons Confucius qui vivoit il y a deux mille trois cent ans, un peu avant Pythagore, établit cette Religion laquelle consiste à être justé & bienfaisant; il l'enseigna & la pratiqua dans la gran-

deur & dans l'abaissement , tantôt Premier Ministre d'un Roi tributaire de l'Empereur , tantôt exilé , fugitif & pauvre ; il eut de son vivant cinq mille disciples , & après sa mort ses disciples furent les Empereurs, les *Colao* c'est-à-dire les Mandarins , les Lettrés qui sont les hommes de Loi , & tout ce qui n'est pas peuple ; sa famille subsiste encore , & dans un Pays où il n'y a d'autre noblesse que celle des services actuels , elle est distinguée des autres familles en mémoire de son Fondateur. Pour lui il a non les honneurs divins qu'on ne doit à aucun homme , mais ceux que mérite un homme qui a donné de la Divinité les idées les plus saines que puisse former l'esprit humain sans révélation.

Quelque tems avant lui Laokium avoit introduit une Secte qui croit aux esprits malins , aux enchantemens , aux prestiges ; une autre Secte semblable à celle d'Epicure fut reçüe & combattüe à la Chine cinq cent ans avant Jesus-Christ , mais dans le premier siècle de notre Ere ce Pays fut inondé de la superstition des Bonzes. Ils apporterent des Indes, l'Idole Fo ou de Foe adorée sous des noms differens par les Japonois & les Tartares ; on lui rend le culte le plus ridicule , & le plus fait pour un vulgaire grossier. Cette Religion née dans les Indes près

de mille ans avant Jesus-Christ a infecté l'Asie Orientale ; c'est ce Dieu que prêchent les Bonzes à la Chine , les Talapoins à Siam , les Lamas en Tartarie ; c'est en son nom qu'ils promettent une vie immortelle , & que des milliers de Bonzes consacrent leurs jours à des exercices de penitence qui effrayent la Nature ; quelques - uns passent leur vie nuds & enchainés , d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps en deux , & tient leur front toujours baissé à terre : ils souffrent pour être respectés ; ils sont séduits & ils veulent séduire : leur fanatisme se subdivise à l'infini. Ils passent pour chasser des démons , pour operer des prodiges ; ils vendent aux Peuples la rémission des pechés ; cette Secte séduit quelquefois des Mandarins qui ont l'esprit du peuple , & qui se font tondre en Bonzes pour acquerir leurs perfections,

Ce sont ces Bonzes qui dans la Tartarie ont à leur tête le Dailama ou Dalaylama , Idole vivante qu'on adore , & c'est là peut-être le triomphe de la superstition humaine.

Ce Dailama successeur & Lieutenant du Dieu Fo , passe pour immortel ; les Prêtres nourrissent toujours un jeûne Lama désigné successeur secret du Dailama qui prend la place dès que celui qu'on croit immortel est mort ; les Princes Tartares ne lui
parlent.

parlent qu'à genoux ; il décide souverainement tous les points sur lesquels les Lamas sont divisés enfin il s'est depuis quelque tems fait Souverain du Tibet à l'Occident de la Chine ; l'Empereur reçoit ses Ambassadeurs , & lui en envoie avec des présens considérables.

Ces Sectes sont tolerées à la Chine pour l'usage du vulgaire , comme des aliments grossiers faits pour le nourrir , tandis que les Magistrats & les Lettrés separés en tout du peuple , se nourrissent d'une substance plus pure. Confutius gémissoit pourtant de cette foule d'erreurs ; pourquoi , dit-il , dans un de ses Livres y a-t-il plus de crimes chés la populace ignorante que parmi les Lettrés ? c'est que le peuple est gouverné par des Bonzes. Aussi un de leurs plus sages Empereurs nommé Taïtsou tige de la dernière Famille Imperiale Chinoise ordonna vers l'an 1379 que ni les hommes ni les femmes ne pourroient entrer dans l'Etat de Bonze qu'à 40 ans , loi que Pierre le Grand établit de nos jours dans les vastes Etats qui confinent à la Chine , mais ce Règlement n'a pas subsisté long-tems ni à la Chine ni en Russie.

Beaucoup de Lettrés sont à la verité tombés dans l'erreur du Matérialisme , mais leur Morale n'en a point été alterée , ils disent que la vertu est si nécessaire aux hommes , & si aimable par elle même que l'on n'a pas

B

besoin d'autres connoissances pour la suivre.

On prétend que vers le huitième siècle du tems de Charlemagne, la Religion Chrétienne étoit connue à la Chine : on assure que nos Missionnaires ont trouvé dans la Province de Kiuski une Inscription en caractères Syriaques & Chinois ; ce monument qu'on voit au long dans Kirker atteste que l'Evêque Olopuen partit de Judée l'an de notre Ere 636 pour annoncer l'Evangile, qu'aussi-tôt qu'il fut arrivé au fauxbourg de la Ville Impériale, l'Empereur envoya un Colao audevant de lui, & lui fit bâtir une Eglise Chrétienne, &c.

La datte de l'Inscription est de l'année 782 dans l'Histoire de la Chine donnée par les Jesuites.

Ce monument est une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises ; ce nom d'Olopuen, qui est Espagnol, rend déjà le monument bien suspect surtout dans un Pays où il étoit défendu sous peine de mort aux Etrangers de passer les frontieres ; la datte de l'Inscription ne porte-t-elle pas encore le caractere du mensonge ? Les Prêtres & les Evêques de Jérusalem ne comptoient point leurs années au septième siècle comme on les compte dans ce monument. L'Ere vulgaire de Denis le petit n'est point reçue chés les Nations Orientales, &c.

On ne commença même à s'en servir en occident que vers le tems de Charlemagne : de plus comment cet Olopuen auroit-il pu en arrivant se faire entendre dans une Langue qu'on peut à peine apprendre en dix années , & comment un Empereur eut-il fait tout d'un coup bâtir une Eglise Chrétienne en faveur d'un Etranger qui auroit bégayé par interprète une Religion si nouvelle.

Il est donc probable qu'au tems de Charlemagne la Religion Chrétienne étoit absolument inconnue à la Chine,

Je me réserve à jeter les yeux sur Siam , sur le Japon & surtout ce qui est situé vers l'Orient & le Midi de la Chine , lorsque je serai parvenu au tems où l'industrie des Européens s'est ouvert un chemin facile aux extrémités de notre Hémisphère,

CHAPITRE SECOND.

Des Indes , de la Perse , de l'Arabie , & du Mahométisme.

D E S I N D E S .

EN me ramenant vers l'Europe je trouve d'abord l'Inde ou l'Indolstan, contrée un peu moins vaste que la Chine & plus

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

connuë par les denrées précieuses que l'industrie des négocians en a tirées dans tous les tems, que par des Relations exactes.

Une chaîne de Montagnes p u interrompue semble en avoir fixe les limites entre la Chine, la Tartarie & la Perse; le reste est entouré de mers, cependant l'Inde en deça du Gange fut long-tems soumise aux Persans, & voilà pourquoi Alexandre vengeur de la Grece & vainqueur de Darius poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes tributaires de son ennemi. Depuis Alexandre les Indiens avoient vécu dans la liberté & dans la mollesse qu'inspirent la chaleur du climat & la richesse de la terre, quelques Grecs voyageoient avant Alexandre pour y chercher la Science; c'est-là que le célèbre Pilpai écrivit il y a 2300 ans ses fables morales traduites dans presque toutes les Langues du monde. Le jeu des échets y fut inventé; les chiffres dont nous nous servons & que les Arabes nous ont apportés vers le tems de Charlemagne nous viennent de l'Inde; peut-être les anciennes médailles Indiennes dont les Chinois font tant de cas sont une preuve que les Arts furent cultivés aux Indes avant que d'être connus des Chinois.

On y a de tems immémorial divisé la route annuelle du Soleil en douze parties; l'année des Bracmanes & des plus anciens

Gymnosophistes commença toujours quand le soleil entre dans la constellation qu'ils nomment *Moeaham*, & qui est pour nous le Belier ; leurs semaines furent toujours de sept jours, division que les Grecs ne connurent jamais ; leurs jours portent les noms des sept Planettes ; le jour du Soleil est chés eux appelé *Mitradinam* ; reste à sçavoir si ce mot *Mitra*, qui chés les Perfes signifioit aussi le Soleil, est originairement un terme de la Langue des Mages ou de celle des Sages de l'Inde ; il est bien difficile de dire laquelle des deux Nations enseigna l'autre, mais s'il s'agissoit de décider entre les Indes & l'Égypte, je croirois les Sciences bien plus anciennes dans les Indes ; ma conjecture est fondée sur ce que le terrain des Indes est bien plus aisément habitable que le terrain voisin du Nil dont les débordemens rebuterent sans doute les premiers Colons avant qu'ils eussent dompté ce fleuve en creusant des canaux ; le sol des Indes est d'ailleurs d'une fertilité bien plus variée & qui a dû exciter davantage la curiosité & l'industrie humaines, mais il ne paroît pas que la Science du Gouvernement & de la Morale y ait été perfectionnée autant que chés les Chinois.

La superstition y a dès long-tems étouffé les Sciences qu'on y venoit apprendre dans

Les tems les plus reculés. Les Bonzes & les Bramins successeurs des Bracmanes y soutenoient la doctrine de la Métempfycofe ; ils y répandoient d'ailleurs l'abrutiffement avec l'erreur ; les uns font fourbes , les autres fanatiques , plusieurs font l'un & l'autre : quelques uns se dévoient encore à la mort, comme ce Calanus du tems d'Alexandre. Tous engagent encore , quand ils le peuvent , les femmes veuves à se brûler sur le corps de leurs maris.

Les vastes côtes de Coromandel font en proie depuis des siècles à ces coûtumes affreuses que la Religion Mahometane , toute dominante qu'elle est , n'a pû encore détruire ; ces Bramins qui entretiennent dans le peuple la plus stupide Idolatrie , ont pourtant entre leurs mains un des plus anciens livres du monde , écrit par leurs premiers Sages , dans lequel on ne reconnoît qu'un Etre Suprême ; ils conservent précieusement ce témoignage qui les condamne ; ils prêchent des erreurs qui leur sont utiles , & cachent une verité qui ne seroit que respectable.

Dans ce même Indostan sur les côtes de Malabar & de Coromandel on est surpris de trouver des Chrétiens établis de tems immémorial. Ils se nomment les Chrétiens de S. Thomas ; la commune opinion est qu'ils sont la posterité de ceux qu'instruisit cet Apôtre.

D'autres disent qu'un Marchand de Syrie qui étoit Chrétien, nommé Mar Thomas, (Mar signifie à peu-près Monsieur) y établit sa Religion avec son commerce vers le huitième siècle ; il y laissa une nombreuse famille avec des Facteurs & des ouvriers qui s'étant un peu multipliés, ont depuis près de douze siècles conservé la Religion de Mar Thomas, erreur de nom dont il est plus d'un exemple.

Ces Chrétiens ne reconnoissoient ni la Suprématie de Rome, ni la Transubstantiation, ni plusieurs Sacremens, ni le Purgatoire, ni le culte des Images : nous verrons en son tems comment de nouveaux Missionnaires leur ont appris les vérités qu'ils ignoroient.

En remontant vers la Perse on y trouve un peu avant ce tems qui me sert d'époque, la plus grande & la plus prompte révolution que nous connoissons sur la terre.

Une nouvelle domination, une Religion & des mœurs jusqu'alors inconnues avoient changé la face de ces contrées, & ce changement s'étendoit fort avant en Asie, en Afrique & en Europe.

Pour me faire une idée du Mahometisme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'Empires, je me rappellerai d'abord les parties du monde qui lui furent soumises.

DE LA PERSE.

La Perse avoit étendu sa domination, avant Alexandre, de l'Eygpte à la Bactriane, au-de-là du Pays où est aujourd'hui Samarcande, & de la Thrace jusqu'au fleuve de l'Inde. Divisée & resserrée sous les Seleucides, elle avoit repris des accroissemens sous Arsacés le Parthien 250 ans avant Jesus-Christ. Les Arsacides n'eurent ni la Syrie ni les contrées qui bordent le Pont - Éuxin, mais ils disputèrent avec les Romains de l'Empire de l'Orient, & leur opposèrent toujours des barrières insurmontables.

Du tems d'Alexandre Sévère vers l'an 226, Artaxare enleva ce Royaume aux Arsacides, & rétablit l'Empire des Perses dont l'étendue ne differoit gueres alors de ce qu'elle est de nos jours.

Au milieu de toutes ces révolutions l'ancienne Religion des Magess'étoit toujours soutenuë en Perse, & ni les Dieux des Grecs ni d'autres Divinités n'avoient prévalu.

Noushirvan ou Cosroës le Grand sur la fin du sixième siècle avoit étendu son Empire dans une partie de l'Arabie Petrée, & de celle qu'on nommoit heureuse; il en avoit chassé des Abyssins Chrétiens, qui l'avoient

envahi ; il proscrivit autant qu'il pût le Christianisme de ses propres Etats, forcé à cette sévérité par le crime d'un fils de sa femme, qui s'étant fait Chrétien fut indigne de l'être, & se révolta contre lui.

La dernière année du regne de ce fameux Roi naquit Mahomet à la Mecque dans l'Arabie Pétrée en 570 ; son Pays défendoit alors sa liberté contre les Perses & contre les Princes de Constantinople qui retenoient toujours le nom d'Empereurs Romains.

Les enfans du Grand Noushirvan indignes d'un tel pere desoloient la Perse par des guerres civiles & par des parricides. Les successeurs du Législateur Justinien avilissoient le nom de l'Empire ; Maurice venoit d'être détrôné par les armes de Phocas, & par les intrigues du Patriarche Siriaque & de quelques Evêques que Phocas punit ensuite de l'avoir trop servi. Le sang de Maurice & de ses cinq fils avoit coulé sous la main des bourreaux.

L'Empire de Rome en Occident étoit anéanti. Un déluge de Barbares, Goths, Hérules, Huns, Vandales ayant pour la plupart franchi les barrières de la Tartarie, inondoit l'Europe qui étoit pour eux un nouveau monde, quand Mahomet jettoit dans les déserts de l'Arabie les fondemens de la Religion & de la puissance Musulmane.

B vj

DE MAHOMET.

On sçait que Mahomet étoit le cadet d'une famille pauvre, qu'il fut long-tems au service d'une femme de la Mecque, nommée Cadishca, laquelle exerçoit le négoce, qu'il l'épousa, & qu'il vécut obscur jusqu'à l'âge de 40 ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendoient supérieur à ses compatriotes. Il avoit une éloquence vive & forte, dépouillée d'art & de méthode, telle qu'il la falloit à des Arabes & à tous les peuples de ces climats; un air d'autorité & d'insinuation, animé par des yeux perçans & par une physionomie heureuse; l'intrépidité d'Alexandre, sa libéralité avec la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin pour être en tout un grand homme; l'amour qu'un tempérament ardent lui rendoit nécessaire & qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'affoiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé. C'est ainsi qu'en parlent les Arabes contemporains, & ce portrait est justifié par ses actions, seule maniere de connoître les hommes.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité & leur disposition à l'enthousiasme, il vit qu'il pouvoit s'ériger en Prophète; il feignit des révélations; il parla, se fit

croire d'abord dans sa maison, ce qui étoit probablement le plus difficile; en trois ans il eut quarante deux disciples persuadés. Omar son persécuteur devint son Ministre; au bout de cinq ans il en eut 114.

Il enseignoit aux Arabes adorateurs des Etoiles qu'il ne falloit adorer que le Dieu qui les a faites; il supposoit que les Livres des Juifs & des Chrétiens étant corrompus & falsifiés, on devoit les avoir en horreur: il annonçoit qu'on étoit obligé sous peine du châtiment éternel de prier cinq fois par jour, de donner l'aumône, & surtout en ne reconnoissant qu'un seul Dieu, de croire à Mahomet son dernier Prophète, enfin de hazarder sa vie pour sa foi.

Il défendit l'usage du vin, parce que l'abus en est trop dangereux; il conserva la circoncision pratiquée par les Arabes ainsi que par les anciens Egyptiens.

Il permit aux hommes la pluralité des femmes, usage immémorial de tout l'Orient. Il proposoit pour récompense une vie éternelle où l'âme seroit enivrée de tous les plaisirs spirituels, & où le corps ressuscité avec ses sens mêmes goûteroit toutes les voluptés qui lui sont propres.

Sa Religion s'appella l'Ismaïsme, qui signifie résignation à la volonté de Dieu. Le Livre qui la contient s'appelle *Coran* ou la lecture, par excellence, B vj

Tous les Interpretes de ce Livre contiennent que sa Morale est contenuë dans ces paroles : „ Recherchez qui vous chasse , „ donnez à qui vous ôte , pardonnez à qui „ vous offense , faites du bien à tous , ne „ contestez point avec les ignorans.

Parmi les déclamations extravagantes dont ce livre est rempli , selon le goût oriental , on ne laisse pas de trouver des morceaux qui peuvent paroître sublimes ; Mahomet , par exemple , en parlant de la cessation du déluge s'exprime ainsi : “ Dieu dit , terre en- „ glouti tes eaux , Ciel repuise les ondes „ que tu as versées ; „ le Ciel & la terre obéirent.

La définition de Dieu est d'un genre plus véritablement sublime ; on lui demandoit quel étoit cet *Alla* qu'il annonçoit ; „ c'est „ celui , répondit-il , qui tient l'Être de soi- „ même , & de qui les autres le tiennent , „ qui n'engendre point & qui n'est point en- „ gendré , & à qui rien n'est semblable dans „ toute l'étenduë des Êtres. „

Il est vrai que les contradictions , les absurdités , les anachronismes sont repandus en foule dans ce livre ; on y voit sur-tout une ignorance profonde de la Physique la plus simple & la plus connuë.

Quelques personnes ont cru sur un passage équivoque de l'Alcoran que Mahomet ne

ſçavoit ni lire ni écrire, ce qui ajouteroit encore au prodige de ſes succès, mais il n'est pas vrai semblable qu'un homme qui avoit été négociant si long-tems ne ſçut pas ce qui est nécessaire au négoce, encore moins, est-il probable qu'un homme si instruit des Histoires & des fables de son Pays ignorât ce que ſçavoient tous les enfans de sa Patrie. D'ailleurs les Auteurs Arabes rapportent que Mahomet en mourant demanda une plume & de l'encre.

On donnera la suite dans le volume suivant.



ODE à ma femme par M.V.

Tel près d'Omphale fut Alcide
 Enchaîné des mains de l'amour,
 Tel aussi le vainqueur d'Armide
 Oublia sa gloire en un jour.

Bientôt ces ames magnanimes
 Revinrent aux soins des Heros ;
 Séduit comme eux des cœurs sublimes
 Je reprends les doctes travaux.

Mais avant de rendre à ma Lyre
 L'effor qu'elle prit autrefois,

38 MERCURE DE FRANCE.

Au Dieu dont j'ai connu l'empire
Offrons le tribut de ma voix.

C'est l'Hymen ; ses chastes idoles
Chés les hommes ont moins d'Autels
Que cent Divinités frivoles ,
Mais ses temples sont éternels.

Quel plaisir quand un cœur sensible ,
A la vertu restitué ,
Lui porte d'une main paisible
L'encens ailleurs prostitué ?

Son heureux choix , ma chere Elise ,
M'admit à ce culte innocent ;
D'un sentiment qu'il autorise
Reçoi l'aveu reconnoissant.

Loin ces Deités menfongères
Qui plongent nos cœurs languissans
Dans des voluptés passageres ,
Enfans du tumulte des sens !

Loin aussi ce calme perfide
Dont les homicides efforts ,
Affaissant une ame timide
En affoiblissent les ressorts !

J'adore Elise , Elise m'aimez ;
Notre union fait nos plaisirs ;

Le rendre heureuse est mon système ;
 Me rendre heureux sont ses desirs.

Nous cherchons aussi la sagesse
 Dans cet état de volupté,
 Et sous mille noms la Déesse
 Nous fait trouver la liberté.



ARRESTS NOTABLES, rendus à l'Au-
dience de la Grand'Chambre du Parlement
de Paris en l'année 1745.

LE 11 Janvier s'est présentée la question de sçavoir, si après que l'on a institué un de ses enfans son héritier par contrat de mariage, on peut par quelque acte postérieur gréver de substitution les biens pour lesquels on l'avoit institué purement & simplement.

Le fait étoit que la Dame ***, par le contrat de mariage de sa fille l'avoit instituée son héritière.

Depuis le contrat de mariage la Dame *** par son Testament & par un Codicile avoit substitué ses biens au profit d'un autre particulier.

Après la mort de la Dame *** & de sa fille instituée héritière, celui au profit de qui

46 MERCURE DE FRANCE.

la substitution étoit faite , avoit obtenue une Ordonnance du Juge des lieux où la succession étoit ouverte , en vertu de laquelle il avoit formé opposition au scellé apposé après le décès de l'instituée.

Les Heritiers qui prétendoient que ces biens avoient été libres dans la personne de l'instituée , avoient interjetté appel en la Cour de l'Ordonnance qui permettoit de former opposition aux scellés. Ils demandoient la nullité des clauses du Testament & du Codicile de la Dame *** contenant la substitution & main-levée définitive de l'opposition au scellé.

Sur cet appel , & sur les demandes Arrêt le 11 Janvier 1745 sur les conclusions de Mrs. les gens du Roi , lequel infirme l'Ordonnance du Juge dont étoit appel , déclare nulle la clause du Testament & du Codicile portant substitution , fait main-levée définitive de l'opposition au scellé , condamne les Intimés en tous les dépens.

Cet Arrêt ne fait que confirmer la maxime certaine que l'on ne peut après coup charger d'aucune condition une donation que l'on a faite.

L'Institution contractuelle d'héritier ne se peut faire (en Pais Coutumier) que par contrat de mariage , en faveur de ceux qui se marient , ou des enfans qui naîtront du mariage.

Etant faite antérieure au mariage & en faveur d'un mariage futur, elle est valable. Si elle est postérieure au mariage elle est nulle.

Une pareille institution est une *donation du titre d'héritier* & elle est irrévocable. C'est pourquoi il faut qu'elle soit *insinuée*.

Après que l'*Institution* est faite *pure & simple* l'Instituant ne peut grever ses biens de substitution, (ainsi qu'il a été jugé par l'Arrêt que l'on rapporte.)

La même chose avoit été jugée par un Ancien Arrêt du 22 Février 1635 rapporté par Brodeau Som. 9. On ne peut grever les biens de substitution ou d'autres charges, même du consentement de l'Institué ainsi que l'établit Lebrun, nomb. 28.

Dans le même mois de Janvier il s'est présenté une *question d'Etat* entre gens à la vérité, peu considérables par leur naissance & par leur fortune, mais qui peut servir de préjugé dans des occasions plus importantes, on suit les mêmes règles pour toutes sortes de personnes.

Histoire d'Antoinette Boningue.

Dans cette cause les faits avérés entre les Parties étoient que la nommée *Antoinette Boningue* (de la succession & des enfans de qui il s'agissoit) étoit née à Boulogne sur Mer en l'année 1685.

En 1704, étant alors âgée de 19 ans elle

22 MERCURE DE FRANCE.

avoit été mariée à un nommé *Jean Foubert* qui depuis son mariage l'avoit abandonnée sans enfans, & s'étoit engagé en qualité de Soldat, sans s'être depuis informé d'elle, & sans l'avoir instruite de son sort.

Cette femme étant dans la suite venue à Paris s'étoit prétendue veuve, & ne pouvant représenter l'Extrait Mortuaire du nommé *Foubert* son mari, qui en effet vivoit encore, elle s'annonça comme ayant été mariée à un nommé *Jean-Baptiste Lacouture* qui étoit mort & dont elle rapportoit l'Extrait Mortuaire.

Un nommé *Guillaume Girard* ayant fait connoissance avec elle crut de bonne foi qu'elle n'avoit point eu d'autre mari que ce *Jean-Baptiste Lacouture*, dont elle prouvoit la mort, & après une publication de bancs régulière, son mariage avec elle fut célébré en 1722.

Il n'étoit pas étonnant que *Girard* fut peu informé de la véritable histoire d'*Antoinette Boningue*, il étoit de Besançon & elle de Boulogne sur Mer, Villes extrêmement distantes l'une de l'autre, & éloignées de Paris où ils se trouvoient tous deux.

Antoinette Boningue ne fit point part de son mariage à sa mere qui étoit à Boulogne.

Elle avoit 37 ans, ainsi le consentement de cette mere n'étoit point nécessaire

pour la validité du mariage, elle n'avoit à craindre que l'exhérédation ; son mariage au surplus étoit public à Paris, elle avoit pris le nom de son mari, & demouroit avec lui.

Girard ayant conduit sa femme à Besançon lieu de sa naissance, le mariage fut encore connu dans cette Ville, où cette femme accoucha d'une fille en 1725.

Etant revenuë à Paris avec son mari elle y donna la naissance à une autre fille qui fut baptisée le 13 Janvier 1729 dans l'Eglise de S. Merry comme fille légitime de *Girard* & d'*Antoinette Boningue*. La maraine de cet enfant fut une nommée *Catherine Boulié*. Ce nom reviendra dans la suite.

Sur la fin de cette même année *Antoinette Boningue* sçachant bien que sa mere étoit fort âgée & craignant que sa succession ne fut envahie par un nommé *Le Vasseur* demeurant à Boulogne, qui avoit épousé une nièce qu'elle avoit, petite - fille de sa mere, elle résolut d'y faire un voyage.

Dans le dessein qu'elle prit de revoir sa Patrie, son embarras ne fut pas médiocre, parce que sa mere & ses parens qui connoissoient son premier mariage avec le nommé *Foubert*, sçavoient aussi que ce particulier avoit quitté sa femme & son Pays, mais qu'il n'étoit pas mort, ou du moins qu'il n'y

44 MERCURE DE FRANCE.

avoit point de preuve de son décès. Ils igno-
roient qu'elle se fut mariée à Paris, & c'étoit
un secret qu'elle ne vouloit pas leur reveler.

Pour dérober à sa famille & à ses com-
patriotes la connoissance de l'engagement
qu'elle avoit pris, elle inventa un systéme
dans lequel elle fit entrer son mari pour
quelque chose (sans cependant l'instruire de
ses raisons particulieres) & ce systéme a pen-
sé coûter cher à ses enfans.

Son projet fut de faire passer la fille
qu'elle avoit eû pendant cette même année,
pour sa filleule, & son mari pour son com-
pere. Pour cet effet elle décomposa l'Extrait
Baptistaire de cet enfant; elle la supposa
baptisée le 13 Fevrier au lieu du 13 Jan-
vier & la fit mettre fille de *Girard* & de
Catherine Boulié & se mit elle-même pour
maraine au lieu de *Cath. Boulié* à qui elle
avoit cédé sa place de mere.

La raison de ces changemens étoit que
ne sçachant ni lire ni écrire, il falloit
que le commerce de lettres qu'elle vouloit
avoir avec *Girard* qui restoit à Paris, fut
connu, & par ce moyen qu'elle avoit in-
venté, *Girard* lui écrivoit sous le nom de
Catherine Boulié & signoit ainsi ses Lettres
& elle de son côté adressoit ses reponses
à M. *Girard* qu'elle traitoit de son cher com-
pere, & qu'elle chargeoit de rendre les let-

tres qu'elle faisoit écrire à Mlle. *Boulié*, Ainsi pas un mot de mariage dans les lettres qu'elle se faisoit lire ou qu'elle faisoit écrire pour elle.

Pendant le séjour que fit *Ant. B.* à Boulogne, elle fit venir auprès d'elle sa prétendue filleule. Elle étoit obligé d'éprouver quelques railleries sur la ressemblance, mais elle paroît à tout en montrant l'Extrait *Baptistaire* qu'elle avoit fait faire, & dont on ne verifioit point la signature.

Enfin *Ant. Bovingue* étant morte, sa mere ne lui avoit pas survecu long-tems, & avoit laissé pour seul immeuble une maison appelée *le Point du jour* situé à Boulogne.

Girard ayant été nommé Tuteur de ses filles mineures, s'étoit transporté à Boulogne & avoit demandé d'être mis en possession en cette qualité, de la part des biens qui appartenoit à ses filles comme heritieres de leur ayeule maternelle.

Mais *le Vasseur* (mari de la nièce d'*Ant. B.*) s'étoit mis en possession de tout, & avoit traité *Girard* & ses enfans comme des étrangers sans aucun droit, & pour prouver qu'il ne pouvoit avoir épousé *Antoinette B.* en 1722 il rapportoit l'Acte de mariage avec le nommé *Foubert*, & prouvoit que ce particulier n'étoit mort qu'en 1734.

Sur cette contestation Sentence étoit intervenue en la Senechaussée de Boulogne le 27 Juillet 1739 qui avoit déclaré *Girard* en qualité de Tuteur de ses enfans, non recevable dans sa demande.

Girard ayant interjetté appel en la Cour de cette Sentence, *Le Vasseur* avoit appelé comme d'abus, du mariage célébré entre *Girard*. & *Ant. B.* en 1722.

Les moyens de *Le Vasseur* pour montrer le bien jugé de la Sentence rendue en sa faveur étoient que jamais *Girard* n'avoit pu épouser légitimement *Ant. Boningue*, tandis qu'elle avoit eu un mari encore vivant,

Il soutenoit en second lieu que son mariage avoit été clandestin & inconnu dans la famille & dans la Patrie d'*Ant. B.*

Le Vasseur tachoit de prouver cette clandestinité par l'Extrait Baptistaire qu'*Ant. B.* avoit composé & apporté à Boulogne; par les lettres de *Girard* à *Ant. B.* écrites sous le nom de *Cath. Boulié*, ce qui (disoit il) prouvoit du moins que *Girard* étoit en mauvaise foi, & sçavoit que celle qu'il avoit épousée avoit un autre mari.

Enfin il rapportoit la preuve que le nommé *Foubert* premier mari n'étoit mort qu'en 1734.

De son côté *Girard* opposoit, que les premiers Juges voyant un Acte de célé-

bration de mariage en bonne forme entre lui & *Ant. B.* & deux Extraits de Baptême de deux enfans de ce mari & de cette femme, n'avoient pas eu le pouvoir de juger si ces Actes étoient valables ou non, & si le mariage étoit bon ou illegitime. Que ses enfans dont il étoit tuteur, prouvant par ces titres le droit qu'ils devoient avoir par leur naissance, les premiers Juges devoient les mettre en possession de la succession de leur ayeule.

Sur l'appel comme d'abus interjetté de la célébration du mariage *Girard* ne pouvoit opposer (& n'opposoit en effet) qu'une *fin de non recevoir*.

Il prétendoit que ce mariage ayant été célébré après une publication de bancs, & dans les formes prescrites, des collatéraux ne pouvoient être reçus, après la mort de la femme, à attaquer un pareil mariage.

Enfin il se retranchoit sur sa *bonne foi* qui devoit du moins assurer à ses enfans les *effets Civils*.

Il repondoit au moyen que l'on tiroit de la prétendue *clandestinité*, que son mariage avoit été public à Paris & à Besançon, & qu'un mariage n'est pas clandestin, pour être ignoré de quelques personnes, lorsqu'il a été célébré publiquement à Paris, & suivi de la naissance d'enfans bap-

tifés publiquement en différentes Villes.

Girard repondoit encore aux moyens que l'on fondoit sur ces lettres signées *Catherine Boulié*, qu'elles ne prouvoient point qu'il eut connoissance que sa femme eut un autre mari. Qu'elle lui avoit seulement dit qu'il falloit éviter la colere de sa mere, mais qu'au fond il n'y avoit rien dans ces lettres qui put prouver qu'il eut connoissance du premier engagement d'*Ant. B.*

C'est ce dernier moyen fondé sur la *bonne foi du pere*, qui a fait donner aux enfans les biens de leur ayeule à titre d'héritiers, quoique son mariage ait été déclaré nul par l'Arrêt; comme en effet il étoit impossible de dire qu'il n'y avoit abus dans un mariage fait dans le tems qu'il y avoit un autre mariage subsistant.

Arrêt sur les conclusions de Mrs. les gens du Roi le premier Fevrier 1745, par lequel la Cour faisant droit sur l'appel comme d'abus interjetté par *Le Vasseur*, a dit qu'il avoit été nullement & abusivement procédé au mariage du 28 Juillet 1722, faisant droit sur l'appel interjetté par *Girard* de la Sentence de la Senechaussée de Boulogne, a mis l'appellation &c. dont est appel au néant, émendant condamne *Le Vasseur* & sa femme à délaisser à *Girard* la moitié de la maison dite *du Point du Jour*.

à en restituer les loyers. Sur la demande en *domages & intérêts met les parties hors de Cour.*

Une autre cause s'est présentée pendant le cours du mois de Fevrier, dans laquelle on a agité deux *Questions* différentes, l'une de *Droit* l'autre de *Fait*.

La *Question de Droit* étoit de sçavoir s'il est nécessaire qu'une Sentence de Mort rendue par contumace soit *suivie d'exécution en effigie*, pour empêcher que l'accusé ne prescrive par 20 ans *le crime* qu'il a commis & *la peine* qu'il a méritée.

La *Question de Fait* étoit de sçavoir s'il y avoit une preuve suffisante de *l'exécution* de la Sentence dont il s'agissoit.

Le fait étoit que François *** ayant fait un meurtre avoit été condamné à mort par contumace en l'année 1678.

On trouvoit au pied de la Sentence une note sans-date & sans signature portant que *la Sentence avoit été exécutée.*

Il se trouvoit encore sur le Registre du Greffe de la Geole mention parmi les autres Articles que *le Tableau de François *** avoit été écroué, & délivré le 1. Avril 1678 à l'exécuteur de la haute Justice à l'effet de mettre la Sentence à exécution.*

François ***; depuis cette condamnation, avoit toujours demeuré en différentes villes du Royaume. Il avoit exercé un

C

emploi dans un endroit ; il s'étoit marié & de son mariage il avoit eu trois filles.

Enfin il étoit mort plus de 30 années après la Sentence de condamnation.

Ses filles alleguoient qu'elles avoient été reconnues pour parentes par la Famille. Que l'une d'elles avoit en qualité d'héritière d'une tante, fait délivrance d'un legs universel fait à leur Cousin germain fils de Claude * * * qui attaquoit leur état, enfin qu'elles étoient en possession de l'état qu'elles auroient eu si leur pere n'eût commis aucun crime & n'eût subi aucune condamnation.

Mais un de leurs parens paternels étant mort & ayant laissé une Succession de 20000 liv. de rente, Claude * * * fils du frère de François * * * qui avoit été condamné, avoit fait assigner ces filles pour être déclarées incapables de succéder, comme étant nées d'un homme retranché de la Société & de la Famille ; & par Sentence du Châtelet où la cause avoit été portée elles avoient été déclarées incapables de succéder à celui de qui il s'agissoit.

Les filles de François * * * ayant interjeté appel en la Cour de cette Sentence, leurs moyens pour la faire infirmer étoient que dans le *Point de Droit* une condamnation *sans exécution* n'opere point la mort civile, & que si 20 années s'écouloient avant

que l'exécution soit faite, l'accusé conserve tout son état & toute sa capacité, & prescrit le crime qu'il a commis, aussi-bien que la peine qu'il auroit pu mériter.

Que s'il meurt pendant le cours de ces 20 années sans qu'il y ait eu d'exécution, ses enfans sont à l'abri de tout reproche de la même maniere que si leur pere n'eût jamais été accusé.

Pour établir cette Proposition on distinguoit entre la prescription de la peine & la prescription du crime en lui-même.

A l'égard de la peine elle se prescrit par 30 ans quoique la Sentence de mort ait été exécutée en effigie, enforte que si après 30 ans le criminel est pris, on ne peut le punir pour le forfait dont il a été accusé. Mais d'un autre côté, la Société Civile a proscrire contre lui le droit de ne plus le regarder comme un de ses membres, de le considérer comme incapable de posséder des Charges ou de succéder à ses parens, ainsi que les enfans qu'il auroit eu depuis sa condamnation suivie d'exécution. Enfin de le considérer comme si en effet au jour de la Sentence il avoit cessé d'être au nombre des vivans.

Par rapport au crime en lui-même, lorsqu'il n'est point suivi de condamnation exécutée on établissoit qu'il se prescrit par 20

ans , enforte que si 20 années s'écoulent depuis le crime (quand même il y auroit eu une instruction , ou une condamnation *non exécutée*) l'accusé lui-même peut paroître , sans que l'on puisse le poursuivre pour le même crime ; il revient au même état que si le crime n'avoit jamais été commis.

On établissoit encore par rapport *au crime* en lui-même , que si l'accusé *meurt* avant les 20 ans depuis qu'il a commis le crime , sans qu'il y ait eu de *condamnation exécutée* , le *crime est éteint* , enforte que les enfans sont dans la même position que si leur pere n'avoit jamais été coupable ni accusé.

Il seroit trop long de rapporter les autorités sur lesquelles on fondeoit ces propositions qui sont vraies , & dont après plusieurs Audiences toutes les parties ont été obligées de convenir.

Il ne s'agissoit plus après cela que de la *Question de Fait* , qui étoit de sçavoir si la Sentence rendue contre François * * * avoit été *exécutée* & si l'exécution en étoit suffisamment prouvée par la note sans signature étant au pied de la Sentence & par la mention faite sur le Registre de la Geole , que le Tableau avoit été remis à l'exécuteur pour l'afficher dans la Place publique,

Pour montrer l'insuffisance de la preuve on disoit que suivant l'Ordonnance il devoit y avoir un procès-verbal *signé du Greffier* ; que c'étoit la signature qui donnoit de la force & de l'autorité à ce qui étoit écrit.

On ajoûtoit que la remise du Tableau à l'exécuteur prouvoit de même que l'on s'étoit préparé à faire l'exécution, mais qu'elle pouvoit avoir été différée pour des raisons particulières, & ensuite oubliée.

Enfin les filles de François * * * alleguoient qu'elles avoient une possession d'état.

Du côté de Claude * * * on répondoit que même au Châtelet de Paris l'usage étoit de ne marquer les exécutions en effigie que par de simples notes, & que cette formalité étoit suffisamment remplie quand on avoit remis l'effigie à l'exécuteur.

Que ces sortes de notes n'étoient point du fait des parties, & que dans ces occasions tous ceux de la famille au lieu de prendre le soin de faire faire un procès-verbal régulier tâchoient au contraire à rendre les choses le moins publiques qu'il étoit possible.

A l'égard de la possession d'état on opposoit aux filles de François * * * qu'elles n'en avoient aucune ; que depuis la condamnation leur pere avoit toujours été éloi-

14. MERCURE DE FRANCE.

gné du lieu de sa naissance, & qu'elles avoient elles-mêmes toujours été regardées comme les rejettons malheureux d'une branche déjà séparée de l'arbre dans l'instant de leur naissance.

Enfin on observoit quel inconvénient ce seroit pour plusieurs familles, si après 50 ans des gens dont on avoit oublié & le crime & la naissance pouvoient en alléguant que *l'exécution* des jugemens rendus contre leur pere ou leur ayeul n'étoit pas suffisamment prouvée, revenir dans le sein d'une famille dont ils auroient été retranchés.

Arrêt le Mardi . . . Fevrier, lequel a confirmé la Sentence du Châtelet qui déclaroit les filles de François * * * incapables de succéder, & néanmoins *du consentement de Claude* * * * leur accorde à chaeune une Pension viagere de 300 liv.





L'IGNORANCE discrète démasquée
par la Besace.

Jadis les maîtres d'Hypocréne
Racine & Despréaux embarqués sur la Seine
Voguoient ensemble pour Auteuil ;
Ils alloient voir ces lieux où par les foins d'Antoine
Prosperoient à plaisir l'if & le chevre-feuil.
Au milieu d'eux étoit un moine,
Personnage discret, grave & silencieux,
Automate muet, mais très-bon pantomime,
Et tel enfin que le couple sublime
Le prit pour un sçavant profond, ingénieux ;
Le capuchon son seul titre
Fut par les enfans d'Apollon
Choisi pour juge & pour arbitre
Sur une loi du célèbre Vallon
Je pense voir sur les bords du Pactole
Pan & Phoebus faire entendre leurs chants
Au sot Midas, & de leur différend
S'en rapporter à cette tête folle.
Mais l'enfroqué, plus sage que Midas
Se tut & ne prononça pas
Nos deux héros à chaque repartie
Faisoient étinceler le feu de leur génie.
Boileau d'un coup de dent mordilloit son ami,

36 MERCURE DE FRANCE.

Sur quoi Racine, esprit tendre & poli,
Lui ripostoit avec grace & sans-bile.
L'un vif, concis, petillant & hardi,
L'autre fécond, élégant & facile ;
De même que les fleurs exhalent dans les airs
Un baume différent & des parfums divers,
De même en leurs discours la raison variée
De sels divers étoit assaisonnée.
Tous deux faisoient triompher la raison,
Mais chacun lui donnoit son ton.
A droit, à gauche, ainsi qu'une pagode
Le moine applaudissoit à chaque période,
Mais ne parloit non plus qu'un bloc :
Requis par nos Sçavans de rendre sa sentence,
Le Reverend rengorgé dans son froc,
Patioit sa barbe en silence,
Et si de tems en tems un geste approbateur
En faveur d'un des deux emportoit la balance,
L'autre aussitôt faisoit des efforts de science
Pour l'emporter sur son contradicteur.
Morbleu, pere, disoit le Poëte satyrique,
J'ai pour moi Juvénal, Horace, Anacréon,
A quoi le Reverend discret & politique,
Quoique dans l'ame il crut qu'il citoit maint demon,
En inclinant le chef, lui répondoit, hom, hom,
Mon Reverend, disoit le-tendre Dramatique,
Chaque langue a ses tours & son urbanité,
Et se soumettre en vil esclave
A la sçavante antiquité,

C'est donner à l'esprit de gênantes entraves ;

Limiter ses progrès , mais le siècle vanté

Des Periclés & des Octaves

Ne peut régler le goût François.

Qu'en pensez-vous , pere ? Eh mais

Lui répondoit sans plus sa Réverence

D'un air embarrassé, d'un ton d'intelligence

Affés bien exprimé pour ranimer l'ardeur

Des combattans, & pour leur faire accroire

Que chacun devoit pour sa gloire

Intereffer en sa faveur

Cette taciturne-machoire.

Pressé de plus en plus de rendre un jugement

L'opiniâtre chatuant

Quoique criblé des brillantes faillies

De ces impetueux Génies

Sur leurs propos jamais ne s'expliqua

Que par eh mais , hom , hom , oui-dà.

Son ignorance impénétrable

Alloit malgré le double effort

De nos Sçavants , arriver à bon port

Si l'on n'eut vû le Moine venerable

Subitement devenu coupe-chou ,

La tirelire en main abandonner sa place

Et s'affubler de sa large Beface

Pour s'en aller gueuser je ne sçais où.

Sçavoir écouter & se taire

Désigne au moins l'homme prudent ;

Cv

58 MERCURE DE FRANCE

Sçavoir parler n'est pas chose vulgaire ;
Qui ne le peut , doit se tirer d'affaire
Par un dehors & modeste & décent ,
Et le silence est un mystere
Qui confond à coup sûr le docte & l'ignorant
Mais si par sot orgueil ce dernier a l'audace
De s'échapper un seul instant,
Il faut qu'il montre la Besace.



L E T T R E sur l'Histoire naturelle des Abeilles.

JE vous avoue, Monsieur, que-j'ai reçu avec assés d'indifference la nouvelle Histoire des Abeilles que vous m'avez envoyée. J'ai été du tems sans y jeter les yeux, tant je croyois la matiere épuisée, & l'objet peu digne d'attention. Pressé de vous dire mon sentiment à ce sujet, je me suis mis en état de vous en rendre compte. Je n'ai pas été peu surpris, à vous dire la vérité, que dès l'ouverture du Livre il ait fixé mes esprits. Je l'ai lu & relu plusieurs fois avec la même satisfaction que la premiere; voila, je pense la pierre de touche des bons ouvrages. Le stile leger, naïf, élégant de celui-ci en soutient agréablement la lecture; il s'y trouve des réflexions très-heureusement placées; les Descriptions sont bien détaillées, claires, & faciles à comprendre; l'Auteur y a ramaf-

fé quantité de faits singuliers & curieux, qui fans interrompre l'ordre des choses, y portent la lumiere & l'instruction; il me paroît même qu'il a attrapé le véritable ton du Dialogue si difficile à trouver, & encore plus à soutenir.

Je ne m'en suis pas tenu à la simple lecture de cet ouvrage, il m'a fait naître l'envie de passer à la pratique qu'il enseigne. J'ai actuellement à ma campagne des Ruches & des Ruches vitrées, dans le dessein de vérifier les choses curieuses & singulieres que l'Auteur nous apprend, & de m'appliquer à découvrir celles qu'il declare encore incertaines ou ignorées. Attendez vous donc à me voir jouer le rôle de Clarice que l'Auteur fait parler dans ses aimables Dialogues, où il a sçu allier la science avec les graces & l'enjouement; c'est une merveille que tant d'écrivains qui ont traité des Abeilles (à l'exception de quelques modernes, entr'autres M. de Reaumur, aux observations duquel la plus grande partie de ces nouvelles découvertes sont dues) ne nous ayent donné que des Fables, qui semblent n'avoir été inventées que pour servir d'ornement à cette Histoire, plus surprenante encore que les Fables mêmes qu'ils ont débitées; c'est peut-être le seul cas, où la fertile imagination du Poëte ait été surmon-

60 MERCURE DE FRANCE.

tée par le simple récit de la vérité.

« Dans le dessein où je suis de donner les heures de mon loisir à la culture des Abeilles, & dans la disposition où paroît l'Auteur de continuer d'écrire l'Histoire naturelle, je prendrai la liberté de lui demander quelques avis sur les endroits de son livre qui m'ont paru peu clairs, ou se contrarier, & de lui en donner d'autres sur ce qui m'a semblé défectueux dans son ouvrage.

Lorsqu'il est question de traiter des matières Philosophiques, il est scabreux d'employer la forme du Dialogue, sur-tout quand on met les femmes de la partie. Les principes des sciences sont toujours secs & arides, & les femmes se refusent ordinairement à une instruction de pareille nature. Il faut donc alors, comme l'a pratiqué notre Auteur, traiter la science avec complaisance & enjouement, mais sans une circonspection & une attention toute particulière, il est difficile de ne pas tomber dans quelques-uns des inconveniens qu'entraîne communément cette manière d'instruire. Les écarts fréquens, les fades complimens, & les mauvaises plaisanteries n'en font que trop souvent la suite: la nouvelle Histoire des Abeilles n'est peut-être pas exemte de tout reproche à cet égard, & l'applaudissement du public si général, dites-vous, me paroît une

indulgence fondée sur la connoissance des grandes difficultés que l'on a à surmonter lorsqu'on employe cette forme, & des défauts presque inévitables auxquels elle est sujette, quand d'ailleurs l'ouvrage est compensé par beaucoup d'agréments. Mais il est des fautes essentielles qu'on ne peut mettre que sur le compte de l'Auteur, telles que nombre d'explications insuffisantes, de contradictions, & de comparaisons sans rapport, qui, si je ne me trompe, se rencontrent aux différentes leçons que l'Auteur donne dans le cours de son Histoire, sur lesquelles il est besoin qu'il s'explique ou se réforme, s'il prétend ne rien laisser à désirer à ses Lecteurs.

Pour prouver, par exemple, que la situation où les Abeilles prennent leur repos accrochées par les pattes & suspendues en l'air n'est pas contrainte, & qu'elles y font à l'aise comme nous sur un lit de repos, M. Bazin Auteur de cet ouvrage, apporte en comparaison la chenille qu'il nomme bâton, „ lorsqu'elle se trouve, dit-il, „ sur une branche, & qu'elle a cessé de „ prendre sa nourriture, son corps s'allonge tout entier, & se tenant d'une grande „ roideur sur ses deux jambes de derrière, „ l'animal est là droit comme un bâton posé „ debout sur un plan, & dans une situa-

62. MERCURE DE FRANCE.

» tion oblique, ce que nos plus habiles
» voltigeurs ne pourroient pas exécuter
» pendant un moment, avec quelque force
» qu'ils pussent cramponer leurs pieds. Ce-
» pendant c'est dans cet état que la che-
» nille se tranquillise. » Je demande quel
rapport il peut y avoir entre la conformation
du corps d'une chenille, & celle d'un hom-
me, pour regarder comme un prodige que
l'un ne soit pas capable de prendre les mê-
mes attitudes que l'autre ; autant vaudroit-
il trouver étrange qu'une souris entrât par
un trou, où un homme ne pourroit passer
quelque fluet qu'il fut.

Après avoir déterminé à 16000 le nom-
bre d'yeux dont on gratifie l'Abeille, en-
tre les différentes fonctions que M. B. leur
assigne avec beaucoup d'économie, il les
réunit tous pour qu'elle puisse voir de fort
loin, » car elle s'écarte, dit-il, quelque-
» fois d'une lieuë de sa Ruche, & y re-
» tourne sans hésiter ni sans crainte de s'é-
» garer. » Si les autres destinations n'étoient
pas appliquées avec plus de justesse que cel-
le-ci, elles n'engageroient pas à soumettre
sa foi au jugement de l'Auteur. Les mouches
à miel n'élevent pas considérablement leur
vol, & dans l'espace d'une lieuë il se trou-
ve communément assés d'obstacles qui peu-
vent les empêcher d'appercevoir leur ha-

bitation avant qu'elles en soient proches : on pourroit donc avec plus de fondement s'en rapporter à un autre sens qu'à leurs yeux pour les guider dans leur retour.

Les Abeilles , dit notre Auteur , ne souffrent qu'une Reine, il convient cependant qu'après la ponte il y en a plusieurs & même 30 & 40 qui y séjournent tranquillement , & y sont fécondées , sans que la Reine-mere en prenne ombrage , jusqu'au tems où l'essaim en doit sortir. „ Lorsqu'un essaim, „ dit-il , est prêt à sortir plusieurs de ces „ jeunes femelles qui s'apperçoivent qu'elles sont de trop , joignent la colonie & la suivent. Les autres moins diligentes , ou plus attachées au lieu de leur naissance y restent , peut-être aussi que les plaisirs de l'amour les y retiennent. „ Il dit ailleurs que le tems de la sortie des essaims peut être retardé par diverses circonstances , il en est même où l'essaim s'obstine à demeurer. Il convient encore qu'il a quelquefois trouvé deux Reines qui vivoient en paix dans une même ruche dont l'essaim étoit parti. Ainsi le terme du Gouvernement Aristocratique n'est donc ni plus déterminé ni plus assuré , que les motifs qui font agir les Abeilles , & toutes ces narrations du moderne Auteur pourroient bien ren-

64 MERCURE DE FRANCE.

trer dans la catégorie des Fables que les Anciens ont débitées.

Il en est de même des mâles que les Abeilles exterminent vers le milieu de l'Été, & aussi-tôt qu'ils ont rendu à la Reine leurs services essentiels (ainsi que s'en explique l'Auteur) néanmoins il avoue qu'il a trouvé des Ruches où ils avoient passé tout l'hiver. Que devient donc cette loi de nature, si hors de propos citée, que les animaux suivent sans s'en écarter jamais?

Donner pour raison du choix des Abeilles que la Reine conservée a dans le plus haut degré la vertu qui les intéresse davantage, sçavoir de mettre beaucoup d'œufs au jour: dire d'autre part que si elles conservoient une autre mere il y auroit trop de vers à nourrir: ajouter que les Abeilles aiment à vivre en grande compagnie: montrer qu'elles sçavent détruire ces vers quand elles en appréhendent l'excès, je pense qu'il ne faut pas de commentaire pour faire sentir que ce sont autant de contradictions que de faits.

» La Propolis, assure notre Auteur, n'est
» autre chose qu'une résine que les Abeil-
» les vont ramasser sur les arbres, & qu'el-
» les emploient telle qu'elles la trouvent
» sans être obligées d'y rien changer: on

« troit que c'est sur les peupliers, sur les
 « faules, & sur les bouleaux qu'elles en font
 « la recolte. C'est une découverte ajoute-
 « t-il, qui reste encore à faire. » Comment
 ose-t-il donc affûrer que les Abeilles la
 trouvent toute faite sur les arbres, si l'on
 ne sçait pas encore où elles en recueillent
 la matiere? N'y a-t-il pas plus de raison à
 penser que la Propolis reçoit sa perfection
 comme le miel & la cire en passant par
 l'estomach des Abeilles, ou par leur labo-
 ratoire, comme il plaît à l'Auteur de l'ap-
 peller, sur le lieu même où elles en recuei-
 lent la matiere. Cet Auteur qui dit si bien
 qu'en Physique on ne peut rien avancer de
 raisonnable que fondé sur l'expérience, y
 parle souvent lui-même d'après son préju-
 gé, & laisse voir par son propre fait « com-
 « bien on est sujet à se tromper lorsqu'on
 « substitue le fruit de son imagination à la
 « vérité des faits. »

Je trouve la Dame des Dialogues bien-
 pitoiable de ne se pas sentir une certaine
 dureté Philosophique propre à soutenir pa-
 tiemment l'ouverture du ventre d'une Abeil-
 le, pour découvrir dans son estomach &
 dans ses intestins la conversion qui se fait
 de la cire brute en cire proprement dite.

M. B. s'étend beaucoup sur la construc-
 tion des alveoes. L'intelligence avec laquel-

le les proportions de ces petits édifices sont gardées , lui donne lieu de faire une Dissertation fort étendue sur l'intelligence des hommes comparée à celle qui fait agir les bêtes. Pour prouver que les Animaux peuvent par le seul mécanisme opérer des choses très combinées , & qui semblent réfléchies tant par la justesse que par la correction , il emploie la comparaison de ses doigts posés sur un clavecin , „ qui , par „ l'effet de l'habitude vont & exécutent quelquefois indépendamment de son attention „ & machinalement. „ Ce Paradoxe est insoutenable , & tend plus à justifier une certaine raison dans les bêtes , qu'un pur mécanisme dans les actions les plus habituelles des hommes. Suivons sa comparaison. Combien de tems n'a-t-il pas fallu employer l'attention entière pour parvenir au but de jouer sans cette même attention ? Il en reste néanmoins une certaine mesure plus ou moins légère à proportion de l'habitude que l'on a contractée , tellement qu'il seroit impossible à un excellent musicien , quelque distrait qu'il fût , s'il lui échâpoit un faux ton , que son oreille n'en fût choquée ; & toute son attention rappelée. Ainsi qu'en récitant des vers on ne pouroit manquer à la mesure , sans qu'un Poëte , qui ne prêteroit aucune attention à cette mesure , n'en

eut l'oreille subitement offensée ; quand je dis l'oreille, on entend bien que ce n'est pas la seule partie mécanique dont il s'agit, mais celle de l'esprit, dont l'oreille n'est que l'organe & le portevoix.

M. B. dans son Histoire épisodique & curieuse des fausses Teignes qui vivent & se maintiennent dans une ruche malgré leur faiblesse, jusqu'à contraindre les guerrières Abeilles à leur abandonner la place, certifie, „ qu'il faut que plusieurs papillons for-
 „ tent en même-tems de différentes coques,
 „ parmi lesquels il y ait des mâles & des
 „ femelles, qu'ils s'y accouplent, & que les
 „ femelles pondent malgré les dangers aux-
 „ quels elles sont exposées. „ De ce que l'Auteur avance au sujet de cet accouplement, on n'en peut inferer aucune probabilité : au contraire il donne lieu lui-même de conclure qu'ils s'accouplent loin de la Ruche & hors des dangers, en nous assurant qu'une femelle chassée d'une Ruche peut entrer dans une autre Ruche. Il est donc plus vrai-semblable de croire, qu'elle a pu s'accoupler tranquillement, & être fécondée dans l'intervalle qu'elle a mis à passer d'une Ruche dans une autre, par un mâle qui a seu pareillement s'échapper: mais avec notre Auteur, il paroît que les insectes font ses volontés plutôt que les leurs, & si dans le cours

de son Histoire naturelle il nous donne la classe des oiseaux, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit le fidele interprete de leur langage, & que sur cette matiere il ne prenne Apollonius à partie, comme il a fait Aristote & les autres sur le fait des Abeilles.

Les Abeilles, dit M. B., paitrissent la cire brute qu'elles pressent & arrangent dans les alvéoles qui doivent servir de magasins, après l'avoir détrempée avec du miel : mais il ne donne aucune preuve qu'elles usent de miel pour ce sujet; pourquoi n'y emploieroient-elles pas une liqueur particuliere puisque, suivant lui, elles en sçavent distiller de toutes sortes dans leur laboratoire ?

» Un des moyens qu'on emploie pour
 » rappeler les essaims qui s'égarerent, c'est de
 » frapper sur des chaudrons ou sur des poë-
 » les, dans l'instant où l'essaim vient de par-
 » tir : ce n'est point, continue l'Auteur, pour
 » leur donner une serenade, ni pour célé-
 » brer leur bien-venue par un concert : on
 » prétend que cette espee de charivari dé-
 » termine les Abeilles à prendre plutôt le
 » parti de se fixer & de se rassembler. On
 » a apparament été conduit à penser ainsi,
 » parce qu'on a remarqué que le bruit du
 » tonnerre fait retourner à la Ruche celles
 » qui sont à la campagne. » Avec toute l'in-

celligence qu'on donne aux Abeilles, comment peut-on présumer qu'elles confondent le bruit des chaudrons qui donnent un son clair & aigu, avec le bruit du tonnerre qui y est directement opposé ? celui que l'on feroit sur un tonneau seroit beaucoup plus analogue. S'il faut convenir avec notre Auteur que les Abeilles se méprennent quelquefois, en cette occasion du moins elles ne semblent pas avoir part à la méprise. Quoique M. B. déclare modestement qu'il ne sçait point faire de décisions au hazard, on découvre par son ouvrage qu'il en sçait beaucoup plus qu'il ne dit.

Au reste toutes ces erreurs ne sont que des inattentions qui ne peuvent donner qu'une légère atteinte au mérite de l'Histoire, & n'en diminuent point les agrémens. Il eut été à désirer pour l'accomplissement de cet ouvrage que l'Auteur eut ajouté un Traité sur la manipulation de la cire depuis la coupe des gâteaux jusqu'à la blanchirie inclusivement.

L'application continuelle que M. B. fait de la police, du Gouvernement, des coutumes & des mœurs des abeilles aux nôtres, donne une forme d'apologue à son ouvrage, qui le rend également intéressant & instructif. Mais ne pourroit-on pas lui reprocher qu'à force d'humaniser ces rapports, il fait perdre

70 MERCURE DE FRANCE.

de vuë la comparaison , & que ses Descriptions vives & passionnées laissent à l'esprit une idée beaucoup trop nue des actions naturelles , & peuvent faire sur une ame susceptible le même effet que le plus dangereux roman ? Qui voudroit peindre l'image de la volupté & de ses attributs ne pourroit mieux s'y prendre que d'en former les traits , sur ceux qui se trouvent tracés dans le cinquième entretien de l'Histoire des Abeilles. On doit présumer que l'Auteur l'a fait sans mauvais dessein ; il n'a pensé sans doute qu'à intéresser , mais il n'a pas considéré qu'il est des intérêts qu'on ne doit ni donner ni prendre , & l'on auroit à dire de notre Auteur ce qu'il dit de celui du langage des bêtes , qu'on le lit avec plaisir , & qu'on le condamne avec raison.

Il faut d'ailleurs lui rendre justice ; peu de personnes avant lui ont traité les matieres sçavantes & Physiques avec autant de grace & de précision. Après avoir lu son Livre on est embarrassé à décider qui a le plus affecté de l'utile , ou de l'agréable ; qui a le plus surpris des bévûës des Anciens , ou des découvertes des Modernes.

En général ce Livre m'a paru bien écrit. Je n'examinerai point si le stile est également soutenu , & si la diction est toujours pure & correcte ; Je suis &c.



E P I T R E

*De M. des Mabys écrite de Sully le 18
Octobre 1744, à M. D. . . . à Paris.*

Toi qui vis Philosophe au sein de l'opulence,
 Au milieu des plaisirs d'un monde séducteur,
 Qui dans un paisible silence
 Des intrigues des Cours utile spectateur,
 Par une sage indifférence
 Des passions toujours vainqueur,
 Sçais conserver l'indépendance
 De ton esprit & de ton cœur,
 Tu peux parmi le bruit, dans le centre des Villes,
 Jouïr de tous les dons de la tranquillité:
 Entouré d'embarras futiles,
 De faux brillans, de vœux stériles,
 Tu n'en es que moins agité.
 Mais hélas ! mon esprit moins ferme & plus timide
 A besoin de choisir un séjour écarté,
 Si de loin sur tes pas il veut prendre pour guide
 Le flambeau de la vérité.
 Il m'éclaire en ces lieux, du plus épais nuage
 Il a sçu dissiper toute l'obscurité ;
 J'y reprens sur moi-même un entier avantage ;

72 MERCURE DE FRANCE.

Je rentre en mon premier partage ,
Le repos & la liberté.

J'y trouve cette paix , ce calme inaltérable ,
Ces doux ravissemens qui coulent dans nos cœurs ,

Un bien pur & parfait , ce loisir désirable

A ceux qui suivent les neuf sœurs.

Sur cette rive solitaire

Où le silence les conduit ,

De leur commerce salutaire

Je puis recueillir l'heureux fruit ,

Je puis dans sa course légère

Arrêter le tems qui nous fuit ,

Et loin du tumulte & du bruit

Dans l'indolence littéraire

Voir couler mollement des jours

Dont , gouverné par la folie ,

Le monde qui lui sacrifie

Semble vouloir hâter le cours.

Malgré les charmes dont Mélisse

Sçait masquer ce monde à nos yeux ,

En est-il moins contagieux ?

Sous les fleurs est le précipice ;

L'ambition n'est que supplice ,

Le luxe qu'un dehors trompeur ,

L'amour un enfant du caprice ,

Et la beauté qu'un artifice ,

Moins le plaisir des yeux que le tourment du
cœur ,

C'est

C'est entre les bras d'Uranie

Qu'aux attraites des neuf sœurs entièrement livr^é
Contre les préjugés dont la terre est remplie

Je trouve un azile assuré,

Et quel séjour plus propre aux douces rêveries,

Qui charment le loisir des enfans d'Apollon

Que ces lieux enchanteurs, ces bosquets, ces
prairies!

Tout y peint le sacré vallon.

Affis près de cette onde pure,

C'est au bruit, au tendre murmure

De ces légers ruisseaux bordés de mirthes verts

Que saisis d'une douce yvresse

Ainsi qu'aux rives du Permesse,

Chapelle cadencoit des vers.

C'est dans l'enfoncement de ce bocage sombre,

Que du plus grand des Rois, Voltaire évoquoit
l'ombre,

Qu'Apollon écoutoit ses chants harmonieux ;

C'est sur ces gazons, ces fougères

Que Fontenelle apprit la langue des bergeres,

Et sur cette terrasse il mesuroit les Cieux.

C'est parmi les festins, les jeux de cette table

Que bûvant le nectar des Dieux,

Brilloit la négligence aimable

Et des Courtins & des Chaulieux,

Sully, jardins délicieux,

Vallons qui de Tempé rappelez la memoire.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Bords fortunés d'Amphise , arbres chéris des
Cieux ,

Divins rivages de la Loire ,
Que votre sein renferme un trésor précieux !
Paris est le séjour du faste & de la gloire ;
Le bonheur habite en ces lieux.

Mais tandis qu'occupé dans cette solitude .
D'une douce & paisible étude
J'y trouve des charmes secrets ,
Un Monarque comblé de gloire
Sur les aîles de la victoire.

Va bientôt revenir combler tous les souhaits.
LOUIS verra son peuple, & les plus belles fêtes
Témoigneront l'amour de ce peuple charmé ;
Il jouira pour prix de ses conquêtes
Du plaisir de s'en voir aimé.

Ah ! que n'eût-il pas vû dans ces jours de tris-
tesse ! . . .

Mais des jours plus sereins doivent leur succéder :
Vous allez célébrer par des chants d'allégresse
Le bonheur de le posséder.

Au milieu de ces feux qui peignent le tonnerre
Son nom volant aux Cieux sera pour les Français
Un signe glorieux des succès de la guerre
Et le présage de la paix.

Où bien-tôt de Janus il fermera le temple.
Tout espoir doit mourir au cœur de ses rivaux ,

Et des plus sages Rois ce Roi sera l'exemple
 Comme l'exemple des Héros.
 De l'éclat de son diadème

Moins que de ses vertus mes yeux sont éblouis :
 Je respecte mon Roi , mais s'il veut que je l'aime ,
 Qu'il soit grand , genereux , humain comme
 LOUIS !

Et qui peut mieux prétendre à la grandeur su-
 prême !

Il sçait dompter l'Europe & se vaincre lui-même.



*MEMOIRE concernant un point de
 l'Histoire de la Ville d'Arras sous le regne
 de Louis XI, adressé à M. Harduin Avocat
 à Arras & de la Société Littéraire de cette
 Ville.*

LA dernière mention que j'ai trouvée,
 Monsieur, de la Ville d'Arras dans le
 Mercure de France par rapport à son an-
 cienne histoire est dans celui du mois d'Oc-
 tobre dernier dans lequel le public a du lire
 avec grand plaisir le curieux & instructif Mé-
 moire que vous avez composé touchant ce
 qui est arrivé dans la même Ville depuis
 l'année 1477 jusqu'en 1484. Le détail dans
 lequel vous êtes entré est très-intéressant &

forme un morceau considérable de la vie de Louis XI : j'y ai aussi lu avec grande attention ce que vous marquez touchant la véritable origine du nom de *franchise* que ce Prince donna à votre Ville. C'est un fait qui restoit enveloppé de quelques ténèbres & qui avoit besoin que quelqu'un comme vous les dissipât.

Comme il paroît que vous êtes dans le dessein de rechercher la vérité & de la mettre en évidence autant qu'il sera possible, je ne sçais si vous n'auriez pas pu consulter un manuscrit de Tournay dont le P. le Long fait mention sur Louis XI. & qu'il appelle du nom de Calendrier de ce Prince. Il existe encore dans une Bibliothèque de ma connoissance une copie de ce Calendrier, qui roule principalement sur l'histoire de Tournay sous Louis XI & sous Charles VIII, & qui a été composé par un nommé Jean Nicolai qui vivoit alors & demouroit à Tournay.

Cet Auteur rapportant quelques événemens qui regardent les Villes voisines n'a point oublié Arras ; voici ce qu'il en dit à l'an 1477 après la mort de Charles Duc de Bourgogne. J'ai voulu transcrire ce qui suit de cet exemplaire pour vous en faire juger. Le manuscrit est de l'année 1507 & d'une main qui peignoit très-mal. Vous sup-

plérez, s'il vous plait, à quelques petits défauts du Copiste. On a suivi exactement l'Auteur dans ses expressions, *rechus*, *fachon*, afin d'y laisser reconnoître le langage vulgaire des Pays Bas.

» Et pour continuer cette histoire & ma-
 » tiere, vraye que le Roy Lois estant allé
 » vers Boullongne, Hesdin & autres lieux de
 » Picardye pour les réduire & mettre eu
 » son obeissance; ceux de la Ville d'Arras,
 » non contents de leur bon traittié & cour-
 » toisie & appointment à quoi ce Roy les
 » avoit rechus, se tournerent contre lui,
 » & envoyerent devers la Damoiselle de
 » Flandres leurs députez des plus notables
 » de la Ville pour avoir secours & resister
 » contre ledit Seigneur: lesquels allant de-
 » vers laditte Damoiselle furent prins sur
 » chemins & menez au Roy, lequel les
 » envoya en sa Ville de Hesdin ou quel
 » lieux & place ils furent décapitez jusqu'au
 » nombre de dix & sept personnes, qui tous
 » avoient fait serment en faisant leur dessus
 » écrit, appointment & encore ceux dudit
 » Arras non contens s'esmeurent & firent de
 » capiter aucuns bons prudhommes & gens-
 » dehaulte fachon qui leur avoient desconseil-
 » lé & desconseilloient la rebellion au Roy.
 » En cette saison Messire Philippe Cote-
 » venter Seigneur des quartiers qui avoit

78 MERCURE DE FRANCE.

esté leur capitaine voyant leur folle
conduite & opinion abandonna iceulx
d'Arras, & se rendit au Roy qui le re-
chut en son service. Ledit Seigneur pareil-
lement rechut à mercy & en son service
tous les Seigneurs & Chevaliers & Es-
cuyers & autres du pays de Picardye qui
se rendirent à lui à grand nombre, & leur
donne toute franchise de corps & de biens.
Le Roy estant en Picardye comme dessus
est dit, Messire René de Lorraine vint de-
vers lui amenant Messire Antoine frere bas-
tard du feu Charles de Bourgogne estent
& desconfitouré de devant Naincy, & en
fit présent au Roy lequel paya la raençon
dudit bastard & le rechut en son service,
lui donnant la charge & conduite de cent
lances, fit aussi eslargir de prison Messire
Jacques de Luxembourg qui plus d'un an
avoit esté prisonnier devant Mons comme
devant est touchié & le remit pareille-
ment en son service à la charge de cent
lances. Ainsi vantoit en tout la clemence
& douceur ceux dont il estoit au-dessus &
en lieu de rigoureuse justice ufoit de pi-
toyable misericorde.

Toutes ces choses faisant en telle manie-
re, le peuple d'Arras perseverant en leur
perversité & malice, & non content rebel-
ler au Roy ne cessoit irriter & blasphemier

20 le Reale Majesté & puissance, aussi com-
 20 me le vaillant provoquer à ce qu'il les allât
 20 envahir & affoiblir la pleupart d'iceux pro-
 20 férant parolles criminelles injurieufes, & de-
 20 rifoires de sa très-digne personne & tant que
 20 finablement le Roy fçachant leur estrive &
 20 endurchie rebellion; en confiderant que
 20 amour ne douceur ne valloit à conver-
 20 tir ne amolir leur defraingés couraiges, re-
 20 tourna en la cité d'icelle en laquelle entra
 20 avec grosse puissance; il fit affuster fès gros
 20 engiens à point de combattre laditte Ville
 20 en telle maniere que nonobstant tant du
 20 peuple de la Vi le comme de grand nombre
 20 de gens d'armes dont il s'estoit garni après
 20 la muraille abbatuë en mains de Wit
 20 jours, * il print laditte Ville d'affault &
 20 entra dedans non par la porte, mais de
 20 fuere † les fossez, & murs abbatrus; &
 20 jaçoit ce qu'il eut cette victoire, & que bien
 20 estoit au-dessus d'eulx, il ne vollut souffrir
 20 laditte Ville estre pillée ne le peuple estre
 20 occis; mais leur donna corps & biens saufs,
 20 comme non memorant les injures & deri-
 20 sions contre lui faites & perpetrées, & en
 20 cette maniere iceux maintenir en son cœr &
 20 benignité au lieu de rigoreufe vergonne, fut-

* C'est à-dire en moins de huit jours.

† de fuere vient de foris.

30 ME CURE DE FRANCE.

„ il Seigneur & maître de laditte Ville , en la
„ quelle lui partant laissa bonne garnison
„ comme il avoit fait ai leurs & ès autres Vil-
„ les qui s'estoient rendues en son obeis-
„ sance.

Icile sieur Nicolai cessa de parler d'Arras.
Il seroit à souhaiter que nous eussions sur tou-
res les Villes considérables de France des
mémoires en forme de journaux ou d'anna-
les aussi détaillés que celui qu'il a commen-
cé sur Louis XI depuis la journée de Mont-
hery.



SONNETTO.

Rendeté al Ciel le sue bellezze sole ,
E le grazie alle grazie , onde conquiso
Avete ogn'alma , che vi mira fiso ,
Di cui più pianger , che parlar si suole ;

Rendete i pensieri e le parole,
E i sembianti , e gli sguardi e'l dolce riso
E tutti gli onor suoi al Paradiso
E al sol rendete la beltà del sole :

E rendete ad amor l'arco e gli strali
E rendete lor prima libertade
De l'alme tolte à miseri mortali ;

Chefconi altrui rendete in questa etade
 Non resterà se non , con mille mali ,
 Altro di vostro in voi , che crudeltade.



IMITATION, Sonnet à Ma...

SI vous rendiez aux Cieux leur brillante clarté ,
 Si vous rendiez encor ces graces naturelles
 Qu'en vous formant , Iris , vous ont alors prêté
 De la mere d'Amour les compagnes fidelles ;

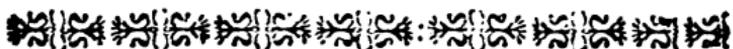
Si Venus reprenoit cet air de Déité ,
 Ce maintien si touchant & ces beautés réelles
 Pour qui Mars oubliant sa farouche fierté
 Renonçoit quelques fois à ses armes cruelles ;

Et si par vos mépris Cupidon irrité
 Vouloit rendre aux mortels leur douce liberté ,
 En vous ôtant ses traits fatals aux cœurs rebelles ,

De ces charmes flatteurs & de cette beauté
 Que vous tenez , Iris , des beautés immortelles ,
 Que vous resteroit - il sinon la cruauté ?

Laignon

Dv



*SUITE du Manuscrit Indien traduit par
M. Jacques, Marchand Eventailiste
rue Aouffetard.*

Quoique Caressant n'ignorât pas la vertu de la bague de puissance, il lui fallut quelque tems pour s'accoutûmer à l'idée du pouvoir dont il se voyoit revêtu. Après avoir considéré quelque tems avec étonnement le Magicien immobile, malheureux, lui dit-il, tu vois ta perfidie découverte, tu voulois m'enlever cet anneau misterieux qui me donne le pouvoir de te punir, tu voulois m'enlever Blanchette ? qu'est-elle devenuë ; parle & dis la vérité, je te l'ordonne ; à ces dernieres paroles de Caressant le Magicien parut se ranimer comme un homme qui reprend ses sens ; sa baguette lui échappa de la main, & il parla en ces termes.

Vous n'avez pas besoin de menaces pour me faire dire la vérité ; un pouvoir plus fort que le mien m'y contraint malgré moi, & la vertu de la bague de puissance ne me permet pas de refuser rien de ce que vous desirez, ne craignez rien pour Blanchette, elle n'est pas en mon pouvoir, mais appre-

nez jusqu'à quel point je suis coupable & digne de votre fureur ; mes projets ne se bernoient pas à vous enlever Blanchette , & à punir Astramond , je voulois vous faire perir vous même , vous en paroissez étonné , poursuivit-il en voyant l'altération que ces dernières paroles avoient produite sur le visage de Careffant , mais vous cesserez de l'être quand vous sçavez qui je suis.

Histoire du Magicien.

JE ne vous ai point trompé quand je vous ai dit que j'étois frere d'Astramond ; Nerzor est mon nom , nous sommes fils tous les deux d'un Enchanteur célèbre qui tenoit le premier rang parmi ceux que la connoissance de l'art des Fées élève au-dessus des hommes. Il travailla long-tems à composer l'anneau mystérieux & tout-puissant dont vous êtes aujourd'hui possesseur.

J'avois environ quinze ans lorsque cette admirable production de l'art magique fut achevée , & mon frere n'avoit qu'un an plus que moi ; quoique nous fussions dans un âge où l'ambition est ou inconnüe encore ou émouffée par des sentimens plus vifs , comme nous avons été initiés de bonne heure aux mystères de la féerie , ces connoissances avoient avancé notre esprit , & nous com-

primes l'un & l'autre l'importance du trésor que notre pere possédoit ; il étoit dans un âge avancé , & l'art qu'il professoit , quoiqu'il donne la facilité de prolonger la vie , ne donne pas le pouvoir de l'éterniser , sans cela les Enchanteurs seroient semblables aux Dieux. Ainsi chacun de nous commença à regarder son frere comme un rival qui lui disputeroit la possession de la bague. Je ne m'étois jamais senti de penchant à aimer mon frere , cette rivalité donna une entiere activité à l'antipathie que j'avois pour lui ; chaque jour elle fit de nouveaux progrès , ou plutôt chaque-jour elle se signala par des querelles & des discussions qui allarmerent mon pere ; il nous avoit souvent exhorté à vivre bien ensemble , il avoit employé vainement pour nous réunir tous les moyens que la raison & la tendresse peuvent fournir à un pere , il s'apperçut enfin que l'espérance de posséder l'anneau étoit ce qui nous divisoit , & voulant ôter cette source de discorde , il nous fit un jour appeller.

Fils ingrats & dénaturés , nous dit-il , vous soupirez après le moment où je ne ferai plus , & vous vous disputez déjà le trésor que je possède , mais je vais vous punir , & vous le perdrez tous deux ; à l'instant il tira l'anneau & le jetta dans un vase rempli d'eau & d'herbes odoriferantes ; à peine eut-il prononcé quelques paroles misté-

rieufes que l'eau commença à bouillonner, un aigle sortit du fond du vase & s'éleva dans l'air tenant l'anneau misterieux : allez dit-il, portez ce Talisman dans le Palais de la Fée souveraine, qu'il y reste jusqu'à ce que les arrêts du destin soient accomplis ; alors se tournant vers nous, vous l'avez perdu, continua-t-il, & vous n'en jouirez jamais, il est réservé pour le fils de l'un de vous. Celui qui le premier aura aimé sincèrement, qui aura mérité d'être aimé de même, qui enfin après avoir épousé l'objet de son amour en aura eu un fils, celui là sera le pere du plus puissant d'entre les mortels ; nul effort humain ne peut enlever la bague du Palais de la Fée, & ce fils bienheureux l'y prendra sans peine. Allez ; puisse l'amour adoucir vos caractères sauvages, puissiez vous vivre plus unis, ayant perdu l'intérêt que vous aviez à vous haïr !

Mon pere se trompoit ; ma haine n'en devint que plus vive, je haïssois Astramond comme un rival, je le regardai dorénavant comme un ennemi qui m'avoit enlevé mon bien. Cependant nous partîmes tous deux & suivant les ordres de notre pere, nous parcourumes l'Univers pour chercher des épouses. J'avois déjà voyagé quelque tems, mais sans succès, vainement je m'éforçois de plaire & je ne me sentoïis aucun penchant à aimer.

Je fis reflexion qu'en remplissant les conditions prescrites par mon pere je risquois encore de ne pas réussir si mon frere plus heureux se marioit le premier ; je formai le dessein de traverser ses amours , de chercher moi même à le supplanter auprès de celle qu'il aimeroit , & d'assurer ainsi le succès de l'entreprise ; je sçavois qu'il étoit arrivé depuis quelque tems dans l'Isle *inconnue*. Le Roi de cette Isle avoit une fille dont la beauté étoit célèbre par toute la terre. Je m'y rendis en diligence , & voulant donner dès mon arrivée une idée de ma puissance qui put en imposer & prevenir en ma faveur, je montai un char tiré par six Rhinoceros qui jettoient du feu par les narines ; la ville fut en un instant remplie de fumée , le peuple que la nouveauté du spectacle avoit d'abord attiré rentra avec effroi dans les maisons , & quand j'arrivai au Palais du Roi je ne trouvai ni gardes ni sentinelles , les cours avoient l'air d'un désert. Cependant je descendis du char & faisant prendre à mes Rhinoceros la forme de Satyres armés de massuës , je montai dans la chambre du Roi avec ces gardes qui n'avoient pas l'air moins effrayant que ma voiture.

La Princesse étoit à côté du Roi , & mon frere étoit auprès d'elle , je frémis à cette vue , un transport jaloux s'éleva dans mon

âme, & mon cœur qui jusques-là n'avoit
 sçu que haïr, ne commença à connoître l'a-
 mour que sous une forme qui ressembloit à
 la haine. La conversation fut courte, le Roi
 répondit en termes obscurs à la demande
 que je lui fis de sa fille, j'approchai de la
 Princesse, mes yeux furent éblouis, & je
 n'eus pas la force de proferer une parole,
 je connus l'embarras pour la première fois de
 ma vie, je jettois tour à tour sur elle des
 regards enflammés d'amour, & sur mon frè-
 re des yeux étincelans de colere. Je crus
 même m'appercevoir que les yeux de la
 Princesse & les siens se cherchoient & se
 rencontroient toujours, j'eus besoin de faire
 un effort sur moi-même pour ne pas écla-
 ter, le Roi s'apperçut de ce qui se passoit
 dans mon âme, & voulant prévenir toute
 querelle, Seigneurs, dit-il, vous honorez
 beaucoup ma fille en prétendant à sa main;
 je voudrois pouvoir vous rendre heureux
 l'un & l'autre, & que le plaisir d'acquérir
 l'un de vous ne fût pas acheté par la perte
 de l'autre, je veux du moins que ma fille
 & moi tenions entre vous une balance éga-
 le, & que celui qui sera refusé ne puisse
 nous imputer son malheur. Ecoutez moi,
 voici à quelles conditions vous pouvez ob-
 tenir ma fille, j'aime mon peuple, & son
 bonheur fait le principal objet de mes soins,

88 MERCURE DE FRANCE.

Celui de vous qui par sa puissance procurera à mes peuples l'avantage le plus désirable sera l'époux de la Princesse , ce sera la voix du peuple qui vous jugera. Le Roi nous donna huit jours pour nous préparer , & je passai ce tems à suivre assidûment la Princesse. Mon frere n'étoit pas moins exact que moi , & si j'avois le désagrément de le voir toujours auprès d'elle , j'avois du moins le plaisir secret de voir combien ma présence le gênoit ; pour moi , chaque jour ma passion prenoit de nouvelles forces , & ma haine pour mon frere croissoit à mesure. Cependant je songeois aux moyens de gagner le prix proposé , je jugeai que les plaintes les plus communes des hommes roulant sur leur pauvreté , je n'avois pas de moyen plus sûr pour les rendre heureux que de les combler de richesses ; content de cette idée je ne doutai plus du succès de mon entreprise, une seule chose m'inquiétoit, la reflexion que j'avois faite me paroissoit si naturelle que je craignois que mon frere ne me prévint. Un jour que suivant notre coûtume nous donnions tous les deux la main à la Princesse qui se promenoit dans ses jardins, je lui représentai l'injustice que l'on me feroit , si mon frere sous pretexte de son droit d'aînesse vouloit être le premier à signaler son pouvoir , que le hazard pouvant faire que nos idées

fussent semblables ,* alors celui qui auroit exécuté la sienne le premier auroit tout le mérite , ce qui étoit contre toute équité ; j'insistai pour que la question du rang fût décidée par le sort , ou pour qu'il restât égal entre nous , mais Astramond me regardant avec souris dédaigneux , il n'est pas nécessaire , dit-il , d'importuner la Princesse pour une chose si peu importante , quelque droit que j'aie à la préséance , je vous la cede en cette occasion , j'ai trop d'autres avantages sur vous pour ne pas sacrifier celui-ci sans regret , il ne me nuira point. Ce discours plein de mépris auroit attiré de ma part la reponse la plus outrageante , si la Princesse n'eut interposé toute l'autorité qu'elle avoit sur nous pour étouffer ce commencement de querelle , j'obéis avec regret , remettant ma vengeance après la décision du mariage.

Cependant le jour marqué arriva , le peuple ne l'attendoit pas avec moins d'impatience que nous , & chaque particulier ne doutoit pas que ce qu'il souhaitoit ne fût ce que nous ferions. Je me rendis dans la grande place de la Ville , tout le peuple y étoit assemblé : peuples , leur dis-je , vous allez être riches ; à l'instant je frappai la terre de ma baguette , elle s'ouvrit , & on vit s'élever insensiblement une haute montagne

90 MERCURE DE FRANCE.

composée de pièces d'or & d'argent, on poussa mille cris d'applaudissemens qui furent bientôt interrompus par d'autres cris que jettoient ceux qu'étouffoit la foule qui couroit à la montagne, elle disparut presque en aussi peu de tems qu'elle avoit été élevée, & l'avidité du peuple fit un effet aussi prompt que mon art. Je me croyois sûr de la victoire, mais après que le premier tumulte fut passé, Astramond se rendit dans la place; le peuple occupé de compter l'or & l'argent qu'il avoit amassé faisoit à peine attention à lui. Cependant il traça un cercle avec sa baguette, prononça tout bas quelques paroles & ensuite élevant la voix, peuples, dit-il, c'est demain que vous devez donner le prix. J'ai droit de compter sur votre reconnoissance, je vais vous rendre heureux. Son discours fit peu d'impression, la journée se passa en rejouissances, on élevoit ma générosité jusqu'au Ciel, on ne parloit point d'Astramond, il n'en paroissoit point inquiet, & la sécurité me donnoit de l'embarras. Je cherchois envain à deviner ce qu'il pouvoit avoir fait de si important. Comme je faisois d'assés tristes reflexions sur cette affaire, je fus surpris de voir les habitans de cette Ville, ces citoyens avides que des trésors inépuisables avoient à peine satisfaits, paroissant tout d'un coup faire peu de

cas de ces richesses que je venois de leur prodiguer, les prodiguer eux-mêmes entre eux. Chacun paroissoit occupé d'une affaire importante, ils se cherchoient, se parloient, s'embrassoient, se partageoient leur fortune, quelques uns donnoient tout ce qu'ils avoient, quelques autres refusoient tout ce qu'on leur offroit. Il regnoit entre eux une cordiliaté dont je n'avois jamais eu l'idée. Frappé de ce spectacle auquel je ne m'attendois pas je me rendis invisible & je les suivis dans leurs maisons. Là je vis les époux, les peres, les enfans & les femmes s'attendrir, s'embrasser, s'aimer; une joye vive & pure brilloit dans leurs yeux, leurs cœurs s'ouvroient avec confiance. A tout moment chaque maison se remplissoit d'hôtes qui accouroient avec ardeur, c'étoient des amis qui venoient se jurer de s'aimer toujours, des ennemis qui avoient honte de s'être haïs, des ingrats qui ne l'étoient plus, & qui demandoient pardon de l'avoir été, les femmes n'avoient jamais trouvé leurs maris si aimables, les hommes n'avoient jamais vû leurs femmes si belles, il n'en fallut pas davantage pour faire triompher Astramond, tous les suffrages se reunirent en sa faveur.

Le lendemain la Princesse lui fut accordée tout d'une voix. Pour moi désespéré, outré de douleur & de rage, je me renfer-

92 MERCURE DE FRANCE.

mai pour rever aux moyens de troubler cette union. La force étoit inutile , car Astramond étoit aussi puissant que moi , il fallut avoir recours à la ruse.

Le lendemain du mariage de mon frere avec la Princesse le Roi voulut prendre avec les nouveaux mariés le divertissement de la chasse. J'imaginai que le désordre qu'entraîne ce plaisir pourroit me fournir une occasion favorable, & je résolus de tout tenter pour enlever ma belle-sœur. Je commençai par m'assurer pendant la nuit d'un vaisseau étranger, j'en corrompis l'équipage en leur donnant assés pour les engager à servir mes vûes sans les leur découvrir , & je leur ordonnai de se tenir prêts à mettre à la voile quand je paroirois. Je retournai ensuite au Palais , je passai le reste de la nuit à songer aux moyens de cacher & d'exécuter ma perfidie. Dès-que le jour parût je me rendis avec toute la Cour à l'appartement des nouveaux mariés. La joye qui brilloit sur le visage d'Astramond répandit l'amertume dans mon cœur , & je commençai à hair la Princesse parce qu'elle faisoit le bonheur de mon frere. Mais je sentis qu'il m'étoit essentiel de voiler mes sentimens , & je composai mon air de façon qu'il auroit été difficile à mon frere qui avoit l'ame belle de se défier de moi ; je fis plus , je m'approchai de lui & de sa femme , & en pre-

sence de toute la Cour je leur demandai leur amitié, en les priant de me pardonner les obstacles que j'avois tâché de mettre à leur bonheur. Mon frere, dis-je, je l'avouë, l'ambition m'a égaré; tant que j'ai esperé de pouvoir parvenir avant vous à la possession de la bague qui a toujours fait l'objet de mes desirs j'ai été injuste & j'en rougis, mais je ne suis point insensé. Votre mariage m'ôte tout espoir de posséder le tresor magique dont les Dieux vous jugent avec raison plus digne que moi. Je vous l'aurois disputé peut-être toute ma vie, mais je ne vous l'envierai jamais. Ce fut ainsi que je parlai à mon frere qui me répondit & m'embrassa avec cordialité. Mon frere est l'homme du monde le plus genereux & je suis le plus perfide. L'amitié qu'il me marqua dans cet entretien ne me fit point perdre de vûe la noirceur que je méditois & je partis pour la chasse dans l'intention de l'exécuter. Nous allames dans une vaste forêt qui est vis-à-vis de la Ville & qui confine à la Mer; là le Roi faisoit entretenir un grand nombre de bêtes féroces: c'étoit la seule chasse qu'il aimât, & il ne se plaisoit qu'à poursuivre des lions, des tygres ou des léopards. A une des lisières du bois & précisément celle qui regarde la Ville il y a une espece de ceintre assés étendu & formé par la forêt même; là on avoit

94 MERCURE DE FRANCE.

tendu des toiles qui suivoient la disposition du lieu, & c'étoit là qu'on pouffoit les animaux qui n'avoient pas d'autre refuite, parce que la Mer entoure le bois par tout ailleurs. La Princesse dans un char se rendit à cette prairie ceintrée & elle y attendit sans danger le spectacle des bêtes que l'on précipiteroit dans les toiles. Le Roi, Aframond & moi suivi de tous les hommes de la Cour nous entrames dans le bois, & nous nous abandonnâmes à la poursuite souvent perilleuse des tigres & des lions. Je ne songeois qu'à saisir un favorable instant pour exécuter mes noirs desseins, & je ne laissois pas d'être fort embarrassé sur les moyens; j'en chois un enfin, & je ne tardai pas à l'exécuter. Comme nous étions engagés assés avant à la chasse d'un tigre & que j'étois à côté de mon frere je me mis à lui repeter d'un air naïf les plus tendres protestations d'amitié, & insensiblement je rallentissois le train de mon cheval, de sorte que nous nous trouvâmes assés loin derriere toute la Cour; alors je fis cabrer mon cheval & je l'obligeai à se renverser; mon frere s'arrêta quand il me vit tomber, mais me relevant aussitôt & tirant une phiole de ma poche; vous sçavez, lui dis-je, que je ne serai pas embarrassé à me démêler de là, ne vous arrêtez pas pour moi, je vous conjure, & ne laissez pas le Roi sans votre se-

cours exposé à la fureur des bêtes féroces : je vous rejoindrai dans un moment ; Astramond qui sçavoit qu'en effet j'avois ainsi que lui des remedes sûrs pour tous les accidens, se contenta de m'embrasser & poussa son cheval pour rejoindre le Roi. Aussitôt que j'eus perdu mon frere de vûë je remontai à cheval & je courûs à toute bride à la prairie où étoit la Princesse, je me présentai à elle avec un air effrayé, malheureuse Princesse, lui dis-je, suivez-moi sans perdre de tems, le Roi votre pere ... Hélas ! à peine pourrez-vous arriver assés-tôt auprès de lui, fracassé par une chute horrible il touche à sa derniere heure, & tandis que mon frere épuisé en vain notre art pour le ranimer je suis venu. En disant ces mots, je m'apperçus que Dailé étoit évanouie, je la pris dans mes bras & rentrant dans la forêt je me hâtai de gagner la Mer par des sentiers détournés & m'éloignant toujours de la chasse que j'entendois : la Fortune servit bien ma méchanceté, je parvins au rivage sans avoir rencontré personne, je mis promptement à la voile, & je me vis en peu d'heures assés éloigné du rivage sans être poursuivi, pour ne plus craindre d'être atteint, le premier mouvement que le succès de mon entreprise excita en moi fut le plaisir de m'être vengé de mon frere & de la Princesse qui m'étoit devenuë odieuse, parce qu'elle aimoit Astramond. Je me figurois

avec plaisir tous les transports où ce dernier devoit être livré par la perte de sa maîtresse, Je me peignois la rage, son désespoir, & je jouissois de toutes les peines. Je voyois avec joie la tristesse & l'abbatement exprimés dans tous les traits de la Princesse; en regardant ses beaux yeux noyés de larmes je disois, c'est ainsi que souffre celui qu'elle aimoit & que je déteste. Je me repaissois continuellement de ces cruelles idées, & la haine attachoit toujours mes regards sur elle autant qu'auroit pu faire l'amour le plus tendre. Mais il est difficile de considérer longtems la beauté sans qu'elle reprenne ses droits; tant de charmes firent à la fin sur moi une impression que l'on ne peut pas appeller de l'amour, mais qui étoit bien différente de la haine. Je considérai même que j'étois le maître de faire à mon frere un nouvel outrage & plus cruel encore que le premier; je ne pouvois esperer de séduire la Princesse qui me regardoit avec horreur, & m'accabloit sans cesse des reproches les plus humilians; j'étois le maître à la vérité d'user de violence, mais je crus pouvoir trouver dans les prestiges de mon art des secours plus convenables; nous abordâmes après quelques jours de navigation dans ce canton où je bâtis le Palais que vous voyez, j'y rassemblai en vain tous les plaisirs; la Princesse insensible à tout ce qui l'environnoit ne

sortoit

fortoit jamais de la tristesse profonde où elle étoit plongée ; j'étois sans cesse auprès d'elle, mais le jour que j'avois choisi pour l'exécution de mon dessein j'animai un phantôme qui sous ma figure se rendit auprès d'elle. Vers le milieu du jour elle entendit un grand bruit aux portes du Palais; peu de tems après je parûs dans un char sous les traits d'Astramond, & fondant sur le phantôme qui étoit auprès d'elle je combattis contre lui pendant quelque tems, & enfin l'ayant percé de plusieurs coups je le renversai sans vie & noyé dans les flots de son sang. Chere épouse, dis-je alors à la Princesse, revoyez Astramond ; le cruel qui nous avoit séparés a expié son crime par la perte de sa vie. Ce Palais délicieux sera désormais le témoin de notre bonheur après l'avoir été de vos peines ; rien ne peut plus troubler nos plaisirs, si vous m'aimez autant que je vous adore ; en disant ces mots je me précipitois dans ses bras, mais la Princesse qui n'étoit pas encore bien revenue de la frayeur que lui avoit causée mon combat prétendu, me repoussa doucement ; j'ai peine, dit-elle, à me remettre du trouble que cet événement m'a causé. Je consentis sans peine à retarder un triomphe que je croyois sûr ; je fis enlever le corps du phantôme & je passai le reste du jour attendant avec impatience la nuit qui devoit achever mon

E

bonheur, & confommer mon crime.

La Princesse qui me prenoit pour Astramond jettoit sur moi les regards les plus tendres, & me tenoit les discours les plus passionnés ; peu fait pour les délicatesses de l'amour, je m'embarraisois peu de songer que ces caresses étoient destinées à un autre, mais je ne pus m'empêcher de sentir quelque émotion lorsque la Princesse se rappelant tout ce qui s'étoit passé dans la journée peignit l'horreur que lui inspiroit mon crime avec la même vivacité que son amour pour Astramond. Je sçus cependant me faire violence. Enfin la nuit arriva ; un souper délicieux qui sembloit être aprêté par la volupté même ne fut que le prélude des momens plus heureux que j'espérois. La joye & l'amour se peignoient à la fois dans les yeux de Dailé ; les nimphes que j'avois destinées à la servir vinrent la prendre pour la conduire au lit nuptial, on vint m'avertir quelques momens après que la Princesse étoit deshablée, je volai, la chambre étoit éclairée de mille bougies, & parfumée par plusieurs cassolettes qui exhaloient les odeurs les plus agréables. La Princesse étoit couchée & n'avoit jamais été si belle. J'allois être au comble de mes vœux, mais lorsque je fus à quelques pas d'elle je sentis qu'une force invincible m'empêchoit d'avancer plus avant, je fis des efforts inutiles,

J'eus recours sans succès à tous les secrets de mon art ; dans le tems que je m'éforçois si vainement de rompre l'enchantement qui m'arrêtoit , j'entendis la voix de mon pere , (il étoit mort depuis quelque tems ,) arrête , me dit cette voix , arrête malheureux. Je fremis en entendant ces paroles , mais quel fut mon étonnement lorsque je vis la Princesse se lever avec effroi du lit où elle étoit couchée , & s'enfuir précipitamment , en s'écriant , qu'allois-je faire ! ô Dieux ! c'est Né-raor ! Il me fut aisé de comprendre par là que mon enchantement étoit rompu , & qu'il falloit abandonner le projet que j'avois formé.

Pour mettre le comble à mon désespoir , je sçus peu de jours après par les nimphes qui servoient la Princesse qu'elle avoit des signes non équivoques de grossesse. Cette nouvelle redoubla ma rage & contre elle & contre mon frere ; la haine étant désormais le seul sentiment qui me restât , prit une nouvelle activité ; je mis tous mes soins à imaginer des moyens de la rendre malheureuse , je la fis enfermer dans un souterrain où le Soleil n'avoit jamais pénétré ; mille insectes que je sçavois qu'elle avoit en horreur y étoient sa compagnie habituelle. Je connoissois combien son cœur étoit sensible & compatissant , & ce fut une nouvelle que

j'eus contre elle. Chaque jour une troupe de mes fatellites entroit dans le souterrain , on l'éclairait alors par des torches allumées , & à la lueur de ces sombres lumieres elle voyoit les supplices que l'on faisoit éprouver à des malheureux ; je ne pouvois lui en faire éprouver de semblables car l'enchantement de mon pere subsistoit toujours , & ni moi ni mes fatellites ne pouvions arriver jusqu'à elle. Il y avoit déjà sept mois qu'elle étoit dans ce cruel état , & il y en avoit huit que je l'avois enlevée , lorsque dans le silence de la nuit mon pere m'apparut : ce n'étoit point un songe , ni une illusion , j'étois éveillé , je vis ce Vieillard respectable tel qu'il avoit toujours été lorsqu'il vivoit parmi les humains ; une épée étincelante étoit dans ses mains , la colere étoit peinte dans ses yeux. Fils indigne de moi , me dit-il , ne te lasseras tu point de marcher dans le sentier du crime , obéis aux ordres que je te vais donner ou tu mourras. Quitte ces lieux , monte un vaisseau & parcours les mers , & tu deviendras enfin vertueux & heureux ; emmene avec toi la femme de ton frere , mais cesse de la rendre malheureuse , c'est ainsi que tes destins peuvent s'accomplir ; il dit , & disparut en me montrant avec un geste menaçant l'épée qu'il tenoit & dont un seul rubis formoit la garde. Je n'hésitai point

à suivre ses ordres, le lendemain je fis équiper un vaisseau & j'y montai avec la Princesse & ma fuite. Nous courumes les Mers pendant un mois sans éprouver aucun accident, au bout de ce mois la Princesse accoucha & mit au monde un fils, c'est vous Caressant qui êtes ce fruit de l'amour d'Astramond. J'étois encore en proie aux tristes réflexions que cet événement me faisoit faire lorsque l'on vit paroître un vaisseau, il cingloit à pleines voiles & venoit vers nous, jugez avec quelle surprise je reconnus, lorsque nous fûmes à portée, que ce vaisseau étoit monté par Astramond. Nous reconnoître & donner le signal du combat. ne fut pour nous que la même chose. On combattit pendant quelque tems avec une égale ardeur des deux côtés. Je cherchai mon frere pour décider le combat d'un seul coup; je ne tardai pas à le rencontrer, mais quoique la frayeur entre difficilement dans mon ame, je fus saisi d'effroi en voyant dans ses mains cette même épée que j'avois vuë à mon pere: je ne pus soutenir cette fatale vuë, je tournai d'un autre côté, & mon exemple décourageant mes soldats nous fûmes en peu d'instans vaincus & mis aux fers. Astramond me fit conduire en sa présence, on amena en même-tems la Princesse & le fils à qui elle venoit de donner le jour. Mon

frere qui ne doutoit pas que la Princesse ne se fût laissée enlever de concert avec moi, devint furieux à cette vûë, il me croyoit le pere de son fils ; dans le premier transport de sa colere il métamorphosa la Princesse, en un petit chien noir & blanc, & la fit jetter à la mer avec le berceau dans lequel vous étiez, & ordonnant aussitôt qu'on m'ôtât mes fers, tu ne mérites pas, me dit-il, de mourir par mes mains, vis pour être en proie à tes remords, & si ton cœur n'en est pas capable, pour regretter la perte de l'indigne objet de ton amour. En finissant ces mots il me fit mettre dans une chaloupe, & me laissa à la merci des flots. J'abordai au bout de deux jours au rivage, & me rendis à mon Palais. Je ne concevois pas quel étoit le sens de l'oracle de mon pere, & j'attendois avec impatience qu'il se vérifiât. Quelquefois l'épée que j'avois vûë dans les mains d'Astramond me faisoit croire qu'il avoit voulu me tromper ; tourmenté par les plus tristes idées j'ai cherché à m'en distraire en attirant ici par divers enchantemens toutes les beautés que leur malheur a fait tomber dans mes pièges, mais les plaisirs ne m'offroient que de foibles distractions. Je ne pouvois me venger d'Astramond qui se tenoit trop bien sur ses gardes pour être surpris, & c'étoit là le seul plaisir auquel

mon ame put être sensible ; j'avois du moins la consolation de ſçavoir qu'il n'étoit pas plus heureux que moi. Aucune des berges qu'il enlevoit dans les prairies tranquilles ne lui avoit fait oublier la Princeſſe de l'Iſle inconnüe. Enfin depuis peu de jours un gnome mon ami étant venu me viſiter dans mon Palais ne m'a pas médiocrement étonné en m'apprenant ce qui ſe paſſoit chés Aſtramond , qu'il avoit retrouvé la Princeſſe ſous la figure d'un petit chien noir & blanc , & qu'elle avoit offert de lui prouver ſon innocence en envoyant ſon fils chercher la bague de puissance.

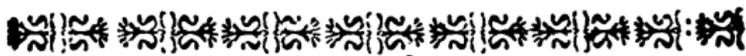
L'amour jaloux , la haine & l'ambition ſe ſont réveillés dans mon cœur à ces fatales nouvelles , je n'ai pu voir ſans frémir de rage que mon frere alloit voir ſon amour heureux , & ſeroit encore poſſeſſeur de la bague de puissance. J'ai voulu m'affûrer moi-même de la vérité de ce que diſoit le gnome , je me ſuis transporté invifible au Palais d'Aſtramond, mais de nouveaux ſentimens ſe ſont élevés dans mon ame lorſque j'ai vû l'adorable Blanchette. Je l'ai aimée dès le premier moment avec fureur , & peut être ſerois-je encore chés Aſtramond à m'enyvrer du plaifir de la regarder, ſ'il ne l'eût changée en pigeon pour éviter les diſtractions que ſa vue auroit pu vous cauſer , & vous faire partir

sans délai pour aller chercher la bague de puissance. Qu'est-il besoin que je vous fasse un plus long recit? vous ne sçavez que trop le reste, mon dessein étoit d'immolet Astramond, la Princesse son épouse & vous même qui êtes le fruit d'un amour odieux, à qui je dois imputer tous les malheurs de ma vie. Je comptois posséder Blanchette, & l'anneau de puissance, tous mes projets sont avortés, tous mes vœux sont trahis, que tardez-vous? vengez-vous, faites périr celui qui a voulu vous perdre. Je te réserve, dit Caressant, un supplice plus cruel. A l'instant il souhaite qu'Astramond, Dailé, & Blanchette parussent, il les vit arriver à l'instant sur un char trainé par des colombes. La Princesse avoit tout l'éclat que la jeunesse peut donner à la beauté; les 15 années qu'elle avoit passé sous la figure d'un petit chien n'étant point comptées dans son âge. Caressant se jetta aux pieds d'Astramond & aux siens. Possédez, leur dit-il, la bague de puissance, elle est à vous, je ne demande que Blanchette. Astramond & la Princesse embrassèrent leur fils, & ne voulurent point abuser de sa générosité. Je ne veux, dit Astramond, vous demander la bague que pour m'en servir un moment à punir ce traître. Non, dit Caressant, permettez que je vous demande sa grace, il va la mériter. A l'instant

touchant le Magicien de sa bague, deviens vertueux lui dit-il; l'effet fut aussi prompt que la parole. Telle étoit la vertu de cet anneau mystérieux, mais Neraor n'en étoit pas plus heureux, ses remords le tourmentent & l'agitoient autant qu'avoit fait sa fureur. Caressant s'en apperçût au trouble de ses yeux, & le touchant une seconde fois, il lui ordonna d'oublier tout le passé.

Alors ses yeux s'animerent, son visage devint plus serein, sa physionomie plus ouverte, il se jeta dans les bras de Caressant & dans ceux de son frere qui le reçurent avec bonté. Caressant rendit en même-tems la liberté à tous les Princes & Princesses que Neraor avoit enchantés dans son Palais. Celle qui avoit paru sous la figure de Blanchette n'ayant point d'amant fut destinée à Neraor qui étoit devenu digne d'être aimé, Astramond & la Princesse de l'Isle inconnue voulurent renouveler les cérémonies de leur mariage le même jour que l'on feroit ceux de Caressant avec Blanchette, & de Neraor avec la Princesse enchantée. Caressant voulut que tous ces mariages fussent célébrés dans les prairies tranquilles, les six époux y passerent une vie longue que leur bonheur leur fit paroître courte, & Caressant n'emploia la bague de puissance qu'à rendre plus heureux les bergers qui élurent pour leur Roi.

E v



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS &c.

NOUS nous croyons obligés de rendre compte d'un livre quoiqu'imprimé en 1743, à la Haye chés Jean Van-Duren. La réputation de l'Ouvrage & celle de l'Auteur nous y engagent également. C'est *l'art de conserver sa santé, composé par l'Ecole de Salerne, Traduction nouvelle en Vers François par M. de la Martiniere.*

Ce Traité salutaire est depuis longtems en possession d'une estime meritée, & son Traducteur est célèbre par des Ecrits utiles, & surtout par son Dictionnaire Géographique.

Nous ne donnerons point d'extrait suivi de cet Ouvrage. M. de la Martiniere lui-même instruira nos Lecteurs de quelle façon il l'a composé.

J'ai taché, dit-il à la fin de sa Préface, de tenir un certain milieu entre le triste & le bouffon. La matiere d'elle-même n'est pas fort divertissante; j'ai donc cru pouvoir profiter quelquefois de l'occasion sans trop m'écarter du texte. On verra qu'en bien des endroits j'ai sacrifié le Poëte au Medecin, & que là fidélité

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

qui convient à un Interprète l'a emporté sur la tentation de faire un Vers harmonieux & de rimer richement aux dépens de la vérité du precepte. Il y a des sujets qui ne veulent être ornés que jusqu'à un certain point.

Il y a eû bien des éditions de l'Ecole de Salerne donnée par Jean de Milan. Celle de Curion de Francfort en 1612, celle de Martin de Rouen en 1660 & celle de René Moreau à Paris en 1671.

Les Lecteurs qui voudront sçavoir des détails curieux touchant l'Ecole de Salerne n'ont qu'à voir le discours placé par M. de la Martiniere à la suite de sa traduction.

Nous nous contenterons de transcrire ici le morceau historique qui contient l'origine & l'époque de ce livre qui renferme tant de maximes salubres dans un si petit volume.

Guillaume Duc de Normandie, surnommé le Conquérant parce qu'il conquît le Royaume d'Angleterre, laissa trois fils, sçavoir Guillaume surnommé le Roux qui hérita de cette Couronne, Robert qui eut le Duché de Normandie & Henri qui étoit le plus jeune des trois freres. Robert suivit Godefroi de Bouillon dans la fameuse Croisade où l'armée Chrétienne prit sur les Infidèles la Ville de Jerusalem; il se signala à ce siège & y fut blessé au bras par une arme empoisonnée. La mort de son frere aîné le rappella en Europe, ce Prince étoit monté sur le

Trône l'an 1087 après le trépas de leur pere ;
 & mourut sans posterité en 1099. Robert ne fut
 pas plutôt averti de cet événement qui l'appel-
 loit à la Couronne qu'il quitta la Terre Sainte
 & repassa par le Royaume de Naples où il fit
 quelque séjour & fut charmé d'y voir les Nor-
 mandes qui nés sujets des Ducs de Normandie
 ses ayeux avoient conquis ce Royaume en le dé-
 livrant des courses des Sarrazins d'Affrique.
 L'étude de la Médecine florissoit alors à Saler-
 ne. Cette Ecole érigée depuis en Académie étoit
 dès-lors l'Oracle de la santé & honorée de ce ti-
 tre par une loi de Roger Premier Roi de Sici-
 le, confirmée par l'Empereur Frederic I.
 surnommé Barbe-Rouffe. Telle étoit l'Ecole que
 ce Roi à Angleterre consulta.

Il est bon de pousser plus loin ce recit qui
 contient un effet de l'amour conjugal qui
 passera peut-être pour fabuleux dans ce sié-
 cle, quoiqu'attesté par l'histoire.

Quand Robert arriva en Normandie il
 trouva qu'il avoit trop compté sur son droit ;
 Henri son plus jeune frere s'étoit prévalu de l'ab-
 sence d'un Prince qui passoit pour avoir une
 maladie incurable, c'étoit une fistule qui lui
 étoit restée de sa blessure. Elle étoit si maligne
 que les Medecins jugeoient qu'il n'en pou-
 voit guerir à moins que quelqu'un n'en suçât
 le venin avec la bouche. Ce Prince qui ne
 croyoit pas que cela fut possible sans un grand

danger de la personne qui lui rendroit ce service, fut assés généreux pour ne vouloir pas permettre que qui que ce fut s'y exposât. La Princesse sa femme qui l'aimoit très-tendrement, prit le tems qu'il dormoit, sucça la playe, le guerit & n'en reçut aucun mal. Héroïque & rare exemple de generosité dans la femme & dans le mari.

Ce Prince si digne du Trône ne l'occupap pas, il fut envahi par son frere cadet. Il ne fut Roi que de titre. Ainsi l'Ecole de Salerne a pu le qualifier Roi d'Angleterre. L'ouvrage qu'elle lui dédia fut composé vers l'an 1100.

On peut citer convenablement après l'Ecole de Salerne une Thése qui sûrement n'auroit pas été combattüe par les Docteurs. On y avance & on y prouve que la Musique entretient & procure la santé. Cette Thése amusante autant qu'instructive contient l'éloge & les propriétés utiles de la Musique. On y démontre qu'elle adoucit les esprits & les mœurs; plus les Nations la cherissent, plus elles sont polies. Polibe en fournit une preuve tirée de deux Peuples habitans de l'Arcadie; on n'y oublie pas la tarentule ni l'éducation d'Achille par le Centaure Chiron qui guérissoit les maux de son Eleve avec le secours d'un Musicien.

Cette Thése imprimée chés *Quillan* en

TITO MERCURE DE FRANCE.

1743, a été soutenuë par M. Louis-René Marteau Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris. Le President étoit M. Malouin Docteur en Médecine, de l'Académie Royale de Sciences.

MONSIEUR l'Abbé Antonini aussi connu dans la République des lettres, par la finesse de son goût & par la sûreté de son jugement que par sa profonde capacité en matière de Grammaire, vient de donner au public une nouvelle Edition de *l'Amitié du Tasse*, in 16 dédiée à Madame la Comtesse de Nadaillac, à qui toutes les beautés de la Langue Italienne sont parfaitement connus.

A la tête de cette nouvelle Edition infiniment plus correcte que toutes celles qui l'ont précédées est une Préface dans laquelle M. l'Abbé Antonini en faisant l'histoire de la Pastorale particuliere qu'il offre au public, donne une idée generale de cette espece de Poëme dont on a coûtume de regarder Augustin Boccari de Ferrare comme l'inventeur; „ il est vrai, dit l'éditeur, que ce
„ Poëte composa en 1553 une espece de Pas-
„ torale qu'il intitula le Sacrifice, mais outre
„ qu'elle manque de chœurs, partie absolu-
„ ment essentielle à la Pastorale, elle est si dé-
„ fectueuse à tous égards qu'elle ne merite pas
„ de porter le nom dont son auteur l'a déco-

rée; c'est donc au Tasse qu'appartient la gloire
 d'avoir inventé ce genre de Poëme, en cela,
 continuë M. l'Abbé Antonini, semblable à
 Homere, qui au jugement de Velleius Pater-
 culus n'avoit imité personne, & que person-
 ne n'avoit atteint en l'imitant, il ne tiendrait
 qu'à moi (c'est toujours l'éditeur qui parle)
 de rassembler ici toutes les raisons qui
 établissent solidement le sentiment que
 j'embrasse, mais je me contenterai de rap-
 porter ce que le Manso a dit de l'Aminte
 dans la vie du Tasse. Ce fut en 1573 que
 ce fameux Poëte fit représenter cette Pasto-
 rale à Ferrare, on vit pour la première
 fois la scène occupée par les habitans de la
 campagne qui n'y avoient été introduits jus-
 ques là que passagerement comme par acci-
 dent dans les Comédies dont le but princi-
 pal étoit de peindre les mœurs des habitans
 des Villes. Moyennant ce nouveau genre
 de spectacle la campagne eut son Poëme
 comme la Ville avoit le sien.

L'Aminte eut un succès prodigieux,
 l'ordonnance, l'invention, tout en parut
 admirable, tout y sembla conforme aux
 grandes regles sans y être servilement assu-
 jetti, & à l'égard de la scène & du carac-
 tère des personnages, tout y étoit peint
 si ressemblant à la belle Nature qu'on n'hé-
 sita pas à mettre cet Ouvrage fort au-des-

112 MERCURE DE FRANCE.

« fus de ce que les Grecs & les Latins avoient
« fait de mieux en ce genre ; je sçais , dit M.
« l'Abbé Antonini, que le sçavant M. Huet a
« prétendu que les chansons pastorales des
« Hébreux avoient été le modèle d'après le-
« quel le Tasse avoit travaillé , & que le P.
« Rapin a fait le même honneur au Cyclope
« d'Euripide , mais malgré le respect profond
« que j'ai pour ces deux grands hommes je
« persiste à regarder le Tasse comme le ve-
« ritable inventeur du genre de Poëme dont
« il s'agit.

« En effet ceux des anciens qui ont intro-
« duit dans leurs Bucoliques , des personna-
« ges champêtres , des Bergers , des nim-
« phes , comme Théocrite entre les Grecs ,
« parmi les Latins Virgile , & Sannasar chés
« les Italiens , n'ont rien fait que de très-im-
« parfait. Quant à l'intégrité & à la durée
« de l'action nulle intrigue , point de dénouë-
« ment , simplicité dans les détails qui va
« jusqu'à la rusticité ; jamais il n'est question
« dans ces morceaux de Poësie que de cha-
« lumeaux , de moutons , de chevres , de lait,
« de noix , ou si quelque fois le ton du Poëte
« s'éleve un peu , c'est pour retomber tout-
« à-coup & sans gradation dans sa premiere
« bassesse ; on diroit qu'il ne fait autre chose
« que rendre , au costume près qui y est re-
« ligieusement gardé , le désordre où se pre-

sentent les choses qui s'offrent à son ima-
 gination. En un mot ces sortes de compo-
 sitions sont plutôt un ramas de scènes
 sans liaison & sans suite qu'une fable
 théâtrale construite sur des regles fixes. Eh!
 comment y seroient-elles observées? les
 Auteurs dont nous parlons ne les croyoient
 applicables qu'aux Tragédies & aux
 Comédies proprement dites, bien per-
 suadés que les loix dramatiques n'étoient
 faites que pour elles. Le Tasse s'éleva au-
 dessus de ce préjugé & fit voir que sans s'é-
 carter de ce que prescrit l'Eclogue on pou-
 voit faire entrer dans la Pastorale une pra-
 tique exacte des regles de la Tragédie & de
 la Comédie. L'Aminte offre tout à la fois
 la Poësie, les Bergers & le costume cham-
 pêtre de l'Eclogue, les Dieux, les Héros,
 & les Chœurs de la Tragédie, ainsi que la
 majesté du vers & la gravité des maximes,
 enfin les personnages communs, le sel du
 style, & surtout le dénouement heureux
 qui fait le caractère distinctif de la Comé-
 die. A l'égard de l'unité, de l'étendue, de
 l'exposition & de la catastrophe, en un
 mot de la qualité & du nombre des parties
 dont cette espece d'édifice est composé,
 tout est conforme aux regles communes à la
 Tragédie & à la Comédie, ou si aux yeux
 de quelques critiques sévères le Tasse pa-

roît les violer quelquefois , ces petites trans-
 gressions sont rares , courtes , & on doit les
 mettre sur le compte du Duc Alphonse de
 Medicis, ou les imputer peut-être à l'envie
 qu'avoit le Poëte d'imiter les Anciens.

Après avoir rapporté , dit M. l'Abbé
 Antonini, les paroles du Manso , je crois
 pouvoir y ajouter celles du Crescembeni au
 sujet de l'Aminte ; de tous les Ouvrages de
 ce grand Poëte , dit-il , dans son histoire de
 la Poësie vulgaire , celui qui a le plus de
 réputation après la Jerusalem délivrée est
 l'Aminte , cette Pastorale même est aussi
 parfaite en son genre que la Jerusalem
 l'est dans le sien , & le seul premier chœur
 de l'Aminte vaut lui seul la plus grande par-
 tie de ce qui a été composé dans notre
 Poësie Italienne.

Le Tasse suivant l'opinion commune
 avoit 29 ans quand il composa l'Aminte ;
 c'étoit en 1573 ; il y ajouta des interme-
 des qu'on trouve à la fin du 2 volume
 de ses Œuvres posthumes imprimées par
 Marco Antonio Fappa. Nous tenons ce
 détail du signor Fontanini , *Aminta difeso*.
 Le celebre Ménage donna une Edition de
 l'Aminte avec des notes en 1655. L'Aca-
 démie de la Crusca en fit une critique
 polie insérée dans les Œuvres mêlées de ce
 docte Litterateur avec une lettre apolo-

gétique de lui au signor Carlo Dati ; le Duc
 de Telese Grimaldi de l'Académie *Degli
 Uniti di Napoli* publia une critique de l'A-
 minte à laquelle répondit très - sçavam-
 ment le signor Gioſto Fontanini que nous
 venons de citer ; cette réponse a pour titre
Aminta diſeſo ed iſtrato.

Quand même il ne ſeroit pas abſolument
 décidé, dit l'éditeur, ſi le Taſſe eſt le pre-
 mier ou ſeulement le ſecond qui parmi les
 Italiens ait compoſé dans le genre paſtoral,
 nous nous contenterons d'aſſûrer ici que
 l'invention de cette ſorte de Poème appar-
 tient aux Italiens, & que perſonne ne l'a ja-
 mais traité avec autant de ſuccès que notre
 Poète : en effet le Paſtor fido de Guarini
 qu'on regarde communément comme un
 chef-d'œuvre n'eſt pas comparable à l'A-
 minte, il faut même convenir de bonne foi
 qu'il eſt rempli de défauts eſſentiels & mar-
 qués par rapport à la conſtitution de la fa-
 ble & à la diſtribution des parties ; il eſt
 vrai que ces mêmes parties priſes ſéparé-
 ment ſont d'une grande beauté, mais elles ne
 forment point un tout régulier, ce qui a fait
 dire de cet ouvrage que c'étoit une enfilade,
 un tissu de beaux madrigaux & un galant &
 joli monſtre. Ajoutez à cela, dit judicieuſe-
 ment M. l'Abbé Antonini, que ce qu'il y a
 de meilleur dans le Paſtor Fido n'eſt qu'un

.. imitation adroite de l'Aminte ; cela n'em-
 .. pêche pourtant pas , continue-t-il , que ce
 .. Poëme ne soit digne d'admiration , & tel
 .. que nulle autre Nation n'en a fait jusqu'ici
 .. dans le même genre aucun qui l'égale.

L'editeur finit son élégante & judicieuse
 préface par un trait digne de sa modestie :
 .. Les beautés de l'Aminte, dit-il, sont si frap-
 .. pantes que le lecteur les appercevra & les
 .. sentira bien mieux par lui-même qu'avec le
 .. secours de mes foibles éloges ; il me suffit
 .. d'avoir avancé que l'invention de la Pasto-
 .. rale est duë aux Italiens en general & par-
 .. mi eux principalement au Tasse.

Nous exhortons au reste tous les lecteurs qui
 ont quelque intelligence de la Langue Ita-
 lienne à lire la préface dont nous venons de
 rendre compte , elle renferme tout ce qu'on
 peut dire de mieux sur la Pastorale , & la sé-
 cheresse des regles y est tellement corrigée
 par la façon ingénieuse dont elles sont , pour
 ainsi dire , fonduës dans le corps du discours,
 qu'on croit n'avoir lû que l'éloge du Tasse ,
 pendant qu'on se trouve parfaitement instruit
 du genre de Poëme qui y donne occasion.
 Ceux qui connoissent M. l'Abbé Antonini ,
 (Eh ! qui ne le connoît dans la république des
 lettres ?) ne seront point étonnés de trouver
 dans sa préface sur l'Aminte cette maniere
 d'instruire ; en cachant les preceptes sous les

graces il les a fait passer jusques dans les vignettes qui sont à la tête de chaque chant de l'Aminte. Le Graveur n'a fait qu'exécuter ses idées, & l'Imprimeur a secondé parfaitement par la beauté du caractère & l'exactitude de son travail le désir que l'éditeur avoit de donner au public une Aminte correcte & d'une forme agréable.

Il n'a pas été moins bien servi dans la nouvelle édition, qu'il vient de donner de la Jérusalem délivrée, dédiée à Madame la Princesse de Crois, Elle est en deux volumes in-16 pour la commodité du lecteur, sans préface & sans notes : „ Ce n'étoit pas, dit M. „ l'Abbé Antonini, que je n'esse pû dire „ beaucoup de choses du fameux Tasse, „ mais qu'a-t-il besoin de mes éloges ? quel „ qu'un ignore-t-il ce qu'il vaut ?

En effet M. l'Abbé Antonini étant dans le dessein, ainsi qu'il l'assûre au commencement de sa préface sur l'Aminte, de donner une longue vie du Tasse & des observations très-étenduës sur la Jérusalem délivrée dans un volume séparé, le lecteur doit être content du court avis qu'il lui adresse ici pour lui rendre compte en peu de mots de ses motifs & de son travail. „ Je sçais, lui dit-il, qu'il y a „ un grand nombre d'édition de l'ouvrage „ que je viens de faire réimprimer, mais „ elles sont toutes si pleines de fautes & de

„ mots & de ponctuation qu'on ne doit pas
 „ regarder l'édition présente comme une sim-
 „ ple répétition de celles qui ont été faites
 „ jusqu'ici. Je n'espère pas qu'on vérifie ce que
 „ j'avance, il faudroit avoir le courage de
 „ lire cent livres pour un, & à qui est-on en
 „ droit de demander un tel courage? Je dois,
 „ continue-t-il, avertir principalement de
 „ deux choses, premièrement que je n'ai
 „ suivi dans la ponctuation dont je me sers
 „ ici, que la raison seule sans m'assujettir
 „ aux éditions précédentes, ni m'en rappor-
 „ ter à l'intelligence des Copistes, en second
 „ lieu à la place des articles mutilés, *dela*,
 „ *delo*, *ala*, *alo*, je mets toujours les articles
 „ entiers, *della*, *dello*, *alla*, *allo*, persua-
 „ dé que les premiers ne contribuent pas peu
 „ à l'obscurité du texte. Par le moyen de ces
 „ deux légères précautions, celui-ci paroîtra
 „ peut-être avoir quelque avantage sur ceux
 „ qui l'ont devancé.

Ce n'est pas sans raison au reste que M.
 l'Abbé Antonini dédie ses ouvrages aux Da-
 mes, persuadé que l'ignorance des hommes ne
 vient que de la leur, il veut qu'elles s'instrui-
 sent, & qu'elles perfectionnent par la lectu-
 re des belles choses leur génie naturellement
 si délicat & si fin, en conséquence les hommes
 toujours attentifs à leur plaisir feront tous
 leurs efforts pour exceller dans les connois-

sances qu'elles auront acquises elles-mêmes, & ils ne devront plus leurs succès auprès d'elles qu'à leur esprit devenu par la culture plus mâle, plus agréable & plus poli: réflexion sensée s'il en fut jamais, & bien capable de bannir du commerce du monde ces plattes & fades gentilleffes dont les hommes sont contraints d'ennuyer les femmes parce qu'elles n'en sçavent pas assez pour les obliger de chercher dans une légère & agréable Littérature de quoi les amuser d'une manière digne d'elles!

JEAN-BAPTISTE Pasquali Libraire à Venise a fait imprimer une traduction Italienne des *Institutions de Physique* de Madame la Marquise du Chatelet. C'est un honneur que les Italiens font rarement à nos livres, mais celui-ci méritoit à tous égards cette distinction.

Le traducteur a suivi la seconde édition d'Amsterdam, & a joint à la lettre de M. de Mairan & à la réponse de Madame la Marquise du Chatelet la dissertation du premier sur les forces vives, laquelle fut lue à l'Académie des Sciences le 14 Avril 1726. L'ouvrage de Madame la Marquise du Chatelet est trop connu depuis plusieurs années pour que nous nous arrétions à en entretenir nos lecteurs, personne n'ignore que cet excel-

120 MERCURE DE FRANCE.

lent ouvrage a réuni les suffrages de tous les Sçavans de l'Europe , seuls juges dans ces matieres, où l'on a la consolation d'être examiné & jugé par des gens qui vous entendent. Malheureusement il n'en est pas de même des ouvrages d'agrément , aussi Dieu sçait quelles décisions on essuie. Cette traduction est munie d'une approbation de l'Inquisiteur de Venise.



L E T T R E de D m Etienne Brice Bénédictin
de la Congrégation de S. Maur , aux
Auteurs du Mercure.

M E S S I E U R S ,

Dans la seconde partie des Tablettes Chronologiques de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy , à la page XLVIII. du Supplément qui se trouve imprimé à la tête du volume voici ce qu'on lit à mon sujet , & au sujet de deux de mes Confreres : *Dom Etienne Brice Bénédictin de la Congrégation de S. Maur , continue le Gallia Christiana du P. de Sainte Marthe , avec les Peres Dom Felix Hodin , & Dom Toussaint Chrétien Duplessis.* Dans la Table de ce Supplément on ne trouve que mon nom , & on a affecté de n'y pas mettre ceux de Dom Hodin , & de Dom Duplessis.

Dans les Mémoires de Trévoux Avril 1744 on a imprimé une dissertation de M. l'Abbé Prevot , ci-devant Chanoine de S. Germain l'Auxerrois , & aujourd'hui de la Cathédrale. Voici encore de quelle manière cet Abbé s'exprime à mon sujet

sujet, page 712. Dom Brice de l'Abbaye de S. Germain, dit-il chargé du Gallia Christiana, &c.

Tout cela, Messieurs, suppose manifestement, que selon Messieurs les Abbés Lenglet & Prevôt, c'est moi qui suis l'Auteur en chef du *Gallia Christiana*, & que mes deux Confreres ne sont que des ouvriers subalternes, qui travaillent sous mes ordres. C'est me faire trop d'honneur, & c'est ne leur en pas faire assez. Il n'y a ni chef ni subalterne parmi nous trois & nous sommes tous égaux sans subordination de l'un à l'autre pour le travail. C'est donc s'exprimer improprement que de dire que je suis l'Auteur, ou que je suis chargé du *Gallia Christiana*. Nous en sommes chargés tous les trois, & tous les trois nous en sommes les Auteurs, chacun pour not e part.

Au surplus puisque l'on vouloit nous désigner par nos noms, comme l'Ouvrage ne nous donne point de rang l'un sur l'autre, il falloit s'en tenir au rang que nous tenons entre nous en tout, & ne me pas nommer le premier. Dom Hodin est l'ancien, Dom Duplessis ensuite, & moi le dernier.

C'est dequoi j'ai crû devoir informer le Public à qui on imposeroit en voulant lui faire entendre le contraire, & vous m'obligerez sensiblement Messieurs, de vouloir bien faire usage de cette Lettre dans votre Mercure pour rendre à mes deux Confreres toute la justice qui leur est dûë. Je suis &c.

!

F. E. BRICE. M. B.

A S. Germain des Prez ce 24 Avril 1745.

MONSIEUR Buache de l'Académie Royale des Sciences & premier Géographe du Roi a publié à Paris une Carte de l'Isle de *Fernand de Noronha* située près des côtes du Bresil dans le passage entre l'Afrique & l'Amérique. Sur cette même

F

122. MERCURE DE FRANCE.

Carte il a représenté la partie de l'Océan Atlantique qui sépare ces deux continents aux environs de l'Equateur ; & il y a marqué la chaîne d'Isles , de bancs , de bas-fonds & de Vigies ou écueils qui s'étendant depuis le Cap *Tayrin* de Serrelione sur la côte d'Afrique jusqu'à *Rio-Grande* de la côte du Bresil traverse l'Equateur 30 deg. à l'Occident du Méridien de Paris. Cette chaîne de roches & de bas-fonds indique la nature du terrain & montre que la chaîne de montagnes continue par dessous la mer & s'étend d'un continent à l'autre ; cette chaîne *sous marine* s'abaisse considérablement en quelques endroits & forme à une certaine profondeur des ouvertures ou débouquemens qui sont précisément les passages que les Navigateurs vont chercher parceque lorsqu'ils les manquent ils sont obligés de traverser l'Equateur au-dessus du sommet de cette espece de crête qui s'approchant de la surface de la mer rend la navigation difficile & même dangereuse.

On a profité des endroits vuides de la Carte pour y représenter la coupe soit de l'Isle de *Noronha* soit de la chaîne qui s'étend du Cap *Tayrin* à *Rio-grande*.

Cette maniere de considérer la Géographie maritime est absolument nouvelle & (suivant les termes de l'approbation donnée par l'Académie des Sciences en 1737 à l'ouvrage & transcrite sur la Carte) *extrêmement utile par elle-même à la Géographie, à la Navigation & à la Physique* , elle peut beaucoup servir soit pour expliquer les variétés des courants & les irrégularités des marées qui ne suivent pas toujours la direction des côtes ou les loix générales du flux , soit pour découvrir la cause de ces calmes qui regnent en plusieurs endroits de l'Océan Atlantique au voisinage de l'Equateur. Peut-être cette cause vient - elle en partie de la

disposition du fond de la mer qui peut en plusieurs endroits former de grands bassins entourés d'une espece de chaine circulaire de montagnes *fortes-montagnes* qui empêchent que le mouvement général des courants & des marées ne se communique au bassin qu'elles enferment.

L'Auteur promet d'autres Cartes de Pays plus intéressantes encore , & construites dans la même vûe , qui montreront par les sondes observées le rapport qu'il y a entre la disposition des côtes d'un continent & celle du fond de la mer au voisinage de ces côtes. Mais comme on a très-peu d'observations faites précisément dans cette vûe par les Navigateurs , & que leurs observations sont cependant les seuls matériaux avec lesquels on puisse former un Systême , il seroit extrêmement important non-seulement à la Physique en général mais encore à la navigation en particulier qu'ils s'attachassent à comparer avec cette idée de M. Buache soit les observations déjà faites qui peuvent lui être inconnuës, soit celles qu'ils feront à l'avenir. Ce commencement de Systême pourroit servir à découvrir la liaison qu'ont entre elles plusieurs de ces observations qui semblent opposées les unes aux autres & nous mettroit en état d'en tirer par la suite des conséquences plus étenduës & plus générales. Cette recherche pourroit engager les Navigateurs à remarquer bien des petits Phénomènes qui ne leur paroissent dignes d'aucune attention & dont la réunion pourroit cependant conduire à la découverte d'une cause générale dont les variétés dépendroient des différences particulieres dans la disposition des côtes & dans celle du fond de la mer. Ce détail assés négligé jusqu'à présent pourroit devenir d'une très-grande utilité.

La Carte se trouve à Paris sur le Quai de la Méjissio du côté du Pont neuf.



L E T T R E écrite aux Auteurs du Mercure.

DEPUIS le célèbre Dufresni, Messieurs, j'ai toujours entretenu commerce avec ses successeurs, je suis donc un veteran de cette espece d'Académie errante, qui n'a d'autres loix que son caprice, & dont vos Journaux sont les Mémoires: ce n'est pas ici le lieu de faire sentir au Public combien un semblable dépôt lui est utile, il fait naître cette premiere émulation qui s'augmentant par degrés forme enfin les véritables Académiciens, il en est peu de célèbres, qui n'ayent donné la preuve de ce que j'avance.

Dans votre premier Journal, Messieurs, vous avez donné un modèle de la maniere dont il seroit à désirer que les Journaux fussent faits, ce morceau est écrit avec une élégance, une justesse, une précision & une politesse de stile peu communes, son Auteur impartial voudroit entr'autres choses qu'on apprit avec exactitude les noms des véritables Auteurs des ouvrages, & comme il m'a paru que vous approuviez son désir, vous voulez bien que je m'adresse à vous, Messieurs, pour me plaindre du peu de fidélité de l'Editeur des ouvrages de feu l'Abbé de Grecour. Dans la vuë de faire deux petits volumes, il a attribué à son Auteur beaucoup d'ouvrages qui ne sont point de lui, M. Richer reclame une Fable, je reclame les deux Tontines, & je me plains même du peu d'exactitude avec laquelle elles sont imprimées; pour l'Epitaphe de M. de Grecour je ne crois pas qu'on le soupçonne d'en être l'Auteur; il y a encore une piece sur le mariage de M. le Duc de Ri-

en lieu qu'on sçait être de M. de Voltaire. Ce dernier est si riche qu'on peut bien le voler sans qu'il daigne s'en appercevoir; pour moi, Messieurs, je suis obligé à beaucoup d'œconomie, & c'est de tout mon cœur que je reclame mes tontines. Ces deux petits ouvrages me sont d'autant plus précieux qu'ils sont tout le rapport que j'ai avec ces fonds publics, d'ailleurs quand un amour légitime n'inspireroit pas cette réclamation, le respect qu'on doit à la postérité dans les plus petites choses exige de moi cet aveu. C'est ici la première-fois que je m'adresse à vous, Messieurs; il est juste que je paye ma bien-venue, je crois ne le pouvoir faire d'une manière qui soit plus de notre goût que par ce quatrain.

Quand d'un Astre nouveau les Cieux sont embellis
Tous les yeux sont tournés vers sa clarté nouvelle;
De cet Astre nouveau qui fait fleurir nos Lis
Notre Auguste Dauphine est l'image fidelle.

Je me flate que vous voudrez bien rendre ma
Lettre publique. J'ai l'honneur d'être &c.

D E B O N N E V A L.

A Paris le 11 Mars 1745.

E S T A M P E S N O U V E L L E S.

Le sieur Petit Graveur rue S. Jacques à la couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continuë de graver la suite des Hommes Illustres du feu sieur Desfrochers, Graveur ordinaire du Roi, vient de mettre au jour les quatre Portraits suivans,

F iij

26 MERCURE DE FRANCE.

CHARLES Alexandre de Lorraine Gouverneur de la Flandre Autrichienne né le 12 Décembre 1712, peint à Vienne par M. de Meyters.

MARIE-ANNE-ELEONOR Archiduchesse d'Autriche née à Vienne le 14 Septembre 1713, mariée au Prince Charles-Alexandre de Lorraine le 7 Janvier 1744, morte le 16 Décembre de la même année, peint par le même.

MAURICE de Saxe Duc de Curlande & de Semigalle, Maréchal de France, peint par Rigaud.
On lit ces Vers au bas.

Le Bâton dont Louis honore mon courage
N'est point un vain appui pour reposer mon bras ;
J'en veux faire un plus digne usage,
En chassant l'ennemi bien loin de ses Etats.

FRANÇOIS-LOUIS-ANNE de Neufville Duc de Villeroy, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées de S. M., Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la première & plus ancienne Compagnie Française des Gardes du Corps ; Gouverneur & Lieutenant Général pour S. M. des Villes de Lyon, Provinces de Lyonnais, & Beaujolois. Ces vers sont au bas de M. Moiraine.

Voi cet illustre Duc si digne de sa race,
Qui marche si bien sur la trace
De ses respectables ayeux ;
Ils aimèrent leurs Rois, il furent aimés d'eux,

LE fleur Odieuvre Marchand d'Estampes roc

d'Anjou près la rue Dauphine a mis en vente plusieurs Estampes nouvelles.

GUILLAUME VAVASSEUR 1er. Chirurgien du Roi François I. qui obtint pour la Chirurgie de Paris en l'année 1544 les privilèges de l'Université.

RAIMOND Comte de Montécuculi, Chevalier de la Toison d'Or, Président du Conseil de Guerre, Grand Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Raab, & Généralissime des troupes de l'Empereur, mort le 16 Octobre 1680 âgé de 70 ans & mois.

PHILIPPE DE COMINES Seigneur d'Argenton, mort le 17 Octobre 1509 âgé de 64 ans.

ANDRE' DACIER de l'Académie Française, né à Castres, mort le 22 Septembre 1722 en sa soixante-onzième année.

ANNE LE FEVRE, femme de M. Dacier, née à Saumur, morte le 17 Aoust 1720 âgée de 68 ans.

FRANÇOIS-ETIENNE DE LORRAINE Grand Duc de Toscane né le 2 Decembre 1708.

AMBROISE PARE' natif de Laval au Pays de Maine, premier Chirurgien des Rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, mort le 20 Decembre 1590.

ELEONOR - MARIE DU MAIN Comte du Bourg, Maréchal de France, né le 14 Septembre 1655, mort le 15 Janvier 1730.

LANFRANC Professeur en Chirurgie à Paris au treizieme siècle.

ANNE-ANTOINETTE-CHRISTINE SOMIS ,
femme de Carle Vanloo Peintre du Roi, née à Turin.

M. Ballin premier Orphèvre du Roi a fait nouvellement un Surtout pour le Roi d'Espagne qui a merité les éloges de tous les connoisseurs accoutumés à admirer les ouvrages de cet excellent Artiste.

La Base de cet ouvrage supporte un terrain élevé , au haut duquel on voit un chasseur & une chafseuse qui se reposent à l'ombre d'un chêne. Le chasseur tient les yeux fixés sur la belle qu'il accompagne, qui paroît faire plus d'attention à un petit chien qui la caresse qu'aux discours de son amant. Ils paroissent tenir leurs armes avec négligence : elles semblent prêtes à s'échapper de leurs mains. Au-dessous de ce groupe on voit un picqueur qui donne du cor ; un valet de chiens est placé au côté opposé , il tient en laisse plusieurs chiens qui s'empresent d'aller étancher leur soif au bord d'un ruisseau qui sort de dessous la montagne. Un petit Negre est auprès des deux Chasseurs , & tient une cantine très-bien garnie de provisions. Au pied de la montagne est le gibier que l'on a déjà tué , un cerf, un sanglier & plusieurs autres animaux ; quatorze bobèches destinées à porter les bougies sont cachées artistement parmi des branches de chêne.

Nous invitons tous les Artistes à nous mettre à portée de rendre compte au public de leurs productions ; l'intérêt des Arts & leur gloire doit les y engager. Nous souhaiterions qu'on nous envoyât des détails simples & précis.

Il paroît chés le sieur le Rouge Ingénieur

Géographe du Roi ruë des Augustins à Paris une nouvelle Carte de la Wéteravie contenant le Pays entre le Mein & la Jahn. Plus une Carte du Dauphiné, & un très-beau plan de Namur, avec grand nombre de nouveaux Ouvrages.

Il paroît depuis peu à Paris chés Ph. N. Lottin Imprimeur-Libraire ruë S. Jacques à la verité, une nouvelle *Histoire de Ciceron*, avec des remarques historiques & critiques par M. Morabin, en deux volumes in-4. en beau papier & beaux caracteres.

Le Mot du premier Logogryphe est *Tabouret*, dans lequel on trouve *Or, Botte, Tube, Tourte, Tarte, Outre, Turbot, Tabot, Bote, Tourbe, Rouë, Bure, Rouët, Rabot, Touret, Rat, Rië, Route, Herbe, Ruë, Robe, Bouë, Ut, Re, Aronët.* Celui du 2 me. est *Tabatiere*, dans lequel on trouve *Biere, Tibre, Air, Tia-re, Art, Eris, Arisè, Arabe, Ire, Ri, Tarte, & Rat.* Celui du 3 me. est *Triangle*, on y trouve *Angle, Tringle, Ri, Gille, Larne, Air.* Celui du 4 me. Logogryphe est *Angleterre*; on y trouve *Angle & Terre.* Celui de l'Enigme est *l'Image du Soleil dans l'Eau.*



E N I G M E.

JE dois ma naissance à la terre ;
 Mon sort paroît des plus charmants.

F V

130 MERCURE DE FRANCE.

Je fers Bacchus & le Dieu de Cythere

Mais qu'il m'en coûte de tourmens !

Une main noble me prépare

Un feu semblable à celui du Tenare ,

Pour me rendre utile à Bacchus ,

Et du fils ingrat de Venus

Éprouvant les facheux caprices ,

Il me paye de mes services

Par les plus mauvaises façons.

Que te dirai-je davantage ?

Prene , cher Lecteur , un Recueil de Chançons ;

On m'y voit presque à chaque page.

A U T R E .

Qui ne me cherche pas me rencontre souvent ,
Qui me veut éviter me cherche avec adresse ,
Et je ne sçais comment je passe pour traitresse
Faisant profession de frapper par devant.

Je tends pour mieux surprendre un appas déce-
vant ;

On me découvroit sans un peu de paresse ,
Mes coups sont dangereux , & jamais je ne blesse
Qu'une cruelle mort n'arrive auparavant.

Je puis bien me vanter de trouver ma naissance
Dans le propre séjour qu'à choisi le silence ;
Depuis en autre lieu j'éprouve un sort divers.

Quand le malheur m'y pousse, on grimace, on
tempête;

Lecteur, si vous trouvez que ceci vous arrête
Je vous ai dit mon nom, cherchez-le dans ces vers.



LOGOGYPHE.

MON nom se forme de sept lettres;
En six vous trouverez un ornement guerrier
Très-distingué chés vos ancêtres,
Et souvent salutaire à plus d'un Chevalier.
En cinq un grand Jurisconsulte;
Ce qui couvre une chose occulte;
Ce qui sent le hareng, ce qui le fait manger,
Enfin ce dont on voit quelque'effet résulter.
En quatre, un nom pas si commun que Blaise
Et pourtant très célèbre au moins dans la Genèse;
Plus une sorte de vaisseau
Tantôt vuide & tantôt plein d'eau;
Enfin l'endroit où l'on place les Dames
Sans jamais y placer les femmes.
En trois sur quoi les coqs vont se jucher;
Ce qu'en Sorbonne on fait juger;
Ce que le vendangeur exprime de la grappe;
Ce qui plaît sur l'assiette & déplaît sur la nappe,
Item un mot de Babel échappé;

F vj

32 MERCURE DE FRANCE.

Mot François, mot Hebreu, mot d'Athenes & de Rome,

Mais au gré de chaque idiôme
En *os*, en *us*, en *s*, quelquefois terminé;
Enfin du sec & de l'humide,
Et du frivole & du solide.

IL est au faubourg S. Marceau
Un Eventailiste nouveau
Qui de bel esprit plus se picque
Que d'achalander sa boutique.
Fussai-je cent fois mieux voilé,
S'il veut, aux Kalendes prochaines
Frustré du loyer de mes peines
Au Mercure par lui je serai decelé.





SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a fermé son Théâtre par une représentation de *Thésée* donnée pour la capitulation des Acteurs & accompagnée de deux Pantomimes exécutées par le signor Pietro Sodi & Mlle Dalmand.

On a repris à l'ouverture après Pâques le Ballet intitulé *l'Ecole des Amans* donné la première fois le Jeudi 11 Juin 1744 dont les paroles sont de M. Fuzelier & la Musique de M. Niel ; on y a fait les changemens qui ont paru être souhaités par le public , & on y a ajouté un acte nouveau pour lui donner l'étendue convenable à la saison. Cet acte est relatif au prologue & composé de trois scènes épisodiques. L'Amour y occupe le Théâtre & y donne audience inutilement à des sujets indociles ; le premier est un Ture qui expose la façon d'aimer des Orientaux. On conjecture que ces maximes ne sont point pillées dans *Cyrus* , *Pharamond* & *Cléopâtre* : en voici deux échantillons.

Nous ne sommes jamais trahis par l'espérance ,

Et la triste persévérance

Ne contraint jamais nos desirs :

L'Amour dans cent climats ne va point sans les peines ,

Sur nos bords il vole sans chaînes

Et n'y conduit que les plaisirs.

Le plaisir à nos cœurs ne coute point de vœux ,

134 MERCURE DE FRANCE.

Dès que nous le voulons il vient nous rendre heu-
reux.

Jamais dans un objet sévère
Nous ne redoutons la fierté,
Et loin d'adorer la beauté
C'est elle qui cherche à nous plaire.

Le Turc est suivi par une Bergere si ignorante
Dans l'école du cœur qu'elle s'imagine que le veri-
table secret d'être aimée consiste à être bien tendre
& bien fidelle. L'Amour s'efforce de la détromper
& lui dit

Cachez le feu qui vous dévore,
Votre amant s'est lassé de vos plus tendres soins.
Si vous l'aviez captivé moins
Sa chaîne dureroit encore.

Un petit maître François, partagé comme Ho-
race entre l'Amour & Bacchus succède à la Berge-
re ; il s'applaudit de sa morale relâchée & la vante
au Dieu qu'il offense.

Un air de tendresse & le vin
C'est le plus fortuné destin,
Ah! le spectacle de la terre
Le plus délicieux,
C'est lorsqu'on voit l'Amour enflamer deux beaux
yeux,
Et Bacchus briller dans un verre.
Pour moi le plaisir toujours veille

Et bannit le chagrin fatal ;
 Quand sous le Myrthe je suis mal ,
 Je cherche l'ombre de la treille.
 Mon bonheur est-il négligé
 Par l'injuste Dieu de Cythère ?
 D'abord sans ressentir ni dépit ni colére ,
 Je vole chés Bacchus , je bois , je suis vengé.

Tous ces Roles differens ont été parfaitement
 exécutés par les Acteurs qui en ont été chargés. M.
 le Page a représenté le Turc ; Mlle de Romainvil-
 le la Bergere , & M. Jeliote l'Eleve d'Horace.

La secte enjouée des partisans impastiaux de
 l'Amour & de Bacchus n'est pas moderne ; ses fon-
 dateurs ont été écoutés dans Athenes & dans Ro-
 me , & Paris n'est que leur Echo.

Cet acte est terminé par un Ballet Pantomime
 où brille le génie du Compositeur & la vive loge-
 reté des exécutans.

On a été obligé d'arranger diversement les Ac-
 tes de l'École des Amans , & de renverser l'ordre
 annoncé dans le prologue, pour faciliter aux Acteurs
 les moyens de s'habiller plus commodément , & ne
 les pas fatiguer par un chant trop continu.

Suite des réflexions sur les Ballets.

Nous avons épargné à nos lecteurs bien des
 phrases Grecques & Latines au sujet de la
 Danse. Nous ne parlerons plus des Anciens , nous
 ne vous proposerons que des Modernes sans pour-
 tant vous exhorter à lire *Vassus de castatione nihil*

norme collection du *Lampas Artium* composée de nombreux & épais volumes ; imprimés en petit caractère , mais nous vous indiquerons l'excellent *Théâtre des Grecs du R. P. Brumoi Jésuite* qui fait mention des Ballets d'Athènes. Nous ferons un usage fréquent du traité des *Ballets anciens & modernes selon les regles du Théâtre du R. P. Meneftrier aussi Jésuite* qui a écrit dans la minorité de Louis le Grand avant l'année 1682. Cet Auteur plein d'une érudition qui n'est point ennuyeuse quoique profonde promene agréablement son sujet depuis la plus haute antiquité jusqu'au dernier siècle. Les lecteurs avides d'autorités imposantes trouveront dans ce Traité curieux bien des noms respectables que nous supprimons ici , qui démontrent géométriquement que nous n'avancions pas une opinion nouvelle quand nous disons que les Ballets de Théâtre doivent tous être des tableaux variés. Il est surprenant qu'il soit nécessaire de s'appuyer sur des citations pour établir une idée, si simple & si naturelle. Tout le monde depuis Aristote convient que l'Eloquence , la Poésie & la Musique doivent sçavoir peindre ; pourquoi la Danse seroit-elle dispensée de le faire , elle à qui ce talent-là est le plus essentiel qu'à toutes autres sciences ? Pourquoi la Danse ne peindroit elle pas par l'arrangement de ses attitudes & de ses pas elle qui n'a que ce langage là seul pour se faire entendre ? Mais ce n'est pas assés que d'avoir appellé pour garants de notre opinion les Anciens les plus célèbres & les Modernes les plus dignes de l'être. Nous allons encore faire précéder le reste de nos réflexions par des exemples. Le sçavant Auteur du Traité des Ballets déjà nommé , nous en fournira une légion ; on verra dans ses agréables descriptions qu'il ne se borne pas à débiter des idées seches & dénuées des détails les

plus instructifs. En décrivant l'ordre & les changemens d'un Ballet il en peint les décorations, il en taille les habits, il en circonscrit tous les symboles, parties essentielles dans les Ballets que nos danseurs négligent souvent parce qu'ils n'en connoissent pas le mérite, & qu'ils font consister tout le leur à former des pas sans dessein principal, sans ordre judicieux & sans gradation raisonnée. Les habits & les ornemens ne sont pas indifferens sur le Théâtre, puisqu'ils y parlent aux yeux autant que les gestes du Pantomime, qui ne peuvent jamais seuls expliquer intelligiblement ce qu'ils veulent dire. De même les décorations doivent être topographiques & reconnoissables par les choses affectées particulièrement aux lieux qu'elles représentent; les campagnes de l'Egypte doivent être semées de pyramides; le Nil doit être au moins accompagné d'une de ses cataractes. L'Asie doit avoir des Minarets, & l'Europe des Clochers. L'Afrique sera peuplée de Nègres & l'Amérique de Sauvages: on ne mettra point de perroquets & des singes sur les arbres des jardins de France, ni des serins & des rossignols sur les rochers arides de la Laponie. Mais en peignant les Objets convenables aux Pays représentés, on n'imitera pas l'absurdité d'une décoration qui a paru sur le Théâtre lyrique de Paris, où un des monumens des plus lourds de la Thébaidé étoit placé sur l'extrémité d'un rocher coupé en demi-voûte où une cabane de Bergers n'auroit pas été batië sûrement. On n'a pas été moins surpris dans l'Opéra de *Perse* de remarquer un bas relief du Palais de Céphée qui paroît au commencement du cinquieme Acte, où cependant la petrification de Phinée & de ses complices qui n'arrive qu'au dénoûment se trouye travaillée apparemment par un

238 MERCURE DE FRANCE.

Sculpteur prophétique. Les Peintres qui ont insulté si outrageusement la raison & la chronologie ont de quoi s'en consoler ; les plus fameux modèles des Ecoles Romaines , Venitiennes , Florentines , Lombardes & Flamandes ont excusé leurs fautes en les commettant les premiers. On a un pareil reproche à faire aux plus précieux originaux.

Sans doute les Apelles & les Zeuxis de l'antiquité n'ont pas été exempts de ces défauts ; heureusement pour eux on n'en a pas tenu registre dans le temple de mémoire, on n'y a inscrit que les miracles de leur pinceau ; on ne parle que des portraits d'Apelle & des raisins de Zeuxis.

Nos Peintres modernes sur les traces du correct Lebrun observent régulièrement le costume & ne blessent pas l'Histoire dans leurs tableaux , & sur les traces de l'élégant Wateau ils s'efforcent de saisir les agrémens de la Nature.

Les habits des danseurs exigent une pareille convenance ; ils doivent suivre les usages connus des Nations & des tems , & ne pas nous présenter des Gaulois dans l'Attique comme nous l'avons remarqué dans le Triomphe de Thésée ; on sçait pourtant que cette regle a des restrictions , & que les habits de Théâtre ne doivent pas être assés scrupuleusement exacts pour n'offrir jamais de Matelots qu'avec leurs cappes Bretonnes , & des villageois qu'avec leurs sabots crottés.

L'illustre M. de Fontenelle dans son discours aussi philosophique que délicat sur la nature de l'Eclogue , nous a par occasion appris ce que nous cherchons : *Il en va , dit-il ce me semble, des Eclogues comme des habits que l'on prend dans les Ballets pour représenter des Paysans : ils sont d'étoffes beaucoup plus belles que ceux des Paysans véritables ; ils sont même ornés de Rubans & de points , & on les taille souvent en habits de Paysans.*

Si la forme des habits est un article à ne pas oublier dans les Ballets ; les ornemens , coëffure & simboles sont encore moins à négliger , on peut même assurer hardiment qu'ils caractérisent ceux qui les portent plus que les habillemens : un Guerrier avec le casque & l'épée , un Matelot avec la rame , un Berger avec la houlette & enfin un enchanteur avec la baguette se reconnoissent d'abord. Les simboles valent des étiquettes. On les lit aussi facilement. Ils sont rarement équivoques. Un très habile danseur & une charmante danseuse qui a connu dès le berceau la science & les graces de son talent , exécuterent autrefois en pas de deux les Pelerines de Couprin qui s'est immortalisé par ses excellentes pièces de clavecin ; séduits par des conseils ignorans ils ne danserent que la première fois avec les coquilles & le bourdon , en les quittant ils ôtèrent la ressemblance du portrait charmant qu'ils avoient offert.

CONCERT SPIRITUEL.

LE 4 Avril jour du Dimanche de la Passion le Concert a ouvert par le *Domineus regnavit* Motet à grand Chœur composé par feu M. de la Lande , ensuite Me. Levi a exécuté avec une gracieuse facilité un Concerto qui a paru difficile aux plus habiles exécutans , cette brillante symphonie a été suivie du beau *Diligam te Domine* de M. Gille , après cet admirable Motet , M. de Mondonville a joué seul , & son *Lauda Jerusalem* a terminé le Concert avec applaudissement.

Le 11 Avril Dimanche des Rameaux. Me. Levi a commencé le Concert ; ce debut promettoit beaucoup & il a tenu parole. Après le Motet

140 MERCURE DE FRANCE.

de M. de Mondonville *Venite Exultemus* on a entendu du neuf & du neuf inimitable ; c'étoit un Concerto joué par M. Guignon & M. de Mondonville ; on ne peut pas décrire combien ces deux sçavans simphonistes ont fait briller de grâces & de feu dans les differens morceaux qu'ils ont exécutés.

Le *Miserere* de M. de la Lande a terminé cette heureuse journée avec les applaudissemens qu'il mérite.

Le Mercredi Saint on a exécuté *Quare fremuerunt Gentes* Motet à grand Chœur de M. de la Lande , & *Confitebor tibi Domine* du même Auteur. Ces deux Motets ont été séparés par un Concerto de Me. Levi , & suivis par des pièces de violon jouées par M. Guignon & M. de Mondonville ; tous les Concerto qu'ont fait entendre & admirer ces deux célèbres virtuoses dans les Concerts de la quinzaine de Pâques ont de la composition de M. Guignon & étoient dignes d'une si belle exécution. Le *Magnus Dominus* Motet à grand Chœur de M. de Mondonville termina le Concert.

Le Jeudi Saint on fut très satisfait du *Sacris Solemnis* de M. de la Lande , du Concerto de Me. Levi , de l'*O Jesu* Motet à grand Chœur de M. Destouches , du Concerto de M. Guignon & de M. de Mondonville & du *Venite exultemus* du dernier.

Le Vendredi Saint le *Dominus regnavit* de M. de Mondonville fut suivi d'un Concerto de Me. Levi , du *Venite exultemus* , petit Motet du léger & gracieux Mouret , des simphonies de M. Guignon & de M. de Mondonville & enfin du beau *Miserere* de M. de la Lande.

Le Samedi Saint *O filii* Motet à grand Chœur de M. de la Lande. Un Concerto de Me. Levi ,

Quemadmodum petit Motet de M. Mouret. Un Concerto de M. Blavet, *Ecce Triumphat in Calis* de M. le Maître, des Pièces à deux violons par M. Guignon & M. de Mondonville & le *Jubilate Deo* Motet à grand Chœur de M. de Mondonville.

Le jour de Pâques le *Confitebor* de M. de la Lande un Concerto de Me. Levi, *Confitemini Domino* Motet en duo de M. Cordelet un Concerto de M. Blavet, *Alma Dei Genitrix*, petit Motet de M. le Maire, des pièces à deux violons exécutées par M. Guignon & M. de Mondonville, & *Bonum est* Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Lundi de Pâques n'a pas été moins bien rempli par le *Dixit* de M. de la Lande, un Concerto de Me. Levi, le *Cantate Domino* petit Motet de M. Mouret, un Concerto de M. Blavet, le *Benedictus Dominus*, autre petit Motet de M. Mouret, le Duo de M. Guignon & de M. de Mondonville, & enfin le *Magnus Dominus* Motet à grand Chœur de M. de Mondonville.

Le lendemain Mardi on applaudit au *Te Deum* de M. de la Lande, à un Concerto de Me. Levi, au *Confitemini Domino* de M. Cordelet, aux symphonies jouées par M. Guignon & M. de Mondonville, & à l'*Omnes gentes* nouveau Motet à grand chœur de M. de Mondonville, composé pour l'arrivée de Madame la Dauphine.

Le Vendredi 23 Avril, encore le *Te Deum* de M. de la Lande, une Sonate exécutée sur le violoncelle par M. Massart ordinaire de la Musique du Roi de Pologne; son jeu est fin, net & léger, un petit Motet de la composition de M. Jacques Md. Eventailliste, qui réunit plus d'un talent estimable. Ce petit Motet plut généralement, & les

143 MERCURE DE FRANCE.

applaudissemens du Public imposèrent silence à quelques gens mal intentionnés qui accoutumés à se prévenir par fantaisie avoient condamné ce Motet avant de l'entendre , sous le pretexte frivole que l'Auteur avoit d'autres talens. Enfin le mérite a triomphé de la cabale , l'exécution brillante de Mlle. Fel a contribué au succès , & tous les connoisseurs sont convenus qu'il y a peu d'ouvrages de ce genre qui puissent être mis au dessus du Motet de M. Jacques ; il seroit à souhaiter que quelqu'une de nos Musés lyriques voulût lui donner les paroles d'un Opera, M. Guignon & M. de Mondonville jouerent ensuite des pièces à deux violons , & l' *mes Gentles* , cet excellent Motet nouveau de M. Mondonville finit le Concert.

Enfin le Dimanche de *Quasmodo* 25 Avril dernier Concert de la quinzaine de Pâques , on exécuta *Veni exultemus* Motet à grand Chœur de M. de Mondonville , un Concerto de M. Blavet , *Benedictus Dominus* petit Motet de M. Mouret , un Concerto de Me. Levi , *O Sacram convivium* petit Motet de M. Mouret , des pièces à deux violons par M. Guignon & M. de Mondonville & *Nisi Dominus* Motet à grand Chœur de M. de Mondonville, Mlle. Fel, Mlle. Chevalier , Mlle. de Romainville & Mlle. Bourbonnois ont répondu parfaitement à l'attente du public dans les differens morceaux qu'elles ont chantés. On n'a pas écouté avec moins de plaisir M. Benoit & M. Poirier de la Musique du Roi , & la belle voix de M. l'Abbé Malines. On ne peut pas donner ici les prix dûs à tous les talens que rassemble le Concert Spirituel.

LA COMEDIE Française a fermé son Théâtre par la représentation du *Medecin par occasion*.

Comédie en cinq actes de M. de Boiffi , suivie de *Momus fabuliste* , Comédie reprise pour la quatrième fois depuis sa naissance. Elle est en un acte , moitié vers & moitié prose, de M. Fuzelier; entre ces deux pièces , M. de la Nouë Aacteur & Auteur de *Mahomet second* , joué & repris avec succès , a fait un compliment au Public qui a été reçu avec des applaudissemens redoublés. Nous voudrions pouvoir le donner tel qu'il a été recité , mais nous craignons que notre mémoire ne rapporte pas fidelement les traits fins & modestes dont il est semé. Nous n'avons retenu que ce qui regarde le Roi , (c'est que le cœur se souvient mieux que l'esprit) voici les paroles de M. de la Nouë. *Les travaux , la convalescence , le retour de Sa Majesté ont ouvert une nouvelle carrière ; avec quelle indulgence ne nous avez-vous pas aidés à la parcourir ? Nous vous avons vû subordonner vos lumières au tendre intérêt qui vous animoit. L'Auteur indiquoit le sentiment , votre cœur achevoit de lui donner toute sa force & toute son étendue ; vous n'étiez ni partisans ni critiques , vous étiez François & nos succès ont fait votre éloge.*

Le même Aacteur a fait avec le même succès le compliment d'après Pâques. On devoit donner ce jour-là *Momus fabuliste* avec *Polieucte* , mais l'indisposition de M^{le}. Gautier qui joué une scène où sa voix déploie tous les agrémens du chant , a interrompu les représentations de cette Comédie.

LES deux dernières représentations des Comédiens Italiens ont fort satisfait les Spectateurs. Ils ont vû deux pièces très amusantes par les lazis comiques & les danses caractérisées qui en font le mérite principal. La première est *Coraline Esprit folé* , & la seconde *Coraline Magicienne* ; quoique ces Comédies

ayent attiré le Public au Théâtre Italien , cependant il n'a jamais été ni aussi nombreux , ni aussi assidu qu'il l'auroit été si une plume enjouée & spirituelle avoit remanié ces sujets là , en les françaisant ; il y a dans plusieurs scènes de la place pour y semer des traits brillants & des Epigrammes qu'on n'y trouve point. Il y a des répétitions , des langueurs , & enfin un défaut de gradation , qui blessent les oreilles amies de la variété & de l'ordre , nous nous étendrons davantage sur cette matière dramatique quand l'occasion s'en présentera.

Le compliment de la clôture du Théâtre Italien fut prononcé par *Coraline* & *Arlequin*. C'étoit assurer indubitablement son succès que de le confier à des Acteurs applaudis avec tant de justice ; ce compliment est imprimé & se vend à la Comédie Italienne. Nous n'en donnerons ici qu'un fragment qui prouvera , quoiqu'en publient les caustiques censeurs des successeurs de Thespis , que l'humilité n'est pas une vertu totalement bannie du Théâtre , *Coraline* dit , *en pièces Italiennes tant nouvelles que remises nous en pouvons compter une vingtaine , par le sort qu'elles ont eu j'ai cru être en Italie & non en France ; nous avons donné dix pièces nouvelles Françaises . . .* *Arlequin* continue , *fort peu vous ont plu , aucune ne nous a attiré cette aimable affluence de monde dont les Comédiens ne se lassent jamais ; encore si nous pouvions mettre une pièce nouvelle aussi vite qu'elle tombe.*

Voilà un aveu bien mortifiant pour les Auteurs des ouvrages proscrits , mais les juges qui les ont trouvés dignes d'être représentés , n'ont-ils jamais de reproches d'incompétence à essuyer ? Les pièces qu'ils reçoivent ne sont-elles pas quelquefois un motif certain de consolation pour celles qu'ils refusent.

On

On pense cependant que ce Théâtre-là auroit souvent des succès, si on sçavoit y bien employer tous les talens qui s'y rencontrent; les agrémens veulent être placés pour être sentis. C'est surtout sur la scène, où s'apperçoit le mieux le mérite local. La beauté même y devient quelquefois ridicule, quand elle n'est pas renfermée dans son cadre. On a donné après Râques pour l'ouverture du Théâtre, une petite Comédie d'un acte, intitulée *L'impromptu des Auteurs*, & le compliment de ce jour-là devoit être fait encore par l'aimable Coraline & Arlequin.

Le premier Avril les Comédiens Italiens jouèrent à Versailles, *Pantalon Débauché*, Comédie de M. Ricoboni le Pere.

L'OPERA Comique a fini comme il avoit commencé. Il a donné des Fêtes publiques, mais il n'a pas chanté un auguste hymne aussi heureusement que la convalescence du Roi; il n'avoit point là de vivandiers & de tambours à produire. Il est étonnant que tant de genies rassemblés pour soutenir ce Théâtre l'ayent si pauvrement ravitaillé.

M. CORRETTE Organiste des Jésuites de la rue saint Antoine fit chanter pendant la Messe de leurs Majestés le Pseaume, *Laudate pueri Dominum*, qui eut le bonheur de plaire. Ce fut le Jeudi premier Avril & le Vendredi suivant.

Le Lundi 12, M. Philidor d'une famille qui s'est toujours distinguée par ses talens, fit chanter à la Messe du Roi le Pseaume *Magnus Dominus*. Ce jeune Auteur a été Page de la Musique & Eleve du célèbre Campra. En 1740 portant encore la livrée de Sa Majesté, il fit chanter son

G

146 MERCURE DE FRANCE.

premier Motet, & depuis ce tems-là il en donne un tous les ans à Versailles.

Le Samedi saint leurs Majestés entendirent à la Chapelle *O filii* de M. l'Abbé Madin & le *Regius Cæli* de M. l'Abbé Blanchard.

Le Jeudi 22 Avril & le Vendredi suivant M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roi fit chanter pendant la Messe de leurs Majestés *Exultabo in Domino meus Rex*, Motet de sa composition & le *Domine salvum fac Regem* qu'il avoit fait pour la convalescence du Roi. Ces deux ouvrages ont été également applaudis, M. l'Abbé Dota & M. Benoit ont chanté des recits où la vérité de l'expression & les grâces du chant se sont trouvées ensemble; l'exécution générale a été parfaite.

Le Roi a partagé la pension de deux mille livres qu'avoit feu M. Bachini Musicien Italien entre M. l'Abbé Dota & M. Guignon; les deux Secrétaires de la Chapelle ont été accordés à M. Benoit & à M. Poirier. Ils sont tous les quatre de la Musique de la Chapelle & de la Chambre du Roi & très distingués par leurs talens supérieurs.

Nous avons omis dans le recit des fêtes données à Versailles, à l'occasion de l'auguste mariage qui s'y est célébré, d'apprendre au Public que M. de Laval a composé des Ballets qui ont généralement obtenu les suffrages des connoisseurs & que M. le Page Acteur de l'Académie Royale de Musique y a si bien chanté que la Reine même a eu la bonté de lui marquer le plaisir qu'il lui avoit procuré.

En faisant le détail des fêtes données à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, nous ne nous sommes point étendu sur la description de la salle de spectacle qui a été construite pour ces fêtes, & qui a servi au bal paré du lendemain. Nous avons été obligés, faute de mémoires, de nous expliquer avec beaucoup de brieveté sur cet article, qui méritoit cependant une attention particulière, étant la partie de toutes les fêtes où la magnificence & le goût ont brillé avec le plus d'éclat. Voici enfin un mémoire que l'on a eu la bonté de nous communiquer, & nous en enrichissons avec plaisir le public, pour qui tout ce qui concerne l'auguste événement qui a occasionné ces fêtes ne peut qu'être fort intéressant.

LE mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante Marie Thérèse d'Espagne célébré à Versailles le Mardi 23 Février 1745. étant un événement aussi intéressant pour toute l'Europe que pour la France, cet intérêt a paru également sensible par le concours des Etrangers qui ont voulu en être les témoins, & dans l'empressement de tous les états de la Nation qui ont manifesté leurs sentimens & se sont distingués dans les fêtes célèbres qui ont accompagné cette auguste cérémonie, par toutes les démonstrations qui peuvent faire éclater la joie & briller la plus haute magnificence. - La galerie & les grands appartemens de Versailles, par lesquels devoit passer la Cour en cérémonie, avoient été richement meublés. On avoit construit des gradins dans toutes les croisées de la galerie & dans toutes les piéces du grand appartement ser-

Gij

148 MERCURE DE FRANCE.

avant de passage jusqu'à l'escalier des Ambassadeurs, lesquels étoient remplis de Dames, que ce superbe spectacle avoit attirées à la Cour.

Entre les banquettes & gradins il regnoit un vuide de douze pieds de large dans toute l'étendue de la galerie & des appartemens, lequel étoit bordé de plusieurs rangs de Dames d'un côté & de l'autre, il restoit derrière elles un espace considérable occupé par les hommes, ce qui formoit un spectacle aussi brillant, que curieux.

A une heure après midi la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & tous les Princes & Princesses du sang, qui s'étoient rendus dans le cabinet du Roi, se mirent en chemin avec Sa Majesté pour aller à la Chapelle, ils passèrent en cérémonie par la galerie & par les grands appartemens, descendirent l'escalier des Ambassadeurs, & arriverent à la Chapelle, Monseigneur le Dauphin doctant la main à Madame la Dauphine: On avoit élevé des gradins sous les arcades & portes d'entrée d'en bas au pourtour de la Chapelle dans les entre colonnes de la galerie d'en haut, & dans la grande tribune de Sa Majesté, lesquels étoient remplis de toutes les Dames de la Cour superbement vêtues & couvertes de pierreries; & formoient entr'elles une chaîne de deux amphitéâtres d'une beauté & d'une magnificence difficile à dépeindre.

L'habit de cérémonie de Monseigneur le Dauphin étoit de drap d'or à grands ramages, la trouffe & le manteau de même, garnis de superbes taiseaux d'or, & enrichis des plus précieuses pierreries de la Couronne, son chapeau orné de plumes blanches qu'on pouvoit voir le dancy. Cet habit avoit été ordonné par le Duc de Richelieu, ainsi que tout l'appareil qui l'accompagnoit. Madame la Dauphine étoit vêtue d'un habit de drap

d'argent à longue queue, garni de raisaux d'or & d'une quantité prodigieuse des plus belles pierreries.

Avant la Messe, qui fut chantée en musique, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine reçurent la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires par les mains du Cardinal de Rohan, grand Aumônier de France; leurs Majestés après la Messe remontèrent à leurs appartemens, accompagnées de toute la Cour; le Marquis de la Fare, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine lui donnoit la main avec le Comte de Rubempré son premier Ecuier.

Le Duc de Richelieu présenta avant le dîner à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine & à Mesdames, les médailles d'or & d'argent qu'il avoit fait frapper selon les fonctions de sa Charge, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, il en fit porter par Messieurs les Intendans des menus plaisirs de Sa Majesté, & distribuer aux Princes, Princesses & personnes de la Cour, aux Officiers de la Maison, aux Ambassadeurs, Envoyés, Chefs de Cours Souveraines, & autres personnes auxquelles il jugea convenable d'en envoyer. Il présenta en même tems de la part de Sa Majesté à Madame la Dauphine un coffre de velours cramoisi brodé d'or, appelé corbeille, à cause des bijoux qu'il renferme, il étoit porté sur une table de marqueterie avec un pied doré & sculpté du plus grand goût. Il étoit rempli de riches bijoux, que cette Princesse a distribué à toute la Cour.

Leurs Majestés se disposerent après le dîner à se fendre avec toute la Cour dans la salle du spectacle, qui avoit été préparée pour l'exécution des fêtes ordonnées pour la solemnité de cet illustre mariage, & pour y assister à la première représentation d'une

250 MERCURE DE FRANCE.

Comedie Balet, intitulée *la Princesse de Navarre.*

Les Arts depuis le regne du feu Roi, en possession du premier rang parmi les peuples policés, ont voulu dans ce grand jour, par un effort digne de leur émulation, s'assurer encore cette prééminence, en offrant aux yeux de la plus belle Cour, & du Monarque le plus glorieux & le plus aimé, un spectacle successif de deux décorations, qui renfermées dans un même espace convinssent alternativement à la représentation d'une Comedie Balet, avec machines, & à une salle de bal paré, de plan différent, & décorée d'ornemens encore plus superbes, & qui pût en une nuit changer de forme, & servir par ses nouveaux embellissemens à caractériser ces deux éclatantes fêtes. Animez par leur amour pour le Maître qui les protege, & guidés par le goût élevé & délicat, par les idées brillantes & ingénieuses de M. le Due de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté en exercice, ils ont épuisé ce que la splendeur & la nouveauté ont de plus noble & de plus piquant, & sont parvenus à donner plusieurs fêtes consecutives, qui ont réuni les suffrages de la Cour & de la Ville, & causé par leur prompte & singuliere exécution, l'étonnement & l'admiration des Etrangers, qui les ont vûes.

Voici le detail de ces fêtes, qui ne peut rendre qu'imparfaitement à l'esprit ce que les yeux ont eu peine à croire.

Le grand Manège couvert à Versailles a été choisi pour l'emplacement de ces deux magnifiques fêtes. Sa longueur est de vingt-cinq toises ou environ, sur sept toises & demie de largeur, ce qui fait le dans œuvre du Manège. On a ajouté pour prolonger ce spectacle un corps de bâtiment construit en charpente de sept toises en saillie sur la carrière, tant pour y former un supplément au théâtre, que pour y

pratiquer un corridor regnant & conduisant à toute les loges des Acteurs & Actrices de la Comedie.

On avoit également construit sur les flancs du Manège en aile dans les cours adjacentes deux corps de bâtimens en charpente de douze pieds de large en saillie, pour servir à former des loges & corridors de communications aux Acteurs & Actrices de l'Opera ; de sorte que tous ces corridors faisoient une ceinture autour du bâtiment du Manège, & rendoient facile tout ce qui a été ordonné pour l'exécution de cet important & pompeux spectacle.

L'addition de tous ces bâtimens avec supplément au corps du Manège, produisoit en totalité pour sa longueur trente-deux toises, & pour sa largeur treize toises.

La partie du théâtre occupoit six toises dans l'intérieur de la sale, & cinq dans la partie extérieure séparée par trois grandes arcades de construction naturelle aux bâtimens, desquelles on a sçu profiter pour faire valoir la perspective & les lointains.

L'ouverture de ce théâtre se présentoit par un avant scene de la largeur de trente pieds, & étoit décorée de chaque côté de groupes, de colonnes d'ordre Ionique, avec des pilastres posés sur des corps portant entablemens, sur lesquels partoit un arc en vouffure de forme surbaissée ; les colonnes, pilastres, frises & panneaux étoient marbrés d'Antin, les corps & champs de marbres verts campans, les bases, chapiteaux, ornemens du tiers des colonnes, marbrés des entablemens, leurs ornemens, ainsi que de l'arc & vouffure étoient de sculptures & reliefs dorés. Dans la partie milieu de l'avant scene à l'endroit du ceintre étoit un grand cartel soutenu par des amours de ronde bosse, lesquels badinoient avec des guirlandes de fleurs, & cherchoient à les grouper autour d'un Soleil, d'autres amours re-

MERCURE DE FRANCE.

trouffans les mêmes festons à l'endroit des volutes de l'avant scene & en aplomb des colonnes.

Le rideau d'avant scene étoit de fond citron avec un bordé rouge, coins & milieu d'ornemens rehaussés d'or, au milieu de ce rideau étoit peint en couleurs une groupe de l'hymen & de l'amour unissant leurs flambeaux, une chaîne de jeux & de plaisirs sous des formes d'enfans les entouroient d'une guirlande de fleurs, tandis que d'autres en répandoient sur eux.

Les décorations du théâtre pour le Prologue & pour la Comédie de la Princesse de Navarre, étoient composées au premier Acte d'un jardin avec des figures de marbre blanc, Thermes, berceaux & fontaines, les berceaux étoient en or sur les charmillles. A ce Prologue a paru un char du Soleil descendant du ceintre, dont les rennes des chevaux, ainsi que les mors étoient de pierreries de diverses couleurs; au second Acte, la décoration représentoit une chambre fond petit verd, ornemens rehaussés d'or, bustes & tableaux avec plafonds d'architecture. Au troisième Acte, une chaîne des Pirenées d'un côté, & dans le fond une forêt se terminant à un point de vûe de mer.

A cette décoration succédoit le Temple de l'Amour composé de groupes de colonnes, de pilastres accouplés de marbre brèche bleu, d'ordre Corinthien, les bases, chapitiaux dorés, ainsi que les moulures des tiers des colonnes, ornemens des entablemens, trophées de tous les états de la vie, fermés dans divers panneaux. Les plafonds qui étoient extrêmement riches, soutenus par des Cariatides demi nuës, & rehaussés d'or, retrouffant des festons de fleurs qui formoient entr'elles une liaison générale. Cette décoration extrêmement riche par sa composition étoit encore abondamment ornée

de pierreries de différentes couleurs, placées au dessus des bases, tiers astragales des colonnes, comme aussi dans les membres d'architecture des entablemens, chapitaux & autres, avec festons de pierreries dans les frises, sous lesquelles pierreries étoit un fond de gaze argent.

L'Amour descendu de son char étoit assis avec l'Hymen dans le sanctuaire du Temple sur un Trône brillant de pierreries, élevé de six marches, qui renfermoit une balustrade enrichie de même, & éclairée de girandoles de cristal. Quantité d'Amours tenant des fleurs voltigeoient autour de leurs têtes. Différens points de vûe de ce Temple se découvroient à l'infini au travers des trois arcades, ensuite du péristyle, au haut duquel paroïssoit un Ciel lumineux avec toutes les Divinités de la Cour céleste, qui sembloient s'empressez à partager la joie, & augmenter la magnificence d'un si beau jour.

La décoration de la salle du spectacle à rez de chaussée faisant différens plans droits & courbés, étoit composée d'une balustrade rognant au pourtour de la salle, y compris la salle de l'Orchestre qu'elle renfermoit, isolée & dorée, & élevée sur un socle de marbre verd plinté, ornée en breche violette, où étoient de tems en tems cintrés des pied-destaux servant à porter des bouquets de cristaux avec lumières. Cette balustrade faisant saillie, renfermoit trois rangs de gradins destinés à placer toutes les Dames. Au troisième gradin étoit un autre appui en séparation sous formes de portiques percés, dorés en plein, & partagés par des pied-destaux en parallèle de ceux de la balustrade au rez de chaussée : A niveau de cette seconde balustrade commençoit à s'élever une voussure pour porter une galerie rognante au pourtour de la salle, sans autre appui, que sur elle-même, cette vou-

154. MERCURE DE FRANCE.

sure hardie aux yeux seulement, prenant sa naissance des corps de l'avant scene, tant à droite qu'à gauche, étoit décorée & distribuée par panneaux damas cramoisi glacé d'or, lesquels étoient séparés par de grandes consoles formant corps en voussures, & paroissant porter la saillie de la galerie; outre la richesse naturelle des damas, étoient distribués avec art des galons d'or formant compartimens, entrelas & panneaux; sur cette voussure qui faisoit saillie suffisante pour recevoir deux rangs de gradins, étoit un corps d'architecture qui recevoit un appui, lequel appui faisoit plan à ressant & avant corps dans les milieux des flans de cette galerie, ainsi que sur la porte d'entrée, placée dans le centre de la partie circulaire, qui faisoit le fond de la salle, cet appui étoit marbre blanc veiné, avec panneaux brèche bleue, ornemens en reliefs dorés, le tout entendu par sa décoration être porté sur les consoles ci-devant dites; l'idée en général de la situation des places par haut & bas, étoit de former un cirque, ou amphithéâtre dans le goût des Anciens, sans avoir aucune séparation, ni interruption.

La galerie regnante, dont il est ici mention, étoit distribuée par une suite de Cariatides figurées de femmes demi nues, avec guenes & draperies de la hauteur de sept pieds à l'alternative avec de grands balustres torsés, enrichis de branches de sauriers, le tout formant entre soi une distribution cintrée; les figures portoient sur leurs têtes les angles d'une seconde corniche droite & ceintrée regnant autour de la sale, faisant sept milieux; lesquels étoient surmontés de groupes d'amours tenant des Fleurs-de-Lys enlascées par des festons de fleurs qu'ils retrouvoient. A quatre de ces parties étoient de grands cartels ornés de différents tro-

phées de l'hymen & de l'amour; à niveau de la corniche regnoit un plafond, qui couronnoit le dessus & pourtour de la galerie, porté par les Cariatides & grands balustres; ce plafond étoit distribué par panneaux sur fond blanc, enrichi de moulures & ornemens d'or; le dossier de cette galerie étoit aussi de damas cramoisi glacé d'or relatif à la voussure, dont il a été fait mention; la face apparente de cette galerie richement décorée, comme il est dit de Cariatides & de grands balustres, cartels, groupes d'amour, agraphes, culs de lampes, le tout mêlé de festons de fleurs naturelles, dorures & marbres.

Au dessus de la galerie, dont on vient de parler, étoit un attique de marbre blanc veiné, panneaux de breche violette, pilastres de verd campan posés en aplomb des Cariatides & balustres torsés, surmonté d'une corniche avec chapiteaux composés, accompagnés de palmes, agraphes, festons de fleurs, le tout en or; cet attique faisant même plan de la salle, contenoit en tout son édifice trente-sept pieds de hauteur; le plafond général qui regnoit sur la salle en forme de voute sphérique, représentoit un Ciel, où étoient en coloris nombre d'amours sur des nuées, badinans avec des festons de fleurs qui servoient à donner naissance à quantité de lustres de cristaux placés avec simétrie devant les parties principales de la décoration de la salle, & particulièrement un groupe de plusieurs de ces amours, formant entr'eux avec leurs fleurs des jeux & des couronnes au-dessus des places qu'occupoient la famille & le cercle royal.

Sur les six heures du soir le spectacle étant préparé, M. le Duc de Richelieu suivi de Messieurs Bonneval & de Cindré, Intendans des menus plaisirs du Roi, alla avertir leurs Majestés, qui étoient

chés Madame la Dauphine, elles arriverent dans leur carrosse avec la Famille Royale dans la salle de la Comédie ; & se placerent sur une même ligne à la tête du cercle composé des Princesses & de plus de cent cinquante Dames des deux côtés sur trois rangs de pliants, le service immédiat de la Famille Royale assis derrière elle sur des pliants ; les Seigneurs de la Cour, les Ministres, les Ambassadeurs, les Envoyés & les Etrangers étoient sur des banquettes derrière les Dames, il y avoit quatre bancs, celui du grand Chambellan, du Capitaine des Gardes, du premier Gentilhomme de la Chambre, & du grand Maître de la Garderobbe, tenant chacun huit places, ils étoient élevés sur un plancher au niveau du théâtre de chaque côté ; les autres personnes remplissoient les loges & une partie des gradins : La Comédie de la Princesse de Navarre qui fut représentée ce jour là, & le Samedi suivant, est de la composition de M. de Voltaire, célèbre par ses ouvrages en tout genre. M. Rameau, dont les talens sont également applaudis est l'Auteur de la musique dont cet ouvrage est enrichi ; & le sieur Laval Compositeur des Ballets de la Majesté a mérité les mêmes louanges par la variété, le goût & l'agrément de celui-ci. Les dessein de tous les habits de ce Ballet faits à neuf & ingénieusement diversifiés ont été exécutés parfaitement par le sieur Peronnet qui en a le goût & le détail à l'Académie Royale de Musique.

M. le Duc de Richelieu présenta à leurs Majestés les Livres imprimés de la piece ainsi qu'à la Famille Royale, les Intendans des Menus plaisirs de la Chambre avoient l'honneur de les présenter aux Princes & Princesses du Sang, & en faisoient la distribution à toutes les Dames & Seigneurs de la Cour.

A dix heures du Soir leurs Majestés sortirent avec toute la Cour dans l'ordre qu'elles étoient arrivées, on vit toutes les cours illuminées de falots & pots à feu, placés suivant les contours & différents plans des deux écuries & des trois cours du Château, tous les corps de Bâtimens éclairés de quatre cordons de lumieres avec un couronnement de girandoles sur les deux Ecuries qui paroissent réunies par les filets en retour dans l'avenue de Paris, & liées par un rang de grands ifs isolés portant nombre de lumieres, passant d'un côté de l'allée à l'autre. Cette illumination vue du Château & de l'avenue de Paris formoit alternativement deux décorations de feu d'une noblesse & d'une immensité, dont on ne peut bien juger que par la vue même de la disposition amphitéatrale de la grandeur des plans, des grilles & des cours qu'elles décrivoient, en même-tems que les élévations des différents corps d'architecture du Château.

Leurs Majestés souperent en public avec la Famille Royale & les Princesses du Sang.

A onze heures du Soir lorsque la Cour & toutes les personnes qui avoient assisté à ce spectacle furent sorties, on se disposa à préparer pour le lendemain celui du bal paré dans la même salle, mais beaucoup plus grande en effet, & d'une forme entierement différente, ainsi que sa magnificence, qui étoit supérieure à la première par le goût & la galanterie. Le projet, l'ordre & la manœuvre dans l'exécution de cette métamorphose méritent également d'être connus.

Un nombre infini d'ouvriers de tous talens différents sous la conduite de leurs chefs, n'eurent pas plutôt pris possession du lieu, que leurs opérations singulieres & actives commencerent pour

158. MERCURE DE FRANCE.

la transformation de ce lieu; afin d'y parvenir on fit lever les lustres jusques près le plafond, ce qui réfléchit une grande clarré, qui empêcha qu'aucun ouvrier dans cette grande entreprise ne se blessât, ce nombre fût partagé en plusieurs bandes bien conduites & observées par leurs chefs, qui par le bon ordre eurent soin d'éviter le tumulte & l'embarras, ce qui contribua à l'entiere exécution; comme chacune des pièces qui composoient ces deux décorations avoient été ajustées de maniere que sans peine elles pouvoient s'enlever & en recevoir d'autres à leur place, chaque moment étoit marqué d'une surprise inconcevable; la galerie dont il a été fait mention, ainsi que tout ce qui la composoit, charpente, ferrure, plafonds, dossiers, gradins, peintures, sculptures & dorures ne disparoissoient point dans leurs parties, que l'on ne vit renaître aux mêmes lieux & places des panneaux de glaces, les peintures, figures, & nouveaux ornemens; le Théâtre, l'avant scene disparoissoient en même-tems, & reprenoient une nouvelle forme; enfin douze heures ont été le tems employé à cette vive exécution, qui n'avoit point encore eû d'exemple, & qui a produit le spectacle le plus admirable & le plus surprenant à la fois, tel qu'on en va décrire la forme & les ornemens.

Le plan de la sale du bal paré étoit par son entrée de forme circulaire plein ceintre prolongée sur ligne droite jusqu'au milieu & dans cette partie formoit un cercle plus étendu destiné pour le cérémonial de la danse; le plan se continuoit de forme droite jusqu'à l'entrée du salon octogone, lequel masquoit l'avant scene & occupoit partie du Théâtre, de sorte qu'il ne restoit aucune marque qui en désignât la place,

La construction de ce salon a été faite pour servir d'orchestre contenant près de deux cens musiciens, que l'on avoit caractérisés par differents déguisemens, cette sale ne paroïssoit différente de celle de la veille que par la suppression de la galerie, ce qui la rendoit beaucoup plus large & d'une proportion beaucoup plus régulière & plus élégante pour sa longueur. L'idée en général que l'on s'est proposée dans la construction, étoit d'en former un salon des muses. Pour cet effet elle fut distribuée par simétrie dans toute son étendue. D'abord dans le fond du salon octogone, sur un panneau de glace présidoit à l'orchestre un Apollon élevé sur des nuées, tenant sa Lyre, au bas duquel étoient les graces tenant des festons de fleurs & dansant. Au-dessus de l'Apollon plusieurs amours badinant en retroussant des festons, le tout en marbre blanc; l'alternative donnoit d'un côté & de l'autre des panneaux de damas bleu glacé d'argent avec galons, des niches où étoient les muses figures de sept pieds de proportion; aux côtés étoient des formes de croisées en glace de la hauteur de dix-neuf pieds sur neuf de large enrichies de rideaux, pentes & damas bleu retroussés à l'Italienne, crépines, glands, cordons & Cartisannes en relief d'argent; dans le pourtour de cette sale & du salon étoient huit panneaux de glaces, six sur les flancs, un sur la porte & un dans le salon; ces glaces avoient des chambranles dorés avec ceintres, au haut desquels étoient des groupes d'amours tenant des Cartels ornés des trophées d'hymen & d'amour enlâchés de fleurs, au bas des panneaux de damas bleu étoient des torcheres isolées & dorées, de sept pieds de haut portant des girandoles de cristal garnies de nombre de lumieres, au-dessus étoient,

160. MERCURE DE FRANCE

des trophées composés de tous arts aussi dorés en relief sur les damas; les niches où étoient représentées les muses étoient de marbre vert, les figures marbre blanc; pour chambrante de ces niches étoient des palmiers en pied de vingt pieds de haut demie-ronde bossé qui alloient se joindre par leurs têtes & faisoient le couronnement de ces niches, ils étoient dorés & entre-mêlés de fleurs qui ne faisoient qu'une chaîne autour de la sale ajustée par des amours qui paroissent voltiger sur les couronnements des croisées; de riches cartels en forme de consoles dorées portant des girandoles de cristal étoient attachés aux troncs de ces palmiers & cadancoient si bien l'effet de la lumière avec les girandoles des torches placées alternativement aux pieds des panneaux de damas bleu, qu'elles en formoient une espèce de guirlande au tour de la sale suivant la symétrie regnante; le même attique qu'à la première Salle servant de fond aux loges terminoit cette dernière décoration.

Sur les piedestaux de la balustrade au rez de chaussée formant la partie ceintree pour le cercle de la danse étoient posés plusieurs bouquets à trois branches de palmier enlâssés & dorés enrichis de cristaux, & portant vingt lumières chacun. Ces lumières jointes à toutes celles, dont il a été fait mention, les lustres en nombre suspendus au plafond & placés en vis-à-vis des glaces & des figures occasionnoient le plus bel effet, & par les réflexions immenses de tous les objets de la décoration, qui se repetoient aux différentes positions du plan, offroient un spectacle des plus brillants & répété à l'infini.

Le Mercredi 24 Fevrier à deux heures après midi, les Huissiers de la Chambre du Roi étant

Placés aux trois portes de la sale du bal paré ; Messieurs les Ducs de Richelieu , de Gèvres , d'Aumont & de Fleury premiers Gentilshommes de la Chambre de sa Majesté s'y rendirent pour placer la Cour & les personnes admises à ce spectacle , ayant auprès d'eux les Intendants des menus plaisirs de sa Majesté. Les Dames en grandes boucles invitées par M. le Duc de Richelieu de l'ordre du Roi pour danser au bal paré furent placées sur les premiers pliants , ensuite des Princesses des deux côtés du cercle , les autres Dames également invitées , mais qui ne dansoient pas étoient placées sur des pliants derrière les premières , les Princes & les Seigneurs qui dansoient avoient plusieurs rangs de banquettes au fond du cercle en face du fauteuil de sa Majesté. Les Ambassadeurs & les Seigneurs de la Cour ne dansant point furent placés sur les formes & banquettes qu'on avoit fait arrêter ensuite des pliants des Dames & derrière le fauteuil de sa Majesté jusqu'à la porte d'entrée , à la gauche de laquelle étoient tous les Etrangers.

Les gradins étoient remplis par des Dames de la Ville , & differens particuliers très-bien mis , qui y étoient entrés par les deux portes des côtés sur des billets aux armes de M. le Duc de Richelieu & signés de l'Intendant des menus plaisirs.

La Cour qui n'avoit pas besoin des billets entra par la grande porte du milieu de la sale.

A six heures du soir M. le Duc de Richelieu suivi de l'Intendant des menus plaisirs en exercice , alla avertir leurs Majestés que tout étoit prêt , elles arriverent dans leurs carosses , à la sale du bal accompagnées de Monseigneur le Dauphin de Madame la Dauphine , Madame , Madame Ade-

162 MERCURE DE FRANCE.

laide, toutes les Princesses du Sang, & les Dames de la suite de la Famille Royale. Leurs Majestés se placèrent dans leurs fauteuils à la tête du cercle du côté de l'entrée, sa Majesté ayant Monseigneur le Dauphin à sa droite & Madame la Dauphine à la gauche de la Reine avec Mesdames de France sur une même ligne de pliants. Les Princes commençoient les deux côtés du cercle de la danse.

M. le Duc de Bouillon Grand Chambellan, M. le Maréchal de Noailles Capitaine des Gardes, M. le Duc de Richelieu, comme premier Gentilhomme de la Chambre occupoient sur des pliants comme dans toutes les cérémonies, le derrière du fauteuil de sa Majesté. Mesdames les Duchesses de Luynes, de Brancas & de Tallard, les deux premières comme Dames d'honneur & Madame la Duchesse de Tallard, comme Gouvernante des Enfants de France, étoient placées aussi sur des pliants derrière les fauteuils de la Reine, de Madame la Dauphine & de Mesdames ainsi que le Comte de Lamotte Chevalier d'honneur de la Reine & le Marquis de la Fare Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine. Le reste du service étoit sur des banquettes joignant le service immédiat.

Le bal paré s'ouvrit par un menuet que dansa Monseigneur le Dauphin avec Madame la Dauphine ; ce Prince ayant pris l'ordre du Roi en dansa un second avec Madame, qui dansa ensuite avec M. le Duc de Chartres, lequel ayant pris le même ordre de sa Majesté ainsi que tous ceux qui eurent l'honneur de danser devant elle, dansa avec Madame Adelaide qui prit M. le Prince de Condé, lequel prit Madame la Duchesse de Penthièvre, qui dansa son second menuet avec M. le Comte de la

Marche ; ce dernier dansa avec Madame la Duchesse de Luxembourg qui prit ensuite M. le Duc de Penthièvre, lequel prit Madame la Princesse de Rohan, qui prit M. le Duc de Nivernois, lequel dans son second menuet avec Madame la Duchesse de Duras, & après quelques menuets encore, le Roi ayant jugé à propos qu'on dansât des contre-danses, donna l'ordre à M. le Duc de Richelieu qui quitta le fauteuil de sa Majesté & entra dans le cercle pour ordonner les contre-danses jusqu'à la fin du bal.

Vers le milieu du bal M. le Marquis de Livry premier Maître de l'Hôtel de Sa Majesté entra dans le cercle accompagné des Officiers de la bouche, & eut l'honneur de présenter à leurs Majestés & à toute la Cour une collation superbe & galante dans des corbeilles ornées de rubans & de fleurs avec toutes sortes de rafraichissemens, on en distribua ensuite à toutes les personnes qui étoient placées sur les gradins dans tout le tour de la salle.

Le bal dura jusqu'à dix heures du soir que leurs Majestés sortirent & toute la Cour dans l'ordre qu'elles étoient arrivées. Une seconde illumination semblable à la première conduisit ce magnifique cortège jusqu'au Château, où Sa Majesté soupa comme la veille avec la Famille Royale.

Le Jeudi 25, il y eût grand appartement M. le Duc de Richelieu fit préparer les tables de Jeu, une de Lansquenet au milieu de la galerie de 25 personnes, à laquelle Sa Majesté, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames couperent ; deux autres de Cavagnolle de 18 Dames & Seigneurs aux deux bouts, & une cinquantaine de tables de Quadrille, de Piquet

164 MERCURE DE FRANCE.

& de Brehan, qui étoient répandues de tous les côtés de la galerie.

La Reine assista pendant le jeu dans la salle des tribunes, avec une cour nombreuse de Dames & Seigneurs, à un Concert qui y fut exécuté du prologue & de l'acte de Vertumne & de Pomone du Ballet des Elemens. Les personnes de la Cour & de la Ville, qui occupoient les banquettes, les tribunes & les gradins y furent placées par M. le Duc de Richelieu ayant auprès de lui l'Intendant des menus plaisirs en exercice : à neuf heures leurs Majestés souperent en public avec la Famille Royale & les Princesses du Sang.

Le même jour à onze heures du soir, les Huissiers de la Chambre gardant les portes des grands appartemens, eurent ordre de laisser entrer les masques pour le bal qui devoit terminer cette troisième journée, ils en écrivoient les noms en entrant & en présence de Messieurs les premiers Gentilshommes de la Chambre; M. le Duc de Richelieu ordonnoit dans l'intérieur & accompagnoit dans le bal sa Majesté qui y parut sous differens déguisemens qui avoient été préparés par les ordres de M. le Duc de Richelieu, le concours fut prodigieux, les gradins, qu'on avoit fait élever dans toutes les pièces, furent remplis en moins d'une heure. Trois cent symphonistes galamment masqués étoient placés dans cinq orchestres, & formoient séparément le bruit de Musique le plus noble & le plus éclatant.

Le salon d'Hercule qui faisoit la première pièce du bal, étoit entouré de gradins dans les croisées, & devant les deux grands tableaux qui étoient couverts de rideaux de damas cramoisi, neuf lustres de cristal éclairaient ce salon, celui

du milieu composé de plusieurs girandoles dégradées avec un couronnement d'un goût nouveau ; portoit six pieds de diamètre sur douze pieds de hauteur ; on avoit placé devant la cheminée & vis-à-vis deux palmiers dorés ; enfermés dans des piedestaux ornés de riche sculpture. Des trophées en relief d'hymen & d'amour entourés de fleurs, en composoient les quatre panneaux ornés de riches moulures dorées, les branches de chaque Palmier portoit vingt girandoles de cristal & formoient un arbre lumineux d'une rare beauté.

Toutes les pièces des grands appartemens jusqu'à la galerie étoient garnies de lustres & de girandoles de cristal ; sur de grands guéridons dorés, la galerie superbe par elle-même étoit ornée dans toute sa longueur de trois rangs de lustres en berceau ; douze piedestaux triangulaires richement sculptés & dorés sur fonds de marbre, breche violette, portoit chacun un arbre à trois branches tortillées avec fleurs & fruits en or & couronnées chacune d'une belle girandole de cristal ; ils étoient placés dans les trumeaux en face des glaces, ayant vis-à-vis d'eux douze magnifiques torches sculptées & dorées, surmontées d'une girandole de cristal, ce qui formoit par la réflexion de ces mêmes glaces deux allées de lumières à deux rangs d'arbres & un autre rang des douze torches, qui paroissoit les separer, les quatre coins de la galerie étoient remplis de quatre Palmiers dorés & enfermés dans des caisses sculptées & dorées, dans le goût de ceux du Salon d'Hercule ; elles portoit onze girandoles de cristal, & s'élevoient à la hauteur des lustres, ce qui formoit un ensemble de lumière surprenant.

Les deux trumeaux du salon de la paix en face de la galerie étoient décorés de deux morceaux de sculpture en berceaux, de palmiers argentés, garnis de cristaux & de lumières; de jeunes amours de ronde bosse, enfermés sous ces branches paroissoient armés de leurs différents attributs, il y en avoit deux morceaux pareils aux deux côtés de la cheminée du salon des tribunes, qui en faisoient un des principaux ornemens.

Toutes ces différentes compositions de lumières ont paru pour la première fois dans les appartemens de Versailles & ont répondu par leur nouveauté & leur richesse à tout ce qu'on y voit de noble & de magnifique,

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine parurent dans une mascarade de Jardinier, & de Jardinière accompagnés de 14 Dames & Seigneurs vêtus également, leurs habits étoient blancs, garnis de raisaux d'or & de guirlandes des plus belles fleurs, ils portoient des croissans, des serpetes, des rateaux, des arrosoirs & autres instrumens de Jardinage dorés & argentés, les Dames avoient encore sous leurs bras de petits paniers d'osier, ornés de rubans & remplis de toutes les fleurs,

Il y avoit trois buffets superbes dans la galerie, dans le salon de la paix & dans la pièce de l'escalier des Ambassadeurs qui distribuoient à tous les masques pendant la nuit une abondance de tous les rafraichissemens qu'on pouvoit désirer.

Il y eût le Dimanche suivant un pareil bal masqué dans les mêmes appartemens, auquel Monseigneur le Dauphin parut en habit d'Espagnol & Madame la Dauphine en Espagnolette, ils étoient accompagnés des mêmes personnes qu'on

premier bal masqué, deux à deux en François & l'antique, en Turc, en Polonois, Suisses, Hollandois, Hongrois & Venitiens,

Tous ces spectacles, mascarades, fêtes & illuminations ordonnés par M. le Duc de Richelieu, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté en exercice, ont été conduits par M. de Bonneval Intendant & Contrôleur General de l'argenterie, menus plaisirs & affaires de la chambre de Sa Majesté, & exécutés par les sieurs Slodz & Perot, dont l'habilité & les talens reconnus se sont surpassés dans cette occasion.

Le sieur du Mas Pensionnaire du Roi en a fait toutes les constructions de charpente & de menuiserie, & le sieur Védi toute la ferrurerie qui en étoit une partie ingénieuse & digne d'être imitée.

M. Rebel Sur-Intendant de La Musique du Roi en survivance a présidé à l'exécution de la Musique de tous ces divertissemens & a battu la mesure,





JOURNAL DE LA COUR.

LE 2 de ce mois le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin fit dans la plaine des Sablons la revue du Régiment des Gardes-Françoises & de celui des Gardes-Suisses, lesquels après avoir fait l'exercice défilèrent en présence de S. M. Madame la Dauphine & Mesdames de France se trouverent à cette revue.

Le Comte de Courtoner Maréchal des Camps & armées du Roi & Commandant le second Bataillon du Régiment des Gardes-Françoises, fut nommé par le Roi à la fin de cette revue Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Le Roi a donné au Marquis de Voyer Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de Berry la Charge de Lieutenant Général au Gouvernement de la Haute & Basse Alsace.

Le 4 Dimanche de la Passion le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France assistèrent à la prédication du Pere Segaut de la Compagnie de Jesus.

Le 8 le Duc de Chaulnes fut reçu & prit séance au Parlement en qualité de Pair de France :

Le 12 la Reine communia dans l'Eglise de la Paroisse du Château par les mains de l'Abbé de Fleury son premier Aumônier.

Le 11 Dimanche des Rameaux le Roi & la Reine

Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France assisterent dans la Chapelle du Château à la Bénédiction des Palmes qui fut faite par l'Abbé Brosseau Chapelain Ordinaire de la Chapelle de Musique, lequel en présenta au Roi & à la Reine. Leurs Majestés assisterent à la Procession & adorerent la Croix. Le Roi & la Reine entendirent ensuite la grande Messe célébrée par le même Chapelain. Laprès-midi leurs Majestés accompagnées comme le matin assisterent à la prédication du Pere Segaut & aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 14 Mercredi Saint le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames entendirent dans la même Chapelle l'Office des Tenebres.

Le 15 Jeudi Saint le Roi assista au Sermon de la Cène de l'Abbé Clement Aumônier Ordinaire du Roi de Pologne Duc de Lorraine, & le Coadjuteur de Strasbourg Grand Aumônier de France en survivance du Cardinal de Rohan fit l'Absoute, ensuite S. M. lava les pieds à douze Pauvres & elle les servit à table. Le Comte de Charolois faisant les fonctions de Grand-Maitre de la Maison du Roi étoit à la tête des Maitres d'Hôtel & il précédoit le Service dont les plats étoient portés par Monseigneur le Dauphin, le Duc de Chartres, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre, & par les principaux Officiers de S. M. Après cette cérémonie le Roi & la Reine se rendirent à la Chapelle où leurs Majestés entendirent la grande Messe & assisterent à la Procession.

Le 15 après midi la Reine entendit le Sermon de la Cène de l'Abbé de la Chambre, & l'Evêque de Frejus ayant fait l'Absoute S. M. lava

170 MERCURE DE FRANCE,

les pieds à douze pauvres filles qu'elle servit à table. Les Maîtres d'Hôtel de la Reine précédèrent le Service, dont les plats furent portés par Madame la Dauphine, Madame, Madame Adélaïde, par la Duchesse de Penthièvre & par les Dames du Palais de S. M.

Le même jour le Roi & la Reine assistèrent dans la Chapelle du Château à l'Office des Tenebres.

Le 16 Vendredi Saint le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France entendirent le Sermon de la Passion du P. Segaut. Leurs Majestés assistèrent ensuite à l'Office & allèrent à l'adoration de la Croix. L'après midi le Roi & la Reine entendirent l'Office des Tenebres.

Le 17 Samedi Saint la Reine assista aux Complies & au Salut pendant lequel l'*O. Filii* fut chanté par la Musique.

Le 18 Fête de Pâques le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France entendirent la grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Bordeaux & chantée par la Musique. L'après-midi leurs Majestés accompagnées comme le matin assistèrent au Sermon du Pere Segaut & ensuite aux Vêpres auxquelles le même Prélat officia.

Le même jour le Roi fit rendre à l'Eglise de la Paroisse du Château les Pains Bénits qui furent présentés par l'Abbé de Lascaris Aumônier de S. M. en quartier.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a nommé l'Evêque de Bayonne à l'Archevêché de Vienne; l'Abbé de Goyon de Vaudurant, Vicaire Général de l'Evêché de Cou-

ances à l'Evêché de S. Pol de Leon ; l'Abbé Tinseau, Vicaire Général de l'Archevêché de Besançon à l'Evêché de Bellay, & l'Abbé d'Arches, Vicaire Général de l'Archevêché de Bordeaux à l'Evêché de Bayonne.

S. M. a accordé l'Abbaye d'Anchin O. de S. Ben. D. d'Arras au Cardinal d'Auvergne ; celle de S. Etienne de Caën même O. D. de Bayeux à l'Archevêque de Rouen ; celle de Tournus même O. D. de Châlons sur Saone à l'Evêque de Limoges ; celle de Mont S. Quentin même O. D. de Noyon à l'Evêque de Noyon ; celle de S. Remi de Rheims même O. à l'Evêque de Laon ; celle de Fescamp même O. D. de Rouën à l'Abbé de Canillac Ministre du Roi à Rome ; celle de Bonneval O. de Citeaux D. de Rhodéz à l'Abbé d'Agout Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Paris ; celle de Bomport même O. D. d'Evreux à l'Abbé de Chabanne Vicaire Général de l'Evêché de Langrès ; celle de S. Riquier O. de S. Ben. D. d'Amiens à l'Abbé de Sanzay Vicaire Général de l'Evêché de Chartres ; celle de Préaux même O. D. de Lizieux à l'Abbé de S. Aubin Comte de Lyon & Vicaire Général de l'Archevêché de Lyon ; celle de Mouzon même O. D. de Rheims à l'Abbé d'Horion Grand Chancelier du Chapitre de Liège ; celle de S. Vallery même O. D. d'Amiens à l'Abbé de Ghistelle Chanoine de ce Chapitre ; celle de S. Serge d'Angers même O. à l'Abbé de Berlo Chanoine du même Chapitre ; celle d'Userche même O. D. de Limoges à l'Abbé Gautier Vicaire Général de l'Archevêché de Bourges ; celle de Savigny O. de Citeau D. d'Avranches à l'Abbé d'Aydie ; celle d'Aiguevive O. de S. Aug. D. de Tours à l'Abbé Junot ; celle de S. Aphrodise de Beziers O. de S. Ben. à l'Abbé Mercorant, & l'Abbaye régulière

172 MERCURE DE FRANCE,
de Notre Dame de Rivet O. de Citeaux D. de
Bazas à Dom Chibert Religieux du même Ordre,

PRISES DE VAISSEAUX.

ON a appris de Bayonne que le Corsaire *la Victoire* commandé par le Capitaine Croisicq s'étoit emparé d'un Brigantin de Bristol, qui portoit à la Jamaïque des vivres, de la chandelle, des poiles à voiles & d'autres marchandises.

Le Capitaine Jean Blondel qui monte le Corsaire *la Marquise de Tourny*, armé à Bordeaux a conduit à la Rochelle le Navire Anglois *la Charmante Suzanne* de 150 tonneaux, dont la charge consistoit en 600 barils de ri, en pelleterie, en bois de Campèche & de gayac, en bray & en gaudron.

Le Navire *le Thomas & Anne* de la Rie, chargé de 107 balles de laine a été pris par le Corsaire *l'Espérance* de Boulogne commandé par M. Louis de Ferne.

Suivant les lettres de Calais le Capitaine Bries commandant le Corsaire *la Petite Fortune* a rançonné deux Bâtimens ennemis pour la somme de 280 livres sterlings.

Le Corsaire *la Victoire* du même Port, monté par le Capitaine Chainé s'est rendu maître du Vaisseau *la Restauration* de Sunderland & l'a mené à Dunkerque où M. Barlemont, Capitaine du Corsaire *le Haveng Couronné* a relâché avec une rançon de 155 livres sterlings.

Le Vaisseau Anglois *la Providence* de 130 tonneaux, armé de 7 canons & de 3 pierriers, & chargé d'huile, de raisins & de graine de lin a été conduit dans ce dernier Port par le Corsaire *le Niaron*.

Il est arrivé à Nantes un Navire ennemi nommé *le Swellan*, qui a été pris par la Fregate *l'Embrause* de.

M. Pépin de Belisle commandant le Vaisseau *P'Apollon* armé en course s'est emparé de la Fregate de guerre Angloise *P'Anglesea* de 44 canons & de 260 hommes d'équipage dont le Capitaine a été tué, & du Navire *la Desiance* qui portoit des vivres de Liverpool à Gibraltar. Il a conduit l'une de ces prises au Port Louis & l'autre à Corréjou.

Le Vaisseau *la Louise* de Bristol sur lequel on a trouvé 58 boucaux de sucre, 6 barriques de maniquettes & des dents d'elephants a été pris en revenant de la Jamaïque par M. Louvel qui commande la Fregate *la Gaïatée*.

On apprend de S. Malo que les Corsaires *le Comte de Maurepas* & *le S. Michel* de ce Port commandés par les Capitaines Blondelas & Desprairies y sont rentrés avec les Navires Anglois *le D'ér* de cent tonneaux, & *P'Industrie* de cent dix, chargés, l'un de tabac & l'autre de sucre & de café.

Deux Bâtimens François ont été repris sur un Armateur de Guernsey par le Corsaire *le Mars* de Nantes que commande le Capitaine Rouillé.

Le Capitaine Louis de Ferné qui monte le corsaire *P'Espérance* de Boulogne a enlevé le Vaisseau *le Mea's* de Chester dont une partie de la charge consistoit en plomb.

On a appris de Bayonne que M. Croisicq commandant le Corsaire *la Victoire* de ce Port y a fait conduire les Navires *le S. Joseph* de 160 tonneaux qui venoit de la Caroline avec un chargement de 180 boucaux de tabac, de 72 quintaux de cacao, de quelques ballots de pelleteries & d'autres marchandises, & *P'Habacock* de 150 tonneaux armé de six canons & chargé de bois de Campéche.

174 MERCURE DE FRANCE.
OFFICIERS GENERAUX *qui doivent*
servir dans les Armées de Sa Majesté en 1745.

F L A N D R E S.

Lieutenans Généraux.

M E S S I E U R S.

Duc d'Harcourt.
Marquis de Clermont Tonnerre.
Le Comte de Clermont.
Prince de Dombes.
Comte d'Eu.
Phelippe.
Marquis de Meuse.
Marquis de Clermont Gallerande.
Vicomte du Chaila.
Duc de Grammont
Comte de Baviere.
Comte de Montesson.
Comte de Danois.
Duc de Biron.
Comte de Lowendal.
Marquis de Beranger.
Marquis de Chabannes.
Duc de Richelieu.
Prince de Pons.
Marquis de Brezé.
Duc de Luxembourg.
Comte d'Estrées.
Comte de Clare.
Chevalier d'Apcher.
Marquis de Langeron.
Marquis de Croissy.
Duc de Boufflers.
Duc de Chartres.
Duc de Penthièvre.

A V R I L 1745. 175.

Lieutenants Gén'raux qui prendront jours.

M E S S I E U R S.

De la Billarderie.

De Montboissier.

M A R E ' C H A U X D E C A M P.

M E S S I E U R S.

Comte de la Mark.

De Monnin.

Marquis de Contades.

Comte de Graville.

Marquis de Beuvron.

Marquis d'Armentieres.

Marquis de Souvré.

Duc de Chevreuse.

Marquis de Rubempré.

Comte d'Harcourt.

Duc Daumont.

Duc d'Ayen.

Prince de Soubize.

Duc de Chaulnes.

Chevalier Daguesseau.

Comte de Loigny - Montmorency.

Marquis de Mézieres.

Marquis de Crequy.

Comte du Mui.

Marquis Danezy.

Marquis De Sourches.

Comte de Rozen.

Comte de Fitzjames.

Marquis de Beaufreumont.

Prince de Tingry.

Comte de la Suze.

H üij

176 MERCURE DE FRANCE.

Duc de Fitzjames.
Comte de Noailles.

Maréchaux de Camp qui prendront jour.

MESSIEURS.

De Zurlauben.
De Chiffreville.
De Marignane.
De Montgibault.
De Jumilhac.
De Courtaumer.
Du Roure.
La Coste Messeliere.
Du Chambon.
De Gault.
De Razilly de Guerres.
De Saumery.
De Champeron.
De Calviere.
De Fougères.
De Treffan.
De Balincourt.
De Suzy.
D'Artaignan.
De Mannerbè.
La Motte-Guerin.
De Peruffy.
De Moangièrs.
De Canillac.
Des Cajoul.
Du Brocard *Commandant l'Artillerie.*
De Cremille *Maréchal Général des Logis.*

Brigadiers d'Infanterie.

MESSIEURS.

De Gravel.
 Comte de Lorges.
 Comte d'Herouville.
 Marquis de Talleyrand.
 Duc de Duras.
 Comte de la Vauguyon.
 Comte de Guerchy.
 Marquis de Gontaut.
 Duc d'Hayré
 S. Pern.
 S. Quentin.
 Lamotte Dhugues.
 D'Apremont.
 Marquis de Chabannes.
 La Serre.

Brigadiers de Cavalerie.

Dauger.
 La Peyrouse.
 Tarneau.
 Comte de Blet.
 Comte de Pons.
 Marquis de Cernay.
 Marquis d'Havrincourt.
 Marquis de Crenay.
 Givry.
 Dautarnne.
 Chevalier d'Ailly.

178 MERCURE DE FRANCE.

Brigadiers d'Infanterie qui serviront dans l'armée du
Roi en Flandres, & qui prendront jour.

MESSIEURS.

Baffa.
De Chambon.
De Refuveille.
De Vaudreuil.
D'Aumalle.
D'Affry.
De Langey.
De Straal.
De la Sone.
Le Baron de la Payre.
De Fontenay.
Dupumbecque.
Dupas.
De Valiere.

Brigadiers de Cavalerie qui serviront dans l'armée du
Roi en Flandres, & qui prendront jour.

MESSIEURS.

Le Chevalier d'Autichamp.
De la Luzerne.
Le Baron de Montmorency.
De Poulpry.
Du Muy.
De Pont S. Pierre.
De Narbonne Pelet.
De Chabanois.
De la Marche.
D'Estrehan.
De Mailly d'Aucourt.

De Montboissier.
 Le Marquis de la Salle.
 Du Chasteler.
 De Vauban,
 De S. Clair.
 De Varneville.
 De Montigny.
 De Landreville.
 Le Chevalier de Grille.
 Le Marquis de Toulangeon.
 De la Sale.
 Duplessis.
 De Vernassal.
 D'Escorailles.
 De Montmort.
 De Dromenil.
 De Castellanne.
 Le Chevalier de Menou.
 Le Chevalier de la Chaize.
 Lignieres.
 De Vercel.

Etat Major:

MESSIEURS.

De Cremille *Maréchal Général des Loges.*

Puysegur.
 D'Espagnac.
 Jonfac de la Serre.
 S. Sauveur.
 Botteville.
 Chevalier de Soupire.

} Aides.

280 MERCURE DE FRANCE.

La Grande Major Général de l'Infanterie.

Bernier.
La Tour.
Valfonds.
Codere.
Lannoy.
Longaunay.
Montazet.
Hadins.

} Aides.

*De Croismar Maréchal Général des Logis de la
Cavalerie.*

Chevalier de Mezieres.
Pinon de S. Georges.
Montlezun.
Mouchy.
Du Sorail.

} Aides.

Duverger Capitaine des guides.

La Tour Prevost.

ARMÉE DE CONTY.

Lieutenans Généraux.

MESSIEURS.

Marquis de la Farre.
Comte de la Motte Houdansourt.
Marquis de Maubourg.
De Bulkeley.
Marquis de Fenelon.
Chevalier de S. André.
Marquis de Puttanges.

Chevalier de la Rochaymond.
 Comte de Coigny.
 Marquis de Refuges.
 De la Ravoye.
 Du Chastel.
 Marquis de Chazeron.
 Marquis du Chastelet Lomont.
 Marquis de Rieux.
 Marquis de Salieres.
 Marquis de Clermont d'Amboise.
 De Villemeur.
 Comte de Berchiny.

En Alsace.

Marquis de Balincourt.
 Marquis d'Espinay.

*En Baviere.**Lieutenant Général.*

Comte de Segur.

Maréchaux de Camp.

M E S S I E U R S.

Marquis de S. Jaf.
 Marquis de la Riviere.
 De Maupeou.
 Marquis de Pontchartrain.
 Duc de Randan.
 Comte de Tresme.
 Duc de Briffac.
 De Montconseil.

182 MERCURE DE FRANCE.

Marquis de Bissy.
Marquis du Chastelet.
Chevalier de Courten.
De la Brunie.
De Bernage Chaumont.
Comte de Reſing.
De Secdorff.
Marquis de Fiernes.
Marquis de Pont S. Pierre.
Comte de Laigle.
Marquis de Levy.
Marquis de Fremeur.
Comte de Cheppy.
Marquis d'Avarey.
Chevalier de Nicolaï.
Duc de Fleury.
Marquis de Bellefonds.
Comte de Luſſan.
De Meſlay *Lieutenant d'Artillerie.*
Marquis de Choiseuil.

En Baviere.

Comte de Rupelmonde.
Prince des deux Ponts.
Marquis de Cruſſol Deſſalles.

Brigadiers d'Infanterie.

MESSEURS.

Comte de Brogſie.
Marquis de Carcado.
Marquis de Montmorin.
Duc de Lauragais.
Comte de Froulay.

Marquis de Bouzols.
 Vicomte de Coëtlogon.
 Vidame de Vassé.
 Marquis de Mombarey.
 Marquis d'Offonville,
 Darnault.
 Torcy.
 Marquis de Berville.
 Jacob.
 Chauvelin *Major Général*,
 Marquis,
 S. Segraux.
 Tanus.
 La Motte.
Artus commandant les Ingénieurs

En Baviere.

De Barraux.
 Duvivier *Ingenieur*.

Brigadiers de Cavalerie.

MESSIEURS.

Dumesnil.
 Dandlau.
 Marquis de Poyanne.
 Comte de Firconnet.
 Marquis de Barbaufon.
 La Neuville.
 Bonnaire.
 Pierrefeu.
 Dorlick.

184. MERCURE DE FRANCE

Kermelet.

Belidor.

Brigadiers de Dragons.

Marquis de Vibrayes.

Marquis de Surgere.

Etat Major.

Marquis de Salieres *Maréchal Général des Logis.*

Modave.

Narbonne.

De Baye.

Ridemona.

Montazet.

Corfac.

} *Aides.*

De Chauvelin *Major Général de l'Infanterie.*

Coincy.

Gayon.

Bruillard.

Gibaudiere.

Broglie.

Chastelard.

S. Simon.

De Grille.

} *Aides.*

Comte de Tircomel *Maréchal Général des Logis
de Cavalerie.*

Despiés.

De Scepeaux.

} *Aides.*

Curfay.

S. Pouëns.

} Aides

Etat Major en Baviere.

De la Touche *Maréchal Général des Logis.*

Lantengshausen *Major Général.*

Colerus *Aide.*

ARMÉE DE MAILEBOIS.

Lieutenans Généraux.

De Montal.

De Louvigny.

Marquis de Senefterre.

Comte de Lautrec.

Marquis d'Argouges.

Marquis du Caila.

Marquis de Mirepoix.

Marquis de Brun.

Maréchaux de Camp.

Marquis de Maulévrier.

De Mauroy.

De Larnage.

Comte de Saulx.

De Vigier.

De Chevert

Comte de Maillebois.

De S. André.

Marquis de Choiseuil-Beaupré.

Marquis de Gramont.

Comte de Coffé.

Le Gendre.

De Borkel *Commandant l'Artillerie.*

186 MERCURE DE FRANCE.

Etat Major.

Comte de Maillebois *Maréchal Général des Logis.*

Monteynard.
La Live de Sailly.
Dougermain. } *Aides.*

Cornillon *Maréchal Général de l'Infanterie.*

Modenne.
Dagieu. } *Aides.*

Marquis de Vogué *Maréchal Général des Logis de la Cavalerie.*

Monchenu.
La Verriere. } *Aides.*

Brigadiers d'Infanterie.

Rochechouart **Fauoas.**
Boudeville.
Marquis de Scepeaux.
Bailly *Lieutenant d'Artillerie.*
De Pereufe.
Vicomte d'Aubeterre.
Marquis de Cruffol.
Comte de Montmorency.
Duc d'Aginois.
Baltazar
Du Barail.
Vareix.
Rivery.
Turmel *Capitaine de Mineurs.*

Brigadiers de Cavalerie.

Mesplez.
De Blois.

Brigadiers de Dragons.

Marquis de Puyguion.
Du Terrail.
Marquis de Rannes.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

Y EYEN Mahammed Pacha a été pourvû du Gouvernement général d'Anatolie dont la capitale est Kuralié, & déclaré Généralissime du côté de Cars. L'armée que ce Visir doit commander sera composée de vingt-deux Pachas à deux queues, de Bosnie, de douze mille hommes de troupes de la même Province, sous le nom d'Erlad Fatihau, ou Enfants de la victoire, de Timariotes, de Saloniques, de Romelie & d'Albanie, & de trente Colonels qui auront chacun mille hommes sous leur commandement, de sorte que l'on présume que cette armée sera forte de soixante mille hommes. Le Visir Ahmed Pacha qui étoit en dernier lieu Généralissime du côté de Cars a été nommé au Gouvernement d'Alep, & fait Généralissime du côté de Diarbekier, cependant c'est Djebedje Abdoulla Pacha qui est Gouverneur de Diarbekier, & le Visir Ab-

med Pacha n'est que Général de ce côté là. L'armée que ce Pacha doit commander sera composée de quinze Pachas à deux queuës, de quinze mille hommes de troupes qui seront levées dans le Gouvernement d'Anatolie, sçavoir, Adana, Alep, la Caramanie, Sivas, & Diarbekiet, de quinze tant Colonels de mille hommes chacun, que des Compagnies de Serden - Guetelfis ou Enfans perdus, toutes ces troupes réunies ensemble pourront former une armée de trente mille hommes. Hussein Pacha, gendre de Aivas Muhammed Pacha, Gouverneur de Van, est nommé Général du côté de Van. L'armée qu'il doit commander sera composée d'environ dix-huit mille hommes, sçavoir, huit Pachas à deux queuës, quatre Colonels de Cavalerie, dont chacun commandera mille hommes, quatre mille de Milice d'Infanterie qui seront levés aux dépens du Grand Seigneur, & les troupes des Serdens Guetelfis, ou Enfans perdus.

Outre ces trois armées il y a douze mille Tartares qui sont commandés pour se rendre sur les frontieres de Perse, mais on ne sçait pas encore positivement de quel côté ils doivent marcher; on a publié d'abord ici qu'ils devoient traverser la Romélie, & passer en Asie par le détroit de Galipoly, mais aujourd'hui on prétend qu'ils doivent passer par le Daghistan & se joindre aux peuples de ces quartiers là, qui ont leur Député ici pour faire une irruption en Perse; outre cela, le Visir de Chals Saffi qui se trouve actuellement ici, & qui a reçu des honneurs extraordinaires ici, tant de la part des Grands de la Porte que de celle du Grand Seigneur, doit commander un Camp volant pour agir séparément avec le parti qu'il a en Perse.



SUITE DES NOUVELLES.

H Adji Salî Aga , ancien Telsaoux Bachi & Colonel général de la Cavalerie a ordre de se rendre à Erzerum , & d'y lever quatorze mille hommes de Cavalerie. Cet Officier qui a déjà reçu les fonds nécessaires pour cette augmentation de troupes doit servir sous les ordres du Généralissime Yeyen Muhammed' , Pacha Ahmed Khan a été confirmé Stimad Iddeolet du nouveau Sofi , & doit partir avec Adji Salîs Aga.

Ahmed Pacha , ancien Général , doit commander en chef du côté de la Georgie. Ce sont les Beys de Georgie qui ont envoyé une requête au Grand Seigneur pour le prier de leur donner ce Visir pour Général. Chevas fils de Kassekhan qui est un des Kans de Teflis a fui de cette Ville , & est venu joindre Esbak Pacha qui est son parent.

Telsetedgi Abdoulla Pacha , Gouverneur de Diarbekier , est Général en chef dans cette contrée. L'armée qu'il doit commander sera forte de quarante mille hommes , & doit être composée des troupes Curdes , des Beys ou Sandjaks de Mili , Kike , Sebran , Bizian , Zarki , Hazor , Nouchirvaz Djeriré , Samsad , Sivrek Djiankli , des troupes des Sandjacs ou Beys du Gouvernement d'Orfa , İcavoir du Kerli , Milly , Bey Gulkabdenk Oglu , Nichadin Assaf , Oglı , Ali , Bey , & des Beys Turkomans Firous , Beys Adjourli , Kizil Cot Ounli , Eerial , Bey , Cara Chedjelu , Bey Mirchir Bey , & des principaux Agas du Gouvernement de Diarbek

190 MERCURE DE FRANCE.

kier. Sebekianlifor Moustafa Aga avec leurs troupes de leur suite, & les fonds nécessaires pour toutes ces levées doivent partir incessamment. Hussein Pacha fils d'Abdul Adjelil Gouverneur de Moussol est déclaré Général du côté de Moussol & Kerkouic, & ses deux Enfants Pachas à deux queuës, Murad Pacha & Hibrachim Pacha qui n'ont point de Gouvernement serviront sous les ordres de leur pere. L'armée que ce Visir doit avoir sous son commandement montera au moins à trente mille hommes, & doit être composée des troupes Curdes des Beys ou Sandjacs d'Amadié Harirei, & Souvan, des troupes Yezidi des Beys de la montagne de Sandjacs, Chaidhin Bey, Suid n Bey, & Olchelebi Aga, & des troupes des six Beys de Touskaremabad dans le Gouvernement de Kercoud.

Ahmed Pacha, Gouverneur de Bagdad a été fait Général dans l'étendue de ses Gouvernemens de Bagdad & de Bassora. Son armée sera composée des troupes Curdes & Arabes de ces quartiers. Yeyen Muhammed Pacha est déclaré Généralissime de toutes ces armées, & en cette qualité son pouvoir s'étend depuis Seutarijutk en Perse, & tous les autres Généraux n'agiront que par ses ordres. Il y a deux jours que le Grand Seigneur a expédié tous les Katcherifs qui autorisent tous ces arrangemens.

R U S S I E.

ON mande de Petersbourg du 9 du mois dernier que la Czarine a fait remettre au Lord Tyrawley & au Lord Hindford un Mémoire, lequel porte qu'ayant été requise par le Roi de Prusse d'employer les bons offices pour terminer les troubles qui agitent l'Allemagne, elle ne veut pas différer d'informer le Roi de la grande Bretagne qu'elle est dispo-
sée

scée à offrir sa médiation aux Puissances Belligerantes ; qu'elle n'a rien plus à cœur que de voir la paix rétablie en Europe , & qu'elle se flate que son impartialité dans la guerre présente est assez connue pour que la Reine d'Hongrie & le Roi de la grande Bretagne puissent avoir en elle une parfaite confiance ; que dans cette persuasion elle ne doute pas que S. M. Br. ne lui procure une prompte réponse de la part de la Reine d'Hongrie , & que ces deux Puissances ne consentent à l'assemblée d'un Congrès.

La Czarine a reçu un Courier dépêché par M. de Wisnako son Ambassadeur à la Porte , pour apprendre à cette Princesse que le Grand Seigneur étoit dans le dessein de faire tous ses efforts pour rendre la tranquillité à l'Europe.

On a appris depuis que les 12000 hommes de troupes Russiennes sur lesquelles le Roi de la Grande Bretagne comptoit , ne lui seront point envoyés par la Czarine.

S U E D E.

ON a appris de Stockolm que le Marquis de Lanmary , Ambassadeur du Roi T. C. auprès de S. M. Suédoise avoit reçu de Petersbourg un Courier par lequel M. d'Allion lui avoit donné part de la résolution prise par la Czarine d'offrir sa médiation pour pacifier l'Europe.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne que la Reine d'Hongrie a donné au Feldt Maréchal Comte de Traun le commandement des troupes qui doivent agir vers la Baviere.

Le Prince Charles de Lorraine a dû partir le neuf

de ce mois pour aller prendre celui des troupes de S. M. qui sont en Moravie.

Le 31 du mois dernier, M. d'Andlau arriva à Vienne de Schardingén, d'où il a été dépêché par le Comte de Bathiany pour informer la Reine que les troupes de S. M. avoient emporté d'affaut la Ville de Wilshoven, & que la garnison avoit été faite prisonniere de guerre. Le Baron d'Atrizky a apporté quelques jours après les drapeaux qu'on a enlevés aux ennemis en cette occasion.

Le Général Browne en voulant arrêtet la fureur des soldats qui à leur entrée dans Wilshoven commirent beaucoup de désordres, a été blessé à la cuisse.

L'inquiétude qu'à causée à Vienne la déclaration faite par le grand Visir à M. de Penckler, Ministre de la Reine à la Porte, est augmentée par la nouvelle qu'on a reçûe des ordres donnés par le Grand Seigneur pour faire des levées considérables de soldats en Bosnie & dans les Provinces voisines, & pour établir des magasins à Belgrade,

B A V I E R E.

ON a appris de Munich du 4 de ce mois que l'Electeur a envoyé à ses Ministres un rescrit dans lequel il fait connoître les sacrifices par lesquels l'Empereur a voulu rendre la paix à l'Empire, & le peu de succès des bonnes intentions de S. M. I.

Le même rescrit porte qu'il prendra pour règle de ses démarches les exemples qui lui ont été donnés par l'Empereur, & qu'à l'imitation de Prince il observera exactement ses obligations envers l'Empire, & concourera avec ardeur à tout ce qui pourra conduire à une paix prompte & durable. L'Electeur déclare ensuite que quoiqu'il n'ait encore

pris que le titre d'Electeur de Baviere , il ne cede rien de ses droits , & qu'il est résolu de les soutenir.

Le Partisan Geschrey ayant été informé que 250 hommes de recrues destinés pour les troupes de la Reine d'Hongrie devoient partir de Passau pour se rendre à Braunau , il se mit en marche avec sa Compagnie franche , afin de tâcher de les enlever , mais un détachement que le Commandant de Braunau avoit fait mettre en embuscade attaqua cette Compagnie franche avec tant de vivacité qu'elle fût dispersée & qu'une partie fût taillée en pieces. Le Partisan Geschrey n'eût que le tems de gagner avec le peu de Soldats qui lui restoient le poste le plus voisin de Landshut , & le nombre des prisonniers faits en cette occasion monte à 130.

Divers détachemens qui s'étoient avancés par ordre du Comte de Bathiany sur le bord de la Roth ont passé cette riviere , & ils ont pillé Pfarkirchen & quelques endroits des environs. Ils ont été renforcés depuis par d'autres troupes qui se sont étendues jusqu'à la Vils , & celles de Baviere qui occupoient le plat Pays entre la Vils & la Roth s'étant repliées vers l'Isar , afin de mettre à l'abri de toute surprise la Ville de Landshut & quelques autres postes , le Général Traun a marché à Wilshoven avec un corps de troupes & avec quelques pieces de canon.

Après avoir sommé inutilement la garnison de se rendre , il a commencé à battre la Place ; il a fait donner ensuite à la Ville en deux jours differens deux assauts dans lesquels il a été repoussé , mais ayant reçu de nouveaux renforts il a fait monter une troisième fois à l'assaut les troupes qu'il commande , & le feu qu'elles ont mis aux Fauxbourgs a obligé la garnison qui s'est défendue autant de tems qu'il lui a été possible , de se rendre prisonniere de guerre.

Cette garnison qui a été conduite à Passau étoit composée d'un bataillon des Gardes de Baviere, de 400 hommes de Cavalerie Bavaroise & de deux bataillons des troupes de Hesse.

FRANCFORT.

Les avis reçus du 5 de ce mois portent que l'Electeur & le Chapitre de Mayence n'ayant point voulu remettre au Maréchal de Maillebois le Fort de Konigstein, ce Général fit investir ce Fort le 27 du mois dernier par un détachement des troupes qui sont sous ses ordres; que le 30 lorsque les batteries des assiégeans furent entièrement établies, le Gouverneur de la Forteresse capitula, & que la garnison consistant en 600 hommes s'est retirée à Mayence.

Le Corps d'Hanoveriens par lequel la Ville de Wetzlaar étoit occupée a abandonné ce poste, & l'armée Française commandée par le Maréchal de Maillebois s'étant avancée sur le bord de la Lohne s'étend depuis Wetzlaar jusqu'à Weilbourg.

Un Corps de troupes de cette armée a travaillé à construire une tête de pont à Oppenheim & à y établir quelques batteries.

Le Maréchal de Maillebois attendoit de Suabe un renfort très-considérable, & il devoit être joint incessamment par 3000 hommes qui viennent du haut Rhin.

HAMBOURG.

On mande de Copenhague du 6 de ce mois que le Roi de Dannemarck avoit refusé de fournir au Roi de la Grande Bretagne le Corps de troupes auxiliaires qui lui avoit été demandé par S. M. Britannique.

P R U S S E.

QN apprend de Berlin du 24 du mois dernier qu'on y a reçu avis de Silésie que le Roi de Prusse devoit joindre incessamment son armée qui avoit ordre de s'assembler dans la haute Silésie, & qui sera composée de 70000 hommes, & que plusieurs Escadrons de cette Armée avoient été détachés pour donner la chasse aux partis des ennemis qui recommençoient à faire des courses dans la haute Silésie, & qui y ont commis plusieurs désordres.

Il paroît à Berlin une Déclaration du Roi de Prusse, de l'Electeur de Baviere, & de l'Electeur Palatin, laquelle porte que personne n'ignore les raisons qui ont déterminé les Electeurs à suspendre la voix Electorale de Boheme dans la dernière Diette tenuë à Francfort pour l'Electio[n] d'un Empereur; que c'est au seul Collège Electoral qu'appartient incontestablement le droit de rendre l'activité à une voix qu'il a suspendue; qu'ainsi la Cour de Berlin, celle de Munich & celle de Manheim ne sçauroient voir qu'avec beaucoup de surprise que l'Electeur de Mayence ait invité, sans avoir pris l'avis des Electeurs, la Reine d'Hongrie à envoyer des Ambassadeurs à la future Diette d'Electio[n]; qu'elles protestent contre cette démarche & contre tout ce qui en pourroit resulter au préjudice des droits du Collège Electoral, & qu'elles la regardent comme nulle & comme contraire aux Constitutions de l'Empire.

I T A L I E.

ON a appris de Rome du 20 du mois dernier que plusieurs Evêques ayant représenté au Pape les inconveniens de la multiplication des Fê-

196 MERCURE DE FRANCE.

tes, Sa Sainteté avoit établi une Congrégation pour examiner cette affaire, & que les Commissaires dont cette Congrégation est composée, travailloient à dresser le Projet d'une Bulle, par laquelle le nombre des Fêtes sera considérablement diminué.

Il y a eû à Spolette & dans les environs un violent tremblement de terre, & dans l'intervalle de huit heures on y a senti vingt-deux secouffes dont neuf surtout ont causé beaucoup d'épouvante. Quelques Edifices ont été détruits jusqu'aux fondemens; divers autres ont été renversés en partie, & il en est peu qui n'ayent été endommagés.

Selon des avis reçus de l'Etat Ecclésiastique l'Armée Espagnole commandée par le Comte de Gages s'est avancée à Foligno, & elle a continué sa marche pour s'approcher d'Imola.

ESPAGNE

On mande de Madrid du 23 du mois dernier que le Roi a appris par des lettres de l'Intendant de Marine du Ferol, que le Frigantin Anglois *A. re* de cent tonneaux qui portoit du bled de Londres à Lisbonne avoit été pris par l'Armateur Don François Bonacelli entre le quarante-huitième & le quarante-neuvième degré de latitude, & que les Armateurs François Chevalier & Salvador de Barrios s'étoient emparé de trois autres Bâtimens ennemis qu'ils avoient conduits au Port de Bayona.

L'Intendant de Marine de Cadix a mandé à S. M. que les Armateurs Don Joseph Vensal & Christophe Bracheos ont pris dans le Détroit de Gibraltar la Eclandre Angloise *la Nymphe*, de Dublin, qui portoit des provisions à Gibraltar, & une Frégate de la même Nation a été conduite à Cadix par l'Armateur Don Carlos Bru.

Selon les lettres de l'Intendant de Marine du Ferrol le Roi a appris que le 17 du mois dernier Don Joseph Jordanes commandant le Vaisseau *la Nôtre-Dame de Beyona*, s'étoit emparé vers le quarante-neuvième degré de latitude d'un Bâtiment de deux cent cinquante tonneaux, armé de quatorze canons & chargé d'eau-de-vie de sucre pour Londres.

Les mêmes avis portent que la Galere & la Frégate Angloises *le Valentin* & *le Rubis*, avoient été enlevées par les Armateurs Pierre de Gez & Pierre Fernandez, & qu'on avoit trouvé sur l'une onze cent septiers de bled, & sur l'autre trois cent cinquante sacs d'avoine, deux cent vingt-cinq d'orge, cent cinquante barils de morue, trente caissons de toiles pour des voiles de Vaisseaux & une grande quantité de cuirs.

G R A N D E B R E T A G N E.

ON mande de Londres qu'on y a appris de divers Ports, que plus de cent Navires Marchands, parmi lesquels il y en avoit soixante richement chargés pour l'Europe, ont péri dans la dernière tempête qu'on a essuyée à la Jamaïque; que de sept Vaisseaux de guerre qui ont échoué contre la côte de l'Isle, deux seulement ont pû être remis à flot; que le lendemain de l'ouragan on a trouvé sur le rivage environ dix-sept cent corps morts qui avoient été jettés à terre, & qu'on craignoit avec fondement que le nombre des personnes noyées ne fut beaucoup plus considérable; que presque toutes les cannes de sucre de l'Isle avoient été détruites, & qu'une partie des fortifications de Port-Royal avoit été renversée par un tremblement de terre, dont la tempête avoit été accompagnée.

Les fâcheuses nouvelles qu'on avoit reçues de

198 MERCURE DE FRANCE.

cette tempête sont confirmées, & il est arrivé de la Jamaïque une Relation contenant les particularités suivantes.

Le 31 Octobre dernier vers les six heures du soir le vent étant Nord-Est, il s'éleva un ouragan furieux accompagné d'un tremblement de terre, & cette tempête qui devint encore plus violente sur le minuit, continua avec la même impétuosité jusqu'à sept heures du matin. Plus de 150 Vaisseaux Marchands ont fait naufrage, ou ont été considérablement endommagés. Plusieurs Vaisseaux de guerre ont été brisés contre les rochers.

Le tremblement de terre a renversé une partie des fortifications de Port-Royal, le Fort du Passage & celui qui avoit été élevé depuis peu à la pointe de Mesquita. La Ville de Port-Royal a été presque entièrement inondée par les vagues qui s'élevoient de plusieurs pieds au-dessus du Quai du Port. Tout ce Quai a été ruiné ainsi que les Magasins & les Ateliers, & la violence du vent a jetté dans la mer toutes les marchandises & tous les agrez qui étoient dans les Magasins. Le dommage n'a pas été moins considérable dans la campagne, la plupart des plantations ayant été détruites & presque toutes les maisons abbatues tant par la force de l'ouragan que par le débordement des rivieres qui a fait périr une quantité prodigieuse d'habitans & de bestiaux.

Le Maréchal & le Chevalier de Bellisle, moyennant la promesse qu'ils ont faite de ne se mêler d'aucune affaire, ont obtenu la liberté de sortir du Château de Windsor & de se promener dans la distance de vingt milles à la ronde, & ils ont loué la Maison de Campagne de la Duchesse de Northumberland.

HOLLANDE ET PAIS-BAS.

ON a appris à Bruxelles que 22000 hommes des troupes Françoises ont formé un Camp entre Atht & S. Guillain , & que le Maréchal Comte de Saxe a fait marquer un autre Camp près du Pont de Belem dans les environs de Bruges.

Les lettres de l'armée commandée par le Duc d'Arenberg portent que le Maréchal de Maillebois a demandé à la Régence de Hesse-Cassel le passage sur les terres de ce Landgraviat pour 55 Bataillons & 92 Escadrons.



M O R T S.

Le 23 Fevrier. Henri-Anne *de Fulgni Damas de Rochechouart* , Baron de Marigny sur Ouche & dépendances, Couches, Aubigny, Seigneur d'Athie Villiers, Chevalier d'Agey, Parques, & autres lieux mourut dans ses terres en Bourgogne dans la 76 année de son âge. Il étoit frere ainé de Jean de Fuligny - Damas, Comte & Grand Custode de l'Eglise de Lyon, Abbé commandataire de Savigny; il a servi en qualité d'Officier dans les Carabiniers pendant une douzaine d'années, il se trouva dans sa premiere campagne à la bataille de Fleurus en 1690, & ne s'est retiré du service qu'après avoir reçu plusieurs blessures au siège de Barcelonne; il descendoit en ligne directe & masculine de l'ancienne famille de Fuligny originaire de Champagne, très connue dès le douzieme siècle par plusieurs Chevaliers de ce nom. Il portoit le nom de Rochechouart, par substitution comme fils ainé de Christine-Charlotte Pot de Rochechouart, laquelle en vertu du Testament de Philippe de Rochechouart Chandenier, dernier Baron de Marigny & de Couches mort en

290. MERCURE DE FRANCE.

1630, fait en faveur d'Anne Pot ayeule de ladite Dame, & petit-fils de Gabrielle de Rochechouart-Chandenier, fut par Arrêt du Parlement de Provence en 1683 envoyée en possession des Baronies de Marigny, Couches, &c. déléguée à à charge de porter le nom & les Armes de Rochechouart. Il épousa en premières nœces en 1708 Dlle. Marie de Frêne morte en 1717, dont il ne lui resta qu'un fils Jean de Fuligny Damas Marquis de Rochechouart, Lieutenant dans le Régiment du Roi tué en 1734 à la Bataille de Parme, âgé de 20 ans, & en secondes nœces il avoit épousé en 1735 Madame Marie Gabrielle de Pons de Renepont-Praslin, fille de Pierre de Pons, Marquis de Praslin, & de Charlotte-Françoise de Choiseuil unique héritière des branches de Choiseuil-d'Hôtel & Choiseuil-Praslin, dont il a laissé deux fils & une fille; Alexandre-Antoinette-Cesar âgée de 9 ans, Jean-Baptiste-François-Gabriel Chevalier de Malthe, reçu de Minorité, âgé de 5 ans 5 mois, & Charlotte-Eustache-Sophie, âgée de 3 ans & trois mois.

Le 7 Mars Gui-André de Laval-Monmorency appelé Comte de Laval, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere & de Fontaine Chalendray, Seigneur de la Plesse, premier Baron de la Marche, ci-devant Colonel d'un Regiment d'Infanterie; mourut à Paris dans la 59 année de son âge, il étoit fils de Pierre de Laval dit le Comte de Laval. Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere & de Fontaine Chalendray, Seigneur de la Plesse, premier Baron de la Marche, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Haute & basse Marche, mort le premier Juillet 1687 à l'âge de 30 ans, & de Marie-Therese-Françoise de Salignac morte en 1726. Il avoit

épousé en 1722 Mariannes de Turmenies veuve de Mathieu de la Roche-Foucaud Marquis de Bayers & fille de Jean de Turmenies Seigneur de Nointel, Garde du Tresor Royal, & de Marie-Anne le Bel; il a laissé 1. Gui-André-Pierre de Laval, Marquis de Laval-Lezay marié à l'âge de 17 ans le 9 Décembre 1740. avec Magdeleine-Jacqueline-Hortense de Bullion Fervaques seconde fille d'Etienne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur & Lieutenant General pour S. M. des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, & de Marie-Magdeleine-Hortense Gigault de Bellefond. 2. Louis-Joseph de Laval, nommé en 1743 à l'Abbaye de Ste Croix de Bordeaux O. S. B. Congrégation de S. Maur, 3 & N. de Laval, mariée le 26 Decembre 1740 avec Henri-François de Graves, Marquis de Solas, Baron de Lattes, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de S. Louis. Voyez pour la Maison de Laval, Branche de l'illustre Maison de Montmorency, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Vol. 3 fol. 64, & l'Histoire Généalogique de Montmorency par André du Chesne.

Le 13 D. Marie-Elisabeth Goyon de Matignon, femme de Jacques-Claude-Augustin de la Cour Marquis de Balleroy Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Ecuyer de Monseigneur le Duc d'Orleans, & ci-devant Gouverneur du Duc de Chartres, mourut à Paris âgée de 47 ans laissant plusieurs enfans fils & filles. Elle étoit fille de Charles-Auguste Goyon de Matignon Comte de Gacé, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi des Pais & Province d'Aunis, Ville & Gouvernement

d la Rochelle, Isle de Rhé, Oleron, Broüage & Terres adjacentes, nommé Chevalier des Ordres, mort le 6 Decembre 1729, & de D. Marie-Elisabeth Berthelot morte le 26 Juin 1702; elle avoit pour frere aîné M. le Comte de Matignon Chevalier des Ordres du Roi Lieutenant Général des armées du Roi & pour sœur aînée feu Madame la Marquise de Grave. Voyez la Généalogie de la Maison de Goyon Matignon l'une des plus illustres du Royaume dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 5 fol. 392, pour la Généalogie de la Cour Balleroy Noblesse connue en Normandie par titres depuis l'an 147 elle sera rapportée dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes à laquelle on travaille actuellement.

Le même jour D. Anne-Elisabeth d'Argouges de *Tain* femme de Armand Jean de Moneins Marquis de Moneins Comte de Troisville, Grand-Sénéchal de Navarre & Gouverneur du Pays de Soule, avec lequel elle avoit été mariée le 12 Août 1729 mourut âgée de 30 ans; elle étoit fille de Louis d'Argouges Marquis de Rannes Lieutenant Général des armées du Roi & de D. Catherine d'Ernohon. Le nom de Moneins est distingué en Guyenne par sa Noblesse & ses alliances. Pour celui d'Argouges c'est une ancienne Chevalerie de Normandie, & des mieux alliées. la Généalogie en sera rapportée dans la nouvelle Histoire des Maîtres des Requêtes ci-dessus annoncée.

Gilles-Marie de Maupeou Comte d'Ableiges; Maître des Requêtes de l'Hôtel mourut à Paris le même jour; il étoit né le 27 Janvier 1680, fut reçu Avocat au Parlement le 19 Janvier 1699, Conseiller au Parlement le 2 Août 1702, & en-

fin Maître des Requêtes le 1. Juillet 1707; il étoit fils de Gilles de Maupeou Comte d'Ableiges aussi Maître des Requêtes, Intendant à Clermont, puis à Piotiers, mort honoraire en 1727, & de Marie Guillemain de Courchamp; il avoit été marié au mois de Février 1711 avec Catherine Jubert de Bouville qu'il laisse veuve, fille d'André Jubert Seigneur de Bouville Conseiller d'Etat, & de Nicole Françoise Desmarests de laquelle il a eu 3 enfans, sçavoir 1. Gilles-Charles Felix de Maupeou Marquis d'Ableiges né le 7 Juillet 1711, Conseiller au Grand-Conseil le 12 Mai 1741, veuf depuis le premier Octobre 1742 de Françoise-Anne le Monier Dame Chatelaine & Vicomtesse de Notot, Dame des Anthieux, Papion d'Hierville, du Heribet & du Lando qu'il avoit épousée le 2 Avril 1740, fille unique de Romphaire le Monier de Fleville Ecuyer Seigneur d'Hierville & de Marie Doublet qui l'a rendu pere de Gilles François de Meaupeou d'Ableiges né le 12 Novembre 1741 & d'une fille née le 27 Septembre 1742. 2. Marie-Catherine Charlotte de Meaupeou mariée au mois de Mai 1737 avec Jean-Gabriel-Amable Alexandre de Riquet Chevalier Seigneur Baron de Bonrepos Avocat général au Parlement de Toulouse. 3. & N. de Meaupeou Religieuse en l'Abbaye de Long hamp.

Cette famille l'une des anciennes de Paris qui s'est également distinguée dans l'Eglise, dans l'Epée & dans la Robe subsiste dans trois branches; Charles René de Meaupeou Seigneur de Briere, aujourd'hui Premier Président du Parlement de Paris en est le Chef. Il descend de Pierre de Meaupeou dont le Frere cadet Gilles de Meaupeou Controlleur Général des Finances sous Henri V. forma la branche d'Ableiges; ce dernier étoit Tris-Ayeul de feu

204. MERCURE DE FRANCE.

M. de Meaupeou d'Ableiges qui vient de mourir ; il y a peu de Familles de Robe mieux alliées.

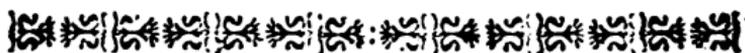
Le 26 Mars Louis Gaston de *Loffandiere* Conseiller en la Cour des Aides où il avoit été reçu le 12 Avril 1696 mourut à Paris chés Madame la Présidente M. rel sa fille agé de 73 ans, étant né le 9 Mars 1672 & ayant été tenu sur les fonts de Baptême par S. A. R. Mademoiselle Duchesse de Mantpenier qui lui donna le nom de Louis Gaston. ; il étoit fils de Maurice de Loffandiere Avocat en Parlement, & Intendant des Maisons, & Finances de cette Princesse, il avoit épousé le 11 Mars 1697. Marie-Angelique des Hayettes, morte au mois de Juillet 1732, de laquelle il laisse pour enfans Louis Gaston de Loffandiere reçu Conseiller au Parlement le 22 Août 1731. N. de Loffandiere Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bouzols, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. & Angelique de Loffandiere mariée le 28 Novembre 1724 avec Pierre Benoit Mosel Seigneur de Couravan, Vindé & le Meix, Président en la Cour des Aides, où il fut reçu le 23 Avril 1708, & dont elle est restée veuve le 13 Avril 1735.

LE Comte d'*Orford*, Pair de la Grande Bretagne, connu ci-devant sous le nom de Chevalier Robert Walpole, mourut à Londres le 29 Mars dernier dans la soixante-unième année de son âge. Il a mérité d'être compté au nombre des plus habiles Ministres, & même les ennemis que son grand crédit & ses emplois, encore plus la supériorité de sa réputation lui ont suscités, n'ont pu s'empêcher

de rendre justice à l'étendue de ses lumières & de sa capacité.

Anne-Therese de Savoie, Epouse du Prince de Soubise, Maréchal des Camps & armées du Roi, & Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, mourut à Paris le 5 de ce mois dans la vingt-huitième année de son âge, étant née le premier Novembre 1717.

Claude-Théophile de Beziade, Marquis d'Aravey, Chev. lier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Peronne, mourut à Paris le 6 âgé de 90 ans.



ARRESTS NOTABLES

EDIT du Roi, portant création d'Inspecteurs & Contrôleurs des Marches & Gardes dans les Corps des Marchands; & des Inspecteurs & Contrôleurs les Jurés dans les Communautés d'Arts & Métiers du Royaume. Donné à Versailles au mois de Février 1745, Registré en Parlement.

ORDONNANCE de M. le Lieutenant general de Police, du 6 Mars, qui ordonne aux Marchands Boucliers de la ville & au dehors de Paris, & tous autres faisant commerce de bœufs dans les marchés de Sceaux & de Voissy, de rapporter dans le courant du mois de Mars 1745, au Bureau de Dominique - Antoinette Huel Fermier des sols pour livre du prix des bœufs qui se vendent dans lesdits marchés, les laissez-a-fer de la première année du bail dudit Huel, dont ils

se trouveront porteurs, pour être convertis en de nouveaux
baisses, passer qui seront timbrés deuxième année.

ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi, qui or-
donne que les Toiles converties en chemises, ou autre-
ment façonnées, payeront à la sortie du Pays conquis,
trois livres du cent pesant pour les fines, & vingt sols
aussi du cent pesant pour les communes, conformément
au tarif de 1671, du 12 Mars 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui exem-
pte les Cendres de houille des droits du tarif de 1671,
à l'entrée du Pays conquis : & fixe à deux & demi
pour cent ceux sur les Cendres de chaux, du même
jour.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui casse
une Sentence de la Jurisdiction des Traités & Quart-
bouillon de Saint Lo, du 20 Decembre 1743, & un
Arrêt de la Cour des Aides de Rouen du 11 Août
1744, pour avoir annulé un procès verbal de saisie
de deux Poches de sel blanc trouvées dans un bateau
que le nommé Lefevre conduisoit sans expédition, & ce
sur le motif que la Requete tendante à la repetition
des Employés, n'étoit point dans la forme prescrite
pour les plaintes par l'Ordonnance criminelle de 1670
quoiqu'il eût été soutenu devant les premiers Juges
& à la Cour des Aides de Rouen, qu'aux termes
des Articles XIX, XX & XXI du titre XVII de l'Or-
donnance des Gabelles, & des Arrêt & Lettres Pa-
tentés des 23 Janvier & 6 Fevrier 1725, le Fermier
n'est point assujéti aux formalités établies par l'Ordon-
nance criminelle, dans le cas de simple faux-sauna-
ge comme celui en question, & dans lequel il ne pouvoit
être prononcé de peines afflictives que par conversion
de l'amende : Confisque le sel & le bateau saisis sur

Lefevre, le condamner en trois cent livres d'amende & aux dépens faits tant en la juridiction des Traictes & Quart-bouillon de Saint Lo qu'en la Cour des Aides de Rouen, du 16 Fevrier 1745.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi qui ordonne que les nouvelles finances ordonnées par les Edits de Décembre 1743 & la Déclaration du Roi du 23 du même mois seront payées à Denis Mollard, ses Commis ou preposés, du 23 Mars 1745.



ARREST du Conseil d'Etat du Roi, portant Règlement par rapport à ce qui doit être observé pour les bestiaux, du 14 Mars 1745.

LE Roi s'étant fait représenter en son Conseil, l'Arrêt rendu en icelui le 4 Avril 1720, par lequel il est fait défenses à tous laboureurs, fermiers, ménagers & autres personnes de quelque qualité & condition que ce soit, de vendre à aucuns bouchers les veaux & genisses qui seront âgés de plus de huit ou dix semaines, ni aucunes vaches qui seront encore en état de porter des veaux, & auidits bouchers de Paris & des environs de les acheter ni tuer, à peine contre les vendeurs de confiscation desdits veaux, genisses & vaches & contre les bouchers de pareille confiscation, de trois cent l' d'amende & d'être privés de faire la marchandise de boucherie. Et Sa Majesté étant informée que par la mortalité des bestiaux dans plusieurs Provinces du Royaume, l'espece des bœufs & vaches est considérablement diminuée, qu'il est important de

rendre ces défenses générales, afin d'en prévenir la disette, qui seroit d'autant plus préjudiciable à ses sujets, qu'en donnant lieu à une augmentation sur la viande, elle en occasionneroit une aussi dangereuse sur les voitures, & seroit cesser une partie de la culture; à quoi étant nécessaire de pourvoir: Oûi le rapport du sieur Orry Conseiller d'Etat ord naire, & au Conseil Royal, Contrôleur général des finances, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne.

ARTICLE PREMIER.

Que l'Arrêt du Conseil du 4 Avril 1710 sera exécuté selon sa forme & teneur, & en conséquence a fait inhibitions & défenses à tous laboueurs, fermiers, herbagers, ménagers & autres, de quelque état & condition que ce soit, de vendre à aucuns bouchers, tant dans les Villes qu'à la campagne aucuns veaux & genisses au-dessus de l'âge de dix semaines, ni aucunes vaches qu'elles n'ayent dix ans passés; le tout à peine de confiscation & de trois cent livres d'amende pour chaque contravention.

I I.

Défend pareillement Sa Majesté tant aux Bouchers de Paris qu'à ceux des autres Villes du Royaume, même à ceux répandus dans les campagnes, d'acheter lesdits veaux & genisses au-dessus de l'âge de dix semaines, & les vaches qui n'auront pas dix ans passés, pour les tuer, sous pareille peine de confiscation, de trois cent livres d'amende, & d'être en outre privés de leur état.

I I I.

Veut Sa Majesté que par l'Officier qui sera commis par le sieur Lieutenant général de Police aux marchés de Sceaux & de Poissy, les Commis

des Fermes à Paris , ceux des autres Villes du Royaume , les Commis des Aides répandus dans les Provinces , les Huissiers & autres Officiers ayant serment à justice , les contrevenans puissent être saisis , & qu'ils soient poursuivis pardevant le sieur Lieutenant général de Police à Paris , & les sieurs Intendans & Commissaires départis dans les Provinces , à la requête des personnes qu'ils jugeront à propos de commettre pour l'exécution du présent Arrêt.

I V.

Les peines ci-dessus prescrites seront prononcées contre les parties saisies sur les simples procès verbaux des Commis , affirmés véritables devant le plus prochain juge du lieu où ils auront été faits , dans le tems prescrit par l'ordonnance des Aides.

V.

Et pour engager lesdits Commis & autres à veiller plus attentivement à l'exécution des défenses portées par le présent Arrêt , Sa Majesté a accordé & accorde à ceux qui feront les saisies la moitié des amendes qui seront prononcées sur leurs procès verbaux ; & sur le surplus il sera fixé un honoraire pour celui qui sera préposé & chargé de la poursuite.

V I.

Enjoint Sa Majesté au sieur Lieutenant général de Police à Paris , & aux sieurs Intendans & Commissaires départis dans les Provinces , de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt , leur attribuant toute Cour & juridiction pour connoître & juger sommairement , sauf l'appel au Conseil , les contestations qui naîtront à cette occasion , & toutes les contraventions qui seront constatées en vertu d'icelui.

Et sera le présent Arrêt imprimé, lû, publié & affiché par tout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore, même inscrit sur le Registre des délibérations de la Communauté des Bouchers de Paris, à la diligence des Jurés. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 14^e jour de Mars 1745. Signé, PHELPEAUX.

T A B L E.

P ièces fugitives en Vers & en Prose. Nouveaux	
Plan d'une Histoire de l'esprit humain	3
Avant propos.	5
De la Chine	9
Des Indes, de la Perse, de l'Arabie & du Mahometiste	27
Ode par M. V.	37
Arrêts notables de l'année 1745	39
L'ignorance discrète démasquée par la besace	55
Lettre sur les Abeilles.	58
Epiître à M. D.	71
Memoire sur la Ville d'Arras	75
Sonnetto & Imitation	80
Suite du Manuscrit Indien	82
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts &c.	106
Lettre aux Auteurs du Mercure	120
Nouvelle Carte de Geographie	121
Autre Lettre aux Auteurs du Mercure	124
Estampes Nouvelles	125
Nouveau Surtout pour le Roi d'Espagne	128
Enigmes & Logogripes.	129
Spectacles	133
Suite des reflexions sur les Ballets	135
Concert Spirituel	139
Descriptions de la sale de spectacle construite à Versailles &c.	147
Journal de la Cour	168
Benefices donnés	170
Prise de Vaisseaux	172
Officiers Generaux des Armées de S. M.	174
Nouvelles Etrangères, Turquie	187

Russie	190
Suede , Allemagne	191
Baviere	192
Francofort , Hambourg	194
Prusse , Italie	195
Espagne	196
Grande Bretagne	197
Hollande & Pays bas	199
Morts	<i>ib. d.</i>
Arrêts notables	205

AVIS AU LECTEUR.

L'ESSAI sur l'Histoire, morceau singulier, par lequel nous commençons ce Mercure d'Avril, ayant été imprimé précipitamment sur un manuscrit défectueux, le Lecteur est prié de consulter d'abord l'errata cy-joint.

Page 10, lig. 17, Hiar, *lis. Hiao,*

Page 11, lig. 12, Fotis, *lis. Fohis.*

Page 15, lig. 27, Darignes, *lis. Dariques.*

Page 17, lig. 3, Panabou, *lis. Banbou.*

Page 17, lig. -, imiter, *lis. surpasser.*

Page 23, lig. 26, l'idole-Fo ou de Foe, *lis. l'Idole Fo, ou Foé.*

Page 25, lig. 23, n'a pas subsisté, *lis. n'a subsisté.*

Page 26, lig. 8, Judé, *lis. Judée.*

Page 26, lig. 12, Colo, *lis. Colao.*

Page 30, lig. 11, détruire; ces Bramins, *lis. détruire ces Bramins.*

Page 32, lig. 24, de ses propres Etats, *lis. dans les &c.*

Page 33, lig. 28, Cadishca, *lis. Cadishea,*

Page 34, lig. 3, adorer que Dieu qui &c. *lis. adorer que le Dieu qui &c.*

Page 34, lig. 30, falsifiés, *lis. falsifiés,*

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

MAI 1745.



A PARIS,

Chés {
GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e ,
à *M. DE CLEVES D'ARNICOURT*
rue du *Champ-Fleuri* dans la *Maison* de *M.*
Lourdet *Correcteur* des *Comptes* au premier
étage sur le derrière entre un *Perruquier* & un
Serrurier à côté de l'*Hôtel d'Enguien*. Nous
prions très-instamment ceux qui nous adres-
seront des *Paquets* par la *Poste* , d'en af-
franchir le port , pour nous épargner le dé-
plaisir de les rebuter , & à eux celui de ne
pas voir paroître leurs ouvrages.

Les *Libraires* des *Provinces* ou des *Pays*
Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercur*e
de *France* de la première main , & plus promp-
tement , n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée ; on se conformera très-exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à *M.*
de Cleves d'Arnicourt , *Commis* au *Mercur*e
de *France* rue du *Champ-Fleuri* , pour ren-
dre à *M. de la Bruere* ,

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE.

*PIECES FUGITIVES ;
en Vers & en Prose.*

*A MADAME B. **. en lui renvoyant sa
Coëffure de nuit, oubliée à la maison de
campagne de l'Auteur, à Vitry sur Seine.*

Sur l'air des Folies d'Espagne,



N jour Venus oubliâ sa ceinture ;
L'Amour trouva ce bijou si cheri ;
C'est pour Iris, oui, dit-il, je le jure,
Vîte, volons lui porter à Vitry.

Cipris, hélas ! découvrit le mystère ;
A son retour Cupidon fut grondé ;
Perfide enfant, lui dit-elle en colere,
Quoi donc à moi tu préfères B, **.

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Blancheur, attraits, précieux don de plaire,
Une Ame égale & riche en sentimens,
Douceur, talens, aimable caractère,
Peut-on tenir contre tant d'agrémens,

C'en est donc fait je vais perdre l'Empire,
Que sur les cœurs les mortels m'ont donné.
Amour, partez ; je frémis, je soupire ;
Que dans l'instant ce don soit rapporté.

L'Amour sourit ; ne craignez rien, ma mere ;
Je vais chercher cet ornement divin ;
La belle Iris me sera toujours chere ;
Je veux l'orner d'un ruban gris de lin *.

Si-tôt il part, & sur votre toilette
Le fripon met la Coëffure de nuit,
Met le ruban ; ajuste la Cornette
Puis en riant me l'apporte & s'enfuit.

Recevez donc, Iris, cette Coëffure
De mes baisers couverte mille fois,
Non de Venus la brillante parure,
Mais celle-ci dont l'Amour a fait choix.

B. C. D. V.

* La Coëffure avoit été montée, avant que de la renvoyer avec un ruban gris de lin & or.



L E T T R E

De M. Chaix , à M. B... dans laquelle il relève quelques erreurs concernant l'Histoire de Provence , glissées dans les relations des fêtes données par la Cour des Comptes , Aides & Finances , & par la Ville d'Aix.

J'Applaudis volontiers, Monsieur, au zèle de ceux qui ont fait insérer dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, depuis la page 2291. jusques à la page 2303, les relations des fêtes données tant par la Cour des Comptes, Aides & Finances, que par la Ville d'Aix, au sujet du rétablissement de la santé du Roi. Je vous avois dans le tems instruit de ces fêtes, & leurs relations dans les faits n'auront plus eu pour vous les graces de la nouveauté, aussi je ne suis point en peine du jugement que vous en aurez porté.

Quoiqu'il en soit, ce n'est point contre elles que je m'éleve, mais contre des erreurs qu'on y a inserées sans nécessité. Erreurs que je pardonnerois aisément, si elles ne touchoient qu'aux faits, qui font la matiere de ces relations, mais que je ne puis passer sous silence, parce qu'elles tombent directement sur l'Histoire générale de Provence ou sur

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

L'Histoire particulière de la Ville d'Aix.

On lit ces mots à la page 2299. de la première * de ces relations : „ Sur ces chars étoit „ une symphonie ambulante , accompagnée „ de ces tambourins , nommés en Provence „ *galaubets* , qui sont très-réjouissans , & s'accordent parfaitement au génie des gens du „ Pays , toujours prêts à danser & à sauter : „ Aussi sont-ils les descendans des *Saliens* , „ ainsi nommés à *Saliendo*. *Ces tambourins* „ *ou galaubets nous viennent , selon les Historiens de Provence , des anciens Troubadours,* „ dont les ouvrages sont la première & vraie „ origine de la Poësie Française.

Il faut n'avoir jamais lû les Auteurs anciens & modernes , qui ont parlé de la Provence , pour donner une telle étymologie au nom des *Saliens*. Pitton dans son Histoire de la Ville d'Aix , *Liv. 1. Chap. 1.* paroît l'avoir curieusement & exactement recherchée. Celle des mots Grecs *Σαλις* & *Σαλύμες* & des mots Latins *salii* , *salvei* , ou *salies* , n'est pas moins difficile à sçavoir , dit-il , que de chercher la source du Nil , à la poursuite de laquelle on travaille en vain depuis tant de siècles. Je me ris de la vanité des Grecs , qui prétendent avoir imposé les noms à divers peuples...

* Cette Relation de la Cour des Comptes d'Aix a encore été imprimée à Paris chez Ballard fils.

Notre pays est peuplé devant qu'on eût la connoissance de la Langue Grecque, puisque les fugitifs de la Phocide trouverent un Roi & des peuples qui lui étoient soumis.... Il n'est non plus véritable de dire, que quoique nous soyons dispos au saut & à la course, le terme Latin de salio ou salto, qui signifie sauter, fasse celui de Saliens.

Pitton, après avoir ainsi prouvé que le nom des Saliens ne peut être dérivé du Grec ni du Latin, propose ensuite son sentiment, & celui du Pere Denis Capucin, sur l'étymologie de ce nom. Ils la tirent l'un & l'autre de la Langue Hébraïque: Pitton dit qu'il dérive du mot Hebreu *sala*, en Latin *sales*, & en François le mot à rire. Expression, dit-il, qui s'accorde à l'humeur de notre Nation, & surtout de ceux de la Ville d'Aix, qui ont l'esprit gaillard, plaisant, facétieux, & prompt aux belles reparties.

On voit bien qu'il a quelque raison de n'être pas jaloux de son opinion, puisqu'il défere tout de suite à celle du Pere Denis, qu'il rapporte. Ce grand homme, ajoute Pitton, m'a autrefois assuré que le mot Hebreu *sahala* veut dire dilaté & étendu. Or les Auteurs m'apprennent que les Saliens étoient les plus puissans de cette Province; que leur pouvoir & autorité sous le commandement d'un seul Monarque, s'étendoient sur tous les voisins (depuis

§ MERCURE DE FRANCE.

les environs d'Aix jusques vers Nice, en suivant les côtes de Provence) tous lesquels étoient compris sous le nom de *Saliens*, comme les plus recommandables. Les peuples les plus nobles ont toujours cet avantage d'obliger leurs voisins, d'emprunter leur nom pour avoir part à leur gloire.

Faut-il réfléchir longtems sur les opinions du Pere Denis & de Pitton pour se convaincre qu'elles ne sont pas plus fondées que celles des anciens Auteurs qui tiroient du Grec ou du Latin l'étymologie du nom de *Saliens*?

J'avouë, Monsieur, qu'à travers cette diversité d'opinions il n'est pas facile de se déterminer, mais on ne peut désavouer aussi que la moins vraisemblable & la moins soutenable est celle qui tire cette étymologie du mot Latin, *Salio, Salii à Saliendo*. Si la Langue Latine n'a été connue en Provence que lorsqu'elle a été conquise & réduite en Province par les Romains, *Provincia, quasi, præ victa*, comment cette Langue peut-elle avoir donné l'origine au nom des *Saliens*, tandis que ces peuples habitoient cette contrée plusieurs siècles auparavant, & qu'au rapport de Ptolomée & de Strabon les anciens Phocéens qui y aborderent la trouverent peuplée d'habitans soumis au gouvernement de leur Roi ?

Je n'ose présumer, Monsieur, que l'Auteur de cette relation ait confondu dans l'éty-

mologie du nom des *Saliens*, anciens peuples de Provence, celle des *Saliens*, Prêtres de Mars, institués à Rome par Numa Pompilius, & qui réellement furent appelés *Saliens*, *Salii* à *Saliendo*, parce qu'en certains jours ils chantoient & dansoient par la Ville. L'erreur feroit dans ce cas trop grossière, & l'impéritie trop grande; j'aime bien mieux croire que le mot Latin *Salio*, faisant une allusion naturelle à celui de *Salii*, l'a détourné de toute recherche, & lui a fait saisir cette explication comme la plus apparente & la meilleure, quoiqu'elle soit absolument fautive.

La seconde erreur n'est ni moins intéressante, ni moins nécessaire à réparer. On peut même dire qu'elle est gémée, puisqu'elle suppose, 1°. que les instrumens, dits en patois Provençal *galaubets*, étoient connus du tems des *Troubadours*, 2°. que ces mêmes *Troubadours* s'en servoient. Dans l'une & l'autre de ces suppositions il est étonnant qu'on s'autorise des Historiens de Provence qui n'en disent mot.

Que les *galaubets* ne fussent point connus du tems des *Troubadours*, c'est ce qu'aucun Provençal n'ignore. L'invention de ces instrumens est toute récente, elle ne remonte guères au-delà de ce siècle, & nos vieillards n'ont point encore oublié que Messieurs Azan & Fregier, morts depuis quelques an-

nées, ont été ceux qui les premiers se sont distingués à Aix par l'accord de cet instrument avec le tambourin. Il est vrai que dans ces derniers tems en Provence & sur-tout à Marseille, ces instrumens sont devenus fort à la mode, que les jeunes gens de tout état ont pris plaisir à en jouer; qu'ils y ont excellé, en les accommodant même aux tons de la musique, & que cette espece d'émulation a fait entrer ces mêmes instrumens dans toutes les fêtes & dans toutes les parties de plaisir.

La seconde supposition n'est que le renouvellement d'une dispute qu'il y eût au commencement de ce siècle entre quelques Auteurs Provençaux sur divers points de l'Histoire de Provence.

M. Pierre - Joseph de Haitze dans sa *Lettre de Sextius le Salien à Euxenus le Marseillois*, & dans ses *Dissertations sur divers points de l'Histoire de Provence*, Dissertat. 3. de l'origine des Troubadours, se vanta d'en avoir découvert le véritable caractère dans un portrait peu avantageux que fait d'eux Rodulphe Glaber, Moine de Saint Germain d'Auxerre, au 3^e. Liv. de ses *Histoires*, sur la fin du Chap. 9. Il soutint sur l'autorité de cet Auteur que les *Troubadours*, que la Princesse Constance, fille du Comte de Provence Guillaume I. mena à la Cour de France lors de son mariage avec le Roi Robert, n'étoient

d'autres „ que des Comédiens, des Chanteurs
 „ & des Joueurs publics d'instrumens, auxquels
 „ on donna d'abord les noms de Jongleurs,
 „ Comies, Musars, Viateurs & Chantaires,
 „ & qu'il n'y avoit jamais eu d'autres Trou-
 „ badours en Provence.

M. de Galaup-Chastueil, l'un des antago-
 nistes du Sieur de Haitze, dans son *Discours*
sur les Arcs triomphaux dressés en la Ville
 d'Aix lorsque les Enfans de France y passe-
 rent en 1701. étoit convenu de ces noms,
 donnés anciennement aux Troubadours, &
 expliqués par Jean Nostradamus dans la pré-
 face de leurs vies. Il convint encore dans ses
Reflexions sur la lettre de Sextius, & dans son
Apologie des Troubadours, servant de réponse
aux Dissertations de Pierre-Joseph, Dialog. 3e.
 que ceux que la Reine Constance mena
 avec elle à Paris pouvoient être de simples
Bâteleurs & Ménétriers, mais les conséquen-
 ces qu'il en tira, furent toutes cōtraires à
 celles de M. de Haitze.

D'abord il lui reprocha de ne point dis-
 tinguer les tems pour fixer la vraie origine
 & le caractère des Troubadours; qu'il ne
 falloit point confondre ceux-ci, ainsi qu'a-
 voit fait le Moine Glaber, avec les Bâteleurs
 & Ménétriers de la Reine Constance; qu'en
 supposant même que ces Bâteleurs & Méné-
 triers eussent inventé & se fussent exercés à

12 MERCURE DE FRANCE.

la Poësie Provençale, on pouvoit en conclure seulement qu'elle n'avoit pas une origine fort illustre, & qu'elle étoit alors (dans le dixième siècle) pour ainsi dire, dans son enfance, mais jamais que les Troubadours qui vinrent dans la suite (depuis le 11^{e.} jusqu'au 14^{e.} siècle) & qui perfectionnerent la Poësie Provençale, *ces admirables génies qu'on vit régner pendant quelques siècles en Provence, & dont les productions étoient si estimées dans les différentes Cours de l'Europe*, ne fussent eux-mêmes que des Bâteleurs & des Ménétriers. Peut on en effet penser que l'Empereur Frederic I., Richard Roi d'Angleterre, Raymond Berenger III. Comte de Provence, les Castellannes, les Blauas, la Comtesse de Die, & tant d'autres beaux esprits de ces tems eussent ainsi avili leur rang & leurs talens ?

Il auroit été facile, ce me semble, Monsieur, de concilier sur ce point les opinions différentes des Sieurs de Haitze & de Galaup, en distinguant les tems, ainsi que ce dernier le prétendoit.

On ne pouvoit disconvenir avec M. de Haitze, que conformément à ce que rapporte Glaber, les Troubadours qui accompagnèrent la Reine Constance ne fussent *des Comédiens, des Chanteurs, & des Joueurs publics d'instrumens*, mais il ne falloit point de cela tirer avec lui cette conséquence erronée, que

es grands hommes qui avoient dans la suite cultivé la Poësie Provençale, n'étoient pas pour cela Troubadours de profession, parce qu'ils n'étoient pas Jongleurs, Comies, Musars, Viateurs & Chantaires publics, & qu'ils n'en faisoient pas métier-marchandise.

On devoit au contraire en conclure avec M. de Galaup que la Poësie Provençale s'étant bien-tôt après perfectionnée, & qu'ayant été cultivée, ainsi que dit Pasquier l.iv. 7. chap. 4, par les Gentilshommes ou grands Seigneurs, esquels on ne pouvoit facilement remarquer une Poësie Pedantesque (encore moins les regarder comme des Bâteleurs & des Ménétriers) on n'eût pas besoin pour devenir Troubadour de faire le métier de Jongleurs, Comies, Musars, Viateurs, & Chantaires, & qu'il suffit alors de s'exercer & de réussir dans cette Poësie pour être dit & reconnu véritable Troubadour. On peut en effet assûrer, ainsi que le rapporte Galaup, que les Historiens qui nous ont conservé les noms & les principaux ouvrages de nos Troubadours, n'ont pas entendu parler de ces Jongleurs & Viateurs, Comies & Bâteleurs de la Reine Constance, mais bien des personnes considérables qui avoient cultivé les rimes Provençales, & celles qui s'étoient distinguées dans cette ingénieuse maniere d'écrire.

Pardonnez-moi, Monsieur, cette digres-

14 MERCURE DE FRANCE

sion sur nos *Troubadours*. Je les ai vûs à regret confondre de nouveau, ainsi qu'avoit fait le Sr de Haitze avec des Bâteleurs & Ménétriers, & j'ai voulu rappeler après M. de Galaup que les personnes qui se sont appliquées à la Poësie Provençale, & qu'on ne peut soupçonner d'avoir exercé la profession de Bâteleurs & Ménétriers, sont les seules auxquelles les Historiens de Provence ont donné le nom de Troubadours; les seules dont ils nous ont conservé les noms & les ouvrages; les seules enfin qu'une Tradition constante nous a fait reconnoître pour tels.

Je ne délavoue point cependant que lorsque nos Poëtes Provençaux joignoient à leur talent pour la Poësie celui de jouer de quelque instrument, ils n'en firent un noble usage, soit pour réhauffer le prix de leurs productions, soit pour montrer un talent de plus, & c'est ce qu'observe Nostradamus dans la préface de leurs vies. Le Président Fauchet dans son *Recueil de l'origine de la Langue & de la Poësie Françoisse, rime & romans*, chap. 8. observe la même chose des premiers Poëtes François, mais ces deux Auteurs ne se sont point avisé de dire, de penser même, que ces premiers Poëtes, soit Provençaux, soit François, se soient servis ou ayent pû se servir d'autres instrumens que de la flûte, du violon ou de la viole, seuls instru-

mens qui pouvoient s'accorder & convenir à leurs chants , & jamais des tambours , tambourins & autres bruyans instrumens toujours incompatibles avec l'accompagnement de la voix.

De tout cela vous conclurez aisément, M. qu'indépendamment de ce que , ainsi que je l'ai déjà observé , l'époque de l'usage des *galoubets* en Provence ne remonte point au-delà de 50 ou 60 ans, quand même elle seroit aussi ancienne que le sont nos Troubadours , ceux-ci n'auroient jamais pû s'en servir , & que dans les règles de la bienséance ils ne leur auroient même pû convenir , mais seulement à des Bâteleurs & Ménétriers , qu'on ne peut & qu'on ne doit en aucun sens confondre avec eux.

La double erreur que je viens de discuter peut avoir donné lieu à celle qui suit. On a inséré au bas des pages 2302 & 2303 de la relation des fêtes données par la Ville d'Aix , cette note sur le mot *Danseurs*. « On appelle
 « ainsi plusieurs bandes de jeunes gens habillés proprement avec des chemises de
 « toile d'Hollande , des rubans en bandolier & une espee de culotte à la matelote garnie de rubans , bas & souliers blancs ,
 « frisés & poudrés , ayant un casque en tête couvert de plumes & portant une espee de
 « sceptre à la main. On croit que c'est à pen

• près l'habit des anciens Troubadours de Pro-
• vence.

D'abord je conviens, M. du nom & de l'habillement * des *Danseurs* : Je trouve même qu'ils ont allés de rapport avec les Prêtres de Mars de l'ancienne Rome, nommés *Salii* à *Saliendo*, & je ne doute pas que nos Peres les eussent appellés du nom de *Saliens*, s'ils n'eussent craint avec raison qu'on ne les confondît dans la suite, ainsi qu'on l'a fait dans la relation des fêtes de la Cour des Comptes, & que je l'ai dit ci-devant, avec les anciens Peuples de ce nom, desquels ils tiroient leur primitive & véritable origine.

Mais je ne puis convenir en même tems, que tel fût à peu près l'habit des anciens *Troubadours de Provence*. A la vérité cet habit auroit pû assortir des Bâteleurs & Ménétriers tels que ceux qui accompagnerent la Princesse Constance à Paris, mais peut-on penser que cette espee d'habillement eût convenu à des personnes qui autant par leur naissance que par leurs talens étoient bien éloignées de se donner ainsi en spectacle ?

D'ailleurs quoique j'ignore l'époque de l'introduction des Danseurs dans la Ville d'Aix, qu'on trouveroit sans doute dans les

* On pouvoit même y ajouter les jarretieres chargées de grelots, qu'ils placent sur leurs gras de jambe, le mouchoir qu'ils ont à la main gauche, &c.

Archives de la Communauté, je crois pouvoir cependant assurer sur de bons garants qu'elle n'est pas fort ancienne.

Ces *Danseurs* ne sortent & ne dansent communément à Aix qu'une fois l'année à l'occasion de la Fête Dieu, que vous sçavez, M. qu'on y célèbre assés singulierement par la représentation de certains anciens Jeux ridicules, indézens & dont on a supprimé une bonne partie, mais ces *Danseurs* ne sont point, ainsi que le reste de ces mêmes Jeux, de l'institution de cette Fête. René d'Anjou Comte de Provence, qui est le Fondateur, ne les y introduisit point, & il n'est fait aucune mention d'eux dans la *plainte de Mathurin de Nuré* à notre célèbre *Gassendy*, sur l'indécence de nos Jeux de la Fête Dieu, écrite en 1645, ni dans la *Traduction* libre & manuscrite en vers Provençaux d'une partie de cet ouvrage fait par M. de Gaillard-Chaudon, ni enfin dans *l'esprit du Cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête Dieu* de M. de Haitze, dont il a été fait deux Editions, l'une en 1708, l'autre en 1730.

Si donc on veut d'une part fixer une fois ses idées sur les Poètes Provençaux qu'on doit reconnoître pour les vrais Troubadours, de l'autre convenir de l'incongruité qu'il y auroit eû pour eux dans cette espece d'habillement dont se décorent nos Danseurs ;

18 MERCURE DE FRANCE.

réfléchir enfin que ces derniers n'avoient point été introduits parmi les Jeux de la Fête Dieu, puisque non seulement les Auteurs que j'ai cités, mais les Historiens de Provence, n'en parlent point, on conclura nécessairement que la présomption par laquelle on a voulu donner l'habillement des Danseurs aux anciens Troubadours ne leur convient absolument point & leur est tout-à-fait injurieuse.

A Aix le 20 Décembre 1744.



L'AIGLE ET LE PERROQUET

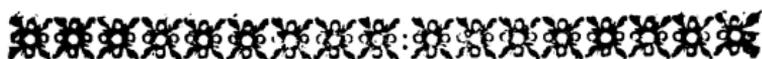
A M. M***.

Fable nouvelle.

JADIS un certain Perroquet
Chés un sçavant vivant en cage,
De son Docteur par son caquet
Bientôt répéta le langage.
De-là vint que trop orgueilleux
De son babil, de sa mémoire,
Il voulut se rendre fameux
Et placer son nom dans l'Histoire,
Ch. les Oiseaux notre bavard
Trancha d'abord d'esprit sublime,
Et jabottant à tout hazard,

Par fois il discouroit en Rime.
 Chacun le reconnut pour Roi,
 Tant on admiroit son langage.
 Il régle, ordonne & fait la Loi.
 Plus qu'à l'Aigle on lui rend hommage,
 Mais par malheur l'Aigle en eut vent,
 Et pour défendre sa Couronne
 Part, vole, arrive en un instant,
 Et veut lui parler en personne.
 Le Perroquet discourt en Vers,
 L'Aigle est surpris de sa Science,
 Mais raisonnant tout de travers
 L'Aigle apperçut son ignorance,
 Et le chassant, lui dit, apprens
 Que qui veut parler comme l'homme
 Doit raisonner avec bon sens.
 C'est vous, bavard, qu'ici je nomme
 Dessous le nom de Perroquet;
 Qui n'avez pour toute science
 Que la mémoire & le caquet,
 Rempli d'orgueil & d'insolence.

Par M. CHERET.



*Suite des Arrêts notables rendus en la Grand-
Chambre du Parlement de Paris.*

LE Jeudi 18 Mars 1745, la Cour dé-
cida une *Question de Dévolution*, inté-

75 MERCURE DE FRANCE.

ressante pour tous les Collateurs du Royaume , & la décision en est d'autant plus à remarquer que c'est la première fois que cette Question s'est présentée au Parlement de Paris.

Il s'agissoit de sçavoir si après qu'un Collateur a laissé passer les six mois de la vacance du Bénéfice qui est à sa collation , il est absolument déchû du droit de le conférer , si ce droit est exclusivement acquis à son Supérieur , ou s'il peut encore après les six mois prévenir le Supérieur , & si les provisions qu'il donne du Bénéfice sont bonnes en cas qu'elles soient antérieures aux autres.

La décision de cette Question dépendoit de l'interprétation du Canon VIII. du troisième Concile de Latran , tenu sous Alexandre III. en 1179.

Dans le fait *le Prieuré de Sermur* dont il s'agissoit , donné en 1067 à *l'Abbaye de Moissac* par la Comtesse de Narbonne , du consentement de l'Evêque de Rhodès , est un membre de cette Abbaye , & *l'Abbé de Moissac* en est le *Collateur naturel*.

Le Titulaire du Prieuré de Sermur étant mort à Paris le 14 Octobre 1742 , son décès fut ignoré à Sermur situé dans le Diocèse de Rhodès , & à Moissac Diocèse de Cahors , en sorte que M. l'Abbé de Biron Abbé de cette Abbaye , n'en fut point informé.

M. l'Abbé Bresson (qui a emporté le Bénéfice) & deux autres Contendans, envoyèrent en Cour de Rome ; leur courier arriva le même jour 5 Novembre 1742, & retint pour chacun d'eux un grand nombre de dates qu'ils avoient fait continuer depuis.

L'un des trois Contendans s'étant fait expédier des provisions sous la date du 5 Novembre 1742, avoit pris possession le 21 Juillet 1743, & un autre des trois avoit pris possession le 30 Octobre suivant en vertu de semblables provisions du 5 Novembre.

M. l'Abbé Bresson n'avoit pris possession que le 18 Janvier 1744 en vertu de deux semblables provisions de Cour de Rome des 5 & 6 Novembre 1742.

Mais ce dernier craignant qu'il n'y eut concours de dates s'étoit adressé à M. l'Abbé de Biron (premier Collateur du Bénéfice) & avoit obtenu de lui le 6 Fevrier 1744 des provisions dans lesquelles celles de Cour de Rome étoient référées, & le Bénéfice lui avoit été conféré *jus juri addendo & de quo nuper autoritate Apostolicâ provisum extitit.*

L'un des deux autres Contendans se défiant de ses provisions de Cour de Rome, ne s'étoit adressé ni à M. l'Abbé de Biron ni à M. l'Evêque de Rhodès son Supérieur, mais à M. l'Archevêque d'Abby Métropolitain, & en avoit obtenu le 9 Mars 1744 des pro-

22 MERCURE DE FRANCE.

visions postérieures à celles obtenues par M. l'Abbé Bresson.

A l'égard du troisième il s'en étoit tenu à ses provisions de Cour de Rome.

La complainte s'étant engagée entre ces trois Contendans, Sentence étoit intervenue aux Requetes du Palais par laquelle *sans avoir égard aux provisions de Cour de Rome respectivement obtenues par les Parties ni à celles obtenues de M. l'Archevêque d'Alby, postérieurement à celles obtenues par le sieur Abbé Bresson de l'Abbé de Moissac, le sieur Abbé Bresson est maintenu en possession du Bénéfice contentieux avec restitution de fruits.*

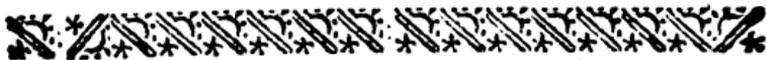
Sur l'appel interjetté par les deux Contendans qui avoient succombé, l'Intimé établissoit que le Canon VIII du troisième Concile de Latran ne contient aucun Décret irritant contre les provisions accordées par le Collateur naturel après les six mois de la vacance; on établissoit qu'après les six mois il avoit son Supérieur qui lui étoit adjoint, qui pouvoit le prévenir, mais qu'il pouvoit aussi prévenir lui-même. Et en suivant ce système (qui est vrai) après les 12 mois, celui qui est au-dessus des deux premiers Collateurs se joint encore à eux & peut les prévenir tous deux, mais seulement dans le cas où ni l'un ni l'autre n'auroit pas disposé du Bénéfice avant lui, quoiqu'après les six premiers ou les six derniers mois.

Et en effet le Canon du Concile par lequel le *Droit de Dévolution* d'un Collateur à son Supérieur est établi , en cas que le premier ne confere pas dans les six mois , contient simplement une exhortation aux Collateurs , ou si l'on veut même une injonction de conférer dans les six mois , & une permission aux Supérieurs de reparer leur faute s'ils ne le font point , & de suppléer à leur négligence ; mais il ne contient aucun Décret qui rende nulles les provisions qu'ils auroient données après les six mois , pourvû que les Supérieurs n'ayent pas encore mis la main au Bénéfice & n'en ayent pas encore disposé.

Sur ce moyen Arrêt est intervenu le 18 Mars qui a confirmé la Sentence dont étoit appel.

Cet Arrêt est le premier que l'on connoisse au Parlement de Paris qui ait décidé cette Question.

Elle avoit été jugée conformément à cet Arrêt par deux Arrêts , l'un du Parlement d'Aix du 11 Janvier 1569 rapporté par Duprier tome 2 , page 413 de l'Édition de Toulouse de 1721 , l'autre du Parlement de Toulouse du 11 Août 1668 , rapporté par Graverol sur la Rocheffavin , Arrêts notables , liv. 1 , num. 34 , Arrêt premier,



ODE au Roi de Prusse pendant l'hyver de 1745.

TANDIS que tout couvert des lauriers de
Bellone ,
Tu reviens te montrer à tes peuples chéris ,
La foule des beaux Arts se confond près du Trône
Parmi tes Favoris.



DANS ce Temple pompeux * où par tes soins
propices
Le goût a rassemblé les plaisirs , les talens ,
Apollon va donner , sous tes fameux auspices ,
Les jeux les plus brillans.



ON verra de Porus le superbe courage ,
Outragé par le fort , & non pas abbattu ,
Forcer son fier vainqueur à lui rendre l'hommage
Qu'arrache la vertu,



CEPENDANT occupé des travaux héroïques
Qui vont ensanglanter le retour du Printems ,
Ta main disposera les ressorts politiques
De tes faits éclatans.



* Salle de Spectacles nouvellement construite à Berlin
avec cette inscription *Apoll. & Musis Rex Fredericus*
Les nouvelles publiques nous ont appris que l'on devoit y
représenter cet hyver l'Opera de *Porus*,

ENTRÉE

ENTRE les soins divers qu'impose la Patrie ,
 Nous verrons ton grand cœur partagé tour à tour :
 Pere tendre & prudent , qui sans cesse varie
 Les traits de son amour.



TEL Auguste * autrefois, loin des camps & des
 villes ,
 Cherchoit sur l'Hélicon le commerce des Dieux ,
 Et vainqueur consacroit à des travaux utiles
 Un loisir précieux.



CE fut sur les leçons des Nymphes du Permesse
 Qu'il régla les destins de l'Univers dompté :
 Ce fut dans leurs discours qu'il puisa la sagesse
 D'un Regne redouté.



LE bonheur des humains est toujours votre ou-
 vrage ;
 Muses , vous éclairez les Peuples & les Rois :
 Par vous des Immortels un Roi devient l'image ,
 Et fait chérir ses loix.



* Vos Cæsarem altum, militiâ simul
 Fessas cohortes abdidit oppidis,
 Finire quærentem labores
 Pierio recreatis antro.
 Vos lenæ consilium & datis, & dato
 Gaudiis almæ . . . Hor. l. III. Od. 3.

B

26 MERCURE DE FRANCE

IL doit à vos conseils cette auguste clémence
Qui fait l'appui du Trône, & rend les cœurs soumis ;
Juste dans ses projets, le Ciel prend sa défense
Contre ses ennemis,



* CE Monarque suprême à qui rendent hommage
Les habitans des airs, de la terre & des cieus,
Qui fait trembler la mer & le sombre rivage
Du Cocyte odieux.



CE Dieu vit autrefois les enfans de la terre
Elever contre lui mille bras criminels :
Insensés ! ils vouloient arracher le tonnerre
Au Roi des immortels.



AUX cris tumultueux de leur troupe sauvage,
Le trouble, la terreur saisit les Dieux surpris :
Mais Minerve paroît, & bientôt son courage
Rassure leurs esprits.



O Prodige ! à l'aspect de l'Egide imprévuë
On voit fuir Typhoëe, & Mimas consternés,

* Scimus ut impios
Titanas, immanemque turmam
Fulmine sustulerit caduco,
Qui terram inertem, qui mare temperat
Ventosum, & urbes, regnaque tristia,
Divosque, mortalesque turmas
Imperio regit unus æquo. *ibid.*

Et Rhécus, qui lançoit jusqu'au sein de la nuë
Les Pins déracinés.*



POUR un Prince éclairé le Trône est sans al-
larmes :

Minerve le protege ; il brave les hazards
Par ses conseils profonds plus fort . que par les armes
Du redoutable Mars.



SA prudence asservit la Fortune infidelle
Qui se joue à son gré des plus hauts Potentats ;
De l'Histoire des tems la bouffole éternelle
Toujours guide ses pas.



GRAND Prince, tu goûtas ces célestes maxi-
mes :

Le pénible travail forma tes premiers ans ,
Et par lui tu sçus joindre à tes vertus sublimes
La gloire des talens.



* sed quid Thyphoeus, & validus Mimas,
Aut quid minaci Porphyrion statu
Quid Rhœcus, evulsisque truncis
Enceladus jaculator audax |
Contra sonantem Palladis ægida
Possent ruentes? *ibid.*

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

T U régnes : tout renaît aux ordres d'un tel Maître :

Les muses secondant ses utiles projets ,
Sous ses yeux attentifs donnent un nouvel être
A ses heureux Sujets.



D E ce Prince parfait apprenez , siècle injuste ,
A décider des Grands & le rang & le prix :
Le mérite honoré sous son empire auguste
Ne craint plus vos mépris,



P O U R S U I , grand Roi ? soutiens l'honneur
du Diadème :

Détruire les erreurs des Mortels étonnés,
Protéger la raison , c'est la gloire suprême
Des Héros couronnés.



T E L qu'un superbe chêne , étendant son feuillage ,
S'accroît de jour en jour , par les ans respecté ;
Ton nom , toujours plus grand , passera d'âge en
âge

A la postérité.



O N dira ces combats , ce sang & ce carnage
Où se baigna deux fois ton bras victorieux ,
Exploits , qui t'ont rendu l'opulent héritage
De tes puissans Ayeux.

IMMORTEL FREDERIC, est-ce outrer
tes louanges,

De te placer au rang de ce Guerrier fameux,
Qui jadis fit sentir le fer de ses Phalanges
Aux Perles orgueilleux ?



ACCEPTÉ toutefois ce tribut unanime,
Cet encens né pour toi sous le ciel des François ;
Tous les amants des Arts, ô Prince magnanime,
Te l'offrent par ma voix.



*OBSERVATIONS sur le commerce de
l'Egypte avec l'Ethyopie.*

Monsieur Richard Pococké Docteur ès
Loix & Membre de la Societé Roya-
le de Londres, a publié en Anglois en 1743
le premier volume de la Description de l'O-
rient & de quelques autres Pays, qui enfer-
me des observations sur l'Egypte. Nous
voudrions avoir cet Ouvrage pour en extraire
ici ce qu'il dit en détail du commerce & des
manufactures de ce Pays & de ce qui a rap-
port au commerce, étant tout ce qu'il y a de
plus nouveau sur l'Egypte ; en attendant
voici ce que nous en apprenons par l'extrait
de la Bibliothèque Litteraire. „ Nous allames
voir, dit l'Auteur, Liv. 2.^e. Chapitre II,

B iij

les fameuses cataractes du Nil. Les montagnes renferment ce Fleuve & en cachent la vuë jusqu'au Nord de Philœ. Nous arrivâmes au Port des Bateaux qui viennent d'Ethiopie, où nous vîmes que la plupart des gens étoient noirs. Il n'y a point ici de Villages mais seulement des Huttes faites de nattes & de roseaux. C'est là pourtant que l'on débarque des marchandises, que l'on charie ensuite par terre à Assouan comme aussi l'on y mène d'Assouan celles qui viennent de la basse Egypte.

Le principal trafic est celui des dattes que les habitans d'Assouan achètent tant pour leur propre usage que pour celui de la basse Egypte, de sorte que la navigation entre l'Ethiopie & l'Egypte finit aux cataractes. *Plin. Liv. 5. Ch. 9.* Les rocs de Granite croisent le lit du Nil, & en trois differens endroits à quelques distances l'un de l'autre séparent le courant en trois branches, qui ont chacune leur chute, J'ai vû, dit M. Pococke, vers les hautes cataractes le bled en épis au mois de Janvier & la coloquinte tout-à-fait venue, & la petite pomme qu'ils appellent Nabok presque mûre. J'y vis aussi les gens qui conduisoient les chameaux chargés de séné, & l'on me dit qu'une charge en couïoit environ 24 médins, c'est-à-dire, environ douze $\frac{1}{2}$ schelins. Le Pacha accorde à

une seule personne , qui d'ordinaire est un Juif, la permission d'acheter tout le téné, cette personne étant obligée de prendre tout ce que l'on en porte au Caire, & nul autre n'en pouvant acquérir: il n'y a qu'un seul Marchand Anglois qui ait le privilege d'en acheter de lui, ce qui fait que le prix est considérablement augmenté.



SONETTO del Sig. Gio, Giosefo Orsò.

La mia bella avversaria un dì citai
 Del Monarca dè cuori al tribunale ;
 E a lei quando comparve , io dimandai
 Il mio cuore , o al mio cor mercede uguale ?

Chi t'el niega ? Di lui nulla mi calle :
 Rispos'ella , volgendo irati rai ;
 Indi à terra il giòtò mal concio e tale
 Che più quel non pareo , che a lei donai.

Allora io del mio cuor lacero , e guasto
 I danni protestai : Ma il giusto Amore
 Che mal soffria di quell'altera il fasto :

Penso , poi disse ; o là , che si ristoro
 Dèl'fuoi danni costui senza contrasto ;
 Donna , in vece del suo , dagli il tuo core.

B iiii

IMITATION.

J Ecitai l'autre jour Iris
 Au tribunal du Dieu de Paphos & de Gnide,
 Sommant devant lui la perfide
 De me rendre mon cœur ou m'en donner le prix :
 Fort aisément on peut te satisfaire,
 Dit-elle, en me lançant des yeux pleins de colere ;
 Traître que m'importe ton cœur ?
 J'y consens tu peux le reprendre . . .
 En quel état, grand Dieux, elle alloit me le
 rendre !

En mille & mille endroits percé d'un trait vainqueur
 Et du feu de ses yeux presque réduit en cendre :
 De l'amour aussitôt j'implorai le secours ;
 Près d'un Dieu si puissant que servent les détours ?
 Tel fut l'arrêt qu'il fit entendre .

Tu dois rendre son cœur tel qu'il étoit jadis .
 Dit - il , quand tu le lui ravis ,
 Et tu cherches en vain bergere à me surprendre ;
 Pour le dédommager, en la place du sien
 Je veux que sur le champ tu lui donnes le tien .

L'Anglois.

OBSERVATIONS. météorologiques sur
 la Pluie & sur le Baromettre en 1742.

LA quantité d'eau en hauteur a été l'an-
 née 1742 de 12 pouces 9 lignes $\frac{1}{2}$, ce
 qui marque une année seche.

Le Barometre simple a marqué la plus grande élévation du mercure , à 28 pouces 6 lignes le 13 Avril par un tems serein & un grand vent de nord-est, & à 28 pouces 5 lignes $\frac{1}{2}$ le 11 & le 12 du même mois par un tems couvert & un petit vent de Nord-est, & il est descendu le plus bas à 27 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$ le 11 Octobre & le 4 Decembre par un tems couvert & un petit vent de sud-est.

Sur le Chaud & sur le Froid en 1742.

LE Thermometre scellé hermétiquement dont on se sert pour faire ces observations est toujours le même.

On l'observe à la pointe du jour qui est le tems le plus froid, & vers les trois heures après midi qui est le tems le plus chaud.

Lorsque l'air est temperé ce Thermometre marque 48 degrés; le 13 & le 14 de Janvier de l'année 1709 il étoit descendu à cinq degrés.

Le plus grand froid de l'année 1742 est arrivé le 10 Janvier à 9 heures du matin; la Liqueur du Thermometre est descendu à 8 degrés $\frac{7}{8}$.

Celui de M. de Reaumur étoit à 12 degrés $\frac{1}{8}$ au-dessous de la congélation de l'eau.

La plus grande chaleur en 1742 est ar-

34 MERCURE DE FRANCE.

rivée le 2 Juillet. La liqueur du Thermometre est montée à 80 degrés.

Celui de M. de Reaumur étoit à 29 degrés au-dessus de la congélation de l'eau.

Déclinaison de l'aiguille aimantée.

LE 26 Mai & le 2 Juin 1742 à l'Observatoire Royal, une aiguille de 12 pouces déclinait de 15 degrés 40 minutes vers le Nord-Ouest.

Déclinaison de l'aiguille aimantée.

Le 15 Juin 1743 à l'Observatoire Royal, une aiguille de 4 pouces déclinait de 15 degrés 10 minutes vers le Nord-Ouest.

Sur la pluie & sur le Barometre en 1743.

LA quantité d'eau en hauteur a été l'année 1743 de 13 pouces 2 lignes $\frac{1}{5}$, ce qui marque une année seche.

Le Barometre simple a marqué la plus grande élévation du mercure à 28 pouces 7 lignes le 2 & le 21 Janvier, le 12 & le 23 Decembre par de grands brouillards ; & il est descendu le plus bas à 27 pouces 8 lign. $\frac{1}{4}$ le 18 Juillet. par un tems

couvert & un grand vent de Sud-Ouest.

Sur le chaud & sur le froid en 1743.

LE Thermometre scellé hermétiquement dont on se sert pour faire ces observations est toujours le même.

On l'observe à la pointe du jour qui est le tems le plus froid, & vers les 3 heures après midi qui est le tems le plus chaud.

Lorsque l'air est temperé ce Thermometre marque 48 degrés; le 13 & le 14 Janvier de l'année 1709 il étoit descendu à 5 degrés.

Le plus grand froid de l'année 1743 est arrivé le 7 Janvier; la liqueur du Thermometre est descenduë à 22 degrés.

Celui de M. de Reaumur étoit à 5 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous de la congélation de l'eau.

La plus grande chaleur en 1743 est arrivée le 17 Juin, la liqueur du thermometre est montée à 74 degrés $\frac{2}{3}$.

Celui de M. de Reaumur étoit à 26 degrés au-dessus de la congélation de l'eau.

Declinaison de l'aiguille aimantée en 1744.

LE 17, le 18, le 20 & le 21 Juillet 1744 à l'Observatoire Royal une aiguille de 4 pouces déclinait de 16 degrés 15 minutes vers le Nord-Ouest.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Eclipses des Planettes & des principales Etoiles par la Lune, visibles à Paris pendant l'année 1745.

LE 7 Mars à 10 heures 18 minutes du matin immersion de Venus dans la partie obscure de la lune.

A 11 heures 10 minutes émerision de la partie claire, le centre de la Lune a passé à 32 minutes de Venus vers le midi.

Le 19 Avril à 4 heures 20 minutes du matin immersion du cœur du Scorpion *antares* sous la partie claire de la Lune.

A 5 heures 20 minutes émerision de la partie obscure; le centre de la Lune a passé à 11 minutes de l'Etoile vers le midi.

Le 12 Juin à 9 heures 44 minutes du soir immersion d'*antares* sous la partie obscure de la Lune.

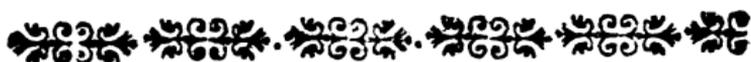
A 11 heures 3 minutes émerision de la partie claire; le centre de la Lune sera plus austral que l'Etoile de 3 m. $\frac{1}{2}$.

Le 6 Juillet à 7 heures 49 minutes du soir, immersion de l'Epy de la Vierge dans la partie obscure de la Lune.

A 9 heures 1 minute émerision de la partie claire; le centre de la Lune sera plus Septentrional de 2 minutes que l'Etoile.

Cette année la Lune approchera souvent

des Pleïades; elle en pourra éclipser les plus méridionales le 23 de Juillet, le 13 d'Octobre & le 9 de Novembre.



*A M*** qui s'étant retiré du monde me pres-
soit de prendre le même parti.*

O TOI qui dans la solitude
Où les Arts, les vertus vont faire ton étude,
Pour te chercher toi-même as fui tous les humains
Ami, dont tous les jours tranquilles & sereins
 Coulent dans une paix profonde;
Où je sens comme toi que pour quitter le monde
 Il suffit de l'avoir connu:
Par quels secrets liens suis-je donc retenu?
Pourquoi dans les douceurs d'un songe qui m'abusé
 Languir encor enseveli!
Un Juge rigoureux dans mon cœur établi
 Chaque jour me presse & m'accuse;
Je crains la vérité qu'il découvre à mes yeux,
Je rejette un conseil que je crois salutaire
Et toujours incertain & toujours malheureux
Je voudrois écarter le flambeau qui m'éclaire,
Sa lumière m'afflige & ne me guide pas.
Combien de fois, ami, prêt à suivre tes pas,
Ah! fuyons une erreur qui me trompe & que j'aime.

48 MERCURE DE FRANCE.

Ai-je dit , commençons à regner sur moi-même ;
Tous ces biens apparens dont l'éclat m'a séduit
Ne sont rien en effet qu'une ombre passagere,

Un éclair qui brille & qui fuit ,

Une vapeur vaine & legere

Que le vuide soutient & qu'un souffle détruit.

J'en ai connu l'abus , j'en déteste les charmes ,

Loin du tumulte & des allarmes

Evitons , s'il se peut , le malheur qui me suit.

Allons chercher la paix d'une douce retraite ,

C'est là que je pourrai par d'utiles efforts

Fixer enfin les vœux de mon ame inquiete ,

Pleurer l'indigne emploi des jours que je regrette

Et trouver un bonheur affranchi de remords.

Suivons , sans plus tarder , un ami qui m'appelle ,

Il me montre un chemin qu'il m'a déjà frayé :

Qu'un exemple si noble encourage mon zèle ,

Aufort de cet ami mon sort sera lié ,

Unis par la raison nous goûterons sans cesse

Et les plaisirs de la sagesse

Et les douceurs de l'amitié.

Vains & trompeurs discours ! inutile promesse !

Je commence un projet que je n'ose achever ,

La distance du but où je veux arriver

Intimide mes sens & glace mon courage ;

La vive & consolante image

D'un bonheur assuré que je puis obtenir

Me touche moins encor que le doux souvenir

De ces faux plaisirs dont l'usage

Moins fait pour nous charmer que propre à nous
p. nir

Me présente pourtant un attrait qui m'engage.
Ne crois pas toutefois qu'oubliant la vertu ,
Des prestiges des sens trop coupable victime
Mon cœur par ses remords las d'être combattu
Puisse tranquille enfin s'endormir dans le crime.

* Un sage en qui la piété
N'est point du sentiment la farouche ennemie
Ni l'effroi de l'humanité ,
Dont la vertu sans dureté
Aux talens , au goût réunie
Se pare avec legereté
Des graces de l'esprit & des dons du génie ,
Un sage s'intéresse au repos de ma vie ;
Sa voix a conjuré le démon des erreurs ,
C'est lui qui m'apportant une clarté nouvelle
A jetté dans mon sein la première étincelle
De ce feu tout divin dont les vives ardeurs
Epurent nos esprits & transforment nos cœurs ,
Des doutes importuns mon ame est délivrée
Et la foi triomphante à mes yeux s'est montrée.
Ma raison maintenant moins prompte à rejeter
Tout ce qui semble la contraindre

** Un homme également distingué par sa naissance ;
les grands talens & la dignité qu'il occupe dans l'Eglise ;
a bien voulu me donner des conseils sur la religion.*

40 MERCURE DE FRANCE

Reconnoît (& n'ose s'en plaindre)
Qu'à des termes prescrits elle doit s'arrêter.
Ces secrets éternels , ces sublimes mystères
Que Dieu voulut cacher à ses yeux téméraires
L'étonnent sans la révolter.

Ne lui permettons point de franchir ces barrières ;
Quand le Ciel de la foi nous offre les lumières ,
Adorons ses Decrets sans les examiner ,
Et sûrs qu'en nous trompant il trahiroit sa gloire
Ayons le mérite de croire
Et non l'orgueil de raisonner.

Ami , dont la vertu peut servir de modèle
Dans ce tableau simple & fidèle
Je t'ai peint tour à tour & mes égaremens
Et le bien dont mon cœur est peut-être capable ;
De mes sincères sentimens
Sois l'interprète favorable.
En voyant que je suis coupable ,
Toi qui connois le monde & ses enchantemens ,
Songe que j'éprouvai plutôt sa perfidie
Que je ne pus m'en défier.
Mais que dis-je ? Ah ! bien loin de me justifier ,
Il faut , il faut briser cette idole chérie.
Grand Dieu ! dans ce dessein je t'implore aujourd'hui ,
Que ton esprit m'éclaire & ta grace m'enflâme ,
Ta bonté qu'ici je reclame
▲ l'humble qui t'invôque a promis son appui ,

Accorde moi l'effet de ta sainte promesse.
 Viens d'un cœur chancelant soutenir la foiblesse,
 Verse en lui cet amour, ce zèle & cette foi
 Dont les ardens transports s'élevent jusqu'à toi ;
 Tu l'as déjà touché, consume ton ouvrage,
 Du bonheur que j'attens ta parole est le gage.

PORQUET.



OBSERVATION sur la Lettre suivante.

LE public trouvera sans doute que le génie & le stile de Mlle. Therese Jacques n'a ni la force ni le brillant de M. son pere ; mais il faut faire réflexion qu'elle n'a que quinze ans & quelques mois, & qu'il y a bien des personnes que l'on admire aujourd'hui qui à cet âge n'écrivoient pas mieux qu'elle. Au reste nous avons trop d'obligation à M. Jacques pour rejeter un ouvrage quand il nous vient de quelqu'un qui lui appartient d'aussi près.



L E T T R E

*De Mlle Therese fille de M. Jacques à MM.
les Auteurs du Mercure de France.*

MESSIEURS,

Comme mon cher pere vous a déjà en-
voyé plusieurs de ses ouvrages que vous avez
mis dans votre Journal, je veux aussi vous
faire part d'une petite histoire arrivée à une
de mes bonnes amies, où vous verrez qu'elle
a fait une fortune vraiment bien grande, puis-
qu'elle a épousé un Monsieur qui est Metteur-
en-Œuvre & qui a plus de vingt-cinq mille
livres : & voici comment j'ai appris cette
avanture.

J'étois allée me promener une de ces fêtes
au jardin du Roi avec M. Linon qui est un
jeune homme de notre quartier âgé de vingt
ans & bien élevé, qui a embrassé la vaca-
tion de Graveur où il gagne déjà plus d'un
écu par jour. (Car il faut que vous sçachiez
Monsieur que je n'ai plus de mere, elle est
morte que je n'étois qu'un enfant, & quoi-

que je n'aye pas encore seize ans, mon cher pere se confie en moi & me laisse aller avec M. Linon.

Nous nous promenions donc lorsque je vis dans une allée une jeune personne fort jolie, mais en recompense bien parée. Elle avoit une robe de damas avec la bavaroise, les boucles d'oreilles avec la poire, une belle bague, & elle étoit avec un Monsieur qui avoit le chapeau bordé en or & l'épée.

Je dis tout d'un coup à M. Linon en le poussant du coude, regardez donc, je crois que voilà Mlle. Goton qu'il y a un an que nous n'avons vû : comme elle est charmante ! O ! je veux sçavoir si c'est vrai.

M. Linon qui me parloit dans ce tems-là de quelque chose que je ne vous dirai pas ; car il a beaucoup d'esprit & est fort joli homme ; parut indifférent à ma curiosité, & me répondit : qu'est-ce que c'est ça nous fait que ce soit Mademoiselle Goton ou un autre ? Cela me fait, lui répondis-je, que je veux sçavoir si c'est elle ; comment elle est devenue si brave, & qui est ce Monsieur, avec qui elle est.

J'étois pourtant bien embarrassée pour l'aborder, car j'avois peur de me méprendre ; & d'ailleurs je n'avois que ma griètte de soie sur coton, & je n'avois pas mis ma robe de satin verd & mon mantelet. Je tirois M. Li-

non & nous passions souvent auprès d'elle ; mais elle avoit toujours les yeux tournés sur son Monsieur & ne nous regardoit pas.

Enfin comme nous la suivions j'entendis ce Monsieur qui lui dit *assoyez-vous* sur un banc je vais vous chercher un Fiacre , car le Laquais ne viendra point nous reprendre , il est resté à froter l'appartement. Je fus ravie quand j'entendis qu'elle alloit s'asseoir. Elle demeura seule en effet , & nous nous assimes auprès d'elle.

Après avoir été quelques momens sans rien dire je me tournai de son côté & je lui demandai ; mais mon Dieu , Mademoiselle n'êtes-vous pas Mlle. Goton avec qui j'ai été si bonne amie , & qu'il y a plus d'un an que je n'ai vû , parce que vous avez quitté le quartier ? Vous ne vous trompez point , me dit-elle gracieusement , c'est moi-même , mais ma situation est bien changée depuis ce tems-là ; j'ai eû le bonheur d'épouser M. Legris que vous venez de voir , qui fait les affaires au mieux & qui me rend par ses façons la plus heureuse personne du monde. J'en suis bien charmée , lui répondis-je , & je vous en félicite de tout mon cœur. Mais ajoutai-je , je n'ai jamais vû M. Legris fréquenter chés vous , & il y avoit un Monsieur de Province qui se destinoit à l'emploi & qui vous faisoit bien la cour. Vous voulez dire M. de David .

me répondit Mlle. Legris ; je ne l'aimois point , c'étoit un très-mauvais Sujet , au lieu que *Monsieur* m'a prise tout d'un coup. Il faut que je vous conte , si nous en avons le tems , comment tout cela s'est fait.

Pendant tout ce tems-là M. Linon qui n'est pas curieux s'ennuyoit & me disoit tout bas en me donnant du tabac dans sa tabatiere d'argent , qu'il vouloit nous en aller : mais je l'obligeai bien de rester , car je voulois tout sçavoir , & Mlle. Legris commença ainsi.

Histoire de Mademoiselle Goton & de Monsieur Legris.

Vous sçavez ma chere Mlle. Therese quelle étoit ma situation quand nous logions auprès de M. votre pere. Je n'ai ni pere ni mere depuis long-tems & je demeuroid avec ma grand-mere, ma chere tante & mon frere aîné le Maître de Mathématique & sa femme.

Vous sçavez que ma grand-maman est une bonne femme de soixante ans fort aisée à conduire , parce qu'elle est toujours de l'avis de celui qui lui parle le dernier : on ne fait rien faire à ma tante qu'en la contredisant & en marquant que l'on souhaite tout le contraire de ce que l'on veut en effet qui arrive. Mon frere est un homme qui croit toujours tout sçavoir & qui devine toujours mal , &

46 MERCURE DE FRANCE.

ma belle sœur peut s'appeller une jeune femme d'un parfait mérite, excepté qu'elle cherche trop à se moquer de son mari. Pour moi sans me vanter, j'ai toujours eü du génie & des sentimens que j'ai taché de former par la lecture & par l'usage du monde, je ne m'en répens pas, puiſque cela m'a conduite à la fortune où vous me voyez.

Je connoissois lorsque je quittai votre rue M. de David qui se destinoit aux Emplois & qui en effet en paroissoit très-capable; il avoit une fort belle main, ſçavoit bien les comptes; il étoit toujours proprement mis & sembloit meme avoir quelque argent devant lui; mais son caractere n'étoit pas digne de moi, comme vous l'allez connoître & cependant c'est lui qui sans le ſçavoir, a achevé de faire mon bonheur.

Etant un jour allée avec M. de David & ma chere tante à une assemblée de danse chés un Procureur, (car j'ai toujours vu fort bonne compagnie) j'y vis pour la premiere fois M. Legris, & il sembla qu'une ſympatie naturelle nous joignit l'un à l'autre. Je dansai plusieurs fois avec lui. M. de David en fut jaloux, & il n'avoit pas tout-à-fait tort; c'est cette après-dîner qui me fit appercevoir que je ne l'aimois pas véritablement.

A neuf heures du soir la danse finit; M. de David s'empara de mon bras que je ne

voulus pas lui refuser de peur de faire de l'éclat ; & M. Legris qui comme un homme d'esprit avoit connu que ma chere tante étoit d'avec moi lui donna la main & nous accompagna jusques chés nous. Il ne monta pas cette premiere fois, mais en homme poli il demanda à ma tante la permission de venir nous voir, que nous lui accordames.

Il y avoit plus d'un mois qu'il nous rendoit visite, & M. de David venoit aussi assidument. La jalousie mutuelle qui régne toujours entre deux rivaux ne faisoit que les rendre plus assidus & augmentoit leur soumission : ainsi je triomphois & je jouissois du plaisir le plus flatteur pour une Demoiselle qui sçait ménager ses sentimens, quand un contre-tems funeste vint troubler cette félicité.

Nous avions à la maison une fille de 21 ans qui servoit de fille de chambre à ma belle sœur & à moi, & qui du reste faisoit la cuisine. Il faut avouer qu'elle étoit jolie. M. de David fit la lâcheté de lui en conter, & un matin que j'étois allée en emp'ettes, mon frere le Maître de Mathématique la trouva dans ma chambre avec M. de David. Elle étoit placée de façon que mon frere ne pouvoit voir qui c'étoit ; il s'imagina que c'étoit moi, & s'étant retiré sans bruit il rassembla ma grand-mere, ma chere tante & ma belle sœur, & surprit en leur présence Madelon

48 MERCURE DE FRANCE.

(c'est le nom de cette fille) avec M. de David.

Mon frere fut bien en colere : il mit Madelon à la porte & ordonna à M. de David de ne jamais rapprocher du logis ; & lorsque je fus rentrée il me défendit avec menaces de le revoir.

Je me trouvai prête à lui obéir & je me déterminai aisément à l'oublier. Je fis cependant semblant du contraire ; car il faut que vous appreniez ma chere Mlle. Therese qu'une Demoiselle d'esprit doit se cacher toujours de ses parens & de ceux de qui elle dépend , & qu'elle doit feindre d'être triste lorsqu'elle est contente , & affecter de se montrer satisfaite quand elle enrage au fond du cœur.

La perte de M. de David ne m'affligoit pas beaucoup , elle étoit bien réparée par la tendresse & par les manieres de M. Legris. Il venoit presque tous les matins à ma toilette & tous les soirs il m'accompagnoit ou dans le compagnies de notre quartier , ou dans le assemblées ; (car vous sçavez que je dansé assés bien , & c'est la raison pourquoi j'aimé la danse avec passion) nous nous conduisior avec tant de finesse que personne ne se doutoit seulement de notre inclination ; dans les compagnies je prévenois indifféremment chacun de politesse , & M. Legris en agissoit de même

même ; nous avons seulement une délicatesse qui faisoit que je ne m'attachois qu'aux hommes mariés, & lui qu'aux femmes, pour nous épargner l'un à l'autre ces petits mouvemens de jalousie qui accompagnent toujours le véritable amour.

Mais tandis que nous passions des jours si charmans, & que M. Legris me renouvelloit sans cesse les sermens qu'il m'avoit déjà faits de m'épouser dès qu'il se seroit arrangé d'une façon convenable, il se préparoit un orage qui a pensé faire tout notre malheur. Mon frere apprit que M. Legris étoit de la Religion. En effet il est Anglois & a été élevé dans des principes contraires aux nôtres. Je lui en avois parlé plusieurs fois, & il ne m'avoit pas paru éloigné de se rendre, mais mon frere sans autre éclaircissement le congédia un matin qu'il étoit venu pour me faire sa cour, & lui défendit de revenir à la maison. Il fallut obéir. Vous sçavez combien mon frere est obstiné, & qu'il prétend avoir le droit d'ordonner parce qu'il gagne plus de seize cent livres sur le pavé de Paris, & que c'est sur lui que roule la plus grande partie du ménage.

Je feignis encore dans cette occasion, & je parus plus contente que je n'étois auparavant. L'amour de M. le Gris sembloit s'augmenter par les difficultés que nous trouvions

C

à nous voir. Il m'écrivoit tous les jours, & s'il m'avoit paru charmant dans la conversation, il étoit adorable dans ses lettres. Je lui répondois exactement, & il m'a dit depuis qu'il mettoit mes sentimens & mon stile bien au-dessus de ceux de l'illustre Madame de Sevigné qui n'aimoit que la Lune & sa chere fille, & entre-nous il ne seroit pas étonnant que je l'eusse emporté sur elle; vous sentirez quelque jour, ma chere amie, que le cœur s'exprime bien autrement que l'esprit.

Enfin au bout de quinze jours je reçus une lettre que je baisai cent fois pour la bonne nouvelle qu'elle m'annonçoit. M. le Gris m'apprenoit qu'il s'étoit rendu. Dans l'instant je montai à la chambre de ma grand'-mere que j'instruisis de tout & que je priai à genoux de consentir à notre mariage, mais sur-tout de n'en rien dire à personne.

Les femmes sont beaucoup plus sensibles que les hommes, & à quelqu'âge qu'elles soient elles s'intéressent bien plus volontiers aux petites inclinations des jeunes gens. Ma grand'-mere entra dans nos peines avec tant de bonté qu'elle ne put s'empêcher de se déchaîner même contre son petit-fils qu'elle aime par-dessus tout. Enfin elle me promit son consentement pour cette union qui faisoit l'objet de tous mes vœux. Je mandai aussitôt ce succès favorable à M. le Gris qui avoit

déjà fait toutes les démarches nécessaires pour les dispenses des bancs, & obtenu de M. le Curé une permission de nous marier dans une autre Paroisse que la nôtre.

Mais ce n'étoit pas ma grand'-mere qui étoit la plus difficile à gagner; il s'agissoit, si nous voulions balancer les refus de mon frere, d'avoir l'agrément de ma chere tante. C'est, comme je vous l'ai dit, une personne qui passe avec raison pour avoir beaucoup de mérite, mais qui ne peut se résoudre à rien finir, & qui dit sans cesse; *pour moi je n'agirois pas comme cela; croyez-moi, faites autrement*, sans sçavoir, ou du moins sans dire comment il faut faire. Je persuadai à ma grand'-mere de ne lui parler de nos affaires que lorsque tout seroit prêt à se terminer. Pour cela, un jour que nous avions projeté de conclure, je proposai à ma chere tante d'aller voir les Danseurs de corde à la foire saint Laurent avec ma belle-sœur; ma tante voulut aller voir les marionnettes & que ce fut ma grand'-mere qui nous accompagnât toujours pour faire autrement. Pour moi les marionnettes ou les Danseurs de corde, cela m'étoit indifferant.

Nous allâmes donc au Fauxbourg, & après le spectacle nous trouvâmes comme par hazard M. le Gris qui nous offrit la collation chés Baucheron; ma chere tante dit qu'elle

52 MERCURE DE FRANCE.

vouloit souper chés un Traiteur & que ce fut dans ce quartier là , parce que je proposai tout exprès de retourner dans le nôtre.

Je ne vous ferai point la description du souper , il étoit digne de M. le Gris , mais le dessert nous servit de signal pour nous jeter M. le Gris & moi, aux genoux de ma chere tante. Nous nous jurâmes à ses pieds une fidélité éternelle , & pour la conduire à notre but nous lui déclarâmes en pleurant que nous ne nous verrions plus. Mais faites autrement , dit ma tante , au lieu de vous faire mourir de chagrin , mariez-vous. Votre frere n'a pas de raison , si j'étois à sa place je ne me conduirois pas comme lui. Dans cet instant M. le Gris lui montra la permission qu'il avoit de nous marier à minuit, je dis que je n'y consentois point , afin qu'elle en eut envie , & nous fîmes si bien qu'elle vint à l'Eglise , signa notre union , & en un mot fit tout ce que nous voulumes en croyant faire à sa fantaisie.

Lorsque M. le Gris & moi fûmes ainsi assurés l'un de l'autre , il retourna chés lui & ma grand'-mere me ramena à la maison , car je ne me suis jamais laissé conduire à la bagatelle.

Cependant M. le Gris n'osoit paroître au logis à cause de mon frere. Il falloit pourtant bien l'instruire de tout ce qui s'étoit passé, & je n'avois pas beaucoup à craindre de lui ;

mon mariage étoit une chose faite & que l'on ne pouvoit plus empêcher , mais il vaut toujours mieux prendre les gens avec adresse que de les choquer ouvertement.

Tandis que j'étois dans cette espece d'embarras , j'entendis un jour mon frere qui se félicitoit avec sa femme sur ce qu'il avoit congédié M. le Gris. Vous voyez , lui disoit-il , que notre sœur a repris toute sa gayeté depuis qu'elle ne le voit plus. Croyez-moi , ajoutoit-il , je connois le cœur des filles , elles se donnent les plus beaux sentimens du monde , elles se vantent d'une fidélité à l'épreuve , mais quand elles ont perdu de vûe l'objet qu'elles s'imaginoient aimer elles l'ont bien-tôt oublié. Ma belle-sœur prit un peu la dessus le parti du sexe , mais mon frere lui répeta d'un air de confiance qu'il connoissoit le cœur , & que tout cela étoit comme il le disoit. A ces mots il prit son chapeau & sa canne à pomme d'or , & s'en alla à ses affaires.

Je le laissai partir bien contente d'avoir une si belle occasion de m'ouvrir avec sa femme. J'entrai en riant & je dis à ma belle sœur , il faut avouer que mon frere devine bien juste : voilà un joli sujet de le railler un peu. J'ai entendu ce qu'il vient de vous dire sur mes sentimens à l'égard de M. Legris , & bien ma chere sœur , apprenez que nous sommes mariés ensemble il y a quinze jours du con-

sentement de ma grand-mère & de ma tante qui a signé notre Acte de mariage. Ah! ma bonne amie, me dit ma belle sœur en m'embrassant, que je vais bien m'amuser quand nous serons à dîner. Quoi M. Legris vous a épousée; je le vois bien; c'est ce qui vous rend si contente. Et mon mari dit que le sexe est volage; qu'il connoît le cœur.... allons il n'a pas bien combiné tout cela. Ah! dis-je à ma sœur, n'allez pas l'entreprendre d'abord; il ne faut pas qu'une femme adroite se moque à découvert de son mari lorsqu'elle peut faire autrement. Elle doit, quand cela se rencontre, le laisser railler par les autres, & lui dire simplement qu'elle n'est point en faute si elle ne peut avec honneur prendre son parti. Laissez-moi conduire tout cela. Au dessert parlez seulement de mariage & vous verrez que tout ira bien.

Je quittai ma belle sœur pour arranger toutes mes affaires, & je me mis à la fenêtre pour épier l'instant où mon frère rentreroit. En montant il trouva à ses pieds une ancienne lettre que M. de David m'avoit écrite, où il me parloit de *flâmes*, de *chaînes* qui nous unissoient, de *nœuds* éternels & d'autres belles choses comme cela; & une autre lettre cachetée qui paroïssoit une réponse de moi, dans laquelle le nom d'époux lui étoit donné. Je les avois jettées dans le moment.

qu'il étoit prêt à entrer, comme si elles fussent tombées par hazard. Je vis du haut de la montée mon frere les ramasser & les lire d'un air peu satisfait. On n'attendoit que lui & l'on se mit à table. Ma sœur bruloit de parler. Elle répétoit sans cesse que ce qui rendoit les filles contentes c'étoit d'être mariées & non pas d'oublier *un quelqu'un*. Enfin mon frere ne put tenir plus longtems, & nous dit, croyez-vous que je ne sçache pas toutes vos affaires, & ce que vous voulez dire ? Mlle est mariée. Avec qui ? je le sçais encore, mais un Couvent me vengera de son procédé. Comment, un homme qui m'a obligé de mettre Madelon à la porte ! ne croyez pas que je le pardonne jamais. Encore (ajouta-t-il, & c'est où je l'attendois) si c'étoit M. Legris, c'est un honnête garçon, sage, rangé dans ses affaires : pour celui-là je le passerois. Ma grand-mere, ma chere tante, ma belle sœur & moi nous lui dîmes toutes en même tems, eh bien, c'est lui : allons calmez votre colere. Mon frere n'en vouloit rien croire afin d'être toujours fâché. On lui montra tous les papiers nécessaires pour le convaincre, & comme il avoit mal deviné, il ne trouva plus le petit mot à dire,

M. Legris que j'instruisis de tout vint dès l'après-dîner & fut reçu au mieux : il apprit avec des transports d'admiration la maniere

56 MERCURE DE FRANCE.

dont j'avois conduit toute cette grande affaire, & son appartement étant meublé, il emmena toute la famille souper chés nous, & j'y demeurai.

A peine Mlle Legris avoit-elle fini son histoire que M. Legris vint nous rejoindre. Il s'excusa envers son épouse d'avoir tardé si long tems. Mais, lui dit-il, j'ai été obligé de boire une bouteille de bierre avec le premier Valet de Chambre de M. le Duc*** vous sçavez qu'il faut faire sa cour. Mlle. Legris applaudit & lui proposa de me reconduire avec M. Linon qui refusoit d'abord, mais M. Legris nous dit qu'il ne nous laisseroit point à pied dès qu'il avoit une voiture. En chemin M. & Mlle. Legris nous dirent leur demeure qui est auprès de l'Opera, & ils nous inviterent à aller quelques jours qu'il feroit beau manger leur soupe. C'est ce que je ferai dès qu'on portera le taffetas, & vous me verrez le soir au Palais Royal, mais je veux que M. Linon ait l'épée quand il mettra son habit de camelot gris blanc. Je suis,

MONSIEUR,

Votre, &c. THERESE JACQUES.



L'ÉPIÎRE suivante est employée & défigurée dans un Recueil de Poësie qui paroît depuis peu , intitulé *les Talens du Théâtre célébrés par les Muses* , & adressé à Mlle. Camargo. On ignore comment ce larcin-là s'est fait à l'Auteur & à l'aimable Barbarine ; on ne donne pas cet éclaircissement pour dérober à Mlle. Camargo des éloges qu'elle mérite , mais pour obéir à la vérité.

A Mademoiselle BARBARINE illustre & charmante Danseuse.

Incomparable Barbarine
 A qui le Parnasse destine
 L'odeur de son plus pur encens ,
 Ecoute ce que je ressens.
 Ce n'est point pour vaner tes charmes ,
 De l'amour les plus sûres armes ,
 Que dans ce jour je veux rimer :
 On sçait que pour tout enflâmer
 Nature fit tes yeux. Je gage
 Et je ne me dédirai pas ,
 Que sans rien gêner à l'ouvrage
 Le superflu de tes appas

Cy

58 MERCURE DE FRANCE.

Embelliroit plus d'un visage ;
Mais de ta danse seulement
Je prétens peindre l'agrément.
Ne crois pas qu'en chantant ta gloire
De Prevôt (1) j'aïlle injustement
Insulter l'illustre mémoire ,
Et dénigrer sans jugement
Sallé (2) de qui la renommée
Nous apprend qu'Albion (3) charmée
Pense de même que Paris.
Je ne réglerai point le prix
Et le mérite de leur danse.
J'estime fort pareillement
Camargo (4) pour qui le parterre
Egale le bruit du tonnerre
Dans un juste applaudissement.
Mimi , (5) Cauchois (6) & Coraline (7)
Sont toutes trois dignes d'un Pline , (8)
Qui les célèbre élegamment.
Au Théâtre j'admire encore
Cette précoce Terpsicore ,
Puvignée , (9) objet très-nouveau ,
Prodige en sortant du berceau.
Non , je ne suivrai point la piste
De maint outré Panégyriste ,
Partial & borné mortel
Qui préférant ses goûts aux nôtres
N'élève jamais qu'un Autel
Et veut renverser tous les autres.]

Mais songeons à te célébrer.
 Est-ce un devoir à différer ?
 Que tes attitudes parlantes
 Sont des images excellentes !
 Quel culte ne leur est point dû !
 Amour , fureur , indifférence ,
 Dépit , courroux , plaisir , vengeance ,
 Par tes pas (10) le cœur est rendu.
 Tableaux variés & mobiles
 Que forment tes graces agiles ,
 O Ciel , que les traits en sont fins !
 Tel cherchant les faveurs de Flore ,
 Zephire au lever de l'aurore
 Voltige autour de nos jardins
 Sur les roses & les jasmins.
 Jamais l'Opera qui tout chante ,
 Et qui quelquefois nous enchante ;
 Quelquefois aussi nous endort ,
 (Cette alternative est son fort
 Et son fort le plus ordinaire)
 Plus à propos ne gazouilla
 Qu'à ton oreille ce vers-là.
Quelle danse vive & legere ! (11)
 On ne repéte que cela
 Dans les Boulingrins de Cithere.
 De ris & de jeux quel concours ,
 Barbarine , on voit sur tes traces !
Tes pas enviés par les graces (12)
Sont applaudis par les amours.

Par FILANDRE.

60 MERCURE DE FRANCE.

(1) *Mlle Prevôt excellente Danseuse.*

(2) *Mlle Sallé de qui les graces ont été fort applaudies tant à Londres qu'à Paris.*

(3) *Albion l'Angleterre.*

(4) *Mlle Camargo Danseuse célèbre par sa legereté & la finesse de ses pas.*

(5) *Mlle Mimi Dalmand.*

(6) *Mlle Cauchois, cousine de Mlle Sallé, actuellement en Prusse.*

(7) *La Signora Coralina charmante Actrice de la Comédie Italienne.*

(8) *Pina fameux Pan'gyriste.*

(9) *Mlle Puviignée qui n'a pas encore dix ans, & dont le talent & les graces supérieures ont enchanté la Ville de Lyon dès son premier lustre.*

(10) *Attitudes expressives de Mlle Barbarino quand elle exécutoit le Monologue d'...*

(11) *Vers du Prologue du Ballet des fetes Grecques & Romaines si souvent remis au Théâtre. Ce Vers étoit chanté pendant que Terpsicore dansoit, & cette aimable Mus: étoit bien re-réservée par Mlle Barbarino. Ce morceau de dans pittoresque imaginé par l'Auteur des paroles du Ballet a toujours été bien exécuté, la première fois par Mlle Prevôt, ensuite par Mlles Sallé, Camargo & Cauchois.*

(12) *Ces deux derniers Vers sont dans le Prologue du Ballet des fetes Grecques & Romaines, & ne sont point chantés; ils prouvent que les pen'es les plus ingénieuses ne sont pas toujours celles qu'adopte la musique.*



NOUVELLES LITTERAIRES
des beaux Arts &c.

HISTOIRE de Charlemagne par M.
de la Bruère en deux volumes in-12 Paris,
1745.

ON sera peut-être étonné que l'Histoire d'un Prince qui a régné si long-tems, & qui a fait tant de grandes choses ne contienne que deux petits volumes. Il faut s'en prendre à la disette des mémoires ; nous n'avons pour l'histoire de ce tems que des Annaïstes qui sont fort concis dans leurs narrations. Je n'ai pas cru devoir suppléer par mon imagination les choses que je n'ai pas trouvées dans les sources.

Mais peut-être cette disette de matériaux est-elle moins facheuse en effet qu'elle ne le paroît. Il est certain que l'Histoire pour être agréable doit être chargée de moins de détails à proportion que le tems dont il s'agit, est plus éloigné de celui où nous vivons.

J'ai déjà déclaré en annonçant ce Livre que je n'en porterois aucun jugement ; peut-

62 MERCURE DE FRANCE.

être les lecteurs seront-ils d'avis que je n'aurois pû le faire sans blesser étrangement, ou mon amour propre, ou la vérité. Je me contenterai de demander l'indulgence du public, & un Historien a plus de droit d'y prétendre que tout autre, tant parce qu'un Ecrivain qui travaille pour se rendre utile mérite d'être encouragé, que parce que l'Histoire est peut-être la carrière de la Littérature la plus vaste & la plus difficile à fournir. En faisant l'énumération des qualités que doit avoir un Historien, je donnerois occasion aux lecteurs de songer qu'elles me manquent, & l'on ne doit pas exiger d'un Auteur qu'il fasse lui-même sa critique. Le seul mérite que je serois fâché qu'on me disputât, c'est d'avoir eû pour but, celui que doit avoir tout bon Citoyen, de rendre mon travail utile. J'ai été encouragé par une reflexion de Quintilien, qui dit que l'Histoire plaît de quelque façon qu'elle soit écrite. *Historia quoquo modo scripta placet.*

On trouvera dans ce Livre des recherches sur nos usages que l'on n'a voit point vûs, & un détail exact sur la situation & l'origine de tous les Peuples de Germanie, qui m'a couté d'autant plus de peines que j'ai renfermé en six pages ce qui fait la matiere de plusieurs gros volumes écrits sur cette matiere.

L'Histoire est précédée d'un discours pré-

liminaire où je rappelle sommairement tout ce qui s'est passé pendant les 100 années qui précéderent le règne de Charlemagne. J'y rends compte des ressorts qui placèrent sur le Trône la Maison Carlovingienne. L'Histoire des deux premières Races de nos Rois est regardée avec tant d'indifférence que j'ai cru ne pouvoir me dispenser de rappeler aux lecteurs ces connoissances qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de mon ouvrage. Je ne rendrai compte aujourd'hui que du Discours préliminaire.

Une suite non interrompue de circonstances favorables éleva au plus haut degré la puissance des Maires du Palais. Plusieurs Princes foibles, ou enfans, se succederent, & sous ces Régnes, les Maires acquirent un crédit, que la place qu'ils remplissoient devoit nécessairement leur procurer dans l'état où les affaires se trouvoient. Cette place les mettoit à la tête de l'armée, quand le Roi ne les commandoit pas lui-même; la Nation encore à demie barbare, faisoit plus de cas de sa force que des Loix; & le François également ami des Armes & de la liberté, ne se soumettoit volontiers qu'à la discipline Militaire. Ainsi le Commandement des Armées étoit l'exercice le plus brillant, & la partie la plus essentielle de l'autorité Royale. Mais lorsque cette partie de la puissance tomba

64 MERCURE DE FRANCE

entre les mains des Maires, ils jouèrent un rôle plus important que le Roi. On cessa de respecter la dignité Royale, quand on cessa de voir le Souverain à sa véritable place, & l'autorité réelle dans les affaires civiles, passa à celui qui avoit coutume de se faire obeir à la guerre..

Cependant les Maires avoient encore bien des obstacles à vaincre, avant que d'atteindre à la Couronne. Ils étoient à la vérité placés sur les degrés du Trône, & la distance qui étoit entr'eux & le Souverain étoit presque imperceptible; mais en pareil cas, le moindre intervalle est immense. Ils avoient contr'eux la jalousie des Grands, & l'attachement des François pour la famille Royale: attachement que l'exemple de leurs Ancêtres leur faisoit regarder comme un principe fondamental & sacré. Grimoald, Maire du Palais d'Austrasie, fit de vains efforts pour mettre cette Couronne sur la tête de son fils. Jamais Ministre n'avoit été plus absolu. Cependant l'Austrasie se souleva unanimement Grimoald fut la victime de son ambition, & périt avec son fils. On voit par-là que malgré la puissance des Maires du Palais, les choses auroient pu subsister long-tems sur le même pied, sans qu'il y eût de révolution, ou plutôt qu'à la fin il se seroit trouvé sur le Trône un Prince courageux qui auroit eu l

force de se tirer de la servitude où les Maires retenoient les Rois.

De nouvelles circonstances firent prendre un nouveau tour aux affaires.

La France avoit été divisée par les successeurs de Clovis en deux parties ; l'Austrasie & la Neustrie. *

Les longues divisions & les guerres cruelles que se firent entr'eux, les Princes Mérovingiens avoient si souvent armé leurs Sujets respectifs, que les Neustriens, accoutumés à se traiter en ennemis, avoient oublié qu'ils étoient compatriotes, & se regardoient comme des Nations différentes. En effet, lorsque Dagobert, Roi d'Austrasie eût été tué, les Austrasiens ne purent se résoudre à se soumettre à Thierry premier, Roi de Neustrie, légitime héritier de Dagobert. Leur aversion pour les Neustriens, étoit fortifiée par la haine plus vive encore qu'ils avoient pour Ebroïn, Maire du Palais de Neustrie, & ils aimèrent mieux changer la forme du Gouvernement, que de se soumettre à ce Ministre injuste & barbare qui les avoit fort maltraités. Pepin & Martin, sortis tous deux de la Maison la plus illustre d'Austrasie, furent choisis pour exercer l'autorité Royale sous le nom de Ducs. Ce Chan-

* C'est à dire France Orientale & Occidentale.

86 MERCURE DE FRANCE.

gement doit être regardé comme l'époque de la révolution, & comme la cause principale de la décadence de la famille de Clovis. La mort de Martin rendit bientôt après Pepin seul maître de l'Austrasie. C'est ce Pepin que l'on distingue des autres par le surnom d'Héristal; il étoit bisayeul de Charlemagne.

Elevé sur les débris du Trône, qui, pour parler plus juste, avoit changé de nom plutôt qu'il n'avoit été renversé; il se voyoit revêtu d'une autorité nouvelle; mais fondée sur le vœu général de sa Nation, & affermie par les prétentions même de Thierry. En effet, si les droits de ce Prince suscitoient au Duc d'Austrasie un ennemi redoutable, la crainte où étoient les Austrasiens de retomber sous la domination de la Neustrie, les attachoit plus intimement à la fortune de leur Souverain, & cimentoit de la manière la plus forte & la plus durable l'élevation naissante de Pepin.

Le sort de la Guerre le rendit maître de la Neustrie, & de la personne de Thierry. Cependant il n'osa prendre le nom de Roi. Il connoissoit trop bien sa Nation. L'exemple de Grimoald, récent encore, lui apprenoit ce qu'il avoit à craindre, & aux François ce qu'ils pouvoient oser: ainsi il ne voulut point, pour un vain titre, remettre en question ce qu'on ne lui contestoit pas,

Il se contenta de joindre au titre de Duc d'Austrasie, celui de Maire du Palais de Neustrie. Il laissa Thierry sur le Trône; mais ce malheureux Prince n'eut plus qu'un nom également pompeux & frivole que l'on mettoit à la tête de tous les actes pour autoriser les ordres de Pepin. Il fut relegué, ainsi que les six Princes qui lui succederent, dans une maison de plaisance, d'où il ne sortit plus qu'une fois l'année pour aller au Champ de Mars dans un Char attelé de Bœufs, montrer aux François une Idole qu'ils n'encensoient plus que par une vaine cérémonie.

Pépin, après une administration aussi glorieuse qu'absolue, laissa pour héritiers de sa puissance ses deux petits fils encore en bas-âge; mais Plectrude, ayeule & tutrice des Princes, ne tarda pas à éprouver que les François ne pouvoient souffrir la domination d'une femme & de deux enfans. La Neustrie se souleva, & choisit un autre Maire du Palais. Charles Martel, fils naturel de Pepin, mais qui effaçoit par l'éclat de ses talens la tache de sa naissance, enleva l'Austrasie à cette Princesse. Peu de tems après héritier du courage & de la fortune de son pere, il se rendit à force ouverte maître de la Neustrie, & de la personne du Roi Chilperic II.

Parvenu au même degré de puissance où

68 MERCURE DE FRANCE.

son pere s'étoit élevé, il s'appliqua à étendre une autorité dont la nature étoit telle, qu'il falloit qu'elle déchût, si elle cessoit de s'accroître. La difficulté des circonstances qui suivirent, ne servit qu'à faire briller avec plus d'éclat ses grandes qualités. Les Nations Germaniques se révolterent à l'envi. Les Sarrasins firent un Armement redoutable, & la France se vit à la veille d'être envahie. Charles, par son activité infatigable, dissipa tous les orages, & fut regardé à juste titre comme le Libérateur des François. En cet état, tout sembloit devoir concourir au succès de ses desseins; mais il fut aussi mauvais politique qu'il étoit grand homme de guerre. L'impétuosité de son caractère, l'audace que lui inspiroient ses succès ne lui permirent pas de songer à ménager les esprits. Il sentit trop sa supériorité, & ne s'apperçut pas que pour élever sa puissance, il falloit la cacher sous les apparences de l'égalité. Ce Prince fit une grande faute en dérogeant à l'usage constant des Rois de consulter les Parlemens; ce n'eût été qu'une vaine formalité, & il étoit le maître de faire approuver par l'assemblée ce qu'il auroit voulu. Mais en négligeant d'avoir cette déférence, il donna en pure perte une marque d'autorité, qui apprit aux François qu'il vouloit être leur maître, & les avertit de se défier de lui. Il n'eut pas un moindre

tort, lorsqu'il traita les gens d'Eglise avec trop peu de ménagement. On verra bientôt combien cet ordre respectable influoit sur les délibérations publiques. Charles donnant les Evêchés & les Abbayes à ses Capitaines, dépouillant les Evêques & les Abbés, ou les forçant de le suivre à la Guerre, s'attira des Ennemis puissans & irréconciliables.

Cependant maître absolu de l'Etat, environné d'Ennemis vaincus, & de Sujets obéissans, il crut à la mort de Thierry III. que les François, qui lui laissoient l'autorité souveraine, se prêteroient à lui donner le nom de Roi, qui sembloit ne devoir rien ajouter à sa puissance. Il se trompoit.

On vit alors arriver un événement, qui est peut-être unique dans les fastes de l'Univers. Charles, impatient de porter la Couronne, n'osoit avancer la main pour la saisir; & les François, intraitables sur cet article, mais tremblans devant lui, ne pouvoient se résoudre à la lui offrir, & n'osoient la mettre sur la tête du Prince à qui elle appartenoit. Ainsi, quoiqu'il eût un Roi légitime, quoiqu'il n'y eût point de parti apparent qui lui disputât son rang, le Trône resta vacant, & la forme du Gouvernement ne souffrit aucune altération: cet interregne qui fut environ de quatre ans, duroit encore quelque tems après la mort de Charles.

Ce Prince, pendant plus de trois ans

70 MERCURE DE FRANCE.

qu'il survécut à Thierry, fit des tentatives inutiles pour amener les François à son but, & l'on peut douter avec raison qu'il eût jamais réussi. Quelque absolue que fût l'autorité de Charles Martel, il se trouvoit dans une situation toute différente de celle des Citoyens, qui avant lui s'étoient emparés de l'autorité dans leur Patrie. César pouvoit accabler la République, avec une Armée composée de gens qui n'avoient plus d'autre état que celui de soldats de César, & qui en opprimant les Citoyens, partageoient la fortune de leur General; mais les soldats de Charles étoient la Nation même; la Patrie des François étoit dans leur Camp; * tout François étoit à la fois soldat & Citoyen: ainsi c'étoit de sa propre Armée qu'il falloit que Charles se rendit Souverain, ce qui ne se pouvoit que par la voye de la séduction, & de l'intrigue. D'un autre côté, la fidélité des François pour leurs Rois, n'étoit pas le seul motif qui retint la Nation. Charles avoit gouverné avec tant de hauteur, qu'on craignoit en l'élevant sur le Trône, de lui donner les moyens d'appesantir le joug. Les François, qui sous prétexte de prendre le parti du Roi, pouvoient toujours contester l'autorité de Maire du Palais, avoient un grand intérêt à ne pas s'ôter cette

* L'assemblée de la Nation s'appelloit *Exercitus*,

ressource importante ; ainsi Charles mourut sans avoir achevé le grand ouvrage qu'il desiroit avec tant d'ardeur de consommer.

Carloman & Pepin ses fils , heritiers de sa Puissance , se trouverent après la mort de leur pere , dans la situation la plus épineuse. La jeunesse des deux Princes parut une occasion favorable à tous ceux qui vouloient remuer. Les Ducs d'Aquitaine , de Saxe , de Baviere & d'Allemagne , se révolterent hautement. Théodoald , l'un des petits-fils de Plectrude & de Pepin d'Heristal revendiqua les armes à la main , l'héritage de son pere , usurpé par Charles Martel. Il s'empara de plusieurs Places de la Septimanie. Sonichilde , dernière femme de Charles , prétendit aussi pour Griffon son fils une part dans la succession , & s'enferma dans Laon , disposée à soutenir par les Armes les droits de son fils.

Les deux Princes n'eurent besoin que de quelques intrigues , pour se défaire de Théodoald qu'ils firent mourir. La prise de Laon les rendit maîtres aussi promptement du sort de Sonichilde & de Griffon , qu'ils firent enfermer. Le même bonheur les accompagna contre le Duc d'Aquitaine , qu'ils contraignirent à se refugier au-delà de la Garonne. Cependant malgré ces premiers succès , ils n'étoient pas tranquilles ; la ligue formée entre les Bavaois , les Allemans &

les Saxons , leur cauſoit de vives inquiétudes.

Le grand nombre de mécontents & d'esprits inquiets dont la France étoit remplie , n'étoit pas moins redoutable. Encouragés par les troubles de Germanie , ils rendoient eux-mêmes ces mouvemens plus dangereux ; & les deux Princes placés dans une condition équivoque , n'étant ni tout-à fait ſouverains , ni tout-à fait particuliers , n'avoient pour oppoſer à ces aſſauts, qu'une autorité encore mal affermie , ſuſpecte à leur parti même , & fondée ſeulement ſur l'usage où l'on étoit d'obéir à leurs, peres usage qui pouvoit aisé- ment être détruit , s'il n'étoit ſoutenu par des succès.

Dans ces circonſtances , ils avoient à craindre qu'il ne ſe formât un parti qui fit un Roi , ce qui leur auroit cauſé de cruels embarras. Le pretexte de la revolte des Ducs ligués , étoit que la France n'ayant point de Roi , ils n'avoient point de maître : ainſi les Princes jugerent qu'il falloit ſe réſoudre à remplir le Trône vacant. Ils couronnerent Daniel dernier Prince de la race de Clovis , & ils lui firent prendre le nom de Childeric II.

Cependant Pepin ſongea à ſoumettre les Peuples ligués par l'effort de ſes armes , & s'appliqua en même-tems à ramener par douceur & par adreſſe les esprit que la hauteur de ſon pere avoit aliénés. Il donna beaucoup

coup d'attention à reformer les abus ; meilleur politique que Charles Martel , il parut plus zélé pour la Justice , qu'avidé de l'autorité ; il défera surtout beaucoup aux gens d'Eglise. Opprimés avec violence par Charles , ils s'en vengeoient après la mort de ce Prince , en publiant qu'on avoit trouvé dans son sépulchre qu'un Dragon , d'où l'on inféroit que son corps avoit été enlevé par quelque démon, & étoit avec son ame dans les flammes éternelles. Boniface depuis Archevêque de Mayence , ne craignit point d'affûrer les deux Princes que leur pere étoit damné. Carloman par dévotion , Pepin par politique , n'osèrent rien opposer aux conjectures offensantes de Boniface. Ils consentirent d'assembler un Concile pour remédier aux abus dont on se plaignoit. L'affaire des biens Ecclesiastiques y fut agitée avec chaleur. Pepin n'essaya point de détruire les raisons des Evêques ; il loua leur zèle , convint de la justice de leurs prétentions ; mais il leur représenta avec douceur , que dans un tems où tout étoit en armes , les conjonctures étoient peu favorables pour déposer les gens de Guerre. Les Prélats crurent de voir rendre complaisance pour complaisance. Les biens ne furent point restitués à l'Eglise , & Pepin eut l'art de faire cesser les plaintes sans en ôter la cause.

D

74 MERCURE DE FRANCE,

Les plaintes de Boniface sur les biens de l'Eglise furent des suites importantes; elles firent une vive impression sur Carloman. Pepin affecta d'accorder au Prélat beaucoup de considération, afin de lui donner plus de crédit sur l'esprit de son frere. Ce dernier persuadé qu'il étoit impraticable de retirer les Abbayes des mains des gens de Guerre, mais convaincu de l'injustice qu'il y avoit à les leur laisser, ne trouva de solution à ce problème, que d'abandonner le Gouvernement, & de se faire Moine; & Boniface heureux d'avoir l'occasion de faire éclater son zèle en faisant si bien sa cour, ne laissa pas ralentir la ferveur du Prince.

Pepin devenu seul maître des affaires par la retraite de son frere, chercha avec soin les chemins du Trône : un Gouvernement doux & modéré les lui ouvrit en lui gagnant tous les cœurs. Les bienfaits à propos répandus, les manieres insinuanes, les égards flatteurs ramenerent la plus grande partie des François aliénés. Il ne fit rien sans consulter les Parlemens, & affermit ainsi son autorité en la faisant moins sentir. La comparaison que l'on faisoit du Gouvernement présent avec celui de Charles Martel, mettoit dans un jour plus avantageux l'administration de Pepin. On s'empressoit à fléchir sous sa domination, parce qu'on voyoit

que toute sa conduite tendoit au bonheur & à la gloire de la Nation, & son autorité faisoit autant de progrès que la félicité publique. Les Ecclésiastiques lui étoient dévoués, & leur suffrage devoit être d'un grand poids dans une occasion où il s'agissoit d'imposer aux Peuples de nouveaux devoirs, & de rompre d'anciens engagements qu'on regardoit avec raison comme sacrés. Après avoir employé dix ans de cette manière à préparer les esprits, le Prince les crût enfin disposés à entrer dans ses vûes, & il ne douta plus qu'il ne lui fut aisé de faire déposer juridiquement Childéric s'il s'assuroit du suffrage du Pape. C'étoit alors la coutume de consulter le Chef de l'Eglise sur les points difficiles de doctrine, & ce juste hommage qu'on lui rendoit étoit d'un grand secours pour l'ignorance grossiere où les Ecclésiastiques étoient plongés.

Le Pape se trouvoit alors dans des conjonctures où il lui étoit difficile de refuser son suffrage à Pepin.

Les Lombards avoient enlevé récemment à l'Empereur Grec l'Exarcate de Ravenne, *

* L'Exercat contenoit Ravenne, Adria, Ferrare, Imole, Faënce, Forli, & six autres Villes avec leurs appartenances, la Pentapole avoit cinq Villes principales, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaille & Ancone; ce mot *Pentapole*, signifie cinq Villes.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

& la Pentapole , & ils songeoint à s'emparer de Rome. L'Empereur Constantin Copronime , occupé dans l'Orient à défendre ses frontieres contres les Bulgares , & son autorité contre les Moines , n'étoit pas en état de garantir l'Italie des incursions des Barbares. Le Pape auroit même été fâché que ce Prince , fauteur ardent des Iconoclastes & aussi odieux aux Romains que les Lombards , eût été plus puissant en Italie. Cependant Astolphe Roi des Lombards ne cessoit point de vexer & d'inquiéter les Romains. Ce n'étoit que des François que ces derniers pouvoient attendre du secours. Tel étoit l'état de l'Italie lorsque Pepin envoya des Ambassadeurs au Pape Zacharie qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre.

Les Ambassadeurs étoient chargés d'exposer au Pape quelle étoit alors la véritable situation des Rois de la Famille de Clovis & des Maires du Palais ; ils devoient après ce préliminaire le prier de décider cette

& a été donné à plusieurs Pays. La Pentapole de Carman étoit jadis au lieu où est la Mer morte. Les cinq Villes étoient Sodome , Gomorrhe , Adma , Seboim , qui furent consumées par le feu du ciel , & Ségor qui fut épargnée en faveur de Loth qui s'y étoit retiré. La partie Septentrionale de la Cyrenaique , appelée aujourd'hui *Mesrata* portoit autrefois le nom de Pentapole de Lybie.

question, lequel devoit être appellé Roi, ou celui qui paré d'un vain titre, sans soins & sans crédit, ne faisoit & ne pouvoit rien, ou celui qui chargé de tout le poids des affaires, avoit entre ses mains toute l'autorité. La décision n'étoit pas difficile à prévoir. Le Pape répondit en termes généraux ainsi qu'on avoit proposé la question, & déclara, sans nommer, dit Eginhard, ni Childeric ni Pepin, que celui là devoit être appellé Roi qui avoit toute la puissance.

Pepin avoit prévu la réponse de Zacharie, & avoit tout disposé pour qu'elle ne trouvât point d'opposition. Les Seigneurs & les Evêques assemblés déposèrent Childéric. Ce Prince fut razé & enfermé dans un Monastere. Pepin appuyé de la décision du Pape, & maître d'ailleurs des suffrages fut nommé Roi par l'assemblée, & sacré par Boniface Legat du S. Siege, avec tout l'appareil qui pouvoit en imposer aux Peuples, & cacher sous les apparences respectables de la Religion, le vice qu'on auroit pu trouver dans cette nouveauté.

Etienne qui succeda à Zacharie, ne tarda point à demander au nouveau Roi le prix du service que lui avoit rendu son predecesseur. Les Lombards continuoient leurs ravages dans les environs de Rome. Ils s'étoient emparés de plusieurs Terres du Patrimoine

78 MERCURE DE FRANCE.

de S. Pierre. Le Pape fit les plus vives instances pour attirer les François en Italie. Pepin profita du besoin qu'Etienne avoit de lui, & l'engagea à venir en France solliciter en personne les secours qu'il demandoit ; il jugeoit avec raison que la présence du Pontife pour qui les François avoient une vénération profonde, feroit une forte impression sur les esprits, & donneroit une nouvelle force au jugement qu'il avoit déjà porté.

Il fallut qu'Etienne se rendît aux désirs du Roi & passât les Alpes. Charles fils aîné de Pepin, c'est ainsi que nous appellerons Charlemagne, alla au-devant du Pontife pour l'amener à Pontion où étoit alors la Cour. Etienne fut reçu par le Roi avec tout le respect qui étoit dû à son caractère, & après cette première entrevûe, le lendemain de son arrivée, il eut une audience publique où assisterent les Grands du Royaume. Il y parut suivi de son Clergé, couvert de cendres & revêtu d'un Cilice, & se prosternant aux pieds du Monarque, il implora son secours dans les termes les plus pathétiques, le suppliant par la miséricorde de Dieu tout puissant, & par les mérites des Bienheureux Apôtres Pierre & Paul, de délivrer les Romains & lui de la tyrannie du Roi des Lombards ; il protesta même qu'il ne se releveroit point que le Roi ne lui eût

présenté sa main pour gage du secours qu'il promettoit de lui accorder ; ainsi les François virent le Chef de l'Eglise leur donner l'exemple du respect qu'ils devoient à leur Souverain.

Pepin ne tarda pas à relever le Pape. Il lui promit tout ce qu'il demandoit & le fit conduire au Monastere de S. Denis qu'il lui assigna pour demeure. C'étoit en ce lieu que le Roi avoit resolu d'exécuter le projet qui lui avoit inspiré le desir de voir Etienne en France. Il voulut être sacré une seconde fois par les mains du Pape. Etienne couronna Pepin, Bertrade sa femme, & Charles & Carloman leurs Fils, il les oignit de l'huile Sainte, déclara les trois Princes Rois de France & Patrices des Romains, & enjoignit aux François sous peine d'anathême & d'excommunication de n'élire à l'avenir pour Rois que des Princes de cette Maison. Le Pape ne trouva point de contradicteurs parce que les ordres qu'il donnoit remplissoient l'intention des Peuples.

Cette scène si différente de celle qui s'étoit passée à Pontion, fut suivie d'une cérémonie qui n'étoit pas moins singuliere. Etienne donna au Roi l'absolution du parjure qu'il avoit commis envers Childeric. Ce pas étoit si délicat qu'il faut croire que Pepin le jugea nécessaire, & que ce Prince, unique-

80 MERCURE DE FRANCE.

ment occupé des intérêts présents, s'embarassa peu des conséquences qu'une pareille démarche pouvoit avoir pour l'avenir.

Tandis qu'il s'éforçoit de subjuguier l'imagination des Peuples par ces cérémonies imposantes & respectables, un nouvel événement concourut aux succès de ses desseins. La fatigue du voyage avoit épuisé les forces d'Etienne. Il tomba dangereusement malade. Toute la France avoit les yeux sur lui, c'étoit un événement trop important pour être ignoré. Bientôt tout le monde sçut que l'on désespéroit de la vie du Pape. Dans ces circonstances il voulut être porté sous les cloches de l'Eglise de S. Denis. L'intérêt qu'on prenoit au S. Pontife & la curiosité attirerent un grand nombre de spectateurs. Le Roi & plusieurs Seigneurs étoient présents, & virent avec admiration le Pape, après avoir fait sa priere, se relever avec la vigueur d'un homme qui jouit de la santé la plus parfaite. Etienne leur déclara que S. Pierre & S. Denis lui étoient apparus, l'avoient guéri & l'avoient assuré qu'il ne mourroit qu'après être heureusement retourné dans son Siege. Ce miracle éclatant qui pouvoit être attesté par tant de témoins oculaires, imprima une nouvelle vénération pour le Pape; & le respect qu'on avoit pour sa personne rendant ses décisions plus recommandables, le secours visi-

ble que Dieu avoit accordé à son Serviteur ne fut pas moins avantageux aux affaires de Pepin qu'il avoit été utile à la santé du Pape.

Cependant le Roi des Lombards ne voyoit pas sans inquietude l'orage qui se formoit contre lui. Il essaya d'opposer l'intrigue aux négociations du Pape: il crût que l'entremise de Carloman Frere de Pepin, qui étoit alors Religieux au Mont-Cassin, pourroit lui être d'une grande utilité pour arrêter les armes du Roi de France. Il étoit difficile d'engager à un pareil voyage un Prince qui avoit quitté le Trône pour ne penser qu'à Dieu dans la solitude; mais le Supérieur du Monastere lui ordonnant en vertu du vœu d'obeissance d'entrer dans les vûes d'Astolphe, il fut obligé de partir; ses soins furent sans succès & ce Prince ne retira de son voyage que la douleur de venir dans un Royaume dont il avoit été le maître, jouer un Rôle de Suppliant sans crédit & sans considération.

Ce n'est pas que Pepin ne trouvât de grandes difficultés dans le projet de la guerre d'Italie. Son autorité étoit trop nouvelle pour être affermie; les Nations Germaniques toujours prêtes à se révolter, étoient à peine contenues par la puissance du Souverain, & dans ces circonstances il ne paroïsoit pas à

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

propos de dégarnir le Royaume pour entreprendre une Guerre difficile qui pouvoit être malheureuse , & dont le succès ne devoit aboutir qu'à enrichir un étranger.

Cette dernière considération faisoit un grand effet sur l'esprit des François , & les Grands marquoient beaucoup de repugnance à entreprendre le voyage d'Italie.

Ces raisons étoient puissamment combattues par les engagements que le Roi avoit avec Etienne. La jalousie que ce Prince avoit de voir les Lombards étendre leur puissance, & affecter la domination de l'Italie , n'étoit pas un motif moins pressant , & il craignoit avec raison qu'ils ne devinssent des voisins dangereux.

Ainsi les François passèrent en Italie, Astolphe fut vaincu , se soumit aux conditions qu'il plut à Pepin de lui imposer & n'en tint aucune. Les François revinrent une seconde fois en Italie l'année suivante. Astolphe fut encore battu , & fit un second traité qui fut depuis violé par son successeur ; ce fut cette infidélité des Lombards qui attira une troisième fois les François en Italie sous le Règne de Charlemagne , & occasionna la ruine de leur Monarchie.

Les neuf dernières années de la vie de Pepin furent employées à faire la guerre au Duc d'Aquitaine. Pepin voyoit son Trône

affermi au dedans par sa sagesse , au dehors par la terreur de ses Armes. Il jugea que le tems étoit arrivé de rendre à la France ses anciennes limites en réunissant l'Aquitaine à la Couronne.

Eudes avoit profité des embarras qui avoient troublé l'administration de Pepin d'Heristal, pour se faire Duc Souverain de ces Provinces qui sont entre la Loire & la Garonne , & qui composoient la premiere & la seconde Aquitaine suivant la division des Romains. Il avoit joint à son Etat naissant le Pays de Toulouse & celui d'Uzés. Le Duc des Gascons tributaire , & vassal des Rois de France , voyant s'élever entre les François & lui une si puissante barriere , avoit aussi secoué le joug. Pepin d'Héristal occupé sans relache à établir son autorité ou à la défendre , avoit vû avec regret, mais sans pouvoir l'empêcher, ces nouveaux usurpateurs, profiter contre lui même de son exemple & de ses succès , & recueillir de vastes débris du Trône qu'il renversoit. Charles Martel pendant le cours d'un gouvernement plus agité encore que celui de son pere , avoit vaincu successivement Eudes & Hunaud son fils , Ducs d'Aquitaine , sans avoir eu le tems d'achever son ouvrage , & il avoit été obligé de se contenter de l'hommage qu'Hunaud rendit à lui & à ses enfans. Gaifre fils d'Hunaud re-

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

gnoit en Aquitaine lorsque Pepin resolut d'y porter ses armes. Après neuf années d'une guerre toujours malheureuse Gaire ayant perdu presque tout son Pays, fut enfin tué par les siens. Cette mort rendit Pepin maître de l'Aquitaine ; mais ce Prince ne jouit pas long-tems de sa conquête. Trois mois après la mort de Gaire, il se sentit attaqué d'une hydropisie qu'on jugea bien-tôt être mortelle. Il se fit conduire à l'Abbaye de S. Martin de Tours, & fit sur le tombeau du S. de ferventes prieres squ'il accompagna de magnifiques offrandes, mais sans succès pour sa santé. Il se rendit de-là au Monastere de S. Denis, où il donna des témoignages d'une piété aussi sincere. Il y fit assembler les Grands du Royaume, les Evêques & les Abbés, & en leur presence & de leur consentement, il partagea son Royaume entre ses deux fils, Charles & Carloman. * Charles eut le Royaume d'Austrasie, & l'Aquitaine. La Bourgogne, le Languedoc, la Provence, l'Alsace † & le Pays

† Ce Pays étoit habité par des Peuples nommés Allemands qui étoient Sueves d'origine, & par d'autres Sueves, ils occupoient le Palatinat du Rhin, a Souabe, la Suisse & le Pays des Grisons.

des Allemands échurent à Carloman. La Neustrie fut partagée entre les deux Prince. Pepin ne survécut pas longtems à ces dernières dispositions. Il mourut le 24 de Septembre de l'année 768. âgé de 54 ans. Il en avoit regné 16 depuis son Sacre, & avoit gouverné la France pendant 27 ans, depuis la mort de son pere.

Il établit sur des fondemens solides l'édifice que son ayeul & son pere avoient élevé, mais qu'ils n'avoient pu affermir, & il ouvrit cette carrière, que Charles son fils parcourut avec tant de gloire.

Ce livre se vend chés la veuve Piffot, prix trois livres. Les Libraires de Province qui voudront en avoir des exemplaires par la voie du Mercure n'auront qu'à nous faire sçavoir leurs intentions; nous nous y conformerons exactement.

HISTOIRE Ecclésiastique & Civile de Verdun, avec le Pouillé, la Carte du Diocèse & le Plan de la Ville, par un Chanoine de la même Ville, in-4^o. de plus de 119 feuilles. A Paris chés Pierre Guillaume Simon Imprimeur du Clergé de France rue de la Harpe 1745.

Le plus grand nombre des Eglises de France manquent de momumens qui en ex-

pliquent l'origine. Il y en a plusieurs desquelles on sçait en général qu'elles ont été fondées au troisiéme ou quatriéme siècle depuis J. C. ou même au cinquiéme, sans que l'on puisse assurer certainement de qui elles ont reçu la lumiere de l'Evangile, & quels ont été les Successeurs immédiats de ces Apôtres particuliers. La Ville de Verdun n'est pas dans ce cas. Quoique par le malheur des différentes révolutions, & en conséquence des guerres & de diverses incendies elle ait perdu aussi-bien que d'autres villes beaucoup de ses monumens, il en est resté encore assez pour transmettre à la postérité que cette Cité connue sous le nom de *Virodunum* dans l'Itinéraire d'Antonin a reçu la lumiere de l'Evangile au commencement du quatriéme siècle par un Disciple de S. Denis Evêque de Paris, nommé Sanctin. Verdun n'a pas été stérile en Ecrivains comme quantité d'autres villes dont à peine peut-on former le Catalogue des Evêques & dont à peine a-t-on quelque légère connoissance de l'ancien Gouvernement. Sans parler des Ecrivains de la vie de ses premiers Prelats dont on trouvoit des copies répanduës en Provence & en Aquitaine au neuviéme siècle depuis J. C., elle a eu dans le même siècle un Pretre appelé Bertaire qui rédigea par écrit tous ce qui put avoir

échappé aux malheurs des tems, & qui en y joignant les traditions des anciens forma une Histoire autant étendue que la stérilité des monumens le put permettre. Il fut continué dans les siècles suivans par plusieurs Religieux du Pays & sur-tout par Laurent de Liege. Leurs ouvrages avoient été donnés au Public par Dom Luc Dachery en son Spicilege, mais personne ne s'en étoit encore servi utilement dans notre Langue. Richard Vassebourg Archidiacre de Verdun en avoit fait entrer la plus grande partie dans le Livre qu'il publia en 1549 sous le titre d'*Antiquités de la Gaule Belgique*, mais ce volume *in-folio*, outre que le langage en est suranné étoit plus d'à moitié rempli de faits qui concernent l'Histoire générale des Gaules, puis des différentes parties de la France de la Belgique, enforte qu'il falloit s'armer de patience pour démêler dans cette mer d'Histoires ce qui regardoit précisément Verdun. L'envie de donner un gros Livre qu'avoit eu Vassebourg lui avoit fait commettre plusieurs fautes que M. Roussel Chanoine de la Collégiale de la Magdeleine de Verdun a sagement relevées; le dessein bizarre de publier une Histoire presque générale de la Monarchie l'avoit engagé à ne faire paroître dans son gros volume que fort peu de titres latins du Pays, & à ne donner très-souvent

que les premières lignes de ceux qu'il n'auroit dépendu que de lui copier. M. Roussel outre la communication qu'il a eu des Archives du Pays où il a puisé ce qu'il a jugé à propos, a trouvé dans Paris une ressource dont l'éditeur de son Ouvrage a fait mention à la fin du volume, en sorte que cette Histoire de Verdun paroît aujourd'hui sur le pied où l'on s'est accoutumé de mettre les Histoires particulières des villes; c'est à dire avec un nombre considérable de pièces justificatives, presque toutes non encore publiées jusqu'ici & dont il n'a emprunté dans Dom Mabillon & Dom Calmet que celles qui entrent dans un certain détail de lieux du Diocèse de Verdun. Outre cela & relativement à ces pièces & au fond de l'Histoire il accompagne son Livre de la Carte du Diocèse & du plan de la Ville de Verdun; ce qui a son utilité à l'égard de tous les Amateurs de la Topographie, & fait concevoir plus clairement aux lecteurs les mouvemens des guerres arrivées dans le Pays Verdunois & aux environs.

Nous ne pouvons nous étendre à donner une notice plus particulière de cette nouvelle Histoire. On verra & par les notes qui sont au bas des marges, & par les notes de discussion qui sont imprimées séparément; combien on s'est attaché en la publiant à vouloir

dire la vérité. Les dix premiers Evêques de Verdun sont honorés comme saints , depuis eux il y a eu S. Paul & S. Madalvé aussi Evêques : plusieurs saints Solitaires se sont sanctifiés dans les forêts du même Pays. Cette Ville avec son Diocèse renferme de très célèbres Abbayes , entre autres celle de S. Vannes chef d'une sçavante Congrégation ; on trouve l'Histoire de toutes ces Maisons dans le livre de M. Roussel, & même un abrégé sûr de tous les nouveaux établissemens. L'Histoire Civile & Politique est mêlée parmi celles des Evêques ; & cela ne se pouvoit pas autrement surtout depuis l'onzième siècle que ces Prélats devinrent Comtes de Verdun. Une infinité de révolutions font le sujet de cette Histoire civile. Tous ces événemens y sont amplement décrits sur les témoignages des Auteurs contemporains , & il y en a plusieurs qui sont très intéressants.

T R A I T E' de Dynamique dans lequel les Loix de l'Équilibre & du mouvement des corps sont réduites au plus petit nombre possibles & démontrées d'une manière nouvelle, & où l'on donne un principe général pour trouver le mouvement de plusieurs corps qui agissent les uns sur les autres d'une manière quelconque. Par M. d'Alembert de l'Académie Royale des Science , Paris *m-4*

96 MERCURE DE FRANCE.

1743 chés *David* l'ainé à la Plume d'or rue
S. Jacques.

TRAITE' de l'Equilibre & du mouvement des fluides pour servir de suite au Traité de Dynamique par M. d'Alembert de l'Académie Royale des Sciences , Paris in-4 1744, chés le même Libraire.

Le premier de ces livres a été annoncé en 1743 dans ce Journal , mais on n'en donna alors que le titre. Le Traité des Fluides qui fait pour ainsi dire un même corps d'ouvrage avec le premier , nous servira de pretexte pour donner en même-tems aux lecteurs une idée du premier ouvrage de M. d'Alembert ; d'ailleurs les ouvrages de cette nature étant de toutes les Nations & de tous les tems , ce n'est pas un défaut pour celui-ci de n'avoir plus l'avantage de la nouveauté , qui n'en est un que pour ces livres éphémères dont le succès aussi peu solide que leur objet à l'éclat & à la durée du papillon.

Les Scavans appellent ordinairement *Dynamique* la partie de la Méchanique où on examine le mouvement des corps qui agissent les uns sur les autres , soit en se poussant , soit en se tirant par des fils ou des leviers. Comme c'est la partie principale de l'ouvrage

ge de M. d'Alembert, il a pour cette raison donné à son livre le nom de *Traité de Dynamique*, quoiqu'il embrasse dans ce livre un champ encore plus vaste.

L'auteur s'est proposé trois objets principaux; 1^o. de réduire les principes de la Méchanique au plus petit nombre possible. 2^o. de les démontrer d'une manière plus exacte & plus rigoureuse qu'on ne l'avoit encore fait. 3^o. Enfin d'étendre l'usage de ces principes & de faire voir comment leur combinaison mutuelle peut servir à la perfection de la Méchanique: de ces trois objets, le premier & le troisième sont, pour ainsi dire, intimement liés l'un avec l'autre, puisqu'on ne peut réduire les principes d'une science au plus petit nombre possible sans envisager auparavant tout ce qui est du ressort de cette science, & les moyens qu'elle a d'y satisfaire, & que d'ailleurs l'objet d'une science étant nécessairement déterminé, les principes en sont d'autant plus féconds qu'ils sont en plus petit nombre.

L'Auteur écarte d'abord toutes les difficultés qu'on peut faire sur la nature & l'existence du mouvement, difficultés qu'on peut regarder comme étrangères à la Méchanique, puisque cette science suppose le mouvement comme une chose réelle, & clairement connuë. Il entre ensuite en matière, & com,

92 MERCURE DE FRANCE.

mence par traiter des loix du mouvement dans un corps unique & isolé.

Dans le mouvement d'un corps seul il ne se présente autre chose à examiner que la loi suivant laquelle il se meut, c'est-à-dire, les différentes parties de l'espace qu'il parcourt, & les différentes parties de tems qu'il met à les parcourir. On ne peut comparer ensemble deux choses d'une nature différente, telles que l'espace & le tems, mais on peut comparer le rapport des parties du tems avec celui des parties de l'espace parcouru. Or comme le rapport des parties du tems peut être représenté par celui des parties d'une ligne droite, il s'ensuit que les différentes loix suivant lesquelles un corps peut se mouvoir peuvent être représentées par des rapports de lignes, & que par conséquent les principes seuls de la Géométrie suffisent pour déterminer ces loix.

On ne commence à s'appercevoir du besoin qu'on a d'autres principes, que quand on se propose d'examiner pourquoi un corps se meut suivant telle ou telle loi particulière. C'est là, à proprement parler le premier problème de la Mécanique.

Comme un corps ne peut se donner le mouvement à lui même, il ne sçauroit non plus se donner le repos, ainsi un corps mis en mouvement doit continuer à se mouvoir

toujours avec la même vitesse si rien ne l'en empêche. Cette propriété qu'ont les corps de persister dans leur état de repos ou de mouvement, est ce qu'on appelle leur *force d'inertie*, c'est le premier principe de la Méchanique, on le prend ordinairement pour un axiome ; mais M. D. . . paroît bien éloigné de le regarder comme tel, il expose les difficultés qu'on lui peut opposer & trouve en même tems le moyen de les écarter par la maniere singuliere dont il démontre le principe dont il s'agit ; il examine à cette occasion pourquoy le mouvement est la mesure du tems, & fait là-dessus des réflexions neuves qui paroissent justes & solides.

Si un corps ne peut de lui-même produire ni changer son mouvement ; les changemens qui lui arrivent ne peuvent être attribués qu'à des causes étrangères. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que deux sortes de causes qui puissent produire cet effet, sçavoir, ou les corps adjacens que le corps mû peut rencontrer, ou d'autres causes qui ne se manifestent que par leurs effets, comme par exemple, la pesanteur ; il est évident que l'effet de cette dernière espece de cause doit toujours être donné ; puisque la cause étant inconnue on ne sçauroit s'en servir pour connoître son effet. Ainsi il ne faut point de principes nouveaux autres que la force d'inertie

94 MERCURE DE FRANCE.

pour connoître le mouvement d'un corps altéré par une cause inconnue; l'expérience seule suffit pour les découvrir, l'Auteur prend de-là occasion de refuter d'habiles Géomètres qui ont voulu employer à cette recherche des principes Méthaphysiques, dont la vérité a été regardée comme nécessaire par les uns & comme purement contingente par les autres.

Pour déterminer le changement qu'un corps peut produire dans le mouvement d'un autre, il est nécessaire d'examiner d'abord ce qui arrive à un corps qui tend à se mouvoir suivant plusieurs directions à la fois. C'est le principe du mouvement composé que M. D. établit pour le second principe de la Mécanique; il y a longtems qu'il est connu des Géomètres, mais presque toutes les preuves qu'on en a données, sont ou obscures ou insuffisantes, ou au moins indirectes. L'Auteur s'est donc cru obligé de le démontrer d'une manière nouvelle, qui fût tout à la fois simple & exacte.

Le principe du mouvement composé étant une fois connu, il est facile d'observer que quand le mouvement d'un corps se change en un autre mouvement dont la quantité & la direction sont différentes, on peut regarder le mouvement primitif comme composé du nouveau mouvement & d'un autre qui est

pensé détruit, d'où il résulte nécessairement que les loix du mouvement d'un corps changé par des obstacles se réduisent aux loix du mouvement détruit par ces mêmes obstacles, & qu'ainsi les loix du mouvement d'un corps changé par d'autres corps se réduisent aux loix de l'équilibre des corps entre eux, puisque deux corps sont en équilibre quand leurs mouvemens se détruisent mutuellement.

L'équilibre est donc le 3^{me}. principe de la Méchanique; mais l'Auteur ne paroît pas satisfait de la maniere dont on le démontre ordinairement. Il s'applique à le prouver par les idées les plus simples & écarte avec soin de sa démonstration toute Métaphysique qui pourroit l'obscurcir.

Il résulte donc de tout ce que nous venons de dire, que les trois principes de la force d'inertie, du mouvement composé, & de l'équilibre sont les seuls qui appartiennent à la Méchanique; & c'est aussi par la combinaison de ces principes que l'Auteur vient à bout de donner dans la seconde partie de son ouvrage une méthode générale pour trouver le mouvement de plusieurs corps qui agissent les uns sur les autres de quelque maniere que ce soit en se poussant ou en se tirant. Il fait l'essai de sa méthode sur les problèmes les plus difficiles qu'il ait pu imaginer dont plusieurs sont entièrement nouveaux; &

96 MERCURE DE FRANCE.

quelques uns ont été mal résolus par les plus habiles Géometres, faute d'avoir connu la vraie méthode qui auroit pû les y conduire. Toute cette seconde partie dont il ne nous est pas possible de donner l'idée dans un extrait, contient entre autres choses les démonstrations de plusieurs propriétés du centre de gravité qui étoient ou inconnues, ou mal démontrées jusqu'à présent; des remarques singulieres sur le mouvement d'un corps qui en choque plusieurs à la fois, des observations nouvelles sur le choc des corps à ressort, enfin une démonstration du principe appelé communément par le Géometre *la conservation des forces vives* & que personne n'avoit encore prouvé d'une maniere générale. L'Auteur expose aussi dans sa préface ce qu'il pense sur la question Méthaphysique des forces vives, l'objet de tant de disputes & la matiere de tant de volumes. Quatre pages renferment son sentiment sur cette matiere, & nous y renvoyons le lecteur. Nous dirons seulement que selon M. D... cette question n'auroit jamais produit tant d'écrits si on eût voulu d'abord s'expliquer bien clairement sur ce qu'on entendoit par la force des corps. On auroit bientôt vû, selon lui, que toute la dispute ne pouvoit plus avoir pour objet qu'une question de nom, ou qu'elle renfermoit une

Méthaphysique

Métaphysique aussi-peu intéressante que supérieure à notre portée.

T R A I T E' de l'équilibre & du mouvement des fluides.

Les calculs dont cet ouvrage est rempli ne nous permettent pas d'en donner dans cet extrait une idée détaillée. Nous nous contenterons presque d'indiquer les différentes matières qu'il contient. L'Auteur a prouvé d'abord dans sa préface la nécessité d'appliquer la Géométrie à la Physique, & a déterminé les bornes de cette application & l'usage qu'on en peut faire; il observe ensuite que l'expérience seule peut nous instruire sur les loix fondamentales de la mécanique des fluides, parce que nous ignorons la figure & l'arrangement mutuel des parties qui les composent, mais qu'il seroit cependant peu sage de vouloir se guider dans cette recherche par l'expérience seule, & que c'est par l'union des observations avec les calculs qu'on peut traiter cette science de la manière la plus parfaite; il entre ensuite en matière & donne dans sa première partie les loix de l'hydrostatique ou de l'équilibre des fluides; quoique la plupart des choses que cette première partie renferme fussent déjà connues, cependant l'Auteur les a traitées d'une manière fort différente des Auteurs

E

98 MERCURE DE FRANCE.

qui les ont maniées jusqu'à présent , & l'on fera peut être surpris de voir en lisant cette partie de son ouvrage , que les vérités les plus généralement connues n'avoient été jusqu'à présent prouvées que d'une manière vague & très insuffisante ; de plus cette partie contient aussi des recherches intéressantes pour les sçavans sur l'Équilibre des fluides élastiques , sur l'Équilibre des fluides dont les parties sont adherentes entr'elles , & enfin des reflexions & des conjectures même sur des points d'hydrostatique difficiles à discuter.

La seconde partie renferme les loix du mouvement d'un ou de plusieurs fluides renfermés dans des vases. L'Auteur réduit ici les loix du mouvement d'un fluide aux loix de l'hydrostatique , comme il avoit réduit dans son premier ouvrage les loix du mouvement des corps aux loix de leur équilibre ; par là il vient a bout de donner une Théorie du mouvement des fluides plus directe & plus lumineuse que celles qu'on avoit données jusqu'ici , aussi les problèmes les plus difficiles , & qui ont le plus exercé la sagacité des Géometres , se déduisent naturellement de ses principes , il les élève même à une plus grande généralité ; & fait voir que les méthodes dont on s'est servi pour les résoudre , ou étoient indirectes & peu

lumineuses, ou n'ont même conduit quelquefois qu'à des solutions fautive.

Il détermine ensuite par les mêmes principes les loix du mouvement des fluides Elastiques, matiere que M. Daniel Bernouilly n'avoit fait qu'ébaucher, & qu'il avoit même traitée par des principes peu directs. Les méthodes de l'Auteur s'apliquent avec la même facilité à la recherches des loix du mouvement des fluides dans des tuyaux flexibles, recherche entierement nouvelle. M. D. est cependant bien éloigné de croire que son travail sur ce sujet, puisse nous eclairer sur la mécanique du corps humain, & sur ce qu'on appelle l'économie animale. Il nous faudroit pour cela beaucoup de connoissances qui nous manquent & que l'expérience seule peut donner. C'est l'unique guide qu'on doit suivre selon lui, dans l'examen d'une machine aussi composée que le corps humain; il n'appartient qu'à des Physiciens oisifs de s'imaginer qu'à force d'algebre & d'hypotheses ils viendront a bout d'en dévoiler les ressorts, & de reduire en calcul l'art de guesir les hommes.

L'Auteur traite dans sa troisieme partie de la résistance des fluides au mouvement des corps, il s'applique d'abord à démonstrer différentes propositions qui n'avoient

160 MERCURE DE FRANCE.

point été provées jusqu'ici, ou qui ne l'avoient été que d'une manière insuffisante, & donné des recherches nouvelles sur la pression des fluides contre les corps qui s'y meuvent, & sur la résistance que font au mouvement des corps les fluides dont les parties sont ou élastiques ou adhérentes entr'elles, ensuite il examine fort en détail les loix de la refraction, c'est-à-dire les loix du mouvement d'un corps, qui passe d'un fluide dans un autre; les propositions où la méthode & ses calculs le conduisent, sont pour la plupart si paradoxes, si singulieres & si éloignées de tout ce qu'on avoit cru jusqu'ici, que cette matiere traitée par tant d'Auteurs differens doit être regardée comme entierement nouvelle. Il résulte entre autres choses de sa Théorie, que les loix de la refraction des corps solides sont entierement differentes de celles de la refraction de la lumiere, & qu'ainsi c'est mal-à-propos que Descartes & ses Sectateurs ont voulu faire dépendre l'une & l'autre refraction des mêmes principes.

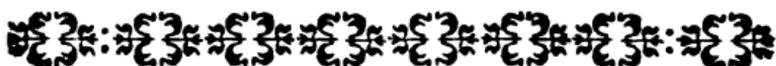
Comme les Auteurs qui ont traité jusqu'à présent du mouvement des corps dans les fluides, les ont considérés simplement comme des points, M. D. traite de nouveau cette même matiere, mais en ayant égard à la figure du corps qui se meut, ce qui le

conduit à des propositions entièrement nouvelles & singulieres, comme il nous est impossible d'entrer là dessus dans un grand détail, nous nous contenterons de dire que ce chapitre contient entr'autres choses des méthodes pour trouver les courbes que décrivent les corps pesans dans des fluides, qui s'appliquent à plusieurs cas inconnus jusqu'ici, des observations singulieres sur le mouvement des corps dans des milieux de densité variable, & qui donnent lieu à l'Auteur d'examiner si on peut expliquer la réfraction de la lumiere par le moyen d'une atmosphere qu'on supposeroit repandue sur la surface des corps, enfin des remarques nouvelles sur le choc des fluides contre les moulins à eau & à vent, & sur le solide qui doit éprouver de la part de l'eau le moins de résistance qu'il est possible.

Le quatrième & dernier chapitre de cette troisième partie contient des recherches sur les tourbillons; ce n'est point aux tourbillons de Descartes que l'Auteur en veut, il ne prétend ni soutenir une cause qui lui semble aussi désespérée, ni encore moins les défendre; son but unique a été de donner aux Géometres des recherches nouvelles & intéressantes sur une matiere qui est par elle même assez curieuse, indépendamment du rapport qu'elle a à l'Astronomie Physi-

E ij

que. C'est tout ce que nous en pouvons dire ici , pour engager ceux qui entendent ces matieres, à lire ce quatrieme chapitre, qui ne paroît pas moins digne de leur attention que ceux qui le précédent.



L E T T R E

De M. l'Abbé Antonini à Messieurs les Auteurs du Mercure sur le Livre qu'il fait imprimer sous le titre de l'Histoire des plus fameux Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Architectes depuis le renouvellement de la Peinture jusqu'à présent, traduit de l'Italien, 3 vol. in-douze.

M ESSIEURS,

Tous les Amateurs des beaux Arts connoissent *l'Abecedario Pittorico*, qui contient une judicieuse compilation de presque tous les Livres écrits sur les vies des Peintres. Je l'ai traduit avec les additions & les corrections nécessaires, & je le promets depuis long-tems au Public, mais les Mémoires & les Instructions qui me sont survenus de toutes parts, principalement sur les Peintres

François. & Flamands, m'en ont fait suspendre l'impression. Je satisferai un peu plus tard la curiosité de ceux qui attendent mon Livre, mais je le rendrai plus exact & plus intéressant.

On m'a fait une difficulté spécieuse qui tombe également sur l'Original & sur la Traduction. Un curieux aimera mieux, dit-on, avoir la vie de quelques Peintres plus étendue que celle d'un plus grand nombre plus abrégée : Sans me flatter d'y avoir pû réussir, j'aurois pû entreprendre de suivre ce goût de détail. J'ai été aux avis, & j'ai trouvé cent contre un pour le plan que j'ai suivi. Il ne s'agit point ici de vies de Princes, de Législateurs, de Généraux d'armées, dont les moindres actions, les moindres démarches deviennent intéressantes ou instructives. Pour les grands hommes, dont nous parlons, quoiqu'illustres en leur genre, souvent on se contente d'en sçavoir dans quel tems ils ont vécu, sous quels maîtres ils se sont formés, les degrés de leurs talens, & où ils ont travaillé. On auroit même pû réduire tout l'ouvrage en quelques tables de plusieurs colonnes, & je n'aurois peut-être point fait autrement s'il ne m'avoit pas quelquefois paru utile de rapporter les circonstances de leurs vies privées, dès qu'elles pouvoient instruire le Lecteur, soit de leurs talens, soit de leur

caractere : au reste j'ai toujours évité , même dans ces circonstances , l'ennuyeuse prolixité d'un stile asiatique , & persuadé que l'on peut dire beaucoup de choses en peu de mots , je n'ai point appréhendé d'abreger en plusieurs rencontres, un livre qui n'est lui-même qu'un abrégé.

Je ne prétends pas Messieurs faire ici l'éloge de mon ouvrage , je le soumetts d'avance à votre jugement & à celui du public , mais j'ai été bien aise d'exposer les raisons qui m'obligent à retarder l'exécution de ma promesse , dont je m'acquitterai au plûtard dans le mois de Décembre prochain.



C A T A L O G U E

*Raisonné des differens effets curieux & rares
contenus dans le Cabinet de feu M. le Chevalier
de la Roque par E. F. Gersaint.*

CE Livre mérite d'être lû , quoiqu'il ne soit en apparence qu'une liste de Tableaux, d'Estampes, de bronzes & autres curiosités. Il est semé de traits historiques concernant les Peintres célèbres & les fameux Sculpteurs dignes de l'attention des connoisseurs , & intéressans même pour les personnes qui ne cherchent dans la lecture que de l'amusement.

L'avertissement est bien écrit comme le reste de l'ouvrage ; on ne contredira point les éloges qu'on y fait de la physionomie , de la probité & de la sincérité de M. de la Roque , mais M. Fuzelier ne peut se dispenser de rectifier le récit fabuleux de l'obtention du privilege du Mercure de France ; on n'y fait aucune mention de lui , quoiqu'il ait joué un rolle assés marqué dans cette aventure littéraire. Voici une narration plus véritable & plus exacte prouvée par des actes authentiques.

En 1721, à la mort de l'Abbé Buchet, le privilege du Mercure fut demandé par M. Dufreni, & par M. Fuzelier protégé par S. A. S. Madame la Princesse de Conty Douairiere. M. de la Roque soutenu seulement de M. Dufreni à qui il avoit promis une retribution pour l'associer au privilege du Mercure, se présenta, & M. Fuzelier qui le connoissoit légèrement ne s'opposa point à ses prétentions. Ces trois Auteurs s'accorderent, & M. Dufreni se chargea de solliciter l'expédition du Brevet : il n'y fit insérer que son nom & mit l'omission des deux autres sur le compte de l'infidélité de sa mémoire. Pour remédiet à ce singulier oubli, les trois noms furent réunis dans le Privilege de la Chancellerie. Ce Privilege & le Brevet furent déposés ensuite dans l'Etude de

E v

M. Langlois Notaire avec la minute d'un Acte passé entre les trois Auteurs avec la clause expresse que les survivans hériteroient de la part du prédécédé. Cette clause n'a pas paru digne de considération à M. de la Roque. Il sollicita le Mercure quand M. Dufreni mourut en 1724. Le Ministre à qui il ne présenta que le Brevet sans l'instruire de tous les Actes qui établissent les droits de M. Fuzelier , lui en accorda un nouveau que M. de la Roque apporta lui-même à M. Fuzelier en lui offrant cependant une pension qu'il a payée jusqu'à son décès. On supprime bien des circonstances qui ne sympathisent pas avec la prose de M. Gerfaint. On se contente de dire que toutes les pieces justificatives de ce procédé sont restées dans le Bureau de M. de Clesles premier Commis de M. le Comte de Maurepas.

M. Fuzelier a travaillé pendant trois ans depuis 1721 au Mercure. Tous les secours tirés des Bureaux des Ministres , de l'Imprimerie Royale & des Registres de Messieurs les Curés de saint Sulpice & de saint Eustache ne furent accordés qu'à lui seul & non pas à M. de la Roque qui n'étoit point alors connu , quoique depuis , comme l'assure M. Gerfaint , il ait donné au public sans aucune interruption & avec le même succès , 331 vol.

M. Fuzelier ennemi constant de toutes les

discussions d'Auteur , & même peu flaté de ce titre qui n'enorgueillit jamais l'esprit judicieux , n'a pû s'empêcher d'éclaircir les faits avancés par M. Gerfaint. Sans son avertissement M. Fuzelier auroit enseveli dans un profond silence des détails qui jettent quelques ombres sur le tableau lumineux qui précède ceux du Catalogue raisonné de M. Gerfaint.

Il paroît chés *Mesnier* au Palais une Brochure approuvée par M. *Malouin* Docteur de Médecine , sous ce titre : *Dissertation sur les vertus & usages de l'Essence balsamique, stomachique & antivermineuse*, par M. de *Pasturel*. L'Écrit est dédié à M. de *Chicoyneau* , premier Médecin du Roi , qui par un Brevet particulier, en conséquence des expériences faites sous ses yeux pour la guérison de plusieurs maladies avec l'Essence balsamique , permet au sieur de *Pasturel* , &c. Les lettres qui lui ont été écrites par plusieurs Médecins de Province & qu'on y lit , servent encore à faire penser avantageusement du remede.

M. de *Pasturel* ne relève point les ingrédients de son Essence balsamique ; c'est donc un remede secret dont on ignore la composition & la préparation. Cependant si on avoit condamné & proscrit tant de remedes que leurs inventeurs ont d'abord tenus secrets

pour pouvoir profiter de leur découverte ; la matiere Médicale seroit bien moins riche qu'elle n'est aujourd'hui. Ne suffit-il pas que le per. Médecin du Roi soit instruit de tout ce qui compose le remede , & qu'en conséquence il l'approuve ? De combien de remedes , dit M. de Pasturel , ne fait-on pas tous les jours usage sans sçavoir ce qui entre dans leur composition ? Les gens même du métier l'ignorent. L'expérience leur sert de guide.

L'Auteur se prévaut , comme de raison , du suffrage de M. Malouin , qu'on sçait être , dit-il, aussi grand Chymiste que sçavant Médecin. Je lui communiquai , dit M. de P. ma composition & ma manipulation. Il me parla avec la sincerité ordinaire, & après m'avoir fait quelques observations , j'eus la satisfaction d'obtenir son approbation , & je puis avancer qu'il n'y a pas regret. M. de Pasturel n'est pas néanmoins aussi mitérierieux que plusieurs autres possesseurs de secrets. Il nous dit en général que son remede est composé de tout ce qu'il y a de meilleur en fait de vulneraires , de cordiaux , d'incisifs , du regne tant vegetal que mineral , le tout préparé sans aucun corrosif : Enfin il nous apprend que son *Essence balsamique* 1^o. prévient les maladies en la prenant dans du thé , dans du vin ou toute pure. 2^o. Qu'elle subtilise les liqueurs & répare les esprits. 3^o. Qu'elle aide à la di-

gestion. 40. Qu'elle calme les vomissemens.
 50. Quelle guérit les coliques de toute es-
 pece, les dégoûts & maux de cœur, la diar-
 rhée, les flux hépatiques, lienteriques & dis-
 senteriques. 60. Quelle corrige la mauvaise
 haleine. 70. Quelle ôte les dégoûts produits
 par l'excès du vin & en abbat les vapeurs. 80.
 Que les maladies causées par les obstructions
 des visceres, les pâles couleurs, la jaunisse,
 l'hydropisie, la suppression des règles, les
 vapeurs histeriques & les palpitations de
 cœur cedent à cette Essence. 90. Quelle fa-
 cilite les accouchemens. 100. Quelle chasse les
 glaires des reins & qu'enfin elle fait des effets
 surprénans dans la petite verole, fièvre ma-
 line, putrides vermineuses & intermineuses.
 L'Essence de M. de Pasturel a encore bien
 d'autres vertus qu'il indique dans son **Livre**:
 asthmes, saignemens de nez, rhumatismes,
 paralysies, apoplexie même, l'Essence domp-
 te tous ces maux; elle est propre enfin à la
 guérison des blessures de fer & de feu, &
 pour la gangrène.

M. de Pasturel demeure à Paris dans la
 rue des Gravilliers, chés M. de Clermont.
 Le remede n'est point cher.

On débite toutes les semaines chés Jacques
 Cloufier Libraire rue S. Jacques une feuille
 périodique imprimée à Neufchâtel, intitulée

110 MERCURE DE FRANCE.

Lettres à un Provincial sur la justice des motifs de la guerre & sur les conjonctures présentes de l'Europe , avec les réponses. Le prix est de dix sols le Cahier.

Le sieur *Bunon* Chirurgien Dentiste , rue de l'Arbresec à Paris , publia il y a environ deux ans un ouvrage sur son Art , contenant de sçavantes observations & des raisonnemens justes. Ce Livre fut bien reçu du Public & en particulier des Médecins & Chirurgiens. Aussi a-t'il mérité nouvellement une approbation de l'Académie Royale de Chirurgie, laquelle a approuvé ses nouvelles découvertes par la conformité qu'elles ont , avec nombre d'expériences qu'il a faites sur des sujets de tout âge , dans les hôpitaux en présence de plusieurs membres de cette Académie. Elle a même adopté son sentiment sur les causes éloignées & prochaines de certaines maladies des dents dont on n'avoit connu jusqu'ici que les douloureux effets. Ils jugent en conséquence la lecture de son ouvrage nécessaire pour l'instruction de ceux qui s'appliquent au traitement de la maladie des dents , suffisamment intelligible pour les personnes destinées à élever des enfans , & assez intéressante pour engager les personnes de tout âge & de tout état à se garantir des vices qui surviennent aux dents par le défaut de soin & de pré-

caution. L'Auteur a encore eû l'avantage de recevoir des Certificats très-favorables du sieur *Martinet* Chirurgien-Major de l'Hôpital Général de Paris & du Chirurgien gagnant Maîtrise dans cet Hôpital.

Le sieur *Odièvre* fameux Marchand d'Estampes rue d'Anjou Porte Cochere, travaille depuis long-tems à rendre complete son ample collection des portraits des hommes célèbres. Il avertit le Public qu'on trouve chés lui les portraits de tous les grands personnages dont il est parlé dans *les Mémoires de Sully in-4.* avec une liste de ces Estampes & l'indication des endroits où elles doivent être placées.



L A C A D E M I E des Jeux Floraux distribuera le troisiéme Mai mil sept cent quarante-six ses cinq prix.

Le premier est une amaranthe d'or de la valeur de quatre cent livres qui est destiné à une Ode.

Le second est une violette d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres destiné à un Poëme de soixante vers au moins & de cent vers au plus. Le sujet en doit être héroïque ou dans le genre noble, & les vers en doivent être Alexandrins.

112 MERCURE DE FRANCE.

Le troisième est une églantine d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres. Ce prix est destiné à une Piece de Prose d'un quart d'heure ou d'une petite demie heure de lecture , dont le sujet sera pour l'année mil sept cent quarante-six.

Combien les loix de la conversation sont précieuses & négligées.

Le quatrième prix est un souci d'argent de la valeur de deux cent livres. Il est destiné à une Elégie , à une Idyle ou à une Eglogue , & ces trois genres d'ouvrages qui concourent pour le même prix , doivent être à rimes plates & en vers Alexandrins sans mélange de vers d'autre mesure.

Le sujet des divers genres d'ouvrages de Poësie auxquels l'amarante , la violette & le souci sont destinés , est au choix des Auteurs.

Le cinquième prix est un lys d'argent de la valeur de soixante livres destiné à un Sonnet à l'honneur de la Vierge.

Les Auteurs sont avertis de ne pas se négliger sur les rimes & sur toutes les Régles de la versification.

Les ouvrages qui ne sont que des imitations ou des traductions , ceux qui ont paru dans le public , ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres Académies , les ouvrages qui

ont quelque chose de burlesque , de satyrique ou de contraire aux bonnes mœurs, ceux dont les Auteurs se font connoître avant le Jugement , & pour lesquels ils sollicitent ou font solliciter, sont exclus des prix.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'approbation de deux Docteurs en Théologie , ce qui sera même observé à l'égard du Sonnet à l'honneur de la Vierge , sans quoi ces ouvrages n'entreront pas au Concours.

Les Auteurs sont avertis que l'Académie exécutera à l'avenir à la lettre l'article de ses Statuts qui regle que le Secrétaire perpétuel ne recevra les ouvrages présentés pour les prix que pendant le mois de Janvier , lequel terme expiré son Registre sera barré & on ne sera plus à tems de lui remettre des ouvrages , ainsi les Auteurs sont priés de faire remettre dans tout le mois de Janv. 1746 par des personnes domiciliées à Toulouse , trois Copies bien lisibles de chaque ouvrage à M. le Chevalier d'Aliés Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, logé rue des Couûteliers à Toulouse. Les ouvrages seront désignés seulement par une Devise ou Sentence. M. le Secrétaire en écrira la réception dans son Registre , le nom , la qualité ou la profession & la demeure des personnes qui les lui auront

remis, lesquelles en signeront la réception sur le Registre de M. le Secrétaire, & il leur en expédiera le récépissé.

Non-seulement M. le Secrétaire ne retirera point les paquets qui lui seront adressés par la poste en droiture s'ils ne sont affranchis, mais quand même on les affranchiroit les ouvrages qui lui parviendront par cette voie ne seront point mis au concours, à moins que ces paquets ne lui soient adressés par des personnes de sa connoissance; en sorte qu'il puisse s'assurer que ses récépissés parviendront aux Auteurs & qu'ils seront à l'abri de toute surprise pour recevoir les prix qui auront été adjugés à leurs ouvrages

Lorsque des ouvrages auront remporté quelque prix, les Commettans des Auteurs qui les auront remis en seront avertis par M. le Secrétaire, afin que les Auteurs qui seront à Toulouse viennent eux-mêmes recevoir les prix l'après midi du troisième Mai à l'Assemblée publique où ils sont distribués dans le grand Consistoire de l'Hôtel de ville; & si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer une procuration en bonne forme à une personne domiciliée à Toulouse pour les retirer des mains de M. le Secrétaire qui les leur délivrera sur la procuration des Auteurs & les récépissés de leurs ouvrages.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue. Les Auteurs qu'on reconnoitra en avoir obtenu un plus grand nombre en seront exclus, de même que ceux qu'on découvrira en avoir remporté sous des noms supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître M. le Secrétaire leur donnera des attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel ouvrage par lui composé, a remporté un tel prix, & l'ouvrage en original sera attaché à cette attestation sous le contre-scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois des quatre premiers prix, l'un desquels sera l'Amarante, qui est le prix destiné à l'Ode, pourront obtenir des lettres de Maître des Jeux Floraux, & lorsqu'ils les auront obtenues ils seront du corps des Jeux avec droit d'assister & d'opiner comme Juges aux assemblées particulières & publiques qui se font pour le Jugement des ouvrages & pour la distribution des prix.

Le Poëme qui a pour titre LA JONCTION DES MERS PAR HERCULE & pour devise *nulla sine numine virtus*, a remporté le prix de ce genre.

L'Académie a accordé au Poëme qui a pour titre L'INCARNATION DU VERBE & pour devise *Misericordia & veritas obviave-*

116 MERCURE DE FRANCE.

runt filii , justitia & pax osculata sunt , Plal.
84. un des prix de Prose réservés.

Le prix de l'Eglogue a été adjugé à l'Idyle qui a pour titre PHILIS A M. L. C. D. P. & pour devise , *Vel inermis metuendus amor.*

L'Académie n'a couronné cette année , ni Ode , ni Discouts , ni Sonnet , enforte qu'elle aura à distribuer l'année prochaine 1746 , outre les cinq prix de l'année , un prix d'Ode , deux prix de Discours & deux prix de Sonnet , ce qui fera en tout dix prix.



TABLEAUX IMPRIMÉS.

DAns le Catalogue raisonné des differens effets curieux & rares du cabinet de feu M. le Chevalier de la Roque, article 39. sont deux petits tableaux de cinq pouces de large sur sept de haut peints sur bois par M. Charadin , dont l'un représente une jeune fille qui travaille en tapisserie , & l'autre un jeune Dessinateur vu par le dos. Ces deux tableaux furent remis du vivant de M. de la Roque à l'Auteur des tableaux imprimés pour être gravés en couleurs , & l'Auteur les donna au public avec le goût , la couleur & le dessein que l'on voit dans les originaux & de la même grandeur.

Ce fut à la vûe de ces deux petits sujets si exactement rendus dans un genre extraordinaire, que M. de la Roque se déterminâ à donner à l'Auteur le tableau de l'espion de son cabinet qu'il chériffoit extrêmement ; & qui n'a jamais été gravé ni copié dans aucune façon que par le sieur *Gauvier*. Il est fait mention de ce tableau dans le même Catalogue en ces termes :

» Un magnifique tableau peint sur toile par
 » Parrossel le pere ; c'est un des plus beaux
 » qui soient sortis des mains de ce grand Maître ; il représente un Conseil de guerre tenu pour juger un espion que l'on surprend
 » étant muni de lettres. Ce tableau est admirable tant dans le dessein que dans le
 » coloris & dans l'expression de chaque figure ; il porte 24 pouces de haut sur 30
 » de large.

Ce morceau avoit été commencé à être gravé par l'Auteur avant son voyage de Londres, & a été fini à son retour au commencement du mois d'Octobre de l'année dernière du vivant de M. de la Roque. Ce grand connoisseur se préparoit quelques jours avant sa mort à en faire l'éloge. Il est rendu de la même grandeur ; on y voit les expressions vives, les caracteres animés & le même coloris de l'original.

L'Auteur du nouvel art de graver a trou-

118 MERCURE DE FRANCE.

vé dans le Mercure precedent ce sujet parmi les deux morceaux qu'il a regravés à Londres, & qui font les deux paſſages de Salvator-Rose. Il avoit cependant projeté de ne l'annoncer que dans ce mois ci.

Le public est instruit de la distinction avec laquelle M. de la Roque a parlé dans ses Mercurès de l'art d'imprimer les tableaux ; il dit entr'autres dans celui du mois d'Aouſt 1742. article des tableaux imprimés. » Nous
» avons fait part dans plusieurs de nos Jour-
» naux des eſpérances que donnoit aux ama-
» teurs le nouvel art d'imprimer les tableaux
» avec trois planches, & c'est avec plaisir que
» nous en annonçons aujourd'hui le ſuc-
» cès, &c,

Le ſieur Gautier qui demeure rue St. Honoré au coin de la rue St. Nicaïſe, travaille actuellement à un morceau d'un goût moderne extrêmement curieux & amusant. C'est un tableau d'après le fameux Pater, composé de dix figures & d'un beau paſſage, représentant des amusemens champêtres : Il ſera fini d'être gravé pour être distribué au public au commencement du mois de Juin prochain. Il porte deux pieds & demi de largeur ſur deux pieds de hauteur ; on peut le faire ſervir ſur un miroir ou de deſſus de porte & de tableau de cabinet : Il débitera le ſujet avec ſes autres ouvrages chés lui & chés le

ſieur Mangin Greffier des Bâtimens , rue
Bourtibourg.

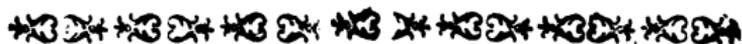


ESTAMPES NOUVELLES.

LOUIS DE LORRAINE. Cardinal de Guise
né le 6 Juillet 1555 . tué à Blois le 24 Décembre
1588. *A Paris chez Odieuvre Marchand d'Estampes rue
d'Angou en entrant par la rue Dauphine , la dernière
porte cochere.*

HENRIETTE DE BALSAC Marquise de
Verneuil morte en 1633 , en sa 54e. année. *Chez
le même.*

SIXTE V. PAPE , né le 13 Décembre
1521 . mort le 27 Aoust 1590 , âgé de 69 ans , *chez
le même.*



LE Sieur *Briart* qui demeure dans la cour
& rue Abbatiale de saint Germain des
Prez à Paris continue de composer une Es-
sence d'*Ognifiori* ou de toutes fleurs d'une
odeur agréable ; on en met quelques gouttes
dans l'eau dont on se lave après avoir été
rasé ; elle rend l'eau laiteuse ; les Dames
s'en servent pour se dégraisser & rendre la
peau douce & unie ; elle ne nuit point au

120 MERCURE DE FRANCE.

teint ; on la vend 24 sols l'once.

Il continue avec succès à faire la véritable Essence de savon à la Bergamotte & autres odeurs douces , dont on se sert pour la barbe au lieu de savonnette ; les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage & les mains ; on la vend huit sols l'once.

Il avertit que les bouteilles sont toujours cachetées , & qu'autour du cachet on lit son nom & sa demeure ; on voit aussi une petite bouteille empreinte dans le milieu du cachet où il y a le nom de la liqueur comme à l'*Ognifiori*. Les plus petites bouteilles sont d'environ cinq onces.

Il fait aussi de très-bons cuirs à repasser les rasoirs , avec lesquels on peut se passer de pierre à éguiser ; il les vend depuis 40 sols jusqu'à 60 sols à un seul côté , & depuis 4 liv. jusqu'à 8 liv. à deux côtés differens. Il donne la maniere de s'en servir,

La premiere Enigme du Mercure d'Avril est *fongere*, la seconde *arête*. Le Logogryphe est *Jacques* ; on y trouve *casque* , *cujas* , *scean* , *caque* , *sauce* , *cause* , *écan* , *sean* , *case* , *juc* , *cas* , *suc* , *jus* , *sec* , *can* , *jeu* , *écu*.

ENIGMES



ENIGMES ET LOGOGRYPHE.

E N I G M E.

JE suis niais & fin , honnête & malhonnête ,
 Moins sincere à la Cour, qu'en un simple taudis ;
 Je fais d'un air plaissant trembler les plus hardis ;
 Le fou me laisse aller , & le sage m'arrête.

A personne sans moi l'on ne fait jamais fête ,
 J'embellis quelquefois , quelquefois j'enlaidis ;
 Je dédaigne tantôt , & tantôt j'applaudis.
 Pour m'avoir en partage il faut n'être pas bête.

Plus mon trône est petit , plus il a de beauté ,
 Je l'agrandis pourtant d'un & d'autre côté ,
 Faissant voir bien souvent des défauts dont on glose.

Je quitte mon éclat quand je suis sans témoins ;
 Et je me puis enfin vanter d'être la chose
 Qui contente le plus , & qui coute le moins,

A U T R E.

JE suis un meuble fort utile ,
 Je ferç à la Cour , à la Ville ,
 Et même je paroiss dans le Palais du Roi.
 Lecteur , j'ai plus d'un emploi.
 A la Ville ainsi qu'au Village

F

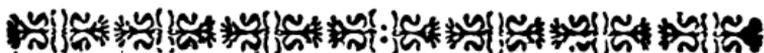
On ne peut se passer de moi.

Jamais sans compagnon-je ne fais de voyage.

J'ai des oreilles , une peau ,

Cependant je ne suis ni bête ni moineau.

J. P. B A C O.



L O G O G R Y P H E.

EN habit déguisé les nuits comme les jours
Je marche , & j'ai raison de me cacher tous
jours.

J'opprime l'innocence aussi bien que le crime ;

Je veux qu'un ferme bras me soutienne , m'anime.

En un même moment j'attaque & je secours.

Rétranche la première & la dernière lettre ,

Un Eunuque en Latin , lecteur , tu vois paroître.

Pour me trouver si tu veux autre c'ef ,

C'est un terme de guerre , en renversant mon chef.

Mes pieds sont tout de suite une largesse

Qui vaut mieux que toute promesse.

J'offre un terme usité chés plus d'un Medecin ;

Un mâle qu'on nomme Romaine ,

Sans être cependant Romain.

(De sçavoir ce que c'est tu me parois en peine)

L'oiseau qu'on dédie à Junon ,

Qui se mire en son beau plumage.

Certain ingénieux ouvrage

Qui mit Horace en grand renom.

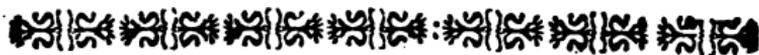
Le bois du lit dans le Latin langage ;

L'humide plage ; un instrument

Qu'un Chirurgien met en usage.

Edipe curieux trouve le dénouement ;

Je n'en dirai pas davantage.



ENIGME.

JE suis fils de celui de qui je fus le pere ;

J'ai donné la vie à ma mère ;

Sans dessein , sans sçavoir si je fais bien ou mal ,

Inanimé , je forme un parfait animal.

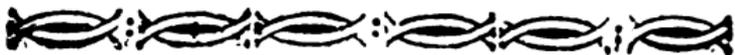
ENIGMA.

Dic mihi quæ fuerit , nupsit quæ filia matri ;

Nullus ei genitor , mascula mater erat.

Par M. FOLLET , Musicien d'Angers.





PRINTEMS,

Regnez Printems,
 Regnez sur nos cœurs ;
 Parez nos champs
 Des plus belles fleurs.
 Vos dons naissans
 Flatent nos ardeurs.
 Dans nos hameaux ,
 Sous nos ormeaux,
 De mille oiseaux
 On entend le ramage
 Dont le doux langage
 Demande à l'Amour
 Votre aimable retour.



CHANSON,

Usez mieux , ô beautés fieres
 Du pouvoir de tout charmer :
 Aimez aimables Bergeres ,
 Nos cœurs sont faits pour aimer.
 Quelque fort qu'on s'en défende
 Il y faut venir un jour ;

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

INDICATION.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Il n'est rien qui ne se rende
Aux doux charmes de l'Amour.



Songez de bonne heure à suivre
Le plaisir de s'enflâmer ;
Un cœur ne commence à vivre
Que du jour qu'il sçait aimer :
Quelque fort qu'on s'en défende
Il y faut venir un jour :
Il n'est rien qui ne se rende
Aux doux charmes de l'Amour.

Il vient de paroître chés le sieur *le Rouge* Inten-
genieur - Géographe du Roi rue des Grands Augus-
tins, un *Plan exact & fort détaillé de la Bataille*
de Fontenoy, & un *Plan des Attaques de Tournay*,
avec les Ouvrages jour par jour, jusqu'à la red-
dition de la Place, levé sur les lieux.

On y trouve toutes les Cartes nécessaires pour
l'intelligence de la guerre présente.





SPECTACLES.

OPERA.

ON continuë les représentations de *l'Ecole des Amans*. Voici quelques morceaux de la scène de Cloé jeune bergere ingénue, remplie avec grace par *Mlle Mesg* elle est de l'acte nouveau.

L'AMOUR.

Que voulez-vous jeune bergere ?

CHLOE'.

Je veux apprendre l'art de plaire ,

Je ne sçais que trop bien aimer.

Tircis me promettoit une flâme sincere

Dieux ! qu'elle étoit légère !

Climene vient de l'enflâmer.

Tircis ne cherche plus que l'objet qui l'engage . . .

L'AMOUR.

Le dernier trait qui frappe un cœur volage

Lui semble toujours le plus doux ;

De mille objets charmans il éprouve les coups ,

Mais c'est le plus nouveau qui lui plaît d'avantage.

CHLOE'.

Un juste dépit l'autre jour

L'éloigna de Climene

Je crus qu'il briserait cette nouvelle chaîne,
Et son cœur offensé paroït sans retour,

Mais espérance vaine!

Que ne pardonne pas l'Amour!

L' A M O U R.

Le courroux le plus légitime

Par la tendresse est bientôt surmonté,

Et la plus coupable beauté

▲ toujours dans ses yeux l'excuse de son crime.

C H L O E'.

Comment ai-je perdu le cœur de mon amant?

Ah! je l'aimois si tendrement...

L' A M O U R.

Cachez le feu qui vous dévore,

▼ Votre amant s'est lassé de vos plus tendres soins!

Si vous l'aviez captivé moins

Sa chaîne dureroit encore.

C H L O E'.

Qoi! son fatal changement

Est le fruit de ma constance?

N'aime-t-on fidèlement

Que lorsque d'un long tourment

On souffre la violence?

L' A M O U R.

Feignez de dissiper

▼ Votre douleur extrême...

C H L O E'.

Je ne sçais qu'aimer ce que j'aime,

F iij

128 MERCURE DE FRANCE;

Mais je ne sçais point le tromper.

Mon cœur à l'objet que j'adore

Voudroit en vain cacher ses feux ,

Mes regards trahiroient l'ardeur qui me dévore ;

Mes soupirs échappés l'instruiraient de mes vœux.

L' A M O U R.

Vous réussirez peu dans mon aimable empire ;

Il y faut de l'habileté.

Souvent l'Amour & la beauté

Pour conserver un cœur ne peuvent pas suffire.

Le Lundi 3 Mai on a donné *Thesée* pour la capitulation des Acteurs. *Mlle Camargo* a executé les caractères de la Danse.

Et le Vendredi 7 Mars on a remis sur le Théâtre la même Tragédie ; *Mlle Mers* a joué le rôle d'*Eglée* avec une parfaite intelligence.

Le jeudi 13 on a remis *Zaïde Reine de Grenade* Ballet héroïque représenté à Paris pour la première fois le Jeudi 3 Septembre 1739, & executé à Versailles sur le grand Théâtre du manège le Mercredi 10 Mars 1745, à l'occasion de l'auguste mariage qui resserre les nœuds de la France & de l'Espagne : les paroles sont de *M. de la Mare* mort en Allemagne ; ses vers sont ingénieux, lyriques & dans le goût de l'aimable Poësie de Quinault. La conduite de cet Opéra n'en vaut pas le style, quoi qu'on sçache qu'elle

a coûté infiniment plus au Poëte. La Musique est de *M. Royer* habile Maître de chant, qui a l'honneur de l'enseigner à Mesdames de France. Ce Ballet est semé de symphonies, de monologues & d'airs extrêmement gracieux. Son dernier succès ne pouvoit pas être équivoque, puisque outre les charmes de sa Poësie & de sa Musique, il étoit encore soutenu par la belle Hautecontre de *M. Poirier* Ordinaire de la Musique du Roi, qui a rempli le rôle d'*Octave Prince Napolitain*, esclave & Amant d'*Isabelle* : il avoit joué le même rôle aux Fêtes de Versailles, & les applaudissemens de la Cour avoient présagé ceux qu'il devoit obtenir à Paris.

Les Danfes de cet Opera sont de la composition de *M. de Laval* Compositeur des Ballets de la Cour, & prouvent son goût & sa capacité. Son fils y danse seul une entrée qui fait honneur au modèle qui l'a formé.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Discours prononcé par *M. de la Nouë* en rouvrant le Théâtre. Nous le donnons entier; il est trop court & trop bien pour en retrancher.

MESSIEURS

IL y a fort peu de jours que je vous rendois
graces de vos bontés passées, je paroiss
aujourd'hui pour en solliciter de nouvelles.
Un tems difficile se prépare; nous n'envisa-
geons qu'avec frayeur le long intervalle qui
nous separe encore de cette heureuse saison,
aussi nécessaire aux Spectacles, que les Spec-
tacles semblent nécessaires pour l'acheve-
ment de ses plaisirs.

Le nombre des citoyens diminuë à pro-
portion que celui des Guerriers augmente;
nous sommes dans des jours où presque cha-
que maison se plaint de l'absence de quel-
qu'un de ses habitans, & c'est particuliere-
ment sur les Spectacles que retombe & l'ab-
sence même, & le chagrin qu'elle occa-
sionne.

Nous sentons tous ces inconvéniens; ils
nous allarment, mais cependant il ne nous
désesperent point.

Nous sçavons d'abord que les prépara-
tifs d'une nouvelle campagne sont les assû-
rances & les gages certains de nouveaux suc-
cès; ces succès seront célébrés, & votre
cœur seul vous déterminera à venir prendre
part aux divertissemens qu'ils feront naitre
de plus; plusieurs Auteurs de nom gardent

le silence depuis quelque tems ; s'ils ont pu se taire l'année précédente , c'est sûrement pour parler selon votre gré pendant le cours de celle-ci.

Enfin, Messieurs, notre dernière ressource & la plus assurée c'est l'honneur de votre bienveillance ; vous avez daigné nous en donner tant de preuves qu'il y auroit à nous de l'ingratitude à douter de sa continuation , & sur ce fondement j'oserai dire que plus nous en sentirons le besoin , & plus notre confiance en elle augmentera.

On a continué après Pâques les représentations de *Momus Fabuliste* avec un succès foutenu malgré le retranchement général de tout ce qui étoit Vaudeville quand cette pièce a paru la première fois en 1719. L'auteur n'a pas été traité favorablement dans la *Bibliothèque des Théâtres* imprimée en 1733 : livre partial outrément , & rempli de prétendues anecdotes , presque toutes fausses & grossièrement malignes ; livre où l'on trouve les éloges ridicules d'Ecrivains qui ne sont loués que là ; louanges dont le public n'est point l'écho. Il est plus honorable d'être critiqué par de certaines plumes que de leur devoir un panégyrique démenti par le peu de lecteurs qu'elles ennuyent.

Le même Compilateur infidèle page 68 .

F vj

parle ainsi d'une autre petite piece de l'auteur de *Momus Fabuliste*, le *Cerdeau des Théâtres*, Comédie en un acte de M. Fuzelier représentée au Théâtre Italien en 1722, où elle ne réussit pas.

Il seroit aisé de trouver une foule innombrable de témoins irréprochables qui déposeroient contre le *Bibliothecaire* imposteur des Théâtres.

Jamais bagatelle dramatique n'a eu un succès plus décidé que le *Cerdeau des Théâtres*.

On peut juger par là de la foi qu'on doit ajouter à de pareils journalistes. On peut lire sur ce sujet le discours à l'occasion d'un discours de M. D. L. M. sur les Parodies. Ce discours fait par l'auteur de *Momus Fabuliste* est à la tête du premier volume des *Parodies du Théâtre Italien* qui se vend chés Briasson, rue S. Jacques à la Science.



LE 3 Mai les Comédiens ordinaires du Roi donnerent une Piece nouvelle en trois actes & en vers, intitulée *Sidney*. Malgré le double désavantage de la guerre & de la faiso., les représentations de cette Piece sont suivies avec assés d'affluence pour en décider le succès ; les applaudissemens qu'elle conti-

ne d'avoir en constatent encore mieux le mérite. Nous croirions cependant rendre un aussi mauvais service au Public qu'à cet ouvrage si nous en donnions une analyse. Plus elle seroit exacte & plus on y perdrait des beautés réelles de cette Piece. L'exposition claire & naturelle du sujet & des caracteres, leur disposition & leur ordonnance, la marche de l'action, les gradations & les nuances de l'intérêt qui en est l'ame & le ressort, le touchant des situations, la précision & la justesse du dialogue, la noblesse & la pureté d'un style toujours soutenu par l'esprit & par le sentiment dans un ton neuf, saillant & philosophique; voilà ce que l'on a applaudi dans Sidney, ce qu'un extrait ne sçauroit rendre que très-imparfaitement & ce qu'on ne peut trouver que dans la représentation ou dans la lecture. Nous nous bornerons donc à donner une idée générale de cette Piece. Son objet est de peindre un de ces travers de l'humanité, qui tient plus au sentiment qu'à l'esprit, & sur lequel la raison n'a point de prise, une de ces maladies de l'ame dont un caractere malheureux est le principe & dont la plus funeste catastrophe est la conséquence. Sidney, jeune, riche, aimable, livré avec emportement, plus par oisiveté que par goût, à toutes les passions de son âge, mais dont l'esprit fait pour être occupé, n'a trouvé que

134 MERCURE DE FRANCE.

du vuide dans la dissipation, nous représente le caractère, la façon de penser & les différentes situations d'un homme dans qui l'habitude, l'abus & la lassitude des plaisirs & du bonheur ont usé le sentiment, qui n'en a plus d'autre que l'ennui de soi-même & le dégoût de la vie. Il en est si pénétré que raisonnant conséquemment d'après cette funeste apathie, il prend de sens froid la résolution d'abrèger des jours qui lui sont à charge; il y persiste avec une opiniâtreté aussi tranquille qu'invincible à la raison & à l'amitié, il n'imagine pas même pouvoir trouver dans la maîtresse la plus tendre & qu'il adore encore sans s'en douter, des raisons de supporter une vie importune & odieuse, il exécute enfin son projet avec une indifférence raisonnée, aussi peu suspecte d'humeur & de mélancolie que du courage fanatique des Suicides. On voit par-là que le lieu de la Scene étoit donné dans un pays où ces sortes de caractères & de situations, ainsi que les catastrophes qui les terminent, sont plus communes qu'ailleurs. Un sujet aussi étranger à nos mœurs qu'à notre climat avoit sans doute bien des écueils, capables de rebuter tout esprit timide, & qui n'eut pas eû ni senti en soi-même ces puissantes ressources que l'audace du génie suppose toujours, & qui ne lui manquent presque jamais. Mais que ne peut un

esprit créateur qui connoit dans sa nation un goût pour le neuf, d'autant plus ardent & d'autant plus insatiable, qu'il a été plus satisfait, qui se dit à soi-même :

Nil intentatum nostri liquere Poeta,

Et qui malgré l'indigence où semble devoir réduire la multitude des sujets épuisés, trouve dans son ame l'ambition généreuse d'enrichir son siècle, & dans son invention l'heureuse fécondité nécessaire pour y parvenir ? Il est peut-être vrai de dire aujourd'hui sur tous les genres

Nunc vivimus ambitiosa

Paupertate omnes.

Cette difette générale contre laquelle il est si louable de se révolter, & l'avidité constante de la nation pour la nouveauté suffiroient donc seules sans doute pour faire au moins passer le choix d'un sujet aussi bisarre que celui de l'ouvrage dont nous parlons. Mais pourquoi justifier une entreprise dont le succès est l'excuse & qui ne mérite que des éloges ? Peut-être faudroit-il en donner encore à meilleur marché à tous ceux qui étendent la carrière des arts pour nous procurer de nouveaux plaisirs. Nous ne devons pas moins attendre que du neuf en ce genre de l'ingénieux Auteur de *Ververt* & de *la Chartreuse*, &c. On reconnoit dans Sidney le même génie dont

136 MERCURE DE FRANCE

le coup d'essai pour le tragique * a désabusé du préjugé de ne point ensanglanter la Scène, & l'a enrichie d'une situation & d'un coup de théâtre que personne n'avoit osé risquer avant lui. Mais la bizarrerie & la noirceur du sujet de Sidney étoient encore moins un écueil pour le faire goûter que pour l'exécuter & le remplir. Il falloit bien des ressources dans l'invention pour saisir & peindre dans toutes ses nuances un caractère & une situation dont on n'a point vû de modèle qui puisse en fournir les premiers & les principaux traits. Il falloit donc en quelque sorte créer ce caractère, en marquer le principe, en développer les gradations d'une manière assés vive & assés vraisemblable pour le faire reconnoître à ceux qui ne l'avoient jamais vû, & qui n'en avoient peut-être pas même d'idée. C'étoit un de ces tours de force qui paroistroient encore au-dessus de l'invention si le succès n'en étoit la preuve & l'éloge; mais comment jugeroit-on de ce mérite particulier de Sidney sur un extrait? La lecture peut seule confirmer la décision que le public a portée à cet égard en la voyant représenter. Le choix du sujet de Sidney avoit encore une autre difficulté aussi réelle & aussi rebutante. Le Théâtre est la représentation de la vie humaine dans les différentes états & dans les différen-

* *Edouard III.*

tes situations dont ils sont susceptibles ; mais toutes les situations quelque intéressantes qu'elles soient , ne présentent pas un intérêt aussi agréable & aussi flatteur , & l'intérêt le plus agréable est celui qui saisit le plus & qui fait l'impression la plus générale & la plus sûre , parce qu'on ne s'intéresse peut-être que pour avoir du plaisir. On pouvoit donc craindre que le caractère sombre & noir de Sidney loin de saisir ne révoltât. On regarde avec plus de complaisance le coloris tendre & gracieux de l'Albane que les touches sçavantes, fortes & rembrunies de Rubens & du Titien, on se livre de soi-même à l'intérêt de l'oracle , &c. Il falloit que Sidney arrachât l'aveu de l'esprit par la vérité la plus frappante & celui du cœur par la plus touchante situation ; il falloit aussi que l'état de l'ame de Sidney & son caractère fussent présentés d'abord de la manière la plus sensible & la moins révoltante , afin que le spectateur pût se familiariser avec eux ; il falloit intéresser sa curiosité à voir les progrès d'une situation aussi neuve & aussi critique , pour l'amener de là sans peine à la catastrophe qui en est la suite. Tous ces différens objets paroissent remplis avec une intelligence fine & délicate. Le caractère & la situation de l'ame de Sidney sont si décidés qu'ils ont percé , quoique malgré lui, aux yeux même de Dumont ;

138 MERCURE DE FRANCE.

son valet de chambre qui en fait l'exposition en ouvrant la Scene. Sidney arrive ensuite sombre & reveur. Voici comment il rend lui-même compte de ses sentimens & de sa résolution.

Depuis qu'à ce parti mon esprit s'est rangé ,
Du poids de mes ennuis je me sens foulagé ,
Nulle chainé en effet n'arrête une ame ferme ,
Et les maux ne sont rien quand on en voit le terme.

Après avoir écrit quelques lignes ,

O vous que j'adorai , dont j'aurois toujours dû
Chérir le tendre amour , les graces , la vertu ,
Vous dont mon inconstance empoisonna la vie ,
Si vous vivez encore , ma chere Rosalie ,
Vous verrez que mon cœur regretta nos liens ;
Des mains de mon ami vous recevrez mes biens :
Il ne trahira pas les soins dont ma tendresse
Le charge, en expirant, dans ces traits que je laisse.

Enfin Henri , Jardinier de Sidney, explique à Dumont ce travers d'esprit dont l'Angleterre fournit tant d'exemples dans toutes les conditions , & dont le François qui a le plus réfléchi peut à peine avoir l'idée. La définition qu'il en donne , quoique dans le ton simple & grossier de son état , a toute la justesse du bon sens le plus sûr , elle respire autant la saine Philosophie que la vraisemblance.

ce, elle fixe la situation de Sidney, elle achève de mettre le spectateur dans la confiance, enfin la naïveté & la plaisanterie qui regnent dans le ton, font avec le fond des choses un contraste nécessaire dans un tableau qu'il falloit égayer par le ridicule pour qu'il ne révoltât pas par la noirceur. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce morceau qui est l'exposition la plus juste & la plus théâtrale du sujet de la pièce.

DUMONT.

Je tremble pour mon Maître,
 Il est malade ou fou, peut-être tous les deux;
 Quel est donc le malheur de tous ces gens heureux?
 Ils nagent en pleine eau, quel diable les arrête?

H E N R I.

Tenez, Monsieur Dumont, je ne suis qu'une bête &
 Mais voyant notre Maître & rêvant à part, moi
 J'estime en ruminant avoir trouvé pourquoi;
 Etant chés feu Monsieur, j'ons vû la compagnie,
 J'ons entendu causer le monde dans la vie,
 Tous ces grands Seigneurs là ne sont jamais plaisir
 -sans,
 Ils n'ont pas l'air joyeux, ils attristent les gens;
 Comme ils sont toujours bien, leur joie est toute
 usée,
 Vous ne les voyez plus jeter une risée,
 Il leur faudroit du mal & du travail par fois;
 Pour rire d'un bon cœur parlez-moi d'un Bourgeois.

149 MERCURE DE FRANCE.

Mais pour en revenir au mal de notre Maître
Je sommes, voyez-vous, pour nous y bien con-
noître

Puisque j'ons vû son pere aller le même train ;
Il fera tout de même une mauvaise fin
Si cela continue, & ce seroit dommage
Qu'un si brave Seigneur, si bon Maître, si sage...;

DUMONT:

Qui vraiment ; mais dis-moi qu'avoit son pere ?

HENRI.

rien.

Le mal qui tue ici ceux qui se portioit bien.

DUMONT:

Comment donc ?

HENRI.

Ah ! ma foi qui l'entendra l'explique ;
Je ne sçais si chés vous c'est la même rublique
Comme en ce País ci, mais je voyons des gens
Qu'on ne soupçonnoit pas d'être fous en dedans,
Qui sans aucun sujet, sans nulle maladie,
Plântiont là brusquement toute la compagnie,
Et de leur petit pas s'en vont chés les défunts
Sans prendre de témoins de peur des importuns ;
Tenez, défunt son pere, honneur soit à son ame ;
C'étoit un homme d'or, humain comme une femme,
Semblable à son enfant comme deux gouttes d'iau ;
Si bien donc qu'il s'en vint dans ce même Châtiau,
Jadis il me parloit, il avoit l'ame bonne ;
Or il ne parloit plus pour moi ni pour parsonne ;

Mais la parole est libre , & cela n'étoit rien ;
 Je le voyons vermeil comme s'il étoit bien ;
 Point du tout, un biau jour il dormit comme un dia-
 ble ,

Si bien qu'il dort encore ; on trouva sur sa table
 Un certain brimborion où l'on sçût débrouiller
 Qu'il s'étoit endormi pour ne plus s'éveiller ;
 C'étoit un grand esprit.

D U M O N T.

C'étoit un très-sot homme , &c.

Les développemens du caractère de Sidney deviennent plus vrais , plus sérieux , plus fins & plus intéressans au second acte dans ses deux scènes avec Hamilton son ami ; qui ont paru le chef-d'œuvre de l'esprit , du raisonnement & du dialogue. La raison & l'amitié d'un côté , de l'autre le dégoût raisonné de la vie soutenu par le sentiment y sont balancés avec une force qui se file par les gradations les plus fines. Il faudroit transcrire ces deux scènes en entier pour en faire sentir toutes les beautés , & l'on ne pourroit en omettre aucun vers sans le regretter tant pour les pensées que pour l'expression : En renvoyant là-dessus à la lecture de la pièce , ces vers ci ne laisseront pas d'en donner quelque idée ; ils marquent la différence essentielle du caractère de Sidney d'avec celui du Misantrope , & ils font de plus l'éloge du cœur de

142 MERCURE DE FRANCE.

l'Auteur autant que sa pièce en général fait celui de son esprit.

HAMILTON,

C'est donc Misantropie ;

Prevenez , croyez-moi , cette sorte de manie ;

Quels que soient les humains il faut vivre avec eux ;

Un homme difficile est toujours malheureux ;

Il faut sçavoir nous faire au País où nous sommes ,

Au siècle où nous vivons.

SIDNEY.

Je ne hais point les hommes,

Ami , je ne suis point de ces esprits outrés ,

De leurs contemporains ennemis déclarés ,

Qui ne trouvant ni vrai , ni raison , ni droiture ,

Meurent en médifant de toute la nature ;

Les hommes ne sont point dignes de ce mépris ,

Il en est de pervers , mais dans tous les País

Où l'ardeur de m'instruire a conduit ma jeunesse ,

J'ai connu des vertus , j'ai trouvé la sagesse ,

J'ai trouvé des raisons d'aimer l'humanité ,

De respecter les nœuds de la société ,

Et n'ai jamais connu ces plaisirs détestables

D'offenser , d'affliger , de hair mes semblables.

Ce même acte fournit aussi une situation touchante , dont les larmes ont fait plus d'une fois l'éloge lorsque l'on rend à Hamilton la lettre où Sidney lui fait part de sa résolution. Cette situation amène une scène at-

tendriſſante entre Hamilton & Sidney, où la façon de penſer de celui-ci qu'il avoit diſſimulé juſqu'alors, & qui avoit cependant percé malgré lui ſe développe tout à fait. Quelques vers que nous extrairons pourront faire juger de la façon dont cette ſcène ainſi que la pièce en générale eſt écrite, ils prouvent d'ailleurs que Sidney ne peut être ſuſpect du fanatiſme du Suicide.

HAMILTON.

Quoi! ſans appréhender l'horreur de ce paſſage,
 Vous ſuivrez de ſens froid dans leur fatal courage
 Ces Heros inſenſés.,.

SIDNEY.

Ce courage n'eſt rien ;
 Je ſuis mal où je ſuis, & je veux être bien,
 Voilà tout ; je n'ai point l'eſpoir d'être célèbre,
 Ni l'ardeur d'obtenir quelque éloge funébre,
 Et j'ignore pourquoi l'on vante en certains lieux
 Un procédé tout ſimple à qui veut être mieux ;
 D'ailleurs que ſuis-je au monde ? Une foible partie
 Peut bien, ſans nuire au tout, en être déſunie,
 A la ſociété je ne fais aucun tort ;
 Tout ira comme avant ma naiſſance & ma mort ;
 Peu de gens, ſelon moi, ſont aſſés d'importance
 Pour que cet Univerſ remarque leur abſence.

Cet acte eſt terminé par une ſcène entre
 Hamilton & Roſalie. L'amour généreux &

144 MERCURE DE FRANCE,

constant de l'une malgré tous les sujets qu'elle a de se plaindre de Sidney, la joie que donne à Hamilton une rencontre aussi imprévue, l'espérance qu'il en conçoit, le trouble & l'embarras de l'une & de l'autre, sont autant de mouvemens qui augmentent sensiblement l'intérêt de la piece. Tout le sentiment qui regne dans cette scene ne pourroit que perdre dans un extrait, & la lecture peut à peine remplacer l'impression de la représentation. Le troisiéme Acte offre d'un bout à l'autre le tableau le plus touchant. Sidney empoisonné retrouve Hamilton qui ne sçachant rien de l'exécution de son projet funeste combat encore sa résolution par tout ce que l'amitié inspire de plus tendre, employe enfin l'amour pour dernière ressource & fait paroître Rosalie. Il est aisé de sentir combien cette situation maniée avec autant d'art que de sentiment doit faire d'impression par ses mouvemens vifs & contrastés. Sidney touché des reproches tendres de Rosalie & du pardon généreux qu'elle lui accorde, semble étouffer l'amour que celui de Rosalie fait renaître en son cœur, & que l'inquiétude qu'elle est de le voir balancer le force enfin de déclarer avec transport; cet aveu produit dans l'ame de Sidney les regrets & les remords; il est convaincu de son erreur, & le repentir fait naître en lui le désespoir. Les larmes qu'arrach

qu'arrache cette situation prouvent mieux que tous les éloges qu'elle est filée avec la plus fine intelligence du théâtre. Toutes les représentations sont marquées par ce suffrage du cœur si décisif pour le succès d'une pièce. Cette situation violente se trouve enfin heureusement terminée par un dénouement nécessaire. Dumont qu'Hamilton appelle au secours de Sidney, fait cesser la plus cruelle inquiétude en apprenant qu'il a changé le fatal breuvage. On convient en général que ce troisième Acte respire autant le sentiment & la passion que le second brille de neuf & de génie. En un mot il paroît digne de finir une pièce, qui par les caractères, la conduite, les situations, l'intérêt, le dialogue & surtout le style fort de choses, failant & soutenu, dont elle est écrite d'un bout à l'autre, & les vers brillans & faits pour passer en proverbes dont elle fourmille, peut faire dire à juste titre ;

Cui lecta potenter erit res ;

** Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo*

Cet extrait nous a été communiqué par un homme de beaucoup d'esprit, d'un goût délicat & qui a eu la bonté de nous sou-

• Il n'est pas nécessaire d'avertir que les sentimens qui sont dans la bouche de Sydney lorsqu'il veut se tuer, ne sont exposés que pour en montrer l'erreur qui est très-bien prouvée par Hamilton.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

lager dans cette partie de nos pénibles travaux. Les éloges qu'il donne à M. Gresset doivent le flater d'autant plus que nous savons qu'il ne connoît en aucune façon cet écrivain estimable, & n'a été guidé en tout ceci que par son amour pour les Lettres. Nous aurions été plus suspects de partialité, même en ne disant que les mêmes choses, nous qui faisons profession d'honorer & d'aimer la personne de M. Gresset & ses mœurs douces & aimables, autant que le public estime ses talens. Nous profitons de cette occasion pour inviter les amateurs des Lettres à nous envoyer quelquefois des extraits, soit de pieces de Théâtre ou d'autres ouvrages; nous en profiterons avec reconnaissance, & nous osons dire que les secours qu'on nous donnera tourneront à l'avantage du public, puisque mon collegue & moi étant occupés à d'autres ouvrages, nous employerons utilement pour le bien des Lettres les momens qu'on nous aura épargnés: nous nommerons les auteurs quand ils voudront être nommés; & dans le cas où ils voudroient garder l'incognito, nous avertirons que l'extrait est d'une main étrangère, sans la désigner, car nous ne voulons point nous parer des dépouilles d'autrui.

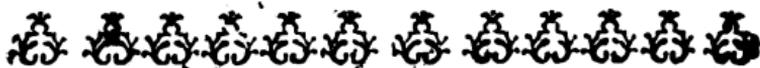
Le Mercredi 12 Mai cette piece fut suivie de *Momus Fabuliste* & du *Fat puni*.

Nous sommes ravis de trouver l'occasion

de rendre à cette dernière la justice qui lui est due. C'est un des contes des plus vifs de la Fontaine accommodé au Théâtre avec toute la décence & la finesse possibles. On ne peut trop louer l'ingénieux auteur qui a imaginé le secret d'habiller si modestement une véritable nudité sans lui faire rien perdre de ses graces, & d'avoir mis *le Fat puni* presque dans la situation *du Gascon puni* sans mériter la censure d'un Spectateur accoutumé aux bienséances de la scène.

Le stile & le ton de cette petite Comédie ne sentent pas l'Ecrivain de profession ; on y reconnoît à chaque phrase l'homme du monde dans l'habitude de briller dans la meilleure compagnie. *Mlle Gauffin* y joue un rôle cavalier en robe de chambre avec ses graces journalieres ; & *M. Granval* qui représente *le Fat puni* copie le ridicule d'un petit maître avantageux avec une perfection qui ne laisse rien à désirer. La vivacité des expressions est très-bien couronnée par celle du dénouement qui est naturel, & expose un tableau frappant.

On joue à la Comédie Italienne une petite piece que le public a reçu très-favorablement & qui est digne de cet accueil, mais les bornes de cet article ne nous permettant pas de nous étendre davantage, nous en rendrons compte au public le mois prochain.



NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS &c

LE Baron de Veirtesem, Major du Régiment Royal Allemand, & qui fait les fonctions de Maréchal Général des Logis de la Cavalerie de l'armée commandée par le Comte de Ségur, a été envoyé au Roi par ce Général pour informer S. M. du détail de l'action qui s'est passée le 15 du mois dernier près de Pfaffenhoven, & les dépêches de cet Officier contiennent les particularités suivantes.

Le 14 au Soir le Comte de Segur qui par ordre de l'Electeur de Baviere avoit levé tous ses quartiers à l'exception de ceux de Rain & de Donawertou il avoit laissé 5 Bataillons, apprit que l'armée Bavaroise étoit décampée de Freysengen pour se replier à Munich & à Dachau, & qu'il venoit d'arriver à Hohenkam près de Cransberg un Corps très considérable des ennemis. Sur ces avis il se détermina à aller joindre les Bavaois, ce qu'il auroit exécuté dès la nuit si l'embaras des préparatifs pour le transport de l'artillerie ne l'avoit obligé de différer sa marche jusqu'au matin. En attendant le jour il chargea le Marquis de Crussol de retirer les differens postes qui étoient à Pfaffenhoven, & il lui donna pour cet effet 7 Compagnies de Grenadiers autant de piquets, 300 hommes de Cavalerie & 2 pieces de canon. Il envoya d'avance à Aichac où il avoit été résolu de se rendre la première journée, M. de Bernhol Commandant le second Bataillon du Régiment Royal Suédois avec 300 hommes des troupes Françoises & Palatines. Il fit partir en même-tems un détachement de 200

Hommes d'Infanterie & de 100 de Cavalerie sous les ordres de M. d'Obenheim Lieutenant Colonel du Régiment Royal Allemand , pour aller sur le chemin d'Aichac y attendre les équipages & en renforcer l'escorte. Le Comte de Segur ayant envoyé tous les gros bagages à Donavert , il ne restoit que les menus équipages & des chariots qui portoient du pain , & la précaution qu'il eut de les faire marcher quelques heures avant l'armée les a sauvés. A la pointe du jour l'armée décampa , quatre Bataillons Palatins formant l'avant-garde avec deux de leurs canons. Ces Bataillons étoient suivis de la Cavalerie de la même nation, du reste de l'artillerie , des caissons , des cartouches , des munitions , de la poste & de la caisse militaire après laquelle venoit la Cavalerie Françoisse. L'Infanterie de cette Nation consistant en 13 Bataillons , marchoit ensuite , & l'arrière garde que commandoit le Marquis de Crussol devoit faire sa retraite de façon que sa tête fut toujours sur la queue de la colonne. A peine les deux derniers Bataillons qui précédoient l'arrière-garde étoient-ils sortis de Pfaffenhoven qu'on vit déboucher des hauteurs & des bois un Corps nombreux d'Infanterie & de Cavalerie de l'armée de la Reine de Hongrie. Le Comte de Segur ayant gagné aussitôt les hauteurs & appuyé sa gauche à un bois , le Marquis de Crussol se disposoit à faire sa retraite lorsque la Ville fut attaquée de tous côtés par les Hussards , les Dragons & les Croates qui enfoncerent les portes & y entrèrent avec beaucoup de vivacité. Le combat dans la Ville dura près d'une demie heure , & moyennant les sages dispositions du Marquis de Crussol qui s'est extrêmement distingué ainsi que le Chevalier , l'arrière-garde se replia avec beaucoup d'ordre après avoir fait souffrir une fort gran-

150 MERCURE DE FRANCE.

de perte aux ennemis. Ceux-ci suivirent de près cette arriere-garde, mais ils ne purent l'empêcher de joindre le Comte de Segur. Ils se mirent en bataille, leurs Dragons pied à terre & ayant marché en forme de croissant pour s'emparer des hauteurs que nous occupions, ils essayèrent un feu si prodigieux que cela ralentit extrêmement leur attaque. Alors le Comte de Segur marcha pour joindre M. de Zastroff qui étoit déjà loin avec les troupes Palatines, & il suivit toujours les hauteurs & les bois. Des Dragons & des Hussards, chargèrent vivement 300 Chevaux de l'arriere-garde qui se rallierent à la queue de l'Infanterie & qui s'y remirent en bataille. Le nombre des ennemis s'augmentant à tout moment, le Comte de Segur envoya prier M. de Zastroff de revenir à son secours & leur jonction s'étant faite l'armée se rangea sur deux lignes, l'Infanterie à la gauche tenant toujours les hauteurs & appuyée à un bois, & la Cavalerie dans une petite plaine sur la droite, un peu en arriere de l'infanterie. On plaça le canon & il commença à tirer sur les ennemis qui se formoient à mesure qu'ils arrivoient.

Dans le tems que le Comte de Segur se préparoit à les charger il leur arriva un nouveau Corps d'Infanterie. Une colonne nombreuse de Cavalerie qu'on découvrit en même-tems & dont le dessein parut être de nous envelopper par les derrieres mit le Comte de Segur dans la nécessité de songer à la retraite, & il dirigea toujours sa marche de hauteurs en hauteurs & de bois en bois afin d'y appuyer l'Infanterie. L'armée étant trop pressée de l'ennemi fut obligée de s'arrêter & de se former encore une fois. Il y eut pendant une heure un feu très vif de part & d'autre, & ce fut dans ce troisième com-

bat que le Marquis de Rupelmonde qui avoit donné pendant toute l'action les plus grande marques de courage & d'habileté reçut un coup de fusil au travers du corps. La vigoureuse résistance de l'Infanterie ayant arrêté les troupes de la Reine de Hongrie on se remit en marche, mais comme on descendoit dans un fond marécageux, le désordre se mit dans l'artillerie & les charetiers prirent l'épouvante. On n'auroit pû y remédier sans s'exposer à être totalement enfermé par les ennemis, de sorte que de seize pieces de canon on n'en a sauvé que sept.

L'armée marcha continuellement au milieu de deux colonnes des ennemis jusqu'à la Paar qu'elle passa à un gué entre Hohenfvart & Freyhausen à 6 heures du soir. Les ennemis s'arrêtèrent à cette riviere & il n'y eut plus que quelques uns de leurs Hussards qui suivirent l'armée pendant le reste du jour. Comme le Comte de Bathiany pouvoit envoyer beaucoup de Cavalerie sur Rain pour couper les troupes Françoises & Palatines, il fallut marcher toute la nuit. On y arriva le lendemain & l'armée ayant continué sa marche s'est rendue à Donavert après avoir repassé le Lech & rompu le pont qu'elle avoit sur cette riviere. Il est difficile d'exprimer combien les troupes ont montré de valeur & de fermeté, & si elles n'avoient pas fait des efforts extraordinaires on n'auroit pu exécuter une si longue retraite devant l'armée ennemie qui a suivi le Comte de Segur pendant six lieues & qui étoit composée de 7000 hommes d'Infanterie & de 8000 de Cavalerie, tandis que les troupes Françoises & Palatines ne l'étoient que de 5000 d'Infanterie & de 1200 chevaux.

De notre côté il y a eu environ 1200 hommes de tués. Les ennemis avouent eux mêmes que leur

152 MERCURE DE FRANCE.

perte à été très considérable, & elle doit l'être non seulement à cause de la vivacité de notre feu, mais encore parce que dans les endroits où nos troupes ont pu résister aux efforts des ennemis elles étoient sur les hauteurs dans des positions avantageuses.

L'Assemblée générale du Clergé n'ayant point encore fini ses Séances, les Prélats & autres Députés qui la composent ont demandé que le départ du Roi ne les privât point de l'honneur de prendre congé de S. M. suivant l'usage établi à la fin de chaque assemblée. Ces Députés se rendirent à Versailles le 2 de ce mois, & ils eurent une audience du Roi avec les honneurs qui sont rendus au corps du Clergé, & avec les cérémonies observées le 1 du mois de Février dernier lorsque les mêmes députés rendirent leurs respects au Roi. L'Archevêque de Paris premier Président de l'Assemblée étoit à la tête des Députés, & l'Archevêque d'Embrun qui porta la parole complimenta le Roi avec beaucoup d'éloquence.

Les Ambassadeurs & les autres Ministres étrangers ayant été informés de la part du Roi du prochain départ de S. M. pour la Flandre, ils eurent le 4 de ce mois l'honneur de complimenter le Roi à cette occasion & de lui souhaiter un heureux voyage.



JOURNAL des opérations de l'armée du Roi.

Du 8 Mai 1745.

LE Roi est parti le 7 de Compiègne & est arrivé le même jour à Douay sur les 6 heures après midi, & en est parti ce matin environ à la même heure avec Monseigneur le Dauphin pour se rendre à Chin où S. M. a ordonné l'établissement de son quartier pendant le siège de Tournay ; elle a nommé pour ses Aides de Camp Mrs. les Marquis de Meuze, Duc de Luxembourg, Duc de Boufflers, Duc d'Aumont, Duc d'Ayen, Prince de Soubise, Duc de Chaulne & le Prince de Tingry.

Du Camp devant Tournay du même jour.

Sa M. ayant appris hier par un courier que M. le Maréchal de Saxe lui avoit dépêché, que les ennemis qui étoient à Cambron s'étoient avancés jusqu'à Leuze, est partie ce matin à 5 heures & demie de Douay & elle est arrivée ici avant dix heures.

Monseigneur le Dauphin que le Roi n'avoit point voulu que l'on avertit, que son départ étoit avancé n'est arrivé ici qu'à 8 heures.

Par les nouvelles que le Roi a apprises en arrivant au camp, les ennemis n'ont fait aucuns mouvements, & leur position est la même qu'elle étoit hier.

On a fait passer hier l'artillerie de campagne à la droite de l'Escaut, & on a fait porter aujourd'hui la plus grande partie de la Cavalerie du même côté,

G V

174 MERCURE DE FRANCE.

La sape de la gauche de la tranchée a été portée cette nuit jusqu'à 6 toises de la palissade ; on y a élevé un Cavalier de tranchée qui plonge dans le chemin couvert.

La communication a été établie avec les autres têtes de sapes, ce qui forme la seconde parallèle.

Ce 9 Mai à 3 heures du soir.

Les ennemis viennent toujours à nous, & le Roi vient de partir dans le moment pour se porter à Calonne d'où il observera leurs mouvemens.

Nous nous sommes rendus maîtres cette nuit de la crête du chemin couvert.

M. de Taleyrand & M. du Mazis Ingénieurs de réputation y ont péri malheureusement, le feu ayant pris aux poudres dans la Place d'Armes.

Monseigneur le Dauphin a suivi le Roi.

A Calonne le 10 Mai 1745 à 11 heures du matin.

Le Roi ayant reçu différens avis pendant la nuit du 8 au 9 Mai, portant que les ennemis quittoient leur camp de Leuze pour s'approcher de son armée ; & hier vers le midi ayant appris qu'ils débouchoient sur trois colonnes, & que leur avant-garde s'étoit déjà portée au Village de Vezou éloigné d'une demie Lieue de Fontenoy que nous occupions ; S. M. donna les ordres pour faire prendre les armes à toutes ses troupes, & les porter sur le Champ de Bataille qu'elle avoit déjà fait reconnoître à la réserve de 27 Bataillons & 17 Escadrons qu'elle avoit destinés à continuer les opérations du Siege sous les ordres de M. de Brezé.

Peu de momens après S. M. monta à cheval accompagnée de Monseigneur le Dauphin & passant par les ponts du bas Escaut, elle se rendit sur le terrain que son armée devoit occuper. S. M. s'étant fait voir à toutes ses troupes, les cris de joye qui se firent entendre dans toute la ligne lui marquerent assés la confiance qu'elle avoit lieu de prendre dans des troupes si bien disposées au combat.

Le Roi se porta aux gardes ordinaires les plus avancées pour s'assurer de la position des ennemis, & après avoir reconnu que leur camp étoit assis conformément aux avis qui lui en avoient été donnés, S. M. jugea qu'ils n'entreprendroient rien de la journée; la nuit commençant déjà à approcher.

En conséquence elle vint vers les 9 heures du soir prendre son quartier au Village de Calonne situé à la tête des ponts du haut Escaut, ce quartier ayant paru plus convenable à S. M. pour se porter d'un instant à l'autre sur le Champ de Bataille, elle a passé cette nuit sans équipage

Il est 11 heures, les ennemis n'ont encore fait aucun mouvement & S. M. va monter à cheval pour visiter de nouveau l'emplacement du Champ de Bataille, en cas que les ennemis se déterminent à marcher en avant.

De Calonne le 11 Mai 1745.

Hier vers les 2 heures après midi le Roi monta à cheval pour examiner de nouveau la position des ennemis; S. M. s'étant portée comme elle avoit fait la veille jusqu'aux gardes les plus avancées, elle y fut témoin d'une escarmouche entre ses trou-

pes légères & celles des ennemis ; après quoi elle continua sa tournée des postes du camp.

Lorsque S. M. rentrait chés elle, elle vit passer des Fourageurs qui retournoient à leur camp sur le bruit d'une alerte qui avoit été donnée à la droite, on apperçut en même tems le feu à quelques maisons en avant du Village de Fontenoy que l'on avoit ordonné de bruler lorsque les ennemis déboucheroient en force pour attaquer ce Village retranché. Cette circonstance qui n'étoit point un signal équivoque détermina le Roi à faire prendre les armes à son armée ; ce qui fut exécuté avec une diligence singulière.

S. M. se porta sur le champ à la tête du camp où M. le Maréchal de Saxe se rendit en même-tems, les troupes prirent leurs postes de bataille, & S. M. fut satisfaite de cette disposition.

Comme la plus grande partie de l'armée des ennemis paroissoit se développer vers les 4 heures après midi, & qu'ils n'étoient pas à un quart de lieuë de notre camp, on crut qu'ils avoient enfin pris la résolution de nous venir attaquer ; & en conséquence, S. M. resta sur le Champ de Bataille jusqu'à la nuit, mais ayant sçû que les ennemis ne pourroient alors engager l'affaire, une partie de leurs canons s'étant embourbée dans la marche, les troupes demeurèrent sous les armes, les Officiers Généraux à leurs postes & S. M. revint à son nouveau quartier de Calonne.

Aujourd'hui à 5 heures du matin S. M. s'est renduë au Champ de Bataille, la canonade n'a pas tardé de commencer de part & d'autre, & c'est d'une des premieres salves des ennemis que M. le Duc de Grammont a été tué d'un coup de canon.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

• Notre disposition étoit telle qu'une ligne d'In-

• **PREMIERE DISPOSITION** *partant de Tournay & arrivant sur le champ de bataille, reconnu par M. le Maréchal lorsqu'il fut que l'Armée des Alliés avoit marché sur Leuze.*

La Brigade de Piemont composée de 5 Bataillons & le Régiment de Biron dans Antoin. 6 pieces de canon dans ce Village fouettants & battants la plaine de revers.

Les 3 Bataillons de Crillon appuyans leur droite à Antoin, un ravin impraticable devant eux, une redoute à leur droite, 4 pieces de canon à la redoute en avant de cette Brigade.

Les Dragons sur deux lignes à la gauche de Crillon à même hauteur; une redoute en avant du centre des Dragons où il y avoit 4 pieces de canon en avant.

A la gauche des Dragons la Brigade de Bettens composée de 6 Bataillons, dont la gauche étoit appuyée au chemin creux qui étoit derriere Fontenoy, & à la droite de la Brigade du Roi.

Une redoute sur l'angle formé par les Bataillons de Bettens & du Roi où il y avoit 6 pieces de canon.

Le Village de Fontenoy en avant de la droite de la Brigade du Roi presque sur l'angle retranché & défendu par la Brigade de Dauphin & 4 pieces de canon, toutes de 12, 8 ou 4 longues.

La Brigade du Roi avoit sa droite appuyée au chemin creux qui est derriere la redoute, dont 2 Bataillons étoient couverts par le Village de Fontenoy.

La Brigade d'Aubeterre à la gauche du Roi avoit

158 MERCURE DE FRANCE.

fanterie s'appuyant derriere le village de Fontenoy

en avant le ravin qui va de Fontenoy au bois de Barry ; 4 pieces de canon en avant.

La Brigade des Gardes à la gauche de celle d'Aubeterre ; le ravin finissant à son 1er Bataillon, sa gauche appuyée au coin des Bois de Barry ; 4 pieces de canon en avant de cette Brigade.

La redoute en avant du 2 me. Bataillon des Gardes gardée par le 1er. Bataillon d'Eu ; 4 pieces de canon dans cette redoute.

La Brigade des Irlandois composée de 6 Bataillons, sa droite appuyée aux Gardes Suisses avoit devant elle les bois de Barry, voyant à découvert à la portée du fusil, sa gauche s'étendant au-delà de la deuxième redoute qui étoit en avant du 3 me. Bataillon des Irlandois, le 2 me. Bataillon d'Eu dans la redoute ; 4 pieces de canon en avant.

A la gauche des Irlandois étoit une plaine de 800 pas qui finissoit au Village de Ramecroix, en arriere de ce Village étoit la Brigade des Vaisseaux, la droite appuyée à la chaussée de Leuze & à deux maisons de pierre, sa gauche s'étendant sur le chemin de Rumignies ; cette Brigade avoit en avant un ravin, un grand chemin & un fossé en avant du chemin ; 4 pieces de canon vis-à-vis de la barriere.

En arriere de la Brigade des Vaisseaux & à la gauche de la chaussée de Leuze le Bataillon d'Angoumois qui occupoit deux maisons de pierre retranchées nommées le Château de Bourqembray & & la Cense Demarais ; Royal Corie occupoit le Château d'Elmont.

Les Brigades de Normandie & de Royal occupoient le Village de Rumignies, les retranchemens

se étendoit jusqu'au près de celui de Ramecroix. Cet-

& le Château du même nom, étendant leur droite vers le Château d'Elmont & gardant les bois de Breuze; en avant de la Justice de Leuze étoient deux fours à chaux, sur lesquels on avoit établi deux batteries de 4 pieces chacune lesquelles balayoient le chemin de Leuze & la plaine qui étoit entre les Irlandois & le Village de Ramecroix.

M. de Lœwendal avec la Brigade d'Auvergne, les 3 Baraillons de Touraine & 10 Escadrons étoit placé à égale distance du Village de Rumignies & du Mont de Trinité; sur ce Mont les Hussards de Beaufobre soutenus par un poste de 400 hommes dans le Château de Rougefort.

La Brigade de la Couronne fut placée en seconde ligne derriere la Brigade Irlandoise.

Deux lignes de Cavalerie de 30 Escadrons chacune placées derriere l'Infanterie.

La premiere ligne appuyoit sa droite à 50 pas de la Brigade de Bertens, & sa gauche à la hauteur de la 2 me. redoute.

La seconde ligne appuyoit sa droite à la Brigade de Crillon, & sa gauche à Notre Dame-aux-Bois; les Carabiniers en reserve entre les fours à chaux & la justice de Leuze, la Maison du Roi entre Vaux & Notre Dame-aux Bois.

Les Hussards de Lenden par pelottons autour de la place pour observer ce qui en pourroit sortir.

Changement fait à la précédente disposition au moment de l'attaque.

Dès que M. le Maréchal vit que l'attaque des ennemis étoit décidée entre le Village de Fonte-

te ligne étoit fortifiée de deux redoutes occupées

noi & notre I re. redoute, il fit avancer de Rumigniés la Brigade de Royal qu'il porta à la place de celle de la Couronne & fit marcher cette dernière par sa droite pour former une seconde ligne à la Brigade des Gardes, voyant ensuite que les ennemis s'y portoit de toutes leur forces, il fit avancer les trois Bataillons des Vaisseaux, le seul Bataillon de Trenel gardant la chaussée de Leuze il fit sortir la Brigade de Normandie & de Rumigniés qu'il fit remplacer par la réserve de M. de Loewendal. Lorsque ces troupes furent avancées la Brigade de la Couronne marcha par sa droite & forma une seconde ligne à la Brigade du Roi, celle de Royal à la Brigade des Gardes & les Régimens des Vaisseaux & de Normandie à la Brigade Irlandoise.

Voilà les dispositions de l'armée Française au moment de l'attaque, à cela près que M. le Comte d'Estrées fit sortir 8 Escadrons de la première ligne de Cavalerie qu'il porta en avant, pour être plus à portée de soutenir la Brigade des Gardes & celle de Royal.

Disposition de l'armée des Ennemis.

La droite de l'armée des alliés composée des troupes Angloises, Hanoweriennes & Autrichiennes étoit appuyée aux bois de Barry formée sur deux lignes, sa gauche au Village de Fontenoy sans le déborder.

Les troupes Hollandoises appuyoient leur droite à la gauche des Anglois, s'étendant jusqu'au Village de Pieronne; leur Cavalerie en bataille sur le

chaque par un Bataillon & soutenuë de 2 lignes de Cavalerie ; à leur droite elles étoient appuyées par une ligne en potence jusqu'au Village d'Antoin par une Brigade d'Infanterie. Le point

haut de la plaine d'Antoin à la portée du canon, avec deux batteries de canon en avant & une de bombe : ils avoient fait filer de l'Infanterie dans un chemin creux qui se trouvoit dans la plaine entre la Cavalerie Hollandoise & nos Escadrons de Dragons.

A la faveur d'une hauteur sur laquelle les ennemis firent avancer 40 ou 50 pieces de canon, ils formerent leur ordre de bataille pour attaquer de front & en même-tems, après nous avoir canonné pendant 3 heures d'un feu épouvantable d'artillerie, le Village de Fontenoy, la Brigade d'Aubeterre, celle des Gardes & notre 1^{re}. redoute de la gauche, tandis que les Hollandois attaqueroient aussi en flanc le Village de Fontenoy.

L'attaque des Anglois fut des plus vives au Village de Fontenoy, & ils y furent repoussés avec perte.

Une seconde attaque avec la même vivacité fut repoussée de même ; les Hollandois revinrent mollement à la seconde attaque.

La colonne destinée à attaquer notre première redoute ne réussit pas mieux, mais celle qui vint attaquer notre centre fit plier nos troupes & se porta sans s'arrêter jusqu'à 300 pas en avant du Village de Fontenoy & notre redoute ; ils y soutinrent pendant une heure l'effort de nos Brigades de la seconde ligne & de plusieurs Escadrons de Cavalerie sans perdre un pouce de terrain.

M. le Maréchal de Saxe voyant que les enne-

d'Antoîn étoit défendu par une autre brigade ; la gauche de ces lignes étoit également appuyée par deux Brigades d'Infanterie & autant de Cavalerie qui se communiquoient au Mont de Trinité où l'on avoit aussi placé de l'Infanterie & de la Cavalerie.

mis conservoient leur avantage & jettoient le désordre dans nos troupes par le feu continuel de leurs colonnes, prit le parti de les faire attaquer de front par la Maison du Roi & les Carabiniers, & les fit prolonger par leur droite par la Brigade des Irlandois, de Normandie, de Vaisseaux & deux Bataillons des Gardes Françaises qui s'étoient ralliés.

Pour préparer cette attaque il fit avancer 4 pieces de canon entre notre Cavalerie & l'Infanterie qui prit la colonne des ennemis en flanc & commença à l'ébranler, notre Infanterie fonça la bayonette au bout du fusil, & les Carabiniers & la Maison du Roi enfoncerent de leur côté ; ce qui décida entierement le gain de l'affaire.

Après avoir rompu cette colonne qui étoit au moins de 15000 hommes, comme c'étoit le seul endroit par où les ennemis avoient percé ; ils entraînerent en se retirant avec précipitation & désordre une seconde colonne de l'Infanterie qui venoit les soutenir avec de la Cavalerie Angloise.

Pendant toute cette affaire qui fut des plus vives la Cavalerie Hollandoise & leur colonne du chemin creux ne fit aucun mouvement, ne fut point chargée par nos troupes, mais perdit beaucoup par notre canon qu'elle soutint avec beaucoup de fermeté.

La disposition du terrain qui présenteoit un bois assés étendu sur le front de notre gauche nous a laissé pendant plusieurs heures incertains du lieu où les ennemis vouloient porter leurs plus grands efforts. Pendant le cours de la canonade qui s'est maintenue fort vive pendant quatre heures, les ennemis ont tenté à deux reprises l'attaque du poste d'Antoin, mais le seul feu de l'artillerie qui en parloit a paru vers les onze heures les avoir totalement rebutés sur cette attaque. A peu près dans le même tems ils ont voulu essayer l'attaque du poste de Fontenoy, mais avec aussi peu de succès; enfin nos troupes légères qui battoient incessamment des patrouilles dans la profondeur du bois, ont donné avis que les ennemis faisoient filer une colonne d'Infanterie Angloise; Sa Majesté a jugé convenable de tirer des troupes du Mont de Trinité pour fortifier la gauche de la premiere ligne derriere laquelle la Maison du Roi a été rangée en bataille.

Enfin les ennemis vers midi ne nous ont plus laissé de doute sur leurs dispositions, la colonne qui sembloit destinée à l'attaque d'Antoin s'étant en partie repliée sur elle-même, les ennemis en ont fortifiée celle de leur centre, par où ayant réuni toutes leurs forces ils se sont développés entre le bois & le village de Fontenoy, & nous ont présenté une ligne d'Infanterie extrêmement épaisse soutenue de leur Cavalerie. La vivacité & la continuité du feu de cette Infanterie où la marche ne portoit point d'interruption, mit du désordre dans notre ligne d'Infanterie, & successivement dans les deux de Cavalerie; plusieurs Escadrons se sont cependant reformés, mais ils ont encore plié toujours par le feu prodigieux de l'Infanterie Angloise, car à peine a-t-on vû quelques uns de leurs Escadrons que les nôtres ayent rompus. Sa Majesté pour remedier à ce désor-

dre a fait alors ébranler sa Maison suivie de l'Infanterie , qui dans la premiere disposition appuyoit la gauche , & a été immédiatement remplacée par celle du Mont de Trinité ; il y fut ajouté quelques piéces d'artillerie pour contenir celle des ennemis dont le feu incommodoit vivement la Maison.

Cette nouvelle disposition n'a pas tardé de produire l'effet que le Roi s'en promettoit , & l'effort de la Maison du Roi , à la faveur de laquelle notre ligne d'Infanterie se reforma sous le feu de l'ennemi , a été si vif que toute la valeur de l'Infanterie Angloise n'a pû l'empêcher d'être rompue & d'être repoussée avec une perte considérable fort au-delà du Champ de Bataille.

Alors Sa Majesté ayant fait reformer son armée ; que l'avantage même de la dernière charge avoit dérangé de son premier ordre, porta ses trois lignes à six ou sept cent pas en avant du Champ de Bataille, & Sa Majesté ayant parcouru tous les rangs a bien voulu donner à sa Maison & à quelques Brigades d'Infanterie & de Cavalerie les justes louanges qui leur étoient dûes.

Les marques décisives de cette victoire sont non-seulement la possession du Champ de Bataille d'où Sa Majesté a donné part à la Reine de son succès, mais encore la quantité d'artillerie demeurée en notre pouvoir.

Nous en avons déjà vingt piéces au moment qui a suivi la victoire , & l'on a sçu depuis que les ennemis en avoient abandonné beaucoup , ainsi que de bagages & de chariots d'artillerie dans les environs de leur vieux camp , tant leur retraite a été précipitée.

Le Duc de Cumberland a écrit au Maréchal de Saxe pour lui recommander le Lieutenant Général Crambel qu'il a laissé à son quartier trop blessé pour

pouvoir être transporté. On a fait outre cela plusieurs Officiers & Soldats prisonniers. Les ennemis avouent que leur perte va à environ cinq mille hommes, & nous estimons la nôtre à deux mille.

Le Roi & Monseigneur le Dauphin ont été exposés pendant tout le cours de l'action au feu de l'artillerie, & il seroit difficile d'exprimer avec quelle ardeur Sa Majesté s'est portée à rallier elle-même, & à ranimer celles de ses troupes que les premières charges des ennemis avoient rompues; la tranquillité & la fermeté que Sa Majesté a marqué dans les différens momens de l'action, & la netteté de ses ordres n'ont pas moins fait l'admiration de ceux qui en ont été témoins. Monseigneur le Dauphin qui n'a pas quitté d'un moment Sa Majesté pendant l'action, a marqué à tout moment une noble ardeur qu'il a fallu retenir. & il a justifié l'opinion qu'on a de lui.

Sa Majesté a marqué publiquement sur le Champ de Bataille à M. le Maréchal de Saxe sa satisfaction, tant des dispositions qu'il avoit faites précédemment à l'action que de sa conduite pendant l'action même, & du succès.

Du Camp devant Tournay le 13 Mai 1745.

Le Roi est revenu hier à son quartier devant Tournay qu'il occupera jusqu'à la reddition de cette Place.

On a achevé le logement du chemin couvert dans lequel on a fait l'établissement des batteries pour battre en brèche & pour ruiner les défenses des flancs des ennemis; les batteries ont fait l'effet qu'on en attendoit, la face du demi-bastion droit, de même que celle de la demie-lune sont ruinées, & le feu de l'ennemi est éteint dans le flanc gauche.

- Le pont sur le fossé de la demie-lune est fait, &

celui des ennemis qui communique au même ouvrage a été détruit par nos bombes, de façon que la communication de l'ouvrage à corne avec cette pièce leur est interdite. On travaille actuellement à l'établissement des batteries sur la gauche, dont l'effet sera bientôt égal à celui des batteries de la droite.

Depuis qu'on a envoyé la relation de la Bataille de Fontenoy il a été vérifié que la perte des ennemis a été d'environ quinze mil hommes tués, blessés ou faits prisonniers, & l'on assure même qu'il en manquoit d'avantage lorsqu'on fit l'appel dans le Camp qu'ils occupèrent le soir de l'action. Ils ont perdu quarante piéces de canon.

Cette victoire coute au Roi près de quatre mille hommes de tués ou de blessés. Les principaux Officiers que le Roi a perdus en cette occasion, sont le Duc de Grammont Lieutenant Général des armées de S. M. & Colonel du Régiment des Gardes Françaises; M. du Brocard Maréchal de Camp, & commandant l'artillerie; le Chevalier de Dillon Colonel d'un Régiment Irlandois; le Marquis de Clifton Capitaine dans le Régiment des Gardes Françaises; M. Escher Lieutenant de Grenadiers du Régiment des Gardes Suisses, & ayant le brevet de Colonel; le Chevalier de Suzy Aide-Major de la première Compagnie des Gardes du Corps; le Chevalier de Chevrier Guidon de Gendarmerie; M. de Marclefy Lieutenant-Colonel du Régiment de Courten, & M. Oneille Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, qui ont été tués dans la Bataille.

Le Chevalier de Saumery Maréchal de Camp, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps; le Marquis de Langey Brigadier, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment des Gardes Françaises; le Marquis de Craon Colonel du Régi-

ment de Hainault, & M. de Longanay Aide-Major Général de l'armée, sont morts des blessures qu'ils avoient reçues.

Parmi les autres Officiers qui ont été blessés; les principaux sont, M. de Lutteaux & le Chevalier d'Apcher Lieutenans Généraux; M. de Gault Maréchal de Camp, Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi; M. Descajeul Maréchal de Camp, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps; le Duc d'Hayré Brigadier, Colonel du Régiment de la Couronne; M. de Refuveille Brigadier, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment des Gardes Françaises; M. de la Serre Brigadier, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi; le Baron de la Payre Brigadier, Capitaine dans le Régiment des Gardes Françaises; M. de Villars Capitaine dans le même Régiment; M. de la Peyrouse Brigadier, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry; le Marquis de Creney Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Penthievre; le Chevalier d'Ailly Brigadier, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Roussillon; le Marquis du Guesclin sous-Lieutenant d'une des Compagnies de la Gendarmerie; le Chevalier de Monaco Guidon de Gendarmerie; le Chevalier de Champignel, M. de Magniere & M. Hebert Exemts des Gardes du Corps; M. de Bonnaire sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi; le Marquis de Puysegur, le Chevalier de S. Sauveur, M. de S. Georges & le Chevalier de Mezieres employés dans l'Etat-Major de l'armée; le Marquis de Guery commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers; M. de Pujol Lieutenant-Colonel d'une des Brigades du même Régiment; Messieurs de Rigal Lieutenant-Colonel du Régiment de la

Couronne; du Rouffet Lieutenant-Colonel de celui de Beauvoisis; de Bombelles Lieutenant-Colonel de celui de Hainault; de Maniery Lieutenant-Colonel de celui de Dillon; Déguerty Lieutenant-Colonel de celui de Lally; du Breuil Lieutenant-Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux, & le Chevalier d'Ollieres Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel Général de la Cavalerie.

Du Camp devant Tournay le 14 Mai 1745.

La demie-lune sur le front de l'ouvrage à corne a été enlevée cette nuit, & le logement s'y est fait sans presque aucune perte.

Le passage du fossé sur le demi-bastion droit de l'ouvrage s'est continué avec assés de succès, & a été porté jusqu'au milieu de sa largeur malgré une prodigieuse quantité de grenades que les ennemis n'ont cessé de jeter.

La batterie pour battre en brèche la face du demi-bastion gauche a commencé à tirer ce matin. Le succès en sera prompt ainsi que la défense du fossé & son passage,

On est actuellement occupé à construire une batterie dans le logement sur l'arondissement de ce fossé à la pointe du demi-bastion gauche, pour effacer les feux du flanc opposé.

La grande fatigue du jour que s'est donnée la bataille n'ayant pas permis de suivre l'ennemi dans le moment par un pays coupé où la Cavalerie n'auroit pu profiter de son avantage, l'armée des Alliés qui entra dans son Camp fort en désordre en partit à onze heures de la nuit pour se rendre tout d'une traite sous Ath où elle est actuellement.

Sur les premières nouvelles que reçut M. le Maréchal de Saxe de la marche des ennemis, il détacha

cha

cha pour les suivre le Comte d'Estrées ayant sous ses ordres M. de Beuvron Maréchal de Camp, Mrs de Gravel & Larnaut Brigadiers, & Mrs d'Egmont, Soisy & la Massaye Colonels, avec mil chevaux, huit Compagnies de Grenadiers, six cent hommes & le Régiment de Grassin.

Ce détachement se porta en grande diligence sur Leuze, d'où les ennemis étoient partis à six heures du matin.

Pendant la marche les Partis que le Comte d'Estrées avoit envoyés à droite & à gauche ont ramené 1300 blessés ou prisonniers, 150 chariots d'artillerie & de munitions, affuts de rechange & agrets propres à l'artillerie; les prisonniers ont été conduits à Douay & à Lille.

M. de Campbel Lieutenant Général a été trouvé mort dans le village de Boigny, & on sçait certainement que le Major Général de l'Infanterie a été tué.

Le discours des ennemis est qu'ils ont perdu 15000 hommes.

Du Camp devant Tournay le 15 Mai 1745.

Le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin a monté hier à cheval sur les cinq heures après-midi pour aller visiter la tranchée. Sa Majesté y est entrée par la droite. Pendant le tems qu'Elle y a demeuré les ennemis ont fait un grand feu de canon, & particulièrement d'une batterie qu'ils venoient de démasquer. Sa Majesté a examiné l'attaque & les différents travaux du Siège. Elle n'est rentrée en son quartier qu'à près de huit heures.

Cette nuit le pont sur le fossé du demi-bastion.

H

droit de l'ouvrage à corne a été entièrement perfectionné , de même que la descente du fossé au-devant du demi-bastion gauche. La contrescarpe a été renversée dans l'eau. On travaille depuis ce matin au passage du fossé,

On a achevé la batterie sur l'arondissement gauche pour battre le flanc droit , & les trois piéces de canon ont commencé à tirer ce matin.

Une batterie destinée à mettre en breche le corps de la Place dans l'échappée entre l'extrémité de la branche droite & le bastion Blandinois a aussi été commencée pendant la nuit , elle sera de quatre à cinq piéces qui tireront demain dans la matinée.

On a perfectionné autant qu'il a été possible les logemens de la demie-lune avec sa communication & les têtes des sapes , & on a achevé les communications derriere les nouvelles batteries.

Il n'y a eu qu'onze hommes de blessés ; M. de Breant Lieutenant au Régiment des Gardes l'a été légèrement.

Sa Majesté a assisté ce matin sur les dix heures au *Te Deum* qui a été chanté sous la tente qui sert de Chapelle , à l'occasion de la victoire remportée sur les Alliés ; c'est M. le Coadjuteur de Strasbourg qui a officié.

Du Camp devant Tournay le 16 Mai.

L'armée a eu ordre hier à cinq heures après-midi de battre la générale pour prendre les armes à six heures en réjouissance du gain de la Bataille de Fontenoy.

Toutes les troupes se sont mises en bataille à la tête de leur Camp.

Cent soixante-deux piéces de canon ont été placées de façon à tirer sur l'esplané de la Citadelle de

Tournay ; après leurs décharges toutes les batteries de la tranchée ont fait la leur sur le front de l'attaque , après quoi il est parti une gerbe de 45 bombes tout à la fois qui a été suivie de celle de toute l'armée & l'on a fait trois décharges consécutives dans le même ordre.

Sa Majesté s'est tenue avec Monseigneur le Daugneur sur le Mont de Trinité, où elle s'étoit rendue avant la réjouissance , pour examiner le Pays qu'on découvre de tous les côtés de cette position. Elle n'est rentrée à son quartier que sur les neuf heures & demie.

Le pont de la droite a été pendant l'après - midi d'hier & pendant toute la nuit fort maltraité par les bombes & les grenades , mais toujours raccommodé & rétabli.

Le travail de celui de la gauche a été poussé jusqu'à près de six toises de la breche , & on compte qu'il sera fait aujourd'hui ; il a été établi six mortiers a côté de la batterie sur l'échappée du corps de la Place entre la branche droite & le bastion Blandinois.

La batterie de canon commencée sur la gauche a été entamée cette nuit & tirera demain matin au plûtard. On continue de travailler à l'élargissement jusqu'à 15 à 18 pieds de la parallèle sur le chemin ouvert pour rendre les manœuvres libres & faciliter l'entrée dans l'ouvrage à corne.

La breche de la gauche n'a encore que 5 à 6 toises , & on est occupé à l'élargir.

Il n'y a eu pendant cette nuit que cinq hommes de blessés. M. Villard de Pouldy Ingenieur a été tué hier dans la journée sur le pont de la droite.

172 MERCURE DE FRANCE.

Du Camp devant Tournay le 16 Mai 1745.

Cette nuit n'a été marquée par aucun événement. Notre pont de communication sur l'ouvrage à corne de la droite est perfectionné ; on travaille à celui de la gauche qui le sera demain, & à élargir les breches dont le front n'est point encore allés étendu. Dès que cet ouvrage qui selon toute apparence ne sera détendu que mollement, aura été emporté, on se mettra en état de battre la demie-lune intérieure, ou l'ennemi capitulera vraisemblablement sans attendre que la muraille de la vieille enceinte soit ouverte.

Du Camp devant Tournay le 17 Mai 1745.

On a voulu cette nuit tâter l'ouvrage à corne sur l'assurance que les ennemis l'avoient abandonné : 25 Grenadiers y sont entrés qui y ont trouvé de la résistance ; ils ont été suivis par deux ou trois autres Compagnies, qui y ayant trouvé les ennemis en force ont été obligées de se retirer avec perte d'environ trente hommes.

Trois incendiaires sortis de la Ville à dessein de mettre le feu à nos poudres, n'ont réussi qu'à en faire sauter trois chariots ; deux ont été emportés & le troisième a été pris.

M. le Duc de Cumberland a fait dégrader des armes à la tête de son armée un Colonel de la Cavalerie Hollandoise.

Les six pieces de canon en batterie qui étoient égueulées & hors de service, ont été remplacées cette nuit.

Du Camp devant Tournay le 17 Mai.

On a voulu cette nuit reconnoître le dedans de

L'ouvrage à corne, & l'on y a fait monter par la breche du demi-bastion de la droite un détachement de quinze Grenadiers du Régiment de Piedmont, suivis du reste de la Compagnie & d'une Compagnie de Grenadiers du Régiment d'Orléans dans le dessein de pratiquer à la vûe du demi-bastion un logement, au cas que les ennemis ne se trouvaissent pas en force dans l'ouvrage. Mais lorsque ces deux troupes qui avoient déjà poussé les ennemis étoient occupées à couper les palissades qui formoient un retranchement à la gorge du demi-bastion pour se mettre en état de marcher en avant, les ennemis qui s'étoient renforcés ont fait un si grand feu qu'on a trouvé à propos d'obliger nos troupes de rentrer dans le débouché du pont. L'extrémité du pont de la gauche touchoit ce matin le pied de la breche de cette gauche à sept ou huit pieds près, & l'on compte que cette breche va devenir praticable par l'effet des nouvelles pieces qu'on a établi pour la battre.

La batterie dirigée sur le corps de la Place par l'échappée du fossé de la branche droite, a commencé à faire breche, & la batterie de six mortiers & de deux pierriers sur la prolongation de la branche gauche, a tiré pendant la nuit & continue tout son feu.

Il y a eu cette nuit environ trente hommes tués ou blessés.

Mrs de Villefort sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment de Piedmont, & de Villommier Lieutenant au Régiment de la Cour-au-Chantre, ont été tués.

Mrs de Constantin Capitaine de Grenadiers, & de la Merie Lieutenant de Grenadiers au Régiment de Piedmont, ont été blessés, ainsi que Messieurs de Sauvageron & de Coursonne; le premier Lieute-

174 MER CURE DE FRANCE.

nant , & le second Lieutenant de Grenadiers au Régiment d'Orléans.

Du Camp devant Tournay le 18 Mai 1745.

Aujourd'hui sur les huit heures du matin nous avons attaqué l'ouvrage à corne & nous nous en sommes emparés sans beaucoup de résistance.

L'ennemi s'étant contenté de faire une simple décharge , nos travailleurs ont été cependant un peu incommodés pendant le logement sur la droite & la gauche qui a été perfectionné. On travaille aux batteries qui selon toute apparence seront en état de tirer vendredi sur la demie-lune.

Du Camp devant Tournay le même jour.

Les dispositions pour l'attaque de l'ouvrage à corne ayant été faites avec tout l'ordre nécessaire pour une pareille expédition , on a tiré à huit heures du matin un coup de canon qui étoit donné pour le signal ; dans l'instant les Grenadiers au nombre de seize Compagnies sont montées à l'assaut avec une ardeur & une vivacité si grande que l'ennemi après avoir fait sa décharge n'a pû tenir devant eux ; à l'instant les Ingénieurs à la tête des travailleurs au nombre de cinq cent à la droite & de pareil nombre à la gauche , sont entrés dans les demi-bastions ou ceux de la droite ont fait leur logement dans le terreplein du rempart parallèlement à la face , & ont continué ledit logement par deux zigzagues sur le flanc , & deux autres zigzagues sur la branche droite ; ils ont prolongé le logement du flanc sur le rempart de la courtine jusqu'au corps de garde de la porte.

Ceux de la gauche ayant trouvé plusieurs obstacles

ont fait la même besogne sur la face, le flanc & la branche, & ils comptent pouvoir se loger pendant la journée le long de la courtine jusqu'au corps de la garde, de même qu'ont fait ceux de la droite.

Les ouvriers de Royal - Artillerie commandés pour ouvrir les portes, ont ouvert celle de la demie-lune, & sont occupés actuellement à dégager les tonneaux, poutres & terres que l'ennemi avoit mis à celle de l'ouvrage à corne.

On compte qu'au plûtard dans la nuit les ponts de devant les portes seront rétablis pour l'usage de l'artillerie, & les besoins qu'on pourra en avoir.

Les mineurs qui suivoient les Grenadiers ayant parcouru l'ouvrage n'ont point reconnu qu'il y eut de fourneaux.

Pendant l'établissement du logement le feu de l'ennemi qui partoît de la demie-lune & du corps de la Place a été si considérable qu'il nous a fait perdre environ 150 hommes tués ou blessés.

Mr de Regemortes Sous - Brigadier des Ingénieurs, M. la Chaise Chef de Brigade, & M. de Montifault Lieutenant au Régiment de Normandie Ingénieur volontaire, ont été blessés.

C'est M. le Prince de Pons Lieutenant Général, qui commandoit la tranchée avec Mrs d'Armentieres & de Souvré Maréchaux de Camp, l'un à la droite & l'autre à la gauche, de même que Mrs de Gravelle & de Chambonnas Brigadiers.

M. le Marquis de Meuze Lieutenant Général, étoit à l'attaque en qualité d'Aide de Camp du Roi.

Les Régimens de tranchée étoient Normandie, la Couronne & Angoumois, dont les huit Compagnies de Grenadiers sont entrées dans les deux demi-bastions avec la deuxième Compagnie de Grenadiers du Régiment d'Eu, les deux premières

176 MERCURE DE FRANCE.

de Royal-Vaiffeau , quatre de Grenadiers Royaux ,
& un Piquet du Régiment Royal-Dragon.

Du Camp devant Tournay le 19 Mai 1745.

Le logement sur la courtine & ce qui reftoit à achever pour joindre le logement du demi baftion gauche avec celui du demi-baftion droit , a été entrepris & fait pendant cette nuit.

On a fait pendant cette communication un épaulement qui couvre les manœuvres par cette porte , & l'on a débouché pour s'avancer sur la demie-lune.

On a ouvert une marche de ziguezagues dans le terreplein du chemin couvert de la branche droite de l'ouvrage à corne. Cette marche a été portée jufqu'à la troifième traverse.

L'artillerie a été occupée pendant cette nuit à faire les épaulemens de trois batteries , une sur la partie de courtine à droite , la feconde sur le logement qui s'appuye sur la branche droite , & la troifième qui s'appuye sur la branche gauche.

L'artillerie a auffi augmenté de deux pieces la batterie qui bat en breche le corps de la Place entre l'ouvrage à corne & le baftion Blandinois.

La communiation sur les ponts de la demie-lune & de l'ouvrage à corne eft fuffifamment rétablie pour pouvoir y faire passer du canon. Il ne refté plus sur la voûte de la porte de l'ouvrage à corne qu'un tas de paliffades qu'on travaille à enlever.

Du Camp devant Tournay le 20 May 1745.

On a débouché pendant cette nuit par la droite & par la gauche de la fappe qui couvroit la porte dans la continué de l'ouvrage à corne , & après avoir fait un crochet en fe portant en avant , on

a formé un boyau qui de part & d'autre du chemin couvert de la demi-lune a été conduit parallèlement à son sommet jusqu'au pied du talus du rempart des deux branches de l'ouvrage à corne.

Les deux batteries de six mortiers chacune sur les demi-bastions tirent de ce matin. Une de ces batteries a même tiré pendant la nuit.

La batterie pour 8 pieces de canon sur la partie de la courtine à droite de la porte a été entièrement achevée, mais on n'a pu y en faire entrer que quatre pendant la nuit; on espere qu'elles tireront dans la matinée.

La batterie de 7 pieces sur l'échappée entre la branche droite & son chemin couvert tire actuellement.

Les portes de la demi-lune & de l'ouvrage à corne sont entièrement démasquées, & le service de l'artillerie s'est fait pendant la nuit par ces deux portes.

Toutes ces manoeuvres n'ont coûté que 5. ouvriers & travailleurs blessés, M. de S. Laurent Capitaine au Regiment de Piedmont a été tué hier au soir à l'entrée de la sappe.

Du Camp devant Tournay le 21 May 1745.

Le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin a été hier après midi au Mont de Trinité. Sa Majesté y a visité toutes les redoutes que l'on y fait en cas que les ennemis voulussent s'y porter.

Sa Majesté a monté à cheval ce matin à 6 heures avec Monseigneur le Dauphin pour aller voir le camp qu'occupoient les ennemis la veille de la bataille, & les differents débouchés par où ils sont venus nous joindre. Elle s'est rendue d'abord

H. y.

sur la liziere du bois qui conduit à Antoin, terrain qu'occupoient la cavalerie & l'infanterie Hollandoise ; de là Sa Majesté s'est portée au Village de Maubray où le camp des ennemis appuyoit sa gauche : Elle a suivi ce camp jusqu'à Bagny où ils avoient leur droite ; elle est revenue sur Vezou pour juger plus exactement de la disposition dans laquelle le corps des Anglois avoit débouché de ce Village pour tenter l'attaque de Fontenoy ; cette promenade finie, le Roi est revenu à son quartier par Rumignies vers les deux heures après midi, après avoir examiné les nouvelles redoutes qui ont été faites près de ce Village, & qui se lient avec les autres ouvrages qui ont été construits du côté du Mont de Trinité, & qui se terminent à l'Escaut.

On s'est logé pendant cette nuit sur l'angle & sur une partie de l'attaque gauche du chemin couvert de la demi-lune. On s'est même porté dans le terre-plein de ce chemin couvert.

La partie de parallele à la face droite de la demi-lune a été allongée jusqu'au pied du parapet de la branche droite de l'ouvrage à corne.

On est entré dans l'épaisseur de ce parapet d'où l'on voit si bien la place d'armes rentrante du chemin couvert du bastion blandinois que les ennemis n'y tiennent plus.

La partie de parallele à la face gauche de la demi-lune, a été allongée de même jusqu'au pied du parapet de la branche.

On travaille à se faire jour dans l'épaisseur de ce parapet pour pouvoir entierement chasser les ennemis du chemin couvert, comme l'on a fait à la droite.

La marche en zigzagues dans le terre-plein du chemin couvert au devant de la branche droite, a été continuée & portée jusqu'à la traversé de la place d'armes rentrante.

La batterie de Canon sur la courtine est entièrement fournie de ses 8 pièces.

Une batterie de deux pièces sur le rempart de la branche droite qui a pour objet de rompre le pont de la demi-lune, & d'en interdire la communication avec la Place est commencée de ce matin.

M. Mazin Ingenieur a été blessé cette nuit d'un coup de feu dans la cuisse.

Ce 21 May à 10 heures du soir.

Aujourd'hui sur les trois heures après midi le Gouverneur de la Ville a fait arborer le drapeau blanc ; M. le Maréchal lui a envoyé pour otages Mrs. de Vence & de Choiseul. Il nous a envoyé en échange deux Colonels dont les propositions après avoir été débattues long-tems, ont été portées au Roy, qui vrai-semblablement les aura rejettées, puisque M. le Maréchal n'a point présenté les Otages au Roi.

Du Camp devant Tournay le 22 May 1745.

On avoit formé la nuit dernière un logement dans la place d'armes rentrante du chemin qui est commun au bastion blandinois, & à la branche droite de l'ouvrage à corne, & on travaille à y construire une batterie pour ruiner les défenses de ce bastion. On avoit aussi l'établissement d'une batterie de 8 pièces de canon sur la courtine pour battre le corps de la place & servir à prolonger la brèche faite par celle de 7 pièces au haut du chemin couvert de la branche droite ; le feu de ces batteries & la vivacité de nos dispositions ont engagé le Gouverneur à arborer le drapeau blanc à 3 heures après

H vj

midi. Les propositions de la capitulation ont été envoyées au Roy, & les Otages ont été remis de part & d'autre. C'est de notre côté M. le Marquis de Choiseul Colonel du Régiment Dauphinois Infanterie, & M. de Vence Colonel du Régiment Royal Corse qui ont été envoyés dans la Place.

Les conditions de la Capitulation ne sont point encore arrêtées.

Du Camp devant Tournay le 23 Mai 1745.

La capitulation de la Ville de Tournay à été convenue ce matin, le Gouverneur livre la Ville aux François demain matin, & il se retire avec toute sa garnison dans la Citadelle.

Le Roi lui accorde une treve de huit jours pour qu'il ait le tems d'envoyer à la Haye consulter sur le parti qu'il a à prendre par rapport à la Citadelle.

Si le Gouverneur a ordre de défendre la Citadelle, il sera obligé d'y recevoir les blessés & malades qui sont restés dans la Ville & tout ce qui composoit sa garnison.

Le Page qui porte cette nouvelle à la Reine est parti d'ici à midi & demi.

Le Roi a nommé pour commander dans Tournay M. le Marquis de Brezé.

Les ennemis ont fait un mouvement pour s'approcher d'Oudenarde.

On ne sçait pas encore si le Roi restera ici jusqu'au retour du courier envoyé à la Haye, ou s'il ira passer deux ou trois jours à Lille.

Du 23 Mai 1745.

Le Roi n'ayant voulu écouter les propositions du Gouverneur de Tournay qu'autant que la Citadelle se rendroit avec la Ville en accordant à toute la Garnison les honneurs de la guerre; ou à condition qu'en rendant seulement la Ville la Garnison monteroit à la Citadelle; le Gouverneur a accepté la dernière proposition & a demandé une suspension de 8 jours que S. M. à bien voulu accorder pour attendre le retour du courrier qui doit être envoyé aux Etats Généraux.

Nos troupes prendront possession demain matin de la porte de Lille; & ce qui reste de la Garnison dans la Ville doit l'évacuer aussitôt & monter dans la Citadelle.

Du 23 Mai 1745.

Le Gouverneur de Tournay doit livrer demain une de ses portes au Roi; la Garnison rentre dans la Citadelle, & cependant S. M. accorde une suspension d'armes pendant 8 jours pour qu'il puisse recevoir les derniers ordres de ses maîtres, & au cas qu'ils ne consentissent pas à la reddition de la Citadelle on y fera rentrer les femmes les enfans & les blessés.

Le Roi a donné au Duc de l'Esperance Colonel du Régiment de Bourbonnois le gouvernement de la Haute & Basse Navarre & du Béarn qu'avoit le feu Duc de Gramont son pere, & à M. de Lutteurs Lieutenant Général le gouvernement de Verdun.

Le Roi a accordé une pension de 2000. liv.

181 MERCURE DE FRANCE.

sur l'Ordre de S. Louïs à M. de Grassin.

S. M. a nommé Brigadiers de ses armées M de Salency Lieutenant Colonel du Régiment de Normandie ; M. de Bombelles Lieutenant Colonel de celui de Hainaut ; M. Stappelton Lieutenant Colonel de celui de Bervvick , & M. de Nugent Mestre de Camp de Cavalerie & Capitaine dans le Régiment de Fitzjames.

Le Roi a accordé le Régiment de Normandie dont le feu Marquis de Talleyrand étoit Colonel , au Comte de Périgord son fils , & au Comte d'After second fils du Duc de Gramont le Régiment de Hainaut que commandoit le Chevalier de Craon mort des blessures qu'il a reçues à la bataille de Fontenoy. Le Régiment Irlandois à la tête duquel le Chevalier Dillon a été tué à la même bataille , a été obtenu par M. Dillon son frere qui étoit Major de ce Régiment.

S. M. ayant écrit à l'Archevêque de Paris pour faire rendre à Dieu de Solemnelles actions de graces à l'occasion de la victoire qu'elle a remportée , étant à la tête de son armée , sur celle des Alliés , on chanta le 20 dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le *Te Deum* auquel l'Archevêque de Paris officia. Le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista ainsi que le Clergé , le Parlement , la Chambre des Comtes , la Cour des Aides & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies.

Le soir l'Hôtel de Ville fut magnifiquement illuminé , & l'on distribua au peuple une grande quantité de pain , de viande & de vin dans la place vis-à-vis de cet Hôtel & dans plusieurs autres

places publiques. Les préparatifs pour le feu d'artifice ordonné par le Corps de Ville n'ayant pu être assez promptement achevés, il n'a été tiré que le 21.

Le 31 les Députés des Cours souveraines partirent pour aller féliciter le Roi sur la victoire qu'il a remportée à Fontenoy.



*MANDEMENT de son Eminence
Monseigneur le Cardinal de Tencin
Archevêque & Comte de Lyon, qui ordonne
des Prières pour la conservation du Roi,
& de Monseigneur le Dauphin, pour la
prosperité des armes de Sa Majesté, & pour
la Paix.*

Pierre de Guerin de Tencin, Cardinal
Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du
titre des Sts. Nérée & Aquilée, Archevêque
& Comte de Lyon, Primat de France,
Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Mi-
nistre d'Etat, &c. A tous les Doyens, Cha-
pitres, Abbés, Prieurs, Curés, Vicaires,
Communautés Séculières & Régulières, &
à tous les fidèles de notre Diocèse: SALUT
EN NOTRE SEIGNEUR.

Forcé de continuer la guerre, le Roi,
mes très-chers freres, vient encore de quit-

184. MERCURE DE FRANCE.

ter la Cour pour se mettre à la tête de ses troupes.

En apprenant une résolution si généreuse vous éprouverez, sans doute, tous les sentimens qu'elle a fait naître dans notre cœur. Elle est l'effet de l'amour du Roi pour son peuple, le gage des succès les plus heureux, & dès-lors le présage de la Paix. Quels motifs de joie & de reconnoissance ! Mais S. M. va de nouveau s'exposer à des perils dont le souvenir nous fait trembler encore. Quel sujet de douleur & d'allarmes !

Monseigneur le Dauphin a redemandé avec les plus vives instances la permission de suivre le Roi, & il l'a obtenuë. S. M. veut lui apprendre la Guerre en joignant les exemples à ses leçons, parce qu'un Prince doit la sçavoir & ne la point craindre ; mais Elle veut encore plus lui faire aimer la Paix en le rendant témoin sur le théâtre même de la Guerre des maux affreux qu'elle entraîne après elle.

Allons dans nos Temples, mes très-chers Freres, & prosternés aux pieds des Autels, disons : O Eternel ! veillez sur des têtes si chères. Anges saints couvrez les de vos aîles ; rangez à l'entour vos Escadrons invisibles. Toutes les fleches sont aiguifées, tous les arcs sont tendus, & la mort va vo'ler de toutes parts. Seigneur qui nous défendez

M A I. 1745. 185

de mettre notre confiance dans l'homme & de nous faire un bras de chair , étendez vous-même votre bras Tout-puissant. Brisez les portes d'airain , ou plutôt brisez les cœurs , en les rendant tous aussi pacifiques que celui de notre Auguste Monarque.

A ces causes , nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit , après en avoir fait conférer avec nos Vénérables freres les Doyen , Chanoines & Chapitre de l'Eglise Comtes de Lyon , ordonnons que dans toutes les Eglises de notre Diocèse il soit fait les mêmes Prières que nous ordonnâmes par notre Mandement du 6 Mai 1744. Donné à Versailles le 6 Mai 1745.

P. CARD. DE TENCIN.

Par son Eminence

TRUBLET.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople que Thamas Koulikan s'est rendu maître de la Ville d'Aizchalzichi située sur les confins de la Mingrelie & de la Georgie, & que l'on craint toujours qu'il n'y ait quelques intelligences entre ce Prince & le Pacha de Bagdad.

RUSSIE.

ON a appris de Petersbourg du 30 du mois dernier que M. d'Allion Ministre Plénipotentiaire du Roi de France à la Cour de Russie, se rendit le 27 au Palais avec un cortège nombreux & magnifique, & qu'il eut une audience publique de l'Impératrice qui étoit sur son Trône, ayant à ses côtés ses Ministres, les Généraux de ses armées & les Dames de la Cour.

Ce Ministre en présentant ses Lettres de créance donna à S. M. la qualité d'Imperatrice de Russie, & il lui témoigna que le Roi Très-Christien reconnoissoit en elle avec plaisir un titre qu'elle portoit si dignement, & auquel elle ajoutoit un nouvel éclat par ses vertus si propres à perpétuer dans l'esprit de la Nation, le respect & la vénération dûs à la mémoire de Pierre I. dont elle suivoit si glorieusement les traces.

En rappelant les sentimens avantageux que ce Prince a toujours fait paroître pour la France,

M. d'Allion exposa à l'Imperatrice dans les termes les plus expressifs , le desir ardent que S. M. T. C. avoit de resserrer plus étroitement que jamais les liens de la bonne intelligence qui régnoit entre la France & la Russie.

Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, répondit au discours de M. d'Allion, que l'Imperatrice étoit extrêmement reconnoissante de la marque éclatante qu'elle recevoit de l'amitié du Roi de France ; que sa plus grande attention seroit de cultiver cette amitié par tous les moyens qui dépendroient de S. M. I. & qu'elle ressentiroit une très-grande satisfaction de pouvoir contribuer à affermir de plus en plus une union dont elle faisoit infiniment de cas.

M. d'Allion fut ensuite conduit aux audiences du Grand Duc & de la Grande Duchesse de Russie, & il donna à ce Prince & à cette Princesse le titre d'Altesse Impériales.

Ce Ministre, lorsqu'il eut audience du Grand Duc de Russie le 27 du mois dernier, dit à ce Prince qu'il avoit la satisfaction de reparoitre devant lui, avec ordre de l'assurer de la part du Roi de France, dont son Altesse Impériale connoissoit depuis long-tems l'affection pour elle, que les sentimens de Sa Majesté Très Chrétienne n'avoient point varié ; qu'ils ne varieroient jamais, & que le Roi de France ne laisseroit échapper aucune occasion de témoigner à son Altesse Impériale la part sincère qu'il prend à tout ce qui peut la regarder. M. Wesselowsky Conseiller d'Etat, répondit au nom du Grand Duc de Russie, que ce Prince ne pouvoit apprendre qu'avec beaucoup de joie les dispositions favorables du Roi de France à son égard, & que son Altesse Impériale profitoit de cette occasion avec empressement pour

188. MERCURE DE FRANCE.

réitérer à Sa Majesté Très-Chrétienne les assurances de sa reconnoissance.

Dans l'audience que M. d'Allion eut le même jour de la Grande Duchesse de Russie, il harangua aussi cette Princesse, à laquelle il dit que le Roi de France avoit eu un très grand plaisir d'apprendre le choix que l'Imperatrice avoit fait de son Altesse Imperiale pour l'unir avec le Grand Duc; que la Grande Duchesse élevée par la sagesse, instruite par la vertu, formée par les Graces, n'avoit jamais rien eu à desirer que les moyens de faire briller tant d'avantages; qu'une main bienfaisante fournissoit ces moyens à cette Princesse, & que les peuples nombreux gouvernés par l'Imperatrice comptoient au nombre de ses principaux bienfaits l'arrivée de son Altesse Imperiale dans cet Empire.

La réponse faite au nom de la Grande Duchesse par le Baron de Bredahl, Grand Veneur & Chambellan du Grand Duc fut que cette Princesse connoissant parfaitement la bienveillance que le Roi de France a toujours témoignée à la Maison dont elle est sortie, & étant vivement pénétrée des marques particulieres qu'elle en reçoit, souhaitoit de pouvoir convaincre Sa Majesté Très Chrétienne de ses sentimens.

A L L E M A G N E.

ON mande de Vienne du 10 du mois dernier que la Reine de Hongrie a appris par des lettres du Feldt Maréchal Comte de Traun que les Insurgens de Hongrie avoient attaqué près de Ratibor un détachement de l'armée Prussienne sur lequel ils avoient eu quelques avantages.

Les troupes de la Reine ont fait des progrès

considérables en Baviere; des lettres du Comte de Bathiany contiennent les particularités suivantes.

Les bords de l'Inn & de la Saltza ont été entièrement abandonnés par les troupes Bavaroloises qui se sont retirées derriere l'Isar. Le Comte de Bathiany après avoir fait occuper par des détachemens les Villes de Straubingen, de Deckendorf & de Landshut & quelques autres postes le long du Danube, s'est avancé à Oerding & il en a chassé le Régiment de Cuirassiers de Froberg. Ces avantages remportés par les troupes de S. M. ont déterminé celles de Baviere à se replier sous Munich. Le Prince de Saxe Hildburgauhsen qui les commande ayant été informé des mouvemens d'un corps nombreux des troupes de la Reine de Hongrie, il a détaché le Marquis de saint Germain pour attaquer ce corps avant qu'il pût être secouru par le Comte de Bathiany. Après un combat qui a été très-vif de part & d'autre le détachement des troupes de la Reine a été obligé de se retirer & d'aller joindre à Mosbourg le reste de l'Armée.

Le Grand Duc de Toscane a nommé le Comte de Richecourt son Envoyé auprès de la Diette convoquée pour étre un Empereur. Il est arrivé à Vienne quatre cent cinquante Dragons ou Hussards des troupes Bavaroloises, qui ont été faits prisonniers par celles de sa Majesté Hongroise, & les prisonniers Hessois, qui étoient à Vienne, ont été conduits en Hongrie.

On écrit d'Olmutz que les Insurgens avoient pris d'assaut la Ville de Rosenberg dans la Haute Silésie, & que la garnison Prussienne, qui étoit dans cette Place, ne devoit servir d'un an contre sa Majesté Hongroise.

mois ; les conditions de cet accommodement sont que ce Prince demeurera neutre ; que les troupes Françoises, Hessoises & Palatines sortiront de Baviere, mais qu'elles ne pourront être troublées dans leur retraite par celles de S. M. H. que celles de l'Electeur se sépareront, & qu'elles seront distribuées dans des quartiers de cantonnement ; que la Reine de Hongrie de son côté retirera ses troupes de Baviere & du Haut Palatinat, & qu'elle laissera seulement des garnisons dans les Places fortes, où elles demeureront jusqu'à ce qu'on soit convenu des articles d'un Traité définitif de Paix, pour la conclusion duquel on aura recours à la médiation du Roi de la Grande Bretagne & de la République de Hollande.

Le Maréchal de Maillebois qui commandoit l'armée du Roi de France sur le bas Rhin, passa à Francfort le 15 en retournant à Paris. La plus grande partie de cette armée s'est portée de l'autre côté de la Lohne, & les troupes des Alliés s'étant éloignées de cette riviere se sont repliées vers le Rhin, sur lequel le Duc d'Arenberg a fait jetter un pont dans les environs de Coblenz.

On apprend de Silésie que M. de Hautcharnois, Lieutenant général des troupes Prussiennes ayant passé l'Oder, avoit attaqué un Corps de deux mille Insurgens dont plus de trois cent avoient été tués & deux cent faits prisonniers.

Le Colonel de Winterfeld, Adjudant général du Roi de Prusse, a défait aussi à Gros Strelitz un détachement de la Reine de Hongrie, & les Prussiens ont fait prisonniers dans cette seconde action six Officiers & trois cent soldats.

Les nouvelles de Munich portent que l'Electeur de Baviere y étoit retourné d'Aulbourg le 24 du mois dernier. OM

On m
qui est t
les deux
mandoie
Ravoye

Ces a
de Hong
Bathiany
de Ségur

On ap
qu'un M
ain de
qui doi
d'un Em

L'arm
Conty e
de ce E
frontier
de Catz

Les l
pont qu
tient c
en con
l'autre

Les
les ord
encore
titent
cinq E

ON
le
cette V
pes se

On mande de Suabe que le Comte de Ségur, qui est toujours sur le Neckre, avoit été joint par les deux Corps de troupes Françoises que commandoient le Marquis de Putanges & M. de la Ravoye, Lieutenants généraux.

Ces avis ajoutent que les troupes de la Reine de Hongrie, qui sont sous les ordres du Comte de Bathiany, n'étoient qu'à deux journées du Comte de Ségur.

On apprend de Francfort du 11 de ce mois qu'un Maréchal des Logis de l'Empire s'y est rendu afin de marquer les logemens des Ambassadeurs qui doivent assister à la Diète pour l'Élection d'un Empereur.

L'armée Françoisé que commande le Prince de Conty est entièrement assemblée, & le Quartier de ce Prince est à Langen Schwalbach sur les frontieres de l'Électorat de Mayence & du Comté de Catznelleboge.

Les François ajoutent de nouveaux ouvrages au pont qu'ils ont à Hoestch sur le Mein; ils fortifient considérablement celui de Biberich, & ils en construisent deux autres, l'un à Cosheim, l'autre à Weissenau.

Les troupes de leur Nation qui sont sous les ordres du Comte de Ségur ont été jointes encore par de nouveaux renforts, & se consistent en quarante-trois Bataillons & soixante-cinq Escadrons.

A U S B O U R G.

ON apprend du 17 du mois dernier que l'Électeur de Bavière qui arriva de Munich en cette Ville le 14, a ordonné que toutes ses troupes se rassemblent à Dachau où elles décam-

perent le 15 pour se rendre à Fridberg. Le Comte de Ségur s'étant mis en marche avec 5000. hommes d'Infanterie & 1200 de Cavalerie des troupes Françaises pour joindre les Bavares, il a été attaqué à trois reprises différentes par 15000 hommes de l'armée de la Reine de Hongrie, & il les a toujours repoussés, mais ils l'ont beaucoup inquiété dans sa marche. La perte des François a été moins considérable qu'elle ne devoit l'être, eu égard à la grande supériorité de leurs ennemis. Le Marquis de Rupelmonde Maréchal des camps & armées du Roi Très-Chrétien a été tué dans cette action.

B O N N.

ON mande de Bonn qu'il y arriva d'Augsbourg le 20 du mois dernier un courier dont les dépêches marquoient que depuis l'action qui s'est passée près de Pfaffenhoven entre le Corps de troupes Françaises qui est sous les ordres du Comte de Ségur, & l'armée que commande le Comte de Bathiany, les troupes de Hesse s'étoient séparées des Bavares, & que le Général qui les commande ayant fait sçavoir au Comte de Bathiany que la Régence de Hesse Cassel leur avoit envoyé ordre de demeurer neutres, elles avoient passé au milieu du camp de l'armée de Sa Majesté Hongroise, pour se rendre à Nechelshausen.

Ce courier a ajouté que l'Impératrice Douairière étant restée à Munich, le Comte de Bathiany par respect pour sa Majesté Impériale n'y avoit point fait entrer de troupes, & que la Bourgeoisie de cette Capitale y montoit la garde.

Le Comte Ferdinand de Hohenzollern, Premier Ministre de l'Electeur, le Baron de Droitz, son Envoyé Extraordinaire auprès de l'Electeur de

Baviere & le Baron Francken de Sierstorff furent nommés le 20 du mois dernier par l'Electeur pour assister en qualité de ses Ambassadeurs à la Diette qui doit se tenir pour l'Electio[n] d'un Empereur.

M U N I C H.

L'Echange de ratification de la Convention préliminaire d'accommodement conclue entre la Reine de Hongrie & l'Electeur ayant été fait par les Ministres Plénipotentiaires des deux Puissances, on a rendu public ce Traité dont les principaux articles portent que sa Majesté Hongroise reconnoitra la validité de l'Electio[n] du feu Empereur ; qu'elle restituera l'Electorat de Baviere & toutes les terres qui en dépendent, & qu'elle se désistera de ses prétentions par rapport aux dédommagemens des frais de la guerre ; que les troupes qu'elle a mises dans Schardingens & dans Braunau y demeureront, & que la Ville d'Ingolstadt sera gardée par des troupes neutres, mais que ces trois Places seront remises à l'Electeur après l'Electio[n] d'un Empereur ; que de son côté l'Electeur renoncera en faveur de la Reine à ses droits sur la succession de la Maison d'Autriche ; qu'il contribuera en tout ce qui dépendra de lui, à faire rendre l'activité à la voix Electorale de Boheme ; qu'il donnera son suffrage au Grand Duc de Toscane pour l'élever à la Dignité Impériale ; que les troupes qui ont servi en qualité d'auxiliaires dans l'armée de l'Electeur pourront retourner dans leurs Pays, sans être inquiétées en aucune maniere dans leur retraite, & que les Puissances sous la garantie desquelles l'Electeur a conclu son accommodement lui payeront pendant sept ans un subsid[e] de quinze cent mille florins.

S I L E S I E.

ON mande de Bresslau du 28 du mois dernier que toutes les troupes qui devoient composer l'armée du Roi de Prusse étoient sorties de leurs quartiers de cantonnement, & qu'une partie s'étoit déjà rendue au camp dans lequel elles avoient ordre de s'assembler.

Sa Majesté a jugé à propos de retirer celles qui étoient dans les Places ouvertes sur les frontieres, tant afin de renforcer son armée, qu'afin qu'elles ne fussent pas exposées aux insultes des ennemis.

Le Roi a ordonné au Baron de Mardefeldt qui réside de sa part à Pétersbourg, de déclarer aux Ministres de l'Impératrice de Russie, que divers obstacles s'opposoient au désir qu'il avoit eu de la voir employer sa médiation pour terminer les différends de cette Cour & de celle de Vienne, mais qu'il espéroit que sa Majesté Impériale, lorsque l'occasion s'en présenteroit, ne refuseroit pas de concourir par ses bons offices à rétablir la paix en Allemagne.

I T A L I E,

ON apprend de Bologne du 6 du mois dernier que la nuit du 29 au 30 du précédent 8000. hommes des troupes qui sont sous les ordres du Comte de Gages se mirent en marche pour s'approcher des quartiers occupés par celles de la Reine de Hongrie, & qu'ils arriverent dès la pointe du jour à la Catolica.

La cavalerie Espagnole s'étant avancée le 31 dans les environs de Rimini, un corps de 4000 Allemands qui y étoit parut vouloir s'y défendre, mais

peu de temps après il se retira, & 700 hommes de son arriere-garde furent faits prisonniers. Ce corps se replia sur un autre qui étoit posté à Savignano, & sur l'avis que le Comte de Gages se préparoit à les y attaquer, ils allerent joindre le Prince de Lobckovitz qui en décampa le lendemain pour se rendre à Forli après avoir exigé des habitans de Cesene une contribution de 8000 écus. Un détachement que le Comte de Gages avoit envoyé en avant, fit encore le même jour un grand nombre de prisonniers sur l'arriere-garde de l'armée de la Reine de Hongrie.

Le Prince de Lobckowitz ayant reçu avis que les troupes Espagnoles & Napolitaines avoient marché à Cesene & à Savignano, il prit la route de Faënza. L'arrivée de ces troupes à Forli l'a déterminé depuis à transporter son quartier de Faënza à Imola, d'où il envoya le 3 du mois dernier un ordre de faire partir pour Ferrare & pour Modene les provisions qu'on avoit amassées à Bologne pour l'armée qu'il commande.

Le 5 il campa près de cette Ville avec la première colonne de cette armée, & il y fut suivi le 6 par la seconde colonne & par son artillerie. L'armée combinée d'Espagne & de Naples s'avança le 3 à Lugo où elle a été renforcée par 6000 Napolitains. Elle étoit le 6 à Forlinpopoli, & elle devoit continuer de poursuivre le Prince de Lobckowitz lorsqu'elle auroit été jointe par l'artillerie.

ESPAGNE.

ON mande de Madrid du 13 du mois dernier que le Corregidor de Bilbao a donné avis au Roi que le 11 Mars dernier le Vaisseau Anglois le *Be. mesier* de 200 tonneaux, en allant de Bri-

stol à la Caroline, avoit été pris par l'Armateur Don Joseph Jordanes.

GENES ET ISLE DE CORSE.

LE vaisseau de guerre Anglois, sur lequel le nouveau Viceroi de Sardaigne a passé à Cagliari, est revenu à Gènes avec un petit Navire marchand François qu'il a pris dans sa traversée. Ce Navire qui avoit fait voile de Damiette, & dont le chargement consiste en ri & en cuirs, avoit touché à Malte, & il en étoit parti le 30 du mois dernier avec un convoi de vaisseaux de sa Nation, dont il fut séparé la nuit suivante.

Le Roi d'Espagne ayant envoyé ordre que l'armée commandée par le Duc de Modène tachât de se joindre à celle de l'Infant Don Philippe, le Duc de Modène à l'aide du secours de ses sujets a surpris la ville de Castelnuovo, Capitale de la Province de Grosognara.

Le Fort de Monte Alfonso s'est rendu en même tems aux Espagnols & la garnison a été faite-prisonnière de guerre. La prise de ce Fort est très-importante parce qu'elle assure la réunion avec l'Infant Don Philippe, & qu'elle facilite l'entrée dans la Lombardie.

On a reçu avis à Gènes que le Comte de Gages étoit venu avec quelques Officiers reconnoître les environs de Sarzane, de la Ulla & de Lavenza, & plusieurs lettres assurent que l'armée Espagnole, à la tête de laquelle est le Duc de Modène, étoit arrivée à Sarzane.

L'Infant Don Philippe a envoyé le Marquis de Monteynard avec deux Ingénieurs pour examiner les chemins qui conduisent de Nice à Novi.

HOLLANDE & PAYS-BAS.

ON a appris de Bruxelles du 30 du mois dernier que le Gouvernement ayant été informé par un courier arrivé de Mons le 23, que l'armée Françoisé commandée par le Maréchal Comte de Saxe, après s'être assemblée dans les environs de Malplaquet, avoit marché en plusieurs divisions, s'étoit emparée de la plus importante Ecluse de Saint Guilain, & qu'elle avoit fait prisonniers quatre cent hommes que le Comte de Nava, Gouverneur de Mons avoit envoyés à Saint Guilain pour renforcer la garnison; qu'il s'étoit tenu chés le Duc de Cumberland plusieurs Conseils de guerre, dans l'un desquels il avoit été resolu de faire sortir de leurs quartiers les troupes qui devoient composer l'armée des Alliés dans les Pays-Bas. Les ordres ont été expédiés en consequence à celles de la Reine de Hongrie, du Roi de la Grande Bretagne & de la République de Hollande, & elles se sont rendues successivement au camp qui leur avoit été marqué dans la Plaine d'Anderlecht à une demie lieuë de cette Ville, La premiere colonne de ces troupes y arriva le 27, & elle fut jointe le lendemain par la seconde. Les troupes de la Grande Bretagne ont avec elles un train considérable d'artillerie.

Le 30 toute l'armée des Alliés décampa des environs de cette Ville pour aller occuper le camp de Lembeck.

Le Régiment Ecoissois de MacKay est allé renforcer la garnison de Charleroy, & l'on a envoyé à Ath une partie du Régiment de Cavalerie du Comte Maurice de Nassau.

Depuis les nouvelles qu'on a reçues des premiers

106 MERCURE DE FRANCE.

mouvements des François , on a appris qu'ils avoient défilé sur leur gauche prenant la route de Quesvrain ; qu'ils avoient exigé de fortes contributions de fourrages des habitans de la partie du Hainaut , qui appartient à la Reine de Hongrie , & que le Maréchal Comte de Saxe , s'étant avancé vers Tournay , avoit investi le 25 cette Place. Les mêmes avis portent que les ennemis avoient eu une grande facilité de faire leurs approches , à la faveur du Fauxbourg que les assiégés n'ont pas eu la précaution d'abattre , & qu'on comptoit que les premiers seroient en état d'ouvrir la nuit du 30 la tranchée.

Ces avis ajoutent que le Regiment de Grassin de l'armée Françoisse s'étoit rendu maître du poste de Leuze.

On a appris à la Haye que les François pouffoient avec beaucoup de diligence leurs travaux devant Tournay. La garnison de cette place , dont le Baron de Dorth est Gouverneur , & le Baron de Brackel Commandant , est de onze bataillons , & l'on compte qu'il y a deux cent pieces de canon, tant dans la Ville que dans la Citadelle.

On mande de Bruxelles du 7 de ce mois que la plus grande partie des troupes qui devoient composer l'armée des Alliés dans les Pays-Bas , s'étant assemblée dans la Plaine d'Anderlech , le Duc de Cumberland se rendit le 1. de ce mois au camp , & qu'après y avoir fait la revue des troupes de la Grande Bretagne , il revint dîner en cette Ville , d'où il alla le lendemain rejoindre l'armée qui avoit marché du camp d'Anderlecht à celui de Lembech.

Le Feldt-Maréchal de Konigseg & le Prince de Waldeck sont partis pour l'armée le même jour que le Duc de Cumberland.

Les troupes après avoir séjourné le 1. de ce mois dans le camp de Lembech, décamperent le 2 pour aller occuper le camp de Soignies, & le 5 s'étant remises en marche, elles s'avancèrent à Cambron, d'où elles devoient se porter à Leuze.

Le Quartier du Duc de Cumberland étoit à Cambron, celui du Feldt-Maréchal de Königseg à Brugelette, & celui du Prince de Waldeck à Leuze.

On a envoyé ordre à une partie des troupes des garnisons de Namur, d'Anvers, de Mons, de Gand de Bruges & de Charleroy, d'aller renforcer l'armée.

Le Gouvernement a reçu avis que les François s'étoient emparés du Fort Saint Antoine, situé sur la rive droite de l'Escaut à une lieue de Tournay, dont ils continuent de pousser le siege avec beaucoup de vivacité. Il y avoit dans ce Fort soixante hommes commandés par M. Laconche, Capitaine dans le Regiment de Doys, lesquels ont été obligés de se rendre prisonniers de guerre, & ont été envoyés à Lille par le Maréchal Comte de Saxe.

On a appris de la Haye du 12 de ce mois qu'il y est arrivé de l'armée des Alliés commandée par le Duc de Cumberland un courier, par lequel on a été informé que ce Prince ayant attaqué le 11 près de Fontenoy l'armée du Roi de France, avoit été forcé d'abandonner le champ de bataille, après avoir fait une perte très-considérable, & que les troupes Françoises s'étoient emparées de la plus grande partie de l'artillerie & des munitions de guerre des Alliés.

Le même courier a rapporté que l'armée des Alliés s'étoit retirée dans les bois de Barry, mais qu'on croyoit que le Duc de Cumberland se dispo-

soit à s'éloigner des François, & à aller se poster sous le canon de quelque Place.

Le 1^{er} de ce mois jour fixé pour la fête que le Marquis de S. Gilles Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès de cette République devoit donner à l'occasion du mariage de Madame la Dauphine, les personnes de distinction invitées à cette fête s'assemblerent vers les sept heures du soir chés ce Ministre. La fête commença par le bal, pour lequel le Marquis de Saint Gilles avoit fait éclairer & décorer son principal appartement avec la plus grande magnificence. A neuf heures, on tira au bruit de diverses fanfares de trompettes & d'autres instrumens de guerre & de chasse un très-beau feu d'artifice, qui fut suivi d'un souper splendide servi sur six tables, dont la principale de soixante couverts ne fut remplie que par des Dames. Les Députés des États Généraux occuperent avec les Ministres Etrangers deux des cinq autres tables, & l'on n'admit à la dernière que de jeunes enfans. Après le souper, le bal continua, & il dura toute la nuit, pendant laquelle on distribua continuellement des rafraichissemens à l'assemblée. L'illumination de l'Hôtel de l'Ambassadeur, qui en avoit fait orner la façade avec une décoration de quarante-deux pieds de hauteur, chargée de cristaux, au lieu de lampions, ne contribua pas moins que les autres dépenses faites pour la fête, à la rendre une des plus brillantes qu'on eût vu depuis long-tems en cette Ville.

Le Marquis Fogliani Ministre Plenipotentiaite du Roi des deux Siciles a donné aussi à la même occasion une fête extrêmement magnifique.

Des lettres de Bruxelles du 14 de ce mois portent que la nouvelle de la Victoire rempor-

tée le 11 de ce mois par le Roi de France sur l'armée des Alliés , a fait succéder en cette Ville une consternation générale aux espérances flatteuses qu'on avoit conçues. Cette consternation est fort augmentée depuis qu'on a sçu que la perte qui a été faite en cette occasion par les Alliés est beaucoup plus grande qu'on ne l'avoit cru d'abord. Le Gouvernement a été d'autant plus sensible à cet échec , que les dépêches du Feldt-Maréchal de Königseg assurent que la vivacité du feu de mousqueterie de l'Infanterie Angloise avoit d'abord fait plier plusieurs des Corps de l'armée du Roi de France , & que pendant une heure & demie on avoit eu lieu de se flater que les Alliés gagneroient la bataille. Leur armée , qui après s'être ralliée dans les bois de Barry étoit retournée au camp de Bruffoël , est décampée précipitamment la nuit qui a suivi la bataille , & elle s'est retirée vers Ath.





MORTS ET MARIAGES.

François-Marie *Maréchal Duc de Broglie*, Chevalier des Ordres de S. M. Gouverneur des Ville & Citadelle de Strasbourg, est mort le 22 Mai 1745 en son Duché de Broglie en Normandie, âgé de 75 ans; ayant donné pendant sa maladie les marques de piété & de fermeté qu'on a reconnu en lui pendant sa vie; il a ordonné qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie, & a défendu qu'on mit sur son tombeau aucun éloge, mais seulement une simple Epitaphe contenant son nom & ses dignités, c'est n nous conformant à son intention & à sa modestie, que nous nous contenterons de dire qu'étant né d'une illustre & ancienne famille de Piemont ses pere & freres ont été élevés aux premières dignités de la Guerre qu'ils ont mérités par leurs services.

Dame Marie-Angelique-Gabrielle *Scaglia de Verre* Abbessé de l'Abbaye aux Bois de Paris, y mourut le même jour âgée de 59 ans.

Le 24 Avril *Anne-Jacques de Bullion*, Chevalier Marquis de Fervaques & de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Bullion, les Bordes, Escimont, Preures, Bieville & autres lieux, Baron de Thiembrones, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller en ses Conseils, Gouverneur & Lieutenant Général pour S. M. en ses Provinces du Mayne, Perche & Comté de Laval, son Lieutenant en la Province de l'Orléannois au Département du Pays Chartrain & Chevalier de ses Ordres, mourut âgé de 65 ans.

Louis Colbert, Chevalier Comte de Lignieres, Seigneur de la forêt de Civry, Herces, S. Lubin, la Haye, Gressay, Courgeans, Lumigny, la Malmaison & autres lieux, ci-devant Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, est mort âgé de 78 ans.

Jacques de Monceaux Marquis d'Auxy, Chevalier des Ordres du Roi mourut en son Château d'Hanvoille le 2 de ce mois âgé de 72 ans.

Jean-Baptiste Gaston de Faucon de Ris Comte de Charleval, est mort en cette Ville le 9 du présent mois âgé de 63 ans; en lui finit la Maison de Faucon originaire de Toscane, de laquelle sont sortis plusieurs Gonfanoniers de la République de Florence, & qui est venuë s'établir en France sous le Regne de Charles VIII. Il ne laisse de postérité qu'un fils N. de Faucon de Ris qui est dans l'Etat Ecclesiastique & une fille N. de Faucon de Charleval.

Louis Duc de Gramont Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Navarre & Bearn, Gouverneur des Villes & Châteaux de Bayonne & de Pau, a été tué d'un coup de canon à l'une des premières décharges de l'artillerie des ennemis dans la bataille qui s'est donnée le 11 de ce mois en Flandre entre l'armée du Roi & celle des Alliés.

Le 11 Mai Jean-Marie - Hubert de la Fontaine



MORTS ET MARIAGES.

François-Marie *Maréchal Duc de Broglie*, Chevalier des Ordres de S. M. Gouverneur des Ville & Citadelle de Strasbourg, est mort le 22 Mai 1745 en son Duché de Broglie en Normandie, âgé de 75 ans; ayant donné pendant sa maladie les marques de pieté & de fermeté qu'on a reconnu en lui pendant sa vie; il a ordonné qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie, & a défendu qu'on mit sur son tombeau aucun éloge, mais seulement une simple Epitaphe contenant son nom & ses dignités, c'est n nous conformant à son intention & à sa modestie, que nous nous contenterons de dire qu'étant né d'une illustre & ancienne famille de Piemont ses pere & freres ont été élevés aux premières dignités de la Guerre qu'ils ont mérités par leurs services.

Dame Marie-Angelique-Gabrielle *Scaglia de Verne* Abbesse de l'Abbaye aux Bois de Paris, y mourut le même jour âgée de 59 ans.

Le 24 Avril *Anne - Jacques de Bullion*, Chevalier Marquis de Fervaques & de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Bullion, les Bordes, Esclimont, Preures, Bieville & autres lieux, Baron de Thiembrones, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller en ses Conseils, Gouverneur & Lieutenant Général pour S. M. en ses Provinces du Mayne, Perche & Comté de Laval, son Lieutenant en la Province de l'Orléannois au Département du Pays Chartrain & Chevalier de ses Ordres, mourut âgé de 65 ans.

Louis Colbert, Chevalier Comte de Lignieres, Seigneur de la forêt de Civry, Herces, S. Lubin, la Haye, Gressay, Courgeans, Lumigny, la Malmaison & autres lieux, ci-devant Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, est mort âgé de 78 ans.

Jacques de Monceaux Marquis d'Auxy, Chevalier des Ordres du Roi mourut en son Château d'Hanvoille le 2 de ce mois âgé de 72 ans.

Jean-Baptiste Gaston de Faucon de Ris Comte de Charleval, est mort en cette Ville le 9 du présent mois âgé de 63 ans; en lui finit la Maison de Faucon originaire de Toscane, de laquelle sont sortis plusieurs Gonfanoniers de la République de Florence, & qui est venuë s'établir en France sous le Regne de Charles VIII. Il ne laisse de postérité qu'un fils N. de Faucon de Ris qui est dans l'Etat Ecclesiastique & une fille N. de Faucon de Charleval.

Louis Duc de Gramont Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Navarre & Bearn, Gouverneur des Villes & Châteaux de Bayonne & de Pau, a été tué d'un coup de canon à l'une des premières décharges de l'artillerie des ennemis dans la bataille qui s'est donnée le 11 de ce mois en Flandre entre l'armée du Roi & celle des Alliés.

Le 11 Mai Jean-Marie - Hubert de la Fontaine

206 MERCURE DE FRANCE.

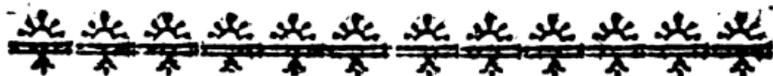
Solare, Seigneur d'Allencourt en partie, de Jouy & de Chaumont en Valois, Capitaine au Régiment Royal, frere puiné de Charles-Marie-Hubert-Gaspard de la Fontaine-Solare, Comte de Vertou, Seigneur d'Allencourt, Capitaine dans le même Régiment, fut tué à la Bataille de Fontenoy, âgé de 24 ans ou environ sans alliance. Il étoit fils de Feu Charles-Hubert-Nicolas François de la Fontaine-Solare d'Allencourt, Comte de Verton, & de Marie-Gabrielle Heuré d'Heurtevent, neveu de Jacques-Hubert de la Fontaine-Solare, Baron de Chauvirés, Mestre de Camp & Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à Cheval, & de Jean-Marie de la Fontaine-Solare de Chauvirés aussi Capitaine dans le Regiment Royal.

La Maison de la Fontaine Solare est distinguée dans la Province de Picardie par son origine illustre, ses alliances & ses services. Elle a produit entre autres personnages célèbres, Pierre de la Fontaine Grand Prieur de France & 11 Chevaliers de l'Ordre de Malte ainsi qu'on le peut voir à la fin de l'Histoire de cette Religion par M. l'Abbé Vertot, dans les Grand Officiers tom. 8 & dans le Nobiliaire de Picardie. De cette Maison ont aussi outre M. le Comte de Verton & ses deux oncles, M. le Comte de Solare premier Gentilhomme de M. le Prince de Dombes, son frere Capitaine dans le Régiment d'Aubeterre lequel a été blessé au genouil à la même Bataille, & M. le Comte de la Boissiere Lieutenant de Roi des Villes & Châteaux de Dreppé & d'Arques.

Le 20 Mai, Vespasien-Sebastien *Felix Comte de Boni*, d'une ancienne famille noble de la ville de Brescia en Lombardie, actuellement Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son

nom au service de Suede , fut marié dans l'Eglise de S. Sulpice à Paris avec D. moiselle Françoisse du Pasquier fille de feu Jean - Baptiste du Pasquier ancien Fermier Général de Lorraine , & de Dame Marguerite-Magdeleine d'Affalle. Le Comte de Bona étoit veuf depuis onze ans de Dame Marianne Simonnet dont il a un fils nommé Sebastien-Vespasien-Felix Bona , âgé de dix-neuf ans , naturalisé François & Officier en France.

François-Louis Comte de Vienne , Chevalier Seigneur de S. Brisse, Fontenay &c. Mestre de Camp Lieutenant du Regiment de Clermont Prince , à epousé Damoiselle Antoinette - Therese Tessier , fille de M. Tessier Seigneur de Neufbourg, Conseiller du Roi , Gardes des Rôles des Officiers de France & Secretaire du Roi.



EXTRAIT d'une Lettre de Venise
du 22 Mai 1745.

M Onsieur le Comte de Montaign Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la Sérénissime République , donna le 16 de ce mois une Fête magnifique à l'occasion du Mariage de Monseigneur le Dauphin : la situation de son Palais sur le Canal Regio entre les deux ponts de S. Job & de Regio , fournit à son Excellence le moyen de faire connoître au peuple Veni-

208 MERGURE DE FRANCE.

tien combien les François sont sensibles à un événement si flatteur & si intéressant pour la Nation, & en particulier son zèle & sa magnificence; tout le bassin de ce canal d'un pont jusqu'à l'autre étoit bordé de l'un & de l'autre côté par de grands portiques soutenus par des colonnes d'ordre Corinthien surmonté de balustres qui conduisoient de l'entrée du canal Regio, d'un côté au Palais de France, & de l'autre à un édifice élevé en face représentant le Temple de l'Hymen dans l'enfoncement duquel on découvroit la Statuë de ce Dieu, tenant dans ses mains deux flambeaux qu'il allumoit à un brazier placé sur un Autel étant à ses pieds, environnée d'Amours qui entretenoient le feu auquel ce Dieu avoit allumé les flambeaux, qui par leur réunion ne formoient qu'un même corps de lumiere; l'espace qui restoit depuis le Palais & le Temple jusqu'au pont de S. Job étoit de même occupé par de pareils portiques qui joignoient un grand & superbe Palais élevé sur le canal & adossé au pont de S. Job, dans la construction duquel on avoit rassemblé tout ce que l'Architecture a de plus beau & de plus recherché. Sur les galeries extérieures de ce Palais étoit placée une prodigieuse quantité d'Artifices de toutes espèces, qui par sa variété surprit tous les Spectateurs qui ne s'ar-

tendoient pas que les dernières fusées dûssent produire l'illumination entière & subite de tout le Palais du Temple de l'Hymen & de tous les portiques regnans autour du canal qui restèrent illuminés toute la nuit, & formerent un coup d'œil merveilleux tant à cause de la régularité de l'illumination que de la répétition qui s'en faisoit dans l'eau. Après le feu d'Artifice qui fut précédé d'une décharge de cent mortiers, il y eut jeu dans le Palais de M. l'Ambassadeur qui étoit aussi noblement illuminé dans le dedans qu'il l'étoit au dehors pour leurs Alteſſes Sérénissimes M. le Prince & Madame la Princesse Héritaires de Modène, le Prince d'Est & les Princesſes ses sœurs, les Ministres Étrangers & les autres Seigneurs & Dames invités à cette fête. Le jeu fut suivi d'un splendide souper servi sur deux tables de 40 couverts avec toute l'abondance, la délicatesse & l'élégance françoises, pendant lequel la compagnie fut agréablement amusée par un concert exécuté par les meilleures voix & instrumens du Pays; il y eut trois décharges de cent mortiers à chacune des santés qui fut buë de Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Le souper fini, la compagnie fut conduite dans une sale préparée pour le bal qui dura toute la nuit, pendant

Jaquelle on ne cessa de distribuer à tous les assistans des liqueurs, rafraichissemens & confitures seches de toutes les sortes, tandis que dehors le Palais coulerent pendant la feste deux fontaines de vin pour un peuple infini que la nouveauté du Spectacle, & sa curiosité naturelle y avoit attiré en foule de la Ville & des environs.



PRISES DE VAISSEAUX.

LE 10 Fevrier M. Louvel Capitaine de la Fregate du Roi *la Galatée* après s'être battu contre deux Fregates du Roi d'Angleterre pendant l'espace de 4 heures prit celle de 22 canons dont la charge a été estimée 12000 liv. sterlings, l'autre de 16 canons s'échappa à la faveur de la nuit. Il amena celle de 22 canons à Brest; elle s'appelle *le Salisbury*.

Le 28 il relâcha à Morlaix avec le Vaisseau *l'Aimable Julie* qu'il avoit pris le 13 chargé de près de 70 mille écus; le 9 du même mois il avoit pris un autre Vaisseau de 14 canons de 250 tonneaux chargé de ri & autres munitions venant de la Caroline qu'il a envoyé à Brest; c'est la cinquieme prise qu'il a faite depuis le 14 Janvier.



M A N D E M E N T de son Emience
 Monseigneur le Cardinal de Tencin Ar-
 chevêque & Comte de Lyon , qui ordonne
 des Prieres publiques en actions de graces
 de la Victoire que le Roi a remportée en
 Flandres sur l'armée des Alliés.

LETTRE DU ROI.

M O N C O U S I N, quelques grands que soient
 les succès dont il a plu à Dieu de favoriser mes ar-
 mes pendant la campagne dernière , je viens de recevoir
 des marques encore plus sensibles de Sa puissante protec-
 tion. Mon Cousin le Mar. chal Comte de Saxe ayant ou-
 vert la campagne en Flandre par le siège de Tournay, mes
 ennemis se sont aussitôt assemblés pour marcher au secours
 de cette Place, & à peine ai je été rendu à mon armée que
 j'ai eu la satisfaction de lui voir remporter une victoire
 des plus signalées. Le Duc de Cumberland à la tête des
 troupes unies des Anglois, Hanovriens, Autrichiens &
 Hollandois, s'est présenté devant Nous le 10 de ce mois :
 après avoir employé toute la journée à faire ses dispositions
 pour se former entre le ruisseau de Rumignies & le Haut-
 Escart, il a commencé l'attaque dès le lendemain à la
 pointe du jour. Le combat long tems incertain s'est enfin
 décidé en notre faveur à une heure après midi, & mes
 ennemis étant partout défaits & rebutés se sont retirés en
 désordre, abandonnant une partie de leurs canons, &
 laissant sur le champ de bataille plus de 8000 hommes de
 leurs morts & blessés. Je ne puis donner assez de louanges
 à la valeur que mes troupes, surtout celles de ma Mai-
 son & mon Régiment de Carabiniers ont fait paroître

LE MERGURE DE FRANCE.

sous mes yeux dans une occasion de cette importance. Mais si je suis touché comme je le dois de cette nouvelle preuve de leur zèle, je ne dois pas moins reconnaître les bienfaits de la providence dans l'heureux effet qu'il a produit : & c'est pour lui en rendre les actions de grâces les plus solennelles que je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum dans votre Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocèse avec les solennités requises, & que vous invitiez tous ceux qu'il appartient d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit au Camp devant Tournay le 16 Mai 1745. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELYPPEAUX.

Et au dos est écrit : A mon Cousin le Cardinal de Tencin Archevêque de Lyon.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du Titre des Saints Nérée & Aquilée, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Ministre d'Etat, &c.

A tous Abbés, Doyens, Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers, & à tous les Fidèles de notre Diocèse : SALUT & Bénédiction en notre Seigneur.

Toutes les circonstances de la Victoire dont Sa Majesté, mes très-chers Freres, nous ordonne de remercier le Seigneur, la rendront à jamais mémorable dans nos Annales.

Le Roi part de Versailles pour le siege de Tournay avec un autre lui-même, avec ce qu'il a de plus cher au monde, & ce que nous avons tous nous-même de plus cher après lui. Sa Majesté apprend sur sa route que l'ennemi s'avance, & elle hâte sa marche. Cependant on ne pouvoit croire qu'il entreprît de troubler un siege que le Roi fai-

soit en personne ; & nous n'esperions pour S. M. que la gloire qu'eut à Mons son Illustre Bisayeul , la gloire de voir rehausser l'éclat de sa conquête par la présence d'une nombreuse armée , accourüe pour s'y opposer , & réduite à n'en être que le témoin. Une gloire plus brillante est réservée à son Auguste petit-fils. Cette armée composée des mêmes Nations que celle qui s'arrêta devant Louis XIV. marche contre Louis XV. & commence l'attaque avec une fureur qui rend long-tems la victoire incertaine C'est le Roi , (vous venez de le lire , mes freres ,) qui l'avouë lui-même à la gloire du Dieu qui l'a fait vaincre , à la gloire de ses troupes , & des Généraux qui les commandoient sous lui. Mais S. M. pourroit l'avouer aussi pour sa propre gloire , & pour celle de Monseigneur le Dauphin. En effet , malgré une incertitude si cruelle pour un Monarque jusques là toujours vainqueur ; pour un pere qui avoit à ses côtés son fils unique , sa seule esperance , Sa Majesté ne conserva-t-elle pas toujours le même courage d'esprit & de cœur , le même sang froid , la même justesse dans ses vûes , la même précision dans ses ordres ? Monseigneur le Dauphin dans un âge encore si tendre , & sans aucune experience de la guerre , n'eut-il pas toujours aussi la contenance la plus ferme & la plus assurée ? Et si on ne l'eut retenu , n'alloit-il pas dans le moment le plus critique , fondre sur l'ennemi à la tête de la Maison du Roi ?

Quel spectacle , mes très-chers freres ! Et en fut-il de plus touchant , de plus interessant ? Qu'il soit donc sans cesse présent à nos esprits ; qu'il excite sans cesse dans nos cœurs de nouveaux sentimens de reconnoissance pour *le Dieu Puissant & terrible qui étoit au milieu de nous , & qui*

114 MERCURE DE FRANCE.

nous donna enfin la victoire. Mais nous lui devons biens plus encore. Il a veillé sur ces têtes si chères pour lesquelles nous l'avions imploré avec de si vives instances. Il les a mises à l'ombre de ses Ailes ; il les a couvertes de son bouclier. La foudre grondant de toutes parts les a respectées. Redoublons nos vœux pour leur conservation. Redoublons les aussi pour la Paix. Mais tandis que le Roi, accompagné de son Auguste fils, sera la guerre en personne, prier pour leur conservation, c'est dès-lors prier pour la Paix. C'est même la demander par celui de tous les motifs qui est le plus propre à nous la faire demander avec ferveur.

A ces causes, Nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que le Dimanche trentième du présent mois de Mai, à dix heures du matin, le *Te Deum* sera chanté solennellement avec le Pseaume *Exaudi*, & les Oraisons en actions de grâces de la victoire que le Roi a remportée en Flandre sur l'armée des Alliés, dans notre Eglise Primatiale, où les Compagnies qui ont accoutumé d'assister à de pareilles cérémonies sont invitées de se rendre.

A l'égard des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèse, nous ordonnons que le Dimanche ou la Fête après la réception de notre présent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le Pseaume *Exaudi*. & les Oraisons pour le même sujet : & sera notre présent Mandement, lu, publié & affiché par-tout où besoin sera.

Donné à Paris le 19 du mois de Mai 1745.

P. CARD. DE TENCIN.

Par son Eminence,
CARRIER.

T A B L E.

P IECES fugitives en Vers & en Prose. Vers à Madame B** en lui renvoyant sa coëffure de nuit oubliée à la maison de campagne de l'Auteur à Vitry-sur-Seine ,	page 3
Lettre de M. Chaix sur l'Histoire de Provence ,	5
L'Aigle & le Perroquet , fable ,	18
Suite des Arrêts notables de la Grand'Chambre ,	19
Ode au Roi de Prusse ,	24
Observations sur le commerce de l'Égypte avec l'E- thyopie ,	29
Soneto & Imitation ,	31
Observations météorologiques ,	32
Vers à M*** qui pressoit l'Auteur de se retirer du monde, comme lui ,	37
Observation sur la Lettre de Mlle Jacques aux Au- teurs du Mercure ,	41
Lettre de cette Demoiselle ,	42
Histoire de Mlle Goton & de M. Legris ,	49
Épître à Mlle Barbarine ,	57
Nouvelles Littéraires des beaux Arts. Histoire de Charlemagne, Extrait ,	61
Histoire Ecclésiastique & Civile de Verdun, Extrait ,	85
Traité de Dynamique ,	89
Traité de l'équilibre & du mouvement des Fluides , Extraits ,	97
Lettre de M. l'Abbé Antonini , &c.	102
Catalogue des effets de M. de la Roque ,	104
Dissertation sur l'Essence balsamique , &c.	107
Sujets des Prix de l'Académie des Jeux Floraux pour 1746 ,	111
Tableaux imprimés ,	116
Estampes nouvelles ,	119
Enigmes & Logogriphe ,	121
Chançons notées ,	123

Spectacles,	120
Extrait de <i>Sidney</i> , Piece nouvelle,	13
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	140
Journal des opérations de l'armée du Roi,	18
Mandement du Cardinal de Tencin,	18
Nouvelles Etrangères, Turquie, Russie,	196
Allemagne,	180
Francfort,	19
Aubourg,	19
Bonn,	19
Munich,	19
Silésie,	19
Italie,	174
Espagne,	197
Génes & Isle de Corse,	197
Hollande & Pays-Bas,	197
Morts & Mariages,	204
Extrait d'une Lettre de Venise du 2 Mai,	207
Prises de vaisseaux,	21
Lettre du Roi, & Mandement du C. de Tencin,	217
La Chançon notée doit regarder la page	124
Le Plan la page	157

A V I S.

ON donnera le mois prochain deux volumes, dans l'un desquels il y aura un plan des attaques de Tournay, & dans l'autre celui des attaques de la Citadelle très-bien gravés & enluminés. Ils sont faits sur les desseins d'un des Ingénieurs qui ont conduit le siège; quoique cela exige des frais considérables, nous sommes charmés de trouver une occasion de prouver que nous ne négligeons rien pour satisfaire le Public.

001 13 1936

OCT 13 1936

OCT 13 1936

OCT 13 1936

